kintzen vendu a mon beau
frere - - 270 ₶
dans le heiden - 200
previes - - 40
le jardin - - - 56
566 ₶

Compt arrêté en presence
de Melchiord de Kintzen
le 1er 8bre 1746 à 560 ₶

Lavente et de cinq pour cent
annuel comente 28 ₶

~~3005~~

Gall. g. 558 c
Lemau

Digitized by

SIXIE'ME

ABREGE'

DE LA CARTE GENERALE DU MILITAIRE DE FRANCE,

SUR TERRE ET SUR MER,

Jusqu'en Décembre 1739.

DIVISE' EN TROIS PARTIES.

AVEC LA SUITE DU JOURNAL HISTORIQUE des Faſtes de Louis XV.

ET les Augmentations militaires de 40. pages de plus qu'à l'Abrégé de 1738. détaillées dans l'Averſiſſement qui ſuit.

COMPRIS le nouveau Calendrier de la Paix pour l'An de grace 1740.

PRESENTE' AU ROY.

Par LEMAU DE LA JAISSE, *de l'Ordre Royal de S. Lazare.*

LE PRIX

En Brochure eſt de 30 ſ. ſouſerit de gré à gré & de 36 ſ. non ſouſcrit. Relié en veau eſt de 2 l. ſouſcrit de même, & de 2 l. 8 ſ. non ſouſcrit.

A PARIS;

Chez
GANDOUIN, L. près les Grands Auguſt. à la Belle Image.
PRAULT L. pere, Quai de Gêvres, au Paradis.
LAMESLE, L. rue de la Vieille Bouclerie, à la Minerve.
DIDOT, L. près le Pont Saint Michel, à la Bible d'Or.
MOREL L. le jeune, Grand'ſalle du Palais au Grand Cyrus.
BRIASSON, L. rue ſaint Jacques, à la ſcience.
DE NULLY, Grand'Salle du Palais, près la Cour des Aydes.
MERIGOT, L. Quai des Auguſt. près la rue Gilleſœur.

M. DCC. XL.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE GENERAL DU ROY

Q. 57

BIBLIOTH
REGIA
MONACE

Bayerische
Staatsbibliothek
München

CALENDRIER
DE LA PAIX,

POUR

L'AN DE GRACE
M. DCC. XL.

A LA GLOIRE DU ROY

ET DE LA FRANCE.

TRAITE' DE PAIX,

Entre le Roi, l'Empereur & l'Empire, conclu à Vienne le 18. Novembre 1738.

Et publiée à Paris le premier Juin 1739.

PACE DATA

COEUNT REGES.

Les bienfaits de LOUIS consacrent mieux sa gloire,
Que tous les grands Exploits de ces fameux Vainqueurs ;
Alexandre & César vivent dans la memoire,
Les bons Rois vivent dans les cœurs.

DIEU conserve le ROY.

ERVICE DE TERRE

JANVIER.

a 31 Jours, y XV de Lune 30.

JANVIER, vient de *Janus*, fausse Divinité, à qui les Romains donnoient deux visages, & de *Janua* porte. Charles IX. ordonna en 1564. que l'Année commenceroit par ce M.

J. de la Sem.	Jan.	Noms des Saints du Mois.	J. D.
Vend.	1	*La Circoncision.*	3
Same.	2	S. Basile Eveq.	4
Dima.	3	*Ste Geneviefve.*	5
Lundi	4	S. Rigobert.	6
Mardi	5	S. Simeon Sty.	7
Merc.	6	*Les Rois.*	8
Jeudi.	7	*Nôc. S. Theau.*	9
Vend.	8	S. Lucien.	10
Same.	9	S. Pierre Ev.	11
1. *Di.*	10	S. Guillaume.	12
Lundi	11	S. Theodose.	13
Mardi	12	S. Paul hermit.	14
Merc	13	*Octav. des Rois.*	15
Jeudi.	14	S. Hilaire Evê.	16
Vend.	15	S. Maur Abbé.	17
Same.	16	S. Furcy.	18
2. *Di.*	17	S. Ant. S. Sulp.	19
Lundi	18	Cha. S. P. à R.	20
Mardi	19	S. Laumer.	21
Merc.	20	S. Sebaſtien.	22
Jeudi	21	Ste Agnes.	23
Vend.	22	S. Vincent.	24
Same	23	S. Ildephonſe.	25
3. *Di.*	24	S. Thimoté.	26
Lundi	25	C. de S. Paul.	27
Mardi	26	Ste Paule V.	28
Merc	27	S. Julien.	29
Jeudi	28	S. Charlemagn.	30
Vend	29	S. Fr. de Sales.	31
Same	30	Ste Bathilde.	1
4. *Di.*	31	S. Pierre Nol.	2

FEVRIER.

a 28. Jours, & la Lune 29.

FEVRIER, tire son nom de *Februare* faire des expiations ; c'étoit au commencement de ce Mois, que les Romains offroient des Sacrifices pour les Morts.

N. de la Sem.	du M.	Noms des Saints du Mois.	N.
Lundi	1	S. Ignace.	4
Mardi	2	*Purific. N. D.*	5
Merc.	3	S. Blaise Evêq.	6
Jeudi	4	S. Gilbert.	7
Vend.	5	Ste Agathe.	8
Same.	6	S. Vaast Evêq.	9
1. *Di.*	7	S. Romuald.	10
Lundi	8	S. Jean de M.	11
Mardi	9	Ste Apoline.	12
Merc.	10	S. Scolastiq.	13
Jeudi	11	S. Severin.	14
Vend.	12	Ste Eulalie.	15
Same	13	S. Fulcran.	16
Duma.	14	*Septuagesime.*	17
Lundi	15	S. Faustin.	18
Mardi	16	S. Onesime.	19
Merc.	17	S. Silvin.	20
Jeudi	18	S. Simeon.	21
Vend.	19	S. Boniface.	22
Same.	20	S. Eleuther.	23
Duma.	21	*Sexagesime.*	24
Lundi	22	Ch S. Pierre A.	25
Mardi	23	S. Lazare.	26
Merc.	24	S. Leandre.	27
Jeudi	25	S. Mathias.	28
Vend.	26	S. Taraise.	29
Same.	27	S. Alexandre.	1
Duma	28	*Quinquagesime.*	2
Lundi	29	S. Romain.	3
Epaête			I
Le Dom.			C. B.

MARS.

a 31. Jours, & la Lune 29.

MARS, ainſi nommé & conſac au Dieu *Mars*, par Romulus, q par ſuppoſition ſe diſoit fils de Ce Mois étoit le premier Mois l'Année Romaine.

N. de la Sem.	du M.	Noms des Saints du Mois.	N.
Mardi	1	*Mardi-Gras.*	
Merc.	2	*Les Cendres.*	
Jeudi	3	Ste Cunegond.	
Vend.	4	S. Casimir.	
Same	5	S. Theophil.	
1. *Di.*	6	*Quadragesime.*	
Lundi	7	S. Thomas d'A	1
Mardi	8	S. Jean de D.	1
Merc.	9	*Quatre-Temps.*	1
Jeudi.	10	S. Droctové.	1
Vend	11	40. Martyrs.	1
Same.	12	S. Gregoire.	1
2. *Di.*	13	*Reminiſcere.*	1
Lundi	14	Ste Mathild.	1
Mardi	15	S. Longin.	1
Merc.	16	S. Abraham.	1
Jeudi.	17	Ste Gertrude.	2
Vend.	18	S. Alexandre.	2
Same.	19	S. Joſeph.	2
3. *Di.*	20	*Oculi.*	2
Lundi	21	S. Benoiſt Ab.	2
Mardi	22	S. Paul, Ev.	2
Merc.	23	S. Euſebe.	2
Jeudi.	24	Ste Cath. de S.	2
Vend.	25	*Annunt. N. D.*	2
Same.	26	S. Ludger Ev.	2
4. *Di.*	27	*Lætare.*	
Lundi	28	S. Gontran.	
Mardi	29	S. Euſtache.	
Merc.	30	S. Rieul.	
Jeudi	31	Ste Balbine.	

AVRIL.

a 30. Jours, & la Lune 30.

AVRIL, vient du mot *Aperire*, qui veut dire ouvrir; parce qu'en ce Mois la terre semble s'ouvrir pour produire tous ses biens. il étoit le second Mois de l'Année Romaine

J. de la Sem	*du M.*	*Noms des Saints du Mois.*	*J.* ☽
Vend.	1	S. Hugues Ev.	6
Same.	2	S. Fr. de Paule.	7
5. *Di.*	3	*Judica.*	8
Lundi	4	S. Ambroise.	9
Mardi	5	S. Vincent F.	10
Merc.	6	S. Guillaume.	11
Jeudi	7	S. Hegesipe.	12
Vend.	8	S. Denys Evê.	13
Same.	9	S Procope.	14
6 *Di.*	10	*Rameaux*	15
Lundi	11	S. Leon Pape.	16
Mardi	12	S. Jule Pape.	17
Merc.	13	Ste Herme.	18
Jeudi.	14	S. Tiburce.	19
Vend	15	*Vendredy Saint.*	20
Same	16	S. Fructueu.	21
Dima	17	PASQUES.	22
Lundi	18	S. Apollone.	23
Mardi	19	S. Garnier.	24
Merc.	20	S. Marcellin.	25
Jeudi.	21	S. Anselme.	26
Vend.	22	Ste Opportu.	27
Same	23	S. Georges.	28
1. *Di*	24	*Quasimodo.*	29
Lundi	25	S. Marc. *Abst.*	30
Mardi	26	S. Clet Pape.	1
Merc	27	S. Polycarpe.	2
Jeud	28	S. Vital M.	3
Vend	29	Ste Marie Egy.	4
Same	30	S. Eutrope Ev.	5

MAY.

a 31. Jours, & la Lune 29.

MAY, vient de *Majus*, ou *Senibus*; il étoit dedié aux plus anciens Citoyens Romains, qu'on nommoit *Majores*: ce Mois étoit le troisiéme de l'Année Romaine.

J. de la Sem	*du M.*	*Noms des Saints du Mois.*	*J.* ☽
2. *Di.*	1	*S. Jacq. & Phil.*	6
Lundi	2	S. Athanase.	7
Mardi	3	Inv. Ste Croix.	8
Merc.	4	Ste Monique	9
Jeudi	5	Conv. S. Aug.	10
Vend.	6	*S. Jean P. Lat.*	11
Same.	7	S. Stanislas.	12
3. *Di.*	8	App. S. Michel.	13
Lundi	9	S. Greg. Naz.	14
Mardi	10	S. Antonin.	15
Merc	11	S. Mamert.	16
Jeudi.	12	S. Epiphane.	17
Vend.	13	S. Servais.	18
Same.	14	S. Boniface.	19
4. *Di.*	15	S. Isidore.	20
Lundi	16	S. Honoré.	21
Mardi	17	S. Paschal.	22
Merc.	18	S. Theodot.	23
Jeudi	19	S. Pierre C.	24
Vend.	20	S. Bernard.	25
Same	21	S. Hospice.	26
5. *Di.*	22	Ste Julie. V.	27
Lundi	23	*Les Rogations.*	28
Mardi	24	S. Donat.	29
Merc.	25	S. Urbain.	1
Jeudi.	26	*Ascension N. S.*	2
Vend.	27	S. Jean P.	3
Same.	28	S. Germain.	4
6 *Di.*	29	S. Maximien.	5
Lundi	30	S. Felix P.	6
Mardi	31	Ste Petronille	7

JUIN.

a 30. Jours, & la Lune 30.

JUIN, vient de *Juvenibus*, à cause qu'il étoit dedié à la Jeunesse Romaine. Ovide pretend que Junon l'a nommé Juin; c'étoit le quatriéme Mois de l'Année Rom-

J. de la Sem.	du M.	Noms des Saints du Mois.	J. ☽
Merc.	1	S. Pamphile.	8
Jeudi.	2	S Photin Ev.	9
Vend.	3	Ste Clotilde.	10
Same.	4	S. Optat. *Jeûne.*	11
Dima.	5	PENTECÔTE.	12
Lundi	6	S. Claude Ev.	13
Mardi	7	S. Robert.	14
Merc.	8	*Quatre-Temps.*	15
Jeudi.	9	S. Felicien.	16
Vend	10	S. Landry Ev.	17
Same.	11	S. Barnabé.	18
1. Di.	12	*La Trinité.*	19
Lundi	13	S. Ant de Pad	20
Mardi	14	S. Rufin Mart.	21
Merc.	15	S. Vite Mart.	22
Jeudi	16	FESTE-DIEU.	23
Vend.	17	S. Avit Abb.	24
Same.	18	Ste Marine.	25
2. Di.	19	S. Ger. S. Prot.	26
Lundi	20	S. Silvere.	37
Mardi	21	S. Leufroy.	28
Merc.	22	S. Paulin.	29
Jeudi.	23	*Oct. F.D. Jeûne.*	30
Vend	24	*Nat. S. J. Bapt.*	1
Same	25	S. Agoard.	2
3. Di.	26	S. Jean S. P.	3
Lundi	27	S. Irenée.	4
Mardi	28	*Vigile-Jeûne.*	5
Merc.	29	*S. Pierre S. P*	6
Jeudi.	30	Comm. S. Pa.	7

JUILLET

a 31. Jours, & la Lune 29.

JUILLET, nommé ainsi par Marc Antoine, à cause de la naissance de Jules-Cesar, arrivée dans ce Mois. On l'appelloit *Quintilis*, le cinquiéme Mois de l'Année Romaine.

J. de la Sem.	du M.	Noms des Saints du Mois.	J. ☽
Vend.	1	S. Martial Ev.	8
Same	2	La Visit. N. D.	9
4. Di.	3	S. Anatole Ev.	10
Lundi	4	Tran. S. Martin.	11
Mardi	5	Ste Zoé M.	12
Merc.	6	S. Goar Pr.	13
Jeudi.	7	Ste Aubierge.	14
Vend.	8	Ste Elisabeth.	15
Same.	9	S. Cyrille.	16
5. Di	10	7. Freres M.	17
Lundi	11	Tr. S. Benoist.	18
Mardi	12	S. Jean Abbé.	19
Merc.	13	S. Turiaf Ev.	20
Jeudi	14	S. Bonaventur	21
Vend.	15	S. Henry Emp.	22
Same.	16	N. D. du M. C.	23
6. Di.	17	S. Alexis.	24
Lundi	18	S. Clair Mart.	25
Mardi	19	S. Eustache	26
Merc.	20	Ste Marguerite.	27
Jeudi	21	S Victor Mart	28
Vend	22	Ste Madelaine.	29
Same.	23	S. Apollinaire.	1
7 Di	24	*J. C.* Ste Ch.	2
Lund	25	*S. Jacq. le Maj.*	3
Mardi	26	Tran. S. Marcel	4
Merc.	27	S. Pantaleon.	5
Jeudi	28	Ste Anne.	6
Vend	29	Ste Marthe.	7
Same.	30	S. Ours Evêq	8
8. Di	31	S Germ Aux	9

AOUST.

le 31. *Jours ; & la Lune* 30.

AOUST, ainſi nommé à cauſe de la naiſſance & de pluſieurs autres d'Auguſte-Céſar, auparavant ce Mois ſe nommoit *Sextilis*, le ſixiéme Mois de l'année Romaine.

Jours de la Sem.	Nombres d'or	Noms des Saints du Mois
Lundi	1	S. Pierre aux Liens.
Mardi	2	S. Etienne P.
Merc.	3	Inven. S. Etienne.
Jeudi	4	S. Dominique.
Vend.	5	S. Yon Martyr.
Same.	6	Transfig. N. S.
1. *D.*	7	S. Gaetan.
Lundi	8	S. Juſtin.
Mardi	9	*Vigile - Jeûne.*
Merc.	10	S. Laurent.
Jeudi.	11	S. de la C. d'Eſ.
Vend.	12	Ste. Claire.
Same.	13	*Vigile - Jeûne.*
10. *D.*	14	S. Euſebe.
Lund	15	*Aſſompt. N. D.*
Mar	16	S. Roch.
Merc.	17	S. Mamès.
Jeudi.	18	Ste Helene.
Vend.	19	S. Louis Ev.
Same.	20	S. Bernard.
11. *D.*	21	S. Privat.
Lund.	22	S. Syphorien.
Mard.	23	S. Irieu Ev.
Merc.	24	S. *Barthelemy.*
Jeudi.	25	S. *Louis Roy.*
Vend.	26	S. Zephir.
Same.	27	S. Colaire Ev.
12. *D.*	28	S. Auguſtin.
Lundi	29	Dec. S. Jean R.
Mardi	30	S. Fiacre.
Merc.	31	S. Raimond.

SEPTEMBRE.

le 30. *Jours ; & la Lune* 30.

SEPTEMBRE, eſt tiré du nombre que l'on exprimoit par le mot *ſeptembre*, avant l'Edit de Charles ſ. en 1564. il étoit le ſeptiéme mois de l'Année Romaine.

Jours de la Sem.	Nombres d'or	Noms des Saints du Mois
Jeudi	1	S. Leu S. Gilles.
Vend.	2	S. Lazare.
Same.	3	S. Grég. Pape.
13 *D.*	4	S. Marcel.
Lundi	5	S. Victorin Ev.
Mardi	6	S. Oneſiphore.
Merc.	7	S. Cloud Prêtre.
Jeudi.	8	*Nativ. de N. D.*
Vend.	9	S. Omer Evêq.
Same.	10	S. Nic. de Tol.
4. *D.*	11	S. Patient. Ev.
Lundi	12	S. Serdot Ev.
Mard	13	S. Maurille Ev.
Merc.	14	Exal. SteCroix.
Jeudi	15	S. Nicodeme.
Vend	16	*Quatre-Temps.*
Same.	17	S. Lambert.
14. *D.*	18	S. Jean Criſ.
Lundi	19	S. Janvier.
Mardi	20	*Vigile - Jeûne.*
Merc.	21	S. *Matheu.*
Jeudi	22	S. Maurice.
Vend.	23	Ste Thecle.
Same.	24	S. Andoche.
15. *D.*	25	S. Firmin Ev.
Lundi	26	Ste Juſtine.
Mardi	27	S. Coſme S. D.
Merc.	28	S. Ceran.
Jeudi.	29	S. *Michel.*
Vend.	30	S. Jeroſme.

OCTOBRE.

a 31. Jours, & la Lune 29.

OCTOBRE, tire son nom du nombre 8. exprimé par le mot *October*; c'étoit le huitiéme Mois de l'Année Romaine, qui commençoit par le Mois de Mars.

J. de la Sem.	Jour	Noms des saints du Mois.	J. D.
Same.	1	S. Remy Eveq.	11
17. D.	2	S. Anges Gar.	12
Lundi	3	S. Denys Ar.	13
Mardi	4	S. François.	14
Merc.	5	Ste Aure Ab.	15
Jeudi	6	S. Bruno.	16
Vend.	7	S. Serge.	17
Same.	8	Ste Brigite.	18
18. D.	9	S. Denys Paris.	19
Lundi	10	Ste Telchide.	20
Mardi	11	S. Nicaise.	21
Merc.	12	S. Pion.	22
Jeudi.	13	S. Geraut.	23
Vend.	14	S. Calliste.	24
Same	15	Ste Therese.	25
19. D.	16	S. Bertrand.	26
Lundi	17	S. Cerbonet.	27
Mardi	18	S. Luc Evang.	28
Merc.	19	S. Pierre d'Al.	29
Jeudi	20	S. Caprais Ev.	1
Vend.	21	Ste Ursule.	2
Same.	22	S. Mellon Ev.	3
20. D.	23	S. Hilarion.	4
Lundi	24	S. Magloire.	5
Mardi	25	S. Crep. S. Cr.	6
Merc.	26	S. Rustique.	7
Jeudi	27	*Vigile-Jeûne.*	8
Vend	28	*S. Simon S. Jude.*	9
Same	29	S. Narcisse.	10
21. D.	30	S. Lucain.	11
Lundi	31	*Vigile-Jeûne.*	12

NOVEMBRE.

a 30. Jours, & la Lune 30.

NOVEMBRE, exprime le nom de 9. par ce mot *November*; il étoit le neuviéme Mois de l'Année Romaine, qui commençoit par le Mois de Mars.

J. de la Sem.	Jour	Noms des saints du Mois.	J. D.
Mardi	1	LA TOUSSAINT.	13
Merc	2	*Les Morts.*	14
Jeudi	3	*S. Marcel.*	15
Vend	4	S. Charles Bor.	16
Same	5	Ste Bertille.	17
22. L.	6	S. Leonard.	18
Lund	7	S. Achille.	19
Mard	8	Stes Reliques.	20
Merc.	9	S. Mathurin.	21
Jeudi.	10	S. Marc. Pape.	22
Vend.	11	*S. Martin Ev.*	23
Same	12	S. René Eveq.	24
23. D.	13	S. Brice Eveq.	25
Lundi	14	S. Laurent.	26
Mardi	15	S. Malo Ev.	27
Merc.	16	S. Edme.	28
Jeudi	17	S. Aignan Ev.	29
Vend	18	S. Odon.	30
Same.	19	Ste Elisabeth.	1
24. D.	20	S. Mandé.	2
Lundi	21	Présent. N. D.	3
Mardi	22	Ste Cécile.	4
Merc	23	S. Clement.	5
Jeudi	24	S. Severin.	6
Vend	25	Ste Catherine.	7
Same	26	Ste Gen. des A.	8
1. D.	27	AVENT.	9
Lundi	28	S. Sosthene.	10
Mardi	29	*Vigile-Jeûne.*	11
Merc.	30	*S. André.*	12

DECEMBRE.

a 31. *Jours, & la Lune* 30.

DECEMBRE, vient du nombre dix, exprimé par *December*, c'étoit le dixieme Mois de l'Année Romaine, qui commençoit par le Mois de Mars.

Jour de la Sem.	*Jour du Mois*	*Noms des Saints du Mois.*	*Jours*
Jeudi	1	S Eloy Ev.	13
Vend	2	Ste Bibienne	14
Same	3	S. Franç Xa	15
2 *Di*	4	Ste Barbe	16
Lundi	5	S Sabas Abb.	17
Mardi	6	S. Nicolas Ev.	18
Merc	7	Ste Tare Ab.	19
Jeudi	8	*Conception N D.*	20
Vend	9	Ste Gorgonie.	21
Same	10	Ste Valere.	22
3. *Di*	11	S. Damase.	23
Lundi	12	S. Corentin.	24
Mardi	13	Ste Luce.	25
Merc	14	*Quatre-Tems.*	26
Jeudi	15	S. Mesmin Ab.	27
Vend	16	Ste Adelaide.	28
Same	17	Ste Olimp.	29
4. *Di*	18	S. Gatien.	30
Lundi	19	S. Timole.	1
Mardi	20	S. Philogone.	2
Merc	21	*S. Thomas Ap.*	3
Jeudi	22	S. Honorat.	4
Vend	23	Ste Victoire	5
Same	24	*Vigile-Jeûne*	6
Lima.	25	NOEL.	7
Lundi	26	*S. Etienne.*	8
Mardi	27	*S. Jean Evang.*	9
Merc	28	*Les SS. Innocens*	10
Jeudi	29	S Thom de C	11
Vend	30	S. Roger	12
Same	31	S. Silvestre.	13

SERVICE DE MER

AVERTISSEMENT.

LE premier Livre annuel de l'Abrégé Militaire de France, qui a paru le 20. Février 1734. en forme de supplément aux mutations arrivées depuis l'exécution de la Carte générale de la Monarchie & du Militaire ancien & moderne, dédiée & présentée au ROI le 2. Janvier 1733. après six années de recherches, ayant été si favorablement reçû de la Cour, & des Officiers des Troupes de Sa Majesté, qui le desirent: L'Auteur a continué cet Ouvrage d'année en année, avec une approbation générale, qui est dûe uniquement au choix du sujet; il a tâché même de le rendre de plus en plus interessant & utile par ses augmentations demandées, principalement pour l'instruction de la jeune Noblesse du Royaume; & il sera facile d'en juger par ce sixiéme Abrégé militaire, qu'il met au jour au mois de Décembre 1739. à la satisfaction des Gens de Guerre.

En effet, le présent Livre, qui contient un détail exact de tout ce qui regarde aujourd'hui le Militaire de France sur Terre & sur Mer, est la suite d'une nouvelle recherche, où l'Auteur n'a d'autre vûe (pour le bien du Service du ROI) que de donner la connoissance nécessaire, & la plus parfaite qu'il est possible, des événemens & changemens Militaires de chaque année; c'est-à-dire, des Origines, Créations, Institutions, Promotions, Nominations, Rangs, Dignités,

uniformes, &c. dans les Corps de Troupes en général; & des Officiers Généraux & Principaux, qui les ont commandés, & qui les commandent, suivant leur rang & ancienneté; ainsi que des Officiers Généraux & Supérieurs, commandans dans les Provinces, & dans les Places de Guerre du Royaume & de la Nouvelle France, ou Amérique Françoise.

AUGMENTE' en Décembre 1739. de la Table générale & alphabétique des Matières contenues dans la premiére, seconde & troisiéme Partie de ce sixiéme Abregé du Militaire de France, par renvoi des pages numerotées; pour plus grande facilité de son usage.

Des Etendarts, Drapeaux & Deviſes de chaque Corps des Compagnies à cheval & à pied, & des Régimens des Gardes Françoises & Suiſſes, qui compoſent la Maiſon du Roi; ainſi que des Etendarts des 16. Compagnies de la Gendarmerie, gravez en Blazon en tête de chaque Compagnie, & Régiment.

Des noms des Commandans & des Capitaines de Grenadiers de chaque Bataillon des Régimens de l'Infanterie Françoiſe & Etrangére; & des noms du premier Capitaine faction naire de chaque Régiment de la Cavalerie-Légere Françoiſe & Etrangere, & Régiment de Dragons.

De l'origine des Uniformes régulieres des Officiers, & des Troupes du Roi.

De la compoſition générale des Officiers ſupérieurs & ſubalternes de chaque Régiment de l'Infanterie Françoiſe & Etrangére, avec le nombre

des Bataillons, Compagnies, Sergens, Soldats & Tambours qui les compoſent, ſuivant les Ordonnances du Roi des 8. Janvier & 28. Février 1737.

De la compoſition générale des Officiers ſupérieurs & ſubalternes de chaque Regiment de la Cavalerie Légere Françoiſe & Etrangére, avec le nombre des Eſcadrons, Compagnies Maréchaux des Logis, Brigadiers, Maîtres, Trompettes, & Timbaliers qui les compoſent, ſuivant leſdites Ordonnances du Roi des 8. Janvier & 28. Février 1737.

De la compoſition générale des Officiers ſupérieurs & ſubalternes de chaque Regiment de Dragons, avec le nombre des Eſcadrons, Compagnies, Maréchaux des Logis, Brigadiers, Dragons & Tambours qui les compoſent, ſuivant les mêmes Ordonnances du Roi des 8. Janvier & 28. Février 1737.

Des Manufactures, & Régie royales des armes, de Rempart, & des Troupes du Royaume, ſuivant l'Ordonnance du Roi du 10. Juillet 1722. faiſant corps de l'Artillerie de France.

De la nouvelle Compagnie des Marechauſſées de Lorraine & de Barrois, établie à Lunéville, Nancy, &c. par Edit du Roi de Pologne Duc de Lorraine & de Bar du mois d'Octobre 1738.

De l'origine & de l'établiſſement des Etapes du Royaume dans la marche des Officiers & des Troupes du Roi, de Province à autre.

De l'origine & de l'établiſſement des Logemens, Pavillons des Officiers, & des Cazernes

des Gendarmes, Cavaliers, Dragons, & Soldats des Troupes du Roi, dans les Places de Guerre, & en marche dans les Provinces.

Du Regiment d'Infanterie dit Bandes Bearnoises, entretenu par la Nobleſſe de Bearn.

Du rang des Officiers des Troupes de Terre avec les Officiers de la Marine & des Galeres.

Du Rang des Officiers de l'Artillerie de Terre, avec les Officiers de l'Artillerie de la Marine.

Des Officiers de la Marine & des Galéres admis dans l'Ordre Roval & Militaire de S. Louis.

Du Rang & des Conges des Soldats, Cavaliers & Dragons.

Des Enrolemens des Soldats de la Marine, & des engagemens des Matelots classes.

Des Pavillons & Etendarts de mer, des Vaiſſeaux, & des Galéres du Roi.

Des noms & qualitez des Capitaines Généraux, Capitaines en ſecond, Majors & Lieutenans Generaux, des Capitaineries, Garde-Cote du Royaume, faiſant corps de la Marine du Roi.

Des noms & reſidences de l'Inſpecteur Général, & des Contrôleurs de la Marine.

Et des Manufactures, Fabriques, & Fonderies Royales des Canons, & des Armes des Vaiſſeaux & des Troupes de la Marine, & des Galéres du Roi.

Ainſi que des obmiſſions Militaires de 1738. rétablies en 1739.

Mais, ſi, malgré toute l'application de l'Auteur, qui a été honoré le 19. Juin 1738. de l'approbation générale de Noſſeigneurs les Maré-

chaux de France, pour la continuation & l'utilité de cet Ouvrage, il lui étoit échapé quelque faute essentielle dans un si noble sujet de recherches si étendues; il supplie Messieurs les Officiers, ou autres personnes, de continuer à l'informer de celles dont ils s'appercevront, soit dans cette Impression, soit dans les qualités, ou dans l'ortographe des noms propres, & obmissions, en affranchissant leurs lettres, s'il leur plaît, par la Poste, à l'adresse de l'Auteur, à Paris, rue de Guenegaut, près le Pont neuf, pour qu'il puisse les corriger exactement dans le septiéme Abrégé Militaire sur Terre & sur Mer de l'année prochaine, qui paroîtra à la fin de Décembre 1740. avec les Drapeaux Colonel & d'Ordonnance des Régimens de l'Infanterie Françoise & Etrangére sur pied, gravés en blazon, en tête de chaque Régiment, & autres augmentations militaires, utiles & intéressantes pour le Service du Roi, espérant d'acquérir par la régularité de cette continuelle recherche, le suffrage & la bienveillance des personnes de condition, & du Corps Militaire en général, qui sert si glorieusement l'Etat.

APPROBATION DE NOSSEIGNEURS LES MARECHAUX DE FRANCE.

NOUS approuvons l'Ouvrage du Sieur Leman de la fausse, comme étant très-utile au Public. Fait a Paris, les Maréchaux de France assemblés, le 29. Juin 1738. Signé, le Maréchal Duc de Biron, le Maréchal de Puysegur, le Maréchal d'Asfeld, le Maréchal Duc de Noailles, le Maréchal de Mormorency, le Maréchal de Coigny, & le Maréchal de Broglie.

AVIS.

LA CARTE GENERALE DE LA MONARCHIE FRANÇOISE, renfermant l'Hiſtoire du Militaire ancien & moderne, depuis Clovis, Premier Roi Chrétien en 481. juſqu'en 1730. quinzième année accomplie du Régne de LOUIS XV laquelle Carte contient vingt-une grandes feuilles gravées en Taille-douce, à l'uſage des perſonnes de tout état; avec les petits Livres annuels de l'Abrégé Militaire aux mutations de 1734. 1735. 1736. 1737. 1738. & de 1739. ainſi que le Livre des Plans des Places de Guerre Frontieres, auſſi graves en Taille-douce, preſenté au Roi en 1736. ſe débiteront toujours chez les mêmes Libraires de Paris & de la Cour.

SÇAVOIR.

LA Carte Générale, reliée en veau doré, ſur onglets, aux Armes du Roi, grand in folio, au prix de 24. liv. & reliſé en vélin verd qui ſe roule, à 20 liv.

LES petits Livres annuels, ou Abrégés Militaires, relié en veau doré, à 2. liv. 16 ſ. piéce & en brochure à 1 liv. 4. ſ. piéce, précedens a celui de 1740. dont le prix eſt à préſent fixé à 2 liv. 8 ſ. relié en veau, & a 1 liv. 16 ſ. en brochure non ſouſcript en 1739.

ET le Livre des Plans des cent douze Principales Places de Guerre, avec leurs Armoiries & Officiers des Etats Majors, & des Provinces, qui paroit depuis le 1. Juillet 1736. au prix de 4 liv. 12 ſ. relié en veau doré, & de 4 liv. en brochure, dont les mutations des Officiers Commandans, ſe trouvent ſucceſſivement retablies dans les Abrégés Militaires de 1737. 1738. & 1739.

A PARIS, chez les huit Libraires nommés au titre de ce Livre.

A VERSAILLES,
Chez la veuve Saunier, Marchande, ſous la Porte du Grand Commun.
Le Monier, Lib. près la grande Paroiſſe.
Lefebure, Libraire, rue Dauphine, près la grande Paroiſſe

A S. GERM. EN LAYE,
Chez Chavepeyre, Libraire, près la Paroiſſe.

A COMPIEGNE,
Chez le Libraire de la Cour.

A FONTAINEBLEAU,
Chez la Demoiſelle Sorer, Libraire, grande rue, & près la Paroiſſe.

LES Libraires & Imprimeurs des Villes des Provinces, qui

qui voudront de ces Ouvrages Militaires pour débiter aux prix ci-dessus fixés, tant à Paris que dans le Royaume, que l'on pourra leur demander, s'adresseront à l'Auteur, par leurs Correspondans ou amis de Paris, qui viendront les prendre chez lui, pour le compte desdits Libraires, en valeur de leurs billets à terme, ou lettre de change sur Paris, au moyen de six sols de remise, qu'ils auront par Exemplaires pour tout frais.

Le Sieur LEMAU DE LA JAISSE, de l'Ordre Royal de saint Lazare, Auteur des Ouvrages du Militaire de France, demeure à Paris rue de Guenegaud près le Pont-Neuf.

Tous les exemplaires de cet Abrégé Militaire, tant en brochures que reliés, seront toujours signés de l'Auteur, & marqués de sa marque du Militaire de France, empreinte ci-à-côte, pour distinguer à l'avenir les véritables d'avec les contrefaits; on est prié d'y faire attention.

TABLE GENERALE
ET ALPHABETIQUE
DES MATIERES,

Contenues dans les trente Chapitres qui composent la premiére, seconde & troisieme Partie du présent Abrégé de la Carte Generale du Militaire de France, de 1739. à 1746.

Par renvoi des pages numerotées.

SCAVOIR.

A

	pages.		pages.
AGenois, R. Inf. 2e. Partie,	111.	D'Armenonville, R. D. 2. p.	174.
St. Aignan, R. Caval. *Idem.*	154.	Arquebusiers du Roussillon, *id.*	118.
Alsace, All. R. Inf. *Idem.*	76.	Artillerie de France, 3. p.	12.
Alsace, Milice, *Idem.*	127.	Artois, R. Inf. 2. p.	94.
Alsace, Gouv. Gnal 1e. p.	117.	Arcenaux Royaux, 3. p.	19.
Alsace, Marech. 3. p.	56.	D'Asfeld, R. Caval. 2. p.	168.
Alençon, Milice. 2. p.	124.	D'Aumont, R. Caval. *id.*	17.
Alençon, Marech. 3. p.	48	Aunix, R. Inf. *idem.*	102.
Amiral de France. *Idem.*	7.	Aunix, Gou. Gnal. 1. p.	3.
Amiral de Fr. & des Col. *Id.*	111.	Auxeh, Milice 2. p.	123.
D'Ancezune, R. Caval 2. p.	150.	Auvergne R. Inf. *idem.*	96.
D'Andlau, R. Caval. *Id.*	154.	Auvergne, Gou. Gen. 1. p.	108.
Angoumois, R. Inf. *Id.*	96.	Auvergne Marech. 3. p.	44.
Anjou, R. Inf. *Idem.*	67.	Avergne, Milice 2. p.	123.
Anjou, R. Caval *Idem.*	145.	Auxerrois, R. Inf. *id.*	81.
Anjou, Gou. Gnal 1. p.	109.	Aydes d'Artill. dans les Ports.	30.
D'Appelgrehn, All. R. Infanterie, 2e partie,	108.	3. partie,	

B

BArbanson, Rég. Caval 2. partie,	161.	Beauvoisis, R. Inf. 2 p.	72.
Bassigny, R. Inf. *idem.*	103.	Berchiny, Huss. R. Cav. *id.*	163.
Batailles mémorables. 1. p.	72.	Berry, R. Inf. *idem.*	94.
Baufremont, R. Drag. 2. p.	174.	Berry, R. Caval. *id.*	143.
Bearn. R. Inf. *id.*	94.	Berry, Gou. Gnal. 1. p.	108.
Bearn & Auch. Maréch. 3. p.	54.	Berry, Maréch. 3. p.	43.
Beaucayre, R. Caval. 2. p.	151.	Berwick, Inf. R. Inf. 2 p.	113.
Beauce, R. Inf. *id.*	102	Bettens, Suisse, R. Inf. *id.*	85.
Beaujollois R. Inf. *id.*	104.	Bigorre R. Inf. *id.*	97.
		Biron, R. Inf. *id.*	97.

Blaisois, R. Inf. 2. p. [illegible]
Bordeaux, Généralité, Milice, *idem.* 142.
Boulonnois, R. Inf. *id.* 95.
Boulonnois, Gouv. Gén. 1. p. [illegible]
Bourbon, R. Inf. 2. p. 77.
Bourbon, R. Caval. *id.* 147.
Bourbonnois, Gouvern. Général, 1. partie. 165.
Bourbonnois, R. Inf. 2. p. 59.
Bourbonnois, Maréch. 3. p. 42.
Bourges, milice. 2. p. 120.
Bourgogne, R. Inf. *id.* 79.
Bourgogne, Milice *id.* 126.
Bourgogne, Gouv. Gén. 1. p. 72.
Bourgogne, Maréch. 3. p. 46.
Bradeas, R. Caval. 2. p. 151.
Bresse, R. Inf. *idem.* 98.
Bretagne, R. Inf. *idem.* 73.
Bretagne, R. Caval. *m.* 144.
Bretagne, Milice. *id.* 125.
Bretagne, Gouv. Gén. 1. p. 96.
Bretagne, Maréch. 3. p. 40.
Brie, R. Inf. 2. p. 100.
Brigades d'Officiers. 3. p. 6.
Brigadiers d'Infanterie, 1. p. 29.
Brigadiers de Cavalerie, *id.* 32.
Brigadiers de Dragons, *id.* 33.
Brissac, R. Cavalerie, 2. p. 157.
Bulkeley, Irl. R. Inf. *id.* 106.
Bureau de la Guerre, 1. p. 137.
Bureaux de la Marine, 3. p. 106.

C

Caen, Gener. Milice, 2. partie, 124.
Caen, *id.* Maréchaussée, 3. p. 48.
Cambrésis, R. Infanterie, 2. p. 97.
Capitaines Garde-Côte, 3. p. 96.
Capitaines des Vaisseaux du Roi, *idem.* 76.
Capitaines des Vaisseaux retirés, *idem.* 79.
Capitaines d'Artillerie de la Marine, *idem.* 79.
Capitaines de Frégate, *id.* 79.
Capitaines de Brûlots, *id.* 84.
Capitaines des Flutes, *id.* 90.
Capitaines Généraux Garde-Côte, *idem.* 96.
Capitaines des Galeres, *idem.* 121.
Capitaines-Lieutenans des Galeres, *id.* 121.
Capitaines des Chaînes, *id.* 125.
Caractere de l'Homme de Guerre, *idem.* 74.
Cavalerie Légere Françoise & Etrangere, 60. R. 2. p. 129.
Casernes des Troupes, 3. p. 68.
Chabrillant, R. Caval. 2. p. 153.
Chaillou, R. Infanterie, *id.* 88.
Châlons, Génér. Milice, *id.* 123.
Champagne, R. Infanterie, *id.* 56.
Champagne & Brie, Gouvernement général, 1. p. 69.
Champagne, Maréch. 3. p. 37.
Charost, troisiéme Compagnie des Gardes du Roi, 2. p. 6.
Chartres, R. d'Inf. *id.* 109.
Chefs d'Escadres de la Marine, 3. p. 76.
Chefs d'Escadres des Gal. *id.* 120.
Chepy, R. Caval. 2. p. 160.
Chevaliers du S. Esprit, 1. p. 35.
Chevaliers de S. Michel, *id.* 39.
Chevaliers Militaires de S. Louis, *idem.* 43.
Chevaliers de S. Lazare, *id.* 55.
Chevaux-Legers de la Garde, Compagnie, 2. partie, 16.
Chiourmes des Galeres, 3. p. 127.
Clare, Irlandois, R. Inf. 2. p. 107.
Clermont, R. Caval. *id.* 147.
Colonel General des Suisses & Grisons, *id.* 57.
Colonel Gen. de Caval. *id.* 129.
Colonel Gen. des Dragons, *id.* 168.
Colonel Gen. R. Caval. *id.* 134.
Colonel Gén. R. Dragons, *id.* 170.
Colonies Françoises, 3. p. 114.
Commissaire Général, R. Caval. 2. p. 135.
Commissaires des Guerres, 1. partie, 128.
Commissaires Généraux de la Marine, 3. p. 107.

TABLE GENERALE

Commissaires & Contrôleurs ordinaires de la Marine, 3. p. 108.
Commissaires aux Classes de la Marine, *idem*. 108.
Commissaire Général des Galeres, *id*. 124.
Commissaires ordinaires des Galeres, *id*. 124.
Commissaires des Chaines, *id*. 125.
Composition des R. d'Infanterie Françoise & Etrangere, 2. p. 52.
Composition des R. de Cav. Françoise & Etrangere, *idem*. 152.
Composition des R. de Dragons, *idem* 169.
Comté de Bourgogne, Milice, *idem*. 126.
Comte de Provence, Milice, *id*. 125.
Condé, R. Infanterie, *id*. 97.
Condé, R. Cavalerie, *id*. 146.
Condé, R. de Dragons, *id*. 173.
Connetable de France C. 3. p. 31.
Consuls de France dans les pays Etrangers, 3. p. 117.
Contrôleur General de l'Artillerie, 1. 134.
Contrôleurs des Guerres, 1. p. 108.
Contrôleurs particuliers de la Marine, 3. 109.
Contrôleurs Generaux de la Marine, *id*. 110.
Contrôleurs Generaux des Galeres, *id*. 125.
Controleurs & Treſoriers Provinciaux de l'Artillerie, *id*. 3. p. 18.
Conty, R. Infanterie, 2. p. 170.
Conty, R. Cavalerie, 2. p. 148.
La Couronne, R. infant. *id*. 72.
La Conrauchontré, Suiſſe, R. 2. p. 96.
Courten, Suiſſe, R. *id*. 106.
Création des Lieutenans des Mareschaux de France, 1. p. 123.
Cuirassiers du Roi, R. Cav. 2. p. 137.

D

Dauphin, R. inf. 2. p. 65.
Dauphin, R. Cavall. *id*. 143.
Dauphin, Etang. R. Caval. *id*. 144.
Dauphin, R. Dragons, *id*. 172.
Dauphiné, R. infanterie, *id*. 102.
Dauphiné, Geuvgen 1. p. 75
Dauphiné, Maréchaussé, 3. p. 53
Denombrement general des Officiers, *idem*. 61.
Denombrement général des Troupes, *idem*. 63.
Des Landes, R. inf. 2. p. 112.
Diesbach, Suiſſe, R. 2. p. 105.
Dillon, Irland. R. inf. *id*. 207.
Directeurs Generaux de l'Infanterie, 2 p. 229.
Directeur Général de la cavalerie, *idem*. 149.
Direct. Géner. des Fortifications, 3. p. 230.
Directeurs des Fortifications, *id*. 230.
Direct. Géner des 5. Ecoles d'Artillerie, *id*. 42.
Dragons, quinze Regimens, 2. partie, 168.
Dragons, 2. Compagnies Franches, 3. p. 3.
Duras, R. infant. 2. p. 88.

E

Ecoles de l'Artillerie, 3. partie, 15.
Engagemens des Matelots Classés, *idem* 94.
d'Enghien, R. inf. 2. p. 113.
Emolumens des Soldats de la Marine, 3. p. 93.
Enseignes des Vaisseaux, *id*. 84.
Enseignes des Galeres, *id*. 122.
d'Effenhazy, Huſſard, R. 2. p. 166.
Equipages des Galeres, 3. p. 127.
Etapes du Royaume, *id*. 154.
Etat Major Général des Gardes du Roy, 2. p. 2.
Etat major Gen. de la Gendarmerie, *id*. 161.
Etat Major Gen. de l'Infanterie, *idem*. 50.

Etat Major Gen. de la Cavalerie, 2. p. 129.
Etat Major General des Dragons, idem. 168.
Etat Major General de l'Hôtel Royal des Invalides, 3. p. 9.
Etats Majors des Places de Guerre aux Gouvernemens Généraux 1. p. 60.
Etats Majors Gen. des Capitaineries Garde-Coste, 3. p. 96
d'Eu, R. inf. 2. p. 65
3. Evêchés, Milice, id. 127
3. Evêchés, Maréch. 3. p. 55

F

la Fere, R. inf. 2. p. 75.
la Ferronnaye, R. cavalerie, id. 158.
Fiennes, R. cav. id. 160.
Fitz James, Isl. cav. id. 164.
Flandres & Hainault, Gouv. général, 1. p. 111.
Flandres, R. inf. 2. p. 94.
Flandres, Milice, id. 127.
Flandres, Maréch. 3. p. 56.
Fleury, R. caval. 2. p. 155.
Foix, R. inf. 2. p. 98
Foix & Donezan, Gouv. gen. 1. p. 84.
Fonderies des Armes de la Marine & des Galeres, 3. p. 119.
Forez, R. inf. 2. p. 97.
Fortifications de France, 3. p. 22.
Franche-Comté, Gouvernement général, 1. p. 120.
Franche-Comté, Maréch. 3. p. 57.

G

Galeres du Roy, 3. p. 120.
Gardes du Corps, 4. Compagnies, 2. p. 3.
Gardes de la Porte, idem. 12.
Gardes de la Prevoté, id. 12.
Gardes Françoises, R. inf. id. 23
Gardes Suisses, R. inf. id. 30.
Gastinois, R. inf. id. 110
Gendarmes de la Garde, id. 14.
Gendarmeries, 16. Comp. id. 36.
Gendarmes Ecossois, 2. p. 37
Gendarmes Anglois, id. 38.
Gendarmes Bourguignons, id. 39.
Gendarmes de Flandres, id. 39.
Gendarmes de la Reine, id. 40.
Gendarmes Dauphins, id. 42.
Gendarmes de Bretagne, id. 43.
Gendarmes d'Anjou, id. 45.
Gendarmes de Berry, id. 46
Gendarmes d'Orleans, id. 47.
Général des Galeres, 3. p. 120.
Gevres, R. Caval. 2. p. 152.
Gondrin, R. Inf. 2. p. 66.
Gouverneurs généraux des Provinces. 1. p. 60.
Gouverneurs des places de guerre, idem. 60.
Gouverneurs des maisons Royales, idem. 124.
Gouvernemens généraux, & Gouverneurs des places des Isles de l'Amerique, 3. p. 114.
Grammont, R. Caval. 2. p. 154
Grenadiers a Cheval, id. 22
Grenoble Généralité, Milice, idem. 123.
Grand Maitre de l'Artillerie, 3. partie, 12
Grand Prevôt de Fran. 2. p. 13
Grands Senechaux, 1. p. 60
Grands baillis d'Epee, id. 60.
Guyenne, R. Inf. 2. p. 93
Guyenne Gouverneur gen. 1. p. 97.
Guyenne, Maréch. 3. p. 5

H

Habillement de l'Inf. Françoise, 2. p. 52.
D'Harcourt 4. C. Gardes du Corps idem. 7.
D'harcourt, R. Drag. 2. p. 176
Havre, Gouv. général 1. p. 10.
D'Haynault, R. Inf. 2. p. 95
Haynault, Milice, 2. p. 127

Google

TABLE GENERALE.

Haynault, Maréch. 3. p. 56.
d'Hendicourt, R. Cavalerie. 2. partie, 159.
Hôpitaux Militaires, 3. p. 69.
Hôtel Royal des Invalid. id. 8.

I

INFANTERIE Fr. & Etr. 121.
Régimens, 2. p. 50.
Infant. 10. Comp. franch. 3. p. 1.
Inf. 3. Compagn. détach. Suisse, idem. 5.
Inf. 3. anciennes Comp. franch. idem. 6.
Ingenieurs en chef & ord. du Roi, idem. 25.
Ingenieurs-Géographes du Roi, 1. partie, 137.
Inspecteurs Généraux de l'infanterie, 2. partie, 50.
Inspecteurs Généraux de la Cavalerie, idem. 130.
Inspecteurs des Manufactures d'armes 3. partie, 29.
Institut. des Ordres du Roi, 1. p. 35.
Institut. de l'Ordre Militaire de S. Louis, idem. 43.
Institutions des ordres Royaux du Mont-Carmel, & de S. Lazare, idem. 55.
Intendans des Provinces, id. 125.
Intendans de la marine, 3. p. 107.
Intendant des galeres, id. 124.
Intend. des colonies franç. id. 107.
Invention de la Poudre, idem. 22.
Isle de France, R. inf. 2. p. 101.
Isle de France, Gou. Gnal. 1. p. 62.
Isle de France, Maréch. 3. p. 33.

K

KARRER, Regiment Suisse au service de la marine à Rochefort, 2. partie, 114.

L

LANDES, (des) R. infanterie, 2. partie, 112.
Languedoc, R. inf. id. 86.
Languedoc, Milice, id. 125.
Languedoc, R. Drag. id. 178.
Languedoc, gou. général 1. p. 81.
Languedoc, maréch. 3. p. 52.
Levy, R. Caval. 2. p. 161.
Lieutenans Généraux des Armées du Roi, 1. p. 24.
Lieutenans Généraux des Armées Naval. 3. p. 75.
Lieutenant Général des Galeres, idem. 120.
Lieutenans Généraux des Provinces 1. p. 60.
Lieutenans Généraux de l'Artillerie, 3. p. 13.
Lieutenans Généraux Garde-Cote idem. 56.
Lieutenans de Roi des Provinces, 1. p. 60.
Lieut. des Maréchaux de France, 1. partie, 69.
Lieutenans des Vaisseaux du Roi, 3. partie, 89.
Lieutenans provinc. de l'Artillerie, 3. partie, 13.
Lieut. d'artillerie, de la marine, idem. 83.
Lieutenans de fregates, id. 89.
Lieut. des galeres. id. 122.
Lieut. de Roi des Places, 1. p. 60.
Lieut. de Roi des Isles Françoises, 3. partie, 114.
Limosin, R. Inf. 2. p. 70.
Limosin, Gou. général, 1. p. 107.
Limosin, Milice, 2. p. 121.
Limosin, Maréch. 3. p. 43.
Logemens des gens de guerre, 3. p. 67.
Lorraine, R. Inf. 2. p. 93.
Lorraine, & Barrois, Gouv. Gén. 1. partie. 121.

Lorraine, marêch. 3. p. 52.
Luxembourg, R. Inf. 2. p. 164.
Lyonnois, R. Inf. id.
Lyonnois, Gou. Gen. 1. p. 106.
Lyonnois, Milice, 2. p. 121.
Lyonnois, marech. 3. p. 45.

M

Maine, Perche, Gouvernement gen. 1. p. 102.
Major général-né de l'Inf. 2. p. 11.
Majors généraux Garde-Cote 3. p. 166.
Maison du Roi, 2. p. 11.
Manufactures des Armes, 3. p. 204.
La Marche, R. infanterie, 2. p. 99.
La Marche, Gouvernement général, id. p. 106.
La Marck, Alb. R. inf. 2. p. 92.
Maréchaux de France, 1. p. 22.
Maréchaux de Camp, id. 1. p. 27.
Maréchaux généraux des Logis des Camps & Armées, id. 24.
Maréchaussées de France, 3. p. 32.
Marine de France, id. 75.
La Marine, R. inf. 2. p. 58.
Marsan, R. inf. id. 67.
Medoc, R. inf. id. 87.
Mestre de Camp G de la Cav. id. 139.
Mestre de Camp général des Dragons, id. 168.
Mestre de Camp general, R. Cavalerie, id. 139.
Mestre de Camp général, R. Dragons, id. 170.
Metz & Pays Messin, Gouvernement général, 1. p. 114.
Milices de France, 100. Bataillons, 2. p. 118.
Mine rra, 5. Compagnies, id. 82.
Ministere de la Guerre, 1. p. 125.
Ministre & Secretaire d'Etat de la Guerre, 1. partie, 125.
Ministere de la Marine, 3. p. 206.
Ministre & Secretaire d'Etat de la Marine & des Galeres, id. 206.
Ministre & Secretaire d'Etat des affaires étrangeres, 1. p. 50.
Ministres du Roi dans les Pays Etrangers, id. 59.
Monaco, R. inf. 2. partie, 61.
Monconseil, R. inf. 2. p. 89.
Monnin, Suisse, R. id. 85.
Monrrur général des quatre Compag des Gardes du Corps, id. 9.
Montant général des 16. Compagnies de la Gendarmerie, id. 49.
Montant général des 121. R. de l'Inf. Françoise & Etran. id. 117.
Montant général des 6. R. de la Caval. Franç. & Etran. id. 167.
Montant général des 15. R. de Dragons, id. 178.
Montant général des 100. Bataillons de Milice, id. 128.
Montant général des 31. Compagnies des Mareéhaussées, 3. p. 59.
Montauban, Génér. Milice, 2. p. 123.
Montauban, id. Marech. 3. p. 51.
Montmorency, R. inf 2. p. 105.
Montmorin, R. inf. id. 69.
Mortemart, R. inf. idem 90.
Moulins, Generalité, Milice, id. 121.
Moulins à Poudre du Roi, 3. p. 21.
Mousquetaires de la Garde, premiere Compagnie, 2. p. 18.
Mousquetaires de la Garde, seconde Compagnie, id. 20.

N

Navarre, R. Infant. 2. partie, 56.
Navarre & Bearn, Gouv. General, 1. p. 87.
Nice, R. infant. 2. p. 91.
Nicolai, R. Drag. id. 177.
Nivernois, R. inf. id. 100.
Nivernois, Gouvernem. General, 1. partie, 105.
Noailles, Comp Garde du Corps, 2. p. 2.
Noailles, R. infant. id. 68.
Noailles, R. caval id. 163.
Noms des Galeres du Roi, 3. partie, 126.
Normandie, R. Inf. 2. p. 58.
Normandie, Gouvernement général, 1. p. 97.

TABLE GENERALE.

O

OFFICIERS Generaux des Armées du Roi, 1. p. 24.
Officiers des Etats-Majors des Places, *id.* 40.
Officiers Généraux des Armées Navales, 3. p. 75.
Officiers de la Marine & des Galeres admis dans l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, 3. p. 93.
Officiers de Plumes de la Marine, *idem.* 107.
Officiers Généraux des Galeres, *idem.* 120.
Officiers de Plumes des Galeres, *idem.* 124.
Ordre du Roi du Saint-Esprit, 1. partie, 35.
Ordre du Roi de S. Mich. 1. p. 38.
Ordre du Roi Militaire de S. Louis, *id.* 43.
Ordres Royaux & Militaires du Mont-Carmel, & de S. Lazare, de Jerusalem, *idem.* 55.
Origine des Uniformes des Troupes, 2. p. 52.
Orleannois, Gouv. gen. 1. p. 105.
Orleannois, Milice, 2. p. 120.
Orleannois, Maréch. 3. p. 39.
Orleans, R. Infant. 2. p. 71.
Orleans, R. caval *id.* 145.
Orleans, R. Dragons, *id.* 173.
d'Ouroy, R. Inf. *id.* 79.
Ouvriers d'Etat de l'Artillerie 3. Comp. *id.* 82.

P

PARIS, Gouv gen. 1 p. 61.
Paris, Généralité, Milice, 2. partie, 119.
Paris, Généralité, Maréchaussée, 3. partie 34.
Pavillons & Etendarts des Vaisseaux & des Galeres, *idem.* 54.
Pavillons ou Logemens des Officiers, *idem.* 69.
Penthievre, R. Inf. 2. p. 52.
Penthievre, R. caval. *id.* 149.
du Perche, R. Inf *id.* 73.
Perigord, R. Inf. *id.* 56.
Perches du Royaume, 3. p. 114.
Picardie, R. Inf. 2 partie. 55.
Picardie & Artois, Gouv. general, 1. p. 64.
Picardie & Id. Milice, 2. p. 119.
Picardie & Id. Maréch. 3. p. 36.
Piedmont, R. inf. 2. p. 57.
Poitiers, Généralité, Milice, *idem.* 122.
Poitou, R. inf. 2. p. 64.
Poitou, Gouv gen. 1 p. 95
Poitou, Maréch. 3. p. 42.
Pons, R caval. 2. p. 163.
Ponthieu, R. inf. *id* 104.
Prevôté des Monnoyes, C. 3. partie, 60.
Prevôtez de la Marine, *id.* 113.
Provence, R. inf. 2 p. 89.
Provence, Gouv. gen. 1. p. 77.
Provence, Milice, 2. p. 125.
Provence, Maréch. 3. p. 53.
Puyguion, R. inf. 2. p. 86.
Puyfieux, R. caval. *id.* 162.

Q

QUERCY, Régiment, infant. 2. partie, 99

R

RANDAN, R. caval. 2. partie, 159.
Rang des Officiers du Corps de l'Artil. 3. p 16.
Rang des Officiers des Troupes de Terre, avec les Officiers de la Marine & des Galeres, 3. partie, 90.
Rang des Officiers de l'Artillerie de Terre, avec les Officiers de l'Artillerie

l'Artillerie de la Marine, 3. partie, 92.
Rang & Congés des Soldats, Cavaliers & Dragons, 2. p. 279.
Ratsky, Huff. R. caval. *id.* 284.
Recapitulation gen. des Officiers & des Troupes de France, 3. p. 64.
Régie des Pêches de France, *idem.* 114
la Reine, R. inf. 2. p. 70.
la Reine, R. caval. *id.* 143
la Reine, R. Drag. *id.* 171
Résidences des Officiers de l'Artillerie, 3. p. 17
Rochechouart, R. inf. 2. p. 74.
la Rochelle, Généralité, Milice, 2. p. 121
la Rochelle, Généralité, Maréch. 3. p. 45.
Rohan, R. inf 2. p. 60.
Rohan, R. caval. *id.* 150.
Chev. de Rosen, R. cavalerie, *idem.* 153.
Rosnyvinen, R. inf. *id.* 108.
Rôthe, Irl, R. inf. *id.* 112.
Rouen, Gouv. Maréch 3. p. 47.
Roüen, Gener. Milice, 2. p. 124.
Rouergue, R. inf. *id.* 78.
Rouffillon, Gouv. gen. 1. p. 85.
Rouffillon, Maréch. 3. p. 55.
Rouffillon, Milice, néant, 2. partie, 126.
du Roy, R. inf. *id.* 62.
du Roy, R. caval. *id.* 136.
Royal, R. inf *id.* 63.
Royal, R. caval. *id.* 136.
Royal, R. Drag. *id.* 171.
Royal Allem. R. caval. *id.* 139.
Royal Artill. R. inf. *id.* 80
Royal Baviere, Allem. R. inf *idem.* 114.
Royal de Carabiniers, R. caval, *idem.* 140.
Royal Comtois, R. inf *id.* 89.
Royal Corse, R. inf. *id.* 116.
Royal Cravates, R. cav. *id.* 138.
Royal Etranger, R. cav. *id.* 137.
Royal Italien, R. inf. *id.* 83.
Royal la Marine, R. inf. *id.* 79.
Royal Piedmont, R. cav. *id.* 139.
Royal Pologne, R. cav. *id.* 142.
Royal Rouffillon, R. inf. *id.* 76
Royal Rouffillon, R. cav. *id.* 132.
Royal des Vaiſſeaux, R. inf *idem* 71.
Rozen, Allem. R. caval. *id.* 162.

S

SABRAN, R. caval. 2 partie, 152.
Saintenge, & Angoumois, Gouv. geo. 1. p. 93.
Saintonge, R. inf. 2. p. 96.
Sainte Même, Reg. Dragons, 2. partie, 175.
Sauterre, R. inf. *id.* 111.
la Sarre, R. inf *id.* 75.
Saſſenage, R. caval. *id.* 155.
Saumurois, Gouv. gener. 1. partie, 110.
Saxe, Allem. R. inf. 2. p. 80.
Sedan & Princip. Gouv. general, 1. partie, 71.
Seedorff, Suiſſe, R. 2 p. 84
Seminaires d'Aumoniers des Vaiſſeaux, 3. p. 113
Saint Simon, R. caval. 2. p. 149
Soiſſonnois, R. inf. *id.* 100.
Soiſſonnois, Milice, *id.* 120.
Soiſſonnois Maréch. 3. p. 37.
Sous-Lieut. de l'Artil. de la Marine, *id.* 89.
Souvre, R. inf. 2. p. 69.
100 Suiſſes de la Garde, Compagnie, *id.* 16
Suite du Journal Militaire, 1. p 1
la Suze, R. Drag. 2. p. 177.

T

TOULOIS, Gouvern. gen. 1. partie, 217.
Tourraine, R. inf. 2. p. 66.
Toutanc, Gouv gen. 1 p. 169
Touraine, Milice, 2. p. 122
Tourraine, Maréch. 3. p. 40.

TABLE GEN. ET ALPHABETIQUE.

Tolmatsis, R. inf 2. p. 98.
Travers, Grillon, R. inf. id 115.
Tresoriers Généraux de l'Ordinaire & de l'Extraordinaire des Guerres, 1. p. 133.
Tréforiers Géner. de l'Artil des Fortif & des Marech. id 134.
Tréforiers Provinciaux de l'Extraordinaire des Guerres, Idem. 134.
Tréforiers Géner. de l'Hôtel Royal des Invalides, id. 134.
Tréforiers de la Prevoté de l'Hotel, id. 134.
Tréforiers Provinciaux de l'Artil. 3. p 18.
Tréfor. Provin. des Fortifications, id. 31.
Treforiers Provin. des Maréch. 3. p. 60
Tréforiers Géner. de la Marine, Idem. 110.
Tréforiers Provinciaux de la Marine, id. 110.
Treforiers Gener. des Galeres, idem. 125
Treforier Provin. à Marſeille, idem 125.
Tribunal Royal, & Sceau de Noſſeigneurs les Maréchaux de France, à Paris, 1. p. 22.
Troupes de France ſur Terre, 2. partie, 1.
Troupes de la Marine, 3. p. 95.
Troupes des Galeres, id. 123.
Tſirhoudy, Suiſſe, R. 2. p. 85.

V

VAllière, (la) R. inf 2. partie, 104.
Vallé, R. raval. id. 158
Verdunois, Gouvern. genereral, 1. partie, 116.
Vermandois, R. inf. 2. p. 79.
Vexin, R inf id 101.
Vibraye, R Drag id. 175.
Villeroy, ſeconde Compagnie des Gardes du Corps, 2. p 4
Vimumille, R caval. id 156
Wittemer, Suiſſe, R id. 87.
Vivarais, R. inf. id 103
Vivres & Fourages aux Troupes de Terre, 3. p. 65
Vogue, R. caval 2. partie, 156

Fin de la Table Générale & Alphabetique.

PREMIERE APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, une Carte intitulée : *Carte générale de la Monarchie & du Militaire de France ancien & moderne*, & j'ai cru qu'on pouvoit permettre de la graver & de la rendre publique. A Verſailles le 7. Mars 1730

Signé, HARDION.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, ce ſixieme *Abregé de la Carte générale du Militaire de France*. A Paris le 10. de Novembre 1739.

Signé, HARDION

PRIVILEGE GENERAL DU ROY.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers, qu'il appartiendra ; SALUT. Notre cher & bien amé le Sieur PIERRE LEMAU DE LA JAISSE, Ancien Officier de feue notre très-chere tante, MADAME, Duchesse d'Orleans, & de l'Ordre de S. Lazare ; Nous ayant fait remontrer qu'il se seroit appliqué depuis plusieurs années à dresser & composer une *Carte Générale de la Monarchie & du Militaire de France, tant ancien que moderne, avec les Explications*, qu'il souhaiteroit faire dessiner, imprimer, graver & donner au Public ; mais comme cet Ouvrage lui a coûté bien du travail, des peines & des dépenses pour la rendre dans la perfection où elle se trouve, & étant très-utile, tant pour la connoissance de nos Troupes, que pour le Commerce, Marchands, & autres, ne s'avisassent de lui contrefaire, ce qui lui feroit un tort considerable. Il Nous auroit pour cet effet très humblement fait supplier de vouloir bien lui accorder nos Lettres de Privilege, par lesquelles il seroit défendu à tous Dessinateurs, Graveurs, Marchands ou Taille douce, & autres, de contrefaire à copier, ou faire copier, en tout ou en partie, & par extrait, tant en grand qu'en petit, feuilles séparées ou autrement, ladite Carte ci dessus spécifiée. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit Sieur Exposant, reconnoître son zèle pour notre service, & lui donner les moyens de nous les continuer ; Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire dessiner, imprimer, ou faire graver ladite Carte Générale de la Monarchie, & du Militaire de France, tant ancien que moderne, avec les Explications, en telle forme, caractere, maniere & grandeur que bon lui semblera, & de le faire vendre, & débiter par tout notre Royaume, Pays, Terres & Seigneuries de notre obéissance, pendant le tems & espace de dix années consécutives, à compter du jour de la date desdites Présentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression, desseins ou gravûres étrangeres dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi à tous Dessinateurs, Graveurs, Imprimeurs, Marchands en Taille-douce, & autres, de dessiner ou faire dessiner, graver ou faire graver, imprimer, ou faire imprimer, & vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ladite Carte Générale de la Monarchie, & du Militaire de France, tant ancien que moderne, avec les Explications, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns Extraits sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre, tant en grand qu'en petit, même en feuilles séparées ou autrement, sans la permission expresse, & par écrit dudit Sieur Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation, tant des planches que des Exemplaires contrefaits, & des ustenciles qui auront servi à ladite contrefaction, que

Nous entendons être saisis, en quelques lieux qu'ils soient trouvez, de six mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Sieur Exposant, & de tous dépens dommages & intérêts ; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que la gravûre & impression de ladite Carte seront faites dans notre Royaume, & non ailleurs ; & qu'avant que de l'exposer en vente, gravée ou imprimée, elle sera remise dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur CHAUVELIN ; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des sceaux de France, le Sieur CHAUVELIN ; le tout à peine de nullité des Présentes : du contenu desquelles VOUS MANDONS & ENJOIGNONS de faire jouir ledit Sieur Exposant ou ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucuns troubles ou empêchemens. VOULONS qu'en mettant au bas de ladite Carte ces mots, *Avec Approbation & Privilege du Roi*, ces Présentes soient tenues pour bien & duement signifiées, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & féaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoûtée comme à l'Original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles tous actes requis & nécessaires sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Hâro, Charte-Normande, & Lettres à ce contraires ; CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris le dix-septiéme jour du mois de Mars, l'an de grace mil sept cent trente, & de notre Regne le quinziéme par le ROY en son Conseil. Signé, SAINSON, avec grille & paraphe, & scellé du grand sceau de cire jaune.

Registré sur le Registre VII. de la Chambre Royale & Syndicale de la Librairie & Imprimerie de Paris, N. 569 fol. 525 conformément au Reglement de 1723. qui fait défense Art. IV. à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs, ou autrement, & à la charge de fournir les Exemplaires prescrits par l'Art. CVIII du même Reglement. A Paris le 24 Avril 1730.

Signé, P. A. LE MERCIER, Syndic.

Avis important aux Dénonciateurs.

Le Pourvû dudit Privilege cede volontairement au Dénonciateur son tiers de ladite Amande de six mille livres, se réservant seulement les Planches, les Exemplaires, & les ustenciles saisis, au moyen de quoi ledit Dénonciateur aura le tiers, ou deux mille livres d'amende y énoncées. Cet Ecrit servira de promesse.

PREMIERE

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

SUITE DU JOURNAL HISTORIQUE.
DU MILITAIRE DE FRANCE.
Concernant les Faſtes de LOUIS XV.
DEPUIS DECEMBRE 1738. JUSQU'EN DECEMBRE 1739.

ADDITION A L'ANNE'E 1738.

Du préſent Abrégé Militaire.

PREMIER DECEMBRE 1738.

ORDONNANCE du Roi, portant Réglement pour le payement des Troupes de Sa Majeſté.

ANNE'E 1739.

JANVIER.

15. Monſieur le Comte du Bourg, Doyen des Maréchaux de France, mourut en ſon Hôtel à Strasbourg.

29. Le Roi a donné le Gouvernement d'Alsace au Maréchal de Coigny ; celui de Sédan, qu'avoit ce Maréchal, au Duc d'Harcourt ; celui de Betfort, au Marquis de Clermont-Tonnerre, Mestre de Camp Général de la Cavalerie ; & celui de Mont Dauphin qu'il avoit, au Marquis de Balincourt, Lieutenant General. Sa Majesté a nommé en même temps le Maréchal de Broglie, Commandant en Alsace.

FEVRIER.

Premier. M. le Comte de Boissieux, Lieutenant Général, Inspecteur d'Infanterie, commandant en chef les Troupes du Roi, à l'Isle de Corse, mourut à la Bastia.

2. Le Roi fit une Promotion de neuf Chevaliers du Saint Esprit ; & Sa Majesté nomma le Maréchal de Puysegur ; le Marquis d'Avarey Lieutenant Général ; le Marquis de Guerchy, Lieutenant Général ; le Marquis de Savines, Lieutenant Général ; le Comte de Cambis, Lieutenant Général, Ambassadeur en Angleterre ; le Marquis de Fénelon, Lieutenant Général, Ambassadeur en Hollande ; le Comte de la Luzerne, Lieutenant Général des Armées Navales ; le Marquis de Mirepoix, Maréchal de Camp, Ambassadeur près de l'Empereur ; & le Marquis d'Oxy, pere de Madame la Ducheſſe de Fleury.

2. Le Marquis de Maillebois, Lieutenant Général, doit partir incessamment pour la Corse, où il va prendre le Commandement en chef des Troupes du Roi : Et avec ce Général ;

Le Marquis du Chastel, le Marquis du Rousset de Giranton, & le Baron de Rattky, Maréchaux de Camp.

Le Marquis de Contades, Colonel du Régiment d'Auvergne ; & le Sieur de Saffelanges, Lieutenant Colonel, Brigadiers.

Le Sieur de Montrosier, Lieutenant Colonel du Régiment de Chaillou, ci-devant Senecterre, Brigadier.

Le Marquis de Villeneuve, Colonel du Régiment de Bassigny, Brigadier.

Le Comte de Montmorency, Colonel du Régiment de son nom ; & le Sieur de Larnage, Lieutenant-Colonel, Brigadiers.

IX. *Régimens d'Infanterie en Corse, en 1738.*

Auvergne. . . .	2 B	Cambresis. . . .	1 B.
D'Ouroy. . . .	1	Nivernois. . . .	1
La Sarre.	1	Bassigny. . . .	1
Flandres. . . .	1	Agenois. . . .	1
Bearn.	1		

VI. *Régimens d'Infanterie, 2. de Hussards, 2. Compagnies de Royal Artillerie, & une Compagnie d'Arquebusiers du Rousillon, dits Miclets.*

En Corse, en 1739.

Royal Rousillon. . 1	B.	Isle de France. . .	1 B.
Chastillou. . . .	1	Aunis.	1
Foreſt.	1	Montmorency. . .	1

XV. *Regimens.* XVI. *Bataillons en 1739.*

2. *Regimens Hussards*, 3. *Escadrons.*

Rattky. . . .	2. Etc.	Esterhazy. . .	1 Esc.

Plus, une Compagnie de 40. Fuſiliers de Royal-Artillerie, & une Compagnie de 30. Canoniers de Royal-Artillerie, avec une Compagnie de 60. Arquebuſiers de Rouſſillon, dits Miclets.

3. *Fevrier.* Reglement du Roi, concernant l'Hôpital Militaire, que Sa Majeſté a fait établir à l'uſage de ſes Troupes, à Saint Amand, dans la Province de Flandre.

3. Ordonnance du Roi, pour faire aſſembler les Bataillons de Milice dans les Quartiers de leurs Provinces.

3. le Maréchal de Coigny prêta ſerment de fidélité entre les mains du Roy, pour le Gouvernement General d'Alſace.

Le Roi a nommé le même jour, le Comte de Vaulgrenant, ſon Ambaſſadeur auprès de la Czarine.

Le Roi a donné au Duc de Chaſtellerault, à préſent Prince de Talmont, Meſtre de Camp, Lieutenant du Régiment Royal-Pologne, le Gouvernement de Sarrelouis, vacant par la mort du Prince de Talmont, ſon pere.

10. Ordonnance du Roi, portant création d'une Compagnie d'Arquebuſiers du Rouſſillon, dits Miclets.

15. Jour de l'Anniverſaire de la vingt-neuviéme année accomplie du Roy, Sa Majeſté reçut à Verſailles les complimens des Princes & Princeſſes du Sang, & des Seigneurs & Dames de la Cour : DIEU conſerve le Roy.

28. Le Roi déclara que le Mariage de Madame avec

l'Infant d'Espagne Dom Philippe, étoit conclu entre Sa Majesté & le Roi d'Espagne.

MARS.

12. Le Roi a donné l'agrément du Régiment d'Infanterie de Medoc, dont le Duc de Cruffol a donné sa démission au Comte de Lannion, Guidon de la Compagnie des Gendarmes d'Orléans; celui du Régiment d'Infanterie, dont le Marquis de Senneterre a donné sa démission, au Marquis de Chaillon, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Nicolaï; & celui du Régiment de Cavalerie, dont le feu Comte de Peyre étoit Mestre de Camp, au Comte de Vintimille, Capitaine dans le Régiment de Cavalerie d'Anjou.

20. Le Marquis de Maillebois arriva à Calvy en Corse.

21. Le Marquis de Larnina, Ambassadeur Extraordinaire du Roi d'Espagne, qui avoit reçu la veille, par un Courier de Madrid, les Colliers de l'Ordre de la Toison d'Or, que Sa Majesté Catholique a envoyé au Roi, & à Monsieur le Dauphin, se rendit à Versailles, & il présenta à Sa Majesté ces deux colliers : Le Roi passa le sien à son col; & Sa Majesté donna à Monsieur le Dauphin celui qui lui étoit destiné.

AVRIL.

8. Le convoi de soixante-quinze Bâtimens, partit d'Antibes en Provence, pour transporter en Corse un renfort de Troupes, y arriva heureusement; les uns sont entrés dans le Port de la Bastia, & les autres ont mouillé à Calvi & à Sanfiorenzo.

15. Le Marquis de Maillebois arriva à la Bastia.

Les 22. & 28. ce Général sortir de la Bastia, avec beaucoup d'Officiers & de Grenadiers, pour examiner les chemins, & reconnoître les dehors, pour prévenir les embuscades des Rebelles, lorsque les Troupes du Roi seront en marche.

29. Le Roi fit, dans la Plaine des Sablons, près Paris, la Revûe du Regiment des Gardes-Françoises, & de celui des Gardes Suisses, lesquels firent l'Exercice, & défilérent en présence de Sa Majesté : Monsieur le Dauphin se trouva à cette Revûe.

MAY.

7. Le Roi a accordé au Duc de Chaſtillon, Gouverneur de Monſieur le Dauphin, la Charge de Lieutenant General de la Haute & Baſſe Bretagne.

8. Le Roi a nommé ſon Ambaſſadeur auprès de la Czarine, le Marquis de la Chetardie; & le Marquis de Valory, ſon Miniſtre auprès du Roi de Pruſſe.

15. Le Roi a accordé l'agrément du Regiment de Flandre, au Marquis de Breval, fils du Maréchal de Montmorency; & celui du Regiment de Brie, au Comte d'Agenois.

17. Le Roi tint un Chapitre dans ſon cabinet à Verſailles, dans lequel le Maréchal de Puyſegur, le Marquis d'Avarey, le Marquis de Guerchy, le Marquis de Saviſnes, le Comte de Cambis, le Marquis de Fénelon, le Comte de la Luzerne, le Marquis de Mirepoix, & le Marquis d'Ozy, qui avoient été propoſés le 2. du mois de Fevrier dernier, pour être Chevaliers, furent admis & reçus par Sa Majeſté; & dans ce Chapitre, le Marquis de Lamina, Ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne, fut nommé Chevalier.

23. *May.* le Sieur de Court, Lieutenant General des Armées Navales, a été nommé Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis.

Le Roi a accordé, depuis quelque tems, au Comte de Marcieu, le Gouvernement de la Ville de Grenoble, par la démiſſion volontaire du Marquis de Marcieu, ſon pere.

28. Ordonnance du Roi, pour la Publication de la Paix.

DE PAR LE ROY.

On fait à ſçavoir à tous, qu'une bonne, ferme, ſtable & ſolide Paix, avec une réconciliation entiere & ſincere, a été faite & accordée entre très-Haut, très-Excellent, & très-Puiſſant Prince Louis, par la grace de DIEU, Roi de France & de Navarre, Notre Souverain Seigneur: Et très-Haut, très-Excellent, & très-Puiſſant Prince, CHARLES, Empereur, & les Seigneurs Electeurs, Princes, & Etats de l'Empire, leurs Vaſſaux, Sujets & Serviteurs, en tous leurs Roiaumes, Pais Terres & Seigneuries de leur obéiſſance: Que ladite Paix eſt générale entre eux, & leurſdits Vaſſaux

& Sujets ; & qu'au moyen d'icelle, il leur eſt permis d'aller, venir, retourner, & ſéjourner en tous les lieux deſdits Royaumes, Etats & Pays ; négocier, & faire commerce de Marchandiſes ; entretenir correſpondances, & avoir communication les uns avec les autres, & ce, en toute liberté, franchiſe & ſureté, tant par Terre que par Mer, & ſur les Rivieres, & autres Eaux, & tout ainſi qu'il a été, ou dû etre fait en temps de bonne, ſincere & aimable Paix, telle que celle qu'il a plû à la Divine Bonté de donner audit Seigneur Roi, & auſdits Seigneurs Empereur, Electeurs, Princes, & Etats de l'Empire, & à leurs Peuples & Sujets ; & pour les y maintenir, il eſt très-expreſſément défendu à toutes perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'entreprendre, attenter ou innover aucune choſe au contraire, ni au préjudice d'icelle, ſur peine d'être punis ſeverement, comme Infracteurs de Paix, & Perturbateurs du repos public. Et afin que perſonne ne puiſſe en prétendre cauſe d'ignorance, la préſente ſera lue, publiée & affichée où beſoin ſera. Fait à Verſailles, le vingt-huit May mil ſept cent trente-neuf. *Signé*, LOUIS. *Et plus bas*. Amelot.

29. Le Roi fit au champ de Mars, près le Château de Marly, la Revûe de quatre Compagnies des Gardes du Corps, & de celle des Grenadiers à cheval. Sa Majeſté paſſa dans les rangs, & les vit défiler. La Reine, Monſieur le Dauphin, & Meſdames, ſe trouvérent à cette Revûe.

JUIN.

Premier. Ordonnance du Roi, pour regler le traitement des Troupes, qui doivent camper près de Compiégne, & les contenir dans la bonne diſcipline.

Premier. La Publication de la Paix entre le Roi, l'Empereur & l'Empire, ſe fit à Paris avec les Céremonies ordinaires, dans les principales Places & Carrefours de cette Ville, à chacun deſquels le Roi des Heraults-d'Armes cria trois fois : Vive le Roy, avec un grand reſpect, accompagné des Héraults, au bruit des Timballes, des Trompettes, & des acclamations réitérées du Peuple. Le lendemain, le *Te Deum* fut chanté dans l'Egliſe Métropolitaine, en actions de graces de la Paix, auquel l'Archevêque de Paris officia pontificalement ; le

Chancelier de France, à la tête du Conſeil, y aſſiſta, ainſi que les Cours Souveraines, l'Univerſité, & le Corps de Ville. Le ſoir, on tira devant l'Hôtel de Ville un très-beau Feu-d'Artifice, & il y eut dans toutes les rues des feux, & d'autres marques de réjouiſſances.

2. Le Roi accompagné de Monſieur le Dauphin, fit, dans la cour du Château de Verſailles, la Revûe des deux Compagnies des Mouſquetaires de la Garde de Sa Majeſté : Le Roi paſſa dans les Rangs ; & après qu'ils eurent fait l'Exercice, Sa Majeſté les vit défilet.

2. Le Marquis de Maillebois, ayant marché avec toutes les Troupes qu'il avoit à la Baſtia, s'eſt avancé juſqu'à la Chapelle de Sainr Nicolas, qui eſt à l'extrémité du Nebio ; le lendemain, à la pointe du jour, il a partagé ſes Troupes en pluſieurs Corps, & il a fait attaquer les Rebelles dans les Poſtes qu'ils occupoient dans les Gorges, & ſur les Hauteurs de Sanjacomo, & de Bigomo. Les Rebelles ont été chaſſés de ces Poſtes, & ils ont été obligés de ſe ſoumettre, & de fournir des Otages, & d'apporter leurs armes. Pendant que le Marquis de Maillebois faiſoit attaquer les Rebelles du côté de Nebio, les Troupes qu'il avoit envoyées dans la Balagna dès le 28. Mai dernier, ſous les ordres du Marquis du Chaſtel, Maréchal de Camp, ſe ſont miſes en marche ; & en s'emparant de Monte Maggiote, de Cattari, du Couvent de Marcaſſo, & de pluſieurs autres Poſtes ; elles ont forcé les Rebelles de cette Province de ſe ſoumettre, & de rendre leurs armes : Ces nouvelles ont été apportées par un Courier dépêché au Roi par le Marquis de Maillebois, qui partir le 6. de ce mois de Sanſiorenzo.

3. Le Duc de Châtillon, Gouverneur de Monſieur le Dauphin, prêta ſerment de fidélité entre les mains de Sa Majeſté, pour la Charge de Lieutenant General de la Haute & Baſſe Bretagne.

5. Le Roi a nommé le Marquis de Cadrieu, Lieutenant Géneral, & le Sieur de Valiere, Lieutenant General, & Lieutenant General de l'Artilletie, Grands-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis.

15. Le Chevalier d'Eſtak, Lieutenant Géneral, & Colonel du Regiment des Gardes-Suiſſes ; le Marquis de Rouſſet de Giranton, Maréchal de Camp ; & le Chevalier d'Allemans, Brigadier, & Lieutenant-Colonel du

Regiment du Roi, Infanterie, ont été nommés par Sa Majesté, Commandeurs de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis.

22. Trois des principaux Chefs des Rebelles, nommés, Louis Ciafferi, Giacinto de Paoli & Brandone de Tavagna, ont accepté l'Amnistie qui avoit été publiée, & furent trouver à Rostino le Marquis de Maillebois, qui s'est rendu peu de jours après à Corte : ce General avoit accordé à sept autres Chefs des Rebelles, la permission de s'embarquer chacun avec six personnes, pour se retirer dans quelqu'autre Pais : Toute la partie de l'Isle de Corse en de-çà des Monts, est actuellement soumise, & le Marquis de Maillebois a déja reçu des Députés de quelque Pieves de l'autre côté.

24. Le Marquis de Maillebois arriva à Corte, où il fut reçu au bruit des acclamations des Habitans de la Ville & de la Campagne, qui commencent déja à jouir des avantages de leur soumission, en allant librement par tout vendre leurs denrées, & acheter ce qu'ils ont besoin. Le jour même de l'arrivée de ce General à Corte, le Sieur Arrighi, un des Chefs les plus accrédités des Rebelles, vint lui demander au nom des Pieves de Vico, de Linnaca, & de quelques-autres d'au-de-là les Monts, la forme dans laquelle il exigeoit leur soumission, & la remise de leurs armes ; il assura à ce General que chaque Village des Pieves, dont il étoit Député, avoit remis ses armes entre les mains des Peres du Commun. On ne doute pas que le reste de l'Isle ne prenne bientôt le parti de l'obéissance. Le Marquis de Maillebois doit demeurer à Corte, jusqu'au 10. ou 12. du mois de Juillet prochain, pour y recevoir les soumissions, & les armes des autres Pieves qui ne lui ont pas encore envoyé de Députés ; & après avoir mis les Troupes en rafraîchissemens, il retournera à la Bastia, pour travailler avec le Marquis Mary, Commissaire General de la République, à mettre tout en regle. Le Baron de Trost est encore en Corse avec quelques-uns de ceux qui l'y ont accompagné, & il se retire à mesure que les François avancent.

JUILLET.

10. Le Marquis de Maillebois attendoit à Corte les Otages de plusieurs Pieves d'au-de-là des Montagnes,

que deux des principaux Chefs des Rebelles, doivent lui amener. Ce General a envoyé dans cette partie de l'Isle un Détachement des Troupes Françoises, sous les ordres d'un Lieutenant-Colonel, avec les Mickets ; les Sieurs Giacinto, Paoli, Louis Ciaffèri, Jean-Jacques Clovaldini, & quelques-autres des principaux Rebelles, au nombre de vingt-sept, se sont embarqués à la Padulella, sur un des Bâtimens de Caprara, & sont allés à Portolongone. Il n'y a plus que deux Chefs des Rebelles, qui n'ont pas encore voulu se soumettre ; ils ne persisteront pas long-tems dans leur révolte. Les Troupes Françoises continuent d'être en très-bon état ; & malgré les chaleurs, il n'y a presque point de malades.

Camp de Compiegne, formé depuis le 14. Juillet 1739. jusques & compris le 21. de ce mois.

Le Roi, ayant voulu donner à Monsieur le Dauphin une idée de la maniere d'attaquer & de défendre une Place, & de plusieurs autres operations de Guerre, Sa Majesté fit élever un Poligone vis-à-vis de la terraille du Château de Compiegne, dans la Plaine qui est entre cette Ville & la Foresť. On fit venir de la Ferre le Batillon du Régiment Royal-Artillerie, composé de 52. Officiers, & de 560. hommes, commandé par M. de la Bory, Brigadier d'Armée, avec l'Ecole d'Artillerie, commandée par M. le Chevalier d'Abouville, Lieutenant Provincial, pour l'attaque du Poligone, sous les ordres de M. de Valiere, Lieutenant General des Armées, & Lieutenant General de l'Artillerie; & on établit de l'autre côté de la Riviere une Batterie de Canons & de Mortiers, pour en faire une Ecole d'Artillerie. Le Roi y alla plusieurs fois, & Sa Majesté fut toujours aussi satisfaite de la diligence avec laquelle les Canoniers servoient les Batteries, que de leur justesse à tirer. Monseigneur le Comte d'Eu, Grand-Maître de l'Artillerie, & Lieutenant General des Armées du Roi, qui commandoit toutes les Troupes qu'on y fit venir, étoit campé avec le Bataillon de Royal-Artillerie, entre le Poligone & la Riviere d'Oize, sur laquelle étoit un Pont de Batteaux qui communiquoit du Camp du Comte d'Eu à la Batterie, & qui servit à faire voir à Monsieur le Dauphin, comment on établit un Pont de Batteaux, & comment on le replie. Le Régiment du Roi, Infanterie, composé de 216. Officiers & de 2040. Soldats, destiné à attaquer & à défendre

le Poligone, se rendit le sept de ce mois au Village de Venette; & le Roi accompagné de Monsieur le Dauphin, le vit arriver, & former son Camp dans la Prairie. Le neuf le Roi fit la revûë de son Regiment; Sa Majesté, après avoir passé à la tête des Bataillons, & dans les rangs, fit faire l'Exercice, après lequel toutes les Compagnies défilerent devant le Roi, qui parut très-content de l'état dans lequel il avoit trouvé son Régiment, & qui eut la bonté d'en marquer sa satisfaction au Duc de Biron. Le même jour, le Roi fit la Revûë des trois Détachemens des Regimens, sçavoir, de Bourbonnois, composé de 600. Hommes, à 200. par Bataillon, non compris les Officiers; de celui de Gondrin, composé de 400. Hommes, à 200. par Bataillon, non compris les Officiers, & de celui de Blaisois, composé de 200. Hommes, non compris les Officiers qui vinrent pour servir à l'attaque du Poligone, & camperent à la gauche du Bataillon du Regiment Royal-Artillerie. Sa Majesté fut aussi très-satisfaite de ces Détachemens. Le douze, le Regiment du Roi s'étant partagé en deux corps, donna à la Reine & à Monsieur le Dauphin le spectacle de l'attaque d'un Camp & d'un Combat. Le lendemain, le Regiment du Roi passa la Riviere d'Oize sur un Pont de Batteaux, dont l'établissement fut favorisé par une fausse attaque, faite au dessus de l'endroit où on vouloit le jetter. Le quatorze, la Tranchée fut ouverte devant le Poligone par deux Boyaux, conduisant à une paralelle qui embrassoit tout le front de l'attaque. Les jours suivans, ces Travaux furent perfectionnés; on établit des Batteries de Canons & de Morriers; on forma une seconde paralelle; on ouvrit des Sapes, on fit porter des Fascines par des Détachemens des Compagnies des Mousquetaires de la Garde; on attaqua les Lunettes, on emporta le chemin couvert; on y établit des logemens, qui furent renversés par l'effet de plusieurs mines; on fit la descente du fossé, & le 21. au soir, on se prépara à donner un assaut, lorsque M. le Chevalier d'Allemans, Brigadier d'Armée, & Lieutenant-Colonel du Régiment du Roi, qui défendoit le Poligone, se voyant serré de près, arbora le Drapeau blanc, & battit la Chamade, puis demanda, & obtint une Capitulation qui lui fut accordée, après laquelle le Roi vit défiler la Garnison, qui sortit avec les Honneurs de

la Guerre, & deux pieces de Canons, & falua leurs Majestés.

Toutes les attaques des Ouvrages du Poligone, & les sorties faites par les Assiégés, furent soutenues par un feu continuel d'Artillerie & de Mousqueterie. Les différens Exercices de Guerre, & cette image d'un Siege, devinrent, pour Monsieur le Dauphin, un amusement très-utile, par l'attention avec laquelle ce Prince vit toutes les attaques, & visita les Travaux; en suivit le progrès, & interrogea ceux qui étoient chargés de cette attaque, sur les détails qui pouvoient contribuer à son instruction: tout fut conduit, enfin, avec beaucoup d'ordre; & l'objet que Sa Majesté avoit eu, en faisant attaquer le Poligone, a été parfaitement rempli par l'empressement, avec lequel les Officiers employés dans cette occasion, ont donné chacun, pour ce qui les regardoit, des preuves de leur capacité, & du desir qu'ils ont de mériter l'approbation de Sa Majesté. Le Roi soupa dans la Tente du Comte d'Eu, chez lequel il y eut tous les jours plusieurs tables servies avec une grande magnificence. Sa Majesté fit le même honneur au Duc de Biron, lequel eut aussi tous les jours plusieurs tables servies avec beaucoup de délicatesse & d'abondance.

15. Le Marquis de Maillebois est toujours à Corte, occupé à recevoir les armes des Habitans des Pieves d'au de-là des Montagnes, qui viennent en foule se remettre à la clémence du Roi très-chrétien. Il continue d'arriver à la Bastia des Otages de diverses Pieves, & la communication commence à se rétablir dans toutes les parties de l'Isle de Corse: On assure que ce General mettra bientôt les Troupes Françoises en Quartier de Rafraîchissement, qu'il en laissera une Brigade à Corte, & que le reste sera distribué depuis cette Place, d'un côté jusqu'à Vemolasca, & de l'autre le long du Golo, jusqu'à Borgo, & à Luciana.

17. Les deux Galeres du Roi partirent de la Bastia pour Ajaccio, où les Brigantins se rendirent quelques jours auparavant; & tous les Bâtimens François devoient s'assembler à Calvi ou à Sanfiorenzo, pour retourner incessamment à Marseille. Le Marquis de Maillebois est incommodé de la goutte à Corte; & dès qu'il sera en état de monter à cheval, il se rendra à Ajaccio, pour passer

enſuite à Campoloro, où il doit établir ſon Quartier général : Ce General eſt toujours occupé à recevoir les armes & les Otages des Habitans, leſquels montrent beaucoup d'empreſſement à ſe ſoumettre, à l'exception de deux ou trois Chefs, qui demandent qu'on leur accorde une Capitulation, & qui s'obſtinent à ne remettre leurs armes, qu'au moment de leur embarquement. Le Vice-Conſul de France a été envoyé par ordre de ce General aux Chefs de quelques Pieves de l'autre côté des Montagnes, pour faire publier l'Aminiſtie; les Habitans en ont marqué par de grandes acclamations de joye, avec laquelle ils reçoivent cette nouvelle preuve de la clémence de Sa Majeſté très-chrétienne; & ils ont fait à ce ſujet une ſalue genetale de leurs armes. Le Vice-Conſul eſt retourné à Corte avec les Otages, & les armes de toutes les Pieves, vers leſquelles il avoit été député. Il ne reſte plus dans cette Partie de l'Iſle, qu'une Pieve, qui eſt un aſſemblage de pluſieurs lieux ou Juriſdiction, qui differe de ſe ſoumettre, juſqu'à ce qu'on ait accordé des Paſſeports au Baron de Troſt, & à quelques-autres Adhérans du Baron de Neuhoff; ainſi l'on peut regarder actuellement la Corſe comme entierement ſoumiſe.

19. M. de Joinville a été nommé Envoyé extraordinaire du Roi de France, auprès de la République de Gênes.

24. Les Sieurs Luc Ornano, Michel Foſſano, Baliſſone, Flacco, & pluſieurs autres des principaux Chefs des Rebelles, ſont venus trouver à Corte le Marquis de Maillebois, qui ſe porte beaucoup mieux, & qui en eſt parti le 26. avec un Détachement de ſix cens Grenadiers, pour ſe rendre à Ajaccio, où il eſt arrivé le 28. Ce General a fait arrêter à Corte pluſieurs perſonnes, qu'on accuſe d'avoir donné retraite au fils du nommé Schizzetto de Soviera, qui a refuſé juſqu'à préſent de ſe ſoumettre. Toute l'Iſle jouit maintenant d'une parfaite tranquillité; & la communication entre toutes les Pieves, eſt entierement établie.

26. Le Marquis de Maillebois, étant parti de Corte avec 14. Compagnies de Grenadiers, 150. Huſſards, les Volontaires, les Miclets, & environ 500. Hommes de Piquet, pour aller à Ajaccio, d'où il ſe rendra vers la Pieve de Talaro, la ſeule de toute l'Iſle qui ne ſoit pas

encore soumise. Le Prevôt de Zicaro s'est mis à la tête des Habitans de cette Province, dans laquelle on dit qu'il y a 1200. Hommes en état de porter les armes, en y comprenant un grand nombre de Criminels & de Vagabons qui s'y sont refugiés. Le bruit court que le Baron de Trost, parent du Baron de Neuhoff, est parmi eux, & que la confiance qu'ils ont dans la situation avantageuse de leur Canton, rempli de Montagnes, dont quelques-unes sont de fort difficile accès, leur fait esperer d'obtenir une Capitulation particuliere; mais on compte de pouvoir facilement les réduire par la famine. Dès qu'ils auront remis leurs armes, ce General se rendra à Campoloro, & il distribuera des Quartiers aux Troupes qui y demeureront jusqu'à ce que les chaleurs, qui sont excessives cette année dans l'Isle de Corse, soient diminuées. Quatre des Habitans de cette Isle ayant été proscrits, il a été défendu, sous peine de la vie, de leur donner azile ni secours. Le Marquis de Maillebois a fait occuper par des Détachemens des Troupes Françoises, les Tours de Giralato, de Garzalo, de Galeria, & de Porto, qui sont dans les environs de Calvi.

29. Le bruit s'est répandu en Corse, que les Habitans de la Pieve de Talaro paroissent peu disposés à suivre l'exemple du reste des Corses, & que les dernieres lettres du Marquis de Maillebois marquent qu'on devoit les attaquer par quatre endroits, s'ils ne rendoient pas leurs armes, & ne donnoient pas des Otages dans le tems qui leur avoit été accordé. Le Marquis d'Ossonville, que ce General avoit envoyé pour attaquer 600. Rebelles qui s'étoient retranchés à six mille de Bastalica, leur a tué beaucoup de monde, & il les a chassé du poste qu'ils occupoient.

AOUST.

4. Un Détachement de 80. Hommes, qui soutenoient des Travailleurs qu'on avoit fait avancer pour réparer un chemin, ayant essuyé une décharge de Mousqueterie d'environ 500. Montagnards qui étoient en embuscade derriere des Rochers; ce Détachement, malgré le grand feu des Rebelles, marcha à eux, pénetra dans les défilés, & obligea les Rebelles de se retirer; il y a eu en cette occasion de la part des François, 5. hommes de blessés & 4.

Digitized by Google

de tués, du nombre desquels est un Officier du Regiment de la Sarre.

6. Le Marquis de l'Hôpital-Vitry, Brigadier des Armées du Roi, & Inspecteur de Cavalerie, a été nommé, par Sa Majesté, son Ambassadeur auprès du Roi des deux Siciles.

8. Par les derniers avis reçus de la Bastia, on y a mis en prison trois Religieux, quatre Séculiers, & quatre femmes, tous de la Pieve de Nebbio, & proches parens des nommés d'Oléta & Mazaccino, Chefs des Bandits, qui n'ayant point voulu accepter d'Amnistie, parcourent les Campagnes où il n'y a point de Troupes Françoises, pillent tout ce qu'ils y trouvent, & tuent les Voyageurs, sans épargner même leurs Compatriotes.

9. Le Roi tint un Chapitre, où le Marquis de Lamina, Ambassadeur du Roi d'Espagne auprès du Roi, qui avoit été proposé dans le Chapitre tenu le 17. Mai dernier, fut admis, & reçu Chevalier des Ordres du Roi.

11. Les Habitans de la Pieve de Talaro persistent dans leur révolte, & eurent la temerité, au nombre de 600. Rebelles, d'attaquer un Détachement de 180. hommes des Troupes Françoises, qui étoit logé dans un Couvent du Bourg de Guizzoni; n'ayant pû en chasser ce Détachement, ils investirent ce Couvent qu'ils tinrent bloqué pendant quatre jours; mais à la fin ils se retirerent dans les Montagnes, sur l'avis de la marche de 320. hommes, que le Sieur de l'Arnage, Brigadier, envoya sous les ordres du Sieur de Fonbrune, Commandant du second Bataillon du Regiment d'Auvergne. Le Marquis de Maillebois se prépare à les réduire par la force, & il a ordonné, pour cet effet, à plusieurs Bataillons d'aller le joindre. Comme la Pieve de Talaro est la seule qui s'obstine à la résistance, les Habitans de cette Province ne peuvent reculer que de quelque tems leur ruine, ou leur soumission.

18. Le Marquis de Maillebois fit ses dispositions nécessaires, pour attaquer la Pieve de Talaro, & ordonna au Sieur de l'Arnage, Brigadier, de s'avancer jusqu'à Bastalica, avec les Regimens de Royal Roussillon & de Bearn, quatre Compagnies de Grenadiers, & soixante Miclets; au Marquis de Valence, Colonel du Regiment de Bearn, de marcher du côté de Panca, à la tête des 500. hommes; & au Marquis d'Avarey, Colo-

nel du Regiment de Nivernois, de s'embarquer avec six cens hommes, pour aller descendre sur la Côte de Valineo. Les mesures étant prises, pour que ces Troupes entrassent le 24. ou le 25. de ce mois d'Aoust, à la même heure, dans le Pays occupé par les Rebelles; & qu'afin de n'avoir à craindre aucune infidelité de la part des Pieves soumises, le Marquis de Maillebois a fait désarmer celles d'Ornano, d'Istra & de la Rocca, ausquelles il avoit permis jusqu'alors de garder leurs armes, pour se garantir des courses des Bandits : ce General a fait pendre à Pastorecchia un Prêtre & un Recolet de Luciana, convaincus d'avoir favorisé les Brigandages du nommé Mazacchino.

23. Reglement du Roi, pour la recherche des Soldes en produits d'Inventaires des Gens de Mer, qui meurent sans tester, pendant leurs voyages sur les Bâtimens Marchands, des effets & hardes des Passagers qui meurent sur lesdits Bâtimens, & des produits des bris & naufrages, revenant aux Invalides de la Marine.

23. Le Marquis de Lamina, que le Roi d'Espagne a nommé son Ambassadeur Extraordinaire auprès du Roi, pour faire la demande de Madame Premiere, pour l'Infant Don Philippe, eut, en cette qualité, sa premiere Audiance publique, du Roi, de la Reine, de Monsieur le Dauphin, de Madame, & de Mesdames de France, à Versailles.

25. A sept heures du soir le Contrat de Mariage de Madame avec l'Infant Don Philippe, fut signé dans le cabinet du Roi, par le Duc d'Orléans, Premier Prince du Sang, au nom & en vertu de la Procuration de Don Philippe, & ensuite les Françailles furent faites.

26. La Céremonie du Mariage fut faite dans la Chapelle du Château de Versailles, en présence de leurs Majestés & de toute la Cour, par le Cardinal de Rohan, Grand Aumônier de France. Le soir, leurs Majestés tinrent appartement dans la grande Gallerie; à neuf heures, on tira un Feu d'Artifice très-magnifique, & qui fut accompagné d'une très-belle illumination.

26. Les quatre Brigantins du Roi, qui étoient à Calvi en Corse, passerent le 21. de ce mois à la vûe du Port de Gênes; & le même jour ils arrivérent à Savonne, d'où ils remirent à la voile le 23. pour retourner à Marseille.

28. Le Roi, ayant résolu d'entretenir à son service un Regiment d'Infanterie, composé de Corses, sous le titre de Royal-Corse, par son Ordonnance du 10. du présent mois d'Aoust; Sa Majesté en a nommé Colonel, le Comte de Vence, qui étoit Lieutenant dans le Régiment des Gardes-Françoises.

SEPTEMBRE.

8. Le Marquis de Maillebois, ayant appris dans le tems qu'il se disposoit à attaquer la Pieve de Talaro, que celle de d'Olmeto s'étoit de nouveau révoltée, il a été obligé de suspendre son expédition contre la premiere de ces deux Pieves, & il a envoyé, pour reduire la seconde, un Détachement qui a fait rentrer aisément les Habitans dans le devoir, la plûpart étant venue bientôt demander à genoux leur pardon; On s'est saisi d'un Religieux Récolet, dont les discours séditieux avoient beaucoup contribué à leur revolte, & l'on instruit actuellement son Procès. Il y a eu 25. à 30. Soldats, tant tués que blessés, dans l'Expedition d'Olmeto; & afin d'ôter aux Pieves voisines les moyens de suivre l'exemple de cette Pieve, le Marquis de Maillebois, qui leur avoit laissé leurs armes, pour qu'elles pussent se défendre contre les courses des Rebelles de Talaro, les a fait tous désarmer. Tout ce qu'il y a de Proscrits & de Scelerats dans l'Isle, se sont retirés dans cette derniere Pieve, où les Rebelles ont fait faire par un Ingénieur qu'ils ont avec eux, plusieurs Retranchemens, sur lesquels ils comptent beaucoup pour leur défense. Comme, suivant les apparences, ils ont peu de vivres & de munitions, on espere de les reduire par la famine. Leurs Partis continuent de commettre divers désordres, & l'on travaille à les resserrer, de maniere qu'ils ne puissent plus sortir du Pays qu'ils occupent. On compte que le Marquis de Maillebois marchera incessamment contre ces Rebelles, avec un Corps de trois mille hommes, tandis qu'un autre Corps aussi considérable que ce premier, les attaquera d'un autre côté. Les Pieves de de-çà les Montagnes paroissent fort tranquilles, & même bien intentionnées.

12. Ordonnance du Roi, pour regler le nombre des Officiers de ses Troupes d'Infanterie Françoise, qui auront congé par semestre.

by Google

12. Autre Ordonnance du Roi, pour regler le nombre des Officiers de ses Troupes de Cavalerie & de Dragons, qui auront congé par semestre.

16. Le Marquis de Maillebois, après avoir fait désarmer les Pieves d'Olmero, d'Istria, & de la Rocca, s'est rendu le 28. du mois dernier à Sainte Marie d'Ornano, où il a établi son Quartier General, & se disposé à attaquer incessamment les Rebelles de la Pieve de Talaro, en cas qu'ils persistent à refuser de se soumettre. On assure que plusieurs d'entre eux ont déja apporté leurs armes, & qu'il ne reste plus à réduire que le Canton de Zizcato, dont les Habitans, flattés de l'espérance qu'on n'entreprendra point de les forcer dans leurs Montagnes, sont plus obstinés que les autres dans leur révolte. On mande de plusieurs endroits, que la plûpart des Déserteurs se sont retirés dans l'Isle de Corse; ainsi il est à présumer, que les Rebelles se voyant seuls, & destitués de secours, prendront enfin le parti de l'obéissance. Le Marquis de Maillebois a fait arrêter à Nebbo plusieurs complices du nommé Mazacchino, qui continue de faire des courses avec une Troupe de Bandits, & qui vole & tue toutes les personnes qu'il rencontre. Tous les Otages des Pieves de de-çà les Montagnes, ont été renvoyés chez eux.

17. Ordonnance du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, concernant les fonctions de la Maréchaussée de France, dans les Etats de Lorraine & Barrois.

23. Les Lettres de la Bastia marquent que le Marquis de Maillebois se préparoit à attaquer le 20. de ce mois, les Rebelles de la Pieve de Ziccato, avec la plus grande partie des Troupes Françoises, & qu'il étoit occupé à achever de désarmer les Habitans des environs de cette Pieve, afin de n'avoir point à craindre qu'ils ne l'inquiettent pendant son expédition. Il est arrivé à la Bastia un Lieutenant-Colonel, & quelques autres Officiers du nombre de ceux qui étoient passés en Corse avec le Baron de Neuhoff; & qu'après avoir obtenu leur pardon, ils s'étoient embarqués pour Livourne: Ils ont rapporté que le Baron de Trost étoit à Ajaccio, où il s'est marié avec une Demoiselle d'une des Familles les plus distinguées de l'Isle. Il y a toujours plusieurs troupes de Bandits qui parcourent le Pais couvert. Celle du nommé

Schizzetto enleva il y a quelque temps, près d'Omessa, quatorze Mulets chargés d'avoine, que des Domestiques conduisoient à Corte. Ces Brigands ont tué un Soldat, & en ont blessé un autre; & ils ont pris un Sergent que leur Chef a offert de rendre, pourvû qu'on mit en liberté sa femme, laquelle est dans les Prisons d'Omessa.

20. Les Troupes Françoises divisées en quatre Corps, étant entrées par quatre différens endroits dans la Pieve de Ziccaro, une partie des Rebelles de cette Pieve s'est déterminée à employer la clémence du Roi de France. Le Marquis de Maillebois, après avoir été joint par le Marquis du Chastel, Maréchal de Camp, & par le sieur de Lamage, Brigadier, qui commandoient chacun un Corps séparé, s'est avancé pour attaquer le reste des Rebelles dans le Poste de Ziccaro, où ils s'étoient retranchés, ils n'ont fait qu'une très-foible résistance, & ont abandonné ce Poste, en se retirant sur le haut d'une Montagne fort escarpée; le Marquis de Maillebois les y a investis, & ne leur a accordé que quatre jours pour se soumettre: comme ils manquent de vivres, & ne peuvent espérer de secours, il y a lieu de croire qu'ils prendront le parti de l'obéissance. Dans l'attaque du Poste de Ziccaro, les François n'ont eu qu'un Soldat de blessé, & il n'y a eu, du côté des Rebelles, que trois hommes de tués, du nombre desquels on prétend qu'est le Baron de Trost, parceque quelques Habitans de la Pieve de Ziccaro ont assuré que des armes qui ont été retrouvées par un Grec dans la Campagne, appartenoient à ce Baron. Les nommés Félix Schizzetto & Mazacchino, deux célebres Bandits, qui ont commis beaucoup de désordres & d'assassinats pendant les troubles, sont venus demander leur pardon, & on le leur a accordé, ainsi qu'à ceux de leur suite, à condition qu'ils sortiront de l'Isle de Corse, dans le temps qui leur a été prescrit.

OCTOBRE.

7. Depuis que le Marquis de Maillebois s'est emparé des Postes de Talaro, & Ziccaro, où l'on croyoit que les Rebelles se défendroient plus long-tems, le bruit court que ce General pense déja à mettre les Troupes en

Quartiers d'Hyver, & qu'il doit renvoyer en France les Huſſards. On a amaſſé à la Baſtia dix mille quintaux de foin, & autant de paille pour la Cavalerie. Felix Schizzetto, après avoir obtenu ſon pardon, s'eſt retiré à Livourne ; ainſi peu à peu on purge l'Iſle de tous ceux qui étoient le plus capables d'y entretenir le trouble, & d'y commettre des déſordres.

12. Le Roi a accordé au Prince de Monaco l'agrément du Regiment de Taillard, vacant par la mort du Duc d'Hoſtun.

Le Roi a accordé au Chevalier de Brancas l'agrément du Regiment de Cavalerie d'Ancenis, vacant par la mort du Duc d'Ancenis.

Le Roi a donné le Gouvernement de Choiſy-le-Roy, près Paris, au Comte de Coigny.

14. Par les dernieres nouvelles qu'on a reçûes de Corſe, il paroît que l'on penſe à mettre les Troupes en Quartiers d'Hyver. Le Marquis de Maillebois a déja décampé de Sainte-Marie d'Ornano, & il eſt retourné à Ajaccio, après avoir pourvû à la défenſe des Poſtes de Talaro & de Ziccaro : quatre Bataillons doivent revenir inceſſamment à la Baſtia ; mais on ne dit pas encore quels ſont les endroits dans leſquels on diſtribuera le reſte des Troupes. Depuis que ce General a quitté le Camp d'Ornano, les Rebelles qui s'étoient retranchés ſur le ſommet de la Montagne del Cuſcione, ſe ſont refugiés dans les Bois voiſins ; ils y ſont expoſés aux injures du tems, & ſans vivres ; & par conſequent il eſt difficile qu'ils puiſſent y faire un long ſéjour, ſur tout lorſque la mauvaiſe Saiſon commencera à ſe faire ſentir : auſſi pluſieurs d'entre eux ſont déja venus implorer la clemence du Roi de France ; tous ceux des Pieves de Satmini & de Scapamena, ont remis leurs armes, & ont demandé la permiſſion de retourner dans leurs habitations ; & il n'y a plus que ceux qui demeuroient à Ziccaro, dont on n'a pû encore vaincre l'obſtination : cependant il vient de ſe répandre un bruit, qu'ils ont changé ſubitement de réſolution, & qu'ils ont pris le parti d'apporter leurs armes.

20. Ordonnance du Roi pour permettre à la Maréchauſſée de Lorraine & Barrois, de pourſuivre, & arrêter ſur les Terres de la domination de Sa Majeſté, las

Accusés de crimes, ou délits commis dans les Etats de Lorraine.

21. Suivant les derniers avis reçûs de l'Isle de Corse, Le reste des Rebelles qui s'étoient refugiés dans les Bois voisins de la Montagne del Cuscione, sont venus enfin demander leur Amnistie au Sieur de Larnage, Brigadier des Armées du Roi, que le Marquis de Maillebois avoit laissé pour achever de les réduire. On assure que le Prevôt de Ziccaro, qui avoit paru si résolu de se défendre jusqu'à la derniere extremité, & qui exhortoit les autres d'en faire de même, s'est remis aussi à la clemence de Sa Majesté très-chrétienne. La Pieve de Rocca est à présent entierement soumise par les soins du Marquis du Chastel, lequel étoit attendu le onze de ce mois à Ajaccio. Ce qui a le plus contribué au découragement des Insulaires, qui persistoient encore dans leur révolte, c'est la prise faite vers Portovecchio par le Chevalier de Bouville, commaodant la Barque la Legere, d'un Pinque de 4. Canons, & de 20. Pierriers, qui étoit venu pour embarquer une partie des Rebelles, & pour porter des vivres & des munitions de Guerre aux autres. Il arriva de France à la Bastia, le 8. de ce mois, un Courier du Cabinet, qui partit aussi-tôt pour aller joindre le Marquis de Maillebois à Ajaccio, d'où ce General devoit se mettre en marche au plûtard le 15. pour revenir à la Bastia. Le Marquis de Maillebois a laissé à Ziccaro, & dans les environs, les Regimens de la Sarre & de Foretz, avec 5. Compagnies de Grenadiers, & les Miclets. On prépare les Quartiers d'Hyver pour le reste des Troupes, dont on doit envoyer 4. Bataillons à la Bastia, & 3. à Calvi. Deux Compagnies de Hussards se sont déja rendus à la Bastia, & elles doivent s'y embarquer pour retourner en France. On croit qu'elles y seront suivies dans peu par le Marquis de Maillebois, & que toutes les opérations Militaires sont actuellement terminées.

23. Un Officier de distinction des Troupes Françoises qui sont en Corse, débarqua dans le Port de Genes, avec un Courier du Marquis de Maillebois, & immédiatement après être conduit à terre; il prit la poste sans avoir vû personne; on n'a pas reçû depuis ce temps, jusqu'au 28. du courant, aucune nouvelle de Corse, le mauvais tems ayant empêché la Felouque de la poste d'arriver à Livourne.

NOVEMBRE.

4. Selon les derniers avis reçus de la Bastia, le Marquis de Maillebois partit d'Ajaccio le 19 du mois dernier, pour visiter les principaux postes occupés par les Troupes Françoises, & pour leur distribuer des Quartiers d'Hyver. Ce General, après avoir donné ses ordres à Corte, devoit se rendre le 24. à Rostino, & de-là à Compoloro, & où il étoit attendu le 28. à la Bastia, où les Regimens de la Sarre, de l'Isle de France, de Forerz & de Bearn, étoient déja arrivés. A present toute l'Isle est entierement désarmée, & l'on y jouit de la même tranquillité, que s'il n'y avoit jamais eu de révolte. Il ne reste plus, de l'autre côté des Montagnes, qu'une Troupe de 25 ou 30 Bandits, parmi lesquels on croit que s'est refugié le Baron de Trost, de la mort duquel la nouvelle ne s'est pas confirmée: on compte qu'il s'embarquera à la premiere occasion qu'il trouvera de sortir de l'Isle, ne pouvant tenir la Campagne avec ce petit nombre de Désesperés. Il arrive journellement des Felouques de Porto Longone à la Bastia, & dans d'autres Ports de Corse, pour y prendre les Insulaires qui veulent entrer au Service des Rois d'Espagne & des deux Siciles. Quelques Compagnies du nouveau Regiment Royal-Corse, que sa Majesté très-chrétienne prend à sa solde, s'embarqueront incessamment à la Bastia; & l'on a équipé deux Bâtimens pour les transporter en France, d'où l'on attend d'autres Vaisseaux pour y renvoyer les Hussards.

11. Le vent du Nord qui a regné toute la semaine derniere sur les côtes de Génes, & qui cause un froid beaucoup plus violent qu'il ne devroit l'être dans cette saison, ayant empêché la Felouque de la Poste d'aborder à Livourne, on n'a reçu depuis quelques jours aucune lettre de l'Isle de Corse. Le Gouvernement de Génes a fait partir ces jours-ci quatorze cent lits pour l'usage des Troupes Françoises qui sont en Corse.

Nota. *Le surplus du journal militaire, arrêté pendant le temps de cette impression, jusqu'à la fin de Decembre 1739 se trouvera rétabli par addition en tête de la suite dudit journal militaire, dans le septieme Abregé prochain du mois de Decembre 1740.*

AVIS PARTICULIER.

Il se trouvera les Ordonnances, Edits, Declarations, Arrêts, Reglemens & Lettres Patentes du Roy, ci-dessus détaillées ainsi que les anciennes, concernant le Militaire & la Marine de France, pour la commodité de Messieurs les Officiers, chez Pierre Prault, Libraire à Paris, Quay de Gêvres, au Paradis.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

MARECHAUX DE FRANCE.

Institués sous PHILIPPE AUGUSTE,

L'An 1185.

PREMIERS MILITAIRES.

GRANDS OFFICIERS DE LA COURONNE,

Suivant leur ancienneté de Lieutenans Généraux des Armées du Roy.

En Décembre 1739.

PROMOTIONS SOUS LOUIS XV. REGNANT.

14. *Juin* 1734.

MOnsieur le Duc DE BIRON, *Premier*, chez qui se tient le Tribunal, à son Hôtel, à Paris.
Monsieur le Marquis DE PUYSEGUR, à son Hôtel, à Paris.
Monsieur le Marquis D'ASFELD, à son Hôtel, à Paris.
Monsieur le Duc DE NOAILLES, à son Hôtel, à Paris.
Monsieur DE MONTMORENCY, à son Hôtel, à Paris.
Monsieur le Marquis DE CORNY, à son Hôtel, à Paris.
Monsieur le Comte DE BROGLIE, à son Hôtel, à Strasbourg.

MARECHAUX DE FRANCE. . . . . 7.

LE TRIBUNAL Royal, & Justice Militaire de Nosseigneurs les Maréchaux de France, à Paris, est assemblé ordinairement un jour de la semaine chez Monseigneur le Doyen, ou premier Maréchal de France, avec les Officiers de la Garde ordinaire sous les Armes, détachée de

la Compagnie à Cheval de la Connétablie & Maréchaussée de France, aux ordres de Nosseigneurs, concernant les affaires du Point-d'Honneur entre les Gentilshommes, les Officiers, ou autres, faisant profession des Armes.

Officiers principaux du Tribunal.

M. de Caumartin, Maître des Requêtes ordinaire, Rapporteur du Point-d'Honneur, *rue Sainte Avoye.*

M. Dauga, Secretaire Général, *rue de Grenelle Saint Germain, vis-à-vis la Fontaine.*

Sceau de Nosseigneurs les Maréchaux de France.

C'est un droit qui appartient de toute Antiquité, & de possession immémoriale au Connétable de France, & à son défaut, au plus ancien & premier Maréchal de France, que tous les Jugemens, Sentences, Commissions & autres Actes judiciaires émanés de leur Juridiction au Siege Royal & Militaire de la Connétablie & Maréchaussée de France, à la Table de Marbre du Palais, à Paris, qui est universelle par tout le Royaume, soient scellés du Sceau particulier & Royal, où dans un champ de France est la représentation du Connétable à cheval, armé, & au bas l'Ecusson de ses Armoiries.

Ce Sceau a l'avantage d'être Royal & authentique, ayant son exécution parée dans toute l'étendue du Royaume, sans qu'il soit besoin d'aucun *Visa*, ni *Pareatis.*

Ce droit singulier & unique, a été confirmé par une Declaration du Roi Charles IX du six Decembre 1568. portant que le Sceau seroit aux Armoiries du Connétable; & où il n'y auroit point de Connétable, qu'il seroit aux Armes du premier Maréchal de France, (ainsi est-il dit) qu'il s'observa après le décès du Connétable Anne de Montmorency en 1567. où le Sceau fut armoirié des Armes de François de Montmorency, son fils, Pair & premier Maréchal de France.

LIEUTENANS GENERAUX.

DES ARMÉES DU ROY,

En Decembre 1739.

Créés sous LOUIS XIII. en 1638.

PROMOTIONS.

Le 3. Janvier 1696.

1 MOnsieur le Duc d'Elbeuf.

23. Decembre 1702.

2 M. le Comte de Gramont Falon.
3 M. le Duc de Charoſt.
4 M. le Marquis de la Rochefaucault Liancourt.

10 Fevrier 1704.

5 M. le Marquis de Biſſy, pere.
6 M. le Marquis d'Avarey.

28. Octobre 1704.

7 M. le M. d'Imecourt.
8 M. de Saint Hilaire.
9 M. le Duc d'Humieres.
10 M. le Prince de Rohan Soubiſe.
11 M le Comte d'Aubeterre.
12 M. le M. de Goesbriand.

1. Mars 1705.

13 Milord Galmoy.

9 May 1705.

14 M. le Prince de Chimay.

18 Juin 1708.

15 M le C. de Carcado.
16 M. le Vicomte de Beaune.
17 M. le Comte d'Evreux.

18 Decembre 1709.

18 M. le C. de Merode.

29 Mars 1710.

19 M. le Comte de Montſaureau.
20 M. le M. de Guerchy.
21 M. le Comte de Muret.
22 M. Colbert, Comte de Croiſſy.
23 M. le M. de Brancas.

2 Juillet 1710.

24 M. le M. de Dreux.

11 Octobre 1712.

25 M. le Prince Charles de Lorraine.

8 May 1718.

26 M. de Mauroy.
27 M. le M. de Sennecterre.
28 M. le Comte de Caracciioli, Napolitain.
29 M. le Comte de Teſſé.
30 M. le Duc de Chaulnes.
31 M. le M. de Nangis.
32 M. le M. de Ravignan.
33 M. le M. d'Hautefort.
34 M. le Prince d'Iſenghien.
35 M. le Vic. de Pezeux.
36 M. le C. de la Mark.
37 M. le M. de Broglio.

38 Monſeigneur le Duc de Bourbon.

1. *Octobre* 1718.

39 M. le C. D'Ourches.
40 M. le M. d'Hautefeuille.
41 M. de Quadt.
42 M. le Comte de Roſen.
43 M. le M. de Savines.
44 M. de Bruſſac.

1 *Fevrier* 1719.

45 M. de Permangle.

31 *Mars* 1720.

46 M. de Puynormand.
47 M. de Leſſarts.
48 M. le Duc de Duras.
49 M. le Prince de Robecq.
50 M. le M. de Cadrieu.
51 M. le M. de Vérac.
52 M. le Chevalier de Montmorency.
53 M. le Marquis de Maulevrier Langeron.
54 M. le M. de Lambert.
55 M. de Leſſey Rooth.
56 M. le D. de Mortemart.
57 M. le Comte de Beuil.
58 M. le Chevalier Damas d'Antigny.

13 *Mars* 1721.

59 M. le Prince Charles de Heſſe Philipſtad.

1. *Novembre* 1723.

60 M. le Prince de Carignan.

22 *Decembre* 1731.

61 M. le Marquis de Livry.
62 M. de Cebret.
63 M. le M. de Leuville.
64 M. le M de Maillebois.
65 M. le C. de Belle-Iſle.

15 *Fevrier* 1732.

66 M. le Marquis de Boufflers Remiancourt.

20 *Fevrier* 1734.

67 M. le M de Mouchy.
68 M. le M. de Montvicil.
69 M. le Comte d'Hautefort Bozen.
70 M. le C. de Sourches.
71 M. de Siougeat.
72 M. le Marquis du Pleſſis Chaſtillon.
73 M. le M. de Sandricourt.
74 M. Delaloge Imecourt.
75 M. le Vicomte du Tronc.
76 M. le M. de Niſas.
77 M. le M. de Treceſſon.
78 M. Kooke.
79 M. le C. de Matignon.
80 M. de Berville.
81 M. le C. de Vernaſſal.
82 M. le C. d'Aubuſſon.
83 M. de Tarneau.
84 M. le M. d'Heudicourt.
85 M. le Marquis de la Billarderie, l'aîné.
86 M. de Rohan, Comte de Chabot.
87 M. le Marquis de Bonas Gondrin.
88 M. de Saint Perrier.
89 M. de Valliere.

1. *Aouſt* 1734.

90 M. le M. de Gaſſion.
91 M. le M. de Biſſy, fils.
92 M. le M. de Givry.
93 M. le M. de Montal.
94 M. le C. de Guitault.
95 M. le Comte de Laval Monmorency.
96 M. le C. d'Aubigné.
97 M. le Marquis de Balincourt.
98 M. le Comte de la Billar-

derie, *Major des Gardes du Corps.*
98 M. le Comte de Cambis de Velleron.
99 le Duc de Bethune.
100 M. le Duc de Chaillon.
101 M. le M. de la Fare.
102 M. le Comte de Saxe.
103 M. le Comte d'Iverny.
104 M. le Duc de Gramont.
105 M. le Duc d'Harcourt.
106 M. le Marquis de Clermont Tonnerre.
107 M. le M. de Roccozel.

18 Octobre 1734.

108 M. le Comte de Saint Sernin.
109 M. le M. de Louvigny.
110 M. le M. de Senecterre.
111 M. le Comte de la Motte Houdancourt.
112 M le Marquis d'Epinay.
113 M. le Marquis de Saillans d'Eflaing.

6. Juillet 1735.

114 Monseigneur le Comte de Clermont.
115 Monseigneur le Prince de Conty.
116 Monseigneur le Prince de Dombes.
117 Monseigneur le Comte d'Eu.

23 Mars 1736.

118 M. Machet.

En 1737.

119 M. le Comte d'Espeties, Polonois.

1. Mars 1738.

120 M. le Marquis de Bullion de Fervaques.
121 M. de la Reue.
122 M. le Duc de Saint Aignan.
123 M. le Chevalier d'Erlach.
124 M. le Comte de Montboissier.
125 M. le M. de Maubourg.
126 M. le C. de Froulay.
127 M. le M. d'Houdetot.
128 M. Scipion, Comte de Bozelly.
129 M. de Terlaye.
130 M. de Genfac.
131 M. le C. de Polastron.
132 M. d'Hérouville.
133 M. le M. de Curton.
134 M. de Lutteaux.
135 M. Philippes.
136 M. le M. de Meuse.
137 M. le C. de Chenssy.
138 N. le Marquis de Creil.
139 M. le Ch. d'Auger.
140 M. le Marquis du Luc.
141 M. de Bulckeley.
142 M. le Marquis de Beaufremont.
143 M. le Marquis de Clermont d'Amboise.
144 M. le M. du Chaila.
145 M. le C. de Gramont.
146 M. le C. de Vaudrey.
147 M. du Caila.
148 M. le M. de Ségui.
149 M. le C. de Baviere.
150 M. le C. de Monteffon.
151 M. le C. de Chastelux.
152 M. le M. de Fénelon.
153 M. le C. de Lautrec.
154 M. de Steinflicht, Polonois.

May 1739.

155 Dom Jouan-Velasques Couaroubias.

Aouſt 1739.

156 M. de Bettens.

LIEUTENANS GENERAUX des Armées du Roy. . . . 156.

MARECHAUX DES CAMPS ET ARME'ES DU ROI.

En Décembre 1739.

Créés ſous Henry IV. en 1598.

PROMOTIONS.

12. *Novembre* 1708.

1 MOnſieur le Marquis de Rannes.

10. *Decembre* 1710.

2 M. de Gabaret.

8. *Mars* 1718.

3 M. Deſpontis.
4 M. de Rouvray.
5 M. le C. de Simiane.
6 M. de Bernold.

1. *Février* 1719.

7 M. de Buſſy.
8 M. de Jouy.
9 M. de Caubous.
10 M. de Villers.
11 M. de la Fare Tornac.
12 M. le Marquis de Creey.

20. *Février* 1734.

13 M. de Bouville.
14 M. de Boiſſogé.
15 M. de Saint Pau.
16 M. le M. de Caſteja.
17 M. de la Gervaſais.
18 M. d'Aremberg.
19 M. le C. de Creuilly.
20 M. le C. de Montrevel.
21 M. le M. de Bethune.
22 M. le C. de Midelbourg.
23 M. de Cayeux, Marquis de Gamache.
24 M. le Marquis de Montmorency Châteaubrun.
25 M. le Comte du Châtelet, l'aîné.
26 M. le M. de Fournez.
27 M. le C. de Mainville.
28. M. de la Javelliere.
29 M. le Chevalier de Saint André Marnais.

1. *Aouſt* 1734.

30 M. le Marquis Dutfort Boiſſiere.
31 M. le Vic. de Lannion.
32 M. le M. de Nogaret.
33 M. de Fortiſſon
34 M. Pajot de Villeperot.
35 M. le M. de Rothelin

36 M. le Baron de Rattky.
37 M. le M. de Manville.
38 M. le C. de Tavanes.
39 M. le M. de Ximenes.
40 M. le M. de Chepy.
41 M. le Ch. de St André.
42 M. de la Devese, cadet.
43 M. le M. de Puttanges.
44 M. le M. d'Oise Brancas.
45 M. de Danois.
46 M. le M. d'Harville.
47 M. de Bombelles.
48 M. de Varennes-Godde.
49 M. le C. de Marcieu.
50 M. Osagnhussy.
51 M. le M. de Chenelette.
52 M. de Malezieu.
53 M. le Chevalier de la Roche-Aimon.
54 M. du Portal.
55 M. de Vernicourt.
56 M. Thomé.
57 M. le C. de Coigny.
12 *Octobre* 1734.
58 M. de Cadeville.
59 M. des Granges.
60 M. de Grandville.
61 M. le C. de Beuzeville.
62 M. le M. d'Estourmel.
63 M. de la Motte, *des Carabiniers.*
64 M. le Pr. de Montauban.
65 M. le Comte de Clermont de Chaste.
66 M. le Duc de Biron.
1. *Mars* 1738.
67 M. de Castellas.
68 M. de Kleinhold.
69 M. de la Bazéque.
70 M. d'Ortaffa.
71 M. de la Blottiere.
72 M. le C. de Calleja.
73 M. d'Estavaye.
74 M. le Marquis de Pons Renepont.
75 M. le Marquis de Mouchy d'Hocquincourt.
76 M. de Raigecourt.
77 M. de Mégrigny. Comte d'Aunay.
78 M. le Marquis de Brun.
79 M. le M. de Reffuges.
80 M. d'Aros d'Argelos.
81 M. le C. de Betranger.
82 M. le M. d'Argouges.
83 M. d'Estaniol.
84 M. de la Tour.
85 M. le M. d'Arbouville.
86 M. le Marquis de Jonsac Aubeterre.
87 M. le Ch. de Belle-Isle.
88 M. le M. de Lanmatie.
89 M. le Duc de Villeroy.
90 M. le M. de Goesbriand.
91 M. le C. de Rivarolles.
92 M. le Ch. de S. Vallier.
93 M. la Cour, Marquis de Basseroy.
94 M. le Ch. de la Ravoye.
95 M. le Marquis de Bretonvilliers.
96 M. le Marq. de Meurcé.
97 M. le M. du Bourdet.
98 M. le C. de Chaumont.
99 M. le C. de Chabannes.
100 M. le Duc de Bouttreville.
101 M. le M. de Janson.
102 M. le M. de Ruffec.
103 M. le M. du Châtel.
104 M. le M. de Chazeron.
105 M. le Duc de Richelieu.
106 M. le C. d'Estelimont.
107 M. le M. de Bezons.

Google

108 M. le M. de Caraman.
109 M. le Marquis du Chaſtelet-Lomont.
110 M. le Ch. de Rieux.
111 M. le Prince de Pons.
112 M. le Marquis de Brezé.
113 M. le Duc de Luxembourg
114 M. le Comte d'Eſtrées.
115 M. le C. de Berchuny.
116 Milord Clare.
117 M. de Sallieres.
118 M. le Comte Diesback.
119 M. le Ch. d'Apchet.
120 M. le Marquis du Rouſſet de Girenton.
121 M. le Ch. de Mollegés.
122 M. le M. de Mirepoix.
123 M. de Renel, Marquis de Clermont d'Amboiſe.
124 M. le Comte de Montmorency.

16 Janvier 1739.

125 M. le C. de Langeron.

15 Mars 1739.

126 M. de Reding.

Octobre 1739.

127 M. le Marquis de l'Hôpital Vitry.

MARECHAUX DES CAMPS & Armées du Roy. 127.

BRIGADIERS DES ARMEES DU ROI.

Par Brevets particuliers de Grade dans les Troupes.

BRIGADIERS D'INFANTERIE.

En Décembre 1739.

Créés ſous Louis XIV. en 1668.

PROMOTIONS.

23. Decembre 1702.

1 MOnſieur de Marqueſſac d'Hautefort.

10. Février 1704.

2 M. de Bel-Iſle.

26. Octobre 1704.

3 M. de Valouze.
4 M. le M. de l'Aigle.

8. Mars 1705.

5 M. le Comte de Scack.

8. May 1708.

6 M. Baudouin

1. Février 1719.

7 M. le Comte de Laſſay.
8 M. le Chevalier de Saint Germain Beaupré.
9 M. le M. de Rouſſille.

10 M. le M. de Chalmazel.
11 M. le Marquis de Montmorency.
12 M. le M. d'Entragues.
13 M. le Marquis d'Artatagnan Montesquiou.
14 M. de Montanegre.
15 M. de Vilennes.
16 M. Dampierre Cugnac.
17 M. de Casteras la Riviere.
18 M. d'Arville.
19 M de la Londe.
20 M. le Chev. de Montforeau.
21 M. de Chevilly.
22 M. de Vassan.
23 M. le Comte du Roure.
24 M. d'Ussé.
25 M. de Menou.
26 M. de Châteauneuf.
27 M. Girardin de Vauvray.
28 M. de Marloup.
29 M. de Masselin.
30 M. de Visé.
31 M. le Marquis de la Chenelaye.
32 M. le C. de Barbançon.
33 M. des Angles.
34 M. de Rambak.
35 M. le Duc de Tallard.
36 M. de la Combe.
37 M. le Tellier.
38 M. le Ch. de Conflans.
39 M. de Lejay Marnesia.
40 M. de Lacger.
41 M. de Rambion.
42 M. de Beauvoir.
43 M. d'Adoncourt.
44 M. le Comte de l'Illiers.
45 M. de Jaunay.

10. *Janvier* 1720.

46 M. de Mianne.

7. *Aoust* 1720.

47 M. le Comte de Sparre.

3. *Avril* 1721.

48 M. le Chevalier de Brancas de Courbons.
49 M. Meyer.
50 M. de Crevecœur.
51 M. de Montluc.
52 M. de Marsac.
53 M. de Launay.
54 M. de Montalembert.
55 M. de Montgrenier.
56 M. des Preaux.
57 M. de la Rochecolombe.
58 M. de Verrot.
59 M. le Marquis de Chasses.
60 M. de Montesquiou.
61 M. le Baron de Trelans.

20. *Février* 1734.

62 M. Brunet de Rancy.
63 M. de Thiers.
64 M. Magon de la Giclais de la Gervaisais.
65 M. le Duc d'Estissac.
66 M. de Princé.
67 M. le Marquis d'Haussy, de Villeforts.
68 M. le M. de Mailly.
69 M. Desarmand.
70 M. le Brun.
71 M. de la Chaubruere.
72 M. Damoiseau.
73 M. le Maire.

8. *May* 1734.

74 M. le Ch. de Karrer.

11. *May* 1734.

75 M. Quenaut de Clermont.

11. *Juin* 1734.

76 M. de Blancheton.

Premier Aouſt 1734.

77 M. de Blacons.
78 M. de Zurlauben.
79 M. de Sebbeville.
80 M. Bouhier.
81 M. Payſac.
82 M. le Comte de Caylus.
83 M. le M. de Maupeou.
84 M. le M. de Fimarcon.
85 M. le M. de Rambure.
86 M. le Ch. de Maulevrier.
87 M. le M. de Croiſſy.
88 M. le C. de la Marck.
89 M. le M. du Bellay.
90 M. le C. d'Hautefort.
91 M. de Monin.
92 M. le C. de Courtomer.
93 M. le C. de Champigny
94 M. le Duc de Boufflers
95 M. le Chevalier de Montmorency-Ligny.
96 M. le M. de Roſnivinen
97 M. de Courten.
98 M. le C. de Rupelmonde.
99 M. le C. de Rouſſillon.
100 M. le Duc d'Antin.
101 M. le Ch. de la Luzerne
102 M. le Duc d'Uzès.
103 M. de Wittmer.
104 M. de Montclos.
105 M. de la Caze.
106 M. de Lolmie.
107 M. de Breande.
108 M. de Saſſelanges.
109 M de la Mivoye de Jouy.
110 M. du Brocard.

18. *Octobre* 1734.

111 M le M. de Monconſeil.
112 M. le Marquis d'Armentieres.
113 M le Duc de la Tremoille.
114 M. le M. de Contades.
115 M le Ch. de Contades.
116 M. le M. de Villemeur.
117 M. le M. de Souvré.
118 M de la Brunie.
119 M de Montroſier.
120 M le Ch. de Tretz.
121 M. de Conigant.

20. *Juin* 1735.

122 M. de Mautléon.
123 M. d'Auquoy de Vaillant.

20. *Juillet* 1736.

124 M. le Ch. d'Allemans.

8. *Aouſt* 1736.

125 M de Baſſat.

Premier Mars 1738.

126 M. de Surbeck.
127 M. le Comte de Clermont-Gallerande.
128 M. de Lacouraucharitre.
129 M. d'Appelgrehn.
130 M Maurice Couten.
131 M. de Laſcaſſagne.
132 M. de la Borie.
133 M. de Lamage.
134 M. de Sucy.
135 M. de Charron.
136 M. Enneberg Polonois.

Aouſt 1739.

137 M. Manuel Sigiſmond.

BRIGADIERS DE CAVALERIE

En Decembre 1739.

Créés sous Louis XIV. en 1667.

PROMOTIONS.

29. Mars 1718.

1 MOnſieur le Marquis de Coetanfao.

1. Février 1739.

2 M. le Marquis de Navailles, cy-devant Marquis de Saint-Geniés.
3 M. le M. d'Eſclainvilliers.
4 M. de Saint-Victor.
5 M. le M. d'Eſquevilly.
6 M. du Planty Boilette.
7 M. le Baron de Lordat.
8 M. le M. d'Ayaujours.
9 M. de Valgrand.
10 M. de Mortemer.
11 M. d'Auvillars.
12 M. le Marquis de Crecy.
13 M. de Cauſſan Maurin.
14 M. le Ch. de Monteſſon
15 M. le Comte de Langey
16 M. le C. de Matignon
17 M. le M. de Flamarens.
18 M. le Pr. de Lambeſcq.
19 M. le C. de la Ferronays.
20 M. le Marq. de Lerans.
21 M. le Duc de Geſvres.
22 M. le C. de Pardaillhan.
23 M. le Marquis de Saint-Germain-Baupré.
24 M. le Duc de la Rochefoucault.
25 M. du Pont du Château.
26 M. le Ch. de Volvire.

3. Avril 1721.

27 M. de Saujeon.

15. Avril 1721.

28 M. de Rocheplate.

6. Octobre 1723.

29 M. le M. de Monpipeau.

13 Février 1734.

30 M. le Duc de Villars.

20. Février 1734.

31 M. le M. de Lénoncourt.
32 M. le C. de Parabere.
33 M. de Fontaines.
34 M. le Duc de Ruffec.
35 M. de Rambuteau.
36 M. du Cup.

1. Août 1734.

37 M. de Valcourt.
38 M. le M. de Saint-Simon.
39 M. le C. de Langeron.
40 M. le M. de Merenville.
41 M. le Marq. de Digoine.
42 M. des Bournais.
43 M. le Marquis d'Anjoni.
44 M. le Marquis de Briſay, de Dénonville.
45 M. le M. de Chiffreville.
46 M. de Valendré.
47 M. du Chambon.
48 M. le M. de Marignane.
49 M. de Montgibault.
50 M. le M. de Saint-Jal.
51 M. le C. de Menoue.

52 M. de Gault.
53 M. le Ch. de Martel.
54 M. de Paulmy, Comte de la Riviere.
55 M. Sucre de Saint Maur.
56 M. du Moutier.
57 M. de Lordat.
58 M. le Marquis de Pontchartrain.
59 M. le M. de Jumilhac.
60 M. le M. de Gouffier.
61 M. le M. d'Ancezune.
62 M. le Duc de Randan.
63 M. le Comte de Sainte-Maure.
64 M. le C. de Treſmes.
65 M. le Marquis de Chabannes-Mariol.
66 M. le Comte du Roure.
67 M. le M. de Saſſenage.
68 M. le M. de Puyzieulx.
69 M. le Comte d'Argenteuil de Beauregard.
70 M. Dugono.
71 M. de Varennes d'Eglétins.

18. Octobre 1734.

72 M. le M. de Mauroi.
73 M. le M. de la Feronayes.
74 M. de Valſemé Marquis de Graville.
75 M. le Duc de Briſſac.
76 M. le M. de Beuvron.
77 M. le Ch. de la Mark.
78 M. de Vichy Chamron.
79 M. le Chevalier de Wignacourt.
80 M. du Chillois.
81 M. le Baron de Montauban.

16. Mars 1736.

82 M. le Marquis de Biſſy.

1. Mars 1738.

83 M. le Comte de la Coſte Meſſelière.
84 M. le Marquis du Châtelet, *Major de la Gendarmerie.*
85 M. de Prémont.
86 M. de Chieze.
87 M. de Tocqueville.
88 M. le Baron de Ribing.
89 M. le Chevalier de Gras Preignie.

4. Novembre 1738.

90 M. le M. de Rubempré.

BRIGADIERS de Cavalerie. . . . . 90.

BRIGADIERS DE DRAGONS.

En Decembre 1739.

Créés ſous Louis XIV. en 1667.

PROMOTIONS.

30. Octobre 1717.

1 MOnſieur de Montbardon.

1. Février 1719.

2 M. le Marquis d'Ozival.
3 M. le Marquis de Prie.

4 M. le M. de Lautrec.
5 M. le Marquis de Saint-Chaumont.
6 M. de la Lande du Deffand.
7 M. de Conches.
8 M. de Barbazan,
9 M. de Lauthier.
10. *May* 1723.
10 M. du Moulin.
20. *Fevrier* 1734.
11 M. le Coigneux, Chevalier de Bellabre.
12 M. de Coetmen.
13 M. le Comte de Cilly.
1. *Août* 1734.
14 M. le Marquis de Chabannes-Pionsac.
15 M. le M. de Visseq.
16 M. de Pont de Larne.
18 *Octobre* 1734.
17 M. le M. de Vassé.
9 *Juin* 1736.
18 M. le Duc de Chevreuse, *Maître de Camp Général.*
1 *Mars* 1738.
19 M. de Romecourt.
20 M. des Plassons.
21 M. de la Lande.

BRIGADIERS de Dragons. . . . . 21.

MARECHAUX GENERAUX DES LOGIS, DES CAMPS ET ARMÉES DU ROI.

En Decembre 1739.

Créés sous Louis XIV. en 1644.

AVEC LES OFFICIERS FOURIERS.

1 MOnsieur Crozat de Tiers, le 1 *Janvier* 1735. & deux Fouriers.
2 M. de Cavelier, en place de M. le Bacle, Marquis de Moulins, & un Fourier.
3 M. de Verdelin, & un Fourier.
4 M. de Cremille, en place de M. de la Planche de Mortiers.
5 M. du Plessis, en place de M. du Montal.

Faisant cinq Officiers principaux, & quatre Fouriers des Camps & Armées du Roi.

CHAPITRE III.

CHEVALIERS, COMMANDEURS, ET OFFICIERS DES ORDRES DU ROI.

En Décembre 1739.

L'Ordre de Saint Michel fut institué par Louis XI. cinquante-cinquiéme Roi de France, à Amboise, le premier Août 1469. Le Roi, Chef Souverain, Grand Maître & Fondateur.

L'Ordre & Milice du Saint-Esprit fut institué par Henry III. soixante-deuxiéme Roi de France & de Pologne, dans l'Eglise des Grands-Augustins à Paris, pour marque d'une éternelle piété, les dernier Decembre 1578. & 1. Janvier 1579. Le Roi, Chef Souverain, Grand Maître & Fondateur. *Honori non Præmio.*

Promotions sous Louis XIV. & sous Louis XV. Régnant.

1 LE ROI. 27 *Octobre* 1722.
1695.

2 Le Roi d'Espagne.
1. *Janvier* 1709.

3 M. le Duc de Bourbon.
1. *Janvier* 1711.

4 M. le M. de Goesbriand.
7 *Juin* 1713.

5 M. le Cardinal de Rohan, Grand Aumonier de France.
27 *Octobre* 1722.

6 M. le Duc d'Orléans.

7 M. le Comte de Charolois.
3 *Juin* 1724.

8 M. le Cardinal de Gesvres.

9 M. l'Archevêque de Paris.

10 M. le Comte de Clermont.

11 M. le Prince Charles.

12 M. le Prince de Pons.

13 M. le Duc de Mortemart.

14 M. le Duc de Saint Aignan.

15 M. le Maréchal Duc de Noailles, Grand d'Espagne.

16 M. le Duc de Charost.

17 M. le Duc de Chaunes.

18 M. le Duc de Tallard.

19 M. le Marquis de Livry.

20 M. le C. de Matignon.

21 M. le M. de Fenvaques.

Suite du 3. Juin 1724.

22 M. le Comte du Luc.
23 M. le Marquis de Prie.
24 M. le Marquis de Nesle.
25 M. le C. d'Auberterre.
26 M. le Vicomte de Baune.
27 M. le Maréchal de Coigny.
28 M. le Marquis de Brancas, Grand d'Espagne.
29 M. le Marquis de Senecterre.
30 M. le Prince d'Isenghien.
31 M. le Comte de la Marck.
32 M. le Marquis de Verac.
33 M. le M. de Maillebois.
34 M. le Vicomte de Tavanes.
35 M. le Marquis de Clermont Tonnerre.
36 M. le Marquis de Clermont Gallerande.

1 Janvier 1725.

37 M. le M. de Matignon.

2 Février 1728.

38 M. le Prince de Dombes.
39 M. le Comte d'En.
40 M. le Duc de Saint Simon.
41 M. le C. de Gramont.

16 May 1728.

42 M. le Duc de la Rochefoucault.
43 M. le Duc de Gramont.
44 M. le Duc de Gesvres.
45 M. le Duc de Bethune.
46 M. le Duc d'Harcourt.
47 M. le Comte de Tessé, Grand d'Espagne.
48 M. le M. de Nangis.

1 Janvier 1729.

49 M. le Duc de Richelieu.

25 Avril 1729.

50 Le Prince des Asturies.
51 LE ROI DES DEUX SICILES.
52 M. le Duc de San Istevan.

2 Février 1731.

53 M. le Maréchal de Montmorency.
54 M. le Maréchal de Broglie.
55 M. le Duc de Chastillon.
56 M. le M. de Beringhen.

13 May 1731.

57 M. le Duc de Duras.
58 M. le Marquis de la Fare.

1 Janvier 1733.

59 M. le Cardinal de Polignac.
60 M. le Prince de Conty.

24 May 1733.

61 M. l'Archevêque d'Alby.
62 M. le Cardinal d'Auvergne.

1. Janvier 1735.

63 M. le C. de Belleisle.

22. Mars 1736.

64 DON PHILIPPE, Infant d'Espagne.

29. May 1736.

65 M. le Duc de Fleury.

2. Février 1737.

66 M. le Duc de Villeroy.
67 M. le Maréchal, Duc de Biron.
68 M. le Duc Ossolensky.

15. Septembre 1737.

69 M. le Prince Vaini.

17. May 1739.

70 M. le Maréchal de Puysegur.

Digitized by Google

71 M. le Marquis d'Avarey.
72 M le Marquis de Guerchy.
73 M. le M. de Savines.
74 M. le Comte de la Luzerne.
75 M. le Comte de Cambis de Velleron.
76 M. le Marquis d'Auxy.

Chevaliers admis, & non encore reçûs.

19. Aouſt 1725.

77 LE ROI DE POLOGNE; Grand Duc de Lithuanie, Duc de Lorraine & de Bar.

17. May 1739.

78 M. le M. de Fénelon.
79 M. le M. de Mirepoix.

9. Aouſt 1739.

80 M. le M. de Lamina.

GRANDS OFFICIERS COMMANDEURS.

M. l'Abbé de Pompone, Chancelier, & Sur-Intendant des Finances de l'Ordre.
M. le Marquis de Breteuil, Chancelier de la Reine, Prevôt, Maître des Céremonies.
M le Comte de Maurepas, Miniſtre & Secretaire d'Etat, Grand Tréſorier.
M. le Comte de Saint Florentin, Secretaire d'Etat, Secretaire General.

AUTRES OFFICIERS DE L'ORDRE.

Le Sieur de Boulongne, Intendant.
Les Sieurs de Clairembault, Généalogiſtes.
Le Sieur de Chindret du Bouchoir, Herault Roi d'Armes.
Le Sieur Chevrard, Huiſſier.
Les Sieurs Chupin & Gueffier, Tréſoriers du Marc d'Or.
Les Sieurs Vernier, & Carrelet, Controlleurs du Marc d'Or.

ORDRE DU ROY,
DE SAINT MICHEL.

Honori non Præda.

EXTRAIT du Reglement que le Roi, Chef Souverain, Grand Maître, & Fondateur des Ordres de Saint Michel & du Saint Esprit, veut être observé à l'avenir pour celui de Saint Michel.

A Versailles, le 25. Avril 1728.

SA MAJESTÉ s'étant fait representer les Statuts & Ordonnances de l'Ordre de Saint Michel, des années 1469. & 1476. confirmés par Louis XIV. en 1665. &c. de l'avis des Chevaliers, & des Commandeurs Officiers de ses Ordres, a Ordonné qu'à l'avenir :

ARTICLE PREMIER.

LES Statuts & Ordonnances du Roi Louis XI. des années 1469. & 1476. & ceux du feu Roi, des 12. Janvier, & 9. Septembre 1665. seront executés selon leur forme & teneur.

I I.

TOUS les Chevaliers de l'Ordre de Saint Michel assisteront en corps, chaque année, en habit convenable, & le grand cordon noir, ondé par dessus l'habit en écharpe, le 8. May, Fête de l'Apparition de Saint Michel, en l'Eglise des Cordeliers de Paris, pour y entendre la Grande Messe, qui sera célébrée solemnellement pour Sa Majesté, Chef & Souverain, & les Chevaliers & Officiers vivans; & en cas d'empêchement, tel autre jour qui sera réglé par le Chevalier, Commandeur des Ordres, Commissaire de Sa Majesté.

I I I.

LESDITS Chevaliers assisteront pareillement en ladite Eglise, le premier lundi de l'Avent de chaque année, au Service & à la Messe, qui seront célebrés pour le repos des ames des Rois, Chefs & Souverains, des Chevaliers & Officiers décedés, &c.

I V.

LESDITS Chevaliers, après la Messe & les Services fixés par le présent Reglement, s'assembleront en Cha-

pitre dans une Salle du Convent desdits Religieux Cordeliers, pour veiller à l'execution des Statuts & Ordonnances, & proposer les moyens nécessaires, à l'effet de maintenir, & accroître l'honneur, & la dignité de l'Ordre, &c.

VII.

Le Commandeur, Grand Trésorier des Ordres du Roi, délivrera sa Procuration au Sieur Philippe-Joseph Perrotin de Barmond, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, pour recevoir pendant sa vie le revenu de la fondation faite par ledit Sieur de Barmond, pour l'exécution annuelle des Prieres fixées par le present Reglement, conformément à ce qui est porté par le Contrat de fondation du 14. Avril 1728. lequel Contrat signé au nom, & par ordre du Roy, par M. l'Abbé de Pomponne, Commandeur, Chancelier, & Sur-Intendant des deniers des Ordres de Sa Majesté; le Roi veut être exécuté selon sa forme & teneur, &c.

Louis XI. cinquante-cinquiéme Roi de France, en 1461. Fondateur de l'ordre du Roi de Saint Michel, en 1469. institua & ordonna tous divins Services & Prieres des Chevaliers de l'Ordre, au lieu & l'Eglise du Mont S. Michel. Henri II. cinquante-neuviéme Roi de France, en 1547. transfera les Prieres & Cérémonies de l'Ordre, à la Sainte Chapelle de Vincennes; & Louis XIV. soixante-cinquiéme Roi de France & de Navarre, en 1643. aux Grands Cordeliers de Paris, par son Reglement du 12. Janvier 1665. qui a été confirmé par une Ordonnance de Louis XV. régnant, du 25 Avril 1728.

Tous les Chevaliers de Saint Michel, promettront d'avoir un veritable amour pour le Roi, & l'un envers l'autre.

CHEVALIERS DE St. MICHEL,

Suivant l'ordre leur réception.

En Decembre 1739.

1 M. 1708. Onfieur François Olivier, Seigneur de Sénozan, Intendant General du Clergé de France.

1709.

2 M. Ambroiſe d'Aubenton, Seigneur de Villebois.

1711.

3 M. François Baillon de Blanpignon, Secretaire du Roi.

1714.

4 M. Pierre-Jacques de Laye, Secretaire du Roi.

5 M. Louis-Pierre dH'ozier de Serigny, Maître des Comptes.

1717.

6 M. Ceſar-Pierre Landais, Seigneur de Soiſel, Secretaire du Roi.

1719.

7 M. Philipe-Joſeph Perrotin, Seigneur de Barmond, Garde des Regiſtres du Conrrôle General des Finances.

8 M. Pierre Filleul, Seigneur de Pon, Secretaire du Roi.

9 M. Alphonſe-François de Moy, Seigneur Dupuis, Conſul de Livourne.

1720.

10 M. Jean-Baptiſte Magnianis, Secretaire du Roi.

11 M. Eſtienne Hallée, Secretaire du Roi.

12 M. Luc-François Duchemin, Seigneur de la Tour, Commandant à Saint Lo.

13 M. Denis Mirouſlet, Secretaire du Roi.

14 M. Georges de Maſſol, Seigneur de Colonges.

15 M. Camille Perichon, Prevôt des Marchands de la Ville de Lyon.

1721.

16 M. René Moreau, Seigneur de Mauperruy.

17 M. Pierre Habert, Sieur de Chevillon.

1722.

18 M. Pierre de Briquet, Ecuyer, Sieur de la Chaume, Commiſſaire des Guerres, l'un des premiers Commis des Bureaux de la Guerre.

19 M. Auguſtin Bonnardy, Secretaire du Roi.

20 M. Jacques Gabriel, Inſpecteur General des Bâtimens du Roi.

1723.

21 M. Adrien Morel, Seigneur de Courcy, Gouverneur de Valognes.

22 M. Jean-Pierre Mouſties, Capitaine, Garde-Côte, & premier Echevin de Marſeille.

23 M. Jean d'Antrechaux, Viguier de Toulon.

24 Jean Verny, Correcteur des Comptes, à Montpellier.

25 M. Arnaud de la Porte de Primoreux, Secretaire du Roi.

26 M. Michel Nicolas Judde, Secretaire du Roi.

27 M. Antoine Deidier, Mé-

decin du Roi, à Montpellier.

1724.

28 M. Jean-Jacques de Gerin, Lieutenant General de l'Amirauté, à Marseille.

1726.

29 M. Louis Gueffier, Seigneur de Bauvais, Receveur General des Finances de Poitiers.

30 M. Joseph Olivier, Sieur du Clos.

1727.

31 M. Jean de Clapiés, Ecuyer, Professeur Royal de Mathématiques, à Montpellier.

32 M. Hyacinthe Rigaud, Ecuyer, Peintre ordinaire du Roi.

May 1728.

33 M. André Perichon, Ecuyer, Secretaire de la Ville de Lyon.

34 M. Jean-Baptiste-Julien Taibout, Greffier en chef de l'Hôtel de Ville de Paris.

35 M. Louis-François Morel, Seigneur Châtelain de Toisy-la-Chapelle.

36 M. Laurent-François Provost Douglas, Chevalier, Seigneur de Boisbilly, Député des Etats de Bretagne.

37 M. Pierre le Saché, ancien Capitoul de Toulouze, Maître des Requêtes de la Reine, premier Commis de M. le Comte de Saint Florentin.

38 M. Jean Mithau, Conseiller au Présidial de Montpellier.

39 M. Antoine de Laugier, Subdélegué de l'Intendance d'Aix.

40 M. Jean-Joseph de Pellas, Seigneur de Maillane, General des Monnoyes de Provence.

Septembre 1729.

41 M. Henry Despalungne Darros, Sieur Dauger.

42 M. Charles Arnoul Nolin, Sieur de la Tournelle, Secretaire à la suite des Ambassadeurs

Octobre 1729.

43 M. Jacques Boucot, Receveur de la Ville de Paris.

44 M. Benoist Maugue, Inspecteur Géneral des Hôpitaux d'Alsace.

Décembre 1729.

45 M. Jacques Perotin, Sieur de Barmond, Contrôleur General de la Marine & des Galeres.

25 *Janvier* 1730.

46 M. Jean de Riouffe, Commissaire des Guerres, Subdelegué de l'Intendance de Provence, à Cannes.

27 *Aoust* 1730.

47 M. Jean Masson de Pliffé, Secretaire Roi.

1731.

48 M. Jacques Bigot de la Motte, Intendant de la Marine à Breft.

7 May 1732.

49 M. Jean Daudé, ſieur de la Valette, Subdéleg. de l'Intendance de Languedoc.

50 M. Jacques Duval, Ecuyer, Seigneur d'Eſpremeſnil, Directeur de la Compagnie des Indes.

11 May 1732.

51 M. Armand-Claude Molet, Ecuyer, Contrôleur Géneral des Bâtimens du Roi.

52 M. René-Gabriel de Moloré, Seigneur de Glatigny, Préſident de l'Election du Mans.

5 Mars 1733.

53 M. Louis Barbaut, Député des Etats de Flandres.

16 Avril 1733.

54 M. François Bailly, Ecuyer, Medecin du Roi.

21 May 1733.

55 M. Simon Gilly, Député de la Province de Languedoc.

11 Octobre 1733.

56 M. Charles-Denis-Joſeph-François-Xavier Belin, Ecuyer, Sieur d'Augicourt, Conſeiller au Parlement de Beſançon.

28 Juin 1736.

57 M. Claude Nerot, Secretaire du Roy, Garde Général des Meubles de la Couronne.

29 Janvier 1737.

58 M. Jean de Julienne, Directeur des Manufactures Royales des Gobelins.

25 May 1738.

59 M. Jean-François de Troy, Secretaire du Roi, Directeur de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, à Rome.

3 Août 1738.

60 M. Charles-Joſeph Gillet de Vaucourt, Chevalier, Seigneur d'Arracourt, Préſident du Bureau des Finances de Metz.

9 Novembre 1738.

61 M. Nicolas Dorbay, Architecte de la premiere Claſſe, & Contrôleur des Bâtimens du Roy.

Nota. Il y a pluſieurs Officiers François & Etrangers auſquels le Roi a permis de porter la Croix de l'Ordre de Saint Michel, attachée à un cordon noir moiré, qui ne ſont point encore reçûs Chevaliers.

CHAPITRE IV.

CHEVALIERS, GRANDS CROIX; COMMANDEURS ET OFFICIERS DU TROISIE'ME ORDRE DU ROI, MILITAIRE DE SAINT LOUIS.

En Decembre 1739.

INSTITUE' par l'Edit de Louis XIV. du mois d'Avril 1693. pour honorer la valeur de ſes Officiers. Et par Edit du Roi Louis XV. du mois d'Avril 1719. portant confirmation de l'inſtitution de l'Ordre ; Création d'Officiers pour adminiſtrer les affaires de l'Ordre ; & augmentation de deux Grands Croix, de cinq Commandeurs, & cinquante-trois Penſions.

LE ROY Chef, Souverain, Grand-Maître, & Fondateur.

Bellicæ Virtutis Præmium.

DOUZE GRANDS CROIX.

	A 6000. livres de Penſion.	*Dates des Promotions.*
1	MONSIEUR de Saint-Hilaire, Lieutenant Général.	9. Octobre 1717.
2	M. de Bruzac, Lieutenant Général.	1. Janvier 1720.
3	M. le Comte de Muret, Lieutenant Général.	18. Avril 1721.
4	M. le Marquis de la Billarderie, Lieutenant Général.	6. Décembre 1722.
5	M. le Marquis de Gondrin de Bonas, Lieutenant Général.	18 Octobre 1735.
6	M. le Marquis de Meſme Ravignan, Lieutenant General.	2. Fevrier 1737.

7	M. le Marquis de Rocozel, Lieutenant General.	2. Février 1737.
8	M. le Comte de Chabannes, Maréchal de Camp, Major des Gardes Françoises.	12. Juillet 1737.
9	M. le Comte de la Billarderie, Lieutenant Général, *Major des Gardes du Corps.*	5. Juin 1738.
10	M. de Valiere, Lieutenant General.	5. Juin 1739.
11	M. le Marquis de Cadrieu, Lieutenant General.	Même jour & an.
12	M. le Marquis de Sainte Maure, Vice-Amiral du Levant.	27. Mars 1728.

TREIZE COMMANDEURS.

	A 4000. livres de Pension.	*Dates des Promotions*
1	M. le Maréchal, Marquis d'Asfeld.	En 1714.
2	M. le Marquis de Monchy, Lieutenant Général.	Même année.
3	M. de la Fare Tornac, Maréchal de Camp.	22. Novembre 1719.
4	M. le Comte d'Ourches, Lieutenant General.	1. Janvier 1720.
5	M. de Villars, ci-devant Capitaine aux Gardes Françoises.	1. Janvier 1720.
6	M. de Vauchoux, ci-devant Mestre de Camp de Cavalerie.	4. Novembre 1725.
7	M. de Routh, Lieutenant Général.	12. Juin 1734.
8	M. le Chevalier de Saint André Marnais, Maréchal de Camp.	1. Juillet 1736.
9	M. de Quadt, Lieutenant Général.	1. Janvier 1737.
10	M. de Terlaye, Lieutenant General.	5. Juin 1738.
11	M. le Chevalier d'Erlack, Lieutenant General.	5. Juin 1739.
12	M.	vacant.

13 M. le Marquis de Rouvroy, ci-devant Lieutenant General des Armées Navales, *retiré le premier Janvier* 1734.	27. Mars 1728.

VINGT-SEPT COMMANDEURS.

A 3000. livres de Penſion.	*Dates des Promotions.*
1 M. le Comte de Rozen, Lieutenant Général.	En 1714.
2 M. de Fortiſſon, Maréchal de Camp.	20. Avril 1719.
3 M. de Jouy, Maréchal de Camp.	3. Juillet 1719.
4 M. de la Deveze, Maréchal de Camp.	30. Décembre 1719.
5 M. de Puynormand, Lieutenant Général.	1. Janvier 1720.
6 M. le Marquis de Maulevrier Langeron, Lieutenant Général.	Même jour 1720.
7 M. de la Javeliere, Maréchal de Camp.	*Idem.* 1720.
8 M. de Laurieres, Lieutenant de Roi, à Cambray.	8. Avril 1721.
9 M. de Berville, Lieutenant Général.	1. Aouſt 1721.
10 M. le Baron de Ratzky, Maréchal de Camp.	12. Juin 1734.
11 M. le Marquis de Chépy, Maréchal de Camp.	1. Aouſt 1734.
12 M. le Marquis de Louvigny, Lieutenant Général.	1. Fevrier 1735.
13 M. le Comte de Vermaſal, Lieutenant Général.	18. Octobre 1735.
14 M. le Marquis de Contades, Brigadier.	1. Janvier 1737.
15 M. le Marquis de Creil, Maréchal de Camp.	Même jour 1737.
16 M. de Vernicourt, Maréchal de Camp.	1. Janvier 1737.

17 M. le Chevalier de Kleinhodt, Maréchal de Camp. } *Idem.* 1737.

18 M. le Chevalier d'Auger, Maréchal de Camp. } *Idem.* 1737.

19 M. de Castellas, Maréchal de Camp. } 16. Fevrier 1737.

20 M. de Varrennes Godde, Maréchal de Camp. } 5. Juin 1738.

21 M. le Comte de Cilly, Brigadier. } Même jour 1738.

22 M. le Marquis du Rousset de Giranton, Maréchal de Camp. } 5. *Juin* 1739.

23 M. le Chevalier Dallemans, Brigadier. } Même jour & an.

24 M. le Comte de la Rochealard, Lieutenant Général des Armées Navales. } 27. Mars 1728.

25 M. de Cheyladet de Monvelsier, Chef d'Escadre de Galeres. } 21. Janvier 1736.

26 M. le Chevalier de la Rochealard, Chef d'Escadre des Armées Navales } 1. Octobre 1736.

27 M. de Court de la Bruyere, Lieutenant Général des Armées Navales. } 18. *May* 1739.

PREMIERS OFFICIERS DE L'ORDRE.

TROIS GRANDS CROIX.

M. le Comte d'Argenson, Conseiller d'Etat, Chancelier Garde des Sceaux de l'Ordre, le 31. Mai 1721.

M. Bernard, Maître des Requêtes, Prevôt, Maître des Céremonies, en 1728.

M. Rossignol, Intendant d'Auvergne, Secrétaire Greffier, le 7. Décembre 1733.

AUTRES OFFICIERS DE L'ORDRE.

M. Ferchaut de Reaumur, Conseiller, Intendant de l'Ordre, le premier Mars 1737.

TROIS CONSEILLERS TRESORIERS GENERAUX.

M. Durey de Sanroy, ancien, en Avril 1719.
M. Michel de la Jonchere, alternatif, *idem* 1719.
M. Mouſle de la Thuillerie, triennal, 29. Janvier 1734.

TROIS ECUYERS CONTROLLEURS DES TRESORIERS.

M. Frenier, ancien, en Avril 1719.
M. Surgis, alternatif, 23. Septembre 1733.
M. Kerdrain, triennal, 5. Juillet 1721.

UN AUMONIER DE L'ORDRE, *vacant.*

UN RECEVEUR, *Agent des Affaires de l'Ordre.*

M. Foaſſier de Ruzé, titre d'Ecuyer, en Aouſt 1726.

UN GARDE DES ARCHIVES DE L'ORDRE.

M. le Vaſſeur, à Verſailles, titre d'Ecuyer, en Avril 1719.

DEUX HERAUTS D'ARMES DE L'ORDRE.

M. Marais, titre d'Ecuyer, en Avril 1719.
M. Revellois de Vieux-Pré, même titre, premier Avril 1737.
Un Scelleur, & un Averti ſſeur de l'Ordre par commiſſion.

LE NOMBRE de Meſſieurs les Chevaliers de l'Ordre Militaire de Saint Louis, eſt de plus de quatre mille, tous Officiers des Troupes de France, ſur Terre & ſur Mer, dont pluſieurs ont des Penſions depuis 2000 livres, juſqu'à 800 livres, & au-deſſous, ſur l'excédent du revenu attaché à l'Hôtel Royal des Invalides.

GRANDS CROIX, COMMANDEURS

Et Officiers Honoraires de l'Ordre Militaire de Saint Louis.

En Decembre 1739.

DEUX GRANDS CROIX HONORAIRES.

M. Onsieur de Covaroubias, Lieutenant General, le premier Aoust 1734.

M. de Marcillac, Lieutenant Général des Armées du Roi d'Espagne, le 3. Décembre 1737.

CINQ COMMANDEURS HONORAIRES.

M. le Marquis de Sorel, cy-devant Gouverneur de Saint Dominique, le 27 Mars 1728.

M. le Marquis de Bauharnois, Gouverneur & Lieutenant Général de la Nouvelle-France, le 22. Mars 1732.

M. le Comte de Miſon, ci-devant Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, 23. Octobre 1733.

M. le Comte d'Iverny, Lieutenant Général, le 12. Mars 1736.

M. de Sallabery de Benneville, Lieutenant Général des Armées Navales en 1737.

CINQ OFFICIERS HONORAIRES.

M. le Marquis d'Argenſon, Conſeiller d'Etat, ci devant Grand Croix, Chancelier & Garde des Sceaux de l'Ordre, le 15. Mai 1721. & pour conſerver les honneurs, le 31. du même mois.

M. de Bernage de Saint Maurice, Conſeiller d'Etat, ci-devant Secretaire & Greffier de l'Ordre, en 1724. juſqu'au 7. Décembre 1733. qu'il conſerve les honneurs.

M. de Lorme, ci-devant Intendant de l'Ordre, en Avril 1719. juſqu'au 18. Septembre 1732. qu'il conſerve les honneurs.

M. Gaudion, Garde du Treſor Royal, ci-devant Tréſorier Général de l'Ordre, en Avril 1719. & pour conſerver

EDIT DU ROY,

En faveur des Grands-Croix, Commandeurs & Chevaliers de Saint Louis, concernant leurs Droits honorifiques.

Donné à Versailles au mois de Mars 1694.

Registré en Parlement le 13. desdits mois & an.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A tous présens & à venir, SALUT. Par notre Edit du mois d'Avril 1693. Nous avons créé & institué un Ordre Militaire sous le titre de Saint Louis, dont Nous nous sommes déclaré Chef & Souverain, Grand Maître & Fondateur ; & Nous avons par l'Article troisiéme de cet Edit, réglé de quelle maniere les Grands Croix, Commandeurs & simples Chevaliers porteroient la Croix dudit Ordre. Mais depuis, ayant considéré que ces marques de distinction que Nous accordons aux Officiers de nos Troupes, tant de Terre que de Mer, leur deviendroient encore plus glorieuses & plus sensibles, s'ils pouvoient en transmettre des témoignages à la Postérité ; Nous avons à cet effet estimé devoir illustrer leurs Armoiries par des ornemens convenables aux Rangs différens dudit Ordre ; & qui, étant peints ou gravés dans leurs Châteaux, Maisons, ou autres endroits qu'ils aviseront bon être, conserveroient la mémoire de leurs belles actions, & pourroient d'autant plus exciter non-seulement dans leurs descendans, mais encore dans tous les autres Officiers, le desir de mériter par leur valeur de pareilles récompenses. A CES CAUSES, de notre grace spéciale, pleine puissance & autorité Royale, Nous avons permis & octroyé, permettons & octroyons par ces Présentes signées de notre main, à tous ceux qui seront admis audit Ordre, de faire peindre ou graver dans leurs Armoiries, avec leurs Timbres & Couronnes qu'ils ont droit de porter, les ornemens ci-après exprimés ; Sçavoir, les Grands Croix, l'Ecusson accollé sur une croix d'or, à huit pointes boutonnées par les bouts, & un ru-

ban large, couleur de feu, au tour dudit Ecuſſon, avec ces mots, (*Bellicæ virtutis Præmium.*) écrit ſur ledit ruban, auquel ſera attaché la Croix dudit Ordre; les Commandeurs de même, à la réſerve de la Croix ſous l'Ecuſſon: Et quant aux ſimples Chevaliers, Nous leur permettons de faire peindre ou graver au bas de leur Ecuſſon, une Croix dudit Ordre, attachée d'un petit ruban noué, auſſi couleur de feu; deſquels ornemens ci-deſſus ſpécifiés, les models ſont ci-joints ſous le Contre-ſcel de notre Chancellerie. SI DONNONS EN MANDEMENT à nos amez & feaux Conſeillers, les Gens tenans notre Cour de Parlement à Paris, ou tous autres nos Officiers qu'il appartiendra, que leſdits Grands-Croix, Commandeurs & Chevaliers dudit Ordre de Saint Louis, ils ſouffrent & laiſſent jouir & uſer du contenu en ces Préſentes, pleinement, paiſiblement & perpetuellement, ſans permettre qu'il y ſoit contrevenu, mis ou donné aucun trouble & empêchement: CAR tel eſt notre plaiſir; & afin que ce ſoit choſe ferme & ſtable à toujours, Nous avons fait mettre notre Scel à ces Préſentes. DONNE' à Verſailles au mois de Mars, l'an de grace mille ſix cens quatre-vingt-quatorze, & de notre Regne le cinquante-uniéme. *Signé*, LOUIS. *Et ſur le Reply*, Par le Roi, PHELYPEAUX. Et ſcellé du Grand Sceau de cire verte ſur lacs de ſoye rouge & verte. Et à côté, *Viſa*, BOUCHERAT.

Regiſtré, ou le Procureur General du Roi, pour être exécuté ſelon ſa forme & teneur, ſuivant l'Arreſt de ce jour. A Paris, en Parlement, le vingt Mars mil ſix cens quatre-vingt-quatorze. Signé, DONGOIS.

---

* CI-A COSTE' *ſont les empreintes des Ecuſſons Honoraires des Armoires des Grands Croix, Commandeurs & Chevaliers de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, ainſi que la face & le revers de la Croix & Inſcriptions latines: avec les grands cordons & rubans rouges moirés, repreſentés tels que les Officiers des Troupes du Roi de Terre & de Mer les portent, ſuivant leurs Dignités.*

ATTRIBUTS HONORAIRES DE L'ORDRE ROYAL & Militaire de Saint Louis, créé & inſtitué par Edit de Louis XIV. Chef & Souverain Grand Maître, au mois d'Avril 1693. pour illuſtrer la valeur des Officiers de ſes Troupes, tant de terre que de mer ; à perpetuité, reglés, permis & octroyés par autre Edit du même Roi ; au mois de Mars 1694.

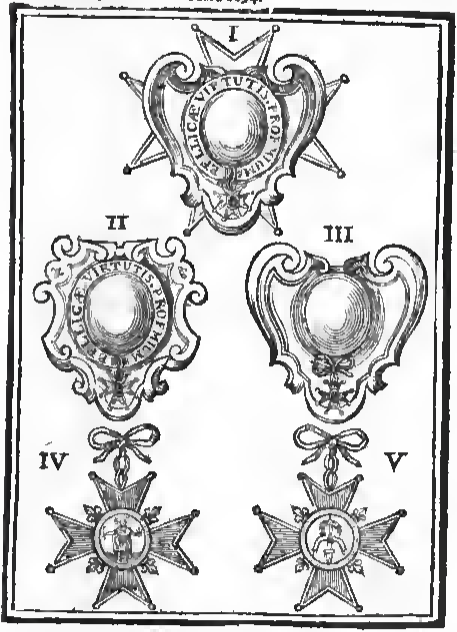

I. Ecuſſon des Armoiries des Grands Croix.
II. Ecuſſon des Armoiries des Commandeurs.
III. Ecuſſon des Armoiries des Chevaliers.
IV. Face de la Croix Militaire de Saint Louis, où eſt écrit, *Ludovicus Magnus inſtituit* 1693.
V. Revers de la Croix Militaire de Saint Louis, où eſt écrit, *Bellicæ virtutis præmium.*

EDIT DE LOUIS XV. REGNANT;

CONCERNANT LA CONFIRMATION

de l'Institution de l'Ordre Militaire de S. Louis.

La Création d'Officiers pour administrer les Biens dudit Ordre.

Et l'Augmentation de deux Grands Croix, cinq Commandeurs, & cinquante-trois Pensions.

Donné à Paris au mois d'Avril 1719.

Et Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, tenu à Paris le premier Juillet 1719. en conséquence.

EXTRAIT DU PRESENT EDIT.

ARTICLE PREMIER.

NOUS avons approuvé & confirmé; approuvons & confirmons la Création, Institution & Erection de l'Ordre Militaire, sous le nom de Saint LOUIS, dans la forme & suivant les Statuts, Ordonnances & Reglemens portés par les Edits du Roi notre Bisayeul, Fondateur dudit Ordre, des mois d'Avril 1693. & Mars 1694. dont nous avons jugé devoir renouveller par notre present Edit les principales dispositions, &c.

II.

OUTRE les trois cens mille livres de rentes, dont l'Ordre de Saint Louis a été doté par le feu Roi; laquelle dotation Nous avons confirmée & confirmons par le present Edit, Nous lui avons donné & octroyé par supplément de dot & de fondation, cent cinquante mille livres de rentes, pour faire ensemble quatre cens cinquante mille livres par chacun an, en Biens & Revenus purement temporels.

III.

Au moyen du supléments de Dot, & augmentation de fonds, ci-dessus accordées à l'Ordre de Saint Louis, le nombre des Grands Croix, fixé à huit par l'Edit du mois d'Avril 1693. sera augmenté de deux, pour jouir de six mille livres chacun, celui des Commandeurs à quatre mille livres, sera pareillement augmenté jusques à dix au lieu de huit, & celui des Commandeurs à trois mille livres, sera de dix-neuf, au lieu de seize, fixés par ledit Edit: Et à l'égard des Pensions de Chevaliers à deux mille livres, il y en aura trente au lieu de vingt-quatre; celles de quinze cens livres dont le nombre étoit fixé à vingt quatre, sera augmenté jusques à trente-deux; les Pensions de mille livres, dont le nombre étoit de quarante-huit, sera presentement de soixante-cinq; & le nombre des Pensions de huit cens livres, fixées pour trente-deux Chevaliers, sera augmenté jusqu'à cinquante-quatre: Toutes lesquelles Pensions, tant anciennes que nouvelles, seront payées & distribuées de six mois en six mois, suivant les deux états qui seront par Nous arrêtés au commencement de chaque année, l'un pour les Officiers de nos Troupes de Terre, qui sera signé par le Secretaire d'Etat, ayant le Département de la Guerre, & l'autre pour les Officiers de la Marine & des Galeres, qui sera dressé au Conseil de la Marine, & signé par le Secretaire d'Etat ayant le Département de la Marine & des Galeres.

VI.

Et pour donner un nouveau lustre à l'Ordre, comme aussi pour administrer, conserver & maintenir les droits & biens qui lui appartiennent, & ceux dont Nous le gratifierons dans la suite: Nous avons, de la même puissance & autorité, créé & érigé, créons & érigeons en titre d'Offices formés & héréditaires, un grand Croix Chancelier & Garde des Sceaux dudit Ordre, à 4000 livres de Gages réels & effectifs; un Grand Croix Grand Prevôt & Maitre des Cérémonies, à 4000 livres de même; un Grand Croix Secretaire & Greffier, à 4000 livres de même; un notre Conseiller en nos Conseils, Intendant de l'Ordre aussi à 4000 livres, & de plus par le present Edit, Article VIII. 2300 livres, annuellement pour ses

frais de Bureau : Trois nos Conseillers en nos Conseils, Tréſoriers Généraux, qui exerceront par année, chacun 4000 livres, & de plus au Tréſorier en exercice 3000 liv. pour ſes frais de Bureau : trois Contrôleurs deſdits Tréſoriers, chacun 1600 livres ; & de plus au Contrôleur en exercice 600 livres pour ſon Commis ; un Aumônier à 1600 livres, & de plus 200 livres pour l'entretien des Ornemens ; un Receveur particulier & Agent des affaires de l'Ordre, à 1600 livres, & de plus 1000 livres ; un Garde des Archives, à 1600 livres, & de plus 900 liv. tant pour la cire des proviſions qu'autres frais ; & deux Hérauts d'Armes à chacun 800 liv. & de plus 200 livres chacun ; Toutes leſquelles ſommes ſeront payées annuellement auſdits Officiers, avec les Gages à eux attribués, par ledit Tréſorier en exercice, de ſix mois en ſix mois ſur leurs ſimples Quittances contrôlées, & tous les Gages ci-deſſus accordés ne ſeront point ſujets au Dixiéme, attendu que Nous en avons fixé la finance au Denier vingt-cinq.

XXV. XXVI. & XXVIII.

CHAQUE année le jour & Fête de Saint LOUIS, les Grands Croix, Commandeurs, Chevaliers & Officiers dudit Ordre, ſans cauſe légitime, ſe rendront auprès de la Perſonne du Roi, à la Meſſe qui ſera célébrée dans la Chapelle du Palais où ſera Sa Majeſté, ou dans l'Egliſe de Saint Louis de l'Hôtel Royal des Invalides, & l'après-midi à l'Aſſemblée générale dudit Ordre, dans un des Appartemens du Palais, ou dans la Salle du Conſeil de l'Hôtel des Invalides ; & outre les Aſſemblées générales, il ſera tenu tous les mois une autre Aſſemblée particuliere dans la même Salle du Conſeil de l'Hôtel Royal des Invalides, où il ſera traité de toutes les affaires concernant les biens & revenus de l'Ordre, par ceux qui ſeront pourvûs des Offices créés par le preſent Edit, &c.

CHAPITRE V.

INSTITUTIONS ET FONDATIONS DES COMMANDERIES DES ORDRES ROYAUX

Militaires et Hospitaliers de Nôtre-Dame du Mont-Carmel, et de S. Lazare de Jerusalem.

DIEU *& mon* Roy.

L'Ordre de Saint Lazare de Jerusalem est le premier & le plus ancien de la Chrétienté, il fut originairement établi à Jerusalem par de Nobles Chrétiens, pour y exercer leurs charités, bien auparavant l'an 1060. que commencerent les premieres Croizades des Princes Chrétiens contre les Infideles, sous Philippe I. trente-neuviéme Roi de France.

Alors une partie de ces Nobles Seigneurs prirent les Armes & le titre de Chevaliers, pour seconder les Princes qui conquirent la Terre-Sainte, sans abandonner l'Hospitalité. Louis VII. quarante-uniéme Roi de France, qui fut à cette fameuse conquête en 1147. touché de leur zéle & de leur piété, amena en France les premiers Chevaliers de Saint Lazare en 1154. où il leur fit de grands biens; & S. Louis IX. quarante-quatriéme Roi, ramena en Franae en 1251. ce qui restoit des Chevaliers de Saint Lazare de Jerusalem, & les mit en possession de plusieurs Commanderies & Hôpitaux, en leur accordant de grands Privileges.

L'Ordre de Saint Lazare fut confirmé par nombre de Bulles du Saint Siége, & entre autres par celle du Pape Pie IV. & du Bienheureux Pie V.

Depuis, cet Ordre a été uni par Henry IV. dit le Grand, soixante-troisiéme Roi de France & de Navarre, le dernier Octobre 1608. à celui de Nôtre-Dame du Mont-

Carmel, qu'il venoit d'instituer en l'honneur de la Sainte Vierge, Protectrice de son Royaume, approuvé & statué par la Bulle du Pape Paul V. du 4 Mars 1607.

L'institution de cet Ordre a été aussi confirmée par Louis XIV. en 1664. & pour l'union de ses deux Ordres par la Bulle de son Eminence le Cardinal de Vendôme, Légat à Latere en France, du Pape Clement IX. au mois de Juin 1668.

Cette Bulle est enregistrée au Parlement de Paris, où elle y a été depuis déposée; elle est aussi enregistrée au Greffe du Grand Conseil du Roy, par Arrest du 18 May 1669. & au Parlement de Bretagne, le 27 Février 1671.

LE ROY SOUVERAIN CHEF, FONDATEUR & Protecteur.

En Decembre 1739.

Monseigneur le Duc d'Orleans, premier Prince du Sang, & premier Pair de France, Grand-Maître Général, tant au spirituel qu'au temporel, des Ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de Nôtre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jerusalem, Bethléem & Nazareth, tant deçà que delà les Mers, nommé par Sa Majesté, le douze Septembre 1720.

Cet Ordre est présentement composé d'environ six cens soixante Chevaliers Laïques, Prieurs & Freres servans d'armes, lesquels Freres jouïssent des Commanderies, & des mêmes priviléges & prérogatives que les Chevaliers, ainsi que des pensions sur tous les Bénéfices, quoique mariés: Les premiers portent la Croix émaillée & fleur-de-Lisée d'or, aux émaux pourpre & verd, attachée à un grand Cordon de soye moiré pourpre, & les seconds portent la Croix émaillée & Fleur-de-Lisée d'or, aux mêmes émaux en forme de Médaille, attachée à une chaîne d'or, à la boutonniere; avec la Devise de l'Ordre au haut de l'Ecusson de leurs Armes, Dieu et mon Roy.

Grands Officiers Commandeurs.

M. Bosc, Chancelier & Garde des Sceaux de l'Ordre.
M. Bontems, Prevôt & Maître des Cérémonies.
M. Breger, Trésorier Général.
M. de Lorme, Greffier & Secretaire Général.

Autres Officiers de l'Ordre.

Un Agent des affaires, un Généalogiſte, un Garde des Archives, un Heraut Roi d'armes, & deux Huiſſiers porte-Maſſes dans les Cérémonies & Aſſemblées pour le Service Divin, qui ſe font en Habits de Cérémonies de l'Ordre, les 16 Juillet & 23 Février, Fêtes de Notre-Dame, & de S. Lazare, & les lendemains Services pour les Freres Trépaſſez, ainſi que le 14 May de chaque année, pour le Service d'Henry IV. Fondateur, au Couvent & en l'Egliſe des RR. Peres Carmes, Religieux dits Billettes, au quartier du Marais à Paris, ſous les Ordres de Monſeigneur le Grand-Maître.

Noms des anciennes Commanderies de l'Ordre.

Premiere Commanderie Magiſtrale de Boigny, Chef-lieu, général de l'Ordre, près Orleans, dont jouit Monſeigneur le Grand-Maître, qui y nomme un Adminiſtrateur.

S. Antoine de Grattemont, Diocèſe de Rouen.

Villaray, dans le Parc de Verſailles.

Sainte Catherine du petit Montreuaux, près Angers.

Saint Lazare de Bethizy, au Diocèſe de Soiſſons.

Curſon, au Diocèſe de Luçon en Poitou.

Saint Quentin, au Diocèſe de Noyon.

Saint Thomas de Fontenay-le Comte, en Poitou.

Montliou, au Diocèſe de Séez.

Angrefeuille, Province de Breſſe.

Saint Leger de Marigny, près Saint Lo, en Normandie.

S. François de Barlieul, Pays de Caux, près Vattelot.

Faucaucourt, Diocèſe de Noyon.

La Motte des Courtils, au Diocèſe de Sens.

Nemours, au Diocèſe de Sens.

Saint Louis de Juvizy, près Paris.

S. Georges, de Perigueux.

La Porte du Pin, près Agen en Guyenne.

Baxocher, au Diocèſe de Soiſſons.

Cheravey, en Conflans.

S. Antoine de Reſſons, Diocèſe de Clermont.

S. Lazare de Paſtural, Diocèſe de Rhodez.

Souville, en Gâtinois, Diocèſe de Sens.

S. Laurent de Pignerol, Diocèſe de Turin.

Digitized by Google

S. *Jean*, hors les murs de Genéve.
Doudevil e, au Diocèſe de Rouen.
S. *Lazare de Montfort*, Diocèſe de S. Malo.
La Bajaſſe, Diocèſe de Saint Flour.
S. *Lazare de Cravant*, Diocèſe d'Evreux.
Bois-Commun, Diocèſe d'Orleans.
Beſſaus, Diocèſe d'Aire.
S. *Laurent de Molere*, Principauté de Dombes.
S. *Lazare*, d'Orleans.
S. *Lazare*, d'Etampes.
Montre Don d'Aſſac, Diocèſe d'Alby.
Beaugency, près Paris.
Mondom.

Nouvelles Commanderies fondées par les Chevalier & Officiers de l'Ordre, par ordre d'ancienneté.

Maraſſy.
Notre Dame du Mont Carmel.
La Martiniere.
Notre-Dame de Grouallies.
Sainte Eulalie de Barcelonne.
S. Henri de Buynot.
S. Meſme.
S. Charles de Bory.
S. Pierre de Pitoy de Quincize.
S. Nicolas d'Olivier.
S. Jean de Belleuſe.
Camus d'Artofontaine.
S. Michel de Bruxelles.
S. Antoine de Caſtille.
S. Jacques de Vandeneſſe.
S. Joachim des Cartes.
S. Jacques du Lys.
S. François de Langlé.
S. Louis de S. Jory.
S. Pierre de Vercié.
S. Juſtin.
S. Antoine de Balinghein.
S. André de Colmenil.
Du Mont S. Bernard.
S. Pierre d'Edelay.
S. Guillaume de Luſſan.
S. François de Ganeau.
S. Sebaſtien de Sommerives.
S. Patrice de Charmoy.
S. François d'Azincourt.
S. André Dampierre.
S. Antoine.

CHAPITRE VI.

MONSIEUR AMELOT DE CHAILLOU,

Ministre & Secretaire d'Etat des Affaires Etrangeres, nommé par le Roi en Fevrier 1737, *à la Cour.*

MINISTRES DU ROY,

DANS LES PAYS ETRANGERS.

En Décembre 1739.

1 MONSIEUR le Duc de Saint Aignan, Lieutenant Général, Ambassadeur extraordinaire du Roi, *a Rome.*

2 M. le Marquis de Mirepoix, Maréchal de Camp, Ambassadeur extraordinaire, *à Vienne.*

3 M. le Marquis de Villeneuve, Ambassadeur extraordinaire *à la Porte.*

4 M. le Comte de la Marck, Lieutenant Général, Ambassadeur extraordinaire *en Espagne.*

5 M. le Marquis de la Chetardie, Colonel d'Infanterie, Ambassadeur ordinaire près *de la Czarine.*

6 M. le Comte de Cambis, Lieutenant Général, Ambassadeur *en Angleterre.*

7 M. le Marquis de l'Hôpital Vitry, Maréchal de Camp, Ambassadeur près du Roi *des deux Siciles.*

8 M. le Comte de Saint Severin, Ambassadeur près du Roi *de Suede.*

9 M. de Chavigny, Ambassadeur *en Portugal.*

10 M. le Marquis de Senectere, Lieutenant Général, Ambassadeur près du Roi *de Sardaigne.*

11 M. le Comte de Froulay, Lieutenant Général, Ambassadeur *a Veniſe.*

12 M. le Marquis de Fénelon, Lieutenant Général, Ambassadeur *en Hollande.*

13 M. Barberie de Courteille, Maître des Requêtes ordinaire, Ambassadeur *en Suiſſe.*

14 M. de Vallory, Colonel réformé, Envoyé du Roi auprès du Roi *de Pruſſe.*

15 M. de Jonville, Envoyé extraordinaire *à Gênes.*
16 M. Malbrant de la Noue, Ministre Plénipotentiaire *à la Diette de Ratisbonne.*
17 M. Poussin, Envoyé extraordinaire *en Basse Saxe, à Hembourg.*
18 M. Blondel, Ministre du Roi auprès de l'Electeur *Palatin.*
19 M. Bernadoni, Ministre du Roi, auprès des Grisons, *à Coire.*
20 M. le Comte de Lorenzi, chargé des affaires du Roi, auprès du Grand Duc de *Toscane.*
21 M. l'Abbé de Canillac, Auditeur de Rote pour la France, *à Rome.*
22 M. Dagieu, chargé des affaires du Roi, *à Bruxelles.*
23 M. de Champeaux, résident pour le Roi *à Genève.*

CHAPITRE VII.

GOUVERNEURS ET LIEUTENANS GENERAUX, LIEUTENANS DE ROI, ET OFFICIERS PRINCIPAUX, COMMANDANS DANS LES PROVINCES DU ROYAUME,

En Decembre 1739.

AVEC les Garnisons ordinaires des Compagnies Militaires de Gardes à Cheval, Halebardiers, & Hommes de Guerre à pied, qui leur sont attachés.

DONT il y a douze anciens grands Gouvernemens *Généraux*, qui ont toujours été observés dans la Séance des Etats Généraux du Royaume.

ORIGINAIREMENT formés sous Hugues, dit Caper, trente-sixiéme Roi de France en 987. lesquels sont subdivisés aujourd'huy en trente-neuf Gouvernemens Généraux des Provinces, ci-après détaillés.

Où sont compris les Gouverneurs, Lieutenans de Roi, & Officiers des Etats Majors, Commandans dans les Places de Guerre, Frontieres, Villes Maritimes, & intérieures du Royaume.

AVEC les Lieutenans de Nosseigneurs les Marechaux de France dans les Bailliages Royaux, les Grands Sénéchaux, & les Grands Baillis d'Epée, commandans la Noblesse de France.

Google

GOUVERNEMENS GENERAUX DES PROVINCES.

PARIS, VILLE, PREVOSTE', ET VICOMTE'.

Premier Gouvernement General.

1739. M. le Duc de Gêvres, Gouverneur Général, & en 1723. survivance.

Une Compagnie de cinquante Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette, plus, douze Hallebardiers Suisses.

M. le Marquis de Bretonvilliers, Lieutenant de Roi dans l'étendue du Gouvernement.

GOUVERNEMENS.

Hôtel Royal des Invalides.

M. le Chevalier de Saint André, Gouverneur.

M. de la Courneuve, Lieutenant de Roi.

M. de Varennes, Major.

M. de Saint Martin, premier Aide-major.

M. Bauchene, second Aide-major.

M. de Toucheronde, Garçon Major.

VILLE DE PARIS.

M. de Niert, Capitaine du Château du Louvre.

M. Bontemps, Capitaine du Pavillon des Thuilleries.

ARSENAL.

M. de Montmorand, Bailli d'Epée de l'Artillerie.

LA BASTILLE.

M. Jourdan de Launay, Capitaine, Gouverneur.

M. Jourdan de Lompré, Lieutenant de Roi.

M. de Bauval, Lieuten. de la Compagnie Franche de Fusiliers pour la Garde.

Plus, un Medecin, un Chapelain, un Chirurgien, & Apoticaire, un Commissaire Provincial, & un Contrôleur.

VINCENNES.

M. le Marquis du Châtelet, Gouverneur.

M. Jourdan de Saint Sauveur, Lieutenant de Roi.

Plus, un Médecin, un Commissaire, & un Contrôleur.

Château de la Tournelle.

M. Ménard, Capitaine, Gouverneur, avec une Brigade de huit Gardes, faisant corps de la Marine des Galeres du Roi.

II. ISLE DE FRANCE.

Premier Grand Gouvernement General.

1719. M. le Comte d'Evreux, Gouverneur Général.
Une Compagnie de trente Gardes à Cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenans Generaux.

M. le Comte de Buron.
M. le Marquis d'Elevemont.
M. le Comte d'Harville.

Lieutenans de Roy.

M. le Duc de Bouflers.
M. Frarin de la Boiffiere.
M. le Marquis de Blaru.

LIEUTENANS DES MARECHAUX DE FRANCE.

M. Durys de Vieufoy, *à Eſtampes.*
M. le Comte de Serain, Seigneur de Carifay, *à Tonnere.*
M. le Gras de Nemours du Mouſſeau, *a Saint Florentin.*
M. Rôme de Vernouillet, *à Saint Germain en Laye, Mantes & Meulan.*
M. Courtin, *à Meaux.*
M. Baulter d'Indreville, *à Chevreuſe.*
M. Breda de Troſſy, *à Senlis.*
M. Desfoſſez de Coyolles, *à Crepy en Valois.*
M. le Vicomte de Nogentel, *à Château-Thiery.*
M. de Boſmont, *a Laon.*
M. d'Hédouville, *à Marles.*
M. le Comte de Montaureau, *à Clermont, à la Cour. Grands Baillis d'Epée.*
M. le Marquis de Lucé, *du Soiſſonnois.*
M. de Beffroy de la Greve *de Soiſſons.*
M. le Comte de Barres, *d'Etampes.*

GOUVERNEMENS.

BEAUVAIS.

M. le Duc de Bouflers, Gouverneur, & Grand Bailli.

SENLIS.

M. le Duc de Saint Simon, Gouverneur & Grand Bailli.
M. le Duc de Ruffec ſon fils, en ſurvivance.
M. de Leautaud, Major.

COMPIEGNE.

M. le Duc d'Humieres, Gouverneur.
M. de Gaya, Major.

CRESPY.

M. le Duc de Gévres, Gouverneur & Grand Bailli du Valois.
M. de Prémont, Major.

PONT SAINTE MAIXANCE.

M. le Duc de Saint Simon, Gouverneur.

M. le Duc de Ruffec son fils, en survivance.

SOISSONS.

M. le Comte d'Evreux, Gouverneur.
M. de Monroy, Lieutenant de Roi.
M. de Montsivry, en survivance.
M. de Sucy, Major.

LAON.

M. le Comte d'Evreux; Gouverneur.
M. de Livergny, Lieutenant de Roi.
M. d'Hermival, Major.
M. de Martigny, Capitaine des Portes.
M. Châtelain, & Garde de la Tour de Laon.

NOYON.

M. le Comte d'Evreux, Gouverneur & Grand Bailli.
M. de Poisblanc de Neufuirel, Lieutenant de Roi.
M. le Chevalier de Poisblanc, Major.

CHAUNY.

M. le Duc d'Humieres, Gouverneur & Grand Bailli.

Ville & Château D'ESTAMPES.

M. le Comte de Barres, Gouverneur & Capitaine.
M. le Marquis de Barres son fils, en survivance.

COUCY LE CHASTEAU.

M. le Comte de Barbanson, Gouverneur.
M. de Broffart de Bazinval, Lieutenant de Roi.
M. de Villemont, Major.
M. le Marquis de Charny, Châtelain de Coucy.

CLERMONT.

M. le Comte de Thurin, Gouverneur.
M. Didier, Major,

BEAUMONT.

M. de la Chevalerye, Gouverneur.

BRIE COMTE-ROBERT.

M. de Barneville, Gouverneur.

MELUN.

M. de la Riotterie, Gouverneur & Grand Baillli.

NEMOURS.

M. le Marquis de Rumond, Gouverneur & Grand Bailli.
M. Capitaine du Château de Nemours.

DREUX.

M. le Chevalier d'Esclusel-les, Gouverneur.

MANTES.

M. le Maréchal de Montmorency, Gouverneur, & Pais Mantois.

LIMOURS.

M. le Comte de Courson, Gouverneur & Grand Bailli.

SENS.

M. le Marquis des Granges, Gouverneur.

CRECY.

M. le Chevalier de Croissy, Gouverneur.

M de Belesme, Lieutenant de Roi.
LA FERTE'-ALAIS.
M. Gouverneur.
MEULAN.
M. de la Chenaye, Gouverneur.
MONTFORT *Lamaury.*
M. Gouverneur.
Et Grand Bailly.
HOUDAN.
M. Gouverneur.

III. PICARDIE ET ARTOIS

Deuxiéme Grand Gouvernement General.

1692. M. le Duc d'Elbeuf, Gouverneur Général.
1716. M. le Prince Charles de Lorraine, en survivance.
Une Compagnie de trente Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenans Généraux.
PICARDIE.
M. le Duc de Charost, Basse Picardie.
M. le Duc de Bethune son fils, en survivance.
M. le Marquis d'Avarey, Haute Picardie, appellé le Pais de Santerre.
ARTOIS.
Lieutenant General, commandant le Gouvernement.
M. le Prince d'Isenghien.
Une Compagnie de vingt Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenans de Roi.
PICARDIE.
M. le Marquis de Vauchelle, Basse Picardie
M. le Comte de la Mothe Lamyre, Haute Picardie, appellé Pais de Santerre.
M. le Marquis d'Oudetot.
M. le Sart de Prémont, Lieutenant de Roi pour le Haynault.

Lieutenans de Roi.
ARTOIS.
M. du Geneſt du Repaire.
M. le Marquis de Courtbourne.
Lieutenans des Maréchaux de France.
M. de Boulainvillers, *à Amiens.*
M. de Saiſſeval ſon Prédéceſſeur, *à Amiens.*
M de Flamerville, *a Péronne,*
Grands Baillis d'Epée.
M. de Lutrincourt, d'Ardres.
M. le Marquis d'Avarey, du Pais de Santerre.
M de Riſancourt, de Marles.

GOUVERNEMENS.
AMIENS & CORBIE.
M. le Duc de Chaulnes, Gouverneur.
M. de Cayla, Lieutenant de Roi.
M. de Neuville, Major.
M. de Belair, Aide-major.

Ma-

M. Tortilliere, Capitaine des Portes.

Citadelle d'Amiens.

M. le Duc de Chaulnes, Gouverneur.

M. le Comte de la Mark, Lieutenant de Roi.

M. Rousseau, Aide-major.

Et un Aumônier.

ABBEVILLE.

Commandant, vacant.

M. Vaillant, Major & Capitaine des Portes.

MONTREUIL SUR MER.

M. le Duc d'Elbeuf, Gouverneur.

M. de Careffe, Lieutenant de Roi.

M. Dufourneau, Major.

M. Dufort, Aide-major.

M. de Valois, Capitaine des Portes.

Citadelle.

M. le Duc d'Elbeuf, Gouverneur.

M Duvernet, Lieutenant de Roi.

CALAIS.

M. le Duc de Charoft, Gouverneur.

M. le Duc de Bethune son fils, en survivance.

M. Desangles, Lieutenant de Roi.

M. Grassin de Maurepas, Major.

M. Brady, Aide-major.

M. de Loise, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

Le Sieur Sorbet, Porte clefs de la Ville.

Citadelle DE CALAIS.

M. le Duc de Charoft, Gouverneur.

M. de Saint Martin, Lieutenant de Roi.

M. Dardican, Aide-major, & titre de Commandant.

Et un Aumônier.

FORT DE NIEULAY.

M. le Duc de Charoft, Gouverneur.

M Puget, Lieutenant de Roi.

M. du Perceux, Aide-major, avec titre de Commandant.

Le Sieur Ringard, Porte-clefs.

Un Garde des Ecluses.

Et un Aumonier.

FORT DU RISBAN.

M. de la Valette, Commandant.

Et un Aumônier.

COURGAIN DE CALAIS

M. de la Renaudiere, Commandant.

ARDRES.

M. le Tellier de Montmort, Gouverneur.

M de Feuquieres, Lieutenant de Roi.

M. Guillaud, Major.

M. de Landru fils, Aide-major.

DOURLENS.

M. le Duc de Berhune, Gouverneur.

M. du Quesnel, Lieutenant de Roi de la Ville & Citadelle.

d by Google

M. de Bauchaine, Major.
M. l'Allemand, Aide major
Et un Aumonier.

PERONNE.

M. le Marquis d'Avarey, Gouverneur.
M. Destouilly, Lieutenant de Roi.
M. de Saint Roman, Major.
M. de Flory, Aide-major, & Capitaine des Portes
M de Percillon, Aide-major du Fauxbourg de Bretagne.

Chirurgiens DE PERONNE.

M. Haudoire de la Prée, Commandant.

HAM.

M. Walle, Gouverneur.
M. d'Hervilly de Canisy, Lieutenant de Roi.
M. Alberty, Major.
M. Duriet de Bellaire, Aide-major.
M de Montigny, Capitaine des Portes.

SAINT QUENTIN.

M le Comte de la Billarderie, *Major des Gardes du Roi*, Gouverneur.
M. de Renansart, Lieutenant de Roi.
M. Clerans de la Motte, Major.
M. de Chazeaud, Aide-major.
M. de Coffandiere, Second Aide-major.

GUISE.

M. le Marquis de Ravignan, Gouverneur.
M. de Sainte Suzanne, Lieutenant de Roi.
M du Faure, Major.

VILLE DE LAFERE.

M. le Duc d'Aiguillon, Gouverneur.
M. de Chambon, Major.

LE QUENOY.

M. le Marquis de Fénelon, Gouverneur.
M. de la Gardette, Lieutenant de Roi.
M. d'Agiaud, Major.
M. de Villeneuve fils, Aide-Major.
M. de la Barthe, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

LANDRECY.

M. le Comte de la Marck, Gouverneur.
M. de la Grange des Murs, Lieutenant de Roi.
M. Dumas, Major.
M. Patau, Premier Aide-major.
M. Maridal, Second Aide-major.
M. Chevalier, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

MONTDIDIER.

M. le Chevalier de la Tude, Gouverneur.

ROYE.

M. le Marquis d'Harville, Gouverneur.
M. de Neuvillette, Lieutenant de Roi.

RIBEMONT.

M. de Lescuffant, Gouverneur.
M. le Marquis de Meuse,

en survivance.
M. de Bremont, Lieutenant de Roi.

MARLE.
Ville & Château.
M. le Comte de Cilly, Gouverneur.
M. le Chevalier de Narbonne Pelet, Lieutenant de Roi.

VERVINS,
M. de Vervins, Seigneur & Gouverneur.
M. de Legove, Lieutenant de Roi.

LE CROTOY.
M. le Marquis de Fretoy, Gouverneur.

PONT DE REMY.
M. le Duc de la Tremoille, Gouverneur.
M. de Fey, Commandant Major.

RUE.
M. le Chevalier de Valory, Gouverneur.

SAINT VALERY
M. le Marquis de Gamaches, Seigneur, Vicomte, Avoué, & Gouverneur.

ARTOIS.
ARRAS.
M. le Prince d'Isenghien, Gouverneur.
M. de la Roque, Lieutenant de Roi.
M. de Saint Val, Major.
M. Despalungne, Premier Aide-major, avec titre de Commandant.
M. Milien, Second Aide-major.
M. Gueriniere, Capitaine des Portes.
M. d'Auzanceau de Gattebois, Second Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.
Citadelle d'ARRAS.
M. de la Vacherie, Gouverneur.
M. de Montbrun, Lieutenant de Roi.
M. Fabry de Gayan, Major.
M. Bachod, Aide-major.
M. de Saubry, Capitaine des Portes.
Et un Aumonier.

HESDIN.
M. le Marq. d'Havrincourt, fils, Gouverneur.
M. de Villepeaux, Lieutenant de Roi.
M. de la Combe, Major.
M. de Grillon, Aide major.
M. de Souveiran, Capitaine des Portes.

BAPAUME.
M. de Roucy, Duc d'Elisac, Gouverneur.
M. Dubois, Lieutenant de Roi.
M. de Montovert, Major.
M. Languedoue, Aide-major.
M. Languedoc, Capitaine des Portes.

BETHUNE.
M. de Tarneau, Gouverneur.
M. le Comte de Varennes, Lieutenant de Roi, Commandant.
M. de Miremont, Major.

M. le Bel, Aide-major.
M. Gallet, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

SAINT VENANT.

M. le Marquis de la Billarderie l'aîné, Gouverneur.
M. le Brun, Lieutenant de Roi, Commandant.
M. de Chanel, Major
M. Cemetiere, Aide-major.
Le Sieur Curé de la Ville, Aumonier.

AIRE.

M. de Cebret, Gouverneur.
M. de Rozoy, Lieutenant de Roi.
M. Desprez de Grandmaison, Major.
M. de Gaya, premier Aide-major, avec titre de Commandant.
M. de la Bourdonniere, Second Aide-major.
M. Petit, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

Château D'AIRE.

M. d'Orsimont, Aide-major.

Fort Saint François D'AIRE.

M. de Prats, Commandant.
M. Puech, Major.
Et un Aumonier.

SAINT-OMER.

M. le Comte de Beuil, Gouverneur.
M. de Barberay, Lieutenant de Roi.
M. du Roure, Major.
M. de Jarry, Aide-major.
M. Damary, Second Aide-major.
M. Dupuis, Capitaine des Portes.
M. de Bonhomme, Second Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

Château de Saint OMER.

M. de Saint Vincent, Commandant.
Et un Aumonier.

GARNISONS ORDINAIRES, à neuf Gouverneurs des Villes & Places fortes de Picardie & Artois. 68. Halebardiers, & 34. Hommes de Guerre à pied.

IV. BOULONNOIS.

Gouvernement General.

1724 M. le Duc d'Humieres, Gouverneur Général.
Une Compagnie de vingt-cinq Hallebardiers à pied.

Lieutenans Général.

M. le Duc de Charost.
M. le Duc de Bethune son fils, en survivance.

Lieutenans de Roi.

M. le Marquis d'Houdetot.

Grand Sénéchal.

M. de Patras de Campaigno.

GOUVERNEMENS.

Ville & Château de Boulogne.

M. le Duc d'Humieres, Gouverneur.
M. Conty de la Pierre, Lieutenant de Roi.
M. de Quemy, Major.
M. de la Suze, Aide-major

MONTULIN.

M. le Duc d'Humieres, Gouverneur.
M. Deslandes, Major.
M. Robert, Aide-major.
M. Clabaut, Capitaine des Portes.
Et un Aumonier.

Basse Ville DE BOULOGNE.

M. de Remoulu, Commandant.

ESTAPLES.

M. le Duc d'Humieres, Gouverneur.
M. Cochon, Lieutenant de Roi.

TOUR D'AMBLETEUSE.

M. de Boissonniere, Commandant.

LES TROUPES BOULONNOISES, de tout tems formées par les Habitans du Pais, très-aguerries pour le Service de leurs anciens Souverains Comtes de Boulogne, jusqu'au Regne de LOUIS XI. qui fit l'échange de ce Comté avec Bertrand de la Tour d'Auvergne, dernier Comte de Boulogne, en contre-échange du Comté de Lauragais, par Contrat de 1477. ont augmenté leur zéle pour le service de nos Rois, & forment de leurs Habitans, au premier ordre, six Régimens d'Infanterie, cinq Régimens de Cavalerie, une Compagnie de Carabiniers, & deux de Dragons, avec trois Compagnies de Cavalerie, pour la garde des Côtes, qui montent en tout à cinq mille hommes par an, sur quinze mille Habitans toujours engagés, commandés par la Noblesse du Pais, & formés en Régimens sous LOUIS XIV. en 1672.

V. CHAMPAGNE ET BRIE.

Troisiéme Grand Gouvernement General.

1704. M. le Prince de Rohan Soubise, Gouverneur Général.

Une Compagnie de trente Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette, & vingt-quatre Hallebardiers Suisses.

Lieutenans Généraux.

M. le Bacle, Marquis d'Argenteuil.
M. de Joyeuse, Comte de Grandpré.
M. le Comte de Choiseuil.
M. le Marquis de Ségur.
M. le Comte de Ségur son fils, en survivance.

Lieutenans de Roi.

M. le Comte de Gisaucourt.
M. le Chevalier de S. Clair.

M. de Veauréal.
M. le Marquis de Chenoiſe.
Lieutenans des Maréchaux de France.
M. de Saint Heulien *à Chaalons.*
M. le Gras, *à Epernay.*
M. de Monfort, pere. } *à Reims.*
M. de Monfort, fils. }
M. de Chartogne, *à Rhetel.*
M. de Rouch, *à Troyes.*
M. de Mardor de Molan, *à Langres*
Grands Sénéchaux.

La qualité de Sénéchal Héréditaire de Champagne, eſt attachée à la Terre de Joinville.

Celle de Sénéchal Héréditaire de Rheims, à la Terre du Marquiſat de Thuſy

Et celle de Sénéchal de Château-Thierry, eſt attachée à ce Duché.

Grands Baillis d'Epée.
M. de Boliard, de Meaux.
M. de Mégrigny, Comte d'Aunay, de Troyes.
M. le Duc de Bouillon, de Château-Thierry.
M. de Vinay de Noyers, de Chaalons.
M. d'Eſpagneul de Villette, de Reims & Laon.
M. de Pavan, de Rhetel.
M. le Marquis de Villaine, de Vitry.
M. le Comte de Vernaſſal, de Rocroy.
M. le Comte de Pezeux, de Langres.
M. le Marquis de Pezeux ſon fils, en ſurvivance.
M. le Comte de la Magdelaine Ragni, de Chaumont.

GOUVERNEMENS.

ROCROY.

M. le Comte de Vernaſſal, Gouverneur.
M. le Comte de Belle-Iſle, commandant le Gouvernement.
M. de Behem, Lieutenant de Roi.
M. du Bouſquet, Major.
M. de l'Halle, Ayde-Major & Capitaine des Portes.

MEZIERES.

Ville & Citadelle

DE CHARLEVILLE.

M. le Chevalier de Saumery, Gouverneur.
M. le Comte de Belle-Iſle, commandant le Gouvernement.
M. Dourier, Lieutenant de Roi.
M. de Beniſſeins, Major.
M. de la Bouverie, Aide-Major, avec titre de Commandant.
Et un Aumonier.

SAINTE MENEHOULD.

M. de S. Pau, Gouverneur.
M. de la Gériniere, Lieutenant de Roi.
M. de Brunville, Major.

RHEIMS.

M. le Comte de l'Hery, Capitaine de la Ville.

Digitized by Google

VITRY.
M. le Marquis de Villennes, Gouverneur.
M. de Saint Mars, Major.

EPERNAY.
M. le Marquis de Sillery, Gouverneur.
M. de Vinay de Tincourt, Lieutenant de Roi.

SAINT DIDIER.
M de Beodos, Marquis de Casteja, Gouverneur.
M. Aymier, Lieut. de Roi.

TROYES.
M. le Bacle, Marquis d'Argencourt, Gouverneur.

LANGRES.
M. le Marquis de Pezeux, fils, Gouverneur.

CHAUMONT.
M. le Marquis de Renel, de Clermont d'Amboise, Gouverneur à vie.

RETHEL-MAZARIN.
M. le Baron de Chourses de Beauregard, Gouverneur.

CHASTEAU-PORTIEN.
M. de Salabéry de Benneville, Gouverneur à vie.

BAR-SUR AUBE.
M. de Villars, Gouv. à vie.

CHAALONS.
M. le Marquis d'Estaing, Gouverneur.

COMTE' DE BEAULIEU.
M. le Comte de Beaulieu, Gouverneur.

SEZANNE.
M. le Marquis de Pleurre, Gouverneur.

WASSY.
Gouvernement vacant.

FISMES.
M. de Radouai, Gouverneur.

CHASTEAU-THIERRY.
M. le Duc de Bouillon, Gouverneur.

PROVINS.
M. le Marquis de Villegagnon, Gouverneur.

MONTEREAU.
FAUTYONNE.
M. Gouverneur.

PONS-SUR-YONNE.
M. Gouverneur.

VAUCOULEUR.
M. le Marquis des Sales, Gouverneur.

JOINVILLE.
M. de Gasseody, Gouverneur.

GARNISONS ORDINAIRES, à neuf Gouvernemens des Villes & Places fortes de Champagne & Brie.
15. Halebardiers, & 13. Hommes de Guerre à pied.

VI. SEDAN, VILLE, CHASTEAU, ET PRINCIPAUTE'; DONCHERY, MOUZON ET CARIGNAN EN DE'PENDANS

Gouvernement Général.

1738. M. le Duc d'Harcourt, Gouverneur Général de la Ville, Château, Principauté, &c

M. le Comte de Belle-Isle, commandant le Gouvernement.

Lieutenant de Roi.

M. de Visseq, de la Tude.

GOUVERNEMENS.

Ville de Sédan.

M. le Duc d'Harcourt, Gouverneur.

M. de Visseq de la Tude, Lieutenant de Roi.

M. Coulet, Major.

M. de Courchamp, Aide-Major.

M. de la Cour, Capitaine des Portes, & titre d'Aide-Major.

Chasteau DE SEDAN.

M. le Duc d'Harcourt, Gouverneur.

M. de Bellebat, Lieutenant de Roi.

M. d'Aubigné, Major du Château, & Maréchal des Logis de la Ville.

DONGHERY.

M. le Chevalier de Ricouart, Gouverneur.

BEAUMON EN ARGONNE.

M. d'Aubigné, Commandant.

VII. DUCHE' DE BOURGOGNE,

Quatriéme grand Gouvernement Général.

1710. Monseigneur le Duc de Bourbon, Gouverneur Général de Bourgogne & Bresse, Lieutenant General des Armées du Roi.

Une Compagnie de trente-trois Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

M. le Comte de Tavanes, commandant le Gouvernement.

Lieutenans Généraux.

M. le Comte de Tavanes.

M. le Marq. de Berenghen.

M. le Vicomte de Tavanes.

M. le Duc de Châtillon.

M. le Marquis de Lassay.

Lieutenans de Roi.

M. le Comte d'Auvillars.

M. le Comte de Créancey.

M. de la Vernette.

M. le Comte de Fautrieres.

M. le Comte de Choin.

M. le Comte de la Feuillée.

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. de la Mare, à Beaune.

M. Loras de Monplaisant, à Bourg en Bresse.

M. le Marquis de Noblet de Chenelette, Comte de la Clairte, à Macon.

Grands Bailis d'Epée.

M. le Goulx Morin, de Dijon.

M. de Sainte Colombe, de la Montagne, ou de Châtillon-sur-Seine.

M. de Dracy Grancy, d'Autun.
M. le Marq. de Beringhen, de Châlons-sur-Saone.
M. le M. du Châtelet-Circy, de Semur, en Auxois.
M. Quarré-d'Aligny, du Comté de Charollois.
M. de Romilly, de Bourbon-Lancy.
M. de Bois, de Macon.
M. le Comte de Courson, d'Auxerrois.
M. de Vienne, de Bar-sur-Seine.
M. de Saint-Apolinat de Fonfavine, du Bellay.
M. Joly de Lange, de Breſſe.
M. le Marquis de Rougemont, du Bugey, & du Valromey.
M. des Broſſes, de Gex.

GOUVERNEMENS.

Ville & Chaſteau DE DIJON.

Monſeigneur le Duc de Bourbon, Gouverneur.
M. des Granges, Lieutenant de Roi; Commandant au Château.
M. de Champrenault, Major, au Château.
Et un Aumônier, Chapelain.

S JEAN DE LOSNE.

Monſeigneur le Duc de Bourbon, Gouverneur

SEURE
ou BELLEGARDE.

Monſeigneur le Duc de Bourbon, Gouverneur.

Ville & Cit. de CHALON.

M. le Marquis de Beringhen, Gouverneur.
M. de Sommaiſe, Lieutenant de Roi.
M. de Canat, Major.

FORT DE L'ECLUSE.

M. le Comte de Vaſſan, Gouverneur.
M. de Beauregard, Major.
Et un Aumônier.

AUXONNE.

M. le M. de Biſſy, Gouv.
M. de Chazeau, Lieutenant de Roi.
M. de Maulgny, Major, par Brevet, du 24 *Novembre* 1734.
Et un Aumônier, Chapelain.

MACON.

M. le Vicomte de Tavanes, Gouverneur.
M. de la Vernette, Lieutenant de Roi.
M. de Cremaux du Cruſſioles, Capitaine de la Ville.

Tour du Pont DE MACON.

M. le Marquis d'Entragues, Gouverneur.

BOURBON-LANCY.

M. le Marquis de Prie, Gouverneur.

SEMUR EN AUXOIS.

M. le Marquis du Châtelet-de l'Omont, Gouvern.
M. Chartraire de Briere, Lieutenant de Roi.

CHATILLON ſur Seine.

M. le Comte de la Feuillée, Gouverneur.

AUTUN.

M. le Marquis d'Aligny, Gouverneur.
M. de Montagu, Capitaine du Château d'Autun.

AVALLON.

M. le Chevalier d'Hauteuille, Gouverneur.

BEAUNE.

M le Chevalier de Chavigny, Gouverneur.

M. Garnier de Terreneuve, Major.

Ville & Chaſteau DE TALANT.

M. le Comte de Tavanes, Gouvern. & Capitaine.

Ville & Château DE BAR SUR-SEINE.

M. de Vienne de Bouferolle, Capitaine.

VÉZELAY.

M. de Morey de Chanſigny, Gouverneur.

AUXERRE.

M. le Marquis de Lambert, Gouverneur.

FLAVIGNY.

. le Marquis de Souhé, Gouverneur.

SEISSEL.

M. le Marquis de Beauffremont, Gouverneur.

BOURG EN BRESSE.

M. le Comte de Choin, Gouverneur.

M. Tardy de la Perouze, Lieutenant de Roi.

PONT DE VELLE.

M. de la Rochefoucault, Marquis de Gondras, Gouverneur.

PONT D'ARLES.

M. de Richebourg, Gouverneur.

MONLUET.

M. le Comte de Turin, Gouverneur.

PAYS DE GEZ.

M. le Marquis de Blanchefort, Gouverneur.

Et un Chapelain à Gez.

NUITS.

M. le Comte de Créancey, Gouverneur.

CREVAN.

M. de la Tournelle, Gouverneur.

PONT DE CHANAS ET LAVOURS.

M. Regnault, Gouverneur.

PAYS DE VELAY ET VILLE DU PUY.

M. Gouverneur.

SOUVERAINETE' DE DOMBES,

M Damas, Marquisd'Antigny, Gouverneur, ſous Monſeigneur le Prince de Dombes.

Ville & Chât. DE CHATILLON LES DOMBES *en* BRESSE.

M. le M. de Nobler de Chenelette, Gouverneur.

M. Binet, Lieutenant de Roi.

PIERRE CHATEL.

Dom Prieur de la Chartreuſe, & ſes Religieux, ſont Capitaine-Gouverneur de la Place de Pierre Châtel dans le Bugey, par Proviſions du Roi Louis XIII. du 22. Décembre 1641. & choiſiſſent un Officier de Guerre pour les fonctions Militaires, qui eſt

M. Lieutenant de Roi.

M. le Viſte de Briandas, Grand Bailli de la Souveraineté de Dombes.

GARNISONS ORDINAIRES, à onze Gouverneurs des Villes & Places fortes du Duché de Bourgogne. 12. Halebardiers, & un Capitaine, avec 271. hommes de Guerre à pied, commandés par trois Capitaines, trois Lieutenans, & trois Enſeignes.

VIII. D'AUPHINE',

Cinquiéme grand Gouvernement Général.

1729. Monſeigneur le Duc d'Orleans, premier Prince du Sang, Gouverneur Général.

Un Sergent de Bataille de la Province, M. le Chevalier de Varce.

M. le Marquis de Maillebois, commandant le Gouvernement.

Lieutenant General.

M. le Comte de Saſſenage Grand Sénéchal de la Province.

Lieutenans du Roi.

M. le Marquis de Virieu.

M. le Comte de Vantavon.

M. de Clermont, Comte de Morges.

M. le Marquis de Chabrillant

Lieutenans des Maréchaux de France

M. de Bouchenu, à Grenoble.

M. Falcoz de Metral, à Romans.

M. Latuyer de Bayane, à Valence.

M. de la Roche-Chabriere à Creſt.

Sénéchal de Valentinois & Dios.

M. le M. de Gouverner.

Grand Bailli d'Epée.

M. le Comte de Maugiron de Gréſivaudan, de Grenoble & du Viennois.

M. de Dios & du Valentinois.

M. le Marquis de Monſuron, des Montagnes de Briançon.

GOUVERNEMENS.

Ville & Arſenal de GRENOBLE.

M. le Marquis de Marcieu, Gouverneur.

M. de Saint Feriol, Major de la Ville.

M. de la Bannes, Major de l'Arſenal.

Google

BRIANÇON.

M. le Marquis de Maulevrier Langeron, Gouverneur.
M. de Parron, Lieutenant de Roi.
M. de Massia, Major.
M. de la Leve, Aide Major.
M. de Bugey, second Aide-Major & Capitaine des Portes.

FORTS DES TROIS TESTES ET DU RANDOUILLET.

M. de Parron, Commandant.
M. d'Arbon, Major.
M. de Malarty, Aide-Major.
M. d'Emberghal, Aide-Major, & Capitaine des Portes aux Têtes.
M. de la Sabloniere, Capitaine des Portes du Randouillet, & titré d'Aide-Major.
Avec un Aumônier.

MONT-DAUPHIN.

M. le Marquis de Baffincourt, Gouverneur.
M. de Villeneuve, Lieutenant de Roi.
M. de Bissiere, Major.
M. Olivier, Aide-Major.
M. de Bressan, Capitaine des Portes, titre d'Aide-Major.
Et deux Aumôniers.

EMBRUN.

M. le Marquis de Savines, Gouverneur.
M. de la Corcelle, Lieutenant de Roi.
M. Desprez, Major.

FORT BARRAUX.

M. des Pontis, Gouverneur.
M. de Saint Aulaire, Lieutenant de Roi.
M. de Maximy, Major.
M. de Belleville, Capitaine des Portes, & titre d'Aide Major.
Avec un Aumônier.

VALENCE.

M. le Comte de Marcieu, Gouverneur.
M. de Saint Genas, Lieutenant de Roi.
M. Coston, Major.

VIENNE.

M. le Comte de Prunier de Saint André, Gouverneur.
M. de Quinson, Lieutenant de Roi.
M. Carlin, Major.

ROMANS.

M. le Marquis de Mericu, Gouverneur.

TOUR DE CREST.

M. le Marquis de Gramont, Gouverneur.
M. le Marquis de Vachere, Commandant.
Un Aumônier de la Tour de Creſt.
Et un Concierge.

CHASTEAU DE GUEVRAS.

M. le Marquis de Conches, Gouverneur.
M. de Sombremare, Commandant.
Et un Aumônier.

GAP.

M. d'Argenſon, Gouverneur

M. du Suan, Major.

NIONS.

M. le Marquis de la Tour du Pin, Gouverneur.

TALLARD.

M. le Duc de Tallard, Gouverneur.

DIE.

M. le Chevalier de Saint André Marnais, Gouverneur.

M. d'Allier, Major.

MENOUILLON.

M. le Camus, Marquis de Montaudier, Gouverneur.

M. le Camus, fils, en ſurvivance.

M. le Chevalier de Montaudier, Lieutenant de Roi.

MONTLIMART.

M. le Chevalier de Gouvernet, Gouverneur de la Ville & de la Citadelle.

M. de Chabrillan, Lieutenant de Roi.

M. de Preſle, fils, Major.

PONT DE BONVOISIN.

Depuis les Echelles juſqu'à Saint Genis d'Auſtie, & delà à Paiſel.

M. de Saint Eſtienne, Commandant.

PRINCIPAUTÉ D'ORANGE.

M. le Comte de Morges, Lieutenant de Roi.

M. de la Palun, Commandant dans la Ville & dépendances.

SAINT MARCELLIN.

M. du Perron, Gouverneur.

PIERRELATTE.

M. le Chevalier Dufort, Gouverneur, à la nomination de Monſeigneur le Prince de Conty.

GARNISONS ORDINAIRES, à quatre Gouverneurs des Villes & Places fortes de Dauphiné. 73. hommes de Guerre, à pied.

IX. COMTÉ DE PROVENCE,

Sixiéme grand Gouvernement Général.

1734. M. le Duc de Villars, Gouverneur général.

M. des Gallois de la Tour, Premier Preſident au Parlement d'Aix, commandant le Gouvernement.

Lieutenant General.

M. le Marquis de Brancas.

M. le Comte de Forcalquier ſon fils, en ſurvivance.

Lieutenans de Roi.

M. le Marquis de Vallebelle, & Syndic pour la Nobleſſe.

M. le Marquis de Pilles.

M. le Marquis de Caufans.
M. de Vintimille Comte du Luc.

PRINCIPAUTE' DE MONACO.

Le Prince Souverain en eſt toujours Gouverneur général, avec une Compagnie de douze Gardes, un Chef des Gardes, & un Lieutenant.

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. le Chevalier de Collongues, à Aix.
M. le Chevalier de Bernage, à Taraſcon.
M. de Châteauneuf, à Toulon.
M. le Marquis d'Eſtoublon, à Arles.
M. le Comte de Gauber, à Digne.
M. le Chevalier Daiminy, à Manoſque.
M. le Marquis de Sabran Baudimart, à Barjols.
M. le Marquis de Caſtellane Majaſtres, à Forcalquier.

Grands Sénechaux.

M. le Marquis de la Roque, d'Aix, &c.
M. le Marquis de Valbelle, de Marſeille.
M. de Saceis, d'Arles & de Taraſcon.
M. le Chevalier Daiminy, de Digne, Mouſtier, Lemées, Rietz, Valanſole, Seine, Colmar, & la Vallée de Barcelonnette, par Brevet du Roi du 15. Mars 1729.
M. d'Hoſtanger, de Toulon.
M. le Baron de Landevez, de Caſtellanne.
M. le Baron de Châteauneuf Pujet, de Grace.
M. de Réal, de Forcalquier, d'Apt, & de Manoſque.
M. le Baron de Thezé, de Siſteron.
M. de St Clement, d'Hyetes.
M. de Saint Sefary, de Saint Paul.
M. le Comte Caſtellane, d'Anot, &c.
M. du Canet, de Draguignan, d'Aups, & de Lorgues.
M. de Fontblangue, de Brignolles, & de Saint Maximin.

GOUVERNEMENS.

MARSEILLE.

M. de Fortia, Marquis de Piles, Gouverneur, & grand Viguier.

Citadelle DE MARSEILLE.

M. de Quadt, Gouverneur.
M. de Puget, commandant.
M. de la Bourgonniere, Major.
M. d'Aumont, Aide-Major.
Et un Aumônier.

Fort S. Jean DE MARSEILLE.

M. le Comte de Cherifey, Gouverneur.
M. de Sorbs, commandant,
M. de Villemandy, Major.
M. Jalquet, Aide-Major.
Et un Aumônier.

TOUR DE BOUC.
M. le Duc de Villars, Gouverneur.
Et un Aumônier.

NOTRE-DAME DE LA GARDE.
M. de Croſe, Gouverneur.

TOUR BALAGUIER.
M. le Duc de Villars, Gouverneur.

CHASTEAU D'IF, POMEGLE ET RATONEAU.
M. d'Auditfret, Gouverneur.
M. Galiffet, Major.
Et un Aumônier.

TOULON.
M. le Duc de Villars, Gouverneur.
M. de Marneſia, Comman.
Mrs. les Conſuls, ſont Lieutenans de Roi.
M. du Candel, Major.
M. Armand, Aide-Major.
M. du Piquet, ſecond Aide-Major.
M. de la Pleche, Capitaine des Portes.

Grande Tour DE TOULON.
M. le Duc de Villars, Gouverneur.
M. de Mulabiou, Major.
Et un Aumônier.

SAINT TROPEZ.
M. le Duc de Villars, Gouverneur.
M. de Squidy, Lieutenant de Roi.
M. de Boreilly, Major.

ISLES STE MARGUERITE ET SAINT HONORAT.
M. le Marquis de Dreux, Gouverneur.
M. Andry, Lieutenant de Roi.
M. de Canceris, Major.
Et un Aumônier.

VILLE ET CITADELLE D'ANTIBES.
M. le Marquis de Janſſon, Gouverneur.
M. le Marquis de Janſſon, fils, en ſurvivance.
M. le Comte de Valavoire, Lieuten. de Roi, au Fort.
M. de Monteſquiou, Commandant.
M. le Marquis de Muys, Lieutenant de Roi de la Ville.
M. de Cayre, Major de la Ville.
M. d'Aſtier, Aide-Major.
M. Chevalier, Capitaine des Portes.
Et un Aumônier de l'Hôpital.
M. de la Baſſée, Major de la Citadelle.
M. de Ruſſan, Major au Fort Quarré d'Antibes.

MONACO.
Le Prince Souverain de Monaco, Gouverneur des Armes du Roi.
M. de Mongrenier, Lieutenant de Roi.
M. de Vernets, Major.
M. Grenier, Aide-Major.
Avec un Aumônier, & un Fourier de la Garniſon.
M. l'Enfant, chargé de la Direction de la Police &

Finance, avec un Contrôleur, gagés par le Roi

CITADELLE DE SISTERON.

M. le Comte de Cambis, Gouverneur.
M. Lieutaud, Lieutenant de Roi.
M. du Parc, Major.

VILLE, CHASTEAU ET FORTS D'ENTREVAUX.

M. de Voyre, Commandant.
M. de Mondiol, Major. V.
M. de Campagnac, Aide-major. V.
Un Aumonier du Château.

COLMARS.

M. de Gargas, Commandant.
M. Henry, Aide-major.

VILLE, CITADELLE, ET CHASTEAU DE SEYNE.

M. le Comte de Châtelux, Gouverneur.
M. de Brumard, Aide-major.

TARASCON.

M. de Mauroy fils, Gouverneur.

TOUR DE BERGENÇON.

M. de Julianis de Rourel, Gouverneur.
Et un Aumonier.

ISLES ET TOURS DE PORTECROS.

M. le Marquis de Marignane, Gouverneur.
Avec un Chapelain, & un Patron de Barque.

ISLES DE PORQUEROLLES, ET DE LINGOUSTIER.

M. le Comte du Luc, Gouverneur.

FORT GUILLAUME.

M. le Chevalier d'Authier, Commandant.

FORT SAINT VINCENT ET VALLE'E DE BARCELONNETTE.

M. le Chevalier de Launay, Commandant.

VIGUERIES DE DRAGUIGNAN, DAUPS DE LORGUES, & CASTELLANNE.

M. le Comte du Muy, Commandant.

GUILLESTRE.

M. le Comte de Castelanne, Commandant.

SAINT-REMY.

M. le Marquis de Nans, Gouverneur.

APT.

M. de Bions, Gouverneur.

PERTUYS.

M. de Sinetty, Gouverneur.

MANOSQUE.

M. de Beauchamp, Gouverneur.

FORCALQUIER.

M. d'Ayroux, Gouverneur.

BRIGNOLLE.

M. du Bousquet, Gouverneur.

DRAVIGNAN.

M. de Reydamondis, Gouverneur.

LORGUES.

M. de Marigny, Gouverneur.

GRASSE.

M. de Fauris, Gouverneur.

ARLES.

M. Gouverneur.

GARNISONS ORDINAIRES, à cinq Gouverneurs des Villes & Places fortes de Provence, 126. hommes de Guerre à pied, avec quatre Capitaines & trois Lieutenans.

X. LANGUEDOC.

Septième Grand Gouvernement General.

1746. Monseigneur le Prince de Dombes, Gouverneur Général.

M. le Duc de Richelieu, Lieutenant Général de la Province, commandant le Gouvernement.

Lieutenans Généraux.

M. le Marquis de Maillebois.

M. le Marquis de Prie.

Lieutenans du Roi.

M. le Marquis de Nogaret.

M. le Marquis de Muyviel.

M. le Comte de Ganges.

M. le Marquis de la Fare.

M. le Marquis de Castries.

M. de Margon.

M. le Marquis de Montpezat.

M.

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. de Pezene, à Montpellier.

M. de Barnier, à Nismes.

M. le Marquis de Roquefeuilles, à Alais.

M. le Marquis de Serrignan, à Beziers.

M. de l'Isle-Roy, à Uzès.

M. d'Estival, au Puy en Velay.

M. le Comte de Saint-Point, à Mende.

M. le Vicomte de Montbrun, à Narbonne.

M. le Baron de Saint Alban, à Toulouse.

M. de Saint Alban, du haut Vivarais, à Vienne.

Grands Sénéchaux.

M. le Marquis de Fornez-Montfrain, de Nismes.

M. de Rochemontels, de Toulouse & Pays Albigeois.

M. le Vicomte de Calmont, de Lauragais.

M. le Comte de la Saumée, du haut Vivarais & du Velay.

M. le Duc de Perignan, de Fleury, Carcassonne, Beziers & Limoux.

M. le Duc de Fleury son fils, en survivance.
M. de Captiol, de Castres.
M. de la Roche de Saint-Angel, du Pass de Beaucaire.
M. d'Urtubie, de Labour.
Grands Bailis d'Epée.
M. du Velay.
M. le Marquis de Morangiez, de Gevaudan.
M. le Marquis de Vaugué, du Vivarais.

GOUVERNEMENS.
Ville & Citadelle de MONTPELLIER.

M. le Marquis de Castries, Gouverneur.
M. de la Rochette, Lieutenant de Roi.
M. de Combette, Major.
M. de Vaixiere, Aide-major, avec titre de Commandant.
M. de Monteillier, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.
Avec un Aumonier.

TOULOUSE.

M. de Rochemontels, Gouverneur.

NISMES.

M. le Prince de Montauban, Gouverneur.
M. de Beaupoil, Lieutenant de Roi.
M. de Montfalcon, Major, Commandant pendant sa vie.
M. de la Villette, Aide-major.
M. de Gontelle, Capitaine des Portes.
Et un Aumônier.

NARBONNE.

M. le Comte de Merinville, Gouverneur de la Ville & Port.
M. de Barville, Lieutenant de Roi.
M. du Bos de Prémont, Major.
M. de la Coffade, Aide-major.
M. de la Motte, Capitaine des Portes.

AIGUEMORTES, ET LA Tour Charbonniere.

M. le Duc de Pérignan de Fleury, Gouverneur.
M. le Duc de Fleury son fils, en survivance.
M. de Rocalte de Sorbs, Lieutenant de Roi.
M. de Vidal, Major.

VILLE ET PORT DE Cette.

M. le Marquis de Castries, Gouverneur.
M. de Rivea, Lieutenant de Roi
M. Guilleminet, Major.
M. de la Motte, Aide-major.

PONT SAINT ESPRIT.

M. le Comte du Roure, Gouverneur.
M. de Monmouton, Lieutenant de Roi.
M. le Chevalier de Sorbs, Lieutenant de Roi, en son absence.
M. Bouchon, Major.

CHASTEAU D'ALAIS, ET SEVENNES.
M. le Marquis de la Fare, Gouverneur.
M. d'Iverny, Commandant.
M de la Fare, Major.
M. de Leyris, Aide-major, & Capitaine des Portes.
Et un Aumonier.

VILLE D'AGDE, ET FORT DE BRESCOU.
M. le Chevalier de Montesson, Gouverneur.
M. le Comte de la Fare, Lieutenant de Roi.
M. de la Tude, Major.
Et un Aumonier.

FORTS DE PECCAIS, ET DE SALINS.
M le Marquis de la Chastre, Gouverneur.
M. de la Fare Saint Privat, Lieutenant de Roi.
M. de la Roche Bernard, Major.
Et un Aumonier.

SOMMIERES.
M. le Vicomte de Narbonne, Gouverneur.
M. de Villevielle, Lieutenant de Roi.
M. de Villevielle son petit-fils, en survivance.
M. Terrien, Major.
Et un Aumonier.

VILLE ET CHASTEAU DE CARCASSONNE.
M. le Comte de Lordat de Bram, Gouverneur.
M. le Chevalier de Lordat son frere, en survivance.
M. Sopté de Montblanc, Major.

TOURS DE CABARDES.
M. de Laffet, Capitaine de l'une des trois Tours.

BEZIERS.
M. le Marquis d'Arsy, Gouverneur pendant sa vie.
M. Fois de la Beaune, Major Commandant.

CHASTEAU DE FERRIERES.
M. d'Abbeville, Commandant.
Et un Aumonier.

CHASTEAU DE SAINT ANDRE' DE VILLENEUVE LES AVIGNON.
M. le Marquis de Montalembert, Gouverneur.
M. le Marquis de Chabrillant, Lieutenant de Roi.

LASALLE en SEVENNES.
M. de la Bruyere, Commandant.

D'AZILLAN.
M. Huguiroux de Saint Massal, Gouverneur.

CHASTEAU DE PEYRE PERTUSE
M. de Sorbs de Monmouton, Capitaine, Gouverneur.

CHASTEAU DE SAINT HIPOLITE.
M. le Chevalier de Rambion, Gouverneur.
M. de la Garrenie, Major.
Et un Aumonier.

LE PUIS EN VELAY.
Gouvernement vacant.
M. Loupiat de la Deveze, Commandant.

ANDUZE.

M. de la Bruyeres, Commandant.

VIC, ET LA COMBE DE CANNES.

M. de Nash, Commandant.

GENOUILLAC.

M. Bernard, Commandant.

PUY LAURENT.

M. de Planque, Gouverneur.

UZE'S.

M. le Chevalier de la Farelle, Commandant au Département d'Uzés.

LUNEL.

M. des Pierres des Ports, Gouverneur.

MARSEILLARGUES EN LAVAUNAGE.

M. le Marquis de Calvisson, Commandant.

GANGES.

M. le Marquis de Ganges, Gouverneur.

SEVENNES.

M. du Villain, Commandant.

FORT DU HAS.

M. de la Garde, Major.

LAVONAGE ET VALON DE NAGE.

M. de Nogaret de Roquecerriere, Commandant.

BEAUCAIRE.

M. de Brancas, Comte de Rochefort, Gouverneur.

TOUR ET PONT DE VILLENEUVE LEZ-AVIGNON.

M. le Comte de Cambis, Gouverneur.

M. de Vedrille, Commandant des deux côtés du Fleuve du Rône, depuis le Pont Saint-Esprit, juſques & près Villeneuve.

Château, Ville & Viguerie de ROQUEMAURE.

M. le Marquis d'Aulan, Gouverneur.

CLERMONT DE LODEVE.

M. du Laurent, Gouverneur.

GARNISONS ORDINAIRES, à trois Gouverneurs des Villes & Places fortes de Languedoc, trente-ſix Hallebardiers, & 120. hommes de Guerre à pied.

XI. PAYS DE FOIX, DONEZAN ET ANDORE.

Gouvernement General.

1711. M. le Comte de Ségur, Gouverneur Général, & Grand Sénéchal du même Pays.

M. le Marquis de Ségur ſon fils, en ſurvivance.

Lieutenant General.

M.

Lieutenants de Roi.

M. de la Courneuve.

GOUVERNEMENS.

M.

Gouverneur du Mas d'Azil, au Comté de Foix.

M. Barsa de Pradine, Capitaine du Château d'Arhn.

M.

Gouverneur à vie des Châteaux d'Usson & de Kerigut, Pais de Donezan.

M. du Verger la Fond, Aide-major, & Capitaine des Portes des Châteaux.

Et un Aumonier.

XII. COMTE' DE ROUSILLON.

Gouvernement General.

1708. M. le Maréchal Duc de Noailles, Gouverneur & Lieutenant Général, Gouverneur & Capitaine Général des Comtés & Vigueries de Roussillon, de Conflans, Cerdagne, & Pais adjacens.

M. le Duc d'Ayen son fils, en survivance.

Une Compagnie de 40. Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

M. le Marquis de Rocofel, Lieutenant Général, commandant le Gouvernement.

Lieutenans de Roi, dans l'étendue du Gouvernement.

M. Picon d'Andrezel.

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. de la Sire, *à Pamiers & à Tarascon*

M. Desserres, *à Pamiers.*

GOUVERNEMENS.

PERPIGNAN.

M. le Maréchal Duc de Noailles, Gouverneur

M. de la Combe, Lieutenant de Roi.

M. de Fabreques, Major.

M. de Combalsonne, Aide-major.

M. de Beaupuy, second Aide-major.

M. le Blanc, Capitaine des Portes.

M. du Bois, Prevôt de la Ville.

M. Fourier, Lieutenant du Prevôt.

Et un Aumonier.

CITADELLE DE PERPIGNAN.

M. le Maréchal Duc de Noailles, Gouverneur

M. de Montesquiou, Commandant.
M. de Chaux, Major.
M. Pinel, Aide-major.

SALCES.

M. le Marquis de Nangis, Gouverneur.
M. Daubigné de la Fosse, Lieutenant de Roi.
M. de Chapelain, Aide major, & Capitaine des Portes.
Un Aumonier de la Ville, & un Aum. du Château.

COLLIOURE.

M. le Comte d'Aubeterre, Gouverneur.
M. Danquoy de Vaillant, Lieutenant de Roi.
M. de la Roquette, Major.
M. du Four, Aide-major & Capitaine des Portes.
Et un Aumonier.

FORT SAINT ELME.

M. de Sicard, Commandant.

PORT VENDRE.

M. de Rouvière, Commandant.

FORT DE BELLEGARDE.

M. le Comte de Perrus, Gouverneur.
M. de la Pomelie, Lieutenant de Roi.
M. de Lautenty, Major.
M. des Vieux de Ste Croix, Aide major.
M. de Saint Nizier, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.
Et un Aumonier.

VILLEFRANCHE DE CONFLANS.

M. le Comte de la Fare-Toutnac, Gouverneur.
M. Fabre, Lieutenant de Roi.
M. Constantin, Major.
M. de Beraud, Aide-major, & Capitaine des Portes.

CHASTEAU DE VILLEFRANCHE.

M. de Vieilleville, Commandant.

MONT-LOUIS.

M. le Marquis de Rocofel, Gouverneur, Commandant.
M. le Chevalier d'Alquier, Lieutenant de Roi.
M. de Durfort, Major.
M. de Saint-Hilaire, Aide-major.
M. de Villars, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.
Et un Aumônier.

FORT DES BAINS ET VILLE D'ARLES.

M. de Lunda, Commandant.
M. de Vernier, Major.
Et un Aumônier.

Prats de Molion, Château de Perilloux, & Tour de la Garde.

M. le Chevalier de Beaupuy, Gouverneur & Commandant.
M. de la Riviere, Major.
Et un Aumônier.

FORT DE VENDRE.

M. le Chevalier de la Comme, Commandant.

SAINT LAURENT DE CERDA. | M. de la Motte Juigné, Commandant.

XIII. BASSE NAVARRE ET BEARN.

Gouvernement General.

1725. M. le Duc de Gramont, Gouverneur & Lieutenant Général du Royaume de Navarre, & Principauté de Bearn.

Lieutenant Général.

M. le Marquis de Souvré.

Lieutenant de Roi.

M. le Marquis de Lons.

Lieutenans des Maréchaux de France

M. le Marquis de Grainville, *à Tarbe.*

M. Montaigu de Barau, *à Comminges.*

M. Duhaget, *à Armagnac.*

M. Duhaget, *à Saint Sever.*

M. le Baron Dulaur, *à Orthez.*

Sénéchal du Pays des Basques.

M. le Duc de Gramont.

Sénéchal de Navarre.

M. le Comte de Troisville.

Sénéchal de Bearn.

M. le Marquis de Souvré.

Châtelain de Navarre.

M. le Baron de la Launc, Capitaine au Régiment de Vermandois, Colonel, commandant le Régiment de Milice de Navarre, de deux Bataillons, composés de douze Compagnies, dont une de Grenadiers, à 50. hommes chacune, montent à 600. hommes, avec un Lieutenant-Colonel, un Major, un Aide-major, 12. Capitaines & 12 Lieutenans; le Colonel a le titre de Commandant des Ports & Passages d'Espagne, dont il est chargé de la défense, & a le droit d'assembler son Regiment, lorsqu'il le juge à propos, pour le service du Roi.

Extrait de la Lettre de M. le Chevalier de Gramont, Major du Regiment de Vermandois, de Belle-Isle en Mer, le 9. Septembre 1732. à l'Auteur.

TROUPES BEARNOISES.

Les Bearnois, de tout temps très-zélés pour le Service de leurs anciens Souverains, & des Rois de France depuis Henry IV. proclamé Roi de France & de Navarre à son Entrée à Paris, au mois de Mars 1594. entretiennent un Régiment sous le titre de Bandes Béarnoises; ce Régiment composoit autrefois l'Infanterie des Souve-

Digitized by Google

rains de Béarn; il a depuis été augmenté & diminué, selon les besoins du Service.

Il est à présent composé de trois Bataillons à treize Compagnies chacun, compris les trois Compagnies de Grenadiers, & à cinquante hommes par Compagnie, non compris les Sergens & Tambours. Les places d'Officiers sont ordinairement Héréditaires dans les Familles nobles de Béarn, depuis un temps immémoriable, & les Commissions en sont expédiées au nom du Roi par M. le Duc de Gramont, Gouverneur Général de la Province, & Colonel de ce Régiment; elles étoient auparavant expédiées au Bureau de la Guerre, jusqu'à ce que feu Monsieur le Maréchal Duc de Gramont eût obtenu de Louis XIV. de les expédier au nom de Sa Majesté. Chaque Capitaine a son district pour y completter sa Compagnie, & chaque Paroisse fournit un nombre d'hommes proportionné à son étendue; il y a un Inspecteur qui est aussi Major de ce Régiment, & qui le passe en revûe une fois l'an. Ce Corps est chargé, en temps de Guerre, de la garde des Places, & du Passage des Pyrennées. Il donna, entre autres, une preuve de sa valeur & de son zéle, dans la Guerre d'Espagne sur les Frontieres d'Arragon, pour le Couronnement de Philippe V. à présent Roi d'Espagne. La Cour de France fut si contente de ses services, qu'elle chargea ce Régiment de garder cette Frontiere d'Arragon; Et Sa Majesté Catholique, tranquille sur le Trône d'Espagne, honora de sa reconnoissance les Officiers Béarnois, par des Pensions qu'elle leur accorda, & nomma le Vicomte de Saint-Martin, l'un des Commandans de ce Régiment, Chevalier de la Clef d'Or, Ordre illustre en Espagne; & depuis en 1734. & 1735. ce Régiment fut chargé de la Garde de Navarreins, où un Détachement y fut en Garnison, commandé par M. le Baron de Bion.

OFFICIERS DE L'ETAT MAJOR.

M. le Duc de Gramont, Gouverneur Général de la Basse Navarre & de Béarn, Colonel de ce Régiment.
M. de Hitou Clarac pere, Lieutenant-Colonel.
M. de Hitou Clarac fils, Major & Inspecteur.

Plus, trois Aides-majors, à un par Bataillon, trente-sept Capitaines, dont deux Commandans du second & troisiéme Bataillon, & trois Capitaines de Grenadiers;

trente-neuf Lieutenans, dont trois de Grenadiers, & trente-neuf Sous-Lieutenans, dont trois de Grenadiers, faisant cent vingt-trois Officiers en pied, tous Gens de qualité & de Service, & deux mille vingt huit Soldats, compris les Sergens & les Tambours, en état d'etre sous les armes en vingt-quatre heures, par le bon ordre de ce Régiment.

Extrait du Mémoire de M. d'Abbadie, d'Oléron en Béarn, envoyé à l'Auteur le 21. Octobre 1739.

GOUVERNEMENS.

Bayonne, & Château-vieux

M. le Duc de Gramont, Gouverneur.

M. Dadoncourt, Lieutenant de Roi de la Ville, & du vieux Château.

M. de Barville, Commandant au Vieux Château.

M. Castain, Major.

M. Gorce, Aide-major.

M. Schopy, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

CHASTEAU-NEUF ET REDUIT DE ST-PIERRE.

M. le Duc de Gramont, Gouverneur.

M. Dartigalouve, Commandant.

M. de Peyre, Major,

Et un Aumônier.

Citadelle de Bayonne.

M. le Duc de Gramont, Gouverneur,

M. Pinsun, Lieutenant de Roi.

M. du Bosc, Major.

Un Aumônier de l'Hôpital Royal du Bourg du Saint Esprit de Bayonne.

Et un Aumônier de la Citadelle.

VILLE & CHASTEAU DE D'ACQS & ST. SEVER.

M. le Marquis de Gassion-Poyanne, Gouverneur.

M de Saint Pée, Lieutenant de Roi.

M. son fils, en survivance

M. Caladon, Major.

NAVARREINS.

M. le Marquis d'Averne, Gouverneur.

M. de Gourmay, Lieutenant de Roi, Commandant.

M. Venier, Major.

Et un Aumônier.

SAINT JEAN PIED DE PORT.

M le Duc de Gramont, Gouverneur, & Mestre de Camp, appointé.

M. de Berne, Lieutenant de Roi, Commandant.

M. de Champqueffier, Major.

M de la Salle Cassabé, fonctions de Major.

Et un Aumônier.

ANDAYE ET REDOUTE.

M. le Marquis de Lille, Gouverneur.

M. de Gors, Command.

FORT DE SOCOA.

M. de la Serre, Command.

Les Officiers de la Compagnie des Invalides y font les fonctions de Major & d'Aide major.

LOURDES.

M. de Bardoux, Command.

Les Officiers de la Compagnie des Invalides y font les fonctions de Major & d'Aide-major.

PAU

M. le Duc de Gramont, Gouverneur, & Capitaine du Château.

M. le Vicomte de Saint-Martin, Commandant.

VICOMTE' DE SOULES.

M. le Comte de Troisville, Gouverneur

SAINT-BEAT.

M. le Baron de Sacere, Capitaine Châtelain, Gouverneur.

M. de Mulely, Command.

M. Bardou, Major.

M. Bezin, Aide-major.

COMTE' DE COMMINGES.

CHASTELLENIE DE SAINT-JULIEN.

M. Joseph de Casteras, Chevalier de la Riviere, Capitaine Châtelain.

OLLERON.

M. de Bombelles, Gouverneur.

M. de Gargas, Major.

M. Lozié, Aide-major.

SAINT-BERTRANT.

M. de Couches, Commandant.

DOMMES.

M. le Chevalier de Lauſieres, Gouverneur.

SAINT-ANTONIN.

M. de Villettes, Gouverneur.

M. de la Vaiſſe, en ſurvivance.

MOISSAC.

M. le Chevalier de Pellagrue, Gouverneur.

GARNISONS ORDINAIRES, à trois Gouverneurs des Villes & Places Fortes, trente Hommes de Guerre, un Capitaine, un Lieutenant & un Enſeigne, vingt Hommes d'Armes, onze Archers & ſix Soldats.

XIV. GUYENNE.

Huitiéme Grand Gouvernement General.

1712. Monſeigneur le Comte d'Eu, Gouverneur Général. Une Compagnie de Soixante Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenans Généraux.

M. le Comte de Lautrec.

Haute Guyenne.

Une Compagnie de 55.

Gardes à Cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

M. le Marquis de Bonnelles

Basse Guyenne.

Une Compagnie de 35. Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenans de Roi.

M. de la Devese.

M. de Saint Alvere.

M. le Marquis de Tauriac.

M. le Baron de Pujols.

M. le Comte de la Sere.

M. le Marquis de Vignolles.

M. le Comte d'Hautefort Bozen.

M. le Marquis de Jumilhac.

M. le Comte de Saujon.

M. de la Motthe Guerin.

M. le Marquis de Camprenne d'Amont.

M. le Comte de Marcellus.

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. Gombault Lagrange, à Bordeaux.

M. de Rabar, à Libourne.

M. du Vergier de Barbe, à Blaye.

M. le Marquis de Seroire, à Perigueux.

M. de Roux Vicomte de Campagniac, à Sarlat.

M. Amelin de Beaurepaire, à Bergerac.

M. le Comte de l'Isle, à Bergerac.

M. le Marquis de Laxion, à Perigueux & Bergerac.

M. de Nazelles, à Agen.

M. le Comte de Cadrieux, à Villeneuve d'Agenois.

M. de Gironde de Piquet, à Castillonnez.

M. de Monerc de Laval, à Nerac.

M. de Lençon de Lottiere, à Casteljaloux.

M. de Montalembert de la Bourlie, à Ville-Real.

M. de la Serre de la Rue, à Cahors.

M. de Montratier de Parasols, à Montauban.

M. le Marquis Dampart, à Figeac.

M. de la Serre, Seigneur de la Roque & de la Rue, à Martel & à Souillac.

M. de Briance, à Souillac.

Grands Sénéchaux.

M. le Marquis de Montferrand, de Guyenne & de Bordeaux.

M. le Comte de Laugnac, de Guyenne & de Bazas.

M. le Comte de Vertillac, de Perigord.

M. le Marquis de Saint-Alvere, de Quercy.

M. le Comte Derce de Siregand, du Pays & Vicomté de Nébouzan.

M. le Baron de Barbazan, de Bigorre.

M. son fils, en survivance.

M. de Puget d'Armagnac.

M. le Marquis de Roquetaillade, d'Albret.

M. Durfort, de Rouergue

M. le Marquis de Ravignan, du Mont de Marsan, Tursan & Gavardan.

M. Grand Séné-

chal d'Agenois, & de Condomois.
M. le Vicomte du Juillac, de Lannes.
M. le Comte de Blaignac, de Bazadois.
M. de Savignac, Maréchal de Camp de la Province de Guyenne.
M. le Comte d'Aubeterre, Châtelain de Castoleucher, en Agenois.

GOUVERNEMENS.

BORDEAUX.

M. le Marquis d'Eſtrades, Maire perpetuel de la Ville de Bordeaux.
M. le Chevalier de Segur Cabanois, Major.

Château Trompette.

M. le Duc de Duras, Gouverneur.
M. Cellier, Commandant.
M. de Saint Martin, Major.
M. de Brun, Aide-Major & Capitaine des Portes.
Et un Aumonier.

FORT SAINTE CROIX, OU DE SAINT LOUIS.

M. de Naujan, Commandant.

Chaſteau DU HA

M. du Crouzet, Command.

FORT DE MEDOC.

M. de la Boiſſiere, Lieutenant de Roi, Commandant.
M. de Caſtera, Major.
Et un Aumonier.

VILLE & CITADELLE DE BLAYE.

M. le Duc de Saint Simon, Gouverneur.
M. de Giranton, Lieutenant de Roi
M. de Robiac, Major.
M. de Launay, Aide-Major.
M. de Fremont, Capitaine des Portes, titre d'Aide-Major.

CASTILLONNES ET CASTILLONATES.

M. le Marquis de Polaſtron fils, Gouverneur.

PUYMIROL.

M. de Bayne, Gouverneur.
M. de la Baume, Lieutenant de Roi.

Pays & Vicomté DE NEBOUZAN.

M. le Comte Derce de Siregan, Gouverneur.

Pays de BAZADOIS.

M. Emery de Durfort, Comte de Blaignac, Gouverneur.

TOUR DE CORDOUAN

M. Deſnot de la Motte, Gouverneur.

TARBES.

M. de Nogues, Gouvern.

FIGEAC.

M. de Gontault, Comte de Cabreres, Gouverneur.

TIVIERS.

M de Vaucaucourt, Gouverneur.

LECTOURE.

M. Gouverneur.

ASPECT.

M. Berthier de Caſtelbon, Gouverneur,

DOMBEZ.

M. Gouverneur.

Château de Fronſac.

M. d'Aſtore, Capitaine.

Les quatre Vallées d'Aure.

M. Gouverneur.

GARNISONS ORDINAIRES, à trois Gouverneurs des Villes & Places fortes, 44 Hommes de Guerre à pied.

XV. SAINTONGE ET ANGOUMOIS,

Gouvernement Général.

1739. M. le Duc d'Uzès, Gouverneur Général.

Une Compagnie de quarante Gardes à Cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenans Général.

M. le Comte de Jonſac, d'Auberterre.

Lieutenans de Roi.

M. le Marquis de Soudeilles.

M. le Marquis d'Eſchoiſi.

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. le Marquis de Pouliac, à Saintes.

M. le Marquis de Charras, à Coignac.

Grands Sénéchaux.

M. le Marquis de Commiges, de Saintonge.

M. de Charval, d'Angoumois.

GOUVERNEMENS.

SAINTES.

M. le Duc d'Uzès, Gouverneur.

M. Lambert, Lieutenant de Roi.

M. de Crouſſillac, Major, ſans réſidence.

ANGOULESMES.

M. le Duc d'Uzès, Gouverneur.

M. Raymond de Villognon fils, & en ſurvivance, M. ſon pere, Lieutenant de Roi.

M. de Beaumont, Major.

SAINT JEAN D'ANGELY.

M de Burande, Commandant

COIGNAC.

M. le Duc d'Aiguillon, Gouverneur

L'ISLE-MADAME.

M. le Chevalier du Freſne, Commandant.

BROUAGE.

M. le Vicomte de Beaune, Gouverneur.

M. de la Chauverie, Lieutenant de Roi.

M. de Florenſol, Major.

M. de Car, Aide-Major.

Le Sieur d'Eſſicq, Prévôt des Bandes, & un Aumo-

nier, au Fort Louis.
*Iſle & Citadelle d'*OLERON.
M. de Cadeville, Gouverneur.
M. de Bonamour, Lieutenant de Roi.
M. de la Buſſiere, Major.
M. de la Devoze, Aide-Major, & Capitaine des Portes.

GARNISONS ORDINAIRES, au Gouverneur de Saintes. 13 Hommes de Guerre à pied.

XVI. PAYS D'AUNIS,

Gouvernement Général, Qui comprend la Rochelle, Brouage, les Iſles de Ré, d'Oleron, & autres Iſles adjacentes.

1710. M. le Comte de Matignon, Gouverneur General.
Une Compagnie de vingt Gardes à Cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenant Général.
M. le Comte de Guiry.
Lieutenant de Roi du même Pays.
M. vacant.
Lieutenant des Marechaux de France.
M. Gallifet, à la Rochelle.
Grand Sénéchal de la Rochelle.
M. le Comte de Cliſſon.

GOUVARNEMENS.

LA ROCHELLE.

M. le Comte de Matignon, Gouverneur.
M. le Comte de Guiry, Commandant, Villes, Tours, Ports & Chaine du Havre de la Rochelle.
M. de Montrozier, Lieutenant de Roi.
M. de la Mark, Major.
M. de Maſcaron, Aide-Major.
M. de Raufier, Capitaine des Portes, titre d'Aide-Major.

ROCHEFORT.

M. de Morlaix, Gouverneur.
M. le Comte de la Rochelard, Commandant.
M. de Macnemara, Major.
M. de Belliveau, Capitaine de Port.
M. le Marquis de Chavagnac, premier Aide-Major.
M. de Serigny de Loire, ſecond Aide-Major.

ISLE DE RE'.

VILLE DE SAINT MARTIN.
M. Grout de Princé, Gouverneur.

M. de Fernex, Lieutenant de Roi.
M. Anjorrant, Major.
M. de Nesle, Aide-Major.
M. Capitaine des Portes.
Et un Aumonier de l'Hôpital.

Citadelle de R E'.

M. Grout de Princé, Gouverneur.
M. du Coudray, Lieutenant de Roi, Commandant.
M. Hebrard de Saint Sulpice, Major.
M. Bachon, Aide-Major, & Capitaine des Portes.
Et un Aumonier.

Fort de Saint Martin de Re' *& Fort de la* Pre'e.

M. de Momuſſon, Commandant.
Mrs. les Officiers des Invalides font la fonction d'Aide-Major & Capitaine des Portes.
Et un Aumonier.

FORT CHAPUS.

M. de Quay, Commandant.
Et un Aumonier.

ISLE D'AIX.

M. de Merrey Carvel, Commandant.
Et un Aumonier.

XVII. POITOU.

Gouvernement Général.

1726. Monſeigneur le Prince de Conty, Gouverneur General.
Une Compagnie de trente Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenans Généraux.

M. le Marquis de Verac.
Une Compagnie de vingt-deux Gardes à cheval, compris un Cornette.
M. le Marquis de la Carte.
Une Compagnie de vingt-deux Gardes à cheval, compris un Cornette.

Lieutenans de Roi.

M. le Marquis de la Carte.
M. Sagu er de Luigné.
M. le Marquis de la Roche-Jacquelin.

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. Dubois de Sanſay, à Poitiers, a acheté, n'eſt pas reçû.
M. le Marquis d'Aramaignac, à Thouars.
M. le Marquis de la Carte Titulaire, à Fontenay-le-Comte.
M. le Marquis de la Ville-Dieu, à Saint Maixent.
M. le Comte de la Guiſche-Chaligny, à Niort.

Grand Sénéchal de Poitou.

M. le Marquis de la Palliniere, à Poiriers.

M. Fumée Grand Sénéchal, à Châtelleraud.

M. Rousseau de la Parisiere, Grand Sénéchal, à Sivray, & à Saint Maixant.

GOUVERNEMENS.

POITIERS.

M. le Marquis de Mouffy, Gouverneur.

Château.

DE POITIERS.

M. le Duc de Chaftillon, Capitaine.

M. le Marquis de Palliniere, Gouverneur.

LOUDUN.

M. le Marquis de Dreux, Gouverneur de la Ville & Chafteau.

M. du Petit Touré, Lieutenant de Roi.

CHASTELLERAUD.

M. Seguret de Luflan, Gouverneur.

NIORT.

M. le Comte de Caftellane, Gouverneur.

M. de la Marre, Commandant.

FONTENAY LE COMTE.

M. le Chevalier de la Vieuville, Gouverneur.

M. le Comte d'Abloy de la Vieuville, Major.

LUSIGNAN.

M. de Boisgrolier, Gouverneur.

Château.

DE LA CHAUME.

M. de Royant, Gouverneur.

M. de la Salle Lezardieres, Commandant.

SAINT MAIXANT.

M. Gouverneur.

XVIII. BRETAGNE,

Neuvième grand Gouvernement Général.

1737. Monſeigneur le Duc de Penthiévre, Gouverneur Général, en ſurvivance, accordée par le Roi au mois de Janvier, la même année.

M. le Marquis de Brancas, Lieutenant General, commandant le Gouvernement.

M. le Duc de Châtillon, Lieutenant General.

M. le Marquis de la Fare Laugeres, Lieutenant General.

Lieutenans de Roi.

M. le Comte de Volvire.

M. le Comte de Langeron.

M Colbert Com. de Croiſſy

Lieutenans des Maréchaux de France.

M le Comte de Ceintré, à Rennes.

M. le Comte de Garion, à Dol.

M. de Guerman, à Lamballe.

M.

M. Baudran de Launay, à Saint Brieux.
M. de la Boiffiere, } à Guin-
M. du Longon, } gamp.
M. de Coatrieux, }
M. le Comte de la Naſtol, à Lannion.
M. de Catulan, à Montcontour.
M. de Coatinzan, à Trégnier.
M. de Launay de l'Etang, à Gourin.
M. le Comte de Bourmont, à Nantes.
M. Lavocat de la Baronaie, à Saint Malo.
M. le Sénéchal de Pacé, à Vannes.
M. Grou de Montiers, à Hennebon.
M. de Becaſſon, à Quimperlé.
M de Kerofel, au Duché de Rohan.
M de Boiſadam, à Auray
M. de Kermorial, à Quimpercorentin.
M. le Comte de Coëtlogon, à Morlaix.
M. de Troatrin, à la Roche-Bernard.
M. de Villemaré, }
M. de Tréceſſon, }
M. de la Chapelle Martin, } à Bourg-
M. Lavocat de la Crochais, } neuf.
M. Largentaie-Eſcouen, }
M. le Comte de Rais, à Châteaunœuf de Faou.

GOUVERNEMENS.

RENNES.

M. le Marquis de Berenghen, Gouverneur à vie.
M. le Marquis de Montataire Lieutenant de Roi.

NANTES,

VILLE ET CHASTEAU.

M. le Marquis de Brancas, Gouverneur, & du Comté Nantois.
M. de Menou, Lieutenant de Roi.
M. de Menou, Pere, en ſurvivance.
M. de Tretz, Major.
M. du Clos, Aide-Major.

REDON.

M. le Chevalier de Kermoſſan, Gouverneur.

BELLE-ISLE.

M. de Saint Hylaire, Gouverneur.
M. d'Alboing, Lieutenant de Roi.
M. de Cuchot, Major.
M. de Severac, Aide-Major, & Capitaine des Portes.
Et un Aumonier.

BLAVET, PORT-LOUIS ET CITADELLE.

M. le Marquis de Rothelin, Gouverneur.
M de Riquebourg Lieutenant de Roi.
M de Ville-neuve, Major.
Et un Aumonier.

Fort de BLAVET.

M. Gouverneur.

L'ORIENT.

M. du Vernay, Major,

G
Bayerische Staatsbibliothek München

Commandant

BREST *& Isle d'Oisans*

M. le Marquis de Chaſteron, Gouverneur.

M. de Coetmin, Commandant.

M. de Centré, Lieutenant de Roi.

M. de Fontaine Longray, Major.

M. de Rochon, Aide-Major, & Capitaine des Portes.

M. Taunier, Enſeigne de la Garniſon.

Et un Aumonier.

CHASTEAU *de* TAURO.

M. le Marquis de Goeſbriant, Gouverneur.

Château & Fort de la Ville.

DE SAINT MALO.

M. le Comte d'Hautefort Bozen, Gouverneur.

M. de Vauborel, Lieutenant de Roi, & Major au Château.

M. de la Bretonniere, Aide-Major au Château.

Et un Aumonier, *idem.*

VANNES.

M. le Comte de Lannion, Gouverneur.

Ville & Tour de PILMIL.

M. le Marquis de Brancas, Gouverneur.

Fort & Château

DE LA LATTE.

M. le Ch. Gouyon de Vaurouault, Commandant.

Ville & Château de DINAN.

& Comté de LEON.

M. le Chevalier de Lavière Breton, Gouverneur.

M. de Maux, Lieutenant de Roi.

CARHAIX.

M. de Meros, Capitaine Gouverneur,

Ville & Château

DE MORLAIX.

M. le Marquis de Coetanfao, Gouverneur.

CONCARNEAUX.

M. de Vauxchoux, Gouverneur.

Ville & Chât. de QUIMPER.

M. le Comte de Carcado, Gouverneur.

M. le Marquis de Molac, de Carcado, ſon fils, en ſurvivance.

SAINT BRIEUX.

M. le Comte de la Riviere, Gouverneur.

LANNION.

M. de Bois Léve du Plantis, Gouverneur.

FOUGERES.

M. le Marquis de la Chenelaye, Gouverneur.

VITRE'.

M. le Duc de la Trémoille, Gouverneur.

Fort & Iſles DES EBIENS.

M. le Comte de Pontbriand, Gouverneur.

GUERANDE,

CROISIK & GUINGAMP;

Ville & Châteaux.

M. le Marquis d'Hauſſy, Gouverneur.

PLOERMEL.

M. le Comte de Volvire, Gouverneur.

HENNEBON.

M. Gouverneur.

Presqu'Isle de RUIS. *& Château de* SUCINO.

M. le Marquis du Cambout, Gouverneur.

QUIMPERLE'.

M. Gouverneur.

La plûpart des autres Villes de cette Province, ont des Gouverneurs particuliers, & il n'y a ni Baillis, ni Sénéchaux, pour commander la Noblesse de Bretagne, comme dans les autres Provinces : mais elle est divisée en huit Régimens, chacun de dix Compagnies de Gentilshommes, dont les Officiers sont élûs par le Corps des Nobles, à la réserve des Colonels, lesquels sont pourvûs par le Roi, & choisis entre les plus qualifiés du Pais.

SÇAVOIR,

M. Colonel du Regiment de la Noblesse de l'Evêché de *Rennes.*

M. de la Blottiere, Colonel du Regiment de *Nantes.*

M. le Comte de Lannion, Colonel du Regiment de *Vannes.*

M. Colonel du Regiment de *Saint Malo* & de *Dol.*

M. Colonel du Regiment de *Saint Brieux.*

M. le Marquis de Loémaria, Colonel du Regiment de *Tréguier.*

M. le Marquis de Brézal, Colonel du Regiment de *Leon.*

M. Colonel du Regiment de *Quimper*

XIX. NORMANDIE.

Dixiéme grand Gouvernement Général.

1726. M. le Duc de Luxembourg, Gouverneur General.

Une Compagnie de 43 Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenans Généraux.

M. le Marquis de Beuvron,

M. le Duc de Valentinois.

M. le M. de Flavacourt.

M. le Comte de Saint Julien.

Lieutenans de Roi.

M. le Chevalier de Gesvres.

M. le Marquis de l'Aigle.

M. le Comte de Grattot.

M. le Comte de Serillac.

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. des Efforts, à Rouen.

M. de Saint Cloud, à Saint Silvain.

M. le Tellier de Vaubadon, à Bayeux.

M. du Pray de Pierreville, à Coutances.

M. de la Tour, à Saint Lo, & à Vir.

M. le Marquis de la Baillie de Montaigu, à Carentan & à Valogne.

M. de Boulemer de Breteau, à Alençon.

M. le Marquis de l'Isle, à Domfront.

M. de Tiercelin, à Mortagne.

M. de Nocey, à Lizieux.

M. Mauduit de Montizambert, à Verneuil.

M. le Baron de Courcy, en fait les fonctions, en son absence.

M. Masslot de la Morandiere des Eteux, à Orbec.

M. de Pretot, à Exmes & Trun.

M. du Valheureux, à Argentan.

M. de la Challerie, à Falaize.

Grands Bailliz d'Epée.

M. le Duc de Luxembourg, de Rouen.

M. le Maréchal de Coigny, de Caen.

M. de la Chalerie, d'Alençon.

M. le Marquis de Fontenay, du Cotentin.

GOUVERNEMENS.

ROUEN.

M. le Duc de Luxembourg. Gouverneur.

Vicux Palais de ROUEN.

M. le Marquis de Beuvron, Gouverneur.

M. de la Contade, Commandant.

M. de Chassy, Major.

CAEN.

M. le Maréchal de Coigny, Gouverneur.

M. le Comte de Coigny, son fils, en survivance.

M. le Marquis de Mathan, Lieutenant de Roi.

M. de Villette, Major.

M. Fréçan, Capitaine des Portes, titre d'Aide-Major.

CHERBOURG.

M. le Duc de Valentinois, Gouverneur.

M. le Marquis de Fontenay, Lieutenant de Roi.

M. le Sauvage, Major.

DIEPPE.

Ville, Citadelle, & Fort DE POLET.

M. le Marquis de Manneville, Gouverneur.

M. le Comte de la Boissiere, Lieutenant de Roi.

M. son fils, en survivance.

M. de Belval, Major,

M. de Mareſtan, Capitaine des Portes, titre d'Aide-Major.

LOUVIERS.

M. Portail de Monteſſon, Gouverneur.

HONFLEUR.

M. le Marquis de Matharel, Gouverneur.

M. de Volaville, Lieutenant de Roi.

M. du Boſc des Varets, Major.

M. de Sainte Marie de Garcelles, Capitaine des Portes.

VIRE.

M. Gouverneur.

PONT DE L'ARCHE.

M. le Chevalier de Saujon, Gouverneur.

M. Bouchard des Plaſſons, Lieutenant de Roi.

M. des Plaſſons, ſon neveu, en ſurvivance.

GRAND-VILLE.

M. le Duc de Valentinois, Gouverneur.

M. de Fralin, Commandant.

GISORS.

M. le Marquis de Flavacourt, Gouverneur.

VERNON.

M. le Comte de Belleiſle, Seigneur & Gouverneur.

CAUDEBEC.

M. de Montfort, Gouverneur.

PONTEAUDEMER.

M. le Chevalier de Geſvres, Gouverneur.

VERNEUIL.

M. le Marquis de l'Aigle, Gouverneur.

FALAISE *& Château.*

M. le Comte d'Aubigny, Gouverneur.

ARGENTAN.

M. le Marquis de Grandecy, Gouverneur.

ALENÇON.

M. de la Suriere, Gouverneur.

MORTAGNE.

M. Abot du Bouchet, Commandant.

VALOGNE.

M. de Courcy, Gouverneur.

Ville & Château de CARENTAN ET PONT D'OUVRE.

M. le Marquis de Longaunay, Gouverneur.

Ville & Château de SAINT LO.

M. le Duc de Valentinois, Gouverneur.

M. de la Tour, Commandant.

M. du Meſnil, Durand, Commandant en leur abſence.

AVRANCHE.

M. le Comte de Sorillac, Gouverneur.

LA HOUGUE.

M. le Marquis de Montaigu, Commandant.

ISLE DE CHAUZE'.

M. le Duc de Valentinois, Gouverneur.

BELLESME.

M. Desfugereſts, Gouvern.

MONT SAINT MICHEL.

M. de Broglio, Abbé & Gouverneur.

NEUF-CHASTEL.

M. le Marquis de Bully, Commandant.

Ville & Château de BAYEUX.

M. Couvert de Coulons, Gouverneur.

GARNISONS ORDINAIRES, à trois Gouverneurs des Villes & Places fortes, soixante-cinq Hommes de Guerre à pied.

XX. HAVRE DE GRACE.

Gouvernement General.

1719. M. le Duc de Saint Aignan, Gouverneur General. Une Compagnie de vingt Gardes à Cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenant General.

M. le Duc de Valentinois.

Lieutenant de Roi du Gouvernement.

M. de Ricouard.

GOUVERNEMENS.

Ville & Citadelle du HAVRE.

M. le Duc de Saint Aignan, Gouverneur.

M. de Beauvoir, Lieutenant de Roi de la Ville & Citadelle.

M. de Charney, Major.

M. de Bresse, Aide-Major de la Ville.

M. de Seignoret, Aide-Major de la Citadelle.

M. Guyon, Capitaine des Portes de la Ville.

Tour du HAVRE.

M. Gaulin des Varennes, Commandant.

MONTIVILLIERS, & HARFLEUR.

M. le Duc de Saint Aignan, Gouverneur.

Ville & Château de FECAMP.

M. le Duc de Saint Simon, Capitaine.

M. de Mianne, Gouverneur.

M. son fils en survivance.

M. de Briquemont, Lieutenant de Roi, de Fecamp.

XXI. MAINE, PERCHE ET LAVAL.

Gouvernement General.

1715. M. le Marquis de Feryacques, Gouverneur General.

Une Compagnie de trente Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenant General.

M. le Comte de Tessé.

Lieutenans de Roi.

M. de Ressons, au Maine.

M. au Perche.

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. le Marquis de Maridor, & Grand Senechal du Mans.

M. le Baron de Sautté, au Mans.

Grand Bailli du PERCHE.

M. Abot du Bouchet.

GOUVERNEMENS.

LE MANS.

M. le Marquis de Fervaques, Gouverneur à vie.

Duché & Ville de MAYENNE.

M. Deschamps, Gouverneur.

MORTAGNE.

M. Abot du Bouchet, Gouverneur.

M. le Marquis de Boisfevrier, en survivance.

Pays & Ville de LAVAL.

M. le Duc de la Trémoille, Gouverneur.

Ville & Château du LOIR.

M. le Marquis de Chapuiseau, Gouverneur.

GARNISON ORDINAIRE, au Gouverneur du Mans, quatre Hommes de Guerre à pied.

XXII. ORLEANNOIS, ET PAYS CHARTRAIN.

Onzième grand Gouvernement General.

1736. M. le Duc d'Antin, Gouverneur General.

Une Compagnie de vingt trois Gardes à Cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenans Generaux.

M. de Brisay, Comte de Dénonville.

M. le Marquis de la Lande.

M. de Renel, Marquis de Clermont d'Amboise.

Lieutenans de Roi.

M. le Marquis de Fervaques.

M. du Puy d'Igny.

M. de Brisay, Comte de Dénonville.

M. le Marquis de Quincy.

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. Midon de Cormes.

M. d'Orléans de Villechauve. } à Orléans.

M. Défailly.
M. de Brilay, Comte de Dénonville en fait les fonctions. } à Chartres & à Châteaudun.
M. le Marquis de Chevriers, à Dourdan.
M. à Blois.
M. le Marquis de Rochambeault, à Vendôme, Perche, Gouet & les Baillinges de la Ferté-Bernard & Vibraye.
Grands Baillis d'Epée.
M. le Marquis de Montpipeau, d'Orleans.
M. le Marquis de Saumery Pison, de Blois.
M. le Marquis d'Armenonville, de Chartres.
M. le Marquis de Rochambeault du Vendomois
M. le Comte de l'Hôpital Sainte Mesme, de Dourdan.
M. le Marquis de Wendt, de Montargis.
M. le Pelletier des Forts, de Gien.

GOUVERNEMENS.

ORLEANS.

M. le Duc d'Antin, Gouverneur.

DOURDAN.

Monseigneur le Duc d'Orleans, Seigneur & Gouverneur.
Château de DOURDAN.
M. le Comte de Verteillac, Gouverneur & Capitaine.

CHARTRES.

M. le Marquis d'Armenonville, Gouverneur & Capitaine de la Ville.

GERGEAU.

M. le Comte de Saint Florentin, Gouverneur à vie.

GIEN.

M. le Pelletier des Forts, Capitaine & Gouvern.
M. Lieutenant de Roi.
M. Major.

BLOIS.

M. Gouverneur.

MONTARGIS.

M. le Marquis de Wendt, Gouverneur & Capitaine.
M. Constantin, Concierge du Château.

VENDOSME.

M. le Marquis de Rochambeault, Gouverneur.
Château de VENDOSME.
M. de Villemeur, Gouverneur & Capitaine.

CHATEAUNEUF.

M. Gouverneur & Grand Bailly.

BEAUGENCY.

M. Gouverneur,

XXIII. NIVERNOIS.

Gouvernement General.

1717. M. le Duc de Nevers, Gouverneur & Lieutenant General.

Une Compagnie de trente-neuf Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenant General.
M. le Marquis de Myennes.

Lieutenant de Roi.
M. le Marquis de Pracontal,

Grand Bailli.
M. de Monrargis, de Saint Pierre le Moutier.

GOUVERNEMENS.

NEVERS.
M. le Duc de Nevers, Gouverneur.

LACHARITE' SUR LOIR.
M. le Marquis de Langeron, Gouverneur.

XXIV. BOURBONNOIS.

Gouvernement General.

1739. M. le Duc de la Valliere, Gouverneur General & Grand Senechal de Bourbonnois.

Une Compagnie de quarante-six Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenant General.
M. le Comte de Levy, Château-morant.

Lieutenant de Roi.
M. Guillard de la Motthe.

M.

Lieutenant des Maréchaux de France
M. le Comte d'Ambure, à Bourbon L'Archambault.

M. de Vannes, à S. Pierre-le-Moutier.

M. Daunay, à Chenerailles.

GOUVERNEMENS.

MOULINS.
M. le Duc de la Valliere, Gouverneur.

Ville & Château
DE BOURBON L'ARCHAMBAULT.
M. le Marquis de la Palus, Gouverneur.

XXV. LYONNOIS, FOREST ET BEAUJOLOIS.

Douziéme grand Gouvernement General.

1734. M. le Duc de Villeroy, Gouverneur Général.
Une Compagnie de trente-cinq Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.
M. le Comte de Rochebaron, commandant le Gouvernement.

Lieutenant General.

M. le Marquis de Villeroy.
Une Compagnie de dix-neuf Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenans de Roi.

M. de Fautrieres, du Lyonnois.
M. le Comte d'Albon, Prince d'Yvetot, de Forests.

Il n'y a point de Lieutenant des Maréchaux de France dans cette Province.

Grand Sénechal.

M. le Comte de Rochebaron, du Lyonnois.

Grands Bailifs d'Epée.

M. le Marquis d'Urfé, de Saint Estienne en Forest.
M. du Sauzay, Vicomte d'Arnas, de Beaujollois.

GOUVERNEMENS.

LYON.

M. le Duc de Villeroy, Gouverneur.
M. de Freſne fils, Major.
M. du Plantis, Capitaine des Portes.

Chasteau de PIERRE-ENCISE.

M. de Freſne de Champigny, Capitaine, Commandant.
M. Lieutenant.

Compagnie Franche du Régiment Lyonnois, entretenuë à Lyon.

M. Boeſſe, Capitaine.
M. Dafaux, Lieutenant.

GARNISONS ORDINAIRES, au Château de Pierre-en-Ciſe, trente Hommes de Guerre, & un Lieutenant.

XXVI. AUVERGNE.

Gouvernement General.

1728. M. le Duc de Bouillon, Gouverneur Général.

Une Compagnie de cinquante Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenans Généraux, commandant le Gouvernement.

M. le Marquis de Lignerac.

M. le Vicomte de Beaune.

M. le Marquis de Boujols, son neveu, en survivance.

Lieutenans de Roi.

M. le Marquis de Roussille.

M. le Marquis de Quiney.

Lieutenant des Marechaux de France.

M. le Comte de Riom & de Lavilatelle, *à Clermont.*

M. Danteroche, *à Mauriac.*

Grands Sénéchaux.

M. le Marquis d'Apchon, de Riom.

M. le Marquis du Pont du Château, de Clermont.

M. le Duc de Bouillon, Grand Sénéchal, & Gouverneur de Cusset.

M. le Vicomte de Beaune, Châtelain d'Usson.

M. le Marquis de Bouzols, en survivance.

M. le Marquis de Saint Projet, Grand Bailli d'Aurillac.

XXVII. LIMOSIN.

Gouvernement General.

1734. M. le Duc de Fitz-James, Gouverneur Général.

Une Compagnie de quarante-deux Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette, quarante-quatre Carabins d'augmentation, avec un Capitaine, un Lieutenant & un Cornette.

Lieutenant General.

M. le Comte d'Escars.

Lieutenans de Roi.

M. le Comte du Dognon,

M. le Marquis de Soudeille.

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. de Sanat R[illegible]nac, *à* [illegible]ossig

M. de la Lorancie de Neuvie, fils de M. le Marquis de Charras, *à Angoulême.*

M. de Combarel de Sartige, *à Tulles.*

Grand Sénéchal.

M. le Comte d'Estaing, du Limousin.

GOUVERNEMENS DE LIMOGES.

Supprimé au décès de M. Niert.

TULLES.

M. le Marquis de la Tour de Murat, Gouverneur.

XXVIII. LA MARCHE.

Gouvernement General.

1711. M. le Marquis de Saint Germain Beaupré, Gouverneur, & Lieutenant Général.

Une Compagnie de 25. Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenans General.

M. le Marquis de Malauzens.

Lieutenans de Roi

M. de Marolles de Rochepiatte.

M. le Comte de la Gorze.

M. son fils, en survivance.

Grands Sénéchaux.

M. de Salmefer, de Gueret.

M. de Lepeau, du Dorat.

XXIX. BERRY.

Gouvernement General.

1736. M. le Prince de Chalais, Gouverneur & Lieutenant Général, Grand Bailli.

Une Compagnie de 30. Gardes à Cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenant Général.

M. le Comte de Gaucourt.

Lieutenans de Roi.

M. le Comte des Barres.

M. de Ronchet de Trémemont.

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. de Laage, à Vierson.

M. Faure d'Alouy, à Châteauneuf, & à la Charité.

M. Scaron de Diort, à Issoudun.

GOUVERNEMENS.

Ville & Tour DE BOURGES.

M. le Prince de Chalais, Gouverneur.

ISSOUDUN.

M. le Prince de Chalais, Gouverneur.

M. de la Tude, Lieutenant de Roi.

M. de Baigneux, Major.

GRAÇAY ET VIERZON

M. Heurteault, Chevalier de Merolles, Gouverneur.

XXX. TOURAINE.

Gouvernement General.

1719. Monseigneur le Comte de Charollois, Gouverneur Général.

Une Compagnie de 30. Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenant Général.

M. le Comte de Rasilly.

Une Compagnie de treize Gardes à cheval, & un Capitaine.

Lieutenant de Roi.

M. le Marquis de Crestor.

Lieutenant des Maréchaux de France.

M. de Tretón de Flégifard, à Mayenne.

M. le Chevalier de Bellefont, à Loche.

M. Darmagnac, à Chinon.

M. de Loresse, à Château-Gontier, Craon & Segré.

Grand Bailli d'Epée.

M. le Marquis de Givry, de Tours.

M. le Duc d'Antin, d'Amboise.

GOUVERNEMENS.

Château de TOURS.

Monseigneur le Comte de Charollois, Command.

Château du Plessis LES TOURS.

M. le Marquis de Vassé, Gouverneur.

LOCHE.

M. le Duc de Saint Aignan, Gouverneur.

M. de Moviere, Lieutenant de Roi.

Ville & Chasteau D'AMBOISE.

M. le Duc d'Antin, Gouverneur.

M. le Chev. du Bosc, Lieutenant de Roi.

Château du LOIR.

M. de Fontenailles, Gouverneur à vie.

GARNISONS ORDINAIRES, aux Gouverneurs des Villes & Places Fortes, 22. hommes de guerre à pied.

XXXI. ANJOU.

Gouvernement General.

1718. M. le Prince de Lambesc de Lorraine, Gouverneur général.

Une Compagnie de 125. Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenant Général
M. le Comte de Maulevrie

Lieutenant de Roi.
M. le Comte d'Autechamp.

Lieutenans des Maréchaux de France.
M. de Loresse, à Angers.
M. le Vacher de la Chaise, à la Fléche & à Bauge.
M. de Chassé, à Richelieu.

Grand Sénéchal.
M. le Marquis d'Aligny, d'Anjou & de Saumurois.

GOUVERNEMENS.

ANGERS.
M. le Prince de Lambesc, Gouverneur.
M. d'Autichamp de Miribel, Lieutenant de Roi.
M. du Bois Pottier, Major.
Le Sieur Cugno, Auditeur des Bandes.
Un Chapelain, & un Aumônier du Château.

PONT DE CE'.
M. ——— Gouverneur.
M. Guyon de Vaux, Lieutenant de Roi, de la Ville & du Château.

BEAUFORT EN VALLE'E.
M. le Marquis de Contades, Gouverneur.

LA FLECHE.
M. le Comte de la Luzerne, Gouverneur.

CHASTEAU-GONTIER.
M. de Baisleul, Gouverneur.

BAUGE'.
M. de Sainte Offange, Gouverneur.

LAVAL.
M. ——— Gouverneur.

GARNISONS ORDINAIRES, au Gouverneur du Pont de Cé, douze hommes de Guerre à pied.

XXXII. SAUMUROIS.

Gouvernement General.

1715. M. le Comte d'Aubigné, Gouverneur & Lieutenant Général.

Une Compagnie de trente Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenant Général.
M. le Comte de Maulevrier,

Lieutenant de Roi.
M. d'Antigné.

Lieutenant des Maréchaux de France
M. de la Motte Baracé, à Saumur.

GOUVERNEMENS.

SAUMUR, *Ville & Château.*
M. le Comte d'Aubigné, Gouverneur.
M. le Chevalier de Cany, Lieutenant de Roi.
M. du Petithouars, Major, & en survivance à la Lieu-

tenance de Roi.
Un Aumonier, & un Commissaire d'Artillerie.

RICHELIEU
M. Gouverneur.
MIRABAU.
M. Gouverneur.

XXXIII. FLANDRE FRANÇOISE ET HAYNAULT.

Gouvernement General.

1711. M. le Duc de Boufflers, Gouverneur Général, Commandant.
M. le Maréchal de Montmorency, Lieutenant Général.

Lieutenans de Roi.
M. le Marquis de Bouzie.
M. le Marquis de Prez.
M. le Comte de Varennes, Lieutenant de Roi.

Lieutenant des Maréchaux de France.
M. de Sart, au Quesnoy.

Grand Bailli d'Epée.
M. de la Bazeque, à Lille.

GOUVERNEMENS.

FLANDRES.

LILLE.

M. le Duc de Boufflers, Gouverneur.
M. de Creny, Lieutenant de Roi.
M. d'Armand, Major.
M. de Forville, Premier Aide-major.
M. de Merizier, Second Aide-major.
M. de Faumarié, Troisiéme Aide-major.
M. de Figuieres, Premier Capitaine des Portes.
M. de Belval, Second Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.
M. du Marché, Troisiéme Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.
Et un Aumonier.

Citadelle de LILLE.
M. le Vicomte de Pezeux, Gouverneur.
M. de la Salle, Lieutenant de Roi.
M. de Belloy de Morangle, Major.
M. le Marchand, Aide-major.
M. de Brezou, Capitaine des Portes.
Un Aumonier, un Chirurgien-major, & un Concierge.

Fort Saint Sauveur de LILLE.
M. de Gittard, Commandant.
M. de Pellafort, Aide-major.
Et un Aumonier.

DOUAY.

M. le Marquis de Maillebois, Gouverneur.

M. d'Affigny, Lieutenant de Roi.
M. Chevilard, Major.
M. de Courty, Premier Aide-major, avec titre de Commandant.
M. du Tenot, Second Aide-major, avec titre de Commandant.
M. de Graves, Troiſiéme Aide-major.
M. la Gironne, Aide-major, en ſurvivance.
M. de Saint-Claude, Premier Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.
M. de la Motte, Second Capitaine des Portes, même titre.
M. des Mazieres, Troiſiéme Capitaine des Portes, même titre.
M. Petit, Capitaine des Ecluſes.
M. de Ronbais, ajoint, & ſurvivant à cette Charge.

FORT DE L'ESCARPE.

M. de Bully, Gouverneur.
M. de Granmont, Major.

CAMBRAY.

M. le Marquis de Bezons, Gouverneur.
M. de Laurieres, Lieutenant de Roi.
M. de la Chaiſe, Major.
M. Duvignau, Premier Aide-major.
M. de Savalus, Second Aide-major.
M. Tachard, Capitaine des Portes.
M. des Bordes, Second Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

Citadelle de CAMBRAY.

M. de Geſtard, Gouverneur.
M. Dumas, Lieutenant de Roi.
M. le Cornier, Major.
M. Roger, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

BOUCHAIN.

M. le Comte de Middelbourg, Gouverneur.
M. de Chauny, Lieutenant de Roi.
M. Ricumal, Major.
M. le Chevalier Guerin, Aide major.
M. Garſin, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

GRAVELINES.

M. le Marquis de Broglie, Gouverneur.
M. le Marq. de Flavacourt, Grand Bailli.
M. de Bellegarde, Lieutenant de Roi.
M. de Charanchy, Major.
M. de Quadet, Aide-major.
M. de la Plugere, Capitaine des Portes.

DUNKERQUE.

Ci-devant Gouvernement Général, a été ſupprimé par ordre du Roi du 12. Novembre 1728. & remis au Gouvernement Général de Flandres.

M. le Duc de Boufflers, Gouverneur.

M.

M. le Marquis Dalembon, Commandant.
M. de la Motte, Major.
M. d'Albinos, Aide-major.

BERGUES.

M. le Maréchal de Broglie, Gouverneur.
M. de Palme, Lieutenant de Roi.
M. de la Vaiſſiere, Major.
M. Cadot, Aide-major.
M. d'Elloy, Capitaine des Portes.
Et un Aumonier de l'Hôpital.

Fort Saint-François DE BERGUES.

M. de Villers, Commandant.
M. du Terme, Aide-major.
Et un Aumonier.

ORCHY EN FLANDRES.

M. de Souchiere, Gouverneur.

HAYNAULT.

VALENCIENNES.

M. le Maréchal de Montmorency, Gouverneur.
M. de Saint Maurice, Lieutenant de Roi.
M. Deſpy, Major.
M. de Tredos, Aide major.
M. de Barber, Second Aide-major.
M. de Brainville, Premier Capitaine des Portes.
M. de Chefreville, Second Capitaine des Portes.

Citadelle de VALENCIENNES

M. des Armans, Gouverneur.
M. de Duga, Major.
M. de Richaud, Aide-major.
M. de Châteauneuf, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

CONDE'.

M. le Maréchal du Puyſégur, Gouverneur.
M. de Villers, Lieutenant de Roi.
M. de Clauzer, Major.
M. de Bauſſac, Aide-major.
M. Dufaux, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

STINCHELLES.

M. Châtenet de Puyſégur, Commandant.
M. Deſcheſnes, Commandant en ſon abſence.
Et un Chapelain.

MAUBEUGE.

M. le Chevalier de Damas Gouverneur.
M. de Saint Martin de Rougeat, Lieutenant de Roi.
M. de Bargerton, Major.
M. de Stienne, Premier Aide-major.
M. Dirchon, Second Aide-major.
M. de la Lande, Capitaine des Portes.

AVESNES.

M. le Chevalier de Broglie, Gouverneur.
M. de Wolbocq, Lieutenant de Roi.
M. de Veſdilac, Major.
M. de Gelades, Aide-maj.

PHILIPEVILLE.

M. le Comte de Laval Mont-

morency, Gouverneur.
M. de Louze, Lieutenant de Roi.
M. du Vasse, Major.
M de Saint-Leger, Aide-maj.
M. Aulant, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

CHARLEMONT.

M. le Marquis de Leuville, Gouverneur.
M. Coste, Lieutenant de Roi.
M. de Roquefort, Major.
M. de Cazeneuve, Aide-major.
M. du Casse, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

GIVET St. HILAIRE.

M. de Fiennes, Commandant.
M. du Tronchet, Major.
M. de Seignes de Fage, Aide-major.

GIVET NOTRE-DAME.

M. Dufrostes, Major.
M. Pierre, Aide-major.
M. Chasfant, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

MARIEMBOURG.

M. Doutier, Commandant.
M. de la Tessonnierre, Major.

XXXIV. METZ ET PAYS MESSIN.

Gouvernement General.

1733. M. le Comte de Belle-Isle, Gouverneur & Lieutenant général, commandant le Gouvernement.
Une Compagnie de quinze Halebardiers à pied.

Lieutenant Général.

M. le Comte de Chateaubrehain.

Lieutenant de Roi.

M. de Moranville.

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. de Luc, à Metz.
M. de Gevigny, à Thionville.
M. de Bock, à Vic.

Grands Baillis d'Epée.

M. de Soudire, de Metz.
M. de la Vallée de Pimodan, de Thionville.
M. de Grutus, de Sauvoy, de Mouzon.
M. le Marquis du Chastelet, Lamont, de Sarrelouis.

GOUVERNEMENS.

METZ.

M. le Comte de Belle-Isle, Gouverneur.
M. de Rochecolombe, Lieutenant de Roi.
M. de Cany, Major.
M. de Prat, Major en survivance.
M. de la Pierre, Premier Aide-major.
M. de la Serre, Second Aide-major.

M. de Vatteuil, Troisiéme Aide-major.

M. de la Croix, Quatriéme Aide-major.

M. de Sejal, Premier Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

M. de Bouchon, Second Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

M. Dalton d'Anbarede, Maître de Camp de la Ville.

M. Constant, Prevost des Bandes de la Garnison de la Ville.

M. Massé, Chirurgien Major des Ville & Citadelle de Metz.

Citadelle de METZ.

M. le Comte de Belle-Isle, Gouverneur.

M. Duboschet, Lieutenant de Roi.

M. de Saint-Supery, Major.

M. de Birague, Major en survivance.

M. de Villemontay, Aide-major, & Capitaine des Portes.

THIONVILLE.

M. de Sinsugeat, Gouverneur.

M. de Lorry, Lieutenant de Roi.

M. de Condons, Major.

M. de Laval, Aide-major.

M. Dumergue, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

LONWY.

M. de Vise, Gouverneur.

M. de la Veuse, Grand Bailli.

M. Darcy, Lieutenant de Roi.

M. Arbalestre, de Metz, Major.

M. d'Hauteforge, Aide-major.

M. Coupiau, Capitaine des Portes.

STENAY.

M. de la Bisiere, Commandant.

MONTMEDY.

M. le Marquis d'Hunecourt, Gouverneur.

M. de Luxemont, Lieutenant de Roi.

M. de la Roche, Major.

M. de Launay, Aide-major, & Capitaine des Portes.

Chasteau & Capitainerie de MARVILLE.

M. de Vassignac, Capitaine.

BOUILLON.

M. le Chevalier de Bacquesville, Gouverneur du Duché.

M. de Provily, Commandant au Chasteau pour le Roi.

M. Divory, Major.

M. de la Tache, Aide-major.

SARRE-LOUIS.

M. le Prince de Talmont, Gouverneur.

M. de la Bazeque, Maréchal de Camp, Commandant sur la Sarre.

M. du Lau, Lieutenant de Roi.

M. Despinaud, Major.

M. de Belcastel, Aide-major.

M. de Cleves, Capitaine des Portes.

MARSAL,
Vic & MOYEN-Vic.

M. de Verdun, Commandant.

M. de Villemont, Major.

M. de Gaze, Aide-major.

M. de Rane, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

RODEMACK.

M. le Chevalier d'Abincq, Commandant.

SARREBOURG.

M. le Chevalier Lauchier de Chabanon, Commandant.

CIRCQ.

M. de Geyleft, Commandant.

XXXV. VERDUNOIS.

Gouvernement General.

M. le Marquis de Goesbriant, Gouverneur Général, & Grand Bailli.

Une Compagnie de douze Halebardiers à pied.

M. le Comte de Belle-Isle, commandant le Gouvernement.

Lieutenans General.

M. Dorey de Martigny.

Lieutenans de Roi.

M. de Moranville, au Pays Verdunois.

Lieutenant des Maréchaux de France.

M. de Saillet, à Verdun.

GOUVERNEMENS.

VERDUN.

M. le Marq. de Goesbriand, Gouverneur.

M. d'Augny, Commandant.

M. d'Urfon, Major.

M. Dayance, Aide-major.

M. de Vigneron fils, Second Aide-major, & Capitaine des Portes.

Un Aumonier de l'Hôpital.

Citadelle de VERDUN.

M. le Marq. de Goesbriand, Gouverneur.

M. d'Augny, Commandant.

M. Noblet, Major.

Et un Aumonier.

Digitized by Google

XXXVI. TOULOIS.

Gouvernement General.

1714. M. le Marquis de Crecy, Gouverneur général.
Une Compagnie de quinze Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.
M. le Comte de Belle-Isle, commandant le Gouvernement.

Lieutenant General.
M. le Comte de Pimodan, des Chenays.

Lieutenant de Roi.
M. le Hayer de la Folaine, au Pais Toulois.

Lieutenant des Marechaux de France.
M. de Pimodan, à Toul.

GOUVERNEMENT. TOUL.
M. le Marquis de Callejà, Gouverneur.
M. de la Vallée de Pimodan, Lieutenant de Roi.
M. de Jouard, Major.
M. de Merlet, Aide-major.
Un Maréchal des Logis, & deux Portiers.

XXXVII. HAUTE ET BASSE ALSACE.

Gouvernement General.

1738. M. le Maréchal de Coigny, Gouverneur général.
Une Compagnie de quarante-trois Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.
M. le Maréchal de Broglio, commandant en chef le Gouvernement.

Lieutenant General.
M. le Marquis d'Antin.

Lieutenans de Roi.
M. de Pescheray, *Haute-Alsace.*
M. de Muret, *Basse-Alsace.*
Il n'y a point de Lieutenans des Maréchaux de France dans cette Province.

Grand Bailli d'Alsace & d'Haguenau.
M. le Duc de Chaulnes.

GOUVERNEMENS. STRASBOURG.
M. le Maréchal d'Asfeld, Gouverneur des Ville & Citadelle.
M. le Baron de Trelans, Lieutenant de Roi, Com-

mandant de la Ville.
M. de Saint Victor, Major.
M. de Berdrigaud, Aide-major.
M. de Monge, Second Aide-major.
M. d'Offroy de Rieux, Premier Capitaine des Portes, avec titre d'Aide-major.
M. d'Hoffer, Second Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.
M. Baffis, Troisiéme Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.
M. Richard David, Prevoſt des Bandes.
M. Lomaire, Chirurgien-major de l'Hôpital de Strasbourg.

Réduit de la Porte D'HAGUENAU.

M. de Camaret, Commandant.

Reduit de la PORTE BLANCHE.

M. de Ravignon, Commandant.

Citadelle de STRASBOURG.

M. le Maréchal d'Asfeld, Gouverneur.
M. de Fiennes, Commandant.
M. d'Herbain, Lieutenant de Roi.
M. Pinquier, Major.
M. Tourniet, Aide-major.
M. Escalier, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

PHALSBOURG.

M. le Marquis de Chalmazet, Gouverneur.
M. de Bremond, Lieutenant de Roi.
M. de Morin, Major.
M. de Guibert, Aide-major.
M. Bertrand, Capitaine des Portes, titre d'Aide-maj.

SCHELESTAT.

M. le Marquis d'Harbouville, Gouverneur.
M. du Chenay, Lieutenant de Roi.
M. de Bergeret, Major.
M. de Chalviere, Aide-major.
M. des Obry, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

NEUF-BRISACH.

M. le Comte de Polaſtron, Gouverneur.
M. de Puget, Lieutenant de Roi.
M. de Glaiſe, Major.
M. de Saint-Amant, Aide-major.
M. de Saint-Laurent, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

Fort du Mortier DE BRISACH.

M. de Montfort, Commandant.
M. de Villaucuf, Major.
M. de l'Etang, Aide-major.
Et un Aumonier.

HUNINGHEN.

M. le Marquis de Gueſchy, Gouverneur.

M. de Becel des Chapelles, Lieutenant de Roi.
M. de Cresensac, Major.
M. de Colongues, Aide-major.
M. de Mezieres, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

BETFORT.

M. le Marquis de Clermont d'Amboise, Gouverneur.
M. d'Aubarede, Lieutenant de Roi.
M. de Braux, Major.
M. de Saint-Jean, Aide-major.
M. Richard, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

Chasteau de BETFORT.

M. du Bourg, Aide-major.

HAGUENAU.

M. du Vivier, Major.
M. Paulin, Aide-major, & Capitaine des Portes.

LANDAU.

M. le Maréchal, Duc de Biron, Gouverneur.
M. de Massauve, Lieutenant de Roi.
M. de la Val, Major.
M. de Montrozier, Aide-major.
M. Rubak, faisant la fonction, avec titre d'Aide-major.
M. Bernard, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

Fort de LANDAU.

M. de Chastenet, Commandant.

VISSEMBOURG.

M. de la Graviere, Gouverneur.
M. Dauteroche, Major.

FORT LOUIS DU RHIN.

M. de Permangle, Gouverneur.
M. de la Cour, Lieutenant de Roi.
M. de Busseuil, Major.
M. du Thil, Premier Aide-major.
M. de Blox, Second Aide-major.
M. de Vercueil, Capitaine des Portes

Chasteau de LIETHEMBERG.

M. le Chevalier d'Argence, Commandant.
M. de Colomés, Major.
M. de Maguenar, Aide-major.
Et un Aumonier.

Chasteau de LANSKRONE.

M. le Chevalier Charron, Commandant.

LAUTERBOURG.

M. le Chevalier de la Chapelle, Commandant.
M. de la Ville, Major.
M. Routier, Capitaine des Portes.
Le Sieur de la Liberté, chargé d'ouvrir & de fermer les Portes.

COLMAR.

M. le Chevalier de Pralon, Commandant.
M. de la Sabliere, Major.

LA PETITE PIERRE.

M. le Chevalier de Majean, Commandant.

OBERNHEIN.

M. le Chevalier de Bruflac, Commandant.

SAVERNE.

M. Pellos, Commandant.

Nota. Il n'y a point de Lieutenans de Nosseigneurs les Maréchaux de France dans le Département d'Alsace.

XXXVIII. COMTE' DE BOURGOGNE.

Gouvernement General.

1728. M. le Duc de Talard, Gouverneur général.
M. le Duc de Duras, commandant le Gouvernement.
M. le Marquis du Chaila, commandant en son absence.

Lieutenant Général.

M. le Duc de Randan.

Lieutenans de Roi.

M. le Marquis de Gambais, *d'un Bailliage.*
M. Dupuis Vauban fils, *d'un Bailliage.*
M. de Bory, *d'un Bailliage.*
M. Pelissier, *d'un Bailliage.*

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. Henrion de Magnoncourt, à Vezoul.
M. Vernier de Byans, à Ornans.

Grands Baillis d'Epée.

M. de Beaubretant, d'Amont ou de Gray.
M. le Marquis de Montaigu, de Besançon.
M. le Marquis de Clermont Gallerande, du Milieu, ou de Dole.
M. le Marquis de Beaufremont, d'Aval ou de Salins.

GOUVERNEMENS.

BESANÇON.

M. le Duc de Tallard, Gouverneur.
M. de la Tour Fraquier, Lieutenant de Roi.
M. Dubor, Major.
M. Esprit, Capitaine, Premier Aide-major.
M. Denis, Second Aide-major.
M. de Saint Sauveur, Capitaine des Portes, autre d'Aide-major.
M. de Cambel, Second Capitaine des Portes.

Citadelle de BESANÇON.

M. le Duc de Tallard, Gouverneur.
M. de Saint Geron, Lieutenant de Roi.
M. de la Brière, Major.
M. de Contreuil, Aide-major, & Capitaine des Portes.
Et un Aumônier.

Contrescarpe de la Citadelle de BESANÇON.

M. de la Chaila, Aide-major.

FORT-GRIFFON.

M. des Cares, Commandant.
M. de Pilles, Aide-major, & Capitaine des Portes.

Et un Aumonier.

SALINS.

M. le Comte de la Motte Houdancourt, Gouverneur.

M. de Bauvelet Tourtous, Lieutenant de Roi.

M. Mesnard, Major.

M. de Tourtate fils, Aide-major, & Capitaine des Portes.

Fort SAINT ANDRE'.

M. de Versel, Commandant.

M. Justin de Mennery, Lieutenant de Roi.

M. de Baume, Major.

Et un Aumonier.

FORT-BLIN.

M. de Gargas, Commandant.

M. des Marey, Aide-major & Capitaine des Portes.

Et un Aumonier.

Chasteau de Joux, *& Ville de* PONTARLIER.

M. de Bearnez, Gouverneur.

M. de Ras, Lieutenant de Roi.

M. de la Durantí, Major.

M. Sibille, Aide-major.

M. de la Chapelle, Capitaine des Portes, & Aide-major de la Ville de Pontarlier.

Et un Aumonier.

DOLE.

M. de Versel fils, Gouverneur.

M. de Marcelot, Major.

Chasteau de BLAMONT, *& les Terres de* CLEMONT, HERICOURT *&* CHASTELOT.

M. le Comte de la Tour de Mans, Commandant.

M. de la Chenaye, Aide-major.

VESOUL.

Messieurs du Magistrat, Gouverneur.

LURE.

M de Vaule, Gouverneur.

SAINT HYPOLITE.

Sur le Doux dans la Montagne,

M le Baron de l'Espérance, ci-devant Commandant, supprimé le premier Mars 1727. Le Roi conserve audit Sieur Baron de l'Espérance six cens livres de pension par année.

XXXIX LORRAINE ET BARROIS.

Gouvernement General.

1737. M. le Duc de Fleury fils, nommé par le Roi de Pologne, Gouverneur Général, & déclaré par le Roi le 25. Octobre 1737.

GOUVERNEMENS.

NANCY.

Ville Haute & Basse.

M. le Chevalier de Prema-

reſt, Lieutenant de Roi, commandant pour le Roi de Pologne.

M. Huſſon, Major de la Ville Haute.

M. Dupont, Major de la Ville-neuve.

M. Roland, Aide-major de la Ville-neuve.

M. de Blamecourt, Capitaine des Portes, titre d'Aide major.

Citadelle de NANCY.

M. de la Ferriere, Commandant pour le Roi de Pologne.

M. de Comolrans, Aide-major.

Chaſteau de BAR.

M. commandant pour le Roi de Pologne.

LES ZARGUEMINES.

M. de l'Iſle, commandant pour le Roi de Pologne.

Ville, Chaſteau & Comté de BITCHE.

M. des Bournais, Brigadier, commandant pour le Roi de Pologne.

MESSIEURS LES OFFICIERS Generaux, principaux Commandans en l'abſence des Gouverneurs Generaux des Provinces, Lieutenans des Marechaux de France, en titre d'office & par commiſſion de Noſſeigneurs, Grands Sénéchaux, Grands Bailifs d'Epée pour la Nobleſſe, dans les Bailliages Royaux du Royaume, ainſi que Meſſieurs les Officiers des Etats Majors des Places de Guerre, ci-deſſus détaillés, dont quelques noms ſont reſtés en blanc, ou qui peuvent avoir été obmis, que l'on n'a pû ſçavoir: ſont ſupplés d'envoyer, s'il leur plaît, au Sieur Lemeau de la Jaiſſe, Auteur, rue de Guenegaud près le Pont-neuf, à Paris, leurs noms, qualités, & Pays dépendans du Service de leurs Charges & Dignités, dans le courant de l'année prochaine 1740. en affranchiſſant leurs lettres par la Poſte, afin qu'il puiſſe les rétablir exactement dans ſon ſeptiéme Abregé Militaire, qui paroîtra en Janvier 1741. pour plus de perfection.

EXTRAIT DE L'EDIT DE LOUIS XIV.

PORTANT Création de Lieutenans de Maréchaux de France, en titre d'Offices formés en chacun Bailliage Royal & Sénéchaussée du Royaume, avec un Garde de la Connétablie des Maréchaussées de France.

Donné à Versailles au mois de Mars, 1693.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A tous Presens & à venir, SALUT. Comme il n'y a rien de plus important dans un Etat, que de maintenir les Sujets qui le composent dans une union parfaite, Nous avons, depuis notre avénement à la Couronne, recherché tous les moyens possibles d'abolir entierement les Duels, & d'entretenir parmi notre Noblesse, la concorde si nécessaire au repos de l'Etat, & au bonheur des Familles particulieres ; aussi, de toutes les graces dont il a plû à DIEU de Nous combler, Nous n'y ons été moins touchés des avantages remportés à la Guerre, & de la Paix plus d'une fois donnée à l'Europe, que de la tranquillité que Nous avons établie dans notre Royaume, en abolissant les combats particuliers, & en conservant à notre Noblesse un sang qu'elle fait gloire de répandre pour notre service. C'est dans la vûe d'entretenir un Réglement si nécessaire, & d'arrêter le cours des querelles dans leur source, qu'en renouvellant par notre Edit du mois d'Août 1679. les Ordonnances des Rois nos Prédécesseurs & de Nous, Nous avons permis à nos Cousins les Maréchaux de France, de commettre dans chacun des Bailliages, & Sénéchaussées de notre Roiaume, une ou plusieurs personnes, qui puissent terminer les différends qui surviendront entre les Gentilshommes, ou les envoyer à nos Cousins les Maréchaux de France. L'utilité de ce Réglement Nous a paru si grande, que, pour attacher encore plus à leurs fonctions ceux qui seront préposés pour être Juges du Point-d'Honneur, Nous avons estimé à propos de créer en titre d'Office dans chaque Bailliage & Sénéchaussée de notre Roiaume, des

Lieutenans, de nos chers & bien-amés Cousins les Maréchaux de France. A CES CAUSES, & autres, à ce Nous mouvans, & de notre certaine science, pleine puissance & autorité Royale, Nous avons par le présent Edit perpétuel & irrévocable, créé & érigé, créons & érigeons en titre d'Office formé en chacun Bailliage & Sénéchaussée de notre Royaume, un Lieutenant de nos très-chers & bien-amés Cousins les Maréchaux de France, pour connoître & juger les différends qui surviendront entre les Gentilshommes, & autres faisant profession des Armes; soit à cause des Chasses, Droits Honorifiques des Eglises, Prééminences des Fiefs & Seigneuries, ou autres querelles mêlées avec le Point-d'Honneur, &c.

LES Offices ci-dessus, dont les Charges n'ont point été levées dans les Provinces, sont ordinairement remplies par commission, & de l'autorité de Nosseigneurs les Maréchaux de France, Juges souverains du Point-d'Honneur.

LESDITS Lieutenans ont rang dans les Cérémonies publiques, immédiatement après les Gouverneurs, Lieutenans Généraux, & Lieutenans de Roi des Provinces du Royaume, conformément à l'Article VI. du présent Edit de Création, qui contient 16. Articles.

LA Jurisdiction des Lieutenans des Maréchaux de France, dans les Provinces, est composée, en chaque Bailliage & Sénéchaussée, d'un Lieutenant, d'un Conseiller-Rapporteur, d'un Secretaire-Greffier du Point-d'Honneur, & de deux Gardes de la Connétablie pour l'exécution des ordres.

GOUVERNEURS DES MAISONS ROYALES,

QUI sont du Corps des Gouverneurs Généraux des Provinces, auxquels ils ne reconnoissent d'ordre, que du Roi directement.

En Décembre 1739.

GOUVERNEMENT ET INTENDANCE DE VERSAILLES, MARLY ET DEPENDANCES.

M. le Comte de Noailles, Gouverneur.

M. le Maréchal Duc de Noailles, en survivance.

SAINT GERMAIN-EN-LAYE.

M. le Maréchal Duc de Noailles, Gouverneur.

M. le Duc d'Ayen, en survivance.

COMPIEGNE.

M. le Duc d'Humieres, Gouverneur.

LA MEUTE, MADRID & BOIS DE BOULOGNE.

M. le Marquis de Beringhen, Gouverneur.

MEUDON.

M. le Marquis de Chancenay, Gouverneur.

FONTAINEBLEAU.

M. le Marquis du Montmorin, Gouverneur.

CHAMBORD.

M. le Marquis de Saumery, Gouverneur.

MONTCEAUX.

M. le Comte d'Evreux, Gouverneur.

VINCENNES.

M. le Marquis du Chasteler, Gouverneur.

CHOISY-LE-ROY.

M. le Comte de Coigny, Gouverneur.

CHAPITTRE VIII.

MINISTERE DE LA GUERRE.

En Decembre 1739.

LA DIGNITE' de Miniſtre & Secretaire d'Etat de la Guerre, fut créée ſous Henry II. en 1549.

Monſieur [illegible], nommé par le Roi le 23. Mai 1728. *à la Cour.*

INTENDANS du Militaire, Juſtice, Police & Finances, départis dans les Généralités & Provinces du Royaume, avec leurs Subdélégués chargés de ce détail, créés ſous Louis XIII. en 1635. nommés Commiſſaires du Roi, anciennement connus ſous le Regne d'Henri III. en 1577.

Vingt Pays d'Elections.

PARIS, 22. Elections, M. de Harlay, Conſeiller d'Etat ordinaire, en 1728, 34. Subdélegués.

Amiens & Artois, 5. Elections, 2. Bailliages, & une Gouvernance, M. Chauvelin, Maître des Requêtes, en 1731. 22. Subdélégués.

Soissons, 7. Elections, M. Bignon de Blanzy, Maître des Requêtes, en 1736. 12. Subdélégués.

Orleans, 12. Elections, M. de Baullan, Maître des Requêtes, en 1731. 13. Subdélégués.

Bourges, 7. Elections, M. Dodard, Maître des Requêtes, en 1728. 7. Subdélégués.

Moulins, 7. Elections, M. Bertier de Sauvigny, Maître des Requêtes, en Novembre 1732. 8. Subdélégués.

Lyon, 5. Elections, M. Paln, Maître des Requêtes, en Novembre 1738. 5. Subdélégués.

Clermont, 6. Elections, M. Rossignol, Maître des Requêtes, en 1734. 6. Subdélégués.

Poitiers, 9. Elections, M. le Nain, Maître des Requêtes, en 1731. 10. Subdélégués.

La Rochelle, 5. Elections, M. Barentin Maître des Requêtes, en 1736. 9. Subdélégués.

Limoges, 5. Elections, M. Aubert de Tourny, Maître des Requêtes, en 1730. 5. Subdélégués.

Bordeaux, 5. Elections, M. Boucher, Président Honoraire en la Cour des Aides de Paris, en 1728. 9. Subdélégués.

Tours, 16. Elections, M. de Lesseville, Maître des Requêtes, en 1731. 16. Subdélégués.

Pau, Auch & Bearn, 5. Pais d'Etats, 9. Pais & Villes abonnés, & 6. Elections, M. de Saint Contest, Maître des Requêtes, en 1737. 29. Subdélégués.

Montauban, 6. Elections, M. Payot, Maître des Requêtes, en 1734. 16. Subdélégués.

Dauphine, 6. Elections, M. de Pontanieu, Maître des Requêtes, en 1724. 13. Subdélégués.

Chaalons, 12. Elections, M. le Pelletier de Beaupré, Maître des Requestes, en 1732. 15. Subdélégués.

Rouen, 14. Elections, M. de la Bourdonnaye, Maître des Requêtes, en 1732. 17. Subdélégués.

Caen, 9. Elections, M. Aubery de Valtan, Maître des Requêtes, en 1720. 10. Subdélégués.

Alençon, 9. Elections, M. Lallemant de Levi-

nen, Maiſtre des Requeſtes, en 1726. 10. Subdélégués.

Quatre Pays d'Etats.

Bretagne, 9. Diocéſes, M. de Pont-Carré de Viermes, Maiſtre des Requêtes, en 1734. 14. Subdélégués.

Provence, 20. Vigueries, M. des Galloys de la Tour, Premier Préſident du Parlement d'Aix, en 1734. 37. Subdélégués.

Languédoc, 23. Diocéſes, M. de Bernage de Saint Maurice, Conſeiller d'Etat, en 1715. 24. Subdélégués.

Duché de Bourgogne, 23. Bailliages Royaux, M. de la Briſſe, Conſeiller d'Etat, en 1724. 32. Subdélégués.

Six Pays conquis.

Roussillon, 3. Vigueries, M. Bauyn de Jalais, Maiſtre des Requêtes, en 1730. 9. Subdélégués.

Comté de Bourgogne, 14. Bailliages, M. de Vanolles, Maiſtre des Requeſtes, en 1734. 25. Subdélégués.

Metz, 8. Pais Meſſin, M. de Creil de Bournezeau, Maiſtre des Requêtes, en 1721. 17. Subdélégués.

Alsace, 25. Bailliages & 27. Prevôtés, M. Feydeau de Brou, Conſeiller d'Etat, en 1728. 52. Subdélégués & Baillis Royaux.

Flandres, 13. Subdélégations, M. Bidé de la Grand-Ville, Maiſtre des Requeſtes, en 1730. 18. Subdélégués.

Haynault, 7. Gouvernemens & 3. Prevôtés, M. Moreau de Seychelles, Maiſtre des Requêtes, en 1728. 11. Subdélégués.

Lorrains & Barrois, M. de la Galaiſiere, Maiſtre des Requeſtes, Intendant, nommé par le Roi le 8. Novembre 1736. Chancelier, & Garde des Sceaux du Roi de Pologne, à *Lunéville*.

COMMISSAIRES PROVINCIAUX,

Ordonnateurs & ordinaires des Guerres, pour la conduite, police & discipline des Troupes, employés dans les Départemens & Places de Guerre du Royaume, en Décembre 1739. originairement créés en titre d'Office sous Louis XIII. en 1635.

PRESTATION DE SERMENT, que doit faire un Commissaire des Guerres, entre les mains d'un Maréchal de France, pour sa réception.

Le Commissaire doit être debout, l'épée au côté, la main droite nue & levée, & l'autre gantée.

Vous jurez & promettez à DIEU le Créateur, de bien & fidelement Servir le Roi en la Charge & Office de Commissaire des Guerres, dont Sa Majesté vous a pourvû.

Que si vous apprenez qu'il se passe quelque chose contre le service du Roi, vous en avertirez aussi-tôt vos Supérieurs, & ceux qui commanderont dans les Païs où vous serez employé.

Que vous ne prendrez aucuns Gages ni Pensions d'aucuns Princes & Seigneurs, que de Sa Majesté.

Ainsi vous le jurez & promettez, &c.

DE'PARTEMENS de 1739. à 1740.

FLANDRES.

7. *Commissaires.*

M. Segent pere, Doyen des Commissaires des Guerres, & M. Segent fils, Ordonnateur à Dunkerque, Bergues & Gravelines.

M. de Saint Martin, Ordonnateur, à Lille.

M. Denis, à Lille.

M. Desmay, Ordonnateur, & M. Charpentier Daugy, à Douay & Forts.

M. du Mourier, à Cambray & Bouchain.

PICARDIE & ARTOIS.

6. *Commissaires.*

M. Porée, à Abbeville.

M. Durvillé, Provincial à Amiens, Corbie & Doullens, Hesdin, Abbeville, Montreuil & St. Vallery.

M.

M. Manchon, à Arras, Betune & Bapaume.

M. l'Evêque de Rocqueville, à Aire & Saint Venant.

M. Bonny de la Vergne, à S. Omer.

M. de Billy, à Calais, Guisne, Boulogne & Ardres.

M. de Kedal, Ordonnateur à Peronne, Ham & Saint Quentin.

SOISSONNOIS.

2. *Commissaires.*

M. Bonnet de Prassigny, à la Fere, Guise, & Plat-Pays du Soissonnois, &c.

M. Scroux, à Compiegne, y réside.

HAINAULT.

8. *Commissaires.*

M. Valicourt de Menil, Provincial à Valenciennes & Condé.

M. Laurent, & M. Valicourt de Sercvillers, à Valenciennes & Condé.

M. Dalez de Corbet, à Avenes & Landrecy.

M. de Sainte Marie, Provincial à Maubeuge.

M. de Carcar, au Quesnoy.

M. de la Taillerie, à Philippeville & Marienbourg.

M. du Buisson, à Charlemont & Givets.

CHALONS.

4. *Commissaires.*

M. de Crance, Provincial, Ordonnateur, à Mézieres & Frontieres de Champagne, à Sedan.

M. Galland, Provincial, à Rocroy, Charleville & Mezieres.

M. de Morvilliers, & M. de Courdoumer, à Chalons & Plat-pays.

PAYS MESSIN, & LORRAINE.

14. *Commissaires.*

M. Bley de Monrozier, à Sedan & Sienay, Mouson, Carignan & Boullon.

M. Yfarn, à Longwy, Montmedy, Marville, Damvilliers, &c.

M. Descartes pere, à Verdun & environs.

M. Reynod de Saint Prin, Provincial à Thionville, Rodemack & Sirck.

M. du Laurent, à Sarrelouis & environs.

M. Descartes fils, Ordonnateur à Metz.

M. de Châteauvillard, à Metz.

M. Pichon de Fontaviere, à Metz.

M. de Pange, à Metz.

M. Dalmas, Provincial, à Nancy & Plat-Pays de Lorraine.

M. Geoffroy, Ordonnateur, à Nancy & Luneville.

M. de Lieppart, à Toul, Vic, Marsal & Moyenvic.

M. Tourolle de Belloup, à Phalzbourg, Sarrebourg, La-Perite-Pierre, &c.

M. Moriet, à Bitche, &c.

Digitized by Google

ALSACE.

12. *Commissaires.*

M. Gayot, Provincial Ordonnateur à Strasbourg & Citadelle.

M. Germain, à Strasbourg *idem.*

M. Lassault, à Strasbourg, *idem.*

M. le Baron de Fregwal, à Strasbourg, *idem.*

M. de Sainte Marthe, à Hagueneau & Lictemberg.

M. de Ville & M. de Chenevicre, à Landau, Lautterbourg & Wissembourg.

M. Largilliere, au Fort Louis du Rhin.

M. Baudouin pere, Provincial, M. Baudouin fils, à Colmar, Schelestat & Neuf-Brisak.

M. Payen, à Huningben & Château de Landscron.

M. Cappe, à Betfort & Château de Blamont

COMTE' de BOURGOG.

8. *Commissaires.*

M. de Marivat Provincial Ordonnateur, & M. son fils, Commissaire conjointement, à Besançon & Fort Griffon.

M. Villiers pere, M. Villiers fils, à Vezoul, Lure & Plat-Pays.

M. Ruelle, & M. Danin, à Dole, Gray & Bailliages.

M. du Montet de la Colonge pere, & M. de la Colonge fils, à Salins, Arbois, Poligny, &c

DUCHE' de BOURGOG.

2. *Commissaires.*

M. Frasans, à Dijon.

M. Colmont, Provincial, à Châlons-sur-Saone, & Auxonne.

LYONNOIS.

1. *Commissaire.*

M. Boutin, Lyon, Plat-Pais & Fort de l'Ecluse.

DAUPHINE'.

6. *Commissaires.*

M. le Chevalier de Murard, Provincial, Ordonnateur, à Grenoble & Asenal.

M. Chamront, Pont Beauvoisin & Barrault.

M. de Sucy d'Aucourt, à Valence, Montelimart & Creft.

M. Chambonas, à Vienne & Romans.

M. Desguers pere, à Briançon, Forts, & Gueyras.

M. le Clet, en Corse, Embrun, & Mont Dauphin, Gap, &c.

PROVENCE.

6. *Commissaires.*

M. de Vaumalle de Valcroissant, à Guillaume, Entrevaux, Digne & Colmars.

M. des Belles, à Barcelonnette, Seyne & Fort St. Vincent

M. de Riouffe, Monaco, Antibes, & Isle Sainte Marguerite.

M. Portalis, Toulon, Groſſe Tour & Saint Tropez.
M. l'Enfant, Provincial, Intendant de Mourgues, à Aix, Marſeille, Châteaux d'Iffs, Pomegue, Ratonneau & Tour de Bouc.
M. Robineau, Apt, Forcalquier & Siſteron.

EN L'ISLE, DE CORSE.

8. Commiſſaires.

M. Peloux de Rorebel, Ordonnateur.
M. le Villeurnoys, Provinc.
M. Eyſſeris; M. le Tellier; M. Bonnier de St. Coſme, Provincial; M. Goury de Champgrand; M. le Clet; & M. Briais.

LANGUEDOC.

7. Commiſſaires.

M. Marmier du Prignan, Provincial, à Montpellier, Cette, &c.
M. le Noir de Maubuiſſon, Ordonnateur à Montpellier, &c.
M. de Sevigny pere, & M. de Sevigny fils, au Saint Eſprit & Château de S. André de Villeneuve-lez-Avignon.
M. Richard de Gaix, à Caſtres, &c.
M. de Foſſieres, à Lodeve, Beziers, &c.
M. Cambis de Fonds, à Allais & Vivarais.

ROUSSILLON.

4. Commiſſaires.

M. Dathoſe, Ordonnateur & M. de la Boexiere, à Perpignan, Collioure, Bellegarde, Prat de Mouillou, Villefranche & Salces.
M. Renaut, au Mont-Louis & Fort des Bains.
M. Thibaut, Pays de Foix & Pamiers.

AUCH & BEARN.

3. Commiſſaires.

M. du Barbier pere, Provincial, Ordonnateur, M. du Barbier fils, à Bayonne, Socoa, Andaye, & Château de Dax.
M. de la Mezandiere Bernard, à Saint Jean-Pied-de-Port, Navarcins, Auch, Lourdes, & la Généralité.

BORDEAUX.

3. Commiſſaires.

M. Subtil, Provincial à Bordeaux & Généralité.
M. Couet de Montour, à Bordeaux & Généralité.
M. Cheverry pere, à Blaye, Fort de Medoc & Perigord.

MONTAUBAN.

3. Commiſſaires.

M. Broichor, à Montauban, Généralité & Election de Cahors.
M. Prodejac de Rennes, à Milhault
M. Couppy, à Montauban, Election de Ville-Franche & de Figeac.

AUVERGNE.

2. *Commissaires.*

M. Moignon, à Clermont, & Plat-Pays de la Généralité.

M. le Chevalier de Boncourt, Généralité de Riom & Clermont.

MOULINS.

1. *Commissaire.*

M. Gagneraux, à Moulins & Généralité.

LIMOSIN.

2. *Commissaires.*

M. de Rochebrune, à Limoges & Généralité.

M. de la Vergne, à Angoulesmes.

LA ROCHELLE.

4. *Commissaires.*

M. de Saint Esteve, Provincial à la Rochelle.

M. Vallier, Provincial à l'Isle de Ré & Fort de la Prée.

M. Pelissier de la Barre, à Saintes, Brouages, Isle d'Oleron, Isle d'Aix, Fort de Fouras, & Généralité de la Rochelle.

POITIERS.

2. *Commissaires.*

M. Dubois, Provincial à Poitiers & Généralité.

M. vacant, à Niort, Fontenay-le-Comte, &c.

BOURGES.

1. *Commissaire.*

M. le Bel, à Bourges & Généralité.

TOURAINE.

3. *Commissaires.*

M. de la Niverdiere, Provincial à Tours.

M. Barandin, à Loches, Saumur & Generalité.

M. Milon, à Angers, & la Touraine.

BRETAGNE.

6. *Commissaires.*

M. Princé, à Nantes & Pays Nantois.

M. Seroux de Bifcourt, à Breſt, Evêchés de Quimper & de Leon

M de Porée d'Allion, à Belle-Isle.

M. Houvet, à l'Orient, Vannes & Port-Louis.

M. Pivron de Morlat, Provincial à Saint-Brieux, Carhaix, Saint Malo & Dinant.

M. Vedier, Evêchez de Rennes & de Dol.

CAEN.

1. *Commissaire.*

M. de la Neuville, à Caen, la Hougue & Généralité.

ALENÇON.

1. *Commissaire.*

M. de Farcy d'Oronville, à Alençon & Généralité.

ROUEN.

2. *Commissaires.*

M. d'Arthieulle, Ordonnateur, & M. Heron, Rouen, Havre, Dieppe, Honfleur, & dans la Généralité.

Digitized by Google

ORLEANS.

2. Commissaires.

M. la Vigne, & M. Laloé du Londel, à Orléans, Chambord & Généralité.

A LA COUR.

M. de Briquet, Chevalier de Saint Michel, Commissaire ordinaire des Guerres.

M. de Fumeron de Verieres, Commissaire ordinaire des Guerres.

PARIS.

6. Commissaires.

M. Planteroze, Syndic Général & Provincial en la Généralité.

M. Hocquard, Ordonnateur.

M. de Farcy, Ordonnateur en la Généralité.

M. Frenier, M. Charre de Cangé, Ordonnat. M. Desprez, } ordinaires.

M. le Vasseur, seul Controlleur Provincial des Guerres, en la Généralité de Paris.

Plus Il y a huit Commissaires ordinaires des Guerres, nommés de droit par le Premier Prince du Sang, & par les sept Maréchaux de France, qui sont à présent.

AVEC le surplus de Messieurs les Commissaires ordinaires des Guerres en Charge & Office, non employés par la Cour en 1739.

Il y a aussi 140. Controlleurs tant Generaux qu'Ordinaires des Guerres en Charges & Offices dans le Royaume, dont partie sont en résidence dans les Places, pour être presens aux Revûes des Troupes faites par les Commissaires des Guerres, & les signer conjointement pour être envoyées à la Cour.

TRE'SORIERS GENERAUX en Charge & par Commission du Roi, attachés au Militaire de France, resident à Paris, ainsi que leurs Controlleurs Généraux, en Décembre 1739.

Tresoriers Generaux de l'Ordinaire des Guerres, de la Gendarmerie, & de Troupes de la Maison du Roi à Paris.

M. le Prêtre, a[illegible]en.

Digitized by Google

M. du Pille, alternatif.
Controlleurs desdits Tresoriers.
M. Tisserand, premier ancien.
M. Legrés, second ancien.
M. de Gonore, alternatif.
Tréforiers Generaux de l'Extraordinaire des Guerres.
M. Durey de Sauroy, ancien.
M. Cordier de Launay, alternatif.
M. Mouste, triennal.
Controlleurs Generaux de l'Extraordinaire des Guerres.
M. de Bouraſſé de Vancé, premier ancien.
M. du Cheſne du Candoire, second ancien.
M. Geſtard. } alternatifs.
M. Parque. }
M. de la Barre. }
M. Potter. }
Tréforiers Generaux des Marechauſſées de France.
M. Gagny, ancien.
M. Bourgevin, alternatif.
Controlleurs deſdits Tresoriers.
M. Charpentier, ancien.
M. du Tremblay, alternatif.
Tréforiers Generaux & Payeurs des Invalides.
M. le Riche, ancien.
M. Petichon, alternatif.
Treſorier General des Gratifications des Troupes.
M. de la Faye, ordinaire.
Tréforiers de la Prevôté de l'Hôtel du Roi.
M. le Foin, ancien & alternatif.
M Perrier, triennal.
Controlleur General de l'Artillerie, à l'Arſenal de Paris.
M. Garnier de Montigny.
Tréforier General de l'Artillerie.
M. Hocquart.
Tréforier General des Fortifications.
M. Rondé.

TRE'SORIERS PROVINCIAUX & Particuliers de l'Extraordinaire des Guerres, par commiſſion des Tréforiers Generaux, réſidens dans les Places des Départemens & Généralités du Royaume, pour l'exercice de M. de Sauroy, Tréſorier Général pendant l'année 1740.

GENERALITE' DE PARIS.
M. Sainctmare le fils à Pariſt
PICARDIE.
M. de Chaſteauneuf, Provincial, à Amiens
Peronne, Mondidier, & Roye. M. Fougeret réſide à Peronne,

M. Belot, à Sant Quentin.
M. l'Etang de Richemont, à Abbeville.
Calais, Boulogne & Ardres, M. le Vieux du Noquet, à Calais.
M. Boudou, à Montreuil sur Mer.
M. de Montauber, à Doulens.

ARTOIS.

M. de Mazel, Provincial à Arras.
M. Joyneau, à Bethune.
Aire & Saint Venant,
M. Bontemps de Montreuil réside à Aire.
M. Oudet, à Saint Omer.
M. Matiffart, à Hesdin.
M. Savary de Ganges, a Bapaume.

FLANDRES.

M. de Montjamont, Provincial à Lille.
M. Dorigny, à Douay, Cambray & Bouchain.
M. Glatigny de Grandchamp, réside à Cambray.
M. Hardy, à Bergues, Gravelines & Dunkerque.
M. Martin réside à Dunkerque.

SOISSONS.

M. de Mainville, Provincial à Soissons.

HAYNAUT.

M. Robillard, Provincial à Valenciennes.
M. Rolland, à Maubeuge.
M. Vabois, au Quesnoy.
Charlemont, Givets, Philippeville & Marienbourg, M. Mousle de Georville réside à Philippeville.
M. Chapelle, à Landrecies.
M. de Laleu, à Avesnes.
M. Vaucher, à Condé.

CHAMPAGNE.

M. de Rozieres, Provincial à Châlons.
M. la Ramee, à Rocroy.
Mezieres & Charleville,
M. Derval réside à Mezieres.

3. EVESCHE'S.

M. Thomas, Provincial à Metz.
Sedan & Bouillon, M. Andrieux réside à Sédan.
M. le Febvre, à Verdun.
M. Pariot, à Thionville.
Marsal & Vic, M. Bruffelet réside à Marsal.
M. Morin, à Montmedy.
M. Gamba, à Toul.
M. Maréchal, à Phalzbourg.
M. Mergey, à Lonwy.
M. Chastel, à Sarrelouis.

LORRAINE.

M. Corvisier réside à Nancy.

BITCHE.

M. Berston de la Doue.

ALSACE.

M. Bontemps, Provincial à Strasbourg.
M. Gayot de Belombre, au Fort-Louis du Rhin.
Schelestat & Colmar,
M. Guillier réside à Colmar.
M. Jadart, à Hunenghen.
M. Fourquin, au Neuf Brisack.

M. Joannes, à Berfort.
M. Antoine, Sieur de Cointoux, à Haguenau.
Landau, Lauterbourg & Weiſſembourg, M. le Pere réſide à Landau.

COMTE' de BOURGOG
M. de Fleury, Provincial à Beſançon.
M. Jourdain, à Gray.
M. Girod, à Salins.
M. de la Ramiſſe, à Dole.
M. Courvoiſier, à Lons le Saunier.

DUCHE' de BOURGOG.
M. Matillier d'Auxilly, Provincial à Dijon.
M. Diſſon, à Châlons-ſur Saonne.
M. Prieur, à Auxonne.
M. Bouillet de Noyron, au Fort de l'Ecluſe, réſide à Belley.

LYONNOIS.
M. Dodard, Provincial à Lyon.

NORMANDIE.
M. Robillard de Peronville, Provincial à Rouen.
M. Poret de la Haulle, Provincial à Caen.
M de Cullant, Provincial à Alençon.

BERRY.
M. Roger de Cologne, Provincial à Bourges,

ORLEANNOIS.
M. le Clerc, Provincial à Orleans.

TOURAINE.
M. Cheſnon de Villy, Provincial à Tours.

LIMOSIN.
M. de Clerval, Provincial à Limoges.
M. l'Huillier, à Angouleſme.

BOURBONNOIS.
M. Cavalier, Provincial à Moulins.

AUVERGNE.
M. de Roquecave, Provincial à Clermont.

PAYS D'AUNIS.
M. Coquille, à la Rochelle.

BRETAGNE.
M. Arnauld, Provicial à Rennes.
St. Malo & Port-Louis, M. Arnauld y commet.
M. de Voiſins, à Breſt.
M. Deſnoyers, à Belle-Iſle.

GUYENNE.
M. Gallois, Provincial à Bordeaux.

AUCH.
M. de la Salle, Provincial à Pau.
M. Fournier, à Auch.
M. Juvigny, à Bayonne.

POITOU.
M. Forien, Provicial à Poitiers.

LANGUEDOC.
M. Lamouroux, Provincial à Montpellier.
M. Garcin, Provincial à Montauban.

PROVENCE.
M. Boze, Provincial à Aix.
Mourgues & Monaco, M. Bellin de Langlotiere réſide

à Monaco.
M. Olivier, à Marſeille.
M. Billet, à Toulon.
M. Pelhon, à Antibes

ISLE DE CORSE.

M. Guerin, Provincial à la Baſtia.

DAUPHINE'.

M. Lamamye de Clairac, Provincial à Grenoble.

ROUSSILLON.

M. Canclaux, Provincial à Perpignan
M. de Marange, au Mont-Louis.

INGENIEURS ORDINAIRES DU ROY.

SOUS la direction du Miniſtre de la Guerre, employés à la ſuite des Camps & Armées de Sa Majeſté.

En Décembre 1739.

MOnſieur le Comte de l'Illiers, Brigadier d'Infanterie.
M. Naudin l'aîné, Capitaine réformé au Régiment de Piémont, Garde des Plans & Cartes du Miniſtre de la Guerre, à la Cour.
M. Barbier, Capitaine réformé au Régiment d'Orléans Infanterie.
M. Naudin le cadet, Capitaine réformé au Régiment de Piémont.
M. Cordier, Capitaine réformé au Régiment de la Marine.
M. Denis, Lieutenant réformé, *idem.*
M. Paret, Lieutenant réformé au Régiment de Champagne.
M. Rouſſel, Lieutenant réformé au Régiment de la Marine.
M. Villaret, Lieutenant réformé, *idem.*
M. Naudin fils, Lieutenant réformé, *idem.*

M. de la Vigne, Ingénieur & Penſionnaire du Roi.

BUREAU DE LA GUERRE A LA COUR.

En Décembre 1739.

M. Alexandre. La propoſition aux Etats Majors des Places, aux Emplois vacans dans tous les Régimens; les Croix & les Penſions ſur l'Ordre Militaire de Saint Louis, &c.

M. de Briquet. L'Expédition des Proviſions des Etats Majors des Places, la diſcipline des Troupes, les correſ-

pondances militaires, & partie des affaires du Département de la Guerre, &c.

M. d'Heu. Le détail de la marche des Troupes par Etapes, rétablies en Janvier 1718. & autres détails militaires.

M. du Chiron. Celui de la Solde des Troupes, Pensions, Dons, & Brevets des Gens de Guerre, &c.

M. Marie. L'Expédition des Arrêts, & des Ordres du Roi, & le détail d'une partie des Provinces pour les affaires contentieuses, &c.

M. de Saint Jacques. Le détail des Retenues des Officiers, & délits militaires, &c.

M. de Chasteauvillard Le détail de l'Artillerie, des Fortifications, des Marechaussées, Vivres & Fourages aux Troupes du Roi, &c.

M. de Rochas. Le détail des Milices, des Hôpitaux, des Uniformes des Troupes, Lits, Bois & Lumieres, &c.

BUREAU DE LA GUERRE
A PARIS.
En Décembre 1739.

M. Berthelot Duchy, Directeur & Intendant de l'Hôtel Royal des Invalides, a sous ses ordres les deux Bureaux des Déserteurs, & du Controlle des Signalemens des Soldats, Cavaliers & Dragons des Troupes du Roi.

M. le Trosne, Chef du Bureau des Déserteurs, &c.

M. Defosse, Chef du Bureau du Controlle, &c.

M. de la Faye, Premier Commis, chargé du dépôt de la Guerre, à l'Hôtel Royal des Invalides.

DE'PENDANS du Ministre de la Guerre, audit Hôtel Royal.

Il y a aussi un Bureau composé d'un Conseiller d'Etat, & de quatre Maîtres des Requêtes, pour juger les contestations au sujet des Pensions d'Oblats, ou de Religieux Lais, attribués à l'Hôtel Royal des Invalides, dont le Ministre de la Guerre est Président.

M. Bridou, Chef du Bureau des Oblats.

M. Brunet, chargé par le Ministre de la Guerre, du recouvrement des Pensions des Officiers des Troupes du Roi, dans les Provinces du Royaume; il tient son Bureau à Paris, rue Beauregard, près la Vieille-rue.

SUITE DU JOURNAL
HISTORIQUE
DU MILITAIRE DE FRANCE.
Jusqu'à la fin de Décembre 1739.

Quoiqu'il soit dit par un Nota, *page 21. de cette premiere Partie, que l'Auteur ne donnera la suite du Journal de 1739. qu'au mois de Décembre 1740. cependant il a jugé à propos de l'ajouter à la fin de cette même Partie, afin d'y comprendre le Journal entier de cette année.*

NOVEMBRE. 1739.

18. De Gênes. Neuf Officiers des Troupes Françoises qui sont en Corse, ont passé ces jours-ci par cette Ville, pour se rendre en France. On a reçu de la Bastia des lettres dattées du 31. du mois dernier, & du 7. de ce mois, par lesquelles on a appris que le 27. le Marquis de Maillebois y étoit arrivé avec le Marquis du Chastel, que le lendemain ce Général avoit été indisposé, mais que le jour du départ du dernier Courier il se portoit bien; qu'avant de se rendre à la Bastia, il avoit visité les principaux Postes, & avoit distribué des Quartiers aux Troupes; qu'il avoit laissé un Bataillon dans la Province de Balagna, & qu'il avoit ordonné au Régiment de Montmorency de venir à la Bastia, où les Régimens de la Sarre, de l'Isle de France, de Foretz & de Flandres, étoient déja depuis quelques jours. Aussi-tôt après l'arrivée du Marquis de Maillebois à la Bastia, tous les Officiers & les Soldats du Régiment Royal-Corse, que le Roi de France a pris à son service, en sont partis pour se rendre à Calvi, & ils doivent s'embarquer incessamment pour passer en France. Le Prevôt de Ziccaro, lequel a reçu ordre de sortir de l'Isle, s'est embarqué avec cinq autres Chefs des Rebelles sur la Felouque, qui porte les lettres de la Bastia à Livourne. Le froid continue d'être très-vif dans ce Pays; & la Campagne est couverte de glaces & de neiges.

25. Deux Tartannes de la République, à bord desquelles quelques Compagnies du nouveau Régiment Royal-Corse, que Sa Majesté très-Chrétienne a pris à son Service, se sont embarqués à Calvi, & ont fait voile pour la

France, d'où l'on attend a Sanfiorenzo celles qui doivent s'y rendre pour transporter les Huſſards. Comme il y a encore de l'autre côté des Montagnes de l'Iſle de Corſe, quelques Bandits qui ne ſe ſont point ſoumis, on a fait voiller a Sartenne une défenſe, de leur donner aucun aſile ni ſecours; & l'on a poſté des Detachemens en divers endroits, pour tâcher de ſe ſaiſir de ces Vagabonds, qui ont avec eux trois Moines, dont on a détruit le Convent.

DECEMBRE.

15. Le Marquis de Rocozel, Lieutenant Général, ayant, à cauſe de ſes infirmités, demandé au Roi la permiſſion, de remettre entre les mains de Sa Majeſté, la Lieutenance Générale du Rouſſillon, & le Commandement de cette Province, le Roi les a donnés au Comte de Chaceliux, Lieutenant Général.

17. Les Lettres de la Baſtia marquent que la Barque du Roi de France, la Legere, en étoit partie pour Calvi, d'où elle devoit faire voile pour retourner à Toulon, ainſi que le mauvais temps l'avoit obligé de relacher à Livourne: ces lettres ajoutent qu'on avoit ordonné a toutes les Communautés de l'Iſle de Corſe, de donner dans un terme preſcrit une déclaration de tous les Beſtiaux qui ſont dans leurs Territoires, afin de pouvoir prendre des arrangemens convenables, en cas que la Viande de Boucherie vint à manquer, & que les vents contraires ne permiſſent pas d'en faire venir de dehors.

26. On Continue de jouir d'une parfaite tranquillité dans l'Iſle de Corſe; toutes les Pieves ont donné, ſelon l'ordre qu'elles en avoient reçu, un Etat des Beſtiaux qui ſont dans leurs Territoires. La Fregate Françoiſe le Zéphir, arriva le 25 du mois dernier à Sanfiorenzo; & les Bâtimens de tranſport, qu'on attendoit de Toulon pour embarquer les Huſſards, ſont actuellement à Calvi, où la Barque la Legere, laquelle eſt deſtinée à eſcorter ces Bâtimens à leur retour en France, n'a pu encore ſe rendre, à cauſe des vents contraires qui l'ont obligée de relâcher à Livourne. Cinq Soldats du Régiment Royal-Corſe, ayant déſerté, & ayant commis quelques vols à main armée dans la Campagne; on a envoyé à leur pourſuite un Détachement de Soldats, qui en a arrêté un, & l'a conduit, à Calvi.

Fin du Journal Militaire de 1739. & de la premiere Partie.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE IX.

TROUPES DE FRANCE
Sur pied en Décembre 1739.
MAISON DU ROY.

COMPAGNIES à cheval & à pied de la Garde ordinaire de Sa Majesté, nommées MAISON DU ROY, *par* LOUIS XIV *en 1671. anciennement dits* Sergens d'Armes, *ou* Porte-Masses *de la Garde des Rois.*

SON ORIGINE.

De la fondation de la Monarchie Françoise, l'an 420. de JESUS-CHRIST. Nos Rois ont toujours eu des Soldats affectez pour la Garde de leurs Personnes.

LA GARDE ORDINAIRE DU ROY se partage de la maniere qui suit :

GARDES DU DEDANS DU LOUVRE.

LES quatre Compagnies des Gardes du Corps ordinaires, Ecossois & François.

Les Cent-Suisses aussi Gardes du Corps ordinaires.

Les Gardes de la Porte ordinaires.

Les Gardes de la Prevôté de l'Hôtel du Roy, ou Hocquetons ordinaires de Sa Majesté.

GARDES DU DEHORS DU LOUVRE.

La Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi
La Compagnie des Chevaux-Legers de la Garde du Roi.
La premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi.
La seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi.
Le Régiment des Gardes Françoises.
Le Régiment des Gardes Suisses.

GARDES DU CORPS DU ROY.

Quatre Compagnies à Cheval.

Ne roule point, & marche à la tête de la Maison du Roi.
Elle a conservé son ancien mot du Guet, Amir.

Créée sous Charles VII. dit le Victorieux, en 1440.

UNIFORME. *Habit bleu, paremens, doublure & veste rouges, manches en bottes & poches en pattes, agrémens, bordé & galons d'argent en plein sur le tout, culotte & bas rouges, bandoulière à carreaux de soye blanche & argent, galonnée d'argent, ainsi que le ceinturon, & chapeau bordé d'argent; l'équipage du cheval, de drap rouge bordé d'argent.*

NOAILLES, QUARTIER DE JANVIER.

M. le Maréchal Duc de Noailles, Capitaine, en Février 1707. Par cette Charge est Commandant né de toutes les Troupes de la Maison du Roi.

M. le Duc d'Ayen son fils, en survivance, le 23 Décembre 1731.

ETAT MAJOR GENERAL DES QUATRE COMPAGNIES, A LA COUR,

Créé sous Louis XIV. le 30. Décembre 1666.

M. le Comte de la Billardeïe, Lieutenant Général, Major, en Avril 1729.

M. de Champeron, premier Ayde-Major, en Juillet 1729.

M. le Chevalier de Manerbe, second Ayde-Major, en Septembre 1733.

LIEUTENANS-CHEFS DE BRIGADES.

M. le Marquis de la Billarderie, Lieutenant Général. . 1
M. le Baron d'Escayeul, *Rang de Mestre de Camp*. . . 2
M. le Marquis de Chabannes, Brigadier, ... 3

ENSEIGNES CHEFS DE BRIGADES.

M. le Vicomte de Suzy, *Rang de Mestre de Camp*, . . 1
M. le Comte de Treſſan, *idem*, ... 2
M. le Marq. de Balincourt, *idem*. 3

EXEMPTS.

M. du Vivier, Ayde-Major de la Compagnie, *Brevet d'Enſeigne, Rang de Mestre de Camp*, ... 1
M. le Chevalier de Dampierre, *Rang de M. de C.* . 2
M. le Baron d'Ordre, *idem*. 3
M. le Comte de Laſtic, *idem*. 4
M. le Baron d'Andlau, *idem*, 5
M. le Marquis d'Eſpinchal, *idem*. . . . 6
M. de Pujol, . . . 7
M. le Chev. de Soudeil, . 8
M. le Chev. d'Ormeſſon, 9
M. de Beaucorroy, . . 10
M. le Chevalier de Suzy, 11
M. de la Billarderie, fils, 12
M. de Garigues, . . . 13

BRIGADIERS.

M. de Foucault, . . . 1
M. de Morinval, . . . 2
M. de Montfalcon, . . 3
M. le Chev. de Gaillon, . 4
M. de la Roque, . . . 5
M. de la Cordiniere, . 6
M. du Monſtier, . . . 7
M. de Parteville, . . 8
M. de Préval, . . . 9
M. de Saint Paul, . . 10
M. le Chevalier le Blanc, 11
M. de Javaux, . . . 12

SOUS-BRIGADIERS.

M. Poinbœuf, . . . 1
M. d'Arnoville, . . . 2
M. Vedye, ... 3
M. Amourette, . . . 4
M. Bayard, . . . 5
M. la Roche, . . . 6
M. de Lange, . . . 7
M. Teulier, . . . 8
M. de Crouille, . . 9
M. le Chevalier de Corn, 10
M. de Faudran, . . 11
M. de Lie, . . . 12

PREMIER HOMME D'ARMES DE FRANCE.

M. de Leclant.

24 GARDES DE LA MANCHE.

M. Guillon, . . . 1
M. de Mons, . . . 2
M. Ricame, . . . 3
M. des Foſſez Aîné, . 4
M. la Roberty, . . 5
M. Peygueroles, . . 6
M. de Saint Aubin, . 7
M. des Foſſez le cadet, . 8
M. de Cabanous, . . 9
M. Lupé, . . . 10
M. Lezendar, . . . 11
M. de Saint-Martin, . 12
M. de Veilleie, . . 13
M. de Vouzy, . . . 14
M. Gesmuny, . . . 15

M. Dombau, . . 16
M. de Maneville, . . 17
M. Grateloupe, . . . 18
M. Goupy, ... 19
M. de Verneuil, . . 20
M. la Chapelle, . . 21
M. de la Borte, . . 22
M. Chaumel, . . . 23
M. de Monbel, . . 24

6 PORTE-ETENDARTS.

M. Maffe, ... 1
M. Poupart, ... 2
M. de Villac, ... 3
M. de Sort, ... 4
M. Bordeaux, ... 5
M. de Saint Aubin, . . 6

Cette Compagnie eſt compoſée de 6 Brigades à 55 Gardes chacune, & de 2 Eſcadrons à 165 Gardes chacun, ſuivant l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737, montant à 330 Gardes, compris 12 Brigadiers, 12 Sous-Brigadiers, un premier Homme d'Armes de France, 6 Porte-Etendarts, avec 24 Gardes de la Manche dans cette Compagnie Ecoſſoiſe ſeulement près la Perſonne du Roi, armez d'une cotte d'armes fond blanc, ſemée de fleurs de lys d'or & deviſe du Roi ſurbrodée en plein d'or & d'argent, avec la pertuiſanne à la main, frangée de ſoye blanche & d'argent à lame dorée, avec 6 Trompettes & un Timbalier.

M. Carpentier, Commiſſaire à la conduite.

M. l'Abbé Ythier, Aumônier. M. du Lathier, Chirurgien Major. & un Contrôleur Clerc du Guet, Secretaire de la Compagnie, qui a ſous lui un Garçon.

QUARTIER *ordinaire de cette Compagnie, à Beauvais, Giſors, Montdidier, & aux Andelys.*

Nota. LES TROIS COMPAGNIES FRANÇOISES des Gardes du Corps du Roi, qui ſuivent, roulent ſuivant l'ancienneté de Meſſieurs leurs Capitaines.

Louis XI. cinquante-cinquiéme Roi, fils de Charles VIII, inſtitua cette premiere Compagnie Françoiſe en 1474. de 200 Gardes.

UNIFORME *pareil aux Gardes du Corps Ecoſſois, à l'exception des bandoulieres à carreaux de ſoye verte & argent,*

galonnés d'argent ; l'équipage du cheval de drap vert bordé d'argent.

VILLEROY, QUARTIER DE JUILLET.

M. le Duc de Villeroy, Maréchal de Camp, Capitaine, le 22 Avril 1734. survivance en Décembre 1716.

LIEUTENANS CHEFS DE BRIGADES.

M. le Comte de Cherisy, Lieutenant Général, . . 1
M. le Comte de Montesson, Lieutenant Général, . 2
M. le Marquis de Saint-Jal, Brigadier, ... 3

ENSEIGNES, CHEFS DE BRIGADES.

M. le Comte de Menou, Brigadier 1
M. le Chevalier de Nesmer, *Rang de Mestre de Camp*, 2
M. le Marquis de Castellane, *idem*. 3

EXEMPTS.

M. le Chevalier de Saumery, *Rang de Mestre de Camp*, 1
M. le Marquis de Calviere, Ayde-Major de la Compagnie, *idem*. 2
M. le Chev. d'Autichamp, *idem*. 3
M. le Chevalier de Vatteville, *idem*. 4
M. de Montigny, *idem*. . 5
M. de Rochefort, *idem*. . 6
M. le Ch. de Menou, *idem*. 7
M. de la Ferriere, *idem*. . 8
M. le Chevalier de Champignelles, ... 9
M. de la Caffaigne, . . . 10
M. le Marquis de Blaru, 11
M. le Marquis de Blangy, 12
M. de Cherisy, . . . 13

BRIGADIERS.

M. de Janis, . . . 1
M. des Garines, . . . 2
M. Dupuis, ... 3
M. de la Barthe, ... 4
M. de la Croix, ... 5
M. de la Cour des Bois, 6
M. le Marié, ... 7
M. de Saint-Paul, . . . 8
M. Tapys, ... 9
M. de Nerval, ... 10
M. Gantier, ... 11
M. Retivaux, . . . 12

SOUS-BRIGADIERS.

M. de la Cour, ... 1
M. Sabinet, ... 2
M. Fotmancourt, . . . 3
M. Gonor, ... 4
M. Majaudou, . . . 5
M. Vabre, ... 6
M. du Hauzay, . . . 7
M. Audelin, ... 8
M. Marguety, . . . 9
M. Boisgrnel . . . 10
M. Baulny 11
M. Caillois, ... 12

6 PORTE ETENDARTS.

M. d'Armancour, . . 1
M. Godel, ... 2
M. Regniere, . . . 3
M. de Mory, ... 4
M. la Ruelle, ... 5
M. Mascot, ... 6

Composée de 6 Brigades à 55 Gardes chacune, & de 2 Escadrons à 165 Gardes chacun, par l'Ordonnance du

Roi du 8 Janvier 1737. monte à 330 Gardes, compris 12 Brigadiers, 12 Sous-Brigadiers, & 6 Porte-Etendarts, avec 6 Trompettes, & un Timbalier.

M. Mareſſe, Commiſſaire à la conduite.

M. l'Abbé le Camu, Aumônier. M. Ruffel, Chirurgien Major, & un Contrôleur Clerc du Guet, Secrétaire de la Compagnie, qui a ſous lui un Garçon.

QUARTIER *ordinaire de cette Compagnie, à Soiſſons, Roye, Noyon, & Verneuil-au-Perche.*

Créée ſous Louis XI. fils de Charles VIII. en 1475. forma cette ſeconde Compagnie Françoiſe de 100 Gardes ordinaires, au Pleſſis-lés-Tours.

UNIFORME *pareil aux Gardes du Corps Ecoſſois, à l'exception des bandoulieres à carreaux de ſoye bleue & argent, galonnées d'argent; l'équipage du cheval de drap bleu, bordé d'argent.*

CHAROST, QUARTIER D'AVRIL.

M. le Duc de Beihune-Charoſt, Lieutenant Général, Capitaine en Décembre 1715.

LIEUTENANS CHEFS DE BRIGADES.

M. le Marquis de Chazeron, Maréchal de Camp, . 1
M. le Marquis de Bourdet, Maréchal de Camp, . . 2
M. le Chevalier de Saint André, Maréchal de Camp, . 3

ENSEIGNES CHEFS DE BRIGADES.

M. le Marquis d'Anjony, Brigadier. . . . . 1.
M. de Caulet de Gramont, *R. de Meſtre de Camp.* . . . 2
M. le Marquis de Vernaſſal, *idem*, ... 3

EXEMPTS.

M. de Brecourt, Ayde-Major de la Compagnie, *Er d'Enſeigne, & R. de M. de C.* 1
M. le Comte de Beaumont, *Rang de Meſtre de Camp.* 2
M. le Comte d'Auger, *idem.* 3
M. le Comte de Martanneville, *idem.* 4
M. le Marquis de Saint Clair, *idem.* 5
M. le C. de Vercel, *idem.* 6
M. le Ch. de S. Clair, *idem.* 7
M. de la Tour, *idem.* . 8

M. le Marquis de Saint Chamant, *idem*. 9
M. de Bonnaſſio, . . 10
M. le C. de Septmaiſons, 11
M. de la Marque, . . . 12
M. de Boiſdeſmeſt, . . 13

BRIGADIERS.

M. de Montgermain, . . 1
M. de Saint Padoue, . . 2
M. de Bournuſſelle, . . 3
M. Magniere, ... 4
M. Coſſinot, ... 5
M. Penauuer, ... 6
M. le Roi, ... 7
M. de Belmont, ... 8
M. de Cazau, ... 9
M. Marillac, ... 10
M. Treſſos, ... 11
M. Mongault, ... 12

SOUS-BRIGADIERS.

M. Grenat, ... 1
M. Savy, ... 2
M. Chatenay, ... 3
M. Marminiere, ... 4
M. Berault, ... 5
M. de Saint Paul, . . 6
M. de Rielhan, ... 7
M. Maillard, ... 8
M. Beſſuſiere, ... 9
M. Campagne, ... 10
M. Bertaud, ... 11
M. Duras, ... 12

6 PORTE-ETENDARTS.

M. Deguiſem, ... 1
M. Beranger, ... 2
M. Girardau, ... 3
M. Burer, ... 4
M. Dumont, ... 5
M. Fournier, ... 6

Compoſée de 6 Brigades à 55 Gardes chacune, & de 2 Eſcadrons à 165 Gardes chacun, par l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737. monte à 330 Gardes, compris 12 Brigadiers, 12 Sous-Brigadiers, & 6 Porte-Etendarts, avec 6 Trompettes, & un Timbalier.

M. Dionis, Commiſſaire à la conduite.

M. l'Abbé Boutry, Aumônier. M. Louſeau, Chirurgien Major, & un Contrôleur Clerc du Guet, Secrétaire de la Compagnie, qui a ſous lui un Garçon.

QUARTIER *ordinaire de cette Compagnie, à Coulommiers, Provins, Chambly, Pont Sainte-Maxance, & Senlis.*

François I. cinquante-huitiéme Roi, forma cette troiſiéme Compagnie Françoiſe de 105 Gardes, en Mars 1514.

UNIFORME *paroît aux Gardes du Corps Ecoſſois, à l'ex-*

ception des bandoulieres à carreaux de soye jaune & argent, galonnées d'argent ; l'equipage du cheval de drap jaune, bordé d'argent.

HARCOURT, QUARTIER D'OCTOBRE.

M. le Duc d'Harcourt, Lieutenant Général, Capitaine en Juin 1718.

LIEUTENANS CHEFS DE BRIGADES.

M. le Chevalier d'Auger, Lieutenant General, . . . 1
M. le Chevalier d'Ayde, *Rang de Maître de Camp*, . . 2
M. le Marquis de Digoine, Brigadier, ... 3

ENSEIGNES CHEFS DE BRIGADES.

M. de Mongibault, Brigadier 1
M. le Vicomte de Narbonne, *Rang de Maître de Camp*, 2
M. le Comte de Vandeuil, *Rang de M. de Camp*, . 3

EXEMPTS.

M. d'Arinaville, *R. de M. de Camp*. 1
M. le Marquis de la Luzerne-Briqueville, *idem*. . . 2
M. du Plessis, Ayde-Major de la Compagnie, *idem* 3
M. le C. de Landreville, *id.* 4
M. de Vareil, ... 5
M. de la Plane, ... 6
M. du Thiller, ... 7
M. du Fay, ... 8
M. le Chev. de Voguer . . 9
M. de Cuiselin, ... 10
M. le Marq. de Mercy . . 11
M. le Cn. de Montroux, . 12
M. 13

BRIGADIERS.

M. Periez, ... 1
M. Hitier, ... 2
M. Cindrac, ... 3
M. de Roquebert, . . . 4
M. Guyon, ... 5
M. du Lion le cadet, . . 6
M. Guichard 7

M. du Coisser, ... 8
M. Lanabiere, ... 9
M. des Landes, ... 10
M. du Lyon, ... 11
M. Maréchal 12

SOUS-BRIGADIERS.

M. de Chaugy, ... 1
M. Boussart, ... 2
M. Messas, ... 3
M. Canclos 4
M. Chavagnac, ... 5
M. Chatezieux, ... 6
M. d'Armanville, . . . 7
M. de Genevré, ... 8
M. de Vaussé, ... 9
M. la Bandiere, . . . 10
M. de Tolnas, ... 11
M. la Sigogne 12

6 PORTE-ETENDARTS.

M. la Roquette, ... 1
M. Billeray, ... 2
M. la Prevotiere, . . . 3
M. Dumesnil, ... 4
M. Ruault, ... 5
M. du Peron, ... 6

Compoſée de 6 Brigades à 55 Gardes chacune, & de 2 Eſcadrons à 165 Gardes chacun, par l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737, monte à 330 Gardes, compris

12 Brigadiers, 12 Sous-Brigadiers, & 6 Porte-Etendarts, avec 6 Trompettes, & un Timbalier.

M. Bourgevin, Commissaire à la conduite.

M. l'Abbé Chartier, Aumônier. M. Petit, Chirurgien Major : & un Contrôleur Clerc du Guet, Secrétaire de la Compagnie, qui a sous lui un Garçon.

QUARTIER *ordinaire de cette Compagnie, à Poissy, Vernon, Mantes, & Pontoise.*

MONTANT GENERAL DES IV. COMPAGNIES DES GARDES DU CORPS DU ROI, *en Décembre 1739.*

4 Capitaines Commandans, 12 Lieutenans, & 12 Enseignes Chefs de Brigades, un Major, un premier & un second Aydes Major à la Cour, 4 Exempts Aydes-Major des Compagnies, 48 Exempts, & un Exempt pour les Cérémonies à la Cour, faisant 84 Officiers supérieurs, à 10 Officiers par Compagnie, 24 Brigades, 8 Escadrons, & 1348 Gardes, suivant l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737. y compris 48 Brigadiers, 48 Sous-Brigadiers, un premier Homme d'Armes de France, 24 Gardes de la Manche, & 24 Porte-Etendarts, avec 24 Trompettes & 4 Timbaliers, plus, 6 Etendarts blancs, 6 verts, 6 bleux & 6 jaunes, avec Soleil brodé d'or de chaque côté, & broderie d'or & d'argent autour, portant la Devise du Roi *Nec pluribus impar*, frangez & galons or & argent, avec les écharpes de taffetas blanc au haut de la lance dorée.

Il y a 4 Trompettes & un Timbalier pour le Guet, près de la Personne du Roi, avec 20 Gardes, compris un Brigadier ou Sous-Brigadier, détachez par Brigade de chaque Compagnie par Quartier pour la Garde ordinaire du Roi, qui font 64 Gardes du Corps avec 3 Brigadiers & 3 Sous-Brigadiers par Compagnie, & 2 Gardes de la Manche détachez de la Compagnie Ecossoise, montant à 243 Gardes du Corps sur le Guet, y compris les 12 Brigadiers, 12 Sous-Brigadiers, un Fourier ordinaire, & 2 Gardes de la Manche, qui servent par Quartier avec leurs Officiers, lesquels composent un Capitaine de Quartier, 3 Lieutenans, & 3 Enseignes Chefs de Brigades, avec 8 Exempts, près la Personne du Roi.

Plus, 4 Commissaires à la conduite des 4 Compagnies, 4 Aumôniers, 4 Chirurgiens Majors, & 4 Contrôleurs

Clercs du Guet, Secretaires de chaque Compagnie, qui ont sous eux 4 Garçons.

Ces 4 Compagnies sont payées par les deux Tréforiers Généraux de l'Ordinaire des Guerres, de la Gendarmerie & des Troupes de la Maison du Roi, en exercice année pair & impair.

COMPAGNIE DES CENT GARDES SUISSES

ORDINAIRES DU CORPS DU ROY, *en Décembre* 1739.

Créée sous Louis XI. en 1481. & formée sous Charles VIII. pour sa Garde ordinaire à pied en 1490.

UNIFORME. *Habit bleu, paremens de velours rouge, doublure rouge & veste bleue bordée d'or & boutons d'or, garni en plein de la grande Livrée du Roi, ainsi que le baudrier de peau blanche, frangé de soye rouge, bleue & blanche, culotte & bas bleux, chapeau bordé d'or, & un nœud de ruban cramoisi sur l'épaule droite*

M. le Marquis de Courtenvaux, Capitaine-Colonel en 1719. en fonction en 1734.

M. Dazy, premier Lieutenant François, en 1715.

M. de Reynold, Lieutenant Suisse, Juge, tant au Civil qu'au Criminel.

M. de la Chasteigneraye, Enseigne Suisse, Semestre de Janvier.

M. de Villiers, Enseigne François. M. de la Touche, en survivance, Semestre de Juillet.

M. du Vivier, Enseigne François par Brevet du 25 Mars 1731. & Exempt ordinaire, faisant les fonctions d'Aide-Major, créé par le Roi le 26 Septembre 1726. M. Desfageres, en survivance.

Digitized by Google

EXEMPTS FRANÇOIS, *servans par quartier.*

M. d'Oify de Cumoé, Janv.	M. Theles, . . . Juillet.
M. des Hugeres, M. Renoufle, en ſurvivance, Avril.	M. Girault, . . . Octobre.

EXEMPTS SUISSES, *servans par quartier.*

M. de Manglard, Janvier.	M. Frederic de Villiers, Juill.
M. Coſtat, ... Avril.	M. Bernard, . . Octobre.

FOURIERS MARE'CHAUX DES LOGIS, FRANÇOIS & SUISSES, *servans par quartier.*

M. Billard, Suiſſe, Janvier.	M. Buſſet, Suiſſe, Juillet.
M. Couté, François, Avril.	M. Domagé, François, Oct.

CETTE Compagnie a le pas ſur le Régiment des Gardes Suiſſes, depuis l'Ordonnance de Louis XIV. de 1663. Elle eſt compoſée d'un Capitaine-Colonel François, de 2 Lieutenans François & Suiſſe, & de 2 Enſeignes François & Suiſſe, d'un Exempt ordinaire Ayde-Major François, de 8 Exempts François & Suiſſe, & de 4 Fouriers-Maréchaux des Logis François & Suiſſes, faiſant 18 Officiers en corps, avec un Clerc du Guet. Monte à 100 Gardes Suiſſes, y compris 6 Caporaux, un Porte-Drapeau, 4 Tambours, & un Fiffe, & non compris 18 Vétérans qui ſont diſpenſez du ſervice. Elle eſt diviſée en 6 Eſcouades de 16 Gardes Suiſſes chacune, dont 2 Eſcouades de ſervice chaque jour & nuit près le Roy, compoſées de 30 Gardes Suiſſes qui font le ſervice conjointement avec les Gardes du Corps, & dont 4 couchent chaque nuit dans la Salle des Gardes; le Drapeau eſt de taffetas rouge & bleu, aux 4 coins par oppoſition avec une Croix blanche en travers & les Armes du Roy, peintes en or au milieu, ainſi que les Deviſes dans les quartez, & ces mots en or ſur la Croix: *En eſt fiducia gentis*, le tout ſemé de fleurs de lys d'or.

M. l'Abbé Jandin, Aumônier; un Médecin, un Chirurgien, & un Apothicaire à la ſuite de cette Compagnie, laquelle eſt payée par les mêmes Tréſoriers Généraux des Troupes de la Maiſon du Roi.

QUARTIER *de la Compagnie, à la Cour.*

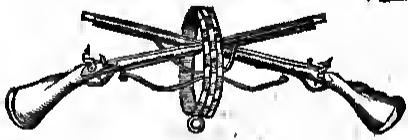

COMPAGNIE DES GARDES DE LA PORTE ORDINAIRES DU ROY, *en Décembre* 1739.

Ce sont les plus anciens Gardes de la Maison des Rois, nommez ainsi par la Déclaration de Louis XIV. du 17 Juin 1659. & Lettres Patentes de Sa Majesté du 3 Mai 1675. en faveur de leur Privilege.

UNIFORME, *habit bleu, doublure, paremens, & veste rouges, bandoulière & ceinturon garnis, galonnez & bordez en plein sur le tout par carreaux d'or & d'argent, & chapeau bordé de même, culote & bas rouges.*

M. le Marquis de Croissy, Brigadier, Capitaine en 1723.

QUATRE LIEUTENANS *servans par quartier.*

M Coté, quartier de Janvier. | M. du Mangin, q. de Juillet.
M. Lhermier, q d'Avril. | M. de Lisle, q. d'Octobre.

CETTE Compagnie est composée d'un Capitaine Commandant, & de 4 Lieutenans, qui font 5 Officiers en corps, de 50 Gardes de la Porte, separez en 4 quartiers; de sorte qu'ils ne servent chacun que trois mois de l'année, sçavoir, 13 aux quartiers de Janvier & d'Avril, & 12 aux quartiers de Juil er & d'Octobre. Ils sont employez sur l'Etat général de la Maison du Roi, sans avoir de Tréfoniers particuliers. *Resident neuf mois de l'année chez eux.*

COMPAGNIE DES GARDES DE LA PREVOSTE' *de l'Hôtel du Roi, en Hocquetons ordinaires de Sa Majesté,*

Creée & établie à la suite du Roi & de la Cour, sous

Philippe III, dit le Hardi, 45e Roi de France, en 1271.

UNIFORME. *Habit bleu, parements, doublure & veste rouges, galonnez d'or, bras de bourgs, boutons & boutonnieres d'or sur le tout, ainsi que le ceinturon, culotte & bas rouges, le hoqueton ou cotte d'armes sur l'épaule droite à bouillons d'orfévrerie, fleurs de lys & L couronné d'or, dont le fond est des couleurs du Roi, incarnat, blanc & bleu, couvert d'ancienne broderie d'or & d'argent, & pour Devise devant & derriere une Masse d'Hercule, & deux Epées nues aux côtez en or, avec ces mots.* Erit hæc quoque cognita monstris, *& chapeau bordé d'or.*

M. le Comte de Montsoreau, Lieutenant Général, Grand Prevôt de France, & Capitaine en 1714.

M. le Marquis de Sourches, son fils, en survivance, le 28 Janvier 1719.

M. Dumans, Lieutenant Général ordinaire, le 19 Mai 1733.

QUATRE LIEUTENANS *servans par quartier.*

M. Duguey, quartier de Janvier.	M. Corna, q. de Juillet.
M. Legrain, q. d'Avril.	M. Desnœux, q. d'Octobre.
	M. son fils, en survivance.

DOUZE EXEMPTS *servans trois par quartier.*

M. Bourget, anc.	Quart. de Janvier.	M. Pelatier, anc.	Quart. de Juillet.
M. de Boissalle,		M. Racine,	
M. Milon		M. Langandre,	
M. Regnault, anc.	Quartier d'Avril.	M. Linant, anc.	Quartier d'Octob.
M. Gantois.		M. la Porte.	
M. Allart de Maisonneuve,		M. Milon, gendr.	

M. de Monticourt, Lieutenant, servant ordinairement avec 2 Gardes de la Prevôté, pour la garde des Sceaux auprès de Monseigneur le Chancelier & Garde de Sceaux de France, lesquels sont du corps de cette Compagnie, qui est composée de 90 Gardes, servans 22 par quartier, avec un Maréchal des Logis & un Trompette, dont il y a un Garde détaché auprès de chaque Intendant de Province.

M. l'Abbé Prevost, Aumônier.

Cette Compagnie est payée par les deux Trésoriers Généraux de la Prevôté de l'Hôtel du Roi.

QUARTIER *ordinaire, à la Cour.*

COMPAGNIE DES GENDARMES DE LA GARDE ORDINAIRE DU ROY,

Instituée par Henri IV. en 1590. & en 1610. Louis XIII, devenu Roi, conserva cette Compagnie pour sa garde ordinaire.

UNIFORME. *Habit écarlate, doublure rouge, parements coupez de velours noir, & poches en travers, galons & brandebourgs d'or en plein, boutons, boutonnieres & coutures galonnez d'or sur le tout, veste couleur de chamois, galonnée & bordée d'or, culotte & bas rouges, chapeau bordé d'or & plumet blanc; l'equipage du cheval de drap écarlate galonné & bordé d'or.*

CAPITAINE, LE ROY.

M. le Prince de Rohan, Lieutenant Général, Commandant, ci-devant Capitaine-Lieutenant en 1704.

M. le Prince de Soubise, son petit-fils, Capitaine-Lieutenant en 1734. *Rang de Mestre de Camp.*

PREMIER & SECOND CAPITAINES SOUS-LIEUTENANS.

M. le Marquis de Morangier, R. *de Mestre de C.*	M. le Marq. de Wargemont, *Rang de Mestre de Camp.*

ENSEIGNES.	GUIDONS.
M. le Marquis de Fleubet de Sivri, R. *de M. de C.* 1	M. le M. de Poyanne, *Rang de Mestre de Camp*, . . 1
M. le Comte, Duc de Gadaigne, R. *de M. de C* 2	M. le Marquis de la Salle, *idem.* . . 2
M. le Marq. de Lignerac. *Rang de Mestre de Camp*, & a son rang de . . 3	M. le Comte de Marcieu, *idem.* & a son rang de . 3

MARE'CHAUX DES LOGIS AYDES-MAJOR EN CHEF.

M. de Valandré, Brigadier. 1	M. du Chambon, Brigadier. 2

MARE'CHAUX DES LOGIS.

M. de la Ztroule, R. *de M de C.* 3	M. des Maugums, *idem.* 7
M. de Vitmont, *idem.* . 4	M. de Borthon, *idem.* . 8
M. de Pompry, *idem.* . 5	M. du Mousseaux, . 9
M. de Warel, *idem.* . 6	M. de Cossé, . . 10

BRIGADIERS.

M. de Rochemont,	1	M. de Cam de Vaumore,	5
M. de Mangny,	2	M. des Vigneries,	6
M. du Conflet,	3	M. de Greboval,	7
M. du Caflet,	4	M. le Chev. d'Aulnay,	8

SOUS-BRIGADIERS.

M. de Coulmont,	1	M. de Vallaunay,	5
M. de la Brouffe,	2	M. le Chev de Bonneval,	6
M. de Monval,	3	M. de Plaigne, pere,	7
M. de Semerpon,	4	M. de Maltart,	8

PORTE-ETENDARTS.

M. le Clerc des Eſſerts,	1	M. de Marſillac,	3
M. de la Porterie,	2	M. de Combecroſe,	4

CETTE Compagnie eſt compoſée d'un Commandant, d'un Capitaine-Lieutenant, de 2 Capitaines Sous-Lieutenans, de 3 Enſeignes, & de 3 Guidons, faiſant 10 Officiers ſupérieurs, de 10 Maréchaux des Logis, dont 2 Aydes-Major en chef; de 4 Brigades, & d'un Eſcadron, monte à 210 Gendarmes de la Garde, compris 8 Brigadiers, 8 Sous Brigadiers, 4 Porte-Etendarts, 4 Aydes-Major de Brigade, qui ſont arburaires, & non compris 2 Fouriers ordinaires & extraordinaires. Plus, 10 anciens Gendarmes de la Garde, diſpenſez du ſervice, qui jouiſſent des privileges & appointemens chez eux, avec 4 Trompettes & un Timbalier. Les 4 Enſeignes ou Guidons, ſont de ſoye blanche, avec des foudres qui tombent du Ciel, & ces mots pour deviſe, *Quò jubet ratus Jupiter*, brodez & frangez d'or & d'argent.

M. Legrand de Beauregard, Commiſſaire à la conduite.

M. l'Abbé Bigot, Aumônier. M. Barcot Contrôleur.

M. Bagieu, Chirurgien Major, un Apothicaire, un Selher, & un Maréchal ferrant.

Il y a une des quatre Brigades ci-deſſus détachée ſur le Guet, compoſée de 50 Gendarmes de la Garde, compris 2 Brigadiers & 2 Sous-Brigadiers, qui ſert toujours à la Garde ordinaire du Roi, avec leurs Officiers, & de plus un Gendarme de la Garde, qui va prendre tous les matins l'ordre de Sa Majeſté, & le rapporte au Corps de ſa Compagnie, & de même le ſoir va prendre le mot du Guet.

QUARTIER *ordinaire à l'Hôtel de la Compagnie à Verſailles.*

Cette Compagnie eſt payée par les deux Tréſoriers Généraux des Troupes de la Maiſon du Roi, année par & impair.

COMPAGNIE DES CHEVAUX-LEGERS DE LA GARDE ORDINAIRE DU ROY,

Créée & substituée par Henri IV. en 1593. aux deux Compagnies de cent Gentilshommes chacune de sa Maison, dits *au Bec de Corbin*, pour sa Garde ordinaire.

UNIFORME. *Habit écarlate, doublure rouge, paremens de velours noir coupez, & poches en travers, galonnez d'or en plein, & brandebourgs d'or sur le tout, boutons & boutonnieres d'argent, ceinturon garni d'or & noir, veste couleur de chamoi, galonnée & bordée d'or à boutons d'argent, culotte & bas rouges, chapeau bordé d'or & argent, & plumet blanc; l'équipage du cheval de drap écarlate galonné d'or, & bordé d'argent.*

CAPITAINE, LE ROY.

M. le Duc de Chaulnes, Lieutenant Général, Commandant, ci-devant Lieutenant en 1704.

M. le Duc de Picquigny, son fils, Lieutenant en 1735. *Rang de Mestre de Camp.*

SOUS-LIEUTENANS.

M. le Marquis de Marignane, Brigadier.	M. le Marquis d'Escorailles, *Rang de Mestre de Camp.*

CORNETTES.

M. le Marquis de Brisay de Denonville, Brigadier.	M. le Marquis de Soutches, *Rang de Mestre de Camp.*
M. le Comte de la Coste Messelliere, Brigadier.	M. le Comte de Toulonjon, *idem.*

MARE'CHAUX DES LOGIS, AYDES-MAJOR EN CHEF.

M. de Fortiſſon, Maréchal de Camp, . . 1	M. de Fontaine, Brigadier, ... 2

MARE'CHAUX DES LOGIS.

M. de Brévon, *R. de M. de C.*. 3	M. le Fermiger, . . . 7
M. de Givry, *idem.* . 4	M. de Bettangles, . . 8
M. de la Bretonniere, *idem.* 5	M. de Sommereux, . . 9
M. de Fontenay, ... 6	M. d'Ecle, . . . 10

BRIGADIERS.

BRIGADIERS.

M. d'Espinay, . . .	1	M. de Beaufort, . . .	5
M. le Tenneur, . . .	2	M. de Pierrepont, . . .	6
M. de Mollemont, . . .	3	M. de Lausigny, . . .	7
M. de Reimsleur, . . .	4	M. de Godefroy, . . .	8

SOUS-BRIGADIERS.

M. d'Abancourt, . . .	1	M. de Boujou, . . .	5
M. de Pinsor, . . .	2	M. de l'Isle, . . .	6
M. le Chev. du Hecquet,	3	M. d'Ypres, . . .	7
M. de Givry, fils, . . .	4	M. du Bois, . . .	8

PORTE-ETENDARTS.

M. du Hecquet, . . .	1	M. Franval, . . .	3
M. de Boisenval, . . .	2	M. du Bois de Launay, .	4

CETTE Compagnie est composée d'un Commandant, d'un Lieutenant, de 2 Sous-Lieutenans, & de 4 Cornettes, faisant 8 Officiers supérieurs, de 10 Maréchaux des Logis, dont 2 Aydes-Major en chef, de 4 Brigades & d'un Escadron, monte à 210 Chevaux-Legers de la Garde, compris 8 Brigadiers, 8 Sous-Brigadiers, 4 Porte-Etendarts, 4 Aydes-Major de Brigades qui sont arbitraires, & 10 anciens Chevaux-Legers de la Garde, dispensez du Service, qui jouissent des privileges & appointemens chez eux, plus, 2 Fouriers ordinaires & extraordinaires, avec 4 Trompettes & un Timbalier; les 4 Etendarts sont de soye blanche, avec la foudre qui écrase les Géants, & ces mots pour devise; *Sensere Gigantes*, brodez & frangez d'or & d'argent.

M. de Montisambert, Commissaire à la conduite.

M. l'Abbé d'Owel, Aumônier. M. de la Peyronnie, premier Chirurgien du Roi, a les deux Charges de Chirurgiens-Majors, un Sellier, & un Maréchal ferrant.

Il y a une des 4 Brigades ci-dessus détachée sur le Guet, composée de 50 Chevaux-Legers de la Garde, compris 2 Brigadiers & 2 Sous-Brigadiers, qui sert toujours à la Garde ordinaire du Roi, avec leurs Officiers, & de plus un Chevau-Léger de la Garde, qui va prendre tous les matins l'ordre de Sa Majesté, & le rapporte au Corps de sa Compagnie, & de même le soir va prendre le mot du Guet.

QUARTIER *ordinaire, à l'Hôtel de la Compagnie, à Versailles.*

Cette Compagnie est payée par les deux Trésoriers Généraux des Troupes de la Maison du Roi, année pair & impair.

PREMIERE COMPAGNIE DES MOUSQUETAIRES

DE LA GARDE ORDINAIRE

DU ROY,

Créée sous Louis XIII. en 1622. au nom des Grands Mousquetaires du Roi pour sa Garde.

UNIFORME. *Habit, doublure, parements, & veste écarlate, bordé, boutonnieres d'or, & boutons dorez, doubles poches en long, manches en botes, culotte & bas rouges, chapeau bordé d'or & plumes blanc, surveste bleue doublée de rouge, garnie d'un double bordé d'argent, la Croix blanche, & 4 fleurs de lys aux branches, ornées de flâmes rouges & argent, brodées devant & derriere, ainsi que sur les casaques bleues & les ceinturons galonnez & bordez d'or; l'équipage du cheval de drap écarlate bordé d'or.*

CAPITAINE, LEROY.

M. le Marquis de Jumilhac, Brigadier, Capitaine-Lieutenant, le 23 Mai 1738.

SOUS-LIEUTENANS.

M. le Comte du Roure, Brigadier.	M. le Chevalier d'Artagnan, *R. de Mestre de Camp.*

ENSEIGNES.

M. le Marquis de Peruſſys, *R. de Mestre de Camp.*	M. le Marquis d'Avejan, *idem.*

CORNETTES,

M. le Comte de Caſtelane, *Rang de Mestre de Camp.*	M. le Marquis de Champigneulles, *idem.*

MARE'CHAUX DES LOGIS, AYDES-MAJOR EN CHEF.

M. du Faur, 4e Maréchal des Logis, *R. de M. de Camp.*	M. le Chevalier de Banne, 5e Maréchal des Logis, *idem.*

MARE'CHAUX DES LOGIS.

M. de la Coudre, *Rang de Mestre de Camp*,	1	M. de Fages,	7
M. du Servocot, *idem.*	2	M. d'Eſtivye,	8
M. de Bonce, *idem.*	3	M. du Longucavenne,	9
M. du Frapieu, *idem.*	6	M. de Vaux,	10

BRIGADIERS.

M. de la Tour, ... 1	M. de Montlouis, . . . 3
M. le Chev. de Brunville, 2	M. le Chev. de Mornay, 4

SOUS-BRIGADIERS.

M. de la Marliere, . . . 1	M. de Belly, ... 10
M. de Vadicourt, . . . 2	M. de Saubert, Sous-Ayde-Major, . . . 11
M. de Bulstrode, . . . 3	M. des Montiers de Condé, 12
M. le Comte, ... 4	M. de Nacquart, . . . 13
M. du Rouret, ... 5	M. de Beauclair, . . . 14
M. d'Espinas, Sous-Ayde-Major, ... 6	M. de Virloup, . . . 15
M. de Huet, ... 7	M. de la Brulerie, . . . 16
M. de Puibuscq, . . . 8	M. des Mazieres, . . . 17
M. Dossy, ... 9	M. d'Ovillier, ... 18

PORTE-ETENDART.	PORTE-DRAPEAU.
M. de Martigny.	M. de Pierrepont.

CETTE Compagnie est composée d'un Capitaine-Lieutenant-Commandant, de 2 Sous-Lieutenans, de 2 Enseignes, & de 2 Cornettes, faisant 7 Officiers supérieurs; de 10 Maréchaux des Logis, dont 2 Aydes-Major en chef, de 4 Brigades & d'un Escadron, monte à 198 Mousquetaires de la Garde, à cause de l'augmentation de 2 Maréchaux des Logis de plus, par l'Ordonnance du Roi du premier Janvier 1735. & depuis le derniere Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737. compris 4 Brigadiers, 18 Sous-Brigadiers, dont 2 Sous Aydes-Major de Brigade, un Porte-Etendart, un Porte-Drapeau, & un Fourier. Plus, 6 Tambours & 4 Hautbois; tous montez sur chevaux gris. L'Etendart blanc brodé & frangé d'or, & le Drapeau de soye blanche peint en or, avec une bombe au milieu de chacun, qui tombe sur une ville, & ces mots pour devise, *Quò ruit & lethum.*

M. Boucher de l'Estang, Commissaire à la conduite.

M. l'Abbé Houllier, Aumônier. M. Tursan, Chirurgien Major, & M. Sorbec en survivance. Un Apothicaire, un Maréchal ferrant, & un Sellier.

Il y a toujours service actuel de cette Compagnie pour la Garde ordinaire du Roi, laquelle n'a point de détachement sur le Guet, mais un Mousquetaire de la Garde détaché de la Compagnie, qui va prendre tous les matins l'ordre de Sa Majesté, & le rapporte au Corps de sa Compagnie, & de même le soir va prendre le mot du Guet.

Son QUARTIER *ordinaire à son Hotel, rue du Bacq, fauxbourg Saint-Germain, à Paris.*

Cette Compagnie est privée par les deux Tréforiers Généraux des Troupes de la Maison du Roi, année pair & impair.

SECONDE COMPAGNIE DES MOUSQUETAIRES DE LA GARDE ORDINAIRE DU ROY,

Créée sous Louis XIV. en 1661. pour la Garde ordinaire de Sa Majesté.

UNIFORME, *habit, doublure, paremens & veste écarlate, bordé, boutonnieres d'argent & boutons argentez, doubles poches en long, manches en bottes, culotte & bas rouges, chapeau bordé d'argent & plumet blanc, sabreveste bleue garnie d'un double bordé d'argent, la Croix blanche, & 4 fleurs de lys aux branches, ornées de flâmes jaunes & argent, brodées devant & derriere, ainsi que sur les caisaques bleues & les ceinturons galonnez & bordez d'argent; l'equipage du cheval de drap écarlate bordé d'argent.*

CAPITAINE, LE ROY.

M. le Marquis de Montboissier, Lieutenant Général, Capitaine-Lieutenant en 1729.

SOUS-LIEUTENANS.

M. le Marquis de Chiffreville, Brigadier. | M. le Comte de la Riviere, Brigadier.

ENSEIGNES.

M. le Vicomte de Canillac, *Rang de Mestre de Camp.* | M. le Comte de Coetlogon, *idem.*

CORNETTES.

M. le Comte de Montboissier, R. *de Mestre de Camp.* | M. le Marquis du Terail, *idem.*

MARE'CHAUX DES LOGIS. AYDES-MAJOR EN CHEF.

M. le Chevalier de la Salle, 1e Maréchal de Logis, R. *de Mestre de Camp.* | M. Guyot, 2e Maréchal des Logis, *idem.*

MARÉCHAUX DES LOGIS.

M. du Faiy, *R. de M. de C.*	1	M. de Savoisy, *idem.*	6
M. de Foucault, *idem.*	2	M. de Freville,	7
M. de la Chasteignerais, *id.*	3	M. de Bellonay,	8
M. de Germont, *idem.*	4	M. de Grave,	10

BRIGADIERS.

M. de Thesy,	1	M. de Pidoux,	3
M. de Breuilly,	2	M. de Crouville,	4

SOUS-BRIGADIERS.

M. de Keravelle,	1	M. de Neufont,	9
M. de la Riviere,	2	M. Girardot,	10
M. de la Gohiere,	3	M. de Vignolle,	11
M. de Bussiere,	4	M. de la Souche,	12
M. Garisson, Sous-Ayde-Major,	5	M. de Verneuil,	13
M. le Chev. de la Riviere,	6	M. de Vervan,	14
M. de Gizaucourt, Sous-Ayde-Major,	7	M. du Chaffault,	15
M. de Montfort,	8	M. de Saulx,	16
		M. Doutté,	17
		M. de Grandchamp,	18

PORTE-ETENDART.	PORTE-DRAPEAU.
M. Douville.	M. Ancelot.

CETTE Compagnie est composée d'un Capitaine-Lieutenant-Commandant, de 2 Sous Lieutenans, de 2 Enseignes & de 2 Cornettes, faisant 7 Officiers supérieurs, de 10 Maréchaux des Logis, dont 2 Aydes-Major en chef, de 4 Brigades & d'un Escadron, monte à 198 Mousquetaires de la Garde, à cause de l'augmentation de 2 Maréchaux des Logis de plus, par l'Ordonnance du Roi du premier Janvier 1735. & depuis l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737. compris 4 Brigadiers, 18 Sous-Brigadiers, dont 2 Sous-Aydes-Major de Brigades, un Porte-Etendart, un Porte-Drapeau & un Fourier, plus, 6 Tambours & 4 Hautbois, tous montez sur chevaux noirs. Le Drapeau est de soye blanche peint en or, & l'Etendart blanc brodé & frangé d'or, avec un trousseau de flèches au milieu de chacun, & ces mots pour devise : *Alterius jovis, altera tela.*

M. de Pincemaille, Commissaire à la conduite.

M. l'Abbé de la Barthe Giscaro, Aumônier. M. Martinot, Chirurgien Major, M. Guerin le fils en survivance ; un Apothicaire, un Sellier, & un Maréchal ferrant.

Il y a toujours service actuel de cette Compagnie pour la Garde du Roi, qui n'a point de détachement sur le Guet,

mais un Mousquetaire de la Garde détaché de la Compagnie, qui va prendre tous les matins l'ordre de Sa Majesté, & le rapporte au Corps de sa Compagnie, & de même le soir va prendre le mot du Guet,

Son QUARTIER *ordinaire est à son Hôtel rue de Charenton, fauxbourg saint Antoine, à Paris.*

Cette Compagnie est payée par les deux Trésoriers Généraux des Troupes de la Maison du Roi, année par & impair.

COMPAGNIE DES GRENADIERS A CHEVAL DE LA MAISON DU ROY,

Créée sous Louis XIV. en 1676. jointe à sa Maison, & unie aux quatre Compagnies des Gardes du Corps du Roi.

UNIFORME, *habit bleu, doublure, veste & parement rouges, bordé, brandebourgs, boutons & boutonnieres d'argent, manches en battes & poches en travers, bandoulieres de buffle galonnées d'argent, & ceinturon bordé d'argent, bonnet de drap rouge, garni de peau d'ourson noir, bordé d'argent, culotte & bas rouges, l'équipage du cheval de drap bleu, bordé d'argent.*

CAPITAINE, LE ROY.

M. le Marquis de Creil, Lieutenant Général, Capitaine-Lieutenant Commandant en 1730.

LIEUTENANS.
- M. de Gaut, Brigadier, 1
- M. de Combes, . . . 2
- M. de Cateron, . . 3

SOUS-LIEUTENANS.
- M. de la Fontaine, . . 1
- M. d'Astier, *rang de Colonel.* 2
- M. de Gonidec, . . . 3

MARECHAUX DES LOGIS.
- M. le Comte de Creil, . 1
- M. de Bonnatre Chastloux, 2
- M. le Ch. de Crevecœur, 3

SIX SERGENS.

Le Sieur de la Valée, . 1	Le Sieur de Saint-Clair, . 4
Le Sieur de la Chapelle, 2	Le Sieur du Vallon, . . 5
Le Sieur Desgobert, . 3	Le Sieur Dupont, . . . 6

TROIS BRIGADIERS.

Le Sieur de l'Etoille, . . . 1 | Le Sieur Guedra, ... 3
Le Sieur Barré, ... 2 |

SIX SOUS-BRIGADIERS.

Le Sieur Condé, ... 1 | Le Sieur Ladurer, . . . 4
Le Sieur de la Feuillade, . 2 | Le Sieur Fournier, . . . 5
Le Sieur Dauphiné, . . . 3 | Le Sieur Brunet, ... 6

Le Sieur de la Mayre, PORTE-ETENDART.

CETTE Compagnie eſt compoſée d'un Capitaine-Lieutenant-Commandant, de 3 Lieutenans, de 3 Sous-Lieutenans, & de 3 Maréchaux des Logis, faiſant 10 Officiers ſupérieurs; de 3 Brigades & d'un Eſcadron; monte à 130 Grenadiers à cheval, depuis l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737. compris 6 Sergens, 3 Brigadiers, 6 Sous-Brigadiers, un Porte-Etendart, 2 Fouriers, 6 Appointez, & 4 Tambours; l'Etendart de ſoye blanche, brodé & frangé d'or, avec une carcaſſe qui creve en l'air, & qui jette des grenades de feu, & ces mots pour diviſe: *Undique terror, undique lethum.*

M. Robillard de Surcourt, Commiſſaire à la conduite.
M. l'Abbé d'Aſtier, Aumônier.
M. de la Diviſe, Chirurgien Major.

Son QUARTIER *ordinaire eſt à Chauny en Picardie.*

Cette Compagnie eſt payée par les deux Tréſoriers Généraux des Troupes de la Maiſon du Roi, année par & impair.

INFANTERIE FRANÇOISE DE LA MAISON DU ROY.

Marche à la tête de toute l'Infanterie de France, Rangs reglez par Louis XIV. le 26 Mars 1670.

Inſtitué par Charles IX. en 1563. ſous le nom des 10 Enſeignes de la Garde du Roi, à 10 Compagnies de 50 hommes chacune.

UNIFORME, *habit bleu, doublure, veste & paremens rouges, garnis d'agrémens blancs de trois en trois sur l'habit, boutonnieres blanches, & bordé blanc sur la veste, ainsi que les casaques bleues doublées de rouge, les ceinturons & fournimens de chamois piquez de blanc, les cartouches de cuir rouge aux armes du Roi brodées en aurore, culotte & bas rouges, boutons d'étain plats façonnez, gants blancs & guêtres de toile blanche à boutons, chapeau bordé d'argent, cravate & cocarde de soye noire.*

M. le Duc de Gramont, Lieutenant Général, Colonel, le 27 Janvier 1716

M. de Terlaye, Lieutenant Général, Lieutenant Colonel, le 29 Mars 1735.

M. le Comte de Chabannes, Maréchal de Camp, Major, le 4 Janvier 1730.

SIX AYDES-MAJOR.

M. de Grille, . . . 1	M. Daldart, . . . 4
M. de Gravel, . . . 2	M. le Chev. Durtubie, . 5
M. de Chambond, . . 3	M. de Villars, . . 6

SIX SOUS-AYDES-MAJOR.

M. de Lautrec, . . . 1	M. de la Baume, . . 4
M. de Champignelles, . 2	M. de Tagny, . . . 5
M. de la Ferriere, . . 3	M. de Cornillon, . . 6

SIX BATAILLONS de 33 Compagnies, dont 4 Compagnies sont détachées du Régiment successivement tous les cinq jours, composées de 240 Soldats, Sergens & Tambours, avec leurs Officiers, & 4 Drapeaux, pour monter la Garde ordinaire du Roi, dans la premiere cour du Château de Versailles, & aux Maisons Royales, où sejourne Sa Majesté.

Les 33 Gentilhommes à Drapeau du Régiment, sont partagez de 2 dans chacune des trois premieres Compagnies de Fusiliers, Colonelle, Lieutenante Colonelle, & de Courtomer, & un dans chacune des 27 autres Compagnies de Fusiliers.

LES CAPITAINES du Regiment des Gardes Françoises ont rangs de Colonels, les Lieutenans & seconds Lieutenans, rangs de Lieutenans Colonels, & les Sous-Lieutenans & Enseignes, rangs de Capitaines, par l'Ordonnance de Louis XIV. du 27 Mars 1691.

COMPAGNIE COLONELLE.
M. le Chevalier de Vaſſan, Capitaine.
M. de Beaulieu, Lieutenant.
M. de Roquelaure, Sous-Lieutenant.
M. de Grace, M. de la Bourdonnaye, . . . } Enſeignes.
M. de Beaurepaire, . . . } Gentilsh.
M. de Payſac, } à Drapeau.

COMPAGNIE LIEUTENANTE COLONELLE.
M. de Terlaye, Lieutenant Général, Capitaine.
M. de Cliſon, Lieutenant
M. de Vaſſan, Sous-Lieut.
M. le Chevalier de Vallon, . } Enſeignes.
M. Dudreneu, }
M. Dampierre } Gentilsh
M. de Maigremont, . . . } à Drapeau.

I. COMP DE GRENADIERS.
M. de Varennes Goddé, Maréchal de Camp, Capitaine.
M. de Montaigu, . . . } Lieutenans.
M. de Billy, . . . }
M. Daubonne } Sous-Lieu-
M de Lanoy, } tenans.
M. de Montaigu, . . . } Enſeignes.
M de Molien, }

II. COMP. DE GRENADIERS.
M. le C. de Chaumont, Maréchal de Camp, Capitaine.
M. de Villefort, } Lieutenans
M. de Bruſſe, }
M. Durtubie, } Sous Lieu-
M. le Ferron, } tenans.
M. de Vauloger } Enſeignes.
M. d'Hallot, }

III. COMP. DE GRENADIERS.
M. le Comte de Champigny, Brigadier, Capitaine.
M d'Ambly, . . } Lieutenans
M. de Viſé, . . }
M. de Lancôme . . } Sous-Lieu-
M de Bragelongne, . . } tenans.
M. de Poudenx, . . } Enſeignes,
M. de la Riviere, . . }

30 COMPAGNIES ordinaires de Fuſiliers, y compris les deux premieres Compagnies Colonelle & Lieutenante Colonelle.

M. le Comte de Courtomer, Brigadier, Capitaine.
M. de Courtomer, Lieut.
M. d'Amigny, Sous-Lieut.
M. de Viennay, } Enſeignes
M. de Cambes, }
M. de Chevreux, . . . } Gentilsh.
M. de Spinſal, ... } à Drapeau.
M. de Guer, Capitaine.
M. de la Cheze, Lieutenant.
M. d'Aubeuf, Sous Lieut.
M Damon, . } Enſeignes.
M. le Chev. de la Houſſaye, }
M. Picot, Gentilh. à Drapeau.

M. de la Motte, Capitaine.
M. de la Houssaye, Lieutenant.
M. du Quesnoy, Sous-Lieut.
M. de Liscoët, } Enseignes.
M. de Kergorlay, } Enseignes.
M. de Plouas, Gentilhomme à Drapeau.

M. de Razilly, Capitaine.
M. de Malide, Lieutenant.
M. de Bouville, Sous-Lieut.
M. du Trevou, } Enseignes.
M. de Soussy, } Enseignes.
M. Moreau de Gournay, Gentilhomme à Drapeau.

M. de la Varenne, Capitaine.
M. Damont, Lieutenant.
M. Dambray, Sous-Lieut.
M. de Razilly, } Enseignes.
M. de Beauveau, } Enseignes.
M. de Vaudreuil, Gentilhomme à Drapeau.

M. de Pinon, Capitaine.
M. d'Arrifat, Lieutenant.
M. de la Salle, Sous-Lieut.
M. de Granit, } Enseignes.
M. le Chevalier de Moges, } Enseignes.
M. de Dré, Gentilhomme à Drapeau.

M. de Montaign, Capitaine.
M. de Montchevreuil, Lieut.
M. de Gouzangret, Sous-L.
M. de Franqueville, } Enseignes.
M. de Coëtmur, } Enseignes.
M. Darcilly, Gentilhomme à Drapeau.

M. de Langey, Capitaine.
M. de la Villegontier, Lieut.
M. de Champigny, Sous-L.
M. des Touches, } Enseignes.
M. de Favancourt, } Enseignes.
M. du Perier, Gentilhomme à Drapeau.

M. d'Orival, Capitaine.
M. de Soupire, Lieutenant.
M. de Mahiac, Sous-Lieut.
M. de Bligny, } Enseignes.
M. d'Offranville, } Enseignes.
M. de Chefontaine, Gentilhomme à Drapeau.

M. de Prat, Capitaine.
M. d'Estrades, Lieutenant.
M. d'Argenlieu, Sous-Lieut.
M. de l'Isle, } Enseignes.
M. de Bombelles } Enseignes.
M. de Torigny, Gentilhomme à Drapeau.

M. d'Apremont, Capitaine.
M. de la Londe, Lieuten.
M. de Ranti, Sous-Lieuten.
M. de Savary, } Enseignes.
M. de Barbansaye, } Enseignes.
M. de la Malmaison, Gentilhomme à Drapeau.

M. Charpentier, Capitaine.
M. d'Anfreville, Lieutenant.
M. d'Arnoul, Sous-Lieuten.
M. du Soussy, } Enseignes.
M. Desbertas, } Enseignes.
M. de Mesme, Gentilhomme à Drapeau.

M. de Boiſſon, Capitaine.
M. de Lancy, Lieutenant.
M. de Colambert, Sous-L.
M. d'Obſonville, . . } Enſeignes.
M. de la Noue, }
M. de Beauregard, Gentilhomme à Drapeau.

M. de la Marche, Capitaine
M. de la Peyre, Lieutenant.
M. Deſpieds, Sous-Lieut.
M. de Pennelé, } Enſeignes
M. de Villers, }
M. le Chevalier de Bedée, Gentilhomme à Drapeau.

M. de Boucoirand, Capitaine.
M. de Broc, Lieutenant.
M. Dourville, Sous-Lieut.
M. de Matan, }
M. de Baudouin, . . } Enſeignes.
M. de Ruſtaud, Gentilhomme à Drapeau,

M. de Reſſuveil, Capitaine.
M. de Brilhac, Lieutenant.
M. d'Anfreville, Sous-Lieut.
M. de Maſcarany, . . } Enſeignes.
M. de la Foſaine, . . }
M. de Chevilly, Gentilhomme à Drapeau.

M. de Saint Maurice, Capit.
M. de Buchelay, Lieuten.
M. de Marconnay, Sous-L.
M. Dannemarie, } Enſeignes.
M. de Brecourt, . . }
M. Gentilhomme à Drapeau.

M. d'Avrolles, Capitaine.
M. de Voiſenon, Lieuten.
M. de Chavigny, Sous-Lieut.
M. du Roullet, }
M. le Chev. de Roullet, . . } Enſeignes.
M. de Demerie, Gentilhomme à Drapeau.

M. le Ch. de Grille, Capit.
M. de Tourville, Lieuten.
M. de Coetrieux, Sous Lieut.
M. de Nolivos, }
M. de Pommereuil, . . } Enſeignes.
M. de Gouſſonville, Gentilhomme à Drapeau.

M. d'Hotelle, Capitaine.
M. de Rochegude, Lieuten.
M. de Monteaſſin, Sous-Lieutenant.
M. de Marſſay, . . } Enſeig.
M. de Saulon, . . }
M. du Parquet, Gentilhomme à Drapeau.

M. de la Sone, Capitaine.
M. de la Roque, Lieuten.
M. d'Anteroche, Sous-Lieut.
M. de Sinety, . . } Enſeig.
M. de Milon, . . }
M. de Miron, Gentilhomme à Drapeau.

M. de Vallon, Capitaine.
M. du Brouſaye, Lieuten.
M. de Lambilly, Sous Lieutenant.
M. le C. d'After, } Enſeig.
M. de Frogy . . }
M. de Rochepierre, Gentilhomme à Drapeau.

M. de S. Georges, Capitaine.
M. de Varennes, Lieutenant.
M. de Belebat, Sous-Lieut.
M. de Valle, . } Enseignes
M. de Bedée, . . }
M. le Chev. de Barbanſoye, Gentilhomme à Drapeau.

M. de Gauville, Capitaine.
M. le Ch. d'Hauteville, Lieut.
M. de Bec de Lievre, Sous-L.
M. de la Villetehart } Enſeig.
M. de la Chevalerie }
M. d'Arenvilliers, Gentilh. à Drapeau.

M. de Courchamps, Capit.
M. de la Bruſſe, Lieutenant.
M. de Mercy, Sous-Lieut
M. de Chevalier, } Enſeig.
M. de Hays, . . }
M. de Fours, Gentilhomme à Drapeau, . .

M de l'Eſpare, Capitaine.
M. de Saint Aubio, Lieuten.
M. d'Olce, Sous-Lieuten.
M. de la Vieuville, } Enſeig.
M d'Anizy, . . }
M. de la Bourdonnaye Gentilhomme à Drapeau.

M. de Lamberval, Capit.
M. du Tillet, Lieutenant,
M. de Prontleroy, Sous-L.
M. Daverne, . . } Enſeig.
M. de Monchalon, }
M. de Luſſac, Gentilhomme à Drapeau.

M. de Vaudreuil, Capitaine,
M. de Varaſtre, Lieutenant,
M. de Tavanes, Sous-Lieut.
M. de la Tour, . } Enſeig.
M. de Sarsfield, . }
M. Dogears, Gentilhomme à Drapeau.

Le Regiment des Gardes Françoiſes eſt compoſé d'un Colonel Commandant en chef, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, de 6 Aydes-Majors, & de 6 Sous-Aydes-Major, de 33 Capitaines, de 36 Lieuteoans, de 36 Sous-Lieutenans, de 66 Enſeignes, & de 33 Gentilshommes à Drapeau, faiſant 218 Officiers en corps dans ce Régiment, de 6 Bataillons, de 3 Compagnies de Grenadiers, & de 30 Compagoies ordinaires de Fuſiliers à 110 hommes par Compagnie, depuis l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737. montent à 5 Compagnies ordinaires & une demie Compagnie de Grenadiers par Bataillon de 605 hommes chacun, & à 3630 hommes dans le Régiment, non compris les Officiers, & y compris 198 Sergens, à 6 par Compagnie, un Tambour Major, & un Ayde Tambour Major, avec 132 Tambours à 4 par Compagnie, dont il y a 900 Soldats appointez dans le Régiment, à 30 par Compagnie.

SUITE DE L'ETAT MAJOR.

M. Junot, Maréchal des Logis des Bandes Françoises, & du Régiment des Gardes.

M. l'Abbé Junot, Aumônier du Régiment.

M. Grimaudet de Grandmaison, Commissaire Général, ayant la conduite & police du Régiment.

M. Marhé de Vitry, Commissaire appointé pour la police & conduite du Régiment.

M. Beaupré, Sergent d'Ordre du Régiment, & M. des Roches en survivance exerce les fonctions.

Le Sieur Racine, Tambour Major du Régiment.

Plus, M. Maubec Médecin, M. Moran Chirurgien Major, un Apothicaire, & 6 Contrôleurs.

Il y a 30 Drapeaux dans le Régiment, dont un Drapeau Colonel de soye & croix blanche au milieu, avec 4 couronnes de France peintes en or au haut des branches de la croix, & 29 Drapeaux d'Ordonnance de taffetas bleu, semez de fleurs de lys d'or, & mêmes croix blanches, avec 4 couronnes peintes en or sur chacune croix, & les écharpes blanches.

LE GRAND ETAT MAJOR est composé d'un Auditeur Général des Bandes & Régiment des Gardes Françoises, qui est M. de la Baume, un Prevôt Général des Bandes Françoises & du Régiment des Gardes, M. Bretonnier, & M. Germain, Lieutenant de la Prevôté Générale des Bandes Françoises, un Greffier, 12 Archers, & un Exécuteur de Justice.

QUARTIERS *ordinaires des Compagnies du Régiment*, A PARIS

Fauxb. S. Victor.	*Porte Montmartre.*	*Au Roulle.*
Colonelle.	De Varennes.	De Courtomer.
D'Aurolles.	*La Villeneuve.*	*Porte S. Michel.*
Fauxbourg saint Marcel.	De Lamberval.	D'Arbouville.
	Fauxb. S. Germain.	*Fauxbourg S. Laurent.*
De Terlaye.	De Chaumont.	De la Motte.
De Courchamps.	De Vaudreuil.	*Aux Porcherons.*
De Guer.	D'Auremont.	De Razilly.
De la Vareane.	De la Marche.	*Fauxb. S. Jacques.*
De Pinon.	De Boucotrant.	De l'Espare.
De Montaigu.	De Reffuveil.	D'Orival.
De Langey.	D'Houel.	De Prat.
De Gauville.	De la Sone.	

Fauxb. S. Denis.	*& la Villette.*	*Fauxbourg*
De Charpentier.	De Saint Maurice.	*saint Martin.*
Fauxb. S. Lazare.	*Fauxbourg*	De Vallon.
De Boisson.	*saint Honoré.*	De Saint Georges.
La Chapelle,	De Grille.	

Ce Régiment est payé par les deux Tréſoriers Généraux de l'Ordinaire des Guerres, & des Troupes de la Maiſon du Roi, année paiſ & impaiſ.

INFANTERIE SUISSE DE LA MAISON DU ROY.

Rang reglé par Louis XIV. le 26 Mars 1670.

Le Regiment des Gardes Suiſſes marchera immédiatement après celui des Gardes Françoiſes, quand ils ſeront enſemble; & lorſqu'il n'y ſera pas, le Regiment des Gardes Suiſſes ſera précédé par le plus ancien des François.

Son Origine. Louis XIII. donna aux Suiſſes du Régiment de M. de Galaty, du Canton de Glaris, qui étoit complet, le titre de Gardes en 1616. en faveur de leur fidélité à ſon ſervice, & aux Rois ſes prédéceſſeurs depuis l'Alliance des 13 Cantons avec la France en 1474. leſquels Gardes Suiſſes compoſent aujourd'hui cet ancien Régiment, qui vint monter ſa premiere garde devant le Logis du Roi, alors à Tours, le Mardi 2 Mars 1616.

Uniforme. *Habit rouge, doublure & parémens bleux, garnis d'agremens blancs de trois en trois, veſte bleue bordée de blanc, boutonnieres blanches & boutons d'étain plats, culotte & bas bleux, ceinturon & fourniment de buffle piquez de blanc, les cartouches de cuir rouge aux armes du Roi, de cuivre jaune, gands blancs, cravatte noire, & guêtres de toile*

blanches à boutons, chapeau bordé d'argent, & cocarde noire.

Monſeigneur le Prince de Dombes, Lieutenant Général, Colonel Général des Suiſſes & Griſons, le 15 Mai 1736.

M. le Chevalier d'Erlach, *du Canton de Fribourg*, Lieutenant Général, Colonel du Régiment, le 16 Mars 1736.

M. de Caſtellas, *du Canton de Fribourg*, Maréchal de Camp, Lieutenant Colonel, les mêmes jour & an.

M. de Boccard, *du Canton de Fribourg*, Major, le 2 Mai 1738.

TROIS AYDES-MAJOR.

M. de Praroman, *du Canton de Fribourg*, ... 1

M. de Senſier, *du Canton de Soleure*, Interprête du Régiment. 1

M. de Peſtalouzzy, *Griſon*, ... 1

QUATRE Bataillons de 12 Compagnies, dont 2 Compagnies ſont ſucceſſivement détachées du Régiment tous les cinq jours, compoſées de 400 Soldats, Sergens, Trabans, Tambours & Fifres Suiſſes, compris leurs Officiers, & 2 Drapeaux, pour monter la Garde ordinaire du Roi, dans la premiere cour du Chateau de Verſailles, & aux Maiſons Royales, où ſéjourne Sa Majeſté.

LES CAPITAINES du Régiment des Gardes Suiſſes ont rangs de Colonels, les Lieutenans, & ſeconds Lieutenans, rangs de Lieutenans Colonels, & les Sous-Lieutenans & Enſeignes, rangs de Capitaines, par l'Ordonnance de Louis XIV. du 27 Mars 1691.

COMPAGNIE GENERALE, *de 200 hommes,*	COMPAGNIE COUPLE'E.
M. de Sutbeck, *du Canton de Soleure*, Brigadier, Capitaine-Lieutenant, Commandant.	COMP. C. d'Erlach, *de 100 h.*
M. de Rool, *du Canton de Soleure*, . . Lieutenans.	M. le Ch. d'Erlach, *du C. de Fribourg*, Capitaines.
M. Bernard, *du Canton de Fribourg*, . . Lieutenans.	M. Albert d'Erlach d'Eſpiſe, *du C. de Berne*, Command. Capitaines.
M. de Zurlauben, *du Canton de Zug*, Sous-Lieut.	M. le C. d'Erlach, *du C. de Fribourg*, Capitaines.
M. de Boccard, *du Canton de Soleure*, Enſeigne.	M. de Cadouche, *Griſon*, Lieutenans.
	M. Maillard, *du C. de Fribourg*, . . . Lieutenans.

M. de Turtray, *de Genève*, Sous-Lieutenant.
M. de Merveilleux, *de Neufchatel*, . . } Enseignes.
M. Lenauvel Grosse, *de Berne*, surnum. }

COMPAGNIE COUPLE'E.
COMP Lieut. Col. 100 *h.*
COMP. d'Eſtavaye, . 100 *h.*
M. de Caſtellas, *du C. de Fribourg*, Commandant, . } Capitaines.
M. d'Eſtavaye, Maréchal de Camp, *du C. de Fribourg*, }
M. le Ch. de Montenach, *du Canton de Fribourg*, . . } Lieutenants.
M. de Caſtellas, *du Cant. de Fribourg*, }
M. de Caſtellas, *du Canton de Fribourg*, Sous-Lieut.
M. Reiff, *du Canton de Fribourg*, } Enſeignes.
M. Fremio, *du Cant. de Fribourg*, ſurnumeraire. }

COMPAGNIE COUPLE'E
COMP. de Zutlauben, 100 *h.*
COMP. de Villarschandieu, . . 100 *h.*
M. de Zutlauben, *du Canton de Zug*, Brigadier, . . . } Capitaines.
M. de Villarſchandieu, *du Canton de Berne*, ... }
M. Meyer, *de la Comté de Baden*, } Lieutenants.
M. Godard, *du Canton de Berne*, }
M. Godard, *du Canton de Berne*, Sous-Lieutenant.
M. de Grouenet, *du Canton de Berne*, Enſeigne.
COMPAGNIE DE PHIFFER, *de 200 hommes.*
M. de Phiffer, *du Canton de Lucerne*, Capitaine.
M. de Zeliget, *d'Underwalden*, } Lieutenants.
M. Schmidet, *du Canton de Lucerne*, }
M. Schwtzer, *du Canton de Lucerne*, } Sous-Lieut.
M. de Zeliger, *d'Underwalden*, } Enſeigne.
COMPAGNIE COUPLE'E.
COMP de Reynold, 100 *h.*
COMP de Bachman, 100 *h.*
M. de Reynold, *du Canton de Fribourg*, } Capitaines.
M. de Bachman, *du C. de Glaris*, . }
M. Grémion, *du Canton de Fribourg* } Lieutenants.
M. de Reynold, *du Canton de Fribourg*, }
M. Techterman, *du Canton de Fribourg*, Sous-Lieut.
M. Grémion, *du Canton de Fribourg*, Enſeigne.
COMPAGNIE COUPLE'E.
COMP. de Reding, . . 100 *h.*
COMP. d'Affry, . . 100 *h.*
M. de Reding, *du Canton de Schwtz*, } Capitaines.
M. d'Affry, *du Canton de Fribourg*, }
M. de Caſtellas, *du Canton de Fribourg*, } Lieutenants.
M. de Boccard, *du Canton de Fribourg*, }

M. de

M. de Castellas, *du Canton de Fribourg*, Sous-Lieut.
M. de Reding, *du Canton de Schwitz*, Enseigne.

COMPAGNIE COUPLE'E.
COMP. de Vigier, . . 100 *h.*
COMP. de Staal, . . 100 *h.*
M. de Vigier, *du Canton de Soleure*, } Capitaines.
M. de Staal, *du Canton de Soleure*, }
M. de Schaad, *du Canton de Soleure*, } Lieutenants.
M. Halville, *du Canton de Soleure*, }
M. Sturler, *du Canton de Berne*, Sous-Lieutenant.
M. de Sury, *du Canton de Soleure*, } Enseignes.
M. Escher, *de Zurich*, furnumeraire. }

COMPAGNIE DE BESENVALD, *de 200 hommes*
M. de Besenvald, *du Canton de Soleure*, Capitaine.
M. Guldiman, *du Canton de Soleure*, } Lieutenants.
M. Gougger, *du Canton de Soleure*, }
M. de Strual, *du Canton de Soleure*, Sous-Lieutenant.
M. de Surbeck, *du Canton de Soleure*, } Enseignes.
M. Liechth, *du Canton de Zurich*, furnumeraire. . . }

COMPAGNIE DE MACHET, *de 200 hommes.*
M. Arregger, *du C. de Soleure*, Capit. Commandant.
M. Escher, *du Canton de Zurich*, . } Lieutenants.
M. Pfluegger, *du Canton de Soleure*, }
M. de Rool, *du Canton de Soleure*, Sous-Lieutenant
M. Gloutz, *du Canton de Soleure*, Enseigne.

COMPAGNIE DE SALIS, *de 200 hommes*
M. de Salis, *Grison*, Capit.
M. Hirzel, *du Canton de Zurich*, } Lieutenants.
M. Gouggelberg, *Grison*, . . . }
M. de Belfort, *Grison*, Sous-L.
M. Schwartz, *Grison*, . . . } Enseignes.
M. Orelle, *de Zurich*, furnum. . }

COMPAGNIE COUPLE'E.
COMP. de Travers, . . 100 *h.*
COMP. de Planta, . . 100 *h.*
M. le Baron de Travers, *Grison*, } Capitaines.
M. de Planta, *Grison*, . . . }
M. de Florin, *Grison*, . . . } Lieutenants.
M. de Salis, *Grison*, . . . }
M. Mesnard, *Grison*, Sous-L.
M. Schwartz, *Grison*, Enseig.

LE REGIMENT DES GARDES SUISSES est composé d'un Colonel, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, de 3 Aydes-Major, de 20 Capitaines, de 24 Lieutenans, de 12 Sous-Lieutenans, de 27 Enseignes, dont 5 sur

numeraires, faisant 79 Officiers en Corps dans le Régiment, de 4 Bataillons, & de 12 Compagnies, dont 5 Compagnies entieres à 200 hommes chacune, & 7 complées, qui font 14 demies Compagnies à 100 hommes chacune, y compris les Officiers, monte à 3 Compagnies entieres par Bataillon de 600 hommes chacun, & à 2400 Gardes Suisses, avec les 79 Officiers qui sont ici déduits, reste à 2323 Soldats, compris 96 Sergens à 8 par Compagnie de 200 hommes, 48 Trabans à 4 par Compagnie, 60 Tambours à 5 par Compagnie, & 12 Fifres.

Plus, il y a 12 Halebardiers Suisses servans près du Colonel Général, & dans le Regiment 12 Drapeaux, à 3 par Bataillon, dont un Drapeau Colonel de taffetas blanc & croix blanche au milieu, & 11 Drapeaux d'Ordonnance de taffetas couleur de flâmes bleues Turques, rouges, aurores & noires par opposition, & croix blanche au milieu de chacun.

Les Capitaines des Gardes Suisses, qui ont des Régimens, ont un Capitaine-Lieutenant dans leurs Compagnies, depuis l'Ordonnance du Roi du 10 Décembre 1727.

M. de Pigis, Commissaire Général des Suisses & Ligues Grises, a la conduite & police du Régiment.

Deux R. P. Capucins, Aumôniers du Régiment.

M. d'Auger, Maréchal des Logis du Régiment.

M. Phister, Sergent Major en 1723. & le Sieur le Blanc, Tambour Major, un Secretaire Interprete, & un Truchement.

M. Broünner, Médecin; M. Caille, Chirurgien Major.

M. Laures des Brunieres, Auditeur Général des Bandes Suisses, M. Vogel, Grand Juge du Regiment, M. Grand Prevôt, un Greffier, les Juges de chaque Compagnie, les Petits Prevôts, 20 Archers du Grand Juge, & un Exécuteur de Justice.

La Compagnie Générale de la Nation appartient à S. A. S Monseigneur le Prince de Dombes, qui met un Capitaine à la tête, auquel il en laisse toucher les revenus avec ceux de l'Etat Major de cette Compagnie, laquelle n'est point attachée au Régiment des Gardes Suisses, & peut servir à la tête de tous les Regimens de la Nation. Elle a son Conseil de Guerre à part, & sa Justice, composée d'un Grand Juge, un Marechal des Logis, un Truchement, un Aumônier, & un Grand Fourier, avec un Chirurgien Major.

Les Gardes Suisses sont en tems de Paix de 4 Bataillons de 600 hommes chacun, & en tems de Guerre de 3 Bataillons de 800 hommes chacun, dont deux vont en campagne, & l'autre reste pour la Garde ordinaire du Roi, compris leurs Officiers.

Les autres Régimens Suisses sont en tems de Paix de 2 Bataillons, composez chacun de 4 Compagnies à 160 hommes chacune, & en tems de Guerre on augmente chaque Compagnie de 40 hommes, & l'on fait une nouvelle Compagnie aussi de 200 hommes, pour former 3 Bataillons de 600 hommes chacun, par Régiment Suisse, compris leurs Officiers. Chaque Compagnie a un Drapeau, par consequent il y a en tems de Paix 4 Drapeaux par Bataillon, & 3 Drapeaux en tems de Guerre.

QUARTIERS *ordinaires des Compagnies du Régiment, à Paris & aux environs.*

Butte S. Roch.
Compagnie Générale de Surbeck.
Porte Montmartre,
Compagnie Colonelle, Baron d'Erlack Command.
Compagnie Comte d'Erlack.
Fauxbourg saint Antoine.
Compagnie Lieutenante Colonelle.
Compagnie d'Estavaye
Colombe, & Courbevoye
Comp. de Zurlauben.

Puteaux.
Comp. de Villarschandieu.
Argenteuil.
Compagnie de Pfiffer.
Ruel,
Comp. de Bachman.
Comp. de Reynold.
Vembre, & Montrouge.
Compagnie de Reding.
Vaugirard.
Comp de d'Affry.
Colombe,
Comp. de Vigier.

Gennevilliers,
Comp. de Staal.
Carmoil, & Argenteuil.
Comp. du Baron de Besenvald.
Nanterre, & Surenne
Compagnie de Machet.
Saint Denis en France,
Comp. du Baron de Travers,
Comp. de Planta.
Sartrouville & Houille, près Bezons.
Comp. de Salis.

CE REGIMENT est payé par les deux Tréfoniers Généraux de l'Ordinaire des Guerres, des Troupes de la Maison du Roi & Gendarmerie de France, année par & impair.

CHAPITRE X.

GENDARMERIE DE FRANCE.

En Décembre 1739.

Ancienne Gendarmerie, armée de pied en cap, connuë sous la seconde Race de nos Rois, l'an 752.

UNIFORME *des* 16 *Compagnies des Gendarmes & des Chevaux-Legers du Roi & des Princes, qui forment* 2 *Escadrons, dont les bandoulieres des* 4 *premiers Escadrons sont de soye jenquille, violette, verte & aurore, & des* 4 *autres Escadrons, sont de soye rouge & bleue, toutes galonnées & treſſées d'argent.*

HABIT, *doublure & paremens rouges bordez d'argent, boutons argentez, veſte couleur de chamois, bordé & boutons argentez, manches en bottes & proches en travers galonnées d'argent, culotte & bas rouges, ceinturon & chapeau bordez d'argent, & cocarde noire; Peaupage du cheval de drap rouge bordé d'argent, avec le chiffre du Roi & des Princes ſur les houſſes, brodé en or & en argent.*

CAPITAINE, LE ROY;
Des quatre premieres Compagnies des Gendarmes, nommées Compagnies du Roi.

CAPITAINES, LE ROY, au défaut DES PRINCES DU SANG.
Des ſix Compagnies des Gendarmes, & des ſix Compagnies des Chevaux-Legers des Princes.

CES ſeize Compagnies ſont cenſées Compagnies d'Ordonnances, & marchent après la Maiſon du Roi. Elles ſont à l'armée de la Brigade de la Maiſon du Roi, & ce Corps eſt le premier de la Cavalerie de France.

ETAT MAJOR DE LA GENDARMERIE, *créé ſous Louis XIV. au mois d'Aout* 1690.

M. le Marquis du Châtelet, Brigadier, Major Général. Cette qualité de Major a été rétablie par l'Ordonnance du premier Janvier 1735. & raſſemble tous les détails de l'Inſpection. *Loge à Paris, quai & près les Théatins.*

M. le Marquis de Caſtelmore-Artagnan, Ayde-Major, *Rang de Meſtre de Camp.*

M. de Verrey, Sous-Ayde-Major. *R. de Lieut. Colonel.*

COMMISSAIRES *employez à la conduite des 16 Compagnies.*

M. de Perſeville, ... 1 | M. d'Alainville, . . . 3
M. Renaud, ... 2 | M. de Lau d'Aurilly, . . 4

AUMÔNIERS.

M. l'Abbé le Nepveu, . . 1 | M. l'Abbé Hynard, . . . 2

M. Sorbier, Chirurgien Major, & M. Couturier de Fournou, Payeur des Tréſoriers Généraux des Troupes de la Maiſon du Roi & Gendarmerie, attaché au Corps des ſeize Compagnies, qui a ſon Etat Major à Châlons.

Premiere & ancienne Compagnie, créée en 1422. ſous le titre de cent Hommes d'armes, pour la Garde du Roi Charles VII. juſqu'en 1500. ſous Louis XII. 57e Roi. Son ancienneté lui donne de très-belles prérogatives. Louis XIV. s'en fit Capitaine en 1667.

CAPITAINE, LE ROY.

M. le Marquis de Rubempré, Brigadier, Capitaine-Lieutenant en 1733.

Par cette Charge eſt premier Meſtre de Camp de la Cavalerie de France. Les Capitaines des Gendarmes Anglois, Bourguignons & de Flandre du Roi, jouiſſent de la même prérogative, ſelon le rang de leur Compagnie.

M. le Chevalier de Pont-Saint-Pierre, Sous-Lieutenant. *Rang de Meſtre de Camp.*

M. le Marquis de Montchal, Enſeigne. *R. de M. de C.*

M. le Comte de Lutzbourg, Guidon, par cette Charge a rang de Meſtre de Camp.

MARÉCHAUX DES LOGIS.

Premiere Brigade.	*Seconde Brigade.*
M. le Voiner, ... 1	M. de Cavanac, ... 3
M. Durand, ... 2	M. de Briere, ... 4

CETTE premiere Compagnie eſt compoſée d'un Capitaine-Lieutenant, d'un Sous-Lieutenant, d'un Enſeigne, & d'un Guidon, faiſant 4 Officiers ſupérieurs, avec 4 Maréchaux des Logis, de 2 Brigades, & d'un Eſcadron, monte à 40 Gendarmes dans cette Compagnie, compris 2 Briga-

diers, 2 Sous-Brigadiers, un Porte-Etendart, & un Fourrier; plus, 2 Trompettes & un Timbalier, suivant l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737 Son Etendart est de soye blanche avec un grand chien courant dans une plaine, & ces mots pour devise. *In omni modo fidelis*, brodé & frangé d'or & d'argent, ainsi que le chiffre des housses, qui est une fleur de lys couronnée de France.

Cette Compagnie Ecossoise, Chef d'Escadron, porte les bandoulieres de soye jonquilles garnies d'argent, & escadronne avec les Gendarmes de Bretagne, qui montent à 80 par Escadron, non compris les 4 Trompettes & le Timbalier, avec 2 Etendarts. *Son* QUARTIER *à S. Dizier.*

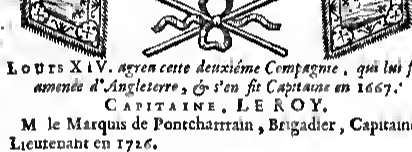

LOUIS XIV. *agrea cette deuxiéme Compagnie, qui lui fut amenée d'Angleterre, & s'en fit Capitaine en 1667.*

CAPITAINE, LE ROY.

M le Marquis de Pontcharrain, Brigadier, Capitaine-Lieutenant en 1726.

M. le C de la Marthe, Sous Lieutenant. *R. de M. de C.*

M. le Comte de Relingue, Enseigne. *R. de M. de Camp.*

M. le Marquis d'Esserteaux, Guidon. *R. de Lieut Col.*

MARE'CHAUX DES LOGIS.

Premiere Brigade.		*Seconde Brigade.*	
M. Vargnier, ...	1	M. Popincourt, ...	3
M. Darimont, ...	2	M. Campion, ...	4

CETTE deuxiéme Compagnie, Chef d'Escadron, est composée de même qu'aux Ecossois, a son Etendart de soye blanche avec un Soleil & 7 Aiglons qui volent vers lui, & ces mots pour devise: *Tuus ad te nos vocat ardor*, brodé & frangé d'or & d'argent, ainsi que le chiffre des housses, qui est un *L* & un *G* couronnez de France. Elle porte les bandoulieres de soye violettes garnies d'argent, & escadronne avec les Chevaux Légers de Bretagne, qui sont 80 par Escadron, non compris les 4 Trompettes & le Timbalier, avec 2 Etendarts.

Son QUARTIER *à Wassy.*

LOUIS XIV. *créa cette troisiéme Compagnie sur le pied des Chevaux-Légers en 1668. & en Août 1674. le même Roi la mit sous le titre de Gendarmes Bourguignons, & s'en fit Capitaine.*

CAPITAINE, LE ROY.

M. le Comte de Belzunce-Castelmoron, Capitaine-Lieutenant en 1736. *Rang de Mestre de Camp.*

M. le Marq. de Dromenil, Sous-Lieut. *R. de M. de C.*

M. le Marquis de Torcy, Enseigne. *R. de Lieut. Col.*

M. le Chev. de Beaufremont, Guidon. *R. de Lieut. Col.*

MARÉCHAUX DES LOGIS.

Premiere Brigade.		*Seconde Brigade.*	
M. de Saint-Paul, ...	1	M. de Belval. *R. de L. Col.*	3
M. Duchenoy, ...	2	M. Chanroc, ...	4

Cette troisiéme Compagnie, Chef d'Escadron, composée de même qu'aux Ecossois, a son Etendart de soye blanche avec une grande croix de Bourgogne au milieu, & 4 pentes dans les angles de l'Etendart, sans Inscription, brodé & frangé d'or & d'argent, ainsi que le chiffre des housses, qui est une grande croix de Bourgogne, couronnée de France, elle porte les bandoulieres de soye vertes garnies d'argent, & escadronne avec les Gendarmes d'Anjou, qui font 80 par Escadron, non compris 4 Trompettes & le Timbalier, avec 2 Etendarts.

Son QUARTIER *à Vandœuvre & Brienne le Châtel.*

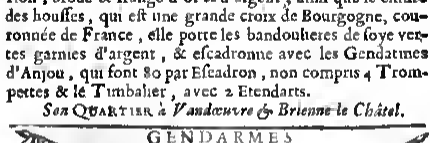

LOUIS XIV. *créa cette quatriéme Compagnie en 1673. en faveur du jeune Comte de Marcin, âgé de 17 ans.*

Cm

& s'en fit Capitaine.

CAPITAINE, LE ROY.

M. le Chevalier d'Agueſſeau, Capitaine-Lieutenant en 1734. *Rang de Meſtre de Camp*

M. le Marq. de la Chaiſe, Sous Lieut. *R. de M. de C.*

M. le Comte de Vauban, Enſeigne. *R. de M. de C.*

M. le Vicomte de Laval, Guidon. *R. de Lieut. Col.*

MARE'CHAUX DES LOGIS.

Premiere Brigade.	*Seconde Brigade.*
M. de Montplaiſir, . . . 1	M. Days 3
M. Dugrez, ... 2	M. Liennard 4

CETTE quatriéme Compagnie, Chef d'Eſcadron, compoſée de même qu'aux Ecoſſois, a ſon Etendart de ſoye bleue, avec un Soleil rayonnant en pleine campagne, & ces mots pour deviſe, *Nec pluribus impar*, brodé & frangé d'or & d'argent, ainſi que le chiffre des houſſes, qui eſt 2 *L* entrelaſſez couronnez de France; elle porte les bandoulieres de ſoye aurores garnies d'argent, & eſcadronne avec les Chevaux Legers d'Anjou, qui ſont 80 par Eſcadron, non compris les 4 Trompettes & le Timbalier, avec 2 Etendarts.

Son QUARTIER *à Sezanne.*

LOUIS XIV *créa cette cinquiéme Compagnie en 1660. pour la Reine Marie-Thereſe d'Autriche.*

CAPITAINE, LA REINE en 1725.

M. le Marquis de Merinville, Brigadier, Capitaine-Lieutenant en 1719.

M. le Marq. de Courtebonne, Sous-Lieut. *R. de M. de C.*

M. le Marquis de Martel, Enſeigne. *R. de Lieut. Col.*

M. le Marquis de Bourdeille, Guidon. *R. de Lieut. Col.*

MARE'CHAUX DES LOGIS.

Premiere Brigade.	*Seconde Brigade.*
M. de Bellecombe, . . . 1	M. Griſard, ... 3
M. de Châteauriver, . . 2	M. Philbert, ... 4

CETTE cinquiéme Compagnie, Chef d'Eſcadron, compoſée de même qu'aux Ecoſſois, a ſon Etendart de ſoye

rouge, avec les armes de la Reine couronnées & accolées de palmes, & ces mots pour devise *Seu Pacem, seu Bella gero*, brodé & frangé d'or & d'argent, ainsi que le chiffre des housses, qui est le nom de la Reine, couronné de France, elle porte les bandoulieres de soye rouges, garnies d'argent, & escadronne avec les Gendarmes de Berry, qui sont 80 par Escadron, non compris les 4 Trompettes & le Timbalier, avec 2 Etendarts.

Son QUARTIER *à Attigny, & Château-Portien.*

LOUIS XIV. *créa de même cette sixiéme Compagnie en 1660. pour la Reine Marie-Therese d'Autriche.*

CAPITAINE, LA REINE en 1725.

M. le Marquis de Surgeres, Capitaine-Lieutenant en 1734. *Rang de Mestre de Camp.*

M. le Marquis de Faudoas, Sous-Lieutenant. *R. de Mestre de Camp.*

M. le Marquis de Sourdis, premier Cornette. *Rang de Lieutenant Colonel.*

M. le Marquis de Monteclair, second Cornette. *Rang de Lieutenant Colonel.*

MARE'CHAUX DES LOGIS.

Premiere Brigade.		*Seconde Brigade.*	
M. Boucher. *R. de L. Col.*	1	M. Gambier, . . .	3
M. de Villeneuve, . . .	2	M. le Clair, . . .	4

CETTE sixiéme Compagnie, Chef d'Escadron, composée de même qu'aux Ecossois, a son Etendart de soye rouge, devise brodée & frangée d'or & d'argent, ainsi que le chiffre des housses, semblable à la Compagnie des Gendarmes de la Reine; elle porte les bandoulieres de soye rouges garnies d'argent, & escadronne avec les Chevaux-Legers de Berry, qui sont 80 par Escadron, non compris les 4 Trompettes & le Timbalier, avec 2 Etendarts.

Son QUARTIER *à Vitry-le-François.*

LOUIS XIV. *créa cette septieme Compagnie en 1666. sous le nom de Monseigneur le premier Dauphin. C'est en cette occasion que les Pensions des Officiers de la Gendarmerie sont attachées à leurs Charges, depuis la même année 1666.*

CAPITAINE, Monsieur LE DAUPHIN, à sa naissance le 4 Septembre 1729.

M. le Marquis de Tilliéres, Capitaine-Lieutenant en 1738. *Rang de Mestre de Camp.*

M. le Marq. de Colbert, Sous-Lieut. *R. de M. de C.*

M. le Ch. du Châtelet, Enseigne *R. de Mestre de Camp.*

M. le Marq. de Bethune, Guidon. *R. de Mestre de C.*

MARÉCHAUX DES LOGIS.

Premiere Brigade.			*Seconde Brigade.*		
M. Druet,	.	1	M. le Chev. du Laulx,	.	3
M. Plet,	.	2	M. l'Amiral,	.	4

CETTE septiéme Compagnie, Chef d'Escadron, composée de même qu'aux Ecossois, a son Etendart de soye blanche, avec une Mer agitée & un Navire au milieu de la tempête, où 3 Dauphins paroissent se jouer, & ces mots pour devise : *Periculo Ludus*, brodé & frangé d'or & d'argent, ainsi que le chiffre des housses, qui est deux Dauphins accolez couronnez de France, elle porte les bandoulieres de soye bleues garnies d'argent, & escadronne avec les Gendarmes d'Orléans, qui sont 80 par Escadron, non compris ses 4 Trompettes & le Timbalier, avec 2 Etendarts. *Son QUARTIER a Ecloron & Saint-Urbain.*

LOUIS XIV. *créa cette huitieme Compagnie en 1665.*

quelque tems après la naissance de Monseigneur le premier Dauphin, à Fontainebleau le premier Novembre 1661.

CAPITAINE, Monsieur LE DAUPHIN en 1729.

M. le Marquis du Muy, Capitaine-Lieutenant en 1738. *Rang de Mestre de Camp.*

M. le Comte de Saint-André, Sous-Lieutenant. *Rang de Mestre de Camp.*

M. le Comte de Bouville, premier Cornette *R. de L. Col.*

M. le Marq. de Folleville, second Cornette. *R. de L. Col.*

MARÉCHAUX DES LOGIS.

Premiere Brigade.	*Seconde Brigade.*
M. Henon, ... 1	M. Charpentier, ... 3
M. Driart, ... 2	M. Grincourt, ... 4

CETTE huitiéme Compagnie, Chef d'Escadron, composée de même qu'aux Ecossois, a son Etendart de soye blanche, devise brodée, frangé d'or & d'argent, & semblable à celui des Gendarmes Dauphins, le chiffre des housses brodé de même, est un Dauphin couronné de France & de Dauphins; elle porte les bandoulieres de soye bleues garnies d'argent, & escadronne avec les Chevaux-Legers d'Orleans, qui sont 80 par Escadron, non compris les 4 Trompettes & le Timbalier, avec 2 Etendarts.

Son QUARTIER *à Vaucouleurs.*

LOUIS XIV. *créa cette neuviéme Compagnie en 1690 sous le nom de Monseigneur le Duc de Bourgogne, depuis second Dauphin, & ensuite elle a pris le nom de Monseigneur le premier Duc de Bretagne, né à Versailles le 25 Juin 1704. qu'elle a conservé.*

CAPITAINE, LE ROY.

M. le Marquis de Marivault, Capitaine-Lieutenant en 1732. *Rang de Mestre de Camp.*

M. le Marquis de Chabanois, Sous-Lieut *R. de M. de C.*

M. le Comte de Merinville, Enseigne. *R. de M. de C.*

M. le Marquis de la Guiche, Guidon. *R. de L. Colonel.*

MARE'CHAUX DES LOGIS.

Premiere Brigade.	*Seconde Brigade.*
M. Hurly, ... 1	M. de la Rocquette, . . 3
M. de Sainte Foy, . . . 2	M. de Saint George, . . 4

CETTA neuviéme Compagnie, compoſée de même qu'aux Ecoſſois, a ſon Etendart de ſoye bleue, avec un grand arbre, & un petit à côté, & ces mots pour deviſe : *Triumphalis ſtipite ſurget*, brodé & frangé d'or & d'argent, ainſi que le chiffre des houſſes, qui eſt couronné de Prince du Sang, elle porte des bandoulieres de ſoye jonquilles garnies d'argent, & eſcadronne avec les Gendarmes Ecoſſois du Roi.

Son QUARTIER *à Saint-Dizier.*

LOUIS XIV. *créa de même cette dixiéme Compagnie en 1690. pour Monſeigneur le Duc de Bourgogne, depuis ſecond Dauphin, & enſuite pour Monſeigneur le Duc de Bretagne, en 1704.*

CAPITAINE, LE ROY.

M. le Comte de Choiſeul, Capitaine-Lieutenant en 1738. *Rang de Meſtre de Camp.*

M. le Chev. de Fontaine-Martel, Brigadier, Sous-Lieut.

M. le Comte de Scelle, premier Cornette. *R. de L. Col.*

M. le Chev. de Raré, ſecond Cornette. *R. de Lieut. Col.*

MARE'CHAUX DES LOGIS.

Premiere Brigade.	*Seconde Brigade.*
M Bonnechoſe *R. de L. Col.* 1	M. de Margenville . . . 3
M. Lemaire, . . . 2	M. de la Mothe, . . . 4

CETTE dixiéme Compagnie, compoſée de même qu'aux Ecoſſois, a ſon Etendart de ſoye bleue, avec un Oiſeau qui vole en l'air, & un autre en terre les aîles étendues, qui fait effort pour s'élever, & ces mots pour deviſe : *Vitæ ſectatur eundem*, brodé & frangé d'or & d'argent, ainſi que le chiffre des houſſes, qui eſt couronné de Prince du Sang ; elle porte les bandoulieres de ſoye violettes garnies d'argent, & eſcadronne avec les Gendarmes Anglois du Roi.

Son QUARTIER *à Sainte-Menehoulde, & a Coſſendi.*

GENDARMES D'ANJOU.

LOUIS XIV. *créa cette onzieme Compagnie en 1669. pour Monseigneur le Duc d'Anjou, son second fils, né le 5 Aout 1668. & mort le 10 Juillet 1671. ensuite pour Philippe V. Duc d'Anjou, en 1683. à présent Roi d'Espagne.*

CAPITAINE, LE ROY.

M. le Baron de Montmorency, Capitaine-Lieutenant en 1735. *R. de Mestre de Camp.*

M. le Marquis de Pons, Sous-Lieutenant. *R. de M. de C.*

M. le Comte du Poulpry, Enseigne. *R. de Mestre de C.*

M. le Marquis de Ligny, Guidon. R. *de Lieutenant Col.*

MARE'CHAUX DES LOGIS.

Premiere Brigade.		*Seconde Brigade.*	
M. Butelaire,	1	M. Guibaut,	3
M. Querault,	2	M. Precourt,	4

CETTE onziéme Compagnie, composée de même qu'aux Ecossois, a son Etendart de soye bleue, avec deux arbres dans une plaine: pres le plus grand est une étoile qui lance un gros trait de rayon, & ces mots pour devise: *Virtutem autore refert*, brodé & frangé d'or & d'argent, ainsi que le chiffre des housses, qui est couronné de Prince du Sang; elle porte les bandoulieres de soye vertes garnies d'argent, & escadronne avec les Gendarmes Bourguignons du Roi.

Son QUARTIER *à Bar-sur-Aube.*

CHEVAUX-LEGERS D'ANJOU.

LOUIS XIV. *créa cette douziéme Compagnie en 1689. pour Monseigneur le Duc d'Anjou, à présent Roi d'Espagne, qui en a été Capitaine.*

CAPITAINE, LE ROY.

M. le Comte de Biet, Capitaine-Lieutenant en 1734 *Rang de Mestre de Camp.*

M. le Marquis de Cernay, Sous Lieut. *R. de M. de C.*

M. le Marq. de Bicqueville, premier Cornette. *R. de L. C.*

M. le Marq. de Rochefort, second Cornette. *R. de L. C.*

MARE'CHAUX DES LOGIS.

Premiere Brigade.	*Seconde Brigade.*
M. de Montaigu, . . 1	M. de Manfiny, . . 3
M. de Fontenille, . . 2	M. de Rouche, . . 4

CETTE douziéme Compagnie, compoſée de même qu'aux Ecoſſois, a ſon Etendart de ſoye bleue, avec un arbre dans une plaine, une étoile à côté, & pour deviſe : *Virtutem autore refert*, brodé & frangé d'or & d'argent, ainſi que le chiffre des houſſes, qui eſt couronné de Prince du Sang, elle porte les bandoulieres de ſoye autores garnies d'argeot, & eſcadronne avec les Gendarmes de Flandres du Roi.

Son QUARTIER *à Saint Juſte ès Mery ſur Seine.*

LOUIS XIV. *crée cette treiziéme Compagnie en 1690. pour Monſeigneur le Duc de Berry, ſon troiſiéme petit fils.*

CAPITAINE, LE ROY.

M. le Comte de Mailly, Marquis d'Haucourt, Capitaine-Lieutenant en 1738 *R. de Meſtre de Camp*

M. le Marquis de Mezieres, Sous-Lieut. *R. de M. de C.*

M. le Chev. de Polignac, Enſeigne. *R. de Lieut. Col.*

M. le Marquis de l'Eſperoux, Guidon. *R. de Lieut. Col.*

MARE'CHAUX DES LOGIS.

Premiere Brigade.	*Seconde Brigade.*
M. Garnier. *R. de M. de C.* 1	M. de Richon, . . . 3
M. de Guain, . . . 2	M. la Coſte, . . . 4

CETTE treiziéme Compagnie, compoſée de même qu'aux Ecoſſois, a ſon Etendart de ſoye bleue, avec un puiſſant Lyon en poſture arrêtée, montrant ſa face en plein, & ces mots pour deviſe : *Veſtigia magna ſequuntur*, brodé &

Google

frangé d'or & d'argent, ainſi que le chiffre des houſſes, qui eſt couronné de Prince du Sang, elle porte les bandoulieres de ſoye rouges garnies d'argent, & eſcadronne avec les Gendarmes de la Reine.

Son QUARTIER *à Rhetel-Mazarin.*

LOUIS XIV. *créa de même cette quatorziéme Compagnie en 1690. pour Monſeigneur le Duc de Berry, ſon 3e petit fils.*

CAPITAINE, LE ROY.

M. de Chaumont, Capitaine-Lieutenant en 1734. *Rang de Meſtre de Camp.*

M. le Marquis Dauvet, Sous-Lieutenant. *R. de M. de C.*

Mr le Baron de Kraut, premier Cornette. *R. de M. de C.*

M. le Ch. d'Eſclignac, ſecond Cornette. *R. de Lieut. Col.*

MARE'CHAUX DES LOGIS

Premiere Brigade.		*Seconde Brigade.*	
M. Violart, ...	1	M. de la Barre, . . .	3
M. Raoult, ...	2	M. Godet, . . .	4

CETTE quatorziéme Compagnie, compoſée de même qu'aux Ecoſſois, a ſon Etendart de ſoye bleue, avec un Aigle ſeul qui vole en l'air, & ces mots pour deviſe: *Quo non feret inſita virtus*, brodé & frangé d'or & d'argent, ainſi que le chiffre des houſſes, qui eſt couronné de Prince du Sang; elle porte ſes bandoulieres de ſoye rouges garnies d'argent, & eſcadronne avec les Chevaux-Legers de la Reine.

Son QUARTIER *à Vitry-le-François.*

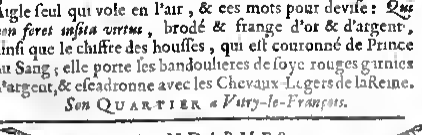

LOUIS XIV. *créa cette quinziéme Compagnie en 1647.*

pour Monſieur Philippe Duc d'Orléans, qui n'avoit alors que ſept ans : Elle étoit de ſa Maiſon : le même Roi l'unit au Corps de la Gendarmerie en 1667.

CAPITAINE, Monſeigneur LE DUC D'ORLEANS en 1723.

M. le Marquis d'Eſtréhan, Capitaine-Lieutenant en 1734. *R. de Meſtre de Camp.*

M. le Marq. de la Carte, Sous-Lieut. *R. de M. de C.*

M. le Marquis d'Entragues, Enſeigne. *R. de M. de C.*

M. le Marquis de Baſſompierre, Guidon. *R. de Lieutenant Colonel.*

MARE'CHAUX DES LOGIS.

Premiere Brigade.	*Seconde Brigade.*
M. de Chatenay 1	M. de Bellair, . . . 3
M. Bourdin, . . . 2	M. le Brun, . . . 4

CETTE quinziéme Compagnie, compoſée de même qu'aux Ecoſſois, a ſon Etendart de ſoye rouge, avec une bombe qui creve en l'air, & jette le feu par cinq endroits, au-deſſus d'un grand arbre, & ces mots pour deviſe : *Alter poſt fulmina terror*, brodé & frangé d'or & d'argent, ainſi que le chiffre des bouſſes, qui eſt couronné de Prince du Sang, elle porte des bandoulieres de ſoye bleues garnies d'argent, & eſcadronne avec les Gendarmes Dauphins.

Son QUARTIER *à Jeinville.*

LOUIS XIV *créa de même cette ſeiziéme Compagnie en* 1647. *pour Monſieur Duc d'Orléans, & en* 1677. *l'unit au Corps de la Gendarmerie, ayant auſſi été de la Maiſon de Monſieur.*

CAPITAINE, Monſeigneur LE DUC D'ORLEANS en 1723.

M. le Marquis de Mouſſy, Capitaine-Lieutenant en 1738. *Rang de Meſtre de Camp.*

M. le

M. le Marquis de Jonſac, Sous-Lieutenant. *Rang de Meſtre de Camp.*

M. le Chevalier du Muy, premier Cornette *Rang de Meſtre de Camp.*

M. le Marquis d'Autichamp, ſecond Cornette. *Rang de Lieutenant Colonel.*

MARE'CHAUX DES LOGIS.

Premiere Brigade.		*Seconde Brigade.*	
M. Cirbon,	1	M. Auxœuis,	3
M. Roche,	2	M. de Bertancourt,	4

CETTE ſeizième Compagnie, compoſée de même qu'aux Ecoſſois, a ſon Etendart de ſoye rouge, deviſe brodée, & frangé d'or & d'argent, ainſi que le chiffre des houſſes, ſemblable à la Compagnie des Gendarmes d'Orleans, elle porte les bandaaheres de ſoye bleues garnies d'argent, & eſcadranne avec les Chevaux-Legers Dauphins.

Son QUARTIER *à Sommevoir & Montierandé.*

MONTANT GENERAL *des 16 Compagnies des Gendarmes & des Chevaux-Légers de la Gendarmerie, en Décembre 1739.*

16 Capitaines-Lieutenans, 17 Sous-Lieutenans, compris le Major Général, qui a rang de premier Sous-Lieutenant, 11 Enſeignes, compris l'Ayde-Major qui a rang de premier Enſeigne, 10 Guidons, 12 Cornettes, & un Sous-Ayde-Major, qui a rang de premier Maréchal des Logis, faiſant 67 Officiers ſupérieurs, à 4 Officiers par Compagnie, & 64 Maréchaux des Logis, à 4 par Compagnie, 32 Brigades, 8 Eſcadrons, & 640 Gendarmes & Chevaux-Legers, à 40 par Compagnie, compris 32 Brigadiers, 32 Sous-Brigadiers, 16 Porte-Etendarts, & 16 Fourriers, non compris 32 Trompettes à 2 par Compagnie, & 8 Timbaliers dans les 8 premieres Compagnies Chefs d'Eſcadrons, avec 16 Etendarts, depuis l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737.

CHAPITRE XI.

INFANTERIE FRANÇOISE ET ETRANGERE,

En Décembre 1739.

Regimente's sous Henri II. 59e Roi en 1558. anciennement nommée Compagnie des Bandes Françoises en 1440. Lansquenets premiere Infanterie Allemande en 1491. Légions Françoises en 1534. & Légions des Provinces au commencement de 1558.

L'Etat Major General de l'Infanterie, *fut créé sous François I. en 1515.*

Il y a eu autrefois des Capitaines Généraux & des Lieutenans Colonels Généraux de l'Infanterie.

Colonel General des Suisses & Grisons, *créé sous Charles IX. en 1571.*

Monseigneur le Prince de Dombes, Lieutenant Général, nommé par le Roi le 15 Mai 1736. *à la Cour.*

Depart. des Directeurs & Inspecteurs Generaux, au mois d'Avril 1739.

Trois Directeurs Generaux de l'Infanterie, *créez sous Louis XIV. en 1694.*

Noms & Qualitez.	Departemens.
M. le Marquis de Nangis, en 1721. Lieutenant Général, *à la Cour.*	*Toutes les Places de la Haute & Basse Alsace, & du Comté de Bourgogne.*
M. le Comte de Grammont, en 1735. Lieutenant Général, *à la Cour.*	*Flandres, & Picardie depuis la Mer, jusques & compris Cambray.*
M. le Comte d'Aubigné, en 1736. Lieutenant Général, *à Paris.*	*Pays Messin, & la Lorraine.*

Huit Inspecteurs Generaux de l'Infanterie, *créez sous Louis XIV. en 1694.*

Noms et Qualitez.	Departemens.
M. le Marquis de Maubourg, en 1718. Lieutenant Général, *à Paris.*	*Artois, Haynault, & la frontiere de Champagne, jusq. & compris Mezieres.*

M. le C. de Marcieu, en 1710. Maréchal de Camp, *à Grenoble.* } *Dauphiné, & la Provence.*

M. le Marquis de Maupeou, en 1723. Brigadier, *à Schlestadt.* } *Toutes les Places de la Haute & Basse Alsace, & du Comté de Bourgogne.*

M. le Marquis de Montconseil, en 1735. Brigadier, *au Château de Guine près Saintes.* } *Guyenne, Côtes du Pays d'Aunis, & Poitou.*

M. de Sallieres en 1735. Maréchal de Camp, *à Nancy.* } *Pays Messin, & la Lorraine.*

M. le Comte de Lautrec, en 1737. Lieut. Gén. *à Paris.* } *Le Languedoc, & le Roussillon.*

M. de Valliere, Lieut. Général, Directeur pour les Ecoles, & Bataillons d'Artillerie. } *La Fere, Metz, Strasbourg, Besançon, & Grenoble.*

M. le Duc de Biron, Maréchal de Camp, Inspecteur. } *Le Régiment du Roi.*

REGIMENS A VOIR PAR LES COLONELS, *comme l'année derniere.*

M. le Chev. de la Luzerne, Brigadier. . . *Perigord, à Calais.*

M. le M. de Clermont-Gallerande, . *Vermandois, à Dunkerque.*

M. le Comte de Lorges, . . *Royal la Marine, à Cherbourg, & à Valogne.*

MAJOR GENERAL DE L'INFANTERIE DE FRANCE, *créé sous François I en 1515.*

M. le Comte de Chabannes, Maréchal de Camp, comme Major du Régiment des Gardes Françoises.

Il y a auſſi en tems de guerre un ou deux Aydes-Major Généraux de l'Infanterie dans chaque Armée.

M. de Malezieu, Maréchal de Camp, Secretaire Général des Suiſſes & Griſons, *à l'Hôtel du Maine, à Paris.*

CENT VINGT-UN REGIMENS D'INFANTERIE Françoiſe & Etrangere, *ſur pied en Décembre* 1739. Suivant leur Rang reglé par LOUIS XIV. le 26 Mars 1670. pour les Régimens d'Infanterie, conſervez à la Paix d'Utrecht du 7 Septembre 1714.

Dont 18 *Régimens ont Penſion du Roi, marquez aux titres de chacun*, Penſion ;

AVEC LES LOGEMENS ET GARNISONS des Rég. d'Infanterie, ou Quartiers d'hyver de 1739. à 1740.

Nota. *Article II. de l'Ordonnance de* LOUIS XIV. *du 4 Novembre 1684.*

DANS tous les Corps d'Armée, Détachemens & Garnisons où il se trouvera des Régimens François & des Régimens Etrangers, le plus ancien des Regimens François précédera tous les Régimens Etrangers, même celui des Gardes Suisses; ensuite tous les Regimens, tant François qu'Etrangers, marcheront entr'eux suivant la datte de leur création, sans que les Régimens François puissent prétendre aucune préférence sur les Régimens Etrangers, après que le plus ancien des François aura pris rang avant les Etrangers.

Origine des Uniformes des Troupes.

LES premiers Uniformes de tous les Officiers, & de toutes les Troupes du Roi, ont commencé d'être observez régulierement dans les Corps, sous Louis XIV. en 1668. Avant ce tems les Officiers n'en avoient pas comme à présent, & les Soldats, Cavaliers & Dragons portoient des habits de differentes couleurs.

Uniforme des Officiers.

PAR l'Ordonnance du Roi du 10 Avril 1737. il est enjoint aux Officiers des Troupes de son Infanterie, de porter toujours l'habit umforme pendant le tems qu'ils seront aux Corps, soit en Garnison dans les Places, en Quartier dans le plat-Pays, ou en Marche, comme le plus décent & le plus convenable pour les faire connoître & respecter des Soldats.

Uniformes & Armures des Sergens, Soldats & Tambours.

PAR autre Ordonnance du Roi du 20. Avril 1736. concernant l'habillement & équipement de l'Infanterie Françoise.

Cette Ordonnance s'exécute lors de l'habillement à neuf de chaque Régiment de l'Infanterie Françoise, depuis ledit jour 20 Avril 1736. Elle est détaillée dans les précédens Abrégez Militaires.

COMPOSITION GENERALE DES REGIMENS DE L'INFANTERIE FRANÇOISE.

UN REGIMENT de 4 Bataillons, est à présent composé d'un Colonel, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, de 66 Capitaines, dont 3 Commandans de Bataillon, & 4 Capitaines de Grenadiers, & de 4 Aydes-Major, de 68 Lieutenans, dont 4 Lieutenans de Grenadiers, de 16 Lieutenans

en second, dont 4 Sous-Lieutenans de Grenadiers, & de 2 Enseignes, monte à 157 Officiers en pied, de 68 Compagnies, à 30 hommes chacune, dont 4 de Grenadiers, & 17 Compagnies par Bataillon, & à 510 Soldats chacun, qui font 2040 Soldats, compris 136 Sergens, à 2 par Compagnie, un Tambour Major, & 68 Tambours à un par Compagnie, avec 12 Drapeaux à trois par Bataillon, suivant l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737.

UN REGIMENT de 3 Bataillons, est composé d'un Colonel, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, de 49 Capitaines, dont 2 Commandans de Bataillon, & 3 Capitaines de Grenadiers, & de 3 Aydes-Major, de 51 Lieutenans, dont 3 Lieutenans de Grenadiers, de 12 Lieutenans en second, dont 3 Sous-Lieutenans de Grenadiers, & de 2 Enseignes, monte à 118 Officiers en pied, de 51 Compagnies, à 30 hommes chacune, dont 3 de Grenadiers, & 17 Compagnies par Bataillon, & à 510 Soldats chacun, qui font 1530 Soldats, compris 102 Sergens, à 2 par Compagnie, un Tambour Major, & 51 Tambours, à un par Compagnie, avec 9 Drapeaux à trois par Bataillon, suivant l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737.

UN REGIMENT de 2 Bataillons, est composé d'un Colonel, d'un Lieutenant-Colonel, d'un Major, de 32 Capitaines, dont un Commandant de Bataillon, & 2 Capitaines de Grenadiers, & de 2 Aydes-Major, de 34 Lieutenans, dont 2 Lieutenans de Grenadiers, de 6 Lieutenans en second, dont 2 Sous Lieutenans de Grenadiers, & de 2 Enseignes, monte à 79 Officiers en pied, de 34 Compagnies, à 30 hommes chacune, dont 2 de Grenadiers, à 17 Compagnies par Bataillon, & à 510 Soldats chacun, qui font 1020 Soldats, compris 68 Sergens à 2 par Compagnie, un Tambour Major, & 34 Tambours, à un par Compagnie, avec 6 Drapeaux à 3 par Bataillon, suivant l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737.

UN REGIMENT d'un Bataillon, est composé d'un Colonel, d'un Lieutenant-Colonel, d'un Major, de 15 Capitaines, dont un Capitaine de Grenadiers, & d'un Aydes-Major, de 17 Lieutenans, dont un Lieutenant de Grenadiers, de 2 Lieutenans en second, dont un Sous-Lieutenant de Grenadiers, & de 2 Enseignes; monte à 40 Officiers en pied, de 17 Compagnies, à 30 hommes chacune, dont une de Grenadiers, qui font 510 Soldats, compris

34 Sergens, à 2 par Compagnie, un Tambour Major, & 17 Tambours, à un par Compagnie, avec 3 Drapeaux, suivant l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737.

COMPOSITION *des Régimens Suisses & Grisons.*

UN REGIMENT SUISSE de 2 Bataillons, eſt compoſé d'un Colonel, d'un Lieutenant-Colonel, d'un Major, de 6 Capitaines, dont un Commandant de Bataillon, & 2 Capitaines de Grenadiers, de 8 Capitaines-Lieutenans, & de 2 Aydes-Major, de 8 Lieutenans, de 8 Sous-Lieutenans, & de 8 Enſeignes, monte à 43 Officiers en pied, de 8 Compagnies à 4 par Bataillon, dont 2 de Grenadiers, & à 160 hommes chacune, compris les Officiers, avec 8 Sergens, 4 Trabans, 6 Caporaux, 6 Anſpeſſades, 126 Fuſiliers, 4 Tambours, & un Fifre par Compagnie, qui font 1280 hommes, compris un Tambour Major dans le Régiment, ſuivant l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737.

UN REGIMENT GRISON de 2 Bataillons, eſt compoſé d'un Colonel, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, de 6 Capitaines, dont un Commandant de Bataillon, & 2 Capitaines de Grenadiers, de 8 Capitaines Lieutenans, & de 2 Aydes-Major, de 8 Lieutenans, de 8 Sous-Lieutenans, & de 8 Enſeignes, monte à 43 Officiers en pied, de 8 Compagnies, dont la Colonelle à 160 hommes, & les 7 autres à 100 hommes chacune, à 4 Compagnies par Bataillon, dont 2 de Grenadiers, compris les Officiers au montant de 820 Soldats, Sergens, Trabans, Tambours & Fifre, ſuivant l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737.

COMPOSITION *des Régimens Allemands.*

UN REGIMENT de 2 Bataillons, eſt compoſé d'un Colonel, d'un Lieutenant-Colonel, d'un Major, de 22 Capitaines, dont un Commandant de Bataillon, & 2 Capitaines de Grenadiers, de 2 Aydes Major, de 24 Lieutenans & de 24 Enſeignes, faiſant 75 Officiers en pied, de 12 Compagnies par Bataillon, à 50 hommes par Compagnie, compris dans chacune 2 Sergens, un Fourrier, un Capitaine d'Armes, un Fourrier Schultz, 2 Caporaux, 4 Anſpeſſades, un Tambour, & 38 Fuſiliers, qui montent à 24 Compagnies, dont 2 de Grenadiers, & à 1200 hommes dans ce Régiment, ſuivant l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737.

UN REGIMENT d'un Bataillon eſt compoſé d'un Colonel, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, de 14 Capitaines, dont un Capitaine de Grenadiers, d'un Aydes-Major, de 16 Lieutenans & de 16 Enſeignes, faiſant 50 Officiers en pied, de

16 Compagnies, dont une de Grenadiers, à 40 hommes chacune, qui montent à 640 Soldats, Sergens, Fourriers, & Tambours, suivant l'Ordonnance du Roi du 8 Janv. 1737.

Composition *des Régimens Irlandois, sur le pied François.*

Un Regiment d'un Bataillon, est composé d'un Colonel, d'un Lieutenant-Colonel, d'un Major, de 17 Capitaines en pied, y compris le Colonel, le Lieutenant-Colonel & le Capitaine de Grenadiers, de 14 Capitaines réformez, d'un Ayde-Major, de 17 Lieutenans en pied, dont un Lieutenant de Grenadiers, de 13 Lieutenans réformez, & de 2 Enseignes, faisant 65 Officiers, dont 38 Officiers en pied & 27 reformez, de 17 Compagnies à 30 hommes chacune, dont une Compagnie de Grenadiers, qui montent à 510 Soldats, compris 34 Sergens à 2 par Compagnie, un Tambour Major, & 17 Tambours à un par Compagnie, suivant l'Ordonnance du Roi du 17 Janvier 1737.

Nota. Dans tous les Régimens de l'Infanterie Françoise & Etrangere, les Colonels & Lieutenans Colonels, sont Capitaines en pied de la premiere & de la seconde Compagnie de leur Régiment.

Premier. PICARDIE, 3 *Bataillons.* Pension.

Créé sous l'ancien titre de Vieilles-Bandes, par Henri II. au commencement de 1558. fut le premier Regiment formé après le combat de Saint Quentin de 1557. ne roule point suivant le Reglement de Louis XIII. de 1616. & commande seul.

Uniforme, *habit complet gris blanc, boutons de cuivre, doubles poches en long, boutonnieres en pattes d'oye, & chapeau bordé d'or.*

M. le Ch de Vassé, Colonel de ce Régiment en 1734.
M. du Vivier, Lieutenant Colonel.
M. Guerin de Brussart, Major.

M. Darmeville, *R de Comm.* Cap. de Gren. } *Premier*
M. le Chevalier de Breuvery, Ayde-Major. } *Bataillon.*
M. de Vinay, Commandant . . } *Second*
M. de Vibrac, Capitaine de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. d'Hyettmont, Capitaine, Ayde-Major. }
M. de Gautier, Commandant. . } *Troisiéme*
M. de Grassin, Capitaine de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. de Macqueneim, Ayde-Major. . . }

Ce premier Regiment a 9 Drapeaux, dont un blanc

Duq

Colonel & croix blanche, de même qu'aux 8 Drapeaux d'Ordonnance tous rouges. Plus, il a Prevôté, ou grand Etat Major, composé d'un Prevôt, son Lieutenant, un Greffier, 5 Archers & un Exécuteur de Justice, ainsi que dans les autres Prevôtez des Régimens de l'Infanterie Françoise ci-après, avec un Aumônier, un Maréchal des Logis & un Chirurgien Major.

En quartier à Montpellier, au S. Esprit & à Nismes.

2. CHAMPAGNE, 3 *Bataillons.* Pension.

Crée de même titre, Vieux-Corps, sous Henri II. en 1558. roule avec Navarre & Piedmont, suivant l'Ordonnance de Louis XIV. du 19. Février 1666. & autre Ordonnance du même Roi du premier Avril 1702. à le premier Semestre.

UNIFORME, *habit complet gris blanc, boutons de cuivre, poches en long, & chapeau bordé d'or.*

M. le Duc de Tremoille, Brigadier, Colonel de ce Régiment en 1731.

M. de Sucy, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. de Tanus, Major.

M. Dudeschaux, *Rang de Commandant*, Capitaine de Grenadiers. . . . } *Premier Bataillon.*

M. de Glaz, Capitaine, Ayde-Major. . } *Premier Bataillon.*

M. de Monflambert, Commandant. . . } *Second Bataillon.*

M. de Villebois, Capitaine de Grenadiers. } *Second Bataillon.*

M. d'Hoftel, Capitaine, Ayde-Major. . } *Second Bataillon.*

M. le Chev. de Champdivers, Command. } *Troisième Bataillon.*

M. Darmont, Capitaine de Grenadiers. } *Troisième Bataillon.*

M. de Neufchatés, Capit. Ayde-Major. } *Troisième Bataillon.*

Ce Régiment a 9 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 8 d'Ordonnance, tous verts, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major. *En Quartier à Lille*

3. NAVARRE, 4 *Bataillons.* Pension.

Crée de même titre, Vieux Corps, sous Henri II. en 1558. Il fut formé par Antoine de Bourbon Roi de Navarre, quoiqu'il servit en France: Roule avec Champagne & Piedmont, suivant lesdites Ordonnances du 19. Février 1666. & premier Avril 1702. à le second Semestre.

UNIFORME, *habit complet gris blanc, boutons de cuivre ronds sur bois, poches en grand écusson à 9 boutons, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis de Rambures, Brigadier, Colonel de ce Régiment en 1719.
M. de Brecourt, Lieutenant Colonel.
M. de Chambron, Major.
M. de Navaille, Capitaine de Grenadiers. } *Premier*
M. de Croeser, Capitaine, Ayde-Major. } *Bataillon.*
M. le Chevalier de Viella, Commandant. } *Second*
M. de la Tetaulade, Capit. de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. de Raincé, Capitaine, Ayde-Major. .
M. de Châteauroux, Commandant. . . } *Troisiéme*
M. la Barthe de Baille, Cap. de Grenad. } *Bataillon.*
M. de Lubocy, Capitaine, Ayde-Major.
M. de Sauvian, Commandant. . } *Quatriéme*
M. de Senrous, Capitaine de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. de Beauval, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 12 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & croix blanche semée de fleurs de lys d'or, avec 5 Armes de Navarre en or au milieu, & aux 4 branches, ainsi que dans les croix blanches des 11 Drapeaux d'Ordonnance de soye feuilles mortes. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En Quartier à Givet & a Charlemont.

---

4. PIEDMONT, 4 *Bataillons.* Pension.

Créé de même titre, Vieux-Corps, sous Henri II. en 1558. vient originairement des anciennes Bandes Noires de Piedmont, qui prirent le deuil à la mort de Jean de Médicis leur ancien Souverain : roule avec Champagne & Navarre, suivant les mêmes Ordonnances du 19 Février 1666. & premier Avril 1708, a le troisiéme Semestre.

UNIFORME, *habit gris blanc, poches en pattes demi écusson, parements noirs, boutons de cuivre, & chapeau bordé d'or.*

Les Officiers & Sergens portent des parements de velours & de panne noirs depuis la mort de leur premier Souverain.

M. le Comte de Maulevrier, Brigadier, Colonel de ce Régiment en 1719.
M. de Flacourt, Lieutenant Colonel.
M. de Merle, Major.
M. de Gatignol, Capitaine de Grenadiers. } *Premier*
M. de Chassero, Capitaine, Ayde-Major. } *Bataillon.*
M. d'Araffe, Commandant. . . } *Second*
M. de Suffret, Capitaine de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. de Coucy, Capitaine, Ayde-Major.

M. de Villeneuve, Commandant. . . } *Troiſiéme*
M. d'Arrien, Capitaine de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. de Cotteuſe, Ayde-Major.
M. de Sarrau, Commandant. . . } *Quatriéme*
M. de Bonamvillier, Capit. de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. de Montplaiſir, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 12 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 11 d'Ordonnance tous noirs, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En Quartier à Landau.

5. NORMANDIE, 4 *Bataillons.* Penſion.

Fut levé en Normandie ſous Louis XIII. en 1616. par le Maréchal d'Ancre, & mis au rang de cinquiéme des ſix Vieux-Corps en 1627. ſous la protection du Connétable de Luynes.

Uniforme, *habit complet gris blanc, boutons d'étain plats, & chapeau bordé d'argent.*

Les Officiers ont pris les parements de velours noir en 1738.

M. le M. de Taleyrand, Colonel de ce Rég. en 1737.
M. de Goiſſon, Lieutenant Colonel.
M. de Gibaudiere, Major.
M. de Theon, Capitaine de Grenadiers. } *Premier*
M. de Fillery, Capitaine, Ayde Major. } *Bataillon.*
M. de Salaucy, Commandant. . . } *Second*
M. de Bercy, Capitaine de Grenadiers } *Bataillon.*
M. d'Argeneuil, Capitaine, Ayde-Major.
M. Duvivier, Commandant. . . } *Troiſieme*
M. de la Chaſſaigne, Cap. de Grenadiers } *Bataillon.*
M. de Segurez, Capitaine, Ayde-Major.
M. de Foyſſac, Commandant. . . } *Quatriéme*
M. de Laubonnière, Cap. de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. d'Halliot, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 12 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 11 d'Ordonnance tous jaunes, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major. *En Quartier à la Rochelle, I. de Rhé & a l'Iſle d'Oleron.*

6. LA MARINE, 4 *Bataillons.* Penſion.

Fut formé par le Cardinal de Richelieu, des reſtes des Compagnies Franches de la Marine, ſous Louis XIII. en 1627. & a eu le rang de ſixieme des ſix Vieux-Corps en

1635. par la faveur du Cardinal de Mazarin, qui en étoit Meſtre de Camp.

UNIFORME, *habit complet gris blanc, boutons de cuivre plats, & chapeau bordé d'or.*

Les Officiers & les Sergens portent des paremens de velours & de panne noirs de tout tems.

M. le Marq. d'Aubigné, Colonel de ce Rég. en 1737.
M. de Charron, Brigadier, Lieutenant Colonel.
M. de Beaucorroy, Major
M. de Méun, Capitaine de Grenadiers. } *Premier*
M. de Saint-Martin, Cap. Ayde-Major. } *Bataillon.*
M. de Fertand, Commandant. } *Second*
M. de Brenq, Capitaine de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. de Lattée, Capitaine, Ayde-Major.
M. de Mangon, Commandant. } *Troiſiéme*
M. Dagout, Capitaine, de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. de la Taille, Capitaine, Ayde-Major.
M. de Filhor, Commandant. } *Quatriéme*
M. de Careſſe, Capitaine de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. de Pujols, Capitaine, Ayde-Major

CE Régiment a 12 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 11 d'Ordonnance bleux & verts par oppoſition, & croix blanches. Il a Prévoté, ou grand Erat Major.

En Quartier a Sarre-Louis & a Bitche.

7. BOURBONNOIS, 3 *Bataill.* Penſion.

Fut créé & formée des anciennes Bandes de Montferrat, ſous Henri III. en 1584. au nom de M. de Néreſtang, premier Colonel, puis a été Néreſtang, même famille, ſous Henri IV. en 1595. Chapes, ſous Louis XIII. en 1611. enſuite Silly, Sainte Même, Chaſtelnau, & de Refuges, & il a eu le nom de cette Province ſous Louis XIV en 1672. roule avec Rohan & Auvergne, ſuivant l'Ordonnance du feu Roi, du 28 Février 1666. a le premier Semeſtre.

UNIFORME, *habit complet gris blanc, poches en long, boutons de cuivre, & chapeau bordé d'or.*

M. le Duc de Boufflers, Brigadier, Colonel de ce Régiment en 1727.
M. le Chevalier de Lamberval, Lieutenant Colonel.
M. de Romatet, Major
M. de Bordenave, Capitaine de Grenad. } *Premier*
M. de Lamerliere, Capit. Ayde-Major. } *Bataillon.*

M. de la Motte, Commandant. } *Second*
M. de Basterot, Capitaine de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. de Vassal, Capitaine, Ayde-Major. }
M. de Montmort, Commandant. } *Troisiéme*
M. Paviot de Mussy, Cap de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. de Podenas, Capitaine, Ayde-Major. }

Ce Régiment a 9 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 8 d'Ordonnance bleux & violets par opposition, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En Quartier à Valenciennes.

8. ROHAN, 3 *Bataillons.* Pension.

A sa création étoit Balagny, sous Henri IV. en 1595. puis a été Rambures, Feuquieres & Lenville, il a toujours porté le nom de son Colonel, ci-devant Richelieu depuis 1718. roule avec Bourbonnois & Auvergne, suivant l'Ordonnance du 28 Février 1666. a le second Semestre.

UNIFORME, *habit complet gris blanc, boutons de cuivre, & chapeau bordé d'or.*

M. le Duc de Rohan, Colonel de ce Régiment le 24 Février 1738.

M. de la Motte d'Hugues, Lieutenant Colonel.
M. Luc Majour, Major.
M. du Toschet, Capitaine de Grenadiers. } *Premier*
M. de la Tour, Capitaine, Ayde-Major. } *Bataillon.*
M. de la Rouzet, Commandant. } *Second*
M. d'Houdan, Capitaine de Grenadiers } *Bataillon.*
M. de Terson, Capitaine, Ayde-Major. }
M. de la Vrganiere, Commandant. } *Troisiéme*
M. de Chantraclen, Capit. de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. d'Ariffat, Capitaine, Ayde-Major }

Ce Régiment a 9 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 8 d'Ordonnance, jaunes & violets par opposition, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En Quartier à Metz.

9. AUVERGNE, 2 *Bataillons.* Pension.

Crée en 1606. sous Henri IV. du Bourg, l'Espinasse, & en 1610. sous Louis XIII. il eut le nom de cette Province, avec le Drapeau blanc en 1635. roule avec Bourbonnois & Rohan, suivant l'Ordonnance du 28 Février 1666. a le troisiéme Semestre.

UNIFORME, *habit complet gris blanc, boutons d'étain plats, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Marquis de Contades, Brigadier, Colonel de ce Régiment en 1734.

M. le Chevalier de Laeger, Lieutenant Colonel.

M du Roure, Major.

M. de Courtois, *rang de Commandant*, Capitaine de Grenadiers, . . . } *Premier Bataillon.*

M du Ronre, Capitaine, Ayde-Major. . }

M. de Fonbrune, Commandant . . } *Second Bataillon.*

M. de Chaumouroux, Cap. de Grenadiers,

M. de Guilbert, Ayde-Major. . . }

Ce Régiment a 6 Drapeaux, dont un blanc Colonel & 5 d'Ordonnance, violets & noirs par opposition, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En l'Isle de Corse.

10. MONACO, 3 *Bataillons.* Pension.

A sa création en 1609. sous Henri IV. étoit Rozan, il a été longtems Lesdiguieres, puis Sault & Tessé, il a pris l'Etat Major sous Louis XIII. en 1615, & a toujours porté le nom de son Colonel; ci-devant Tallard depuis 1732.

UNIFORME, *habit complet gris blanc, boutons de cuivre plats, poches en travers, & chapeau bordé d'or.*

M. le Prince de Monaco, Colonel de ce Rég. en 1732.

M. de Gessan-Clermont, Lieutenant Colonel.

M. de la Boulie, Major.

M. de Fassion, Capitaine de Grenadiers. . } *Premier Bataillon.*

M de Votsins, Capitaine, Ayde-Major. }

M. de la Fage, Commandant. . . } *Second Bataillon.*

M de Bon, Capitaine de Grenadiers. . .

M. le Chev. Durre, Cap. Ayde-Major. }

M. de Montauban, Commandant. . . } *Troiseme Bataillon.*

M de Buiquoy, Capitaine de Grenadiers.

M. de la Motte, Ayde-Major. . . }

Ce Régiment a 9 Drapeaux, dont un blanc Colonel & 8 d'Ordonnance, aurores & violets par opposition, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En Quartier a Lille & à la Citadelle.

11. MARSAN, 3 *Bataillons.* Pension.

Créé en 1620, sous Henri IV. Vaubecourt pere, puis Vau-

becourt fils, d'Eſpagny, Bandeville, Vaubecourt petit-fils, Nettancourt, Mailly, Beuil, Broſſe, & Rouſſeis-Remiancourt, ci-devant Prince de Pons en 1718.

UNIFORME, *habit complet gris blanc, poches en long, boutons de cuivre ronds, & chapeau bordé d'or.*

M. Gaſton de Lorraine Comte de Marſan, Colonel de ce Régiment en 1735.

M de Laudonnie, Lieutenant Colonel.
M. de Richaume, Major.

M. le M. de Vennevelle, Cap. de Grenad. } *Premier*
M. le Ch. de Cintré, Cap Ayde-Major. } *Bataillon.*
M de Meier, Commandant . } *Second*
M. le Ch. de Menou, Cap. de Grenadiers } *Bataillon.*
M. de Murat, Capitaine, Ayde Major. .
M. d'Angely, Commandant. } *Troiſiéme*
M. le Ch. de Boiſrenard, Cap. de Grenad. } *Bataillon.*
M de la Garregue, Cap. Ayde-Major. .

CE Régiment a neuf Drapeaux, dont un blanc Colonel & 8 d'Ordonnance, rouges & violets par oppoſition, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major

En Quartier à Douay.

12. DU ROY, *ſixiéme des ſix petits Vieux Corps, 4 Bataillons.* Penſion.

Le Régiment de Beaumont-Saint-Vallier, à préſent Artois, céda ſon rang de ſixiéme dès ſix petits Vieux-Corps, au Régiment DU ROY, a ſa création ſous Louis XIV. en 1662. c'eſt le premier qui ait eu des Grenadiers en 1667. il a été mis à quatre Bataillons en 1691. & n'a d'autre Inſpecteur que le Roi, ou ſon Colonel-Lieutenant.

UNIFORME, *juſte au-corps gris blanc, doublure, parements, veſte, culotte & bas bleux, boutons de cuivre, gances de lame aurore de 3 en 3 ſur l'habit & veſte juſqu'a la poche, & chapeau bordé d'or.*

COLONEL, LE ROY.

M. le Duc de Biron, Maréchal de Camp, Colonel-Lieutenant, & Inſpecteur du Régiment du Roi en 1734.
M. le Chev. d'Allemans, Brigadier, Lieutenant Colonel.
M. de Veſne, Major. *Rang de Colonel.*

M de Sade, *Rang de Col.* Cap. de Grenadiers } *Premier*
M. d'Hericourt, Cap. premier Ayde Major } *Bataillon.*
M. de Longuevûe, Cap. ſecond Ayde-Maj. }

M. d'Estrée, *rang de Colonel*, Commandant } *Second*
M. de Saint-Pern, *idem*, Cap. de Grenad. } *Bataillon.*
M. de Gaillet, Capitaine, Ayde Major. .

M. de Compiegne, Commandant. . . . } *Troisiéme*
M. de Croismare, Capit. de Grenadiers. . } *Bataillon.*
M. de Pradine, Capitaine, Ayde-Major

M. de la Serre, Commandant . . . . } *Quatriéme*
M. de la Lande, Capitaine de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. de Belrieu, Capitaine, Ayde Major.

COMPOSÉ d'un Colonel-Lieutenant Inspecteur, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, de 66 Capitaines, dont 3 Commandans de Bataillon, & 4 Capitaines de Grenadiers, de 5 Aydes-Major, de 68 Lieutenans, dont 4 Lieutenans de Grenadiers, de 4 Sous-Lieutenans de Grenadiers, de 68 Lieutenans en second, & de 2 Enseignes; monte à 216 Officiers en pied, de 4 Bataillons, de 68 Compagnies, dont 4 de Grenadiers, à 17 Compagnies par Bataillon, de 510 Soldats chacun, montant à 2040 Soldats, compris 136 Sergens à 2 par Compagnie, & 68 Tambours, à un par Compagnie, suivant l'Ordonnance du Roi du 8 Janv. 1737. & autre Ordonnance de Sa Majesté du premier Avril de la même année, avec 12 Drapeaux à 3 par Bataillon, dont un blanc Colonel, & croix blanches semées de fleurs de lys d'or, & 11 Drapeaux d'Ordonnance rouges & verts par opposition, & croix blanches, aussi semées de fleurs de lys d'or. Il y a Prevôté, ou grand Etat Major dans le Régiment du Roi, composé d'un Prevôt, son Lieutenant, un Greffier, cinq Archers, & un Exécuteur de Justice.

Plus, il y a à la suite de ce Régiment, un Aumônier, un Maréchal des Logis, un Maître de Mathématiques, un Maître de Dessins, un Maître d'Armes, & un Chirurgien Major, entretenus & payez par le Roi.

En Quartier à Verdun, & à la Citadelle.

13. ROYAL, 3 *Bataillons.* Pension.

Le Régiment Royal étoit au service du Roi Louis XIII. en 1615. avant celui de l'Alteſſe, qui étoit au service de Gaston, Duc d'Orléans, en 1622. lequel fut incorporé dans celui de Royal, & forma le second Bataillon de ce Régiment, Messieurs les Duc d'Arpajeon & Marquis de Pierrefitte, étoient Colonels de ces 2 Régimens, & pen-

dant le tems qu'ils l'ont commandé ensemble, il a eu 2 Drapeaux blancs, l'un des deux Colonels ayant quitté, il n'a plus eu qu'un Drapeau blanc, comme à présent; le Régiment Royal a eu la place du Régiment du Roi, qui avoit en premier lieu celle du Régiment de Lorraine.

UNIFORME, *habit gris blanc, parements, veste & culotte bleux, boutons d'étain plats, 2 poches en long à 5 boutons, colet bleu, & chapeau bordé d'argent.*

COLONEL, LE ROY.

M. le Marquis de Croissy, Brigadier, Colonel-Lieutenant en 1719.

M. de Gremonville, Lieutenant Colonel.

M. de Matay, Major.

M. de Saint-Amans, Capit. de Grenad. } *Premier*
M. de Crouy, Capitaine, Ayde-Major. } *Bataillon.*

M. de Verdusant, Commandant. . . } *Second*
M. de Peugué, Capitaine de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. de Maistre, Capitaine, Ayde-Major.

M. de la Bliviere, Commandant. . . } *Troisiéme*
M. de Vaucourtois, Cap. de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. Dayerne, Capitaine, Ayde-Major

CE Régiment à 9 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 8 d'Ordonnance, violets & feuille morte par opposition, & croix blanches aussi semées de fleurs de lys d'or. Il a Prevôté, ou grand Etat Major. *En Quartier à Strasbourg.*

14. POITOU, 3 *Bataillons.*

Fut créé le 26 Septembre 1616. sous Louis XIII. au nom du Vicomte d'Hostel, à 6 Compagnies de 100 hommes chacune, puis a été Plessis-Praslain, même famille, & il a eu le nom de cette Province en 1682. sous Louis XIV.

UNIFORME, *habit gris blanc, parements bleux, boutons de cuivre, & chapeau bordé d'or.*

M. le Comte de Bonneval, Colonel de ce Régiment en 1723.

M. de Joüy-la-Mivoye, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier d'Arcelot, Major.

M. de Rouchou, Capitaine de Grenadiers } *Premier*
M. le Ch. de Sorze, Capit. Ayde-Major. } *Bataillon.*

M. de Jonval, Commandant. . . } *Second*
M. de Morenno, Capit. de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. de Montandre, Capit. Ayde-Major.

M.

M. Hebert, Commandant. . . } *Troiſiéme*
M. le Chev. Heberr, Cap. de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. du Paſſage, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 9 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 8 d'Ordonnance, bleux & rouges par oppoſition, & croix blanches. *En Quartier à Gravelines, & à Arras*

15. LYONNOIS, 3 *Bataillons.*

Créé en 1660. ſous Louis XIV. au nom de cette Province; la Maiſon de Villeroy en a toujours été Colonel juſqu'en 1734.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis de Scepeaux, Colonel de ce Rég. en 1734.
M. de Bignos, Lieutenant Colonel.
M. de Foreſtiet, Major.
M. de Selviere, Capitaine de Grenadiers. } *Premier*
M. de Vrayville, Ayde-Major. . . } *Bataillon.*
M. de Tricaud, Commandant. . . . } *Second*
M. de la Rouziere, Capitaine de Grenad. } *Bataillon.*
M. de Freneuſe, Ayde-Major. . . .
M. de Maſſanne, Commandant. . . . } *Troiſiéme*
M. de Brulatd, Capitaine de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. du Parc, Ayde-Major. . . .

Ce Régiment a 9 Drapeaux, dont un blanc Colonel; & 8 d'Ordonnance, bleux & rouges par oppoſition, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En Quartier à Calais.

16. DAUPHIN, 2 *Bataillons.* Penſion.

Fut créé en 1667. ſous Louis XIV. pour Monſeigneur le premier Dauphin, il a eu le rang du Regiment de Limoges, qui avoit été auparavant Eſtendes.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens bleux, poches en long, boutons de cuivre, & chapeau bordé d'or.*

COLONEL, Monſieur le DAUPHIN, à ſa naiſſance le 4 Septembre 1729.

M. le Comte de Maillebois, Colon. Lieuten. en 1734.
M. de Brunville, Lieutenant Colonel.
M. de Leauraud, Major.
M de Chadenac. R. *de Com.* Cap de Gren. } *Premier*
M. de Villetarque, Ayde-Major. . . } *Bataillon.*

Digitized by Google

M. de Malmedy, Commandant. . .
M. d'Aletn, Capitaine de Grenadiers. . } *Second Bataillon.*
M. de Serenchamps, Ayde-Major. . .

Ce Régiment a 6 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 5 d'Ordonnance ondez de rouge, de bleu & de jaune, aux armes de Monſieur le Dauphin, bordez de blanc & jaune, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major. *En Quartier à Beaucaire, & à Tournon en Vivarais.*

17. GONDRIN, 2 *Bataillons.*

Fut levé par M. de Caſtel Bayar en 1610. ſous Henri IV. depuis a été Montauxier, Cruſſol, & d'Antin; étoit Gondrin en 1702. ci-devant la Gervaiſais en 1704.

Uniforme, *habit complet gris blanc, boutons d'étain plat, poches en travers, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Duc d'Antin, Brigadier, Col. de ce Rég. en 1734.
M. de Ruilliere, Lieutenant Colonel.
M. de Permangle, Major.
M. de Galon, Capitaine de Grenadiers. } *Premier*
M. le Chevalier de Seguin, Ayde-Major. } *Bataillon.*
M. de la Garrigue, Commandant. . . } *Second*
M. de la Borde, Cap. de Grenadiers. . } *Bataillon.*
M. de Saint André, Cap. Ayde-Major. }

Ce Régiment a 6 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 5 d'Ordonnance, aurores & verts par oppoſition, & croix blanches. *En Quartier à Maubeuge.*

18. TOURAINE, 3 *Bataillons.*

Thimoléon de Congreſſans, Baron du Pleſſis-Joigny, leva ſous Louis XIII. un Régiment en 1625. qui fut reformé en 1626. & formé de nouveau par le même Colonel & les dix mêmes Capitaines en 1627. M. le Baron de Saint Offange, premier Capitaine lors de la création de 1625. en fut fait Meſtre de Camp en 1634. tué en 1635. dans la Valteline, & remplacé par M. de la Freſchere, qui le fut en 1638. par M. d'Amboiſe, & enſuite par M. de Carcado en 1650. ſous Louis XIV. puis a été Chambellé en 1654 Montaigu, & la Freſeliere freres, juſqu'en 1657. que ce Régiment a eu le nom de cette Province.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons d'étain, poches en long, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Prince de Tingry, Colonel de ce Régiment, le 24 Février 1738.

M. de Boissine, Lieutenant Colonel.
M. de Saint Etienne, Major.
M. de Laurac, Capitaine de Grenadiers. } *Premier*
M. de Gay, Capitaine, Ayde-Major. . . } *Bataillon.*
M. de Sayvre, Commandant. . . . } *Second*
M. de la Marque, Capit. de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. de la Tour, Capit. Ayde-Major. . . }
M. de Malseigne, Commandant. . . . } *Troisiéme*
M. de Commingе, Capit. de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. de Grandpré, Capit. Ayde-Major. }

Ce Régiment a 9 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 8 d'Ordonnance, aurores, verts, bleux & rouges par oppoſition, & croix blanches.

En Quartier à Metz, & Citadelle.

19. ANJOU, 2 *Bataillons.* Penſion.

Fut crée en 1604. ſous Henri IV. pour M. de Némond, Gentilhomme Lorrain, frere de M. de Lémond, étant devenu Duras, il fut donné à M. de Duras, frere, puis Louis XIV. le donna à M. le Comte de Roſan, troiſiéme frere de MM. de Duras, qui fut tué en Candie à la tête de ce Régiment, le 25 Juin 1669. & le 22 Mars 1670. le Roi voulant donner un Régiment à Philippe de France, Duc d'Anjou, ſon ſecond fils, fit détacher dix Compagnies des anciens Régimens, qui furent incorporées dans le Régiment de Roſan, pour en former le Régiment d'Anjou.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons de cuivre, & chapeau bordé d'or.*

Colonel, LE ROY.

M. le Marquis d'Armentieres, Brigadier, Colonel-Lieutenant, en 1727.
M. de Boſſmorin, Lieutenant Colonel.
M. de Riviſle, Major.
M. de Laſtens, Capit. de Grenadiers. } *Premier*
M. de Keralio, Ayde-Major. . . . } *Bataillon.*
M. de la Ricardie, Commandant. . . } *Second*
M. de Graveron, Cap. de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. de Larrey, Capitaine, Ayde-Major. }

Ce Régiment a 6 Drapeaux, dont un blanc Colonel,

& 5 d'Ordonnance, à deux quarrez ondez aurore & rouge, & deux autres rouge & bleu, bordure à carreaux rouges, bleux & aurores par opposition, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En Quartier à Besançon.

---

20. D'EU, *ci-devant* DU MAINE, 2 *Bataillons.*

Fut levé sous Henri IV. en 1604. par M. de Lémond. Gentilhomme Lorrain, frere de M. de Némond, puis a été Turenne en 1633. sous Louis XIII. ci-devant du Maine depuis 1675. sous Louis XIV.

UNIFORME, *habit gris blanc, boutons de cuivre ronds, paremens bleux, poches en travers, & chapeau bordé d'or.*

Monseigneur le Comte d'Eu, Lieut Gen. Col. en 1736.
M. le Marquis de Chambonas, Colonel-Lieut. en 1734.
M. le Chevalier de Villeneuve, Lieutenant Colonel.
M. de Caubousst, Major. *Rang de Lieut. Colonel.*
M. du Chastelet, Capit. de Grenadiers. } *Premier*
M. d'Autel, Ayde-Major. . . . . } *Bataillon.*
M. de Villeneuve, Commandant. . . . } *Second*
M. de Pueeh, Capitaine de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. de Saint Avoye, Ayde-Major. . .

CE Régiment a 6 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 5 d'Ordonnance, jaunes & rouges par opposition, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En Quartier à Bayonne & Citadelle.

---

21. NOAILLES, 3 *Bataillons.*

Ce Régiment fut originairement amené en France par le Prince de Phalsbourg, sous Henri IV. en 1596. il avoit la paye étrangere, & paremens verts, qu'il a gardé jusqu'en 1687. sous Louis XIV. depuis a été Nettancourt très-longtems, ensuite Dampierre & son fils, puis de Humieres & Charost, ci-devant Saillans-d'Estaing en 1712. jusqu'en 1734.

UNIFORME, *habit complet gris blanc, boutons de cuivre unis & ronds, poches en écusson à 7 boutons, & chapeau bordé d'or*

M. le Comte de Noailles, Colonel de ce Rég. en 1734.
M. de Gay, Lieutenant Colonel.
M. de Redon, Major.

M. Depté, Capitaine de Grenadiers. } *Premier*
M. de Vaubercy, Capitaine, Ayde-Major. } *Bataillon.*
M. de Boschevry, Commandant. . . } *Second*
M. de Pignan, Capitaine de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. Dumazel, Capitaine, Ayde-Major. }
M. de Plainville, Commandant. . . } *Troisième*
M. de Langlade, Capit. de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. de Chaftelliers, Capit. Ayde-Major. }

Ce Régiment a 9 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 8 d'Ordonnance tous verts, avec une lozange blanche dans chaque quarré, & croix blanches.

En Quartier à Alais, à Anduze, & à Ganges.

22. MONTMORIN, 2 *Bataillons.*

A fa création en 1640. fous Louis XIII. étoit Liégeois; depuis Gramont, Louvigny, Guiche, Coaquin, ci-devant Tourville, Meufe pere en 1705. & Choifeuil-Meufe fils en 1734. jufqu'en 1738.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre, poches en long ouvertes de deux paires à chaque côté, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis de Montmorin, Colonel de ce Régiment, le 3. Novembre 1738.

M. de Michon, Lieutenant Colonel.
M. de Pic de la Mirandole, Major.
M. de Faucon, Capit. de Grenadiers. } *Premier*
M. de Sainr Didier, Capit. Ayde-Major. } *Bataillon.*
M. de Broquier, Commandant. . . } *Second*
M. de Pontaur, Cap. de Grenadiers. . } *Bataillon.*
M. de Monrbeyaur, Cap. Ayde-Major. }

Ce Régiment a 6 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 5 d'Ordonnance, verts & violets par oppofition, & croix blanches. *En Quartier à Thionville.*

23. SOUVRE', 2 *Bataillons.*

A fa création en 1598. fous Henri IV. étoit Gravil, enfuite Grancey, Medavy-Grancey fon frere, ci-devant la Chenelaye en 1707.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre à queue, poches en travers façonnées, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marq. de Souvré, Brigadier, Col. de ce Rég. en

M. de Bercy, Lieutenant Colonel.
M. de Longuenos, Major.
M. de Romnilley, Capit. de Grenadiers. } *Premier*
M. Baldare, Capitaine, Ayde-Major. } *Bataillon.*
M de Remond, Commandant. . . . } *Second*
M. Degras, Capitaine de Grenadiers. } *Bataillon.*
Ci-devant M. de Biner, Cap. Ayde Maj.

Ce Régiment a 6 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 5 d'Ordonnance, noirs & rouges par opposition, & croix blanches. *En Quartier à Douay.*

24. LA REINE, 2 *Bataillons.* Pension.

Fut formé sous Louis XIV. en 1661. de 6 Compagnies du Régiment de Limosin, & d'autant de celui de Mazarin, qui furent incorporées dans le Régiment d'Uxel, le Roi lui donna alors le nom de la Reine, & l'ancienneté de celui d'Uxel qui avoit été créé en 1635. sous Louis XIII.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons d'etain plats façonnez, & chapeau bordé d'argent.*

COLONEL, LA REINE, en 1725.

M. le Marq. de Tesse, Colonel-Lieutenant en 1734.
M. Dailly, Lieutenant Colonel.
M. de Guttot, Major.
M. du Val, Capitaine de Grenadiers. } *Premier*
M du Frety, Capitaine, Ayde-Major. } *Bataillon,*
M. de Valandre, Commandant. . . } *Second*
M. du Pollet, Capitaine de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. de Lauract, Capitaine, Ayde Major.

Ce Régiment a 6 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 5 d'Ordonnance, verts & noirs par opposition, & les croix blanches semées de fleurs de lys d'or, avec 4 couronnes d'or au milieu. Il a Prevôté, ou grand Etat Major. *En Quartier à Nancy.*

25. LIMOSIN, 2 *Bataillons.*

A sa création sous Louis XIII en 1635. étoit Montpezat, & a eu trois Colonels consecutivement du même nom, & depuis a eu le nom de cette Province en 1684. sous Louis XIV.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre doubles & plats, & chapeau bordé d'or.*

M. le Duc de Nivernois, Colonel de ce Rég. en 1734.

M. Lieutenant Colonel.
M. de Beſſon, Major.
M. du Robin, Capit. de Grenadiers. } Premier
M. Gauſſen, Capitaine, Ayde-Major. } Bataillon.
M. du Vergés, Commandant. . . . } Second
M. Paſchal, Capitaine de Grenadiers. } Bataillon.
M. Dezis, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 6 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 5 d'Ordonnance, verts, rouges & aurores dans chaque carré par oppoſition, & croix blanches.

En Quartier au Queſnoy.

26. ROYAL DES VAISSEAUX, 3 *Bat.* Pen.

A ſa création en 1635. ſous Louis XIII. éroit Candale, enſuite Vaiſſeaux-Mazarin, il a eu le nom de Royal des Vaiſſeaux en 1667. ſous Louis XIV.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens bleux de Roi, boutons de cuivre plats à queue, chapeau bordé d'or.*

Colonel, LE ROY.
M. le Marq. de Guetchy, Colonel-Lieut. en 1734.
M. de Perille, Lieutenant Colonel.
M. de Tourroier, Major. *Rang de Colonel.*
M. d'Ouvrier, Capit. de Grenadiers. } Premier
M. le Ch. de Salherey du Luc, Cap. Aid. M. } Bataillon.
M. de Buttery, Commandant. . . } Second
M. du Breuil, Capitaine de Grenadiers, } Bataillon.
M. d'Eyragues, Capit. Ayde-Major.
M. le Marquis Daché, Commandant. } Troiſiéme
M. de Canouville, Capit. de Grenadiers. } Bataillon.
M. de Battine, Capitaine, Ayde-Maj.

Ce Régiment a 9 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 8 d'Ordonnance, jaunes, verts, rouges & noirs par oppoſition, & croix blanches ſemées de fleurs de lys d'or, & un Vaiſſ au en or au milieu de chaque croix. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En Quartier à Charleville, à Mezieres, & à Sedan.

27. ORLEANS, 2 *Bataillons.*

Fut créé Anjou en 1645. ſous la minorité de Louis XIV. pour feu Monſieur, Duc d'Orléans, Frere unique du Roi.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre 4 ſur chaque manche, & 4 ſur chaque*

poche, & chapeau bordé d'un large galon d'or.

Monseigneur le Duc d'Orléans, premier Prince du Sang, Colonel le 2 Décembre 1723.

M. le Comte de Clermont-Gallerande, Brigadier, Colonel-Lieutenant en 1734.

M. de Vittac, Lieutenant Colonel.

M. de Basserus, Major.

M. de Chantepie, Capit. de Grenadiers. } *Premier*
M. de Saint Clar, Cap. Ayde-Major. } *Bataillon.*

M. de l'Espine, Commandant. . . . } *Second*
M. de Girouziers, Cap. de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. de Salvador, Capit. Ayde-Major. }

Ce Regiment a 6 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 5 d'Ordonnance, bleux & feuille morte par oppofition, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En Quartier à Blaye, & Château-Trompette.

---

28. LA COURONNE, 3 *Batail.* Penſion.

Fut creé ſous la minorité de Louis XIV. en 1643. au nom & par la Reine Marie-Anne d'Autriche, Régente, qui mit à la tête de ce Régiment le Duc de Vitry, premier Colonel, juſqu'en 1666. que le Marquis de Genlis en fut Colonel, alors le Roi lui donea le rang du Régiment d'Artois, & en 1673. au ſiége de Maſtreck, le Roi étant content de ſes ſervices, l'honora du titre de la Couronne, Meſſieurs de Genlis 4 freres, dont deux furent tuez à la tête, en ont eté ſucceſſivement Colonels-Lieutenans, juſqu'en 1693. enſuite le Marquis de Saint André, juſqu'en 1698. que le Marquis de Polaſtron l'a eu juſqu'en 1707. qu'il fut tué à Almanza, & remplacé par le Chevalier de Teſſe juſqu'en 1712. puis le Comte de Polaſtron juſqu'en 1734. qui le vendit au Marquis de Charoſt, tué en 1735. près de Treves.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons d'étain tournez, & chapeau bordé d'argent.*

COLONEL, LE ROY.

M. le Duc d'Havré, Col Lient. en Novembre 1735.
M. le Brun, Brigadier, Lieutenant Colonel.
M. le Chévalier d'Aultry, Major.
M. de Bardonanche, Cap. de Grenad. } *Premier*
M. de la Paliere, Capit. Ayde-Major. } *Bataillon.*

M. le Chevalier de Varce, Commandant. } *Second*
M. de Rigal, Capitaine de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. d'Audiffret, Capit. Ayde-Major. }
M. de Cérencour, Commandant. } *Troiſiéme*
M. de Poncet, Capitaine de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. d'Auxion, Capitaine, Ayde-Major. }

Ce Régiment a 9 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 8 d'Ordonnance, tous bleux, avec la couronne de France en or au milieu de chaque croix blanche. Il a Prevôté, ou grand Etat Major. *En Quartier à Metz.*

29. BRETAGNE, *un Bataillon.*

Fut levé Caſtelnau en 1644. ſous la minorité de Louis XIV. & le Miniſtere du Cardinal de Mazarin, enſuite le Maréchal d'Hocquincour l'a commandé, & il a eu le nom de cette Province en 1658.

UNIFORME, *habit complet gris blanc, boutons de cuivre fort larges & tournez, poches en long, manches en botte, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis de Grillon, Colonel de ce Régiment le 24 Février 1738.

M. de la Chaſſagne, Lieutenant Colonel.

M. de Limps, Major.

M. du Portail, Capitaine de Grenadiers.

M. le Fevre, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, avec les armes de Bretagne en or, & cette deviſe, *Potius mori quam vinci*, & 2 d'Ordonnance, aurores & noirs par oppoſition, & croix blanches ſemées d'hermines noires.

En Quartier à Briançon.

30. DU PERCHE, *un Bataillon.*

Créé Baltazar ſous Louis XIII. en 1636. puis a été Carignan-Baltazar, & Carignan-Salieres: il porte le nom de cette Province depuis 1691. Ce Régiment a porté deux Drapeaux blancs Colonels juſqu'en 1718.

UNIFORME, *habit gris blanc, parements rouges, boutons d'étain plats, poches en long, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Marquis de Livry, Colonel de ce Régiment le 24 Février 1738.

M. de Caſteron, Lieutenant Colonel.

M. de Chabrol, Major.

M. de Fredy, Capitaine de Grenadiers.
M. Dambly, Ayde-Major

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, rouges & bleux par opposition, & croix blanches. *En Quartier à Condé.*

31. ARTOIS, *un Bataillon.*

Fut créé Beaumont sous Henri IV. en 1610. Son changement de rang est de 1670. sous Louis XIV. pendant l'expédition de Candie, où étoit ce Régiment, qui prit ensuite le rang du Régiment Royal, puis a eu le nom de cette Porvince.

Uniforme, *habit complet gris blanc, boutons de cuivre, manches en bottes, & chapeau bordé d'or.*

M. le Duc de Lauragais, Colonel de ce Rég. en 1734.
M. de Sainte Segraux, Lieutenant Colonel.
M. Dorigny, Major.
M. de Fouler, Capitaine de Grenadiers.
M. de Saint Julien, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Regiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, jaunes & bleux par opposition, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En Quartier à Avenes.

32. ROCHECHOUARD, *un Bataillon.*

En 1634 sous Louis XIII. M. Gassion étant entré au service de France, y amena un Regiment Suédois, composé de six Compagnies d'Infanterie, qui fut augmenté de six autres Compagnies, qui furent levées dans le pays de Liége, ce qui forma ce Régiment, que M. le Maréchal de Gassion a toujours conservé jusqu'à sa mort; ayant été tué au Siége de Lens en 1647. Louis XIV. donna son Regiment à M. de Palluau-Clérambaut, depuis a été Sourches, Harcourt, d'Humieres, la Châtre, Saint Suplice, Saint Suplice, frere, ensuite Lanois, & cidevant Louvigny, en 1702. à présent Rochechouard.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons d'etain plats, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Comte de Rochechouard-Faudoas, Colonel de ce Regiment en 1734.
M. de Lepinay, Lieutenant Colonel.
M. de Besnard, Major.

M. de Berquant, Capitaine de Grenadiers.
M. de Grainville, Capitaine, Ayde Major.
Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, jaunes & verts par opposition, & croix blanches. *En Quartier à Metz.*

33. D'OUROY, *un Bataillon.*

A sa creation sous Louis XIV. en 1651. étoit Vendôme, depuis a été Berry, Barrois, & Vendôme jusques 1726. qu'il a été d'Ouroy.

Uniforme, *habit complet gris blanc, boutons de cuivre jaunes, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Marq. d'Ouroy, Colonel de ce Rég. en Avril 1737.
M. de Mauriac, Lieutenant Colonel,
M. d'Isarn, Major.
M. de Nollent, Capitaine de Grenadiers.
M. du Perrier, Capitaine, Ayde Major.
Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, feuilles mortes, verts, bleux & violets par opposition, & croix blanches. *En l'Isle de Corse.*

34. LA SARRE, *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV. en 1651. la Ferté-Senneterre, & a eu le nom de la Sarre en 1685.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons de cuivre, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis d'Audibert de Lussan, Colonel de ce Regiment en 1734.
M. de la Perusse, Lieutenant Colonel.
M. Seve de la Perusse, Major.
M. de la Chenaye, Capitaine de Grenadiers.
M. le Chevalier Doms, Ayde-Major.
Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, rouges & noirs par opposition, & croix blanches. *En l'Isle de Corse.*

35. LA FERE, *un Bataillon.*

A sa création sous Louis XIV. en 1651. Ce Regiment étoit au Cardinal de Mazarin, il a été en pied en 1657.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons d'étain plats, poches en travers, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Marq. de Bouzols, Colonel de ce Rég. en 1734.
M. de Saint Quentin du Dognon, Lieutenant Colonel.

Digitized by Google

M. de la Verriere, Major.
M. d'Etouge, Capitaine de Grenadiers.
M. de Gournay, Ayde Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, jaunes, rouges, bleux & violets par oppoſition, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major. *En Quartier à Phalzbourg.*

36. ALSACE, ALLEMAND, 2 *Bataillons.*

Crée au nom de cette Province en 1635. ſous Louis XIII.

M. le Comte de Naſſau, en a été premier Colonel Allemand 1ce Régiment ſur le pied étranger, étoit à 20 Compagnies en 1661.

UNIFORME, *habit bleu, paremens rouges, boutons d'étain, & chapeau bordé d'un large galon d'argent.*

M. le Prince Frederic, Palatin des Deux-Ponts, Colonel de ce Régiment, le 10 Décembre 1734.

M. de Schmidberg, Lieutenant Colonel.
M. de Dettlinger, Major.
M. de Taſſigny, Capit. de Gren adie 1r } *Premier*
M de Maclot, Ayde-Major . . } *Bataillon.*
M. de Bruning, Commandant. . } *Second*
M. de Kageneck, Capit. de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. de Néef, Ayde-Major. .

Ce Régiment a 14 Drapeaux à 12 par Bataillon, dont un blanc Colonel, & 23 d'Ordonnance, verts & bruns par oppoſition & croix blanches, avec Prevôté, ou grand Etat Major, compoſé d'un Aumônier, d'un Interprête, d'un Chirurgien Major, d'un Tambour Major, d'un Auditeur, d'un Prévôt, d'un Greffier, de 2 Atchets, & d'un Exécuteur de Juſtice. *En Quartier à Gravelines & Arras.*

37. ROYAL ROUSSILLON, *un Bataillon.*

A ſa création ſous Louis XIV. en 1655. étoit nommé Catalan-Mazarin, de 3000. hommes, il a en le nom de cette Province en 1665. M. de Cataman en a été premier Colonel en 1655. puis M. le Marquis de Ximenes en 1672. M. ſon fils aîné en 1701. tué au combat d'Oudenarde en 1708. M. le Marquis de Ximenes, Maréchal de Camp, ſon frere, lui a ſuccédé juſqu'en 1729. que M. le Comte de Biron en a été Colonel.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens bleux de Roi, boutons de cuivre plats, & chapeau bordé d'or.*

COLONEL, LE ROY.

M. le Marq. d'Hauſſonville, Colonel-Lieut. en 1734.
M. de Bedanſon, Lieutenant Colonel.
M. d'Eſtebenel, Major.
M. de Montouz, Capitaine de Grenadiers.
M. de Bourdeville, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & croix blanche ſemée de fleurs de lys d'or, ainſi qu'aux 2 Drapeaux d'Ordonnance bleux, rouges, verts & feuilles mortes par oppoſition. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En l'Iſle de Corſe.

38. CONDE', 2 *Bataillons.*

Créé ſous Louis XIV en 1661. pour la Maiſon de Bourbon-Condé: ce Régiment étoit alors à 7 Compagnies.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre plats, & chapeau bordé d'or.*

Monſeigneur le Duc de Bousbon, Lieutenant Général, Colonel le 4 Mars 1710.

M. le Marquis d'Hautefort, Brigadier, Colonel-Lieutenant en 1719.
M. de Beauvais, Lieutenant Colonel.
M. de Caſſanus, Major.
M. de Joſſy, Capitaine de Grenadiers. } *Premier*
M. Mainard, Capitaine, Ayde-Major. } *Bataillon.*
M. de Cadart, Commandant. } *Second*
M. d'Handrécy, Capit. de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. de Meville, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 5 d'Ordonnance, bleux & ventre de biche par oppoſition, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En Quartier à Collioure, Bellegarde, & Fort des Bains.

39. BOURBON, 2 *Bataillons.*

Créé Enguyen Prince du Sang, en 1607. ſous Louis XIV. & depuis a eu le nom de la Maiſon Royale de Bourbon.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons d'etoim plats unis, doubles poches en long à 9 boutons, & chapeau bordé d'argent.*

Monſeigneur le Comte de Charolois, Colonel en 1710.
M. le Marquis de Fimarcon, Brigadier, Colonel-Lieutenant en 1739.
M. de la Brune, Brigadier, Lieutenant Colonel.
M. de Saporte, Major.
M. de Cuvillier, Capitaine de Grenadiers, } *Premier*
M. de Monplaiſir, Ayde-Major. } *Bataillon.*
M. de Chambardiere, Commandant. } *Second*
M. du Teil, Capitaine de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. des Eſpéces, Ayde-Major.

CE Regiment a 6 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 5 d'Ordonnance, bleux, rouges, feuilles mortes & noirs par oppoſition, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major, *En Quartier à Perpignan,*

40. BEAUVOISIS, *un Bataillon.*

Fut levé ſous Louis XIV, en 1667. par le Comte de Sainte-Maure, au nom de cette Province, autrefois Jonſac,

UNIFORME, *habit complet gris blanc, boutons d'etaim plats, & chapeau bordé d'argent,*

M. le C. de la Vauguyon, Colonel de ce Rég. en 1734.
M. de Laſcaſſagne, Brigadier, Lieutenant Colonel.
M. de Beaurepaire, Major.
M. de Belleau, Capitaine de Grenadiers,
M. du Rouſſet, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, rouges & aurores par oppoſition, & croix blanches. *En Quartier à Aire*

41. ROUERGUE, *un Bataillon.*

Créé ſous Louis XIV. en 1687. pour le Comte de Montperoux : il porte le nom de cette Province, depuis 1671.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens rouges, manches en bottes, poches en travers, boutons de cuivre tournez, & chapeau bordé d'or.*

M. le Chev. de Berville, Colonel de ce Rég. en 1735.
M. de Cambis d'Ortoux, Lieutenant Colonel.
M. du Trembloy, Major.
M. de Soil, Capitaine de Grenadiers.
M. de Cambis, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, tous verts, & une lozange rouge au

milieu des quarrez, & croix blanches.

En Quartier à Valenciennes.

42. BOURGOGNE, *un Bataillon.*

Fut levé au nom de cette Province sous Louis XIV. en 1668. pour le Comte de Roussillon, premier Colonel.

UNIFORME, *habit complet gris blanc, boutons de cuivre ronds & façonnez sur bois, poches en travers, & chapeau bordé d'or.*

M. d'Herouville de Claye, Colonel de ce Rég. en 1734.

M. de Fenestre, Lieutenant Colonel.

M. de Basfossé, Major.

M. de Rougemont, Capitaine de Grenadiers.

M. de Pandrau, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, semé de fleurs de lys d'or & croix de Bourgogne blanches, & 2 Drapeaux d'Ordonnance blancs semez de fleurs de lys d'or, & croix de Bourgogne rouges en travers.

En Quartier à Dunkerque

43. ROYAL LA MARINE, *un Bataillon.*

Ce Régiment avoit été levé en 1670. pour servir sur mer, & depuis a été fixé de servir sur terre.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons d'étain, & chapeau bordé d'argent.*

COLONEL, LE ROY.

M. le Comte de Lorge, Colonel-Lieutenant en 1734.

M. de Vallans, Lieutenant Colonel.

M. de Limonet, Major.

M. du Hamel, Capitaine de Grenadiers.

M. de Binos, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & croix blanche semée de fleurs de lys d'or, ainsi qu'aux croix blanches des 2 Drapeaux d'Ordonnance, bleux & aurores. *En Quartier à Cherbourg & à Valogne.*

44. VERMANDOIS, *un Bataillon.*

A sa création en 1670. sous Louis XIV. fut nommé le Régiment de l'Amiral, pour servir sur mer, dont il a toujours conservé le nom au service sur terre.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens rouges, poches en long, boutons de cuivre, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis de Clermont-Gallerande, Colonel de ce Régiment, le 24 Février 1738.

M. de Narbonne, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de Gramont, Major.

M. de Narbonne, Capitaine de Grenadiers.

M. Deme, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, jaunes, rouges, verts & violets par oppoſition, & croix blanches. *En Quartier à Dunkerque.*

45. SAXE, ALLEMAND, *un Bataillon.*

Fut levé en 1670. ſous Louis XIV. au nom du Comte Ferdinand de Furſtemberg, le Cardinal l'ayant donné au Roi lorſqu'il vint en France, puis à être Sparre & Greder, Allemans.

UNIFORME, *habit & petit collet bleu, doublure, paremens, veſte & culotte jaunes, boutons d'étain, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Comte de Saxe, Lieutenant Général, Colonel de ce Régiment en 1720.

M. Royer de Monclot, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. Heiſter, Major. *Rang de Lieutenant Colonel.*

M. Reuſſinges, Capitaine de Grenadiers.

M. Dieskan, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 16 Drapeaux, dont un blanc Colonel, ſemé de fleurs de lys d'or, avec un Soleil éclairant un Monde, & ces mots, *Nec pluribus impar*, & 15 Drapeaux d'Ordonnance bleux, 3 fleurs de lys d'or couronnées, & 2 palmes d'or au milieu de chacun, une petite bordure blanche, & une grande par carreaux verts, blancs & rouges autour. Il a Prevôte, ou grand Etat Major.

En Quartier à Saints-Omer.

46. ROYAL ARTILLERIE, 5 *Bataillons.*

Créé ſous Louis XIV. en 1670. ſous le nom de Fuſiliers pour la garde de l'Artillerie, & a eu le titre de Royal Artillerie par le même Roi, en 1693.

UNIFORME, *habit bleu, doublure, paremens, veſte, culotte & bas rouges, manches en bottes, poches en travers, & boutons de cuivre ronds dorez, chapeau bordé d'or, & cocarde noire.*

COLONEL, LE ROY.

Monſeigneur le Comte d'Eu, Lieutenant Général, Colonel-

Colonel-Lieutenant Commandant en chef en 1736.

BATAILLON DE BREANDE.

M. de Breande, Brigadier, Lieutenant Colonel.
M. de Villers, Major.
M. de Lamlert, premier Capitaine.
M. de Bréande fils, Capitaine, Ayde Major.

En Quartier à Besançon, dont un Capitaine, un Lieutenant, deux Sergens & 40 Soldats, en l'Iſle de Corſe.

BATAILLON DE LA BORIE.

M. de la Borie, Brigadier, Lieutenant Colonel.
M de Chabriet, Major.
M de Gaudechart premier Capitaine.
M. de Morangle, Ayde-Major.

En Quartier a la Fere.

BATAILLON DE VALENÇEAU.

M. de Valençeau, Lieutenant Colonel.
M. de Montegu, Major
M. de Lucas, premier Capitaine.
M de Santigny, Ayde-Major.

En Quartier à Grenoble, dont un Lieutenant, un Sous-Lieutenant, deux Sergens & 30 Canoniers, en l'Iſle de Corſe.

BATAILLON DE TORPANNE.

M. de Torpanne, Lieutenant Colonel.
M. de Richecourt, Major.
M. de Marans, premier Capitaine.
M. Voiſins, Ayde-Major

En Quartier à Metz, Thionville, Sarrelouis, & Nancy.

BATAILLON DE MARSAY.

M. de Marſay, Lieutenant Colonel.
M. de la Bachelliere, Major.
M. de Vareix, premier Capitaine.
M. de Perillau, Capitaine, Ayde-Major.

En Quartier à Straſbourg.

Ce Régiment eſt compoſé d'un Colonel-Lieutenant Commandant en chef, de 5 Lieutenans Colonels, de 5 Majors, de 5 Aydes-Majors, de 40 Capitaines, de 40 Capitaines en ſecond, de 40 premiers Lieutenans, de 40 Lieutenans en ſecond, & de 80 Sous-Lieutenans, faiſant 256 Officiers en pied, de 5 Bataillons de 8 Compagnies chacun, à 70 hommes par Compagnie; montent à 2800 hommes dans ce Régiment, ſuivant l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737. Sçavoir, 80 Cadets à 2 par Compagnie,

160 Sergens, 160 Caporaux & 160 Anſpeſſades, à 4 par Compagnie, 720 Sapeurs, Canoniers & Bombardiers, à 18 par Compagnie, 80 Tambours à 2 par Compagnie, 360 Apprentifs à 9 par Compagnie, & 1080 Fuſiliers à 27 par Compagnie, avec 25 Drapeaux à 3 par Bataillon, dont 5 Drapeaux blancs Colonels, & croix blanches ſemées de fleurs de lys d'or, ainſi qu'aux croix blanches des 20 Drapeaux d'Ordonnance aurores & verts taffetas changeans, & aurores & rouges de même par oppoſition dans les quarrez des Drapeaux.

Plus, il y a un Aumônier & un Chirurgien Major dans chacun des 5 Bataillons ci-deſſus.

CINQ Compagnies de Mineurs, qui doivent ſervir ſéparément, ou avec les 5 Bataillons du Régiment Royal Artillerie.

SÇAVOIR:

1. La Compagnie de M. de Lorme, *à Metz.*
2. La Compagnie de M. de Larrieux, *à Metz.*
3. La Compagnie de M. Antonatzy, 30 hommes *à la Fere*, & 20 hommes *à Metz.*
4. La Compagnie de M. Turmel, *à Metz.*
5. La Compagnie de M Biet de l'Epinoy, *à Metz.*

Chacune des 5 Compagnies de Mineurs eſt compoſée d'un Capitaine, d'un premier Lieutenant, d'un ſecond Lieutenant, & de 2 Sous-Lieutenans, qui montent à 25 Officiers en pied, de 50 hommes par Compagnie compris 3 Sergens, 3 Caporaux, 3 Anſpeſſades, 2 Cadets, 16 Mineurs, 22 Apprentifs, & un Tambour, montent à 250 hommes

CINQ Compagnies d'Ouvriers d'Etat, qui doivent auſſi ſervir avec les 5 Bataillons du Régiment Royal Artillerie, ou ſéparément.

SÇAVOIR:

1. La Compagnie de M Chevreau, *à Metz.*
2. La Compagnie de M. du Brocard, *à la Fere.*
3. La Compagnie de M. de Louſteau, *à Straſbourg.*
4. La Compagnie de M. Thomaſſin, *à Auxonne.*
5. La Compagnie de M. de Guille, *à Grenoble.*

Chacune des 5 Compagnies d'Ouvriers d'Etat, compoſée d'un Capitaine, d'un Lieutenant, & d'un ſecond Lieutenant, qui montent à 15 Officiers en pied, de 40 hommes par Compagnie, ſçavoir, 3 Maîtres Ouvriers, 3 Sous-Maîtres Ouvriers, 16 Ouvriers, 9 autres, 8 Apprentifs,

& un Tambour, montant à 200 hommes.

NOMBRE GENERAL des Officiers des 5 Bataillons du Régiment de Royal Artillerie 256, des Officiers des 5 Compagnies de Mineurs 25, & des Officiers des 5 Compagnies d'Ouvriers 15, faisant en tout 296 Officiers en pied.

Plus, 2800 hommes dans les 5 Bataillons, 250 hommes dans les 5 Compagnies de Mineurs, & 200 hommes dans les 5 Compagnies d'Ouvriers, qui montent à 3250 hommes dans le Régiment de Royal Artillerie, pour le service du Roi.

47. ROYAL ITALIEN, *un Bataillon.*

Crée sous Louis XIV. sur le pied étranger en Mars 1671. partie levé en Italie, & partie en Piedmont au nombre de 4000 hommes, par M. de Magalotti, qui en fut premier Colonel Italien, ensuite M. le Comte d'Albergotti, M. le Marq. d'Albergotti, son neveu, & M. le Marquis Monti l'ont été, jusqu'au 12 Mars 1738.

UNIFORME, *habit grisbrun à la Prussienne, collet, veste, culotte, & manches fendues, parements rouges, boutons de cuivre ronds, poches en travers, & chapeau bordé d'or.*

COLONEL, LE ROY

M. le Prince de Carignan, Lieutenant Général, Colonel-Lieutenant, le 12 Mars 1738.

M. de Rossy, Lieutenant Colonel.

M de Lascaris Vintimille, Major. *Rang de Colonel.*

M. de Valosio, Capitaine de Grenadiers.

M. de Beauchamp, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment est composé d'un Colonel Lieutenant; d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, d'un Ayde-Major, de 10 Capitaines, dont un de Grenadiers, de 12 Lieutenans, dont un de Grenadiers, d'un Sous-Lieutenant de Grenadiers, & de 12 Enseignes, faisant 39 Officiers en pied dans ce Régiment, de 12 Compagnies, dont une de Grenadiers, à 50 hommes chacune, montent à 600 hommes, compris 36 Sergens à 3 par Compagnie, & 12 Tambours, avec 10 Appointez dans chaque Compagnie de Fusiliers, & 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & croix blanche semée de fleurs de lys d'or, ainsi qu'aux croix des 2 Drapeaux d'Ordonnance, rouges & brun dans chaque quarré par opposition.

M. le Comte de Saint Severin, & M. le Marq. Monti, neveu du défunt Colonel, sont Colonels à la suite du Régiment Royal Italien.

Il y a dans ce Régiment un Aumônier, un Interprete, un Maréchal des Logis, un Chirurgien Major, & un Tambour Major, avec grand Etat Major, ou Prevôté composée d'un Prevôt, son Lieutenant, d'un Greffier, de 5 Archers, & d'un Exécuteur de Justice.

En Quartier à Strasbourg.

48. BETTENS, Suisse, 2 *Bataillons.*

Crée en Septembre 1671, sous Louis XIV, d'Herlac, puis a été Manuel, Villatschandieu, Suisses, & ci-devant May en 1728.

Uniforme, *habit rouge, doublure, parements, veste, culotte & bas bleux, boutons d'étain plats jusqu'a la poche, qui est en travers a 3 boutons, & chapeau bordé d'argent. Les Sergens portent l'habit bleu, & parements rouges.*

M. de Bettens, Lieutenant Général, Colonel de ce Régiment, le 16 Aout 1739.

M. d'Herlach de Schadau, Lieutenant Colonel.

M. de May, fils, Major,

M. de la Chaunelaz, Cap. de Grenad. } *Prem*
M. Arpeau, Cap. prem Ayde-Major. } *Bataillon.*
M. Effinguer, second Ayde-Major . . }

M. Schemilleret, ... } *Commandans*
M. Scandieu, ... } *alternativement.* } *Second*
M. Cap. de Grenadiers, } *Bataillon.*
M. de Thormaun, Capit. Ayde-Major. }

Ce Regiment a 8 Drapeaux, dont un blanc Colonel, semé de fleurs de lys d'or, & croix blanches, & 7 d'Ordonnance à flâmes rouges, jaunes & bleues par opposition, & croix blanches, suivant l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737.

Plus, il y a dans chacune des 8 Compagnies un Chirurgien, un Frater aussi compris, & un Prevôt, & dans les Compagnies dont les Capitaines ne servent point au Corps, il doit y avoir 2 Lieutenans au lieu d'un, & de même dans les Régimens Suisses ci-après. *En Quartier a Lille.*

49. SEEDORFF, Suisse, 2 *Batail.*

Crée sous Louis XIV. en Février 1672. sous le nom de Vieux Stoppa, premier Colonel Suisse, ci-devant Brendlé, en 1701.

Uniforme, *habit rouge, doublure, parements, veste,*

culotte & bas bleux, boutons d'étain façonnez d'une rosette jusqu'à la poche, & chapeau bordé d'argent.

M. de Seedorff, Colonel de ce Rég. le 13 Avril 1738.
M. de Surig de Steinbroug, Lieutenant Colonel.
M. Iselin, Major.

M. Mayer, Capit. de Grenadiers. . . } *Premier*
M. Frey, Capitaine, Ayde-Major . . } *Bataillon.*
M. Bely de Beffort, } *Commandans*
M. Fetch, . . . } *alternativement.* } *Second*
M. Morrel, Capit de Grenadiers . . } *Bataillon.*
M. Grandidier, Ayde-Major . . .

Ce Regiment a 8 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & croix blanche, avec ces mots en or pour devise : *Auxilium nostrum à Domino*, & 7 d'Ordonnance à flâmes bleues, rouges & blanches par opposition, & croix blanches.

En Quartier à Longwy & à Thionville.

50. MONNIN, SUISSE, 2 *Bataillons.*

Créé sous Loui XIV. en Février 1672. ancien Salis, puis a été Potlier, Reinold & Castellas, Suisses, ci-devant Betens, en 1722.

UNIFORME, *habit rouge, doublure, parements, veste, culotte & bas bleux, boutons d'étain plats, poches en travers à 5 boutons, & chapeau bordé d'argent.*

M. de Monnin, Brigadier, Colonel, le 16 Aout 1739.
M. Louis Marquis, Lieutenant Colonel.
M. de Hartmanis, Major.

M. de Knopflin, Capit. de Grenadiers. } *Premier*
M. Ayde-Major. } *Bataillon.*
M. de Mailliardos, Commandant. . . } *Second*
M. Capit. de Grenadiers } *Bataillon,*
M. Stephanny, Ayde-Major, . .

Ce Régiment a 8 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & croix & flames blanches, & 7 d'Ordonnance à flâmes jaunes & noires par opposition, & croix blanches.

En Quartier à Strasbourg, & au Fort-Louis.

51. TSCHOUDY, SUISSE, 2 *Bataillons.*

Créé sous Louis XIV. en Février 1672. ensuite Pfiffre, Hessy, Suisses, jusqu'en 1729, & ci-devant Boutguy.

UNIFORME, *habit rouge, doublure, parements, veste, culotte & bas bleux, boutons d'étain avec bordure autour juf-*

Digitized by Google

qu'à la poche, & chapeau bordé d'argent.

M. Tschoudy, Colonel de ce Rég. le 29 Décembre 1737.
M. le Chevalier Baltazard, Lieutenant Colonel.
M. de Montenach, Major.
M. de Rich, Capitaine de Grenadiers. } *Premier*
M. Ayde Major. } *Bataillon.*
M. Diesffenthals, Commandant. }
M. Cap. de Grenadiers. } *Second*
M. Spelty, Ayde-Major. } *Bataillon.*

Ce Régiment a 8 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & croix blanche, avec une Annonciation au milieu, & 7 d'Ordonnance, à flâmes bleues, jaunes & blanches par oppositon, & croix blanches. *En Quartier au Mont-Dauphin, à Embrun, & à Barcelonnette.*

52. LANGUEDOC, *un Bataillon.*

Ce Régiment créé au nom de cette Province, sous Louis XIV. en Mars 1672. fut tiré d'un Régiment Catalan, Mazarin, dit depuis Royal Rouſſillon.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons de cuivre ronds, & chapeau bordé d'or.*

M. le Comte Duglas, Col. de ce Rég. le 24 Fev. 1738.
M. le Chevalier de Vivens, Lieutenant Colonel.
M. le Chevalier de Groſſolles, Major.
M. de Villiers, Capitaine de Grenadiers.
M. de Brinon, Ayde Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance violets & feuilles mortes par oppoſition, & croix blanches. *En Quartier à Landau.*

53. PUYGUION, *un Bataillon.*

Fut levé ſous Louis XIV. en Octobre 1673. pour le Marquis d'Huxelles, enſuite a été du Pleſſis Bellieure, Monſoreau, Vandreuil, & Chevalier de Sourches, ci-devant Saint Simon en 1718.

UNIFORME, *habit complet gris blanc, boutons de cuivre ronds, manches ouvertes, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis de Puyguion, Colon. de ce Rég. en 1734.
M. de la Roche, Lieutenant Colonel.
M. Guin de la Roche, Major.
M. le Chevalier de la Roche, Capit. de Grenadiers.
M. de Montalembert, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance jaunes dans deux quartrez, & rouges & violets aux deux autres, & croix blanches.

En Quartier à Bergues.

54. WITTEMER, SUISSE, 2 *Bataillons.*

Créé sous Louis XIV. le 5 Décembre 1673. pour M. de Greder le pere, Suisse, ensuite a été Greder, & Greder fils, Suisses, ci-devant d'Affry, Suisse, en 1714. Création & rang verifié suivant la Lettre du Ministre de la Guerre du 8 Juillet 1729. à M. de Wittenier, envoyée à l'Auteur par M. de Roy, Major.

UNIFORME, *habit rouge, doublure, paremens, veste, culotte & bas bleux, boutons d'étain le long de l'habit, poches en long, & chapeau bordé d'argent.*

M. de Wittemer, Brigadier, Colonel de ce Rég. en 1734.
M. Gabriel d'Erlach, Lieutenant Colonel.
M. de Roy, Major.

M. Jean François-Louis Eller, } *Capit. de*
M. Jean-Henri Rich, . . . } *Grenad.* } *Premier*
M. Biss, Capitaine, Ayde-Major. . . } *Bataillon.*

M. Joseph de Röll . . . . . } *Commandant dans alter.* } *Second*
M. Jean Jolly, ... } *Bataillon.*
M. Jean-Jacques Hæguer, Cap de Gren.
M. Perrier, Capitaine, Ayde-Major. .

Ce Régiment a 8 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 7 d'Ordonnance à flâmes jaunes & violettes & croix blanches, avec bordures blanches & violettes autour des Drapeaux.

En Quartier à Douay.

55. MEDOC, *un Bataillon.*

Fut levé sous Louis XIV. à la fin de 1673. (suivant le Code Militaire) par M. le Marquis de Saint Gemer, premier Colonel, & ensuite M. de la Motte, le Maréchal de Noailles, M. de Montaud son fils, M. Damilton de Jarjey, qui eut le bras cassé au siége de Philisbourg; jusques-là ce Régiment avoit toujours porté le nom de son Colonel: il a pris le nom de Medoc sur M. de Montendre, puis Messieurs de Chamillard, de Villennes, & M. le Duc de Crussol, en 1729. jusqu'au 24 Mars 1739. en ont été Colonels.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens rouges, bou-*

tons d'étain plats, & chapeau bordé d'argent.

M. le Comte de Lannion, Colonel de ce Régiment, le 14 Mars 1739.

M. le Chevalier de Tretz, Brigadier, Lieut. Colonel.

M. de Bompart, Major.

M. du Bret, Capitaine de Grenadiers.

M. le Chevalier de Mopiesquiou, Cap. Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance rouges & feuilles mortes par oppoſition, & croix blanches.

En Quartier au Mont Louis en Rouſſillon.

56. DURAS, *un Bataillon.*

Fut levé ſous Louis XIV. en Mars 1674 par le Maréchal d'Albert, Commandant en Guyenne, enſuite a été Gandelus deux fois, puis Clairambault, Mirabeau, Genſac en 1711. juſqu'en 1734.

Uniforme, *habit gris blanc, parements rouges, boutons de cuivre larges & plats, & chapeau bordé d'or.*

M. le Duc de Durfort, Colonel de ce Regim. en 1734.

M. des Marins Lieutenant Colonel.

M. de la Graulet, Major.

M. de Saint Hilaire, Capitaine de Grenadiers.

M. Baudian, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, rouges, jaunes, verts & noirs par oppoſition, & croix blanches.

En Quartier à Navarreins, & à S. Jean-Pied de Port.

57. CHAILLOU, *un Bataillon.*

Fut levé ſous Louis XIV. en Mars 1674 par le Marq. de Caſtres, Commandant en Languedoc, puis a été Mo angié, Louvigny, Grammont, Bacqueville, la Tremoille en 1728. & Teſſé en 1731. ci-devant Seneterre en 1734.

Uniforme, *habit complet gris blanc, les poches en long, boutons de cuivre ronds, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis de Chaillou, Colonel de ce Regiment, le 12 Mars 1739.

M. le Chevalier d'Arbouſave, Lieutenant Colonel.

M. de Saint Romain, Major.

M. de Moneſtier, Capitaine de Grenadires.

M. Damiel, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel,

Digitized by Google

& 2 d'Ordonnance, jaunes & noirs par oppoſition, & croix blanches. *En Piſſe de Corſe*

58. ROYAL COMTOIS, *un Bataillon.*

A ſa creation ſous Louis XIV. en Août 1674. étoit pour le Marquis de Liſtenois, qui le leva en Franche-Comté, enſuite il a eu le nom de Royal Comtois en 1684.

UNIFORME, *habit gris blanc, parements bleux, boutons de cuivre ronds, poches en long, & chapeau bordé d'or.*

M. le Comte de Froulay, fils Colon. de ce Rég. en 1734.
M. de Bertinguer, Lieutenant Colonel.
M. de Rozel, Major.
M. du Monteil, Capitaine de Grenadiers.
M. de Renaud, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, ſemez de fleurs de lys d'or & croix de Bourgogne blanche en travers, & 2 d'Ordonnance aurores ſemez de fleurs de lys d'or, & croix de Bourgogne rouges en travers. Il a Prevôté, ou grand Etat Major. *En Quartier à Beſançon.*

59. MONCONSEIL, *un Bataillon.*

Fut levé en Langue loc des Milices de cette Province, par le Maréchal de Schomberg ſous Louis XIV. en 1674. puis a été jeune Schomberg fils, enſuite Lalarray, Blinville, Maulevriers freres, du Fort le Normand, & cy-devant Lionne.

UNIFORME, *habit complet gris blanc, boutons de cuivre unis & ronds, & chapeau bordé d'or*

M. le Marquis de Monconſeil, Brigadier, Colonel de ce Régiment en 1723.
M. Lieutenant Colonel.
M. du Terſſac, Major.
M. de Châteauneuf, Capitaine de Grenadiers.
M. de Boiſclereau, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, à 2 quartez blancs & 2 quartez rouges & vetts par oppoſition, & croix blanches.
En Quartier à Niſmes.

60. PROVENCE, *un Bataillon.*

Fut levé en 1674. ſous Louis XIV par le Comte de Grignan Commandant en Provence, au nom de cette Province,

pour passer à Messine : il étoit alors de 21 Compagnies.

UNIFORME, *habit gris blanc, parements rouges, boutons de cuivre ronds, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Vicomte d'Aubeterre, Colonel de ce Régiment, le 24 Février 1738.

M. de la Grange, Lieutenant Colonel.

M. de Varignon, Major.

M. des Bordes, Capitaine de Grenadiers.

M. de Vitalis, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance rouges & noirs dans les quarrez, avec une lozange au milieu de chacun, noirs & rouges par opposition, & croix blanches. *En Quartier à Saint-Omer.*

61. MORTEMART, *un Bataillon.*

Fut levé en Sicile, sous Louis XIV. en 1676. par le Maréchal de Vivonne, depuis a été Thianges, Mortemart, Laval, Tonnay-Charante, & ci-devant Rochechouart en 1729. Rang conforme au Code Militaire de M. de Briquet.

UNIFORME, *habit gris blanc, parements rouges, boutons de cuivre & d'étain jaunes & blancs par intervale, & chapeau bordé d'or & d'argent.*

M. le Duc de Rochechouart-Mortemart, Colonel de ce Regiment en 1731.

M. de Marans, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de Monguyot, Major.

M. de la Bastide, Capitaine de Grenadiers.

M. du Rotoy, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 Ordonnance ondez de rouge dans les 4 quarrez fonds blancs, & croix blanches, a sa création d'outre-mer.

En Quartier à Bergues & Fort Francois.

62. LA COUR-AU-CHANTRE, SUISSE, *2 Bataillons.*

Fut levé sous Louis XIV. en Janvier 1677. pour le jeune Stoppa ou Stoup, Suisse, puis a été Surbeck, & d'Hemel, Suisses, ci-devant Besenvald, Suisse, en 1729. Rang conforme au Code Militaire de M. de Briquet.

UNIFORME, *habit rouge, doublure, parements, veste, culotte & bas bleux, boutons d'étain bordez autour jusqu'à la poche, & chapeau bordé d'argent.*

M. de la Cour-au-Chantre, Brigadier, Colonel de ce Régiment le 26 Octobre 1738.

M. Gaſpard-Etienne Barbau de Grandvillars, Lieut. Col.

M. Pfyſter, Major

M. Dieſbach, Capitaine de Grenadiers . } *Premier*
M. Glutz, Ayde-Major. . . . . } *Bataillon.*

M. de Villaumier, Commandant . . . } *Second*
M. Sturler, Capitaine de Grenadiers. . } *Bataillon.*
M. Ackerman, Ayde-Major . . . . }

Ce Régiment a 8 Drapeaux, dont un blanc Colonel, onde de flâmes blanches & croix blanche, & 7 d'Ordonnance, ondez de flames bleues & jaunes par oppoſition, & croix blanches. *En Quartier a Cambray & à Bouchain.*

63. BIRON, *un Bataillon.*

Fut levé en Fevrier 1677. ſous Louis XIV. pour M. de Pierremont; depuis a été Iſenghien, Flamand, en 1697. ci devant Mailly Walon en 1717. Rang conforme au Code Militaire de M. de Briquet.

Uniforme, *habit gris blanc, parements rouges, boutons de cuivre, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis de Gontaut-Biron, Colonel de ce Régiment en Février 1735.

M. du Liez, Lieutenant Colonel.

M. d'Huby, Major.

M. de Harchies, Capitaine de Grenadiers

M. de Saint Affrique, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel; & 2 d'Ordonnance, iſabelles & noirs, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En Quartier à Aire en Artois, & Fort François.

64. NICE, *un Bataillon.*

Fut formé ſous ce nom en 1678. ſous Louis XIV. pour M. de Saint Laurent, des débris des Régimens de Saluces, Genevois, & Chablais, que le Duc de Savoye avoit donnez au Roi pendant la Guerre d'Hollande.

Uniforme, *habit complet gris blanc, boutons de cuivre plats, & chapeau bordé d'or.*

M. le M. d'Anlezy, Colonel de ce Rég. le 10 Avril 1724.

M. du Fay-Vaugians, Lieutenant Colonel.

M. de Vtancourt, Major,

M. de Villars, Capitaine de Grenadiers.

M. le Chevalier de Clermoot, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, fonds rouges traversez en ondes bleues dans les quarrez & bordures bleues aux croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En Quartier au Neuf Brisack.

65. LA MARCK, Allemand, *un Bataillon.*

Fut levé en 1680 sous Louis XIV. au nom de M. le Comte de Conismarck, Allemand, ensuite pour M. le Comte Ferdinand de Furstemberg, Allemand, en 1682. ci-devant Comte de la Marck pere, Allemand, depuis 1697.

Uniforme, *habit, colet, veste & culotte bleux, poches en travers, paremens & doublure jaunes, bas blancs, boutons d'étain, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Comte de la Marck, Brigadier, Colonel de ce Régiment en 1719.

M. des Bareaux, Lieutenant Colonel.

M. Vankessel, Major.

M. le Marquis de Nedonchel, Capitaine de Grenadiers.

M. d'Ouvers, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 16 Drapeaux, dont un blanc Colonel semé de fleurs de lys d'or, avec un Soleil éclairant un Monde, & ces mots en or, *Nec pluribus impar*, & 15 Drapeaux d'Ordonnance fonds bleux, avec 3 fleurs de lys couronnées & palmes d'or au milieu de chacun, ainsi qu'une double bordure en damier, rouge & blanche autour.

M. le Comte d'Aspremont Lyndin, avec Commission de Colonel en pied du 16 Avril 1738. attaché à ce Régiment. Il a Prevôté, ou grand Etat Major. *En Quartier a Landau.*

Le Rang des Régimens ci-après a été réglé par Ordonnance du premier Décembre 1684.

66. PENTHIEVRE, *2 Bataillons.*

Cree le 5 Février 1684 sous Louis XIV. pour Monseigneur le Comte de Toulouse, Amiral de France.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens bleux de Roi, boutons d'étain plats, avec moulure, & chapeau bordé d'argent.*

Monseigneur le Duc de Penthievre, Amiral de France, Colonel le 7 Decembre 1737.

Digitized by Google

M. le Vicomte de Coetlogon, Colonel-Lieut en 1734.
M. de Blois, Lieutenant Colonel.
M. de Pramural, Major.
M. du Fieux, Capitaine de Grenadiers. } *Premier*
M. d'Hargenvilliers, Capit. Ayde Major. } *Bataillon.*
M. Delbos, Commandant. } *Second*
M. de Laſtours, Capitaine de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. de Montalivet, Capit. Ayde-Major. }

Ce Régiment a 6 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & croix blanches avec 4 ancres aux branches, ainſi qu'aux croix blanches des 5 Drapeaux d'Ordonnance, verts & feuilles mortes par oppoſition, avec les traverſes de même couleur dans chaque quarré des Drapeaux. Il a Prevôté, on grand Etat Major.

En Quartier à Montmedy, & à Longwy.

67. GUYENNE, *un Bataillon.*

Créé au nom de cette Province ſous Louis XIV. le 5. Février 1684.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre plats, poches en travers à 3 boutons, & chapeau bordé d'or.*

M. le Chevalier de Dreux, Colonel de ce Régiment, le 24 Février 1738.
M. Taponnat, Lieutenant Colonel.
M. du Meſny, Major.
M. Lalbenque, Capitaine de Grenadiers.
M. le Chevalier Chabot, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, verts & iſabelles par oppoſition, & croix blanches. *En Quartier à Schleſtadt.*

68. LORRAINE, *un Bataillon.*

Créé ſous Louis XIV. le 5 Février 1684. au nom de ce Duché ſouverain.

UNIFORME, *habit complet gris blanc, boutons de cuivre à 3 ſur la manche & 3 ſur la poche, qui eſt en travers, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis de Montbarey, Colonel de ce Régiment en 1734.
M. Danzel, Lieutenant Colonel.
M. le Chevalier de Pogniat, Major.
M. de Tondut, Capitaine de Grenadiers.

M. de Claverie, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel; & 2 d'Ordonnance, verts & gris de lin par opposition, & croix blanches.

En Quartier à Villefranche & Fort des Bains.

69. FLANDRES, *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV. au nom de cette Province, le premier Décembre 1684.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons moitié de cuivre & moitié d'étain un blanc & un jaune, & chapeau bordé d'or.*

M. le Chevalier de Montmorency, Colonel de ce Régiment en Mai 1739.

M. le Chevalier d'Hauterive, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier d'Alein, Major.

M. Chapuis de la Barthe, Capitaine de Grenadiers.

M. de Montgrand, Capitaine, Ayde Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, bleux & jaunes rayez par opposition, & croix blanches. *En l'Isle de Corse.*

70. BERRY, *un Bataillon.*

Créé au nom de cette Province, sous Louis XIV. le premier Décembre 1684.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre tournez, doubles poches en long à 3 boutons, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Marquis de Molac-Carcado, Colonel de ce Régiment en 1735.

M. de Laubiniere, Lieutenant Colonel.

M. Piac, Major.

M. du Teil, Capitaine de Grenadiers.

M. Maynard, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, violets & isabelles rayez par opposition, & croix blanches. *En Quartier à Sirck & à Rodemack.*

71. BEARN, *un Bataillon.*

Créé au nom de cette Province, le premier Décembre 1684. sous Louis XIV.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons*

de cuivre ronds, 3 sur chaque manche & 3 sur chaque poche en long, & chapeau bordé d'or.

M. le Marq. de Valence, Colonel de ce Rég. en 1734.
M. de Beaufort, Lieutenant Colonel.
M. la Motte de Varteville, Major.
M. de Charbelle, Capitaine de Grenadiers.
M. de Jaudun, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, isabelles & rouges par opposition, & croix blanches.

En l'Isle de Corfe.

72. HAYNAULT, *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV. au nom de cette Province, le premier Décembre 1684.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis de Custine, Colonel de ce Régiment le 24 Février 1738.
M. de Bombelles, Lieutenant Colonel.
M. de Salliere, Major.
M. du Vignault, Capitaine de Grenadiers.
M. le Chevalier de Mandajors, Ayde Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel; & 2 d'Ordonnance, bleux & aurores en pointe dans les quarrez par opposition, & croix blanches.

En Quartier au Fort-Louis.

73. BOULONNOIS, *un Bataillon.*

Créé au nom de cette Province, sous Louis XIV. le premier Décembre 1684.

Uniforme, *habit gris blanc, doublure, paremens & veste bleux, boutons de cuivre ronds, poches en écusson à six boutons, & chapeau bordé d'or.*

M. Damas, Comte de Ruffey, Colonel de ce Régiment le 6 Juin 1736.
M. de Beuvry, Lieutenant Colonel.
M. de Montgrand, Major.
M. de Saint-Julien, Capitaine de Grenadiers.
M. de Samtnac, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel; & 2 d'Ordonnance verts, les 4 traverses violettes & isabelles par opposition, & croix blanches.

En Quartier à Strasbourg.

74. ANGOUMOIS, *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV. le premier Decembre 1684. au nom de cette Province.

UNIFORME, *habit gris blanc, parement bleux, boutons de cuivre plats, & chapeau bordé d'or.*

M. le Comte de Rupelmonde, Brigadier, Colonel de ce Régiment en 1734.

M. du Hazé, Lieutenant Colonel.

M. de Rizon, Major.

M. de Long, Capitaine de Grenadiers.

M. de Niguet, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance aurores & violets dentelez par oppofition, & croix blanches. *En Quartier à Sans-Omer.*

75. PERIGORD, *un Bataillon.*

Créé le premier Decembre 1684. sous Louis XIV. au nom de cette Province.

UNIFORME, *habit gris blanc, parements bleux, boutons de cuivre jaune, & chapeau bordé d'or.*

M. le Chevalier de la Luzerne, Brigadier, Colonel de ce Régiment en 1722.

M. de Riols, Lieutenant Colonel.

M. de la Beſſe, Major.

M. de la Boulbenne, Capitaine de Grenadiers.

M. de Saint Hilaire, Capitaine, Ayde Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, jaunes dans le milieu des quatrez, le reſte rouge & jaune, & vert & rouge changeant par oppoſition, & croix blanches. *En Quartier à Calais.*

76. SAINTONGE, *un Bataillon.*

Créé au nom de cette Province, sous Louis XIV. le premier Décembre 1684.

UNIFORME, *habit gris blanc, parements bleux, boutons de cuivre ronds, & chapeau bordé d'or.*

M. le Duc d'Olonne, Colonel de ce Régiment en 1737.

M. de Seve, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de Barrin, Major.

M. le Chevalier de Chevry, Capitaine de Grenadiers.

M. de Gallouier, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel & 2 d'Ordonnance, jaunes, bleux, verts & rouges dans les quarrez par oppoſition, & croix blanches.

En Quartier à Metz.

77. BIGORRE, *un Bataillon.*

Créé ſous Louis XIV. le premier Décembre 1684. au nom de cette Province.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens bleux, manches coupées, boutons de cuivre plats, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis de Maupeou, Brigadier, Colonel de ce Régiment en 1719.

M. le Coſquinor de Mereuil, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de Fontranges, Major.

M. Dagard, Capitaine de Grenadiers.

M. le Chevalier de Maupou, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, rouges, jaunes & verts par bandes & par oppoſition, & croix blanches.

En Quartier à la Citadelle de Perpignan.

98. FORETZ, *un Bataillon.*

Créé au nom de cette Province, ſous Louis XIV. le premier Décembre 1684.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre plats & unis, & chapeau bordé d'or.*

M. le Chevalier de Choiſeul-Meuſe, Colonel de ce Régiment, le 3 Novembre 1738.

M. de Champlois, Lieutenant Colouel.

M. de Pelet, Major.

M. de Malaval, Capitaine de Grenadiers.

M. de Beauvert, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Regiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance aurores, & les 4 traverſes noires dans les quarrez, & croix blanches. *En l'Iſle de Corſe.*

79. CAMBRESIS, *un Bataillon.*

Cree au nom de cette Province, ſous Louis XIV. le premier Decembre 1684.

Uniforme, *habit gris blanc, parements rouges, boutons de cuivre plats, & chapeau bordé d'or.*

M. le Comte de Pont Chavigny, Col. de ce Rég. en 1732

M. de Ruthye, Lieutenant Colonel.
M. de Salenove, Major.
M. de Carriere, Capitaine de Grenadiere.
M. de Valblanc, Capitaine, Ayde-Major.
Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, rouges, verts & jaunes dans les quatre quarrez par oppoſition, & croix blanches.
En l'Iſle de Corſe.

80. TOURNAISIS, *un Bataillon.*

Créé ſous Louis XIV. le premier Décembre 1684. au nom de cette Province

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens rouges, manches en bottes, petits boutons ronds de cuivre, & chapeau bordé d'or.*

M le Marq. de la Chetardie, Colonel de ce Rég. en 1734.
M. de Ploſſol, Lieutenant Colonel.
M. de Bonmenel, Major.
M. d'Hugonis, Capitaine de Grenadiers.
M. Glapion, Capitaine, Ayde-Major
Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance rouges & jaunes par bandes dans les quarrez oppoſez, & croix blanches. *En Quartier à Cambray.*

81. FOIX, *un Bataillon.*

Créé ſous Louis XIV. le premier Décembre 1684. au nom de cette Province

UNIFORME, *habit gris blanc, collet & paremens rouges, poches en travers, boutons de cuivre plat, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marq. de Boudeville, Colonel de ce Rég. en 1734.
M. le Chevalier des Bartes, Lieutenant Colonel.
M. de Marſon, Major
M. de Rouvroy, Capitaine de Grenadiers.
M. de Robar, Ayde Major.
Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance verts & iſabelles en triangle par oppoſition, & croix blanches. *En Quartier à Straſbourg.*

82. BRESSE, *un Bataillon.*

Créé au nom de cette Province ſous Louis XIV. le premier Decembre 1684.

UNIFORME, *habit & petit collet gris blanc, paremens bleux, boutons de cuivre ronds, poches en travers, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marq de Carcado, Colonel de ce Rég. en 1733.
M. de Saint Julien, Lieutenant Colonel.
M. de Rozé, Major.
M. d'Haynin, Capitaine de Grenadiers.
M. de Sainte Marthe, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, verts & jaunes par bandes dans les quarrez & par oppoſition, & croix blanches.

En Quartier au Neuf Briſack.

83. LA MARCHE, *un Bataillon.*

Créé au nom de cette Province, ſous Louis XIV. le premier Décembre 1684. M. le Maréchal Duc de Biron en a été le premier Colonel, enſuite M. le Chevalier de Givry, Lieutenant Général, M. le Marquis de la Ferté, M. le Marquis de Seneſterre, Lieutenant Général, & à préſent M. le Marquis de Belſont, cinquiéme Colonel, qui vivent aujourd'hui depuis la création du Régiment.

UNIFORME, *habit & petit collet gris blanc, parements rouges, boutons de cuivre plats, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marq de Belſont, Colonel de ce Rég. en 1734.
M. de Châteaupinard, Lieutenant Colonel.
M. de Bayons, Major.
M. de Pontbriand, Capitaine de Grenadiers.
M. de Saint Marc, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel & 2 d'Ordonnance, jaunes, bleux, rouges & feuilles mortes par bandes croiſées dans les quarrez, & croix blanches.

En Quartier à Belfort.

84. QUERCY, *un Bataillon.*

Créé au nom de cette Province, ſous Louis XIV. le premier Décembre 1684.

UNIFORME, *habit gris blanc, parements rouges, boutons de cuivre plats, & chapeau bordé d'or.*

M. le Comte de Saulx, Colonel de ce Régiment en 1731.
M. de Payan, Lieutenant Colonel.
M. de Legliſe, Major.
M. de la Buſſiere, Capitaine de Grenadiers.
M. de Crouenbourc, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel &

2 d'Ordonnance, jaunes & violets par bandes dans les quarrez, & croix blanches

En Quartier à la Citadelle de Besançon.

85. NIVERNOIS, *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV. le premier Décembre 1684. au nom de cette Province.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons de cuivre ronds, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis d'Avatay, Colonel de ce Rég. en 1734.
M. de Gondoin, Lieutenant Colonel.
M. de Pedemont, Major.
M. de Libertat, Capitaine de Grenadiers.
M. de Lamtrault, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel & 2 d'Ordonnance, bleux, feuilles mortes & isabelles par bandes dans les quarrez, & croix blanches.

En l'Isle de Corse.

86. BRIE, *un Bataillon.*

Créé au nom de cette Province sous Louis XIV. le premier Déc. 1684. étoit ci-devant Brie, & Comte de la Marche.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens rouges, petits boutons de cuivre, & chapeau bordé d'or.*

M. le Comte d'Agenois, Colonel de ce Régiment en Mai 1739.
M. de Châteauneuf, Lieutenant Colonel.
M. de la Ponmarede, Major.
M. du Frenay, Capitaine de Grenadiers.
M d'Elval, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel & 2 d'Ordonnance, tous rouges, avec une bande jaune en travers dans les quarrez, & croix blanches.

En Quartier à Hunningue

87. SOISSONNOIS, *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV. le premier Décembre 1684 au nom de cette Province.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons de cuivre plats & unis, & chapeau bordé d'or.*

M. le Comte de Donges, Colonel de ce Régiment, le 24 Février 1738.

Google

M. Dalmais, Lieutenant Colonel.
M. de Gugony, Major.
M de Maubeuge, Capitaine de Grenadiers.
M. le Blanc, Capitaine, Ayde-Major,

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, tous bleux, avec traverses jaunes dans les quarrez, & croix blanches.

En Quartier au Château de Bresse.

88. ISLE DE FRANCE, *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV le premier Décembre 1684. au nom de cette Province.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons de cuivre, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis de Cruffol, Colonel de ce Régiment le 24 Février 1738.
M. du Terme de Saux, Lieutenant Colonel.
M. d'Abfac, Major
M. Dalongny, Capitaine de Grenadiers.
M. de Beaufec, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Regiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, ifabelles & noirs en pointe dans chaque quarré, & croix blanches. *En l'Iſle de Corſe.*

89. VEXIN, *un Bataillon.*

Créé au nom de cette Province sous Louis XIV. le premier Décembre 1684.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons de cuivre, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis de Puyfegur, Colonel de ce Régiment le 24 Février 1738.
M. de Saint Julien, Lieutenant Colonel.
M. de Fourcer, Major
M de Dénonville, Capitaine de Grenadiers.
M. de la Pomarede, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3, Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, noirs & jaunes en pointe dans les quarrez par oppoſition, & croix blanches.

En Quartier à Landrecy.

90. AUNIS, *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV. le premier Décembre 1684. au nom de cette Province.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre bordez autour, & chapeau bordé d'or.*

M. le Comte de Brancas-Laudun, Colonel de ce Régiment en 1713.

M. de Villegrace, Lieutenant Colonel.

M. de Guers, Major.

M. de Reboul, Capitaine de Grenadiers.

M. de Pillet, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel; & 2 d'Ordonnance rouges & verts, les traverses isabelles dans 4 quarrez par opposition, & croix blanches.

En l'Isle de Corse.

91. BEAUCE, *un Bataillon.*

Créé au nom de cette Province le premier Décembre 1684.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre jaunes & ronds, poches en long, & chapeau bordé d'or.*

M. le Duc de Caumont, Colonel de ce Rgiment en 1734.

M. de Chevert, Lieutenant Colonel.

M. de Gonet, Major.

M. de la Coste, Capitaine de Grenadiers.

M. le Beuf, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel; & 2 d'Ordonnance noirs & bleux en pointe dans les quatrez par opposition, & croix blanches.

En Quartier à Toul.

92. DAUPHINE', *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV. le premier Décembre 1684. au nom de cette Province.

UNIFORME, *habit gris blanc, parement bleux, petits boutons de cuivre soudez, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Comte de Mortemart, Colonel de ce Régiment en 1734.

M. de Matane, Lieutenant Colonel.

M. de l'Isle de Goezatant, Major.

M. de la Barthe, Capitaine de Grenadiers.

M. de la Bastide de Matane, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, rouges, verts & isabelles par bandes dans les 4 quarrez, & croix blanches.

En Quartier à Philippeville.

93. VIVARAIS, *un Bataillon.*

Créé au nom de cette Province, sous Louis XIV. le premier Décembre 1684.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre ronds, poches demi écusson à 5 boutons, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis de Rougé, Colonel de ce Régiment, le 24 Février 1738.

M. de Carery, Lieutenant Colonel.

M. de Marseilhas, Major.

M. de Montquain, Capitaine de Grenadiers.

M. du Breuil, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, veids de mer & aurores, rafferas changeant par bandes dans les 4 quartrez, & croix blanches.

En Quartier à Huningue.

94. LUXEMBOURG, *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV. le premier Décembre 1684. au nom de cette Province.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons d'étain plats, & un rond au milieu, poches en travers, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Marq. de Broglie, Colonel de ce Rég. en 1734.

M. de Vandœuvre, Lieutenant Colonel.

M. de Polchet, Major.

M. de la Doue, Capitaine de Grenadiers.

M. de Boucherat, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, noirs & jaunes par bandes dans les 4 quartrez, & croix blanches.

En Quartier à la Citadelle de Strasbourg.

95. BASSIGNY, *un Bataillon.*

Créé au nom de cette Province, sous Louis XIV. le premier Décembre 1684.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons de cuivre plats & unis, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis de Villemeur, Brigadier, Colonel de ce Régiment en 1730.

M. de la Riviere, Lieutenant Colonel.

M. de Commeyras, Major.
M. de Sanserre, Capitaine de Grenadiers.
M. de Sartre, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance taffetas changeant, rouges & aurores, & verts & aurores en ziguezague dans les 4 quartrez par opposition, & croix blanches. *En l'Isle de Corse.*

Le Rang des Regimens ci-après, n'a été réglé par aucune Ordonnance, leur création est leur titre.

96. BEAUJOLLOIS, *un Bataillon.*

Crée sous Louis XIV. en Juin 1685. au nom de cette Province.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre unis, poches en long, & chapeau bordé d'or.*

M. le Chev. de Besons, Colonel de ce Rég. en 1734.
M. de Fillancourt, Lieutenant Colonel.
M. de Goulas, Major.
M. de Cremoux, Capitaine de Grenadiers.
M. de l'Isle, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, rouges & verts, façonnez dans les 4 quartrez, & croix blanches. *En Quartier au Fort-Louis.*

97. PONTHIEU, *un Bataillon.*

Crée sous Louis XIV. en Aout 1685. au nom de cette Province.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons d'etain plats, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Marquis de Joyeuse, Colonel de ce Régiment, le 24 Février 1738.
M. de la Rochette des Combes, Lieutenant Colonel.
M. le Chevalier de la Rochette, Major.
M. de Lamezan, Capitaine de Grenadiers.
M. d'Antrechaux, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance aurores, les traverses vertes dans les 4 quartrez, & croix blanches. *En Quartier a Rocroy.*

98. LA VALLIERE, *un Bataillon.*

Crée Solre, sous Louis XIV. en Octobre 1688. puis a été

Boufflers ; enſuite la Valliere & Vaujours en 1727. Il a toujours été Régiment de Gentilhomme.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre à ſix ſur la manche & ſix ſur la poche, & chapeau bordé d'or.*

M. le Duc de la Valliere, Colonel de ce Rég en 1727.

M. de Beautegard, Lieutenant Colonel.

M. de Boyſſiere, Major.

M. de Cadaine, Capitaine de Grenadiers.

M. d'Aleman, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel ; & 2 d'Ordonnance rouges, avec les traverſes vertes dans les 4 quarrez, & croix blanches.

En Quartier à la Citadelle de Valenciennes.

99. MONTMORENCY, *un Bataillon.*

Créé ſous Louis XIV. en 1689. pour le Comte de Teſſé, depuis Maréchal de France : il a toujours été Régiment de Gentilhomme.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre plats, & chapeau bordé d'or.*

M. le Comte de Montmorency, Brigadier, Colonel de ce Régiment en 1731.

M. de Larnage, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de Beaucouſe, Major.

M. Domergue, Capitaine de Grenadiers.

M. Bacquet, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, jaunes & blancs, rayez en travers dans les 4 quarrez, & croix blanches.

En Iſle de Corſe.

100. DIESBACH, SUISSE, *2 Bataillons.*

Créé jeune Salis, ſous Louis XIV. en Décembre 1689. depuis a été May, & du Buiſſon, Suiſſes.

UNIFORME, *habit rouge, doublure, paremens, veſte, culotte & bas bleux, boutons d'étain façonnez differemment autour juſqu'à la poche, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Comte Dieſbach, Maréchal de Camp, Colonel de ce Régiment en 1721.

M. de Baltazard-Antoine Salutz, Lieutenant Colonel, *Rang de Colonel.*

M. de Baltazard, Major.
M. de Kapelzat, Capitaine de Grenadiers. } *Premier*
M. Binna, Ayde-Major . . . } *Bataillon.*
M. de la Pierre, Commandant. . . } *Second.*
M. Capitaine de Grenad. } *Bataillon.*
M. Eberlé, Ayde-Major. . . . }

Ce Régiment a 8 Drapeaux, dont un blanc Colonel, semé de fleurs de lys d'or, & croix blanches où eſt écrit en or : *Fidelitate & honore*, & 7 d'Ordonnance, flâmes rouges, bleues, jaunes & noires, & croix blanches, où eſt écrit la même deviſe en or, ſur chaque Drapeau.

En Quartier à Ane & à Bethune.

101. COURTEN, SUISSE, 2 *Bataillons.*

Fut levé en Décembre 1689. ſous Louis XIV. par M. Eſtienne Courten, puis en 1723. a été Courten pere.

Uniforme, *habit rouge, doublure, paremens, veſte, culotte & bas bleux, boutons d'etains d'autres façons juſqu'à la poche, & chapeau bordé d'argent.*

M. de Courten, Maréchal de Camp, Colonel de ce Régiment en 1714
M. le Ch. de Courten, Brigadier, Lieuten. Colonel.
M. Dichtersheim, Major.
M Keller, Capitaine de Grenadiers. . } *Premier*
M de Courbevois, Ayde-Major. . . } *Bataillon.*
M de la Rue, . . } *Commandans* } *Second*
M. de Marcleſy, . } *alternativement.* } *Bataillon.*
M. Werra, Capitaine de Grenadiers, }
M. Belart, Ayde-Major. . . . . }

Ce Régiment a 8 Drapeaux, dont un blanc Colonel ondé de flâmes & croix blanches, & 7 d'Ordonnance, ondez de flâmes rouges, noires & jaunes, & croix blanches.

En Quartier à Maubeuge & à Philippeville.

102. BULKELEY, IRLANDOIS, *un Bataillon.*

Sur le pied François.

Ce Régiment a paſſé en Corps d'Irlande en France ſous Louis XIV. en Mai 1690. Milord Moncashel en étant Colonel juſqu'en 1694. puis a été Lée pere & fils, Irlandois.

Uniforme, *habit rouge, paremens verts, boutonnieres blanches des deux côtez, boutons d'etain, manches en botes, gilet vert, & chapeau bordé d'argent.*

M. de Bulkeley, Lieutenant Général, Colonel de ce Régiment, le 16 Septembre 1733.
M. d'Hennesy, Lieutenant Colonel.
M. Meagher, Major.
M. Macmahon, Capitaine de Grenadiers.
M. Kennedy, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel; avec une Couronne d'Angleterre dans chaque quarré, & une harpe peinte en or au milieu, ainsi qu'aux 2 Drapeaux d'Ordonnance, verts & rouges par opposition, & croix rouges bordées de blanc. Plus, il y a un Aumônier, un Interprête, un Maréchal des Logis, & un Chirurgien Major. *En Quartier à Valenciennes.*

103. CLARE, Irlandois, *un Bataillon.*

Sur le pied François.

Créé sous Louis XIV. en Mai 1690. pour Milord Daniel Obrien Vicomte de Clare, grandpere, Irlandois, puis a été Lée, Talbau, & Milord de Clare pere, ci-devant étoit Morgan Obrien, Irlandois. Ce Régiment a passé en France avec Dillon, la même année.

Uniforme, *habit rouge, doublure & parements jaunes, boutons d'étain, petites manches ouvertes, & chapeau bordé d'argent.*

Milord de Clare, Maréchal de Camp, Colonel de ce Régiment en 1718.
M. d'Oshanussy, Maréchal de Camp, Lieut. Colonel.
M. de Shortall, Major.
M. Dunne, Capitaine de Grenadiers.
M. Plunkett, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & une Couronne d'Angleterre en or dans chaque quarré, avec une harpe en or au milieu de la croix blanche, ainsi qu'aux deux Drapeaux d'Ordonnance rouges & jaunes, & croix rouges bordées de blanc.
En Quartier à Bergues.

104. DILLON, Irlandois, *un Bataillon.*

Sur le pied François.

Créé sous Louis XIV. en Mai 1690. Milord Dillon pere, premier Colonel Irlandois, jusqu'en 1733. Ce Régiment a passé en France avec Clare, la même année.

UNIFORME, *habit rouge, paremens noirs, boutons de cuivre jaunes, manches en bottes, & chapeau bordé d'or.*

Milord Dillon fils, Colonel de ce Régiment en 1733.

M. de Gaydon, Lieutenant Colonel.

M. Henri Dillon, Major. *Rang de Colonel.*

M. de Lally, Capitaine de Grenadiers.

M. d'Ohara, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, avec une Couronne d'Angleterre en or dans chaque quarré, & une harpe en or au milieu de la croix blanche, ainſi qu'aux 2 Drapeaux d'Ordonnance rouges & noirs, & croix rouges bordées de blanc.

En Quartier à Saint Venant.

105. APPELGREHN, ALLEMAND, *un Bat.*

Creé ſous Louis XIV. en Aout 1690. pour M. Leiſſer, premier Colonel Allemand de ce Régiment, ci-devant Sparre, & Lenck, Allemands, en 1714. juſqu'en 1734.

UNIFORME, *habit, veſte & culotte bleux, paremens rouges, colet rouge bordé d'un galon blanc, poches en travers, boutons d'étain plats, manches coupées bordées d'un galon blanc, fontanneres blanches, & chapeau bordé d'argent.*

M. d'Appelgrehn, Brig. Colonel de ce Rég. en 1734.

M. le Baron de Sparre, Lieutenant Colonel.

M. le Baron de Tunderfel, Major.

M. le Baron de Hamilton, ci-devant Commandant du deuxiéme Bataillon.

M. le Baron de Leſſié, ci-devant Commandant du troiſiéme Bataillon.

Ces deux Bataillons ont été réformez en 1737.

M. le Baron de Betnhold, Capitaine de Grenadiers.

M. Appel, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 16 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 15 d'Ordonnance bleux, avec une fleur de lys d'or dans chacun des 4 quarrez, & croix blanches. Il a Prevôté, on grand Etat Major. *En Quartier à Straſbourg.*

106. ROSNYVINEN, *un Bataillon.*

Creé ſous Louis XIV. en Octobre 1691. pour M. le Maréchal de Noailles, dont il portoit le nom, puis a été Montfort en 1719 ci-devant Pequigny en 1721.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons d'étain plats bordez, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Marquis de Rothyrinen, Brigadier, Colonel de ce Régiment en 1733.
M. d'Arnault, Lieutenant Colonel.
M. Desjardins, Major.
M. de Menoux, Capitaine de Grenadiers.
M. de Querhisouet, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, jaunes & bleux, rayez en travers dans les 4 quarrez, & croix blanches.

En Quartier à Marsal.

107. CHARTRES, 2 *Bataillons.*

Créé en Novembre 1691. sous Louis XIV. pour M. le Duc de Chartres, & mis sous le nom du Marquis d'Estampes, qui en étoit Maître de Camp Lieutenant, par Ordonnance de 5 Janvier 1724. ci-devant la Ferté-Imbault en 1731. redevenu Chartres en Avril 1737.

Uniforme, *habit gris blanc, parements rouges en bottes, boutons de cuivre unis ronds & bordez, & chapeau bordé d'or.*

Monseigneur le Duc de Chartres, Col. le 2 Avril 1737.
M. le Comte d'Estampes, Colonel-Lieutenant ledit jour.
M. de Bressé, Lieutenant Colonel.
M. de Bonnaventure, Major.
M. le Roux, Capitaine de Grenadiers. . . } *Premier*
M. du Bouchet, Capitaine, Ayde Major. } *Bataillon.*
M. de Maire, Commandant. . . . } *Second*
M. de Perrin, Capitaine de Grenadiers. . } *Bataillon.*
M. du Chemin, Ayde-Major. . . .

Ce Régiment a 6 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 5 d'Ordonnance rous rouges, avec une bordure bleue autour de chaque Drapeau, & croix blanches. Il a Prevôte, ou grand Etat Major.

En Quartier à Belle-Isle, & au Port-Louis.

Le Rang des Régimens ci-après, jusqu'au Regiment des Landes exclusivement, a été réglé par Ordonnance du premier Juillet 1693.

108. BLAISOIS, *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV. en Novembre 1691. au nom de cette Province.

Uniforme, *habit & colet gris blanc, parements rouges,*

boutons d'étain ronds bordez autour, poches en long, & chapeau bordé d'argent.

M. le Marquis de Perreuse, Colonel de ce Régiment le 23 Avril 1735.

M. le Chevalier de Bellegarde, Lieutenant Colonel.

M. de Cornier, Major.

M. de la Hitte, Capitaine de Grenadiers.

M. de Voisins, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance bleus & rouges, les fautours jaunes dans les 4 quarrez, & croix blanches.

En Quartier à Landrecy.

109. GATINOIS, *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV. en Novembre 1692. au nom de cette Province.

UNIFORME, *habit gris blanc, parement rouges, boutons d'étain plats, manches ouvertes, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Comte de Roussillon, Brigadier, Colonel de ce Regiment en 1726.

M. de Costeguraud, Lieutenant Colonel.

M. Clairac d'Alais, Major.

M. de Caton, Capitaine de Grenadiers.

M. de Joyant, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance noirs, & les traverses en pointe moitié jaunes & vertes dans les 4 quarrez, & croix blanches.

En Quartier à Bethune.

110. CONTY, *2 Bataillons.*

Créé sous Louis XIV. en Novembre 1692. au nom de Barrois, & ensuite pour la Maison Royale de Bourbon-Conty en 1713.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons d'étain ronds, manches ouvertes, & chapeau bordé d'argent.*

Monseigneur le Prince de Conty, Lieutenant Général, Colonel, le 4 Mai 1727.

M. le Chev. de Causans, Colonel-Lieutenant en 1733.

M. de Solemy, Lieutenant Colonel.

M. de Bondoire, Major.

M. de la Motte, Capitaine de Grenadiers. } *Premier*

M. Bôvier, Ayde-Major. . . . } *Bataillon.*

M. de la Robiniere, Commandant. . . } *Second*
M. de Divonne, Capitaine de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. Vavaſſeur, Ayde-Major. . . }

Ce Régiment a 6 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 5 d'Ordonnance rouges & iſabelles dans les 4 quarrez par oppoſition, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major *En Quartier à Toulon & à Marſeille.*

111. AUXERROIS, *un Bataillon.*

Créé ſous Louis XIV. en Novembre 1692. au nom de cette Province.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons d'étain, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Marquis de Conflans, Colonel de ce Rég. en 1733.
M. de Marſillac, Lieutenant Colonel.
M. Damours, Major.
M. de Nevache, Capitaine de Grenadiers.
M. le Gras, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, fonds jaunes & des façons dans les 4 quarrez bleux & rouges, & croix blanches.

En Quartier à Antibes.

112. AGENOIS, *un Bataillon.*

Créé ſous Louis XIV. en Novembre 1692. au nom de cette Province.

UNIFORME, *habit gris blanc, parmens rouges, boutons d'étain, manches coupées, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Comte de Malauze Bourbon, Colonel de ce Régiment en 1731.
M. de Ligny, Lieutenant Colonel.
M. d'Autroche, Major.
M. de Rouvray, Capitaine de Grenadiers.
M. de Rouvroy, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, jaunes & violets façonnez dans les 4 quarrez, & croix blanches. *En l'Iſle de Corſe.*

113. SANTERRE, *un Bataillon.*

Créé au nom de cette Province ſous Louis XIV en Novembre 1692.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons de cuivre plats, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis d'Efcars, Colonel de ce Régiment le 24 Février 1738.

M. de Courcelle, Lieutenant Colonel.

M. de Gournay, Major.

M. de Tamanan, Capitaine de Grenadiers.

M. le Chevalier de l'Eſtrade, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance verts & feuille morte façonnez dans les 4 quarrez, & croix blanches.

En Quartier a Cambray, & à la Citadelle.

114. DES LANDES, *un Bataillon.*

Créé ſous Louis XIV. en Janvier 1692. au nom de cette Province.

Uniforme, *habit complet gris blanc, boutons de cuivre fort gros & plats, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis de Sales, Colonel de ce Régiment, le 24 Février 1738.

M. de Mailly, Lieutenant Colonel.

M. de Laſbordes, Major.

M. de la Villette, Capitaine de Grenadiers.

M. du Tremblay, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance rouges & jaunes façonnez dans les 4 quarrez, & croix blanches. *En Quartier a Monaco.*

115. ROOTH, Irlandois, *un Bataillon.*

Sur le pied François.

Créé ſous Louis XIV. pour Milord Dormgton, premier Colonel Irlandois, dont il prit le nom en Octobre 1697. après la paix de Ryſwick: c'étoit le Régiment des Gardes de Jacques II. Roi d'Angleterre, arrivé en France en 1689.

Uniforme, *habit rouge, doublure, paremens, culotte & veſte bleux, boutons de cuivre jaune, bas blancs, & chapeau bordé d'or.*

M. de Rooth, fils, Colonel de ce Régiment en 1733.

M. de Macarty, Lieutenant Colonel.

M. de Bagot, Major.

M. de Windham, Capitaine de Grenadiers.

M. de Crory, Ayde-Major.

C 1 Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, un J & une R d'or couronnez au milieu de la croix blanche, & 2 Drapeaux d'Ordonnance blancs & croix rouges, au milieu de chaque croix une Couronne d'Angleterre, & un Lyon au-dessus en or. Il a Prevôté, ou grand Etat Major. *En Quartier à Saint-Omer.*

116. BERWICK, IRLANDOIS, *un Bataillon.*

Sur le pied François.

Créé sous Louis XIV. le premier Mars 1698. pour Milord Fitz-James de Berwick, premier Colonel, depuis Maréchal de France.

UNIFORME, *habit rouge, doublure, parements, culotte & veste blanches, boutons d'étain, bas blancs, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Comte de Fitz-James, Colon. de ce Rég. en 1729.

M. de Barry, Lieutenant Colonel.

M. de Sapleton, Major.

M. de Peppard, Capitaine de Grenadiers.

M. Heoghegau, Capitaine, Ayde-Major.

C 2 Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance fonds verts, & croix rouges bordées de blanc, & les traverses rouges dans les 4 quarrez. Il a Prevôté ou grand Etat Major. *En Quartier à Aire.*

117. ENGHIEN, *2 Bataillons.*

Créé Prince du Sang sous Louis XIV. le premier Février 1706. pour la Maison Royale de Bourbon-Condé, & pour S. A. S. Monseigneur le Duc, & en 1709. Monseigneur le Comte de Charolois a eu ce Régiment jusqu'au 4 Mars 1710. M. le Comte de Saint Aulaire en a été premier Colonel-Lieutenant, & le premier Septembre 1709.

M. le Marquis de Lassay, jusqu'en Avril 1726.

UNIFORME, *habit gris blanc, parements rouges, doubles poches en long, 5 boutons d'étain à chaque patte, & sur les manches, avec virolle autour relevée, & chapeau bordé d'un large galon d'argent.*

Monseigneur le Comte de Clermont, Lieutenant Général, Colonel le 4 Mars 1710.

M. le Comte de Laigle, Colonel-Lieutenant, le 15 Avril 1716.

M. le Comte de Chamborant de la Clavière, Lieuten. Colonel.

M. du Bonſquet, Major.
M. Durandeau, Capitaine de Grenadiers. } *Premier*
M. de la Merville, Capit. Ayde-Major. } *Bataillon.*
M. le Chev. de la Mare, Commandant. } *Second*
M. de Piſicat, Capitaine de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. Duclos, Capitaine, Ayde-Major. . .

Ce Régiment a 6 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & cinq d'Ordonnance, feuilles mortes, bleux, noirs & rouges dans les 4 quarrez, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major. *En Quartier à Straſbourg.*

118. ROYAL BAVIERE, ALLEMAND, *un Bat.*

Fut formé ſous Louis XIV le premier Janvier 1709. d'un Bataillon du Régiment d'Alſace Allemand. Le Roi accorda ce Régiment à l'Electeur de Baviere, pour le Chevalier de Baviere ſon fils, premier Colonel, depuis Comte, avec promeſſe par la Capitulation de l'entretenir en tems de Paix.

UNIFORME, *habits bordé de blanc, petits collets, doublures, veſte & culotte bleux, parements noirs, bas blancs, boutons d'etain, manches ouvertes, poches en travers, & chapeau bordé d'argent.*

COLONEL, LE ROY.

M. le Comte de Baviere, Lieutenant Général, Colonel-Lieutenant en 1709.
M. de Gunderode, Lieutenant Colonel.
M. Bruckner, Major.
M. de Joſſe, Capitaine de Grenadiers. *Roule dans chaque Compagnie de ce Régiment.*
M. Stockar, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 16 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & une Vierge peinte au milieu de la croix blanche, & 15 Drapeaux d'Ordonnance bleux, & croix blanches ſemées de fleurs de lys d'or, avec une bordure autour de chaque Drapeau à carreaux bleux & blancs. Il a Prevôté, ou grand Etat Major. *En Quartier au Neuf Briſack*

119. KARRER, *Suiſſe, un Bataillon.*

Fut creé ſous la minorité de Louis XV. regnant en Novembre 1719 pour M. le Chev. de Karrer de Soleure, premier Colonel de ce Régiment, lequel fut tiré en Juin 1722. du ſervice de terre, pour entrer à celui de la

Marine, où il sert actuellement, sçavoir, la Compagnie Colonelle toujours en garnison à Rochefort, & les trois autres Compagnies sur les Vaisseaux du Roi & dans les Colonies Françoises de Sa Majesté.

UNIFORME, *habit rouge, doublure, parements, & culotte bleux, bas blancs, poches en large, veste bleue croisée avec doubles boutons & boutonnieres blanches, manches en bottes & petit collet bleu, boutons d'étain façonnez, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Chevalier de Karrer, Brigadier, Colonel en Novembre 1719. retiré depuis 1736.

M. de Karrer, fils, à présent Colon. le 21 Fév. 1736.

M. Charles-Frederic de Merveilleux, Lieut. Colonel.

M. de Gignoux, Major.

M. Amman, Capitaine de Grenadiers.

M. Voille, Ayde-Major.

M. Remis Pick, Grand Juge du Régiment, par Brevet de Monseigneur le Prince de Dombes, & rang de Lieuten.

Le R. P. Valerien, de Lucerne, Capucin, Aumônier du Régiment.

Ce Regiment est composé d'un Bataillon, & de 4 Compagnies, de chacune desquelles l'on tire 16 Soldats, pour former celle des Grenadiers de 64 hommes, y compris 2 Sergens, 2 Caporaux un Anspessade, & un Tambour. La Colonelle a 350 hommes, & les trois autres Compagnies d'200 hommes chacune, & de 32 Officiers compris au montant de 950 Soldats, Sergens, Trabans, Tambours, & Fifre, suivant l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737. avec 4 Drapeaux, dont un blanc Colonel, semé de fleurs de lys d'or, & croix blanche, & ces mots en or pour devise: *Fidelitate & honore Terra & Mari*, & 3 Drapeaux d'Ordonnance à flâmes rouges, bleues & jaunes par opposition aux mêmes croix blanches & devises.

Nota. Les Compagnies de ce Régiment appartiennent au Colonel, qui en est le seul Titulaire.

En Quartier à Rochefort.

---

120. TRAVERS, GRISON, 2 *Bataillons.*

Créé sous Louis XV. le premier Juin 1734. & formé à Betfort pendant le Quartier d'hyver de 1734 à 735. pour M. le Baron de Travers, premier Colonel Grison.

UNIFORME, *habit rouge, doublure & parements bleux,*

veste & culotte rouges, poches en long, manches en bottes; boutons d'étain, & chapeau bordé d'argent.

M. le Baron de Travers d'Ortenstein, Colonel de ce Régiment en 1734.

M. Hantz Gaudentz Salis de Soglio, Lieutenant Colonel. *Rang de Colonel.*

M. Rodolf Gonguelberg de Moos, Major.

M. Boyve, Capitaine de Grenadiers. . . } *Premier*
M. Rotberg, Ayde Major. . . . . } *Bataillon.*
M. Gouguelberg de Moos, prem. Comm. } *Second*
M Charles Ulysse de Salis, second Comm. } *Bataillon.*
M. de Salis, Ayde-Major. . . . . }

Ce Régiment a 8 Drapeaux, dont un blanc Colonel semé de fleurs de lys d'or, & ces mots pour devise en or: *Fortiter & prudenter*, & 7 Drapeaux d'Ordonnance à flâmes blanches & noires par opposition, & croix blanches.

En Quartier à Cendé.

121, ROYAL CORSE, *un Bataillon.*

Crée sous Louis XV. par Ordonnance du Roi du 10 Aout 1739. sur le pied du Régiment Royal Italien.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens & veste verte, boutons de cuivre, & chapeau bordé d'or.*

COLONEL, LE ROY.

M. le Comte de Vence, premier Colonel-Lieutenant, le 10 Aout 1739.

M. de Commeyras, Lieutenant Colonel.

M. de Binet, Major.

M. , Capitaine de Grenadiers.

M. de la Fond, Ayde-Major.

Ce Régiment est composé d'un Colonel Lieutenant, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, d'un Ayde-Major, de 10 Capitaines, dont un de Grenadiers, de 12 Lieutenans, dont un de Grenadiers, d'un Sous-Lieutenant de Grenadiers, & de 12 Enseignes, faisant 39 Officiers en pied dans ce Regiment, de 12 Compagnies, dont une de Grenadiers, à 50 hommes chacune, montent à 600 hommes, compris 36 Sergens, & 12 Tambours, avec 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance semez de fleurs de lys d'or, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major. *En Quartier à Antibes.*

MONTANT GENERAL DE L'INFANTERIE FRANÇOISE & ETRANGERE.

En Décembre 1739.

Suivant les Ordonnances du Roi des 8 Janvier & 18 Février 1737. & 10 Aout 1739.

121 Régimens sur pied, 192 Bataillons, 2958 Compagnies, 7508 Officiers en pied, 102470 Soldats, tant Grenadiers que Fusiliers, y compris 80 Cadets dans Royal Artillerie, & 10 Cadets dans les 5 Compagnies de Mineurs, 6443 Sergens, 216 Trabans Suisses, 3226 Tambours & 76 Fifres, avec 647 Drapeaux François & Etrangers, qui ont chacun une écharpe blanche au haut de la lance, qui est la couleur de France.

SÇAVOIR,

R. 121	98 Rég. François.	5 Rég à 4 Bataillons chacun, - 20	155	B 192
		13 Rég. à 3 Bat. . 39		
		16 Rég. à 2 Bat. . 32		
		64 Rég à 1 Bat. . 64		
	1 Régiment Royal Artillerie		5	
	9 Régimens Suisses, y compris celui de Karrer, à présent au service de la Marine à Rochefort, ...	17	19	
	1 Régiment Grison à	2		
	5 Rég. Allemans	1 Rég. Allemand, à 2	6	
		4 Rég. à 1 Batail. . . 4		
	5 Rég. Irlandois, sur le pied François, à 1 Bataillon chacun, ...		5	
	1 Régiment Royal Italien, à		1	
	1 Régiment Royal Corse, à		1	

Nota. Il y a plusieurs Colonels, Lieutenans Colonels, Capitaines, Lieutenans, & autres Officiers de l'Infanterie Françoise & Etrangere, réformez & entretenus par le Roi, tant à la suite des Régimens, à la résidence des Places, que renvoyez dans leurs Provinces, conservans leur Rang, jusqu'à ce qu'il plaise à Sa Majesté de les remplacer.

Cette Infanterie est payée par les Trésoriers Généraux de l'Extraordinaire des Guerres, annee pair & impair.

PAR l'Ordonnance du Roi du 28 Février 1737.

Les Lieutenans en second des Régimens de l'Infanterie Françoise, qui n'auront pû être conservez avec appointemens, au delà du nombre fixe par l'Ordonnance du 8 Janvier 1737. resteront aux Régimens où ils sont sans appointemens, en attendant les places vacantes, & continueront en vertu des Lettres dont ils sont pourvûs, de servir régulierement dans leur même Compagnie pendant les mois de Mai, Juin, Juillet & Août seulement de chaque année, où ils auront leur logement par tout, tant en marche qu'en garnison, & recevront l'étape en route, & en cette pourront s'absenter avec la permission du Commandant de la Place, ou celle du Commandant du Régiment.

Nota. Il y a toujours en chaque Compagnie d'Infanterie Françoise & étrangere, dix outils propres à remuer la terre que les Soldats de chaque chambrée portent tour à tour avec leurs armes; par l'Ordonnance du Roi du premier Octobre 1734.

ARQUEBUSIERS DU ROUSSILLON, *dits* MIQUELETS.

UNE COMPAGNIE créée par l'Ordonnance du Roi du 10 Février 1739. pour le service de Sa Majesté, en l'Isle de Corse, composée d'un Capitaine, d'un premier Lieutenant, d'un second Lieutenant, & de 60 Arquebusiers ou Miquelets, y compris les Sergens & Tambours.

CHAPITRE XII.

MILICES DE FRANCE EN DECEMBRE 1739.

Origine des premieres Milices, levées dans les Provinces du Royaume pour le service de nos Rois, sous Charles VII. dit le Victorieux, ***cinquante-quatriéme Roi de France, en 1445.***

CENT BATAILLONS DE MILICES avec leurs Quartiers d'assemblées, sur pied dans les Provinces & Gé-

néralitez du Royaume, conservées par l'Ordonnance du Roi du 20 Novemb·e 1736. & par autre Ordonnance du 23 Février 1737. concernant leurs Assemblées, aux mois d'Avril & Mai, dans chaque Généralité, à 6 Compagnies par Bataillon, de 50 hommes chacune, avec un Commandant, un Major ou Ayde Major, 6 Capitaines, compris le Commandant, & 6 Lieutenans, qui font 13 Officiers par Bataillon, & 24 Sergens à 4 par Compagnie, avec un Tambour à chacune.

	Bataillons	*Milliciens.*	*Quartiers.*
Generalité de Paris, 6 Bataillons, 1800 hom.			
M. de Mortaigne, Colonel, Comm.			
M. Copin de la Cour, Capitaine,	· 1 ·	300	*Senlis.*
M de Guignard, Lieut. Colonel, Comm.			
M le Clerc, Capit.	· 1 ·	300	*Mantes.*
M. Champfuiſam, L. Col Comm.			
M. de Marlet,	· 1 ·	300	*Saint Denis.*
M. Chollet des Boullemées, Comm par Brevet,	· 1 ·	300	*Joigny.*
M. Hollier,			
M. Andrieux, Commandant,	· 1 ·	300	*Corbeil.*
M. Dumée, Capit.			
M. le Bouteiller, Commandant,	· 1 ·	300	*Provins.*
M. la Foſſe,			
Generalité de Picardie & Artois, 5 Bat. 1500 h.			
M. le Chevalier Blin, Capit. Commandant,	· 1 ·	300	*Amiens.*
M. Piquet de Belloy,			
M. le Baron de Fouquefolle, Capit. Comm.	· 1 ·	300	*Abbeville.*
M. Hervé,			
M de Lumbre, Lieut. Col. Commandant,	· 1 ·	300	*Peronne.*
M. de Freville,			

	Bataillons.	*Milliasme.*	*Quartiers*
M. de Renaucourt, Capit Comm. . . . M. Jouve, ...	. 1 .	300	*Arras.*
M. Charnacé, Capit. Comm. . . . . . M. de Longueval, . .	. 1 .	300	

Generalité de Soissons, 3 *Bataillons*, 900 *hom.*

M de HericourtMontescourt,Cap.Comm. M de Lait, . . .	. 1 .	300	*Soissons.*
M. de Hedouville,Capitaine, Comm. . . . M. Cambronne, . .	. 1 .	300	*Laon.*
M. Montigny, Capit. Commandant, . . M. de Casse, ...	. 1 .	300	*Noyon.*

Generalité d'Orleans, 4 *Bataillons*, 1200 *hom.*

M. la Boissiere, Cap. Commandant, . . . M. du Hestre de Blangy, Capitaine. . . .	. 1 .	300	*Orleans.*
M. Massiez, Capit. Commandant, . . . M. de Montalet, . .	. 1 .	300	*Montargis.*
M la Carbonniere, Lieut. Col. Comm. M. le Bailli de Monthou, Capit.	. 1 .	300	*Chartres.*
M. de Poissenner, Capitaine Comm. . . M. de la Chaize, Cap.	. 1 .	300	*Blois.*

Generalité de Bourges, 2 *Bataillons*, 600 *hom.*

M. Lemort de Lafforeft, Capit. Comm. . M. de Chavannes, . .	. 1 .	300	*Bourges.*
M. de Menou du Mée, Lieut. Col Comm. M. Dumont, ...	. 1 .	300	*Châteauroux.*

Generalité de Moulins, 2 Bataillons; 600 hom.

	Bataillons.	*Miliciens*	*Quartiers.*
M. de Givry, Lieut. Col. Comm. M. Bernud Desfrondars, Capitaine. .	. 1 .	300	*Moulins.*
M. de Gineston, Com. par Brevet . . . M. Cellier, Capit. . .	. 1 .	300	*Montluçon.*

Generalité de Lyon, 2 Bataillons, 600 hom.

M. de Saint-Jullien, Capitaine, Comm. M. de Boiffiere, Cap.	. 1 .	300	*Montbrison.*
M. de Jofferand, Lieut Col. Comm. . . M. de Chavannes, Cap.	. 1 .	300	*Tarare.*

Generalité de Clermont, 2 Bataillens, 600 h.

M. de Phelupt, Capit. Comm. . . . . M. de Grandpré . . .	. 1 .	300	*Clermont-Ferrand.*
M. la Beſſiere, Cap. Comm. . . . . M. Marcland, . . .	. 1 .	300	*Brioude.*

Generalité de Poitiers, 3 Bataillens, 900 hom.

M. de Fumée, Lieut. Col. Comm. . . . M. de Fonteuelle, . .	. 1 .	300	*Poitiers.*
M. Duplanty, Cap. Comm. . . . . M. d'Aubigny, . . .	. 1 .	300	*Saint Maixant.*
M. le Chev. de Beſſay, Lieut. Col. Comm. M. de Preſſac, . . .	. 1 .	300	*Fontenay-le-Comte.*

Generalité de la Rochelle, 1 Bataillen, 300 h.

M. Gobert, Comm. par Brevet, . . . M. du Vivier, Cap. .	. 1 .	300	*S. Jean d'Angely.*

Generalité de Limoges, 2 Bataillens, 600 h.

M. du Boufquet, Cap. Comm . . . . . M. Maret de la Loge,	. 1 .	300	*Angoulême.*

	Bataillons.	Officiers	Quartiers.
M. de Brie, Capit. Comm. . . . . M. le Tellier, . . .	. 1 .	300	Limoges.

Generalité de Bordeaux, 6 Bat. 1800 hom.

M. de la Mothe-la-Ville, Cap. Comm M. de la Motte, . . .	. 1 .	300	Libourne.
M. Damelan, Capit Comm. . . . . M Alexandre, . . .	. 1 .	300	Bergerac.
M de Baritault, Capit. Comm. . . . . M Gouffil, ...	. 1 .	300	Marmande.
M de Sanſonner, Capitaine Comm. . . M de Lambertie, . .	. 1 .	300	Perigueux.
M de la Mude, Cap. Comm. . . . . M. Mezaille, ...	. 1 .	300	Nérac.
M. de Brunot, Capit. Comm. . . . . M. Bouſquet d'Hebard, ...	. 1 .	3	Villeneuve d'Agenois.

Generalité de Tours, 5 Bataillons, 1500 h.

M. de Leſenville, Capit Comm. . . . M du Rouillé de Valleſſambert, . . .	. 1 .	300	Mayenne.
M. du Mellenger, Lieut. Colon. Comm M. Broſſard, . . .	. 1 .	300	Le Mans.
M du Bleif, Cap Com. M. de Gouezaule, Capitaine, ...	. 1 .	300	Angers.
M. de Tudert, Lieut. Colonel, Comm. . M Dupré, Capit. . .	. 1 .	300	Saumur.
M le Chev de Cim, Comm par Brevet, M. de l'Eſpinay, Cap.	. 1 .	300	Tours.

	Bataillons.	Soldats.	Quartiers.
Generalité d'Auſch, 3 Bataillons, 900 hom.			
M. de Montegut, L. Colonel, Comm. M. de Brats, . . .	1	300	*Auſch.*
M. de Sarrieu, Lieut. Colonel, Comm. M. de Giſcaro, Cap.	1	300	*S. Gaudens.*
M. de Belzunce, Lieut. Col. Comm. M. du Foure, ...	1	300	*S. Sever.*
Generalité de Montauban, 3 Bat. 900. h.			
M. de Fontainilles, Cap. Comm. M. de Boyſſiere, . . .	1	300	*Rhodez.*
M. du Montet, Capit. Comm. M. Corſtant, ...	1	300	*Figeac.*
M. de Frayſſe, Capit. Comm. M. Natalis, ...	1	300	*Cahors.*
Generalité de Grenoble, 2 Bat. 600 homm.			
M. de Villeneuve, Capit. Comm. M. Bourcet, ...	1	300	*Valence.*
M. de Morlon, Cap. Comm. M. Bejuy de la Coche.	1	300	*Romans.*
Generalité de Châlons, 5 Bataill. 1500 h.			
M. Deſſentiers, Cap. Comm. M. de la Perdrix, Cap.	1	300	*Troyes.*
M. Semilly, Capit. Comm. M. d'Ethelin, Capit.	1	300	*Chaumont.*
M. de Bergeret, Lieut. Colonel, Comm. M. Maux de Courcelles	1	300	*Rhetel-Mazarin.*
M. de Fiennes, Lieut. Col. Comm. M. de Bloſſiere, Cap.	1	300	*Châlons.*

	Bataillons.	Mois vuns.	Quartiers.
M. Napier, Capit. Comm. . . . . M de Fresnes, Cap.	1	300	*S. Dizier.*
Generalité de Rouen, 5 Bataillons, 1500 hom.			
M. de la Vieuville, Cap. Comm. . . . . M. la Salle du Bois, .	1	300	*Rouen.*
M. le Mercier, Lieut Colonel, Comm. . . M. Darbancourt, . .	1	300	*Pontaud-de-Mer.*
M. Dubuisson, Capit. Comm . . . . . M. Sulpont, ...	1	300	*Vernon.*
M. Desprez, Capit. Comm. . . . . M Harley, ...	1	300	*Neuf-Châtel.*
M Liancourt, Capit. Comm. . . . . M Panel, ...	1	300	*Gisors.*
Generalité de Caen, 3 Batail. 900 homm.			
M. de Villers, Capit. Comm. . . . . M. le Chevalier de Cingal, ...	1	300	*Caen.*
M. de la Belliere, L Col. Comm. . . . M. du Tiersant, . .	1	300	*Vire.*
M Mesnil de Beaudrap, Cap. Comm . M. de Malherbe, .	1	300	*Saint-Lo.*
Generalité d'Alençon, 4 Batail. 1200 homm.			
M. Déchauffour, Cap. Comm. . . . . M. Bourdonniere, .	1	300	*Alençon.*
M. David, Cap. Com. M. d'Orville, . . .	1	300	*Mortagne.*
M. de Bonnieté, Cap. Comm. . . . . M. d'Echamfray . .	1	300	*Argentan.*
M. le Ch. de Montreuil, Lieut. Col. Comm. M. du Bourgueûil, . .	1	300	*Falaise.*

Generalité de Bretagne, 7 Bataill. 2100 hom.

	Bataillons	Milliciens	Quartiers.
M. de la Guerande, Cap. Comm. . . . . M. le Chevalier de l'Aumône, ...	1.	300	Dinan.
M. Lintan du Quengo, Cap. Comm. . . . . M. du Bourg-blanc,	1.	300	S. Brieu.
M. de Mauduits, Cap. Comm. . . . . M. le Ch. de Kerjan,	1.	300	Carhaix.
M. de la Fernere Lentivy, Com. par Brevet M. Boullay, ...	1.	300	Rennes.
M. Dervais, Capit. Comm. . . . . M. de la Villembois,	1.	300	Nantes.
M. de Neupont, Cap. Comm. . . . . M. de Boisdavid, . .	1.	300	Redon.
M. de Grenedan, Lieut. Col. Comm. . . . M. le Chauff, . . .	1.	300	Vannes.

Comté de Provence, 2 Bataill. 600 homm.

M. de Berard de Pinchinerre, Capit Comm M. de Monleaux, .	1.	300	Aix.
M. de Riffy, Capit. Comm. . . . . M. de Berlier, . . .	1.	300	

Province de Languedoc, 7 Bataill. 2100 h.

M. de Massauve, Cap. Comm. . . . . M. de S. Victor, Cap.	1.	300	Montpellier.
M. de Vidal, Lieut. Colonel, Comm. . M. Bezombes, ...	1.	300	Castelnaudary.
M. de la Bruyeres, Lieut. Col. Comm M. de Chanfiergues,	1.	300	Anduze.

	Bataillons.	Miliciens.	Quartiers.
M. de Pech, Capit. Comm. . . . . M. de Pech, Capit. .	. 1 .	300	*Beziers.*
M Destival, Capit. Comm. . . . . M. Dardieres, . . .	. 1 .	300	*Carcassone.*
M. de Montausel, Cap. Comm. . . . . M. Portal, Capit. . .	. 1 .	300	*Alby.*
M. la Croix, Capit. Comm. . . . . M. de Vernety, . .	. 1 .	300	*Privas.*

Comté de Roussillon, neant.

Duché de Bourgogne, 5 Bataillons, 1500 h.

M. Donet, Capitaine Comm. . . . . M. Thoreau, ...	. 1 .	300	*Dijon.*
M. Damoiseau, Cap. Comm. . . . . M. de la Cloture, . .	. 1 .	300	*Semur.*
M. Bouguet, Capit. Comm. . . . . M. Descyssel, . . .	. 1 .	300	*Bourg en Bresse.*
M. de Faverolles, Capitaine Comm. . M. Duchasson de la Chapelle, . . .	. 1 .	300	*Autun.*
M. Lacombe, Capit. Comm. . . . M. de Vierville, cadet,	. 1 .	300	*Châlons-sur-Saone.*

Comté de Bourgogne, 5 Bataillons, 1500 h.

M. le Comte de Trestondam Marquis de Suaucourt, Lieut. Col. Comm. . . . M. de Rahon, Cap.	. 1 .	300	*Vezoul.*
M. le Baron de Saint Germain, Lieut. Col. Comm. . . . . M. le Ch. de Reculot,	. 1 .	300	*Dole.*

	Bataillons.	Milices.	Quartiers.
M. de Guichard, Lieut. Colonel, Comm. . . M. Creſſin, . . .	1	300	*Lons-le-Saunier.*
M. de Michel, Lieut. Colonel, Comm. par Brever, ... M. de la Tour, . .	1	300	*Salins.*
M. Lambert, Capit. Comm. . . . . M. Deſmeuſ, . .	1	300	*Ornans.*

Département des trois Evêchez, 2 Bat. 600 h.

M. Dombal, Colon. Comm. . . . . M. d'Houſſon, . .	1	300	*Verdun.*
M. Blaize, Lieutenant Colonel, Comm. . M. de Cachette, . .	1	300	*Metz.*

Province d'Alſace, 2 Bataillons, 600 hom.

M. Payen de Montmor, Cap. Comm. M. Bidier. . . .	1	300	*Straſbourg.*
M. de Betz, Cap. Com. M. Lazerte, . . .	1	300	*Colmar.*

Province de Flandre, 2 Bataillon, 300 h.

M. d'Auvance, Cap. Comm. . . . . M. de Boncourt, . .	1	300	*Lille.*

Province de Haynault, 1 Bataillon, 300 h.

M. Boulé, Capit. Comm. . . . . M. du Bois, ...	1	300	*Valenciennes.*

MONTANT GENERAL DES CENT BATAILLONS de Milices conſervées dans les Généralitez & Provinces

du Royaume, suivant l'Ordonnance du Roi du 29 Novembre 1736

GENERALITEZ & *Provinces.*	*Bataillons.*	*Officiers.*	*Miliciens.*
Paris, ...	6	78	1800
Picardie & Artois, . . .	5	65	1500
Soissons, ...	3	39	900
Orleans, ...	4	52	1200
Bourges, ...	2	26	600
Moulins, ...	2	26	600
Lyon, ...	2	26	600
Clermont, ...	2	26	600
Poitiers, ...	3	39	900
La Rochelle, ...	1	13	300
Limoges, ...	2	26	600
Bordeaux, ...	6	78	1800
Tours, ...	5	65	1500
Auſch, ...	3	39	900
Montauban, ...	3	39	900
Grenoble, ...	2	26	600
Châlons, ...	5	65	1500
Rouen, ...	5	65	1500
Caen, ...	3	39	900
Alençon, ...	4	52	1200
Bretagne, ...	7	91	2100
Provence, ...	2	26	600
Languedoc, ...	7	91	2100
Comté de Rouſſillon,	.	. .	*néant.*
Duché de Bourgogne,	5	65	1500
Comté de Bourgogne,	5	65	1500
Trois Evêchez, . . .	2	26	600
Alſace, ...	2	26	600
Flandre, ...	1	13	300
Haynault, ...	1	13	300
30 GENERALITEZ *& Provinces.*	100 *B.*	1300 *Off.*	30000 *h.*

Faiſant 600 Compagnies de 50 hommes chacune, à 6 Compagnies par Bataillon, qui montent à 30000 Soldats de

de Milices conservées, y compris 2400 Sergens à 4 par Compagnie & 600 Tambours, avec 300 Drapeaux à 3 par Bataillon, suivant l'Ordonnance du Roi du 30 Novembre 1736. dont chaque Bataillon porte le nom de son Quartier, & les Officiers, les Sergens & Tambours portent l'Uniforme, Armures & Drapeaux de même que les Régimens de leurs Provinces, lors de leurs Assemblées dans les Quartiers ci-dessus, qui leur sont ordonnez par la Cour, d'année en année & quand il plaît à Sa Majesté.

Ces Milices sont payées par les Tréforiers Généraux de l'Extraordinaire des Guerres, année pair & impair.

CHAPITRE XIII.

CAVALERIE LEGERE FRANÇOISE ET ETRANGERE, en Décembre 1739.

Régimentée sous Louis XIII. soixante-quatriéme Roi en 1635. auparavant formée en premieres Compagnies d'Ordonnance du Roi, des Princes, & des Provinces, sous Louis XII. en 1509.

SON ORIGINE.

ANCIENNE Cavalerie Legere de France, avec quelque sorte de Regles, sous le nom d'Archers & de Carabins, a été celle des Chevaliers Bannerets, & Chevaliers Bacheliers, à la solde des Nobles, pour le service de nos Rois, environ l'an 1120. sous Louis VI. dit le Gros, quarantiéme Roi de France. Philippes Auguste fut le premier Roi qui la soldoit en 1190.

L'ETAT MAJOR GENERAL DE LA CAVALERIE LEGERE, *fut créé sous Charles IX. en 1565.*

Il y a eu autrefois des Capitaines Généraux, & des Lieutenans Colonels Généraux de la Cavalerie.

COLONEL GENERAL DE LA CAVALERIE LEGERE, *créé sous Charles IX. en 1565.*

M. le Comte d'Evreux, en 1705. Lieutenant Général, *en son Hôtel à Paris.*

MESTRE DE CAMP GENERAL DE LA CAVALERIE LEGERE, *créé sous Henri II. en 1552.*

M. le Marquis de Clermont-Tonnerre, en 1736. Lieut. Gén. *en son Hôtel à Paris.*

COMMISSAIRE GENERAL DE LA CAVALERIE LEGERE, *créé sous Louis XIV. en* 1654.

M. le Marquis de Bissy, en 1736 Brigadier, *en son Hôtel à Paris.*

DEPARTEMENS DES DIRECTEUR & INSPECTEURS GENERAUX, *au mois d'Avril* 1739.

DIRECTEUR GENERAL DE LA CAVALERIE, *créé sous Louis XIV. en* 1694.

M. le Marquis de Savines en 1734. Lieutenant Général, *à Paris.*	*Picardie, Flandres, & Haynault.*

NEUF INSPECTEURS GENERAUX DE LA CAVALERIE, *créez sous Louis XIV. en* 1694.

NOMS, & QUALITEZ.	DEPARTEMENS.
M. le Marquis d'Epinay, en 1731. Lieutenant Général, *à Paris.*	*Paris du côté de Joigny, Châlons, frontieres de Champagne, & Généralité de Rouen.*
M. le Marquis du Chaila, en 1734. Lieut. Gén. *à Besançon.*	*Toute la Franche-Comté.*
M. le Comte de Vauldrey, en 1735. Lieut Gén. *à Hagenau.*	*Toute l'Alsace.*
M. du Caila, en 1736. Lieutenant Général, *à Paris.*	*Lyonnois, Languedoc, Auvergne, & Bourbonnois.*
M. le Comte de Segur, en 1736. Lieutenant Général, *à Nancy.*	*Pays Messin, & la Lorraine.*
M. le Marquis de Virry, en 1738. Marechal de Camp, *à la Cour.*	*Les Généralitez de Tours, d'Alençon, & de la Bretagne.*
M. le Marquis de Beauvau, en 1738. Maréchal de Camp, *à Paris.*	*L'Artois, le Soissonnois, & le Beauvoisis.*
M. le Gendre de Lormoy, Inspecteur.	*Colonel Général Cavalerie, en Lorraine.*
M. le Marquis du Chastelet, Brigadier, Major Général & Inspecteur, ...	*La Gendarmerie, en Champagne.*

REGIMENS DE CAVALERIE ET DE DRAGONS *à voir par les Mestres de Camp.*

M. le Marquis de Bissy, Brigadier. . . . . *Commissaire Général, en Bretagne.*

M. le Marquis de Fiennes, Mestre de Camp. . . , *Fiennes, à Saint Maixent en Poitou.*

Digitized by Google

M. le Chevalier de Villefort, Meſtre de Camp. . . . *Clermont, à Schleſtadt.*

M. le Marquis de la Ferronnaye, Brigadier, Meſtre de Camp . . . . . *la Ferronnaye, en Bretagne.*

M. le Duc d'Ayen, Meſtre de Camp. . . . . *Noailles, à Heſdin.*

M. le Comte de Coſſé, Meſtre de Camp Lieutenant. . . . *Royal Piedmont, à Bayeux Généralité de Caen.*

M. le Marquis de Volvire, Meſtre de Camp Lieutenant. . *Dauphin, à Caen.*

M. le Duc de Chevreuſe. . . . . *Meſtre de Camp Général Dragons, à Metz.*

M. le Marquis de Vibraye, Meſtre de Camp. . . . *Vibraye, Dragons, à Saintes Généralité de la Rochelle.*

MARECHAL GENERAL DES LOGIS DE LA CAVALERIE, *créé ſous Charles IX. en 1566.*

M. Guiſlin de la Vieruë, en Mars 1720. *R. de M. de C.*

DEUX MARECHAUX DES LOGIS DE TOUTE LA CAVALERIE, *créez ſous Louis XIV. en 1673.*

M. de Tilly, en Mars 1722. *Rang de Meſtre de Camp*

M. de Montmorr, en Avril 1734. *Rang de Meſtre de C.*

CORNETTE BLANCHE DE FRANCE, *créée ſous Charles IX. en 1655.*

M. le Marquis de la Chenaye.

PORTE-CORNETTE BLANCHE *du premier Régiment Colonel Général.*

M. le Marquis de Rochefort.

SECRETAIRE GENERAL DE LA CAVALERIE LEGERE.

M. Mitouflet, *&* M. Gautier en ſurvivance, en 1736. *à l'Hôtel d'Evreux, Fauxbourg S. Honoré à Paris.*

SOIXANTE REGIMENS
DE CAVALERIE LEGERE, FRANÇOISE ET ETRANGERE.

Suivant leur Rang reglé par Louis XIV. le premier Mai 1699.

Sur pied en Decembre 1739.

Avec leurs Logemens ou Quartiers d'hyver de 1739. à 1740.

UNIFORME DES OFFICIERS.

Par l'Ordonnance du Roi du 10 Avril 1737. il eſt enjoint aux Officiers des Troupes de ſa Cavalerie, de porter toujours l'habit uniforme pendant le tems qu'ils ſeront aux Corps, ſoit en garniſon dans les Places, en Quartier dans le plat-Pays, ou en marche, comme le plus décent & le plus convenable pour les faire reconnoître & reſpecter des Cavaliers.

COMPOSITION GENERALE DES REGIMENS DE LA CAVALERIE LEGERE *Françoise & Etrangere.*

LE COLONEL GENERAL eſt compoſé d'un Meſtre de Camp Lieutenant & Inſpecteur né de ce premier Régiment, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, d'un Ayde-Major, de 10 Capitaines, de 12 Lieutenans, dont celui de la Compagnie Colonele Générale eſt Capitaine né, d'un Cornette blanc en charge, & de 6 Cornettes, faiſant 33 Officiers en pied, avec 12 Marchaux des Logis à un par Compagnie, de 3 Eſcadrons, de 12 Compagnies à 25 Maîtres chacune, monte à 300 Maîtres, compris 24 Brigadiers, 12 Trompettes, & un Timbalier, ſuivant les Ordonnances du Roi des 8 Janvier 1737 & 28 Février enſuivant, en faveur des Cornettes de la Cavalerie.

LE MESTRE DE CAMP GENERAL eſt compoſé du Meſtre de Camp Général, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, & d'un Ayde-Major, de 10 Capitaines, de 12 Lieutenans, dont celui de la Compagnie Meſtre de Camp Général eſt Capitaine né, d'un Cornette en charge, & de 6 Cornettes, faiſant 33 Officiers en pied, le ſurplus comme au Régiment du Colonel Général.

LE COMMISSAIRE GENERAL eſt compoſé du Commiſſaire Général, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major & d'un Ayde-Major, de 10 Capitaines, de 12 Lieutenans, dont celui de la Compagnie Commiſſaire Général eſt Capitaine né, d'un Cornette en charge, & de 6 Cornettes, faiſant auſſi 33 Officiers en pied, le ſurplus comme ci-deſſus.

LES huit Régimens Royaux, & les 12 Régimens des Princes, non compris celui de Royal Allemand, & celui de Royal Carabiniers, détaillez à leur rang, ſont compoſez chacun d'un Meſtre de Camp-Lieutenant, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, d'un Ayde-Major, de 10 Capitaines, de 12 Lieutenans, & de 6 Cornettes, faiſant 32 Officiers en pied, de 12 Maréchaux des Logis, de 3 Eſcadrons, de 12 Compagnies à 25 Maîtres chacune; monte à 300 Maîtres par Régiment, y compris 24 Brigadiers, 12 Trompettes & un Timbalier, ſuivant leſdites Ordonnances du Roi.

LES onze Régimens de Gentilhommes de 3 Eſcadrons chacun, ſont compoſez d'un Meſtre de Camp, d'un Lieu-

Google

tenant Colonel, d'un Major, d'un Ayde-Major, de 10 Capitaines, de 12 Lieutenans, & de 6 Cornettes, faisant aussi 32 Officiers en pied, le surplus comme ci-dessus.

Les 19 Régimens de Gentilshommes de 2 Escadrons chacun, sont composez d'un Mestre de Camp, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, d'un Ayde-Major, de 8 Capitaines, de 8 Lieutenans, & de 4 Cornettes, faisant 22 Officiers en pied, de 8 Maréchaux des Logis, à un par Compagnie, & de 200 Maitres par Régiment, y compris 16 Brigadiers, 8 Trompettes & un Timbalier, suivant les susdites Ordonnances du Roi.

Le Régiment de Rosen, Allemand, est composé d'un Mestre de Camp, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, & d'un Ayde-Major, de 10 Capitaines, de 12 Lieutenans, & de 6 Cornettes, faisant 32 Officiers en pied, de 12 Maréchaux des Logis, de 3 Escadrons, de 12 Compagnies à 25 Maitres chacune, monte à 300 Maitres, y compris 24 Brigadiers, 12 Trompettes & un Timbalier, suivant lesdites Ordonnances du Roi.

Plus, il y a dans ce Régiment Prevôté, ou grand Etat Major, composé d'un Chirurgien Major, d'un Auditeur, d'un Greffier, de trois Archers & d'un Exécuteur de Justice.

Le Régiment de Fitz-James, Irlandois, sur le pied François, est composé d'un Mestre de Camp, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, d'un Ayde-Major, de 10 Capitaines, de 12 Lieutenans & de 6 Cornettes, faisant 32 Officiers en pied, de 12 Maréchaux des Logis, de 3 Escadrons, de 12 Compagnies à 25 Maitres chacune, monte à 300 Maitres, y compris 24 Brigadiers, 12 Trompettes & un Timbalier, suivant lesdites Ordonnances du Roi.

Les deux Régimens Hussards de Raitky & de Berchiny, sont composez de 2 Escadrons chacun, d'un Mestre de Camp, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, d'un Ayde-Major, de 6 Capitaines, de 8 Lieutenans & de 4 Cornettes, faisant 22 Officiers en pied, de 8 Maréchaux des Logis, à un par Compagnie, & de 200 Hussards par Régiment, y compris 16 Brigadiers, 8 Trompettes, & un Timbalier, suivant les susdites Ordonnances du Roi.

Le Régiment d'Esterhazy, Hussard, est composé d'un Mestre de Camp, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, d'un Ayde-Major, de 2 Capitaines, de 4 Lieute-

nans & de 2 Cornettes, faisant 12 Officiers en pied, de 4 Maréchaux des Logis, à un par Compagnie & à 25 Hussards chacune, monte à 100 Hussards dans ce Régiment d'un Escadron, y compris 8 Brigadiers, 4 Trompettes, & un Timbalier, suivant lesdites Ordonnances du Roi.

NOTA. Dans tous les Régimens de la Cavalerie Légere Françoise, & Etrangere, les Mestres de Camp, & Lieutenans Colonels, sont Capitaines en pied de la premiere & de la seconde Compagnie de leur Régiment.

Premier. COLONEL GENERAL, 3 *Escad.*

Fut le premier Régiment de Cavalerie, formé en 1635. sous Louis XIII. des premieres Compagnies d'Ordonnance; son Etendart la Cornette blanche est le premier Etendart de France, & la Compagnie Colonelle Générale est seule montée sur des chevaux gris.

Toute la Cavalerie doit le salut à l'Etendart blanc de ce Régiment, & il ne le doit qu'aux Princes du Sang, au Général de la Cavalerie, & au Général en chef de l'Armée; Louis XIV. ordonna en 1705. que les Directeurs & Inspecteurs Généraux ne se mêleroient plus de ce Regiment.

UNIFORME, *habit & doublure rouges, paremens & bavaroises de panne noire, boutons de cuivre dorez, bandoulière & ceinturon de peau blanche piquée, buffle à boutons de cuivre, culotte de peau de chevre, manteau & doublure rouges, chapeau bordé d'or fin, cocarde blanche & noire, & bottes molles, l'equipage du cheval de drap rouge, bordé d'un galon noir & blanc.*

M. le Comte d'Evreux, Lieutenant Général, Colonel Général en 1705.

M. le Gendre de Lormoy, Mestre de Camp Lieutenant en 1730. & Inspecteur né de ce Régiment.

M. des Gravieres, Lieutenant Colonel. *R. de Mestre de C.*

M. de Luminy, Major.

M. de Vaubert, premier Capitaine Factionnaire.

M. le Chevalier d'Oilieres, Capitaine, Ayde-Major.

Ce premier Régiment a 6 Etendarts de soye, à 2 par Escadron, dont un blanc à franges d'argent, & 5 Erendarts rouis semez de fleurs de lys d'or & d'argent avec des Tours d'Auvergne d'un côté, Soleil & devise du Roi en or, & au revers est une colonne de feu marchant devant les Israelites avec ces mots, *Certum monstrat iter*, brodez & frangez d'argent. *En Quartier à Estain en Lorraine,*

2. MESTRE DE CAMP GENERAL, 3 *Esc.*

Fut formé en 1635. sous Louis XIII. de l'ancienne Compagnie d'Ordonnance du Mestre de Camp Général qu'avoit eu M de la Valette sous Charles IX. en 1568.

UNIFORME, *habit, manteau & doublure gris argentin, parements & revers de panne noire, boutons de cuivre, buffle jaune à boutons de cuivre, manches en bottes, éguillette platte de laine aurore & noire, bandoulière & ceinturon de peau jaune, chapeau bordé d'or fin, & cocarde noire; l'équipage du cheval de drap verd, & les Etendarts brodez sur les housses & chaperons.*

M. le Marquis de Clermont-Tonnerre, Lieutenant Général, Mestre de Camp Général en 1736.

M. le Marquis de Lanty, Lieut. Col. R. *de M. de C.*

M. le Chevalier de Biencourt de Pourrincourt, Major.

M. le Ch de Marcillac Veny, premier Cap. Faction.

M. du Vernet, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de soye rouge, Soleil & devise du Roi en or, *Nec pluribus impar*, semez de flâmes d'or brodées, & frangez d'or.

En Quartier à Jussey en Comté.

3. COMMISSAIRE GENERAL, 3 *Escad.*

Fut formé du Régiment de M. d'Esclainvilliers, premier Commissaire Général par Commission, sous Louis XIV. en 1654. & en Charge en 1655.

UNIFORME, *habit, manteau & doublure gris blanc, parements & revers de panne noire, boutons de cuivre, bandoulière & ceinturon de peau blanche piquée, buffle à boutons de cuivre, culotte de peau, & chapeau bordé d'or fin; l'équipage du cheval de drap rouge, bordé.*

M. le Marquis de Bissy, Brigadier, Commissaire Général en 1736.

M. d'Egrigny, Lieutenant Colonel.

M. Perier, Major.

M. de Maupassant, premier Captt. Factionnaire.

M de Marcy, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts, dont le premier est de soye bleue semé de fleurs de lys d'or sans nombre, & les 5 autres de soye rouge, un Soleil d'or & devise du Roi d'un côté, & de l'autre une Ecreviſſe sur terre avec ces mots,

Imj,

Digitized by Google

Retrocedere nescit, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Quimperlé en Bretagne.

4. ROYAL, 3 *Escadrons.*

A eu le titre de Royal après la mort du Cardinal de Richelieu le 4 Décembre 1642. qui avoit eu ce Régiment sous Louis XIII.

UNIFORME, *habit & manteau bleus, paremens, revers & doublure rouge, boutons de cuivre & fut le buffle, bandoulière blanche piquée, culotte de peau, & chapeau bordé d'or fin; l'équipage du cheval de drap bleu bordé.*

MESTRE DE CAMP, LE ROY.

M. le Comte de Beuvron, Brigadier, Mestre de Camp Lieutenant le 25. Février 1738.

M. le Chevalier de Gras Preignie, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de Montbarrey, Major.

M. de Trudaine, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Saint Mauris, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de soye bleue, Soleil au milieu & fleurs de lys brodées d'or & devise du Roi, *Nec pluribus impar*, & frangez d'or. *En Quartier à Maubeuge.*

5. DU ROY, 3 *Escadrons.*

Régimenté sous Louis XIII. en 1635. M. le Comte de Vivonne, depuis Maréchal de France, en fut premier Mestre de Camp jusqu'en 1650. que M. le Marquis de Piez, Lieutenant Général, l'a eu jusqu'en 1656. qu'il fut tué au Siége de Valenciennes, alors Louis XIV. en fit son Régiment, & mit pour Mestre de Camp Lieutenant M. le Marquis de Matignon, ensuite M. le Comte de Vienne l'a eu jusqu'en 1693. que M. le Comte de Broglie, à présent Maréchal de France, en a été Mestre de Camp Lieutenant, jusqu'en 1705. alors Louis XIV. en donna l'agrément à M. le Marquis de Fournez.

UNIFORME, *habit & manteau de drap bleu, doublure & paremens rouges, boutons sur bois de cuivre jaune en rosette, buffle à boutons jaunes, bandoulière & ceinturon de peau blanche piquée, culotte de peau & chapeau bordé d'or fin; l'équipage du cheval de drap bleu bordé.*

MESTRE DE CAMP, LE ROY,

M. le Comte de Fournez, Mestre de Camp Lieutenant, le 20 Février 1734.

M. du Corail, Lieutenant Colonel.
M. le Chevalier de Beaucayre, Major.
M le Baron de Fournés, premier Capit. Factionnaire.
M. Christophe, Ayde-Major.

Ce Régiment à 6 Etendarts d'un gros de Tours bleu, un Soleil d'or & devise du Roi, *Nec pluribus impar*, d'un côté, & de l'autre semez de fleurs de lys d'or sans nombre, brodez & frangez d'or. *En Quartier à Vezoul, en Comté.*

6. ROYAL ETRANGER, 3 *Escadrons.*

Fut levé & regimenté sous Louis XIII. en 1635. M. le Comte de Roye en a été premier Meſtre de Camp. Ce Régiment à ſa création devoit être le premier Régiment de la Cavalerie Allemande en France.

Uniforme, *habit & manteau bleux, doublure, paremens & revers rouges, boutons d'étaims plats, buffle à agraffes jaunes, bandoulliere blanche, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage bleu bordé.*

Meſtre de Camp, LE ROY.

M le Comte de Sainte-Maure, Brigadier, Meſtre de Camp Lieutenant en 1720.
M. le Chevalier de Combrey, Lieutenant Colonel.
M. Dureville de Saint-Maurice, Major.
M. de Boncourt, premier Capitaine Factionnaire.
M. le Chevalier du Fay, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 6 Etendarts de foye bleue, Soleil au milieu, fleurs de lys & deviſe du Roi, brodez & frangez d'or. *En Quartier à Lille.*

7. CUIRASSIERS DU ROY, 3 *Eſcadrons.*

Créé à la fin de 1666. ſous Louis XIV. M. le Comte de Villequier en fut premier Meſtre de Camp Lieutenant.

Uniforme, *habit, veſte & manteau bleux du Roi, paremens & doublure rouges, boutons d'étaim, bandoulliere & ceinturon de peau blanche piquée, culotte de peau, & chapeau bordé d'un large galon d'argent fin; l'équipage bleu bordé.*

Meſtre de Camp, LE ROY.

M. le Marquis d'Havrincourt, Meſtre de Camp Lieutenant en 1734.
M. de Boutonvilliers, Lieutenant Colonel.
M. le Chevalier de Maillac, Major.
M. le Chevalier d'Heronval, premier Cap. Factionnaire.

M. Moreau, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 6 Etendarts de soye bleue, Soleil au milieu & 4 fleurs de lys brodées d'or aux coins, & frangez d'or. *En Quartier en Bretagne.*

8. ROYAL CRAVATTES. 3 *Escadrons.*

Fut levé Baltazard sous Louis XIV, en 1664. par M. le Duc de Vivonne, premier Mestre de Camp.

Uniforme, *habit & manteau bleux, doublure & paremens rouges, boutons d'étain, boutonnieres blanches, buffle à boutons d'étain, bandoulière blanche piquée, culotte de peau, chapeau bordé d'un galon d'argent fin, large de 3 doigts; l'équipage bleu bordé.*

Mestre de Camp, LE ROY.

M. le Marquis de Pont-Saint Pierre, Mestre de Camp Lieutenant en 1725.

M. de Chastenet Puysegur, Lieutenant Colonel.

M de Varax, Major

M de Villedonnée, premier Capitaine Fasttonnaire.

M. de Pont, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Regiment a 6 Etendarts de soye bleue, Soleil au milieu, & 4 fleurs de lys aux coins brodées & frangées d'or. *En Quartier à Arras.*

9. ROYAL-ROUSSILLON, 3 *Escadrons.*

Fut leve par M. de Montelard, en 1667. sous Louis XIV. & a eu le nom de cette Province la meme année.

Uniforme, *habit & manteau de drap bleu de Roi, doublure, paremens & retroussis rouges, boutons de cuivre, bandoulière blanche piquée, buffle & culotte de peau à boutons de cuivre, & chapeau bordé d'argent fin, l'équipage bleu bordé.*

Mestre de Camp, LE ROY.

M le Prince de Croy, Mestre de Camp Lieutenant le 24 Février 1738.

M. le Chevalier Dailly, Lieutenant Colonel.

M de Heére, Major.

M. de Nugues, premier Capitaine Fasttonnaire.

M. de la Grange, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 6 Etendarts de soye bleue, Soleil au milieu, devise du Roi, & fleurs de lys brodées & frangées d'or. *En Quartier à Gray en Comté.*

10. ROYAL-PIEDMONT, 3 *Escadrons.*

Fut formé en 1670. par Monseigneur le Duc de Savoye, qui l'envoya à Louis XIV. la même année. Le Roi lui donna le titre de Royal : M. le Comte de la Feuillade en fut Mestre de Camp, le 3 Juin 1725. jusqu'à sa mort en Italie le 10 Juin 1735.

UNIFORME, *habit & manteau bleux, doublure, paremens & bavaroises rouges jusqu'a la poche, boutons d'étaim plats, buffle a boutons de cuivre, bandoulieres large blanche & piquée, culotte de peau, éguillette platte bleue & blanche, & chapeau bordé d'argent fin ; l'équipage rouge bordé de blanc.*

MESTRE DE CAMP, LE ROY.

M. le C. de Cossé, Mestre de Camp Lieut. en 1735.

M. de Poeuille, Lieutenant Colonel.

M. de Pitol, Major.

M. de Blainville, premier Capitaine Factionnaire.

M. Montagne, Capitaine, Ayde-Major.

C 2 Régiment a 6 Etendarts de soye bleue, Soleil & devise du Roi en or au milieu, & 4 fleurs de lys aux coins brodées & frangées d'or.

En Quartier à Bayeux, Généralité de Caen.

11. ROYAL ALLEMAND, 3 *Escadrons.*

Créé en 1671 sous Louis XIV. au nom de M. le Comte de Konigsmarck, premier Mestre de Camp Allemand. Ce Régiment étranger a eu le titre de Royal en 1688. & a été soustrait en 1727. de la Revûe des Directeurs & Inspecteurs Généraux ; il y est rentré en 1737.

UNIFORME *à la Polonoise, robe & manteau de drap bleu doublez de rouge, petits paremens rouges retroussez en pattes, garnis de brandebourgs & boutons de soye rouge, blanche & bleue, veste de drap incarnat, bordée d'un galon de fil blanc a boutons d'étaim, culotte de peau, bonnets a la Polonoise avec une peau d'ours noir autour, & le dessus rouge, bandoulière jaune étroite de 3 doigts, & piquée, l'équipage du cheval de drap bleu bordé de blanc*

MESTRE DE CAMP, LE ROY.

M. le Prince de Nassau, Mestre de Camp Lieutenant en 1737.

M. le Baron de Ribbing, Brigad. premier Lieut. Colonel.

M. de Streiff, second Lieutenant Colonel.

M. de Mortaigne, premier Major. *R. de Meſtre de Camp.*
M. de Goundelach, ſecond Major.
M. de Cawn, premier Capitaine Factionnaire.
M. de Quadt, Capitaine, premier Ayde-Major.
M. de Ferdinand, Capitaine, ſecond Ayde-Major.

Compoſé d'un Meſtre de Camp, de 2 Lieutenans Colonels, de 2 Majors, de 2 Aydes-Major, de 9 Capitaines, de 12 Lieutenans & de 6 Cornettes, faiſant 34 Officiers en pied, avec 12 Maréchaux des Logis, de 3 Eſcadrons, de 12 Compagnies à 4 par Eſcadron, & à 25 Maitres chacune, monte à 300 Maitres, y compris 24 Cadets à 2 par Compagnie, & 36 Brigadiers à 3 par Compagnie, 12 Trompettes & un Timbalier, avec 6 Etendarts de ſoye bleue, Soleil & deviſe du Roi, *Nec pluribus impar*, brodez en or & frangez d'or des deux côtez, ſuivant les Ordonnances du Roi des 8 Janvier & 28 Février 1757.

Il a Prevôté ou grand Etat Major, compoſé d'un Maréchal des Logis, d'un Aumônier, d'un Chirurgien Major, d'un Prevôt, de ſon Lieutenant, d'un Greffier, de 4 Archers, & d'un Exécuteur de Juſtice.

En Quartier à Weiſtembourg & à Landau.

12. ROYAL DE CARABINIERS, 10 *Eſcad.*

Louis XIII. créa douze premiers Regimens de Cavalerie, dits Carabins en 1635. depuis ſupprimez, & rétablis par Louis XIV. en 1690. à une Compagnie dans chaque Régiment de Cavalerie, & en 1693. le même Roi forma de ces Compagnies un Régiment compoſé de 5 Brigades ſous le titre de Royal de Carabiniers, dont eſt à la tête de chaque Brigade, un Chef de Brigade Meſtre de Camp, un Lieutenant Colonel, un Major, un Ayde-Major, 8 Capitaines, 8 Lieutenans, 4 Cornettes & 8 Maréchaux des Logis, avec 200 Carabiniers par Brigade, y compris 16 Brigadiers, 8 Trompettes & un Timbalier, avec 4 Etendarts.

Uniforme, *habit, petit collet & manteau de drap bleu, de bure & parements rouges, boutons d'étain façonnez de 3 en 3 ſur l'habit, un bordé d'argent fin ſur les manches & ſur les épaulettes, bandoulière blanche bordée d'un galon d'argent fin, ainſi que le ceinturon, veſte de buffle, culotte de peau, & chapeau bordé d'un large galon d'argent fin, & cocarde noire; l'équipage du cheval de drap bleu, bordé d'argent fin.*

MESTRE DE CAMP, LE ROY,
Monseigneur le Prince de Dombes, Lieutenant Général, Mestre de Camp Lieut. Command. en chef, le 10 Mai 1736.

BRIGADE DE LA MOTTE.

M. de la Motte, Maréchal de Camp, Chef de Brigade en 1722.
M. le Comte de Gury-Chamron, Lieutenant Colonel.
M. Major.
M. de la Valette, premier Capitaine Factionnaire.
M. de Bissy, Ayde-Major.

BRIGADE DE VALCOURT.

M. de Valcourt, Brigadier, Chef de Brigade en 1733.
M. le Chevalier de Beauvais, Lieutenant Colonel. *Rang de Mestre de Camp.*
M. de Valcourt de Matsilly, Major.
M. de Talleraud, premier Capitaine Factionnaire.
M. d'Avout, Ayde-Major.

BRIGADE DE VICHY CHAMRON.

M. le Marquis de Vichy Chamron, Brigadier, Chef de Brigade en 1734.
M. le Comte de Chiezes, Brigadier, Lieutenant Colonel.
M. Major.
M. de la Roche, premier Capitaine Factionnaire.
M. de Calmeilh, Ayde-Major.

BRIGADE DE PRE'MONT.

M. de Prémont, Brigadier, Chef de Brigade en 1735.
M. de Prudamont, Lieutenant Colonel.
M. le Blanc de Cloys, Major.
M. de Coeurly, premier Capitaine Factionnaire.
M. de Fujols de la Gave, Ayde-Major.

BRIGADE DE CREQUY.

M. le Marquis de Créquy, Mestre de Camp en 1722. Chef de Brigade en 1735.
M. le Marquis du Hamel, Lieutenant Colonel. *Rang de Mestre de Camp.*
M. de Maisons, Major.
M. de Lestang, premier Capitaine Factionnaire.
M. Dailhan de Prémiral, Capitaine, Ayde-Major.

Composé de 121 Officiers en pied, de 5 Brigades de 2 Escadrons chacune, faisant 10 Escadrons, de 40 Compagnies à 8 par Brigade, de 40 Maréchaux des Logis, & de 1000 Carabiniers, compris 80 Brigadiers, 40 Trompettes

& 5 Timbaliers, avec 20 Etendarts de soye bleue, Soleil d'or semez de fleurs de lys d'or, & devise du Roi, *Nec pluribus impar*, brodées en or, & frangez d'or & d'argent suivant les susdites Ordonnances du Roi des 8 Janvier & 28 Février 1737.

Plus, il y a un Aumônier & cinq Chirurgiens Majors, à la suite du Régiment Royal de Carabiniers.

Quartiers des cinq Brigades de Carabiniers en Languedoc.

Premiere, la Motte.	*à Revel.*
II. Valcourt, ...	*à Castelnaudary.*
III. Vichy Chamron, ...	*à Castres.*
IV. Prémont, ...	*à Longogne.*
V. Créquy.	*au Vigan.*

13. ROYAL POLOGNE, 3 *Escadrons.*

Fut levé par M. de Saint Rue, premier Mestre de Camp en 1672. sous Louis XIV. au commencement des Guerres d'Hollande, depuis a été Cosse, Brissac & Monteils, il a eu ci-devant le titre de Stanislas Roi, & rang après le Régiment de la Reine sous Louis XV. en 1725. & par Ordonnance du Roi du 30 Mars 1737. il a eu le titre de Royal-Pologne, & le rang convenable à ce titre, après le Regiment Royal de Carabiniers, & avant tous les autres qui sont actuellement sur pied.

Uniforme, *habit & manteau de drap bleu, doublure, petit collet, & paremens rouges, équillette blanche & bleue, boutons blancs des deux côtez, buffle a boutons de cuivre, bandoulière jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage bleu, avec des galons blancs entrelassez de bleu.*

Mestre de Camp, LE ROY DE POLOGNE, Duc de Lorraine & de Bar, en 1725.

M. le Prince de Talmont, Mestre de Camp Lieutenant le 5 Avril 1738.

M. Ganot de Moulamville, Lieutenant Colonel.

M. de la Pinche, Major.

M. le Marquis de Saclabous, premier Cap. Faction.

M. de la Roque, Ayde-Major.

Ce Régiment a 6 Etendarts de soye bleue, Soleil & devise du Roi en or au milieu, semez de fleurs de lys brodées en or, & frangez d'or.

En Quartier à Stenay.

14. LA REINE, 3 *Escadrons.*

Créé en 1635. pour la Reine Anne d'Autriche, Epouse de Louis XIII depuis Régente du Royaume en 1643. M. de Nantouillet en a été premier Mestre de Camp Lieutenant.

UNIFORME, *habit & manteau rouge, doublure & parements bleux de Roi, boutons de cuivre jaune plats, & sur le buste, bandoulieres jaune & large de buste, bordée d'un galon de fil blanc, culotte de peau, eguillette platte d'un galon blanc, & chapeau bordé d'or fin, l'equipage rouge, bordé d'un grand galon de la livrée de la Reine, avec une fleur de lys jaune aux housses & chaperons.*

MESTRE DE CAMP, LA REINE, en 1725.

M. le Marquis de Beauvau, Mestre de Camp Lieutenant en 1734.

M. de Girou, Lieutenant Colonel.

M. de Solimhac, Major.

M. de Combescure, premier Capitaine Factionnaire.

M de la Batolliere, Capitaine, Ayde-Major

CE Regiment a 6 Etendarts de soye rouge, Soleil & devise du Roi en or, semez de fleurs de lys d'or, le chiffre de la Reine Marie, Princesse de Pologne, couronné & brodé en or & en argent aux quatre côtez, & frangez d'or & d'argent.

En Quartier à Fenestrange & Bouguenon en Lorraine.

15. DAUPHIN, 3 *Escadrons.*

Créé à la naissance & au nom de Monseigneur le premier Dauphin en 1658. sous Louis XIV. M. de Saint Gelais en fut premier Mestre de Camp Lieutenant. Ce Régiment fut formé d'une Compagnie d'Ordonnance, qui étoit depuis longtems d'un Escadron, & qui se nommoit Compagnie d'Ordonnance du Dauphin, dont M. de Saint Gelais en étoit Capitaine Lieutenant, & M de Cornelius, Suedois, en a été premier Lieutenant Colonel.

UNIFORME, *habit & manteau bleu, doublure & parements rouges, boutons de cuivre plats de chaque côté de 3 en 3, buste à boutons de même, bandoulière blanche piquée, culotte de peau, & chapeau bordé d'or fin, l'equipage bleu, bordé d'un galon mirete.*

MESTRE DE CAMP, Monsieur LE DAUPHIN, à sa naissance le 4 Septembre 1729.

M. le Marquis de Volvire, Mestre de Camp Lieutenant le 24 Février 1738.

M. le Chevalier de Mesples, Lieutenant Colonel. *Rang de Mestre de Camp.*

M. de Brantes, Major.

M. le Marq. de Mauroy, Brigad. premier Capit. Faction.

M. de Secbousse, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de soye bleue, Soleil & devise du Roi en or, 4 fleurs de lys & 4 Dauphins brodez en or & en argent aux coins, & frangez d'or.

En Quartier à Caen.

16. DAUPHIN ETRANGER, 3 *Escadrons.*

Créé au nom de Monseigneur le premier Dauphin en 1666. sous Louis XIV. M. de Montclare en a été premier Mestre de Camp Lieutenant.

UNIFORME, *habit & manteau de drap bleu de Roi, doublure, paremens & revers rouges, boutons d'étain plats, buffle, bandoulière jaune étroite, aiguillette platte & blanche, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage bleu bordé de blanc.*

MESTRE DE CAMP, Monsieur LE DAUPHIN, à sa naissance le 4 Septembre 1729.

M. le Marquis de Polignac, Mestre de Camp Lieutenant, le 24 Février 1738.

M. le Chevalier de la Barre, Lieutenant Colonel.

M. de la Neuville, Major. *Rang de Mestre de Camp.*

M. de Montigny, premier Capitaine Factionnaire.

M de Chartrain, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de soye bleue, Soleil & devise du Roi en or d'un côté, & de l'autre des fleurs de lys, & des Dauphins sans nombre, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Mouzon.

17. BRETAGNE, 3 *Escadrons.*

Vient du Régiment de M. de Pomy, premier Mestre de Camp en 1666. sous Louis XIV, ensuite a été Bourgogne, second Dauphin, & porte le nom de Bretagne, Prince du Sang, depuis 1712.

UNIFORME, *habit & manteau de drap bleu, doublure &*

& paremens rouges, boutons d'étain façonnez, buffle & bandoulière blanche, culotte de peau, chapeau bordé d'argent fin de 3 doigts ; l'équipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP, LE ROY.

M. le Comte de Gaſſion, Meſtre de Camp Lieutenant, le 24 Février 1738.

M de Deſpilly, Lieutenant Colonel.

M de Rouſſe, Major.

M de Vaudré, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Lauret, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de ſoye bleue, d'un côté, & de l'autre un Phenix ſur un buchet étendant ſes ailes, & ces mots pour deviſe : *In regnum & pugnax*, trophées aux coins, & bordure ſemée de fleurs de lys d'or, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Donay.

18. ANJOU, 3 *Eſcadrons.*

Créé pour M. Baltroys de Choiſy, premier Meſtre de Camp, en 1666. ſous Louis XIV. & a eu le nom d'Anjou, Prince du Sang, en 1688.

UNIFORME, *habit & manteau bleux de Roi, doublure, paremens & revers rouges, boutons de cuivre façonnez, buffle, bandoulière jaune & large, éguillette plate aurore, culotte de peau, & chapeau bordé d'un large galon d'or fin ; l'équipage bleu bordé d'aurore.*

MESTRE DE CAMP, LE ROY.

M. le Marq. de Vogué, Meſtre de Camp Lieut. en 1736.

M de Loſtange, Lieutenant Colonel.

M Deſidery, Major.

M Deſtagniol, premier Capitaine Factionnaire.

M. de la Celbe, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de ſoye bleue de Roi, Soleil & deviſe du Roi en or, & aux coins une fleur de lys d'or, au revers ſemez de fleurs de lys, aux 4 coins une Couronne de Prince de France, avec un écuſſon à 3 fleurs de lys, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Toul & à Vic.

19. BERRY, 3 *Eſcadrons.*

Fut levé Rouſſillon en 1674. ſous Louis XIV. M. le Comte de l'Iſle en a été premier Meſtre de Camp, & a eu le nom de Berry, Prince du Sang, en 1690.

UNIFORME, *habit & manteau bleux du Roi, doublure, paremens & revers rouges, boutons d'étain en bossette, busle, bandouliere blanche étroite, équillette ronde & blanche, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin, l'équipage bleu, bordé d'un galon bleu & blanc.*

MESTRE DE CAMP, LE ROY.

M. le Prince de Croy d'Havré, Mestre de Camp Lieutenant, le 24 Fevrier 1738.

M. de Long, Lieutenant Colonel.

M. de Créquy Vaugicourt, Major,

M. de la Patre, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Fitte, Capitaine, Ayde Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de soye bleue, Soleil & devise du Roi en or, les armes de Berry, & fleurs de lys aux coins, brodez & frangez d'or.

En Quartier a Clermont en Auvergne.

20. ORLEANS, 3 *Escadrons.*

M. le Grand-Prieur de Valencey l'amena de Piedmont en France en 1670. sous Louis XIV. pour la Maison d'Orleans, & il en fut premier Mestre de Camp Lieutenant.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, doublure, parements & revers rouges, boutons de drap gris blanc des deux côtez, & fle à boutons de cuivre, bandouliere jaune & étroite, culotte de peau, & chapeau borde d'argent fin; l'équipage rouge bordé de blanc.*

Monseigneur le Duc d'Orleans, Premier Prince du Sang, Mestre de Camp le 2 Décembre 1723.

M. le Marquis de Graville, Brigadier, Mestre de Camp Lieutenant en 1734.

M. de Montauban, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de Segur de Cabanac, Major,

M. de Signy, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Montauban Maittador, Ayde Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de soye rouge, Soleil & devise du Roi en or, les armes d'Orleans, & fleurs de lys brodées d'or aux coins, & frangez d'or.

En Quartier à Guise, Soissonois.

21. CONDE', 3 *Escadrons.*

Créé en 1666 sous Louis XIV. pour la Maison de Condé.

M. le Comte de Chimilly en fut premier Mestre de Camp Lieutenant, & depuis Maréchal de France.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, doublure & paremens rouges, boutons de drap gris blanc de 2 en 2 tout du long, buffle à boutons de cuivre, bandoulière blanche, culotte de peau & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage ventre de biche, l'écuſſon du Prince brodé en ſoye, bordé d'un galon relouté cramoiſi.*

Monſeigneur le Duc de Bourbon, Lieutenant Général, Meſtre de Camp, le 4 Mars 1710.

M. le Marquis de Gouffier, Brigadier, Meſtre de Camp Lieutenant en 1719

M. de Bormans, Lieutenant Colonel. *R. de Meſtre de C.*

M. Soulet de Saint Germain, Major.

M. de Capedan, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Verdun, Capitaine, Ayde Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de ſoye bleue, Soleil & deviſe du Roi en or, au revers ventre de biche eſt un Soleil brodé en argent qui allume un buchet en pleine campagne, & ces mots, *Damatersam ſplendoſcam*, brodez & frangez d'argent. *En Quart. à Château Landren en Bretagne.*

22. BOURBON, 3 *Eſcadrons.*

Fut créé Enguien en 1666. ſous Louis XIV. juſqu'à la mort du Grand Condé en 1686. qu'il prit le nom de Bourbon.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, doublure & paremens rouges, boutons de drap gris blanc, buffle à boutons de cuivre, bandoulière blanche, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage rouge, bordé*

Monſeigneur le Comte de Chatolois, Meſtre de Camp, le 4 Mars 1710.

M. le Marq. de Cruſſol, Meſt. de Camp Lieut. en 1730.

M. de Vigoutous, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de Bar, Major.

M. de la Salle, premier Capitaine Factionnaire.

M. de la Vallade, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de ſoye bleue, Soleil & deviſe du Roi en or, 4 fleurs de lys brodées en or aux coins, & frangez d'or.

En Quartier à Evreux, Généralité de Rouen.

23. CLERMONT, 3 *Eſcadrons.*

Fut créé pour M. de Beaupré, premier Meſtre de Camp, en 1666. ſous Louis XIV. puis a été Chartres en 1684.

& a eu le nom de Clermont & ce rang en 1724.

UNIFORME, *habit, doublure & parements gris blanc, parements rouges, boutons de drap gris blanc, buffle à boutons de cuivre, baudoulière blanche, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage rouge, bordé.*

Monseigneur le Comte de Clermont, Lieutenant Général, Mestre de Camp, le 15 Juin 1709.

M. le Ch. de Villefort, Mestre de Camp Lieut. en 1714.

M. de Manfonsel, Lieutenant Colonel.

M. Favieres du Pleſſis, Major.

M. le Comte de Maillé Brezé, premier Cap. Fact.

M. Leveſque, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de ſoye rouge, avec un Soleil & deviſe du Roi brodez en or, au revers eſt une campagne, & dans le lointain s'éleve un petit Soleil d'or, & ces mots, *Spes altera mortis*, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Schleſtat.

24. CONTY, 3 *Eſcadrons.*

Créé d'Humieres, premier Mestre de Camp, en Aout 1666. ſous Louis XIV. a été ci-devant Villeroy, depuis 1676. juſqu'en Janvier 1733. qu'il a eu le nom de Conty & ce rang le 18 du même mois.

UNIFORME, *habit, doublure, parements & boutons de drap gris de fer cendré, manches en bottes, buffe ſans boutons, baudoulière de buffle piquée, éguillette aurore, culotte de peau, manteau blanc doublé de même, & chapeau bordé d'or fin; l'équipage ventre de biche, & l'écuſſon du Prince brodé aux coins.*

Monseigneur le Prince de Conty, Lieutenant Général, Mestre de Camp, le 18 Janvier 1733.

M. le Comte de Choiſeuil, Mestre de Camp Lieutenant en 1739.

M. de Ranhuteau, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. de Chambon, Major *Rang de Lieut. Colonel.*

M. Dupas, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Beillcian, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de ſoye jonquille, Soleil & deviſe du Roi en or d'un côté, & de l'autre un Aigle volant travers les foudres & les éclairs, & ces mots pour deviſe: *Nec terrent, nec morantur*, brodez & frangez d'argent.

En Quartier à Moulins, & à Saint Pierre-le-Monſtier.

25. PENTHIEVRE, 3 *Escadrons.*

Fut levé en Mars 1674. sous Louis XIV. par M. d'Heudicourt, premier Mestre de Camp, & a porté le nom de Toulouse en Aout 1693. jusqu'en Décembre 1737. qu'il est Penthievre.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, doublure & paremens rouges, boutons de drap gris blanc, buffle à boutons de cuivre, bandoulière blanche, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin, l'équipage rouge, bordé.*

Monseigneur le Duc de Penthievre, Amiral de France, Mestre de Camp, le 7 Décembre 1737.

M. le Marquis de Crenay, Mestre de Camp Lieutenant en 1736.

M. de Vignacourt, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier d'Estourmel, Major.

M. de Pierpont de Vignacourt, premier Cap Fachonn.

M. de la Combe, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de foye cramoisie, Soleil d'or & devise du Roi; au revers un homme armé sur un cheval allé, & ces mots: *Terraque marique*, brodez & frangez d'or. *En Quartier à Châlons, & Généralité.*

26. SAINT SIMON, 3 *Escadrons.*

Créé Comange, premier Mestre de Camp, en 1666. sous Louis XIV. ensuite a été du Bordage, ci-devant du Maine en 1688. & à présent Saint Simon, & ce rang en Mai 1736.

UNIFORME, *habit, doublure & manteau gris blanc, paremens & revers rouges, boutons de drap gris blanc, buffle à boutons de cuivre, bandoulière jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Marquis de Saint Simon, fils aîné, Mestre de Camp de ce Régiment, en 1737.

M. Jaubert, Chevalier de l'Etang, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier du Saussoy, Major.

M. de Château Vilain, Marquis de Vallin, premier Capitaine Fachionnaire.

M. de Bellefonds, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de foye rouge, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Valenciennes.

27. D'ANCEZUNE, 3 *Escadrons.*

Créé Tillade, premier Mestre de Camp en 1666. sous Louis XIV. puis a été Souvré, Beringhen, ensuite Conty en 1718. & du Chayla : il a eu ce rang sous Louis XV. en 1717.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, doublure, paremens & revers rouges, boutons gris blanc, buffle à agraffes, bandoulière jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin ; l'équipage jaune, bordé.*

M. le Marquis d'Ancezune, Brigadier, Mestre de Camp de ce Regiment en 1734.

M. de Saint Paul du Chayla, Lieutenant Colonel.

M. le Marquis d'Apcher, Major.

M. de Saint-Martin, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Glaſſon de la Peroufe, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 6 Etendarts de ſoye jaune, Soleil & deviſe du Roi en or, au revers dans un quarré nuancé eſt un Aigle qui s'éleve dans les airs malgré les vents & la foudre, & ces mots : *Nec terrent nec moranter*, bordez & frangez d'argent.

En Quartier à Morney, en Franche-Comté.

28. ROHAN, 3 *Eſcadrons.*

Créé Montelatre, premier Mestre de Camp, en 1666. sous Louis XIV. ensuite a été Narbonne & du Tronc, juſqu'en 1718. qu'il a été Villars, à préſent Rohan.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, doublure & paremens rouges, boutons d'etaim, buffle à boutons de cuivre, bandoulière jaune & large, eguillette rouge & blanche, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin ; l'équipage rouge, bordé d'un galon à carreaux rouges & blancs.*

M. le Vicomte de Rohan, Meſtre de Camp de ce Régiment en 1735.

M. Dauteuve, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier du Rumain, Major.

M. de Boſc, premier Capitaine Factionnaire.

M. le Chevalier de Tanus, Ayde-Major.

Ce Régiment a 6 Etendarts de ſoye blanche, Soleil & deviſe du Roi d'un côté, & de l'autre de ſoye rouge, avec une deviſe, brodez & frangez d'or.

En Quartier en Bretagne.

29. BEAUCAYRE, 3 *Escadrons.*

Fut formé pour M. le Marquis de la Valette, premier Mestre de Camp, en 1666. sous Louis XIV. puis a été Prince Camille de Lorraine en 1689. ensuite Prince Charles de Lorraine, & Prince Lembesecq de Loraine en 1718. ci-devant Beaucayre en 1730. oncle du Mestre de Camp d'à présent.

UNIFORME, *habit, collet & manteau gris blanc, doublure, paremens & revers rouges, boutons de cuivre, buffe à boutons de même, bandoulière jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'or fin; l'equipage rouge, bordé.*

M. le Marquis de Beaucayre, Mestre de Camp de ce Régiment, en 1736

M. de Boubée, Lieutenant Colonel.

M. de Gassendy, Major.

M. de Pronville, premier Capitaine Factionnaire.

M. de la Peyre, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de soye rouge, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Faverney en Comté.

30. BRANCAS, 3 *Escadrons.*

A sa creation en Aout 1672. sous Louis XIV. étoit Grignan, premier Mestre de Camp, puis a été Fléche, & Luynes en 1717. Chevreuse en 1733. ci-devant d'Ancenis en 1737.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, doublure & paremens rouges, boutons de drap gris blanc, buffe à boutons de cuivre, bandoulière jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'un large galon d'or fin; l'equipage rouge, bordé.*

M. le Chevalier de Brancas, Mestre de Camp de ce Régiment en Octobre 1739.

M. de Pressutes, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de Murinais, Major.

M. de Cransac, premier Capitaine Factionnaire.

M. le Chevalier de Lantet, Capitaine, Ayde Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de soye cramoisi, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or. C'est le seul Régiment de Cavalerie, dont les Etendarts de soye cramoisi ayent des bourses blanches.

En Quartier à Thionville, & à Sarre-Louis.

31. SABRAN, 3 *Escadrons.*

Fut levé en 1672. sous Louis XIV. Saint Aignan, premier Mestre de Camp ; ensuite a été Rohan & Saint Aignan, ci-devant Saint Simon-Ruffec en 1717.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, doublure & paremens rouges, boutons d'etaim plats, buste à boutons de cuivre, bandouliere jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin ; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Marquis de Sabran, Mestre de Camp de ce Régiment, le 24 Février 1738.

M. de Resye, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de Champagne, Major.

M. de Campretre, premier Capitaine Faction naire.

M. Darchambault, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de soye cramoisie, Soleil & devise du Roi, au revers un Lion d'argent, & ces mots : *Nolo irritare leonem*, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Alençon.

32. GESVRES, 3 *Escadrons.*

Crée Foucault, premier Mestre de Camp, sous Louis XIV. en 1666 puis a été Quinson en 1672. Châlons, Goussier & d'Egmont en 1699. ensuite Desmaretz en Février 1704. & Gesvres en Décembre 1709.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, paremens & doublure rouges, boutons d'étaim d'Allemagne sur bois des deux côtez jusqu'a la poche, la patte rouge pour la bandouliere, buste bordé de blanc à boutons de cuivre, bandouliere jaune ; culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin ; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Comte de Tresmes, Brigadier, Mestre de Camp de ce Régiment en 1726.

M. de Saignes, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier d'Aultanne, Major.

M. d'Herveloy, premier Capitaine Faction naire.

M. Moreau, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de soye citron, Soleil & devise du Roi en or d'un côté, & de l'autre un Lion regardant un Soleil & ces mots, *Ardet & audet*, brodez & frangez d'or.

En Quartier Généralité d'Alençon.

33. CHABRILLANT, 3 *Escadrons.*

Créé du Gast, premier Mestre de Camp, en 1672. sous Louis XIV. a été Villequier en 1690. ensuite Momain, & Belleacueil jusqu'en 1711. qu'il a été la Tour.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc doublez de rouge, paremens & revers rouges, boutons de drap gris blanc demi plats, buste à boutons de cuivre, bandouliere jaune, culotte de panne rouge, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage rouge, bordé de blanc.*

M. le Marquis de Chabrillant, Mestre de Camp de ce Régiment le 24 Février 1738.

M. de Tarneau, Lieuten. Colon. *Rang de Mestre de C.*

M. Daudessens, Major.

M. de Gournet, premier Capitaine Factionnaire.

M. Dubois, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de soye rouge, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Landrecy & à Avennes.

34. CHEVALIER DE ROSEN, 3 *Escad.*

Fut créé Valavoire, premier Mestre de Camp, à un Escadron, & peu après a été Vivans pere en 1672. sous Louis XIV. & Vivans fils en Mai 1689. puis Hendicourt en Décembre 1702. ensuite Lorraine depuis le 6 Mars 1719. jusqu'en 1734. qu'il a été Lordat.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, doublure, paremens & revers rouges, boutons plats de métail blanc, buste à petits crochets, bandouliere jaune & étroite, éguillette platte, melée de jaune & de noir, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage jaune, bordé d'un grand galon de panne noire.*

M. le Chevalier de Rosen, Mestre de Camp de ce Régiment, le 24 Février 1738

M. le Baron de Lordat, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier Dubois, Major.

M. de Guitton, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Beaufort, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de damas jaune, Soleil & devise du Roi en or d'un côté, & de l'autre un Rosier fleuri & boutonné, & ces mots: *Qui s'y frotte s'y pique*, brodez & frangez d'argent. *En Quartier à Strasbourg.*

35. SAINT AIGNAN, 3 *Escadrons.*

Crée du Plessis-Belliere, premier Mestre de Camp, en 1666. sous Louis XIV. puis a été la Rabliere, ensuite la Tournelle en 1693. & la Feuillade, ci-devant Cayeux en 1705.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, doublure, parements & revers rouges, boutons d'etain, buffle à boutons de cuivre, bandoulliere jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Comte de Saint Aignan, Mestre de Camp de ce Régiment en 1734.

M. le Comte de Roquefeuil, Lieutenant Colonel.

M. de la Sabliere, Major.

M. de Gervain, premier Capitaine Factionnaire.

M. Maller, Ayde Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de foye aurore, Soleil & deviſe du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Châteauroux, en Berry.

36. GRAMMONT, 3 *Escadrons.*

Créé Villiranges, premier Mestre de Camp, en 1666 sous Louis XIV. puis a été Florenzac en 1674. Prince Talmont en 1693. ensuite la Tremoille, ci-devant Prince de Turenne en 1719.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, doublure & parement rouges, boutons de drap gris blanc, buffle à boutons de cuivre, bandoulliere jaune, egulllette ronde à 2 cordons rouge & vert, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Comte de Grammont, Mestre de Camp de ce Bégiment en 1735.

M. de Beauregard, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. de Damiette, Major.

M. de Sirty, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Saint Martin, Capitaine, Ayde Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de foye jaune, Soleil & deviſe du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Landtterbourg.

37. DANDLAU, 2 *Escadrons.*

Créé sous Louis XIV. en Mars 1674. pour M. le Chevalier

Duc, Gentilhomme Piedmontois, premier Meſtre de Camp; enſuite a été Roqueſpine, puis Sully en 1701. Vaudrey en 1706. juſqu'en 1734. qu'il a été Châtelleraut.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, doublure paremens & revers rouges, boutons d'étain tournez, buffle à boutons de cuivre, bandoulière jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Comte d'Andlau, Meſtre de Camp de ce Régiment, le 24 Février 1738.

M. de l'Iſle, Lieutenant Colonel.

M. du Bourg, Major.

M. de Saint Martin, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Belcourt, Ayde Major.

CE Régiment a 4 Etendarts de ſoye rouge, Soleil & deviſe du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Betfort.

38. FLEURY, 2 *Eſcadrons.*

Créé en Mars 1674. ſous Louis XIV. pour M. le Marquis de Saint Silveſtre, premier Meſtre de Camp; enſuite a été Bercourt, Comte d'Uzés, & Prince de Marcillac, puis Duc de la Roche-Guyon, & Comte de la Rochefoucault ſon frere, devenu Duc de la Roche-Guyon, en 1726. Marquis de la Rochefoucault d'Urfé en Novembre 1731. Marquis du Chaſtelet en Janvier 1734. & Comte d'Harcourt-Beuvron en Février 1734.

UNIFORME, *habit, collet & manteau gris blanc, paremens, revers & doublure rouges, boutons de drap gris blanc, buffle à boutons de cuivre, bandoulière jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin, l'équipage rouge, bordé.*

M. le Marquis de Perignan de Fleury, Meſtre de Camp de ce Régiment, le 15 Février 1738.

M. de Blois, Lieutenant Colonel.

M. de Saint Gobert, Major.

M. de Quémy, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Caumont, Ayde-Major.

CE Régiment a 4 Etendarts de ſoye rouge, Soleil & deviſe du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Tonnerre.

39. SASSENAGE, 2 *Eſcadrons.*

Créé Melac, premier Meſtre de Camp, en 1674. ſous

Louis XIV. puis a été Larrard en 1690. ensuite Saint Germain-Beaupré, & ci-devant Briou.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, doublure, paremens & revers rouges, boutons d'étain d'Allemagne, buffle à boutons de cuivre, baudoulière jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin, l'équipage rouge, bordé.*

M. le Marquis de Saffenage, Brigadier, Meſtre de Camp de ce Regiment en 1721.

M. de Mareſt, Lieutenant Colonel. *R. de Meſtre de Camp.*

M. de Tauzia, Major.

M. Deſnois, premier Capitaine Faction naire.

M. de la Roque, Ayde Major.

CE Regiment a 4 Etendarts de ſoye rouge, Soleil & deviſe du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Sarrelouis & à Phalsbourg.

40. VOGUE', 2 *Bataillons.*

Créé Thury, premier Meſtre de Camp, en 1666 ſous Louis XIV. enſuite Saint Vallery en 1674 Saint Lievier en 1691. Beuvis en 1696. Marcillac, & ci-devant Montrevel en 1704.

UNIFORME, *habit croiſé avec un retroust, & manches gris blanc, doublure & paremens rouges, boutons d'étain plats, buffle à boutons de cuivre, baudoulière jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Marquis de Vogué, Meſtre de Camp de ce Régiment en 1714.

M. d'Eglerin, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. de Peyrelongue, Major.

M. de Marcillac, premier Capitaine Faction naire.

M. d'Auber, Ayde-Major.

CE Régiment a 4 Etendarts de ſoye rouge, bordez de blanc, Soleil & deviſe du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Montbriſon en Lyonnois.

41. VINTIMILLE, 2 *Eſcadrons.*

Créé pour M. le Duc de Foix en 1672. ſous Louis XIV. puis a été Biron en 1674. d'Eſclainvilliers en 1691. & d'Eſclainvilliers fils en 1704. ci-devant Peyre en 1714.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, doublure, paremens & revers rouges, boutons de drap gris blanc, buffle à*

boutons de cuivre, bandouliere jaune, éguillette blanc, blanche, noire, rouge & verte, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin ; l'équipage rouge, bordé.

M. le Comte de Vintimille, Mestre de Camp de ce Régiment, en 1739.

M de Craisset, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de Glisy, Major.

M. de Broissia, premier Capitaine Factionnaire.

M. Rolandt, Capitaine, Ayde-Major

Ce Régiment a 4 Etendarts de soye verte, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Haguenau.

42. BRISSAC, 2 *Escadrons.*

Créé en 1681. sous Louis XIV. pour M. le Comte de Tallard, premier Mestre de Camp ; ensuite a été Durat en 1697. puis Villequier, ci-devant la Motte-Houdancourt en 1705.

Uniforme, *habit & manteau gris blanc, doublure, parements & petits revers de drap rouge, un grand collet blanc, & dessus un petit collet rouge, manches à l'Allemande, boutons blancs de Strasbourg larges & plats, buffle bordé de noir à boutons de cuivre, bandouliere jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'un grand galon d'argent fin ; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Duc de Brissac, Brigadier, Mestre de Camp de ce Régiment, en 1734.

M. de Villers, Lieutenant Colonel.

M. de Martel, Major.

M. de Valcourt, premier Capitaine Factionnaire.

M. Dubois, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 4 Etendarts de soye jaune bordez de noir, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Sens.

43. D'AUMONT, 2 *Escadrons.*

Créé en 1672. sous Louis XIV. pour M. le Comte d'Illes, premier Mestre de Camp, puis a été Bezons en 1675. Baviere en 1693. Saint Pouange en 1696. ci-devant Bougard en 1721.

Uniforme, *habit & manteau gris blanc, doublure, parements ouverts & revers rouges, boutons de drap gris blanc, buffle à boutons de cuivre, bandouliere jaune, culotte de peau,*

& chapeau bordé d'argent fin ; l'équipage rouge, bordé.

M. le Duc d'Aumont, Meſtre de Camp de ce Régiment, en 1728.

M. de Bondy, Lieutenant Colonel.

M. de Chambouline de-Saint-Jal, Major.

M. de Barville, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Lacory, Ayde-Major.

Ce Régiment a 4 Etendarts de ſoye rouge, Soleil & deviſe du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Beauvais.

44. VASSE', 2 *Eſcadrons.*

Fut levé en 1672. ſous Louis XIV. par M. Liégeois, premier Meſtre de Camp, puis a été Puyſegur en 1675. Tournefort en 1696. Livry en 1699. ci-devant Bezons & Beringhen

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, doublure, paremens & revers rouges, boutons de cuivre jaune des deux côtez, buffle à boutons de cuivre, bandoulière jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin ; l'équipage rouge à bordé.*

M. le Vidame de Vaſſé, Meſtre de Camp de ce Régiment en 1730.

M. Doros, Lieutenant Colonel.

M. de Saint Eſteve, Major.

M. de Conroz, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Neſbteux, Ayde-Major

Ce Régiment a 4 Etendarts de ſoye cramoiſie, Soleil & deviſe du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier aux Zarguemines en Lorraine.

45. LA FERONNAYE, 2 *Eſcadrons.*

Cree Melin, premier Meſtre de Camp, en Aout 1666 ſous Louis XIV enſuite a eté Comte de Cayeux, Marquis de Gamache, en 1675. la Feronnaye pere en 1669. & M. ſon frere juſqu'en 1709. que le Roi rendit ce Régiment à M. le Comte de la Feronnaye pere, Brigadier, rétabli de ſa maladie.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, doublure & paremens rouges, boutons de cuivre plats, buffle à boutons de cuivre, bandoulière jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin, l'équipage rouge, bordé.*

M. le Marquis de la Feronnaye, Brigadier, Meſtre de Camp de ce Régiment, le 10 Aout 1720.

M. de Sirty, Lieutenant Colonel.

M. de la Noue de Vair, Major.

M. d'Anglemont, premier Capitaine Factionnaire.

M. Tardif, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 4 Etendarts de ſoye rouge, Soleil & deviſe du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier en Bretagne.

46. RANDAN, 2 *Eſcadrons.*

Créé Vaubrun, premier Meſtre de Camp, en Aout 1673. ſous Louis XIV. puis a été Monrbac en 1675. & ſes neveux en 1693. de Vienne en 1694 enſuite Germinon, & Duc de Lorges, ci-devant Durfort en Janvier 1720.

UNIFORME, *habit, petit collet & doublure gris blanc, paremens & revers rouges, boutons de drap gris blanc, manches coupées, buſte à boutons de cuivre, bandoulière jaune, manteau gris blanc doublé de rouge, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage rouge, bordé*

M. le Duc de Randan, Brigadier, Meſtre de Camp de ce Régiment, en 1720.

M. du Croiſet, Lieutenant Colonel.

M. de Monteſquiou, Major.

M. de Ville, premier Capitaine Factionnaire.

M. de la Granje, Ayde-Major.

CE Régiment a 4 Erendarts de ſoye rouge, Soleil & deviſe du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier a Hunnegue.

47. D'HEUDICOURT, 2 *Eſcadrons.*

Créé Montauban, premier Meſtre de Camp, en Aout 1666. ſous Louis XIV. puis a été Beringhen en 1672. Livry en 1676. Clermont d'Amboiſe en 1689. & Barbillac en 1702. ci-devant Lénoncourt en 1706.

UNIFORME, *habit & doublure gris blanc, manteau blanc doublé de rouge, paremens & revers rouges, boutons d'étain de trois en troſs des deux côtez, manches en bottes, buſte à boutons de cuivre, bandoulière de buſle, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin, l'équipage rouge, bordé de vert.*

M. le Marquis d'Heudicourt, Meſtre de Camp de ce Régiment en 1735.

M. Marſay de Rolat, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de la Borde, Major. *R. de M. de Camp.*

M. le Chevalier de Soupire, premier Cap. Faſtionnaire.

M. André, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 4 Etendarts de ſoye verte, Soleil & deviſe du Roi en or, au revers les armes d'Heudicourt, fond de gueules, bandes de ſable & carneaux d'argent, avec ces mots, *Si factus illabatur orbis*, brodez & frangez d'or. *En Quartier en Bretagne.*

48. CHEPY, 2 *Eſcadrons.*

Créé Seyſſac, Duc de Villeroy, premier Meſtre de Camp, en 1672. ſous Louis XIV. puis a été d'Imecourt en 1676. M. ſon frere en 1693. Montauban, & Fourbin en 1702. ci-devant Chepy pere en 1708.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, paremens, revers & doublure rouges, boutons de métail blanc, buſte à boutons de cuivre, bandoulière jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Comte de Chepy, Meſtre de Camp de ce Régiment en 1728.

M. le Chevalier de Luyne, Lieutenant Colonel.

M. de Lemerville, Major.

M. Charpentier, premier Capitaine Faſtionnaire.

M. Creſpin, Ayde Major.

CE Régiment a 4 Etendarts de ſoye rouge, Soleil & deviſe du Roi en or, au revers ces mots, *Belle felicitas*, bordez & frangez d'or.

En Quartier à Poſiaguet en Auvergne.

49. FIENNES, 2 *Eſcadrons.*

Créé Lançon, premier Meſtre de Camp, en 1673. ſous Louis XIV. puis a été Saint Simon en 1676. du Bordage en 1693. Bouzols en 1704. & Duc de Briſſac en 1719. ci-devant Coſſé depuis 1727.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, paremens, doublure & revers rouges, boutons de drap blanc de 2 en 2 buſle à boutons de cuivre, bandoulière jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'or fin; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Marquis de Fiennes, Meſtre de Camp de ce Régiment en 1735.

M. le Chev. du Gono, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M.

M. de Pradel, Major.

M. de Fauſſelandry, premier Capitaine Factionnaire.

M de Monjeu, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 4 Etendarts de ſoye ponceau, bordez de noir, Soleil & deviſe du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Saint Maixent, en Poitou.

50. LEVY, 2 *Eſcadrons.*

Fut créé en 1674. ſous Louis XIV. pour M. le Comte de Broglie, premier Meſtre de Camp, puis a été Charlus en 1676 Lévy en 1684. la Vaupaliere en 1704. du Reſſay en 1706. Nortou en 1713. Charlus en 1717. ci-devant Lévy en 1723.

UNIFORME, *habit, manteau & doublure gris blanc, paremens & revers de l'habit rouges, boutons de cuivre ſur bois façonnez, buffle à boutons de cuivre, bandoulière jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Comte de Lévy-Châteaumorant, Meſtre de Camp de ce Régiment le 4 Mars 1727.

M. le Chevalier de Boiſot, Lieutenant Colonel.

M. de Lapelin, Major.

M. de Nortou, premier Capitaine Factionnaire,

M. de Boiſrenaud, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 4 Etendarts de ſoye rouge, Soleil & deviſe du Roi en or, au revers une Vierge & ces mots, *Aide Dieu au ſecond Chrétien Levy*, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Cambray.

51. BARBANSON, 2 *Eſcadrons.*

Créé Givry, premier Meſtre de Camp, en 1674. ſous Louis XIV. puis a été Courtebonne en 1677 Barentin en 1696. & Villepreux juſqu'en 1717. qu'il a été Ruffec Saint Simon, Grand d'Eſpagne.

UN FORME, *habit & manteau gris blanc, doublure, parement & revers rouges, boutons d'étain demi ronds façonnez, buffle à boutons de cuivre, bandoulière jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Marquis de Barbanſon, Meſtre de Camp de ce Régiment en 1735.

M. de Saint Maur, Brigadier, Lieutenant Colonel,

M. le Bacle, Marquis de Moulins, Major.

M. le Chevalier de Boutsonne, premier Cap. Faction.

M. de Tauzia, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 4 Etendarts de soye aurore, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Cressy sur Serre.

52. PUYSIEULX, *2 Escadrons.*

Fut levé en 1673. tous Louis XIV. pour M. Streit, premier Mestre de Camp, puis a été Romainville en 1676. Wiltz pere en 1696. ensuite Wiltz, fils Marteville en 1704. Roye en 1719. ci devant du Luc en 1725.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, doublure & paremens rouges, boutons d'étaim plats, buffle à boutons de cuivre, bandoulière jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'or fin; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Marquis de Puysieulx, Brigadier, Mestre de Camp de ce Régiment en 1734.

M. le Chevalier de Marteville, Lieutenant Colonel

M. le Chevalier de Meyronnet, Major.

M. de la Metz, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Montelz, Capitaine, Ayde Major.

Ce Régiment a 4 Etendarts de soye rouge bordez de noir, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Limoges.

53. ROSEN, ALLEMAND, *3 Escadrons.*

Est entré au service de Louis XIII. en 1639. après la mort du Duc de Saxe-Weymar, il étoit alors de mille chevaux, & appartenoit à Reinhold de Rosen, qui fut fait Lieutenant Général des Armées du Roi. Après sa mort en 1667. Louis XIV. le donna à Conrade de Rosen son neveu, depuis Maréchal de France en 1703. Ce Régiment fut licentié en 1668. à la Paix de Nimegue, en 1671. il fut remis sur pied par le même Conrade de Rosen, qui le céda en 1682. au Comte de Rottembourg son gendre, lequel le vendit en 1696. à Charles de Rosen son beaufrere, fils du Maréchal, puis en 1709 il fut au Comte Alexandre de Rottembourg son neveu, petitfils du Maréchal, qui le vendit en 1710. au Comte d'Helmstadt son beaufrere, & celui-ci le remit au Marquis de Rosen, petitfils du Maréchal, en 1719.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, doublure, paremens & revers rouges fort larges du haut en bas, boutons de drap gris sur bois, buffle a boutons de cuivre, bandouliere étroite de peau jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'un grand galon d'argent fin; l'équipage jaune, bordé de noir.*

M. le Marquis de Rosen, Mestre de Camp de ce Régiment, le 14 Avril 1729.

M. Ballivy de Merigny, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de la Touche, Major.

M. de Saint Lô6, premier Capitaine Faction naire.

M. de Prigueler, Capitaine, Ayde Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de soye jaune, Soleil & devise du Roi en or, & aux 4 coins un trophée d'armes, & le quarré brodé en argent, le revers brodé de même, avec trophées aux coins, & au milieu est un Rosier fleuri en soye, & ces mots au dessus, *Flores cum iis armis*, brodez & frangez d'or. Il a Prevoté, ou grand Etat Major.

En Quartier à Gondrecourt, en Lorraine.

54. NOAILLES, 2 *Escadrons.*

Fut formé sous Louis XIV. pour feu M. le Maréchal Duc de Noailles, le 20 Aout 1688. puis a été Comte d'Ayen en 1694 à présent Maréchal Duc de Noailles.

UNIFORME, *habit, paremens, doublure & manteau de drap rouge, boutons de cuivre sur bois façonnez, buffle à boutons de cuivre, bandouliere jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'or fin, l'équipage rouge, bordé.*

M. le Duc d'Ayen, Mestre de Camp de ce Régiment en 1730.

M. de Ligondez, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de Dampierre, Major.

M. d'Aveine, premier Capitaine Faction naire.

M. de Champsel, Ayde-Major.

CE Régiment a 4 Etendarts de soye rouge, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Hesdin.

55. PONS, 2 *Escadrons.*

Fut créé en Janvier 1689. sous Louis XIV. Monseigneur le Cardinal de Furstemberg le donna au Roi, puis a été Courcillon en 1704. ensuite Comte de Bethune pere, en 1710. & Marquis de Bethune fils en 1734.

UNIFORME, *habit & manteau rouges, doublure & paremens bleux, boutons d'étain, buffle à boutons de cuivre, bandouliere de peau jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage verd, bordé.*

M. le Vicomte de Pons, Mestre de Camp de ce Régiment en 1735

M. de Sonval, Lieutenant Colonel.

M. de Belchamp, Major.

M. Konig, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Tilher, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 4 Etendarts de soye isabelle, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Neuchâteau en Lorraine.

56. FILZ JAMES, IRLANDOIS, 3 *Escadrons.*

Sur le pied François.

Fut formé sur le pied François en Février 1698. sous Louis XIV. de deux Régimens Irlandois de Cavalerie, levez en 1692. puis a été Scheldon, & ci-devant Nugent, Irlandois, en 1716.

UNIFORME, *habit & manteau rouges, doublure, paremens & revers bleux à la bavaroise, boutons d'étain de 2 en 2, buffle à boutons de cuivre, bandouliere de peau jaune, culotte de peau, chapeau bordé d'argent fin; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Duc de Filz-James, Mestre de Camp de ce Régiment en 1733.

M. Jean de Nugent, Lieutenant Colonel. *Rang de Mestre de Camp.*

M. de Taaffe, Major.

M. François Nugent, premier Capit. Factionnaire.

M. Shée, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de soye jaune, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'argent, les housses & chaperons jaunes bordez de blanc.

En Quartier à Bethune.

57. RATTKY, HUSSARD, 2 *Escadrons.*

Monseigneur l'Electeur de Baviere le donna à Louis XIV. en 1701. au commencement de l'avant derniere guerre, & M. le Marquis de Saint Geniés à présent Marquis de Navailles, en fut premier Mestre de Camp Hussard.

UNIFORME, *habit, veste, manteau & culotte bleux, doublure rouge, bonnet de drap rouge garni de peau d'ourſon, petits boutons de cuivre ronds & galons plattes & rondes pour boutonnieres, cartouche & bandoliere de cuir de reuſſi, & une autre pour la cavalme; l'équipage bleu, avec une fleur de lys aurore aux coins en pointe, & bottines noires.*

M. le Baron de Rattky, Maréchal de Camp, Meſtre de Camp de ce Régiment, le premier Novembre 1707.

M. de Balogh, Lieutenant Colonel.

M. Haumont, Major.

M. Derſoffy, premier Capitaine Faction naire.

M. de la Pitau, Ayde-Major.

CE Régiment a 4 Etendarts de ſoye bleue en pointe fendus par le bas, Soleil & fleurs de lys brodées, & frangez d'or. *En Provence.*

58. D'ASFELD, 2 *Eſcadrons.*

Fut formé en 1707. ſous Louis XIV. des deux Compagnies des Gardes du Roi d'Eſpagne, amenez en France de Milan par M. le Prince de Lorraine de Vaudémont, dont ce Régiment portoit le nom, M. le Marquis de Monchy d'Hocquincourt en fut premier Meſtre de Camp la même année, juſqu'en 1738.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, doublure, parements & revers rouges, boutons d'étain plats, & bordé uni, buffle à boutons de cuivre, bandoulière jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin, l'équipage rouge, bordé.*

M. le Marquis d'Aſfeld, Meſtre de Camp de ce Régiment, le 24 Février 1738.

M. de Barbavara, Lieutenant Colonel.

M. le Vicomte d'Eſcars, Major.

M. le Comte des Barres, premier Capit. Faction naire.

M. Renault, Ayde-Major.

CE Régiment a 4 Etendarts de ſoye aurore; Soleil & deviſe du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier au Queſnoy.

59. BERCHINY, HUSSARD, 2 *Eſcadrons.*

Fut formé en Turquie en 1719. ſous Louis XV. par M. le Comte de Berchiny, premier Meſtre de Camp Huſſard,

qui l'amena en France, & il fut envoyé par le Roi dans les Sévenes, au sujet de la Contagion la même année 1719.

UNIFORME, *habit ou paliſſe bleu, doublure rouge, petits boutons d'etaim ronds, culotte bleue, bonnet rouge garni de peau d'ourſon, manteau rouge, & brandebourgs de laine blanche, le ſurplus comme au Régiment de Rattky, Huſſard; l'equipage du cheval, rouge, avec fleurs de lys aurores, bordé de blanc.*

M. le Comte de Berchiny, Maréchal de Camp, Meſtre de Camp de ce Régiment, le premier Mars 1719.

M. de Bonnaire, Lieutenant Colonel.

M. de Pollereizky, Major.

M. de Bilderbeck le pere, premier Capit. Factionnaire.

M. Girard, Ayde Major.

CE Régiment a 4 Etendarts de ſoye rouge en pointe fendus par le bas, Soleil & trois fleurs de lys d'or, brodez & frangez d'or

En Quartier à Gevet, & Philippeville.

---

60. ESTERHAZY, HUSSARD, *un Eſcadron.*

A été formé ſous Louis XV. au mois de Décembre 1734. à Strafbourg, pour M. le Comte d'Eſterhazy, premier Meſtre de Camp Huſſard.

UNIFORME, *habit en paliſſe, & manteau bleu, veſte, culotte & bonnet ventre de biche, garnis de peau d'ourſon, bandoulieres de cuir de rouſſi; l'équipage ventre de biche, avec le chiffre du Roi aux coins.*

M. le Comte d'Eſterhazy, Meſtre de Camp de ce Régiment, en 1734.

M. David, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de Bonnaire, Major.

M. d'Halamzy, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Gueſtiic, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 2 Etendarts de ſoye, dont un blanc & l'autre bleu, tous deux en pointes & fendus par le bas, avec un Soleil & deviſe du Roi de chaque côté, brodez & frangez d'argent.

En l'Iſle de Corſe.

MONTANT GENERAL
DE LA CAVALERIE LEGERE,
TANT FRANÇOISE QU'ETRANGERE,
En Décembre 1739.

Suivant les Ordonnances du Roi des 2 Janvier, & 28 Février 1737

SOIXANTE Régimens sur pied, de 164 Escadrons à 4 Compagnies chacun, font 656 Compagnies à 25 Maîtres chacune, 1787 Officiers en pied, 656 Maréchaux des Logis à un par Compagnie, 16400 Maîtres & Hussards, y compris les Cadets dans Royal Allemand seulement, 1312 Brigadiers à 2 par Compagnie, 656 Trompettes à un par Compagnie, & 64 Timbaliers à un par Régiment, compris 5 Timbaliers dans Royal de Carabiniers, avec 328 Etendarts à 2 par Escadron, & des Eguillettes plates de différentes couleurs dans toute la Cavalerie.

SAVOIR,

R. 60. { 37 - Régimens à trois Escadrons - - - 111 / 1 - Royal de Carabiniers - - - - - 10 } Esc. 121
{ 21 - Régimens à deux Escadrons - - - - 42 / 1 - Esterhazy Hussard à - - - - - - - - 1 } 164.

Nota. Il y a plusieurs Mestres de Camp, Lieutenans Colonels, Capitaines, Lieutenans, & autres Officiers de Cavalerie, réformez & entretenus par le Roi, tant à la suite des Régimens, à la résidence des Places de Guerre, que renvoyez dans leurs Provinces, conservant leurs rangs, jusqu'à ce qu'il plaise à Sa Majesté de les remplacer.

Cette Cavalerie Légere est payée par les deux Trésoriers Généraux de l'Extraordinaire des Guerres, année part & impair.

Par la même Ordonnance du 8 Janvier 1737. le Roi a supprimé les Aumôniers & Chirurgiens desdits Régimens, & Brigades de ses Carabiniers, ainsi que les augmentations accordées aux Officiers des Etats Major, à l'occasion de la derniere Guerre.

CHAPITRE XIV.

DRAGONS.

En Décembre 1739.

REGIMENTEZ SOUS LOUIS XIII.

LXIVe Roy, en 1635.

SERVICE A PIED ET A CHEVAL.

ORIGINE DES PREMIERS DRAGONS.

ANCIEN nom de Dragon, pour exprimer un homme courageux, fut donné par cette raiſon à Conſtantin Paleologue Empereur de Grece en 1445. & ſes Troupes étoient appellées-de même. Les Allemands donnerent enſuite ce nom à partie de leurs Troupes d'Arquebuſiers à cheval. Charles de Coſſé, Maréchal de Briſſac, inventa ces Compagnies de Milices ſous Henri II. en 1554 commandant les Armées du Roi en Piedmont. Louis XIII. réforma ces Compagnies en 1618. après le ſiége de la Rochelle, & les rétablit depuis en Régiment en 1635. pour combattre à pied & à cheval dans toutes les occaſions du ſervice, & par l'Ordonnance de Louis XIV. de 1665. ils furent réputez du Corps de l'Infanterie. Ce Corps a roulé & a ceſſé de rouler autrefois avec l'Infanterie; mais il y roule actuellement; & à l'Armée il doit prendre l'ordre du Maréchal Général des Logis de la Cavalerie.

L'ETAT MAJOR GENERAL DES DRAGONS
fut crée ſous Louis XIV. en 1669.

LA CHARGE DE COLONEL GENERAL
Créée ſous Louis XIV. en 1668.

M. le Comte de Coigny, Maréchal de Camp, Colonel Général, le 20 Janvier 1734. *en ſon Hôtel à Paris.*

LA CHARGE DE MESTRE DE CAMP GENERAL
Créée ſous Louis XIV. en 1684.

M. le Duc de Chevreuſe, Meſtre de Camp Général, le 14 Juin 1736. *en ſon Hôtel à Paris.*

Meſſieurs les Directeur & Inſpecteurs Generaux de la Cavalerie le ſont auſſi des Dragons.

Nota. Le plus ancien Major des Régimens de Dragons,

qui servent dans chaque Armée, fait toujours la fonction de Major Général des Dragons.

M. Regnier, Sécretaire Général des Dragons, à l'Hôtel de Coigny, *Place de Louis le Grand, à Paris.*

QUINZE REGIMENS DE DRAGONS,

Suivant leur rang réglé par Louis XIV. le premier Mai 1699. sur pied au Décembre 1739. avec leurs Logemens & Garnisons ou Quartier d'hyver de 1739. à 1740.

UNIFORME DES OFFICIERS.

Par l'Ordonnance du Roi du 10 Avril 1737. il est enjoint aux Officiers des Troupes de ses Dragons de porter toujours l'habit uniforme pendant le tems qu'ils seront aux Corps, soit en Garnison dans les Places, en Quartier dans les plats-Pays, ou en marche, comme le plus décent & le plus convenable pour les faire reconnoître & respecter des Dragons.

COMPOSITION GENERALE

des Régimens de Dragons, de 4 Escadrons chacun.

LE COLONEL GENERAL est composé d'un Mestre de Camp Lieutenant, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major & d'un Ayde-Major, de 14 Capitaines, de 16 Lieutenans, dont celui de la Compagnie Colonele Générale est en charge & Capitaine né, d'un Lieutenant en second, de 2 Sous-Lieutenans & de 2 Cornettes, dont un Cornette blanc en charge, faisant 45 Officiers en pied, de 16 Maréchaux des Logis, de 4 Escadrons à 4 Compagnies chacun, & à 25 Dragons par Compagnie, dont 15 montez & 10 à pied, monte à 400 Dragons, comptis 32 Brigadiers, & 16 Tambours, suivant les Ordonnances du Roi des 8 Janvier 1737. & 28 Février de cette année, en faveur des Cornettes de Dragons.

LE MESTRE DE CAMP GENERAL est composé du Mestre de Camp Général, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, d'un Ayde-Major, de 14 Capitaines, de 16 Lieutenans, dont celui de la Compagnie Mestre de Camp Général est en charge & Capitaine né, d'un Lieutenant en second & de 2 Cornettes, dont un en charge, faisant 43 Officiers en pied; le surplus comme au Régiment du Colonel Général.

LES cinq Régimens, Royal, & des Princes, sont com-

posez chacun d'un Mestre de Camp Lieutenant, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, d'un Ayde-Major, de 14 Capitaines, de 16 Lieutenans, & de 8 Cornettes, faisant 42 Officiers en pied, le surplus de même que ci-dessus.

Les huit Régimens de Gentilshommes, & de Languedoc, sont composez chacun d'un Mestre de Camp, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, d'un Ayde-Major, de 14 Capitaines, de 16 Lieutenans, & de 8 Cornettes; faisant aussi 42 Officiers en pied: le surplus comme aux Régimens ci-dessus.

Nota. Dans tous les Régimens de Dragons, les Mestres de Camp, & Lieutenans Colonels, sont Capitaines en pied de la premiere & de la seconde Compagnie de leur Régiment.

Premier. COLONEL GENERAL, 4. *Escadr.*

Fut formé de la moitié du Régiment du Roi Dragons en 1668. sous Louis XIV. pour M. le Comte de Pequilain, premier Colonel Général des Dragons, & depuis Duc de Lauzun. La Compagnie Colonelle de ce premier Régiment est seule montée sur chevaux gris.

Uniforme, *habit & manteau rouges, doublure, parements, veste & culotte bleux, boutons d'étain façonnez, & boutonnieres blanches, bonnet rouge double de bleu, & bordé de blanc, ceinturon, cordon du fournitment & cartouche de peau piqué de blanc, bas blancs, chapeau bordé d'argent fin, & cocarde noire; l'équipage rouge bordé de blanc, avec le chiffre du Roi.*

M. le Comte de Coigny, Maréchal de Camp, Colonel Général le 20 Janvier 1734.

M. le Marquis de Frémur, Mestre de Camp Lieutenant, le 27 Février 1727.

M. le Comte de Cilly, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier d'Ingouville, Major.

M. de Thosé, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Fleschier, Capitaine, Ayde Major.

Ce Régiment a 4 Guidons de soye blanche, semez de fleurs de lys d'or, avec un Soleil & le chiffre du Roi couronné au milieu, brodez & frangez d'or.

En *Quartier à Calais.*

---

2. MESTRE DE CAMP GENERAL, 4. *Esc.*

Fut levé Teſſé à la fin de 1674. sous Louis XIV. & devenu

Mestre de Camp General en 1684. M. le Comte de Tessé, premier Mestre de Camp General.

UNIFORME, *habit, manteau, doublure, paremens, veste & culotte rouges, boutons d'étain sur bois, & boutonnieres blanches, bonnet tout rouge bordé de blanc, ceinturon, &c. de peau pique de blanc, bas blancs, chapeau bordé d'argent fin, & cocarde noire; l'équipage rouge bordé de blanc, avec six Guidons brodez aux armes qui se croisent.*

M. le Duc de Chevreuse, Mestre de Camp Gén. en 1736.
M. des Combes, Lieutenant Colonel.
M. de Cherval, Major.
M. de Chebroux, premier Capitaine Factionnaire.
M. du Ligondez, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 4 Guidons de soye à double fond bleu & blanc, le bleu est un Soleil semé de fleurs de lys, brodé en or, & sur le blanc est écrit ces mots: *Victoria pinget*, brodez & frangez d'or. *En Quartier à Metz.*

3. ROYAL, 4 *Escadrons.*

Créé en 1667. sous Louis XIV. & partagé en 1668. pour former le Régiment du Colonel Général. M. le Comte de Pequillain en fut premier Mestre de Camp Lieutenant.

UNIFORME, *habit & manteau bleux, doublure, parements, culotte & veste rouges, garnis de boutonnieres blanches de trois en trois de chaque côté, avec un grand bordé blanc sur la veste, boutons d'étain faconnez, bonnet bleu doublé de rouge & bordé de blanc, ceinturon de peau pinié de blanc, bas blancs, chapeau bordé d'argent fin, & cocarde noire; l'équipage bleu bordé d'un large galon blanc.*

MESTRE DE CAMP, LE ROY.

M. le Duc de Fleury, Mestre de Camp Lieutenant, le 20 Mars 1734.
M. le Chevalier du Bosc, Lieutenant Colonel.
M. de Gayot, Major.
M. de Catillion, premier Capitaine Factionnaire.
M. de Sobry, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 4 Guidons de soye bleue, Soleil d'or de chaque côté & devise du Roi, semez de fleurs de lys, brodez en or, & frangez de même.

En Quartier à Sainte-Menehould, Généralité de Châlons.

4. LA REINE, 4 *Escadrons.*

Créé en 1673. sous Louis XIV. pour la Reine Marie-The-

reſe d'Autriche. M. le Chevalier d'Hocquincourt, premier Meſtre de Camp.

UNIFORME, *habit & manteau rouge, doublure, paremens, culotte & veſte bleux, garnis d'agrémens blancs de trois en trois des deux cotez, boutons d'étaim ſur bois, bonnet rouge doublé de bleu & bordé de blanc, ceinturon, &c. de peau piqué de blanc, bas blancs, chapeau bordé d'argent fin, & cocarde noire; l'équipage rouge, bordé de blanc.*

MESTRE DE CAMP, LA REINE, en 1725.

M. le Marquis de Chabannes Pionſac, Brigadier, Meſtre de Camp Lieutenant en 1734.

M. le Chevalier d'Eſtreans, Lieutenant Colonel.

M. Caumont de Gauville, Major.

M. de Boiſſet, premier Capitaine Factionnaire.

M. de la Borye, Ayde-Major.

CE Régiment a 4 Guidons de ſoye rouge, Soleil & les armes de la Reine au milieu, ſemez de fleurs de lys, brodez d'or, & frangez d'or & d'argent.

En Quartier à Ornans en Comté.

5. DAUPHIN, 4 *Eſcadrons.*

Créé en 1673. pour Monſeigneur Louis Dauphin de France, fils aîné de Louis XIV. M. le Marquis de Sauvebœuf, premier Meſtre de Camp.

UNIFORME, *habit, manteau, doublure, paremens, calotte & veſte bleux, garnis d'agrément blancs de trois en trois des deux cotez, boutons d'étaim façonnez, bonnet tout blanc bordé de bleu, ceinturon, &c. de peau piqué de blanc, bas blancs, chapeau bordé d'argent fin, & cocarde noire; l'équipage bleu bordé de blanc.*

MESTRE DE CAMP, Monſieur LE DAUPHIN à ſa naiſſance, le 4 Septembre 1729.

M. le Marquis de Vaſſé, Brigadier, Meſtre de Camp Lieutenant en 1727.

M. Deſplaſſons, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. de Montroux, Major.

M. de Kermeno, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Soby, Ayde-Major.

CE Regiment a 4 Guidons de ſoye bleue ſemez de fleurs de lys & de Dauphins, avec un Soleil au milieu, brodez en or & en argent, frangez de même.

En Quartier à Coaſlans en Baſſigny, Lorraine.

6. ORLEANS, 4 *Escadrons.*

Créé en 1718. sous Louis XV. pour la Maison d'Orléans; M. le Marquis de Trenel, premier Mestre de Camp Lieutenant, Ce Régiment a eu ce rang par Ordonnance du Roi de la même année.

UNIFORME, *habit & manteau rouges, doublure, paremens & veste bleux, boutons d'etoffe sur bois & boutonnieres de fil blanc, bonnet rouge double de bleu & borde de blanc, cenrturon, &c. de peau piqué de blanc, culotte rouge & bas bleux, chapeau bordé d'argent fin & cocarde noire; l'équipage rouge borde de bleu.*

Monseigneur le Duc d'Orleans, premier Prince du Sang, Mestre de Camp, le 2 Décembre 1723.

M. le Marquis de Boufflers, Mestre de Camp Lieutenant le 25 Mars 1737.

M. le Chevalier de Narbonne Pelet, Lieutenant Colonel. *Rang de Mestre de Camp.*

M. le Chevalier de Fontés, Major.

M. le Comte de Saint Mandé, premier Capit. Faction.

M. d'Humieres, Ayde-Major.

CE Régiment a 4 Guidons de soye rouge, Soleil semé de fleurs de lys, un Hercule au milieu appuye sur sa massue, couvert & ceint de la peau du Lion, avec des lauriers & ces mots, *Nomen laudasque manebunt*, & le chiffre d'Orleans couronné au haut, brodez & frangez d'or & d'argent. *En Quartier à Saint Avoldt, en Lorraine.*

7. CONDE', 4 *Escadrons.*

Fut levé pour la Maison de Conde en 1676. sous Louis XIV, par M. de Barbezieres, premier Mestre de Camp, puis a été Fimarcon en 1678 & ensuite Goesbriand, & a eu ce rang sous Louis XV. en 1724.

UNIFORME, *habit, manteau, doublure, culotte & veste rouges, paremens de panne cramoisie, boutons de cuivre façonnez & boutonnieres blanches, bonnet rouge doublé de panne cramoisie, bordé de blanc, ceinturon, &c. de peau piqué de blanc, bas blancs, chapeau bordé d'or fin, & cocarde noire; l'équipage rouge bordé de blanc.*

Monseigneur le Duc de Bourbon, Lieutenant Général, Mestre de Camp le 4 Mars 1710.

M. le Marquis d'Argence, Mestre de Camp Lieutenant le 24 Fevrier 1738.

M. de Maſſanc, Lieutenant Colonel.

M. d'Aubigny, Major.

M. de Peuchatnaud, premier Capitaine Faſchionnaire.

M. de Lubro, Capitaine, Ayde Major.

CE Régiment a 4 Guidons de ſoye cramoiſie d'un côté, Soleil d'or & ventre de biche de l'autre, les armes de Condé au milieu, ſemez de fleurs de lys, brodez & frangez d'argent. *En Quartier à Veſoul, en Comté.*

8. BAUFREMONT, 4 *Eſcadrons.*

Fut créé en 1673. ſous Louis XIV. & forme par M. de Liſtenois, de la branche aînée de Baufremont, premier Meſtre de Camp, & Liſtenois ſon frere en 1674 puis a été Grammont en 1688. & Peſſac en 1696 redevint Liſtenois en 1699. enſuite Baufremont en 1710. frere du précédent Liſtenois, & pere du Meſtre de Camp d'à préſent.

UNIFORME, *habit, manteau, doublure & paremens rouges, veſte ventre de biche à doubles boutonnieres, boutons d'étain ſur bois gaudronnez, bonnet ventre de biche bordé de pluche bleue, centuron, &c. de peau piqué de blanc, bas blancs, chapeau bordé d'argent fin, & cocarde noire; Plumage ventre de biche bordé de blanc.*

M. le Marquis de Baufremont, Meſtre de Camp de ce Régiment, le 4 Décembre 1730.

M. de Romecourt, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. le Comte de Marmier, Major.

M. Deſtalleufe, premier Capitaine Faſchionnaire.

M. le Febvre, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 4 Guidons de ſoye bleue, Soleil d'or & deviſe du Roi d'un côté, & de l'autre varé d'or & de gueules, avec ces mots: *Dieu aide au premier Chrétien*, brodez & frangez d'or. *En Quartier à Mirecourt en Lorraine.*

9. D'ARMENONVILLE, 4 *Eſcadrons.*

A ſa création en 1673. ſous Louis XIV. étoit Fimarcon, premier Meſtre de Camp, puis Barbezieres en 1678. enſuite d'Eſtrades en 1692. & Baille-Iſle en 1705. ci devant Bonnelles en 1709.

UNIFORME, *habit, manteau, doublure, paremens, veſte & culotte rouges, boutons d'étain faconnez, bonnet tout rouge bordé de blanc, centuron, &c. de peau piqué de blanc, bas*

Blanes, chapeau bordé d'argent fin & cocarde noire ; l'équipage rouge bordé de blanc.

M. le Marquis d'Armenonville, Meſtre de Camp de ce Régiment en 1717.

M. de Pont de Larn, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. de la Matte, Major.

M. le Chevalier d'Hugues, premier Capitaine Factionnaire. *Rang de Lieutenant Colonel.*

M. Daramé, Ayde-Major.

Ce Régiment a 4 Guidons de ſoye rouge, Soleil & deviſe du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Nommeny en Lorraine.

10. VIBRAYE, 4 *Eſcadrons.*

Fut levé par M. de Saint-Sandoux, premier Meſtre de Camp, en 1674. ſous Louis XIV. puis a été Pinſonnel en 1677. Gobert en 1690. Chevalier d'Albert en 1700. Vidame d'Amiens en 1701. du Héron en 1702 enſuite Bourneuf & Vaſſé en 1705. ci-devant Eſpinay en Novembre 1705.

Uniforme, *habit, manteau & paremens rouges, veſte bleue, boutons d'étain unis, boutonnieres blanches, bonnet rouge double de bleu & bordé de blanc, cuiſſarons, &c. de peau piqué de blanc, bas blancs, chapeau bordé d'argent fin, & cocarde noire ; l'équipage bleu bordé de blanc.*

M. le Marquis de Vibraye, Meſtre de Camp de ce Régiment, en 1734.

M. de Granville, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de Maſſily, Major. *R. de Meſtre de Camp.*

M. de Caſtelnau, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Charier, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 4 Guidons de ſoye rouge, Soleil & deviſe du Roi, au revers deux couronnes de laurier jointes enſemble ſur fond bleu, & ces mots, *Pro gemino certamine*, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Cognac, Généralité de la Rochelle.

11. SAINTE-MESME, 4 *Eſcadrons.*

Fut levé par M. du Fey, premier Meſtre de Camp, en 1674. ſous Louis XIV. puis a été la Lande en 1678. Vérac en 1696. enſuite Kaſtus & Beaucourt en 1716. ci-devant Vitry en 1725.

UNIFORME, *habit, manteau & culotte rouges, doublure & veste de même, paremens & colet bleu, boutons d'étain façonnez & boutonnieres rouges, bonnet orange double d'une pluche bleue, bordé de bleu, cenituron, &c. de peau piqué de blanc, bas blancs, chapeau bordé d'argent fin, & cocarde noire; l'équipage orange, bordé d'une livrée de soye bleue & blanche.*

M. le Marquis de l'Hôpital Sainte-Même, Mestre de Camp de ce Regiment, en Octobre 1739.

M. le Marquis de Boissecq, Lieutenant Colonel.

M. de la Salle, Major.

M. de Pulobier, premier Capitaine Factionnaire.

M. des Vallés, Ayde-Major.

CE Régiment a 4 Guidons de soye bleue, Soleil d'or & devise du Roi, au revers un Coq brodé d'argent, aux armes de l'Hôpital-Vitry, & ces mots, *Vigil & audax*, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Saint Mihel en Lorraine.

12. D'HARCOURT, 4 *Escadrons.*

Fut formé à Maestrick en 1674. sous Louis XIV. de Compagnies Franches & de Compagnies de Liegeois, puis a été la Bretesche en 1675. Chevilly en 1682. Kaylus en 1688. Lautrec en 1696. ci-devant Rochepierre en 1720. Ce Regiment prit des Timbales qu'il a longtems conservées, mais qu'il n'a plus à présent.

UNIFORME, *habit, manteau, doublure, paremens, veste & culotte rouges, bandoulieres blanches de 2 en 2, bonnet tout rouge bordé de blanc, ceinturon, &c. de peau piqué de blanc, bas blancs, chapeau bordé d'argent fin & cocarde noire; l'équipage rouge, bordé de blanc.*

M. le Chevalier d'Harcourt, Mestre de Camp de ce Régiment en 1728.

M. de la Tour, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier du Puget, Major

M. de la Beraye, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Montourin, Ayde-Major.

CE Régiment a 4 Guidons de soye cramoisie d'un côté Soleil & devise du Roi brodez en or, & le revers de damas jaune avec un nuage d'où sort la foudre qui brûle un Château, & ces mots, *Fulgare cætus*, brodez & frangez d'or & d'argent. *En Quartier en Orleannois.*

13. NICOLAI, 4 *Escadrons.*

Fut levé en 1674. sous Louis XIV. par M. de Nicolai, premier Mestre de Camp, puis a été Bursard en 1676. Senneterre en 1692. Belleabre en 1700 ensuite Plelo en 1727. & Marquis de Nicolai, fils aîné.

UNIFORME, *habit, manteau & culotte rouges, doublure, paremens & veste verte, boutons d'étaim demi ronds & boutonnieres blanches, bonnet rouge doublé de vert, & bordé de blanc, ceinturon, &c. de peau piqué de blanc, bas blancs, chapeau bordé d'argent fin, & cocarde noire; l'équipage vert bordé de blanc.*

M. le Chevalier de Nicolai, Mestre de Camp de ce Régiment, en Juillet 1731.

M. de la Lande, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de la Coste Maillac, Major.

M. de Parfouru, premier Capitaine Factionnaire.

M. de la Salle, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 4 Guidons de soye verte, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Vanne en Bretagne.

14. LA SUZE, 4 *Escadrons.*

Fut levé par M. Audigeau, premier Mestre de Camp, en 1676. sous Louis XIV. puis a été d'Asfeld en 1678. & M. son frere en 1689. d'Hautefort en 1690. ci-devant Sommery en 1707.

UNIFORME, *habit, manteau, doublure, paremens, veste & culotte rouges, boutons d'étaim de Strasbourg argentez & façonnez & agremens gris, boutonnieres rouges, bonnet tout rouge bordé, ceinturon de peau piqué de blanc, bas blancs, chapeau bordé d'argent fin, & cocarde noire; l'équipage gris bordé d'un grand galon de livrée du Mestre de Camp.*

M. le Comte de la Suze, Mestre de Camp de ce Régiment, en 1731.

M. le Marq. de Vissec, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. de Laugerie, Major.

M. de Longuemore, premier Capitaine Factionnaire.

M. du Saufois, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 4 Guidons de soye rouge, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Decize, Généralité de Moulins.

15. LANGUEDOC, 4 *Escadrons.*

Créé au nom de cette Province en 1676. sous Louis XIV.

M. le Chevalier de Granges en a été premier Mestre de Camp ; le même Roi l'a rétabli Languedoc en 1684.

UNIFORME, *habit & manteau blanc, doublure, parements, veste & culotte rouges, boutons d'étain façonnez & boutonnieres blanches, bonnet bleu doublé de rouge & bordé de blanc, ceinturon jaune, bas blancs, chapeau bordé d'argent fin, & cocarde noire ; l'équipage bleu, bordé de blanc.*

M. le Comte de Rânes, Mestre de Camp de ce Régiment, le 14 Fevrier 1738.

M. le Comte de Château Renard, Lieutenant Colonel.

M. Chevalier d'Aſpremont, Major.

M. de la Mouline, premier Capitaine Factionnaire.

M. Durand, Ayde-Major.

CE Regiment a 4 Guidons de ſoye bleue, Soleil & devise du Roi, ſemez de fleurs de lys, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Beſançon, en Comte.

MONTANT GENERAL DES DRAGONS,

En Décembre 1730.

ſuivant les Ordonnances du Roi des 8 Janvier & 28 Février 1737.

15 Régimens ſur pied, 60 Eſcadrons de 4 Compagnies chacun, 240 Compagnies de 25 Dragons chacune, dont 15 Dragons montez, & 10 à pied ; 634 Officiers en pied, 240 Maréchaux des Logis à un par Compagnie, 6000 Dragons, dont 3600 montez & 2400 à pied, y compris 480 Brigadiers à 2 par Compagnie, & 240 Tambours à un par Compagnie, avec 60 Guidons, à 4 par Régiment de 4 Eſcadrons chacun, & des éguillettes rondes de différentes couleurs, dans tous les Regimens de Dragons.

Nota. Il y a pluſieurs Mestres de Camp, Lieutenans Colonels, Capitaines, Lieutenans & autres Officiers de Dragons, réformez & entretenus par le Roi, tant à la ſuite deſdits Régimens, à la reſidence des Places de Guerre, que renvoyez chez eux dans les Provinces du Royaume

conservant leurs rangs, jusqu'à ce qu'il plaise à Sa Majesté de les remplacer.

Les Regimens de Dragons sont payez par les Trésoriers Generaux de l'Extraordinaire des Guerres, année par & impair.

Par la même Ordonnance du 8 Janvier 1737. le Roi a supprimé les Aumôniers des Régimens des Dragons.

Nota. Le plus grand nombre des Aydes-Majors des Régimens d'Infanterie, de Cavalerie & de Dragons, ont Commission de Capitaines, ainsi que plusieurs des Aydes-Majors des cent Bataillons de Milices conservées dans les Provinces & Généralitez du Royaume.

EXTRAIT du Rang & des Congez des Soldats, Cavaliers & Dragons des Troupes du Roi.

RANG *conservé au Soldat, Cavalier & Dragon qui se rengage après son Congé.*

PAR Ordonnance de LOUIS XV. régnant du 28 Juin 1722. Article V. Titre 2. premier tome du Code Militaire de 1734. page 26.

SA MAJESTÉ s'étant fait représenter son Ordonnance du 2 du mois de Juillet 1716. portant que tous les Engagemens limitez ne seroient moindres que de six années, & qu'à l'expiration dudit terme, il seroit délivré des Congez absolus aux Cavaliers, Dragons & Soldats porteurs desdits Engagemens limitez, Sa Majesté a ordonné & ordonne, qu'à commencer du 2 du mois de Juillet prochain, à mesure que lesdits Engagemens limitez expireront, il sera donné Congé absolu auxdits Cavaliers, Dragons & Soldats, pour se retirer chez eux avec leurs habits & linge seulement, son intention étant que ceux qui après avoir eu leurs Congez se rengageront dans la même Compagnie dans l'espace de trois mois, y conservent leur rang d'ancienneté.

RANG *perdu par le Soldat, Cavalier ou Dragon qui se marie sans permission.*

PAR Ordonnance de LOUIS XIV. du 6 Avril 1686.

Article XII. Tome premier du Code Militaire de 1734. page 31.

Les Cavaliers, Dragons & Soldats qui se marieront, seront déchûs de leur ancienneté, & ne pourront avoir de préference pour leurs Congez, que sur ceux de leurs Camarades qui y seront entrez depuis leur mariage : & ceux qui ne sont engagez que pour un tems limité, & qui pendant ledit tems se marieront, ne pourront plus compter leur Engagement que du jour de leur mariage ; sans qu'on puisse avoir égard au tems du Service qu'ils auront rendu avant leur mariage.

Cet Article subsiste à l'égard du Reng que les Soldats, Cavaliers & Dragons qui se marient sans permission, perdent dans leur Compagnie.

Fin de la seconde Partie.

TROISIE'ME PARTIE.

TROISIEME PARTIE.

CHAPITRE XV.

X. COMPAGNIES FRANCHES DE FUSILIERS,

Troupes pour la petite Guerre.

Sur pied en Decembre 1739.

Conservées par l'Ordonnance du Roy du 5. Novembre 1736. & le Reglement de Sa Majesté du 8. janvier 1737.

COMPAGNIE DE M. LE CHEVALIER DE KLEINHOLDT, Marechal de Camp, Capitaine.

UNIFORME, *habit bleu, parements, veste & culotte rouges, bordé, boutons & boutonnieres blanches sur l'habit, chapeau bordé d'argent.*

COMPOSE'E d'un Capitaine, d'un Capitaine en second & d'un Lieutenant, de 40. Hommes; sçavoir, 2. Sergens, 3. Caporaux, 34. Fusiliers, & un Tambour. *En Quartier à Marseille.*

QUATRE COMPAGNIES, de M. Jacob, Colonel, Capitaine; de M. du Limont, Lieutenant Colonel, Capitaine, de M. Galhau de Fremeridorf, Lieutenant-Colonel, Capitaine; & de M. de Pauly, Capitaine.

UNIFORMES, *habits bleus, parements & vestes rouges, chapeaux bordez d'argent, boutons blancs, &c.*

COMPOSE'ES chacune d'un Capitaine, & d'un Lieutenant, de 30. Hommes; sçavoir, 2. Sergens, 2. Caporaux, 25. Fusiliers, & un Tambour. *En Quartiers*, pre-

miere Compagnie *à Carignan*, 2e. & 3e. *aux Zarguemines*, & 4e. *à Charvrency-le-Chateau, pres Montmedy.*

COMPAGNIE DE M. DE LA CROIX, Lieutenant-Colonel, Capitaine.

UNIFORME, *habit, veste & culotte bleux, boutons blancs, avec des croix entre les boutonnieres, & chapeau bordé d'argent.*

COMPOSE'E d'un Capitaine & d'un Lieutenant, de 30 Hommes; sçavoir, 2. Sergens, 2. Caporaux, 25. Fusiliers, & un Tambour. *En Quartier à Marville.*

COMPAGNIE DE M. LE CHEVALIER DE MONTAUBAN, Lieutenant-Colonel, Capitaine.

UNIFORME, *habit bleu, paremens, veste & culotte rouges, boutons blancs, & chapeau bordé d'argent.*

COMPOSE'E d'un Capitaine & d'un Lieutenant, de 30. Hommes; sçavoir, 2. Sergens, 2. Caporaux, 25. Fusiliers, & un Tambour; plus, il y a dans cette Compagnie un Sergent & un Fusilier surnumeraires, entretenus par Sa Majesté jusqu'à ce qu'ils viennent a manquer. *En Quartier à Marville.*

COMPAGNIE DE M. DE BOCK, Capitaine.

UNIFORME, *habit bleu, paremens & veste rouge, boutons blancs, & chapeau bordé d'argent.*

COMPOSE'E d'un Capitaine & d'un Lieutenant, de 30. Hommes; sçavoir, 2. Sergens, 2. Caporaux, 15. Fusiliers, & un Tambour. *En Quartier à Linay, Pays Messin.*

COMPAGNIE DE M. DUCHEMIN, Capitaine.

UNIFORME, *habit bleu paremens rouges, boutons blancs, veste ventre de biche, & chapeau bordé d'argent.*

COMPOSE'E d'un Capitaine & d'un Lieutenant, de 30. Hommes, sçavoir, 2. Sergens, 2. Caporaux, 25. Fusiliers, & un Tambour. *En Quartier à Douzy, pres Stenay.*

COMPAGNIE DE M. DE VANDAL, Capitaine.

UNIFORME, *habit, paremens, veste & culotte bleux, boutons blancs, & chapeau bordé d'argent.*

COMPOSE'E de 40. Hommes, & partagée en deux Escoüades de Fusiliers, & de Guides, de 20. Hommes chacune; sçavoir, la premiere Escoüade, un Capitaine & un Lieutenant, 2. Sergens, deux Caporaux, 15. Fusiliers, & un Tambour; la seconde Escoüade de Fusiliers-Guides, un Capitaine en second, 2. Sergens, 2. Capo-

raux, & 16. Fusiliers-Guides. *En Quartier à Sarre-Louis.*

MONTANT GENERAL DES DIX COMPAGNIES Franches de Fusiliers & de Guides ; 12. Capitaines, & 10. Lieutenans, faisant 22. Officiers en pied, & 322. Hommes, dont 23. Sergens, y compris le surnumeraire, 23. Caporaux, 250. Fusiliers, y compris le surnumeraire, 16. Fusiliers Guides, & 10. Tambours sur pied.

Il y a plusieurs Capitaines & Lieutenans reformez entretenus par le Roy à la suite desdites Compagnies.

VIII. COMPAGNIES FRANCHES DE DRAGONS,

Troupes pour la petite Guerre.

Sur pied en Decembre 1739.

Conservées par l'Ordonnance du Roy du 5. Novembre 1736. & le Reglement de Sa Majesté du 8. Janvier 1737.

COMPAGNIE DE M. LE CHEVALIER DE KLEINHOLDT, Maréchal de Camp, Capitaine.

UNIFORME, *habit verd, parements & veste rouge, avec agremens blancs, boutons blancs, chapeau bordé d'argent fin, & cocarde noire.*

COMPOSE'E d'un Capitaine, d'un Capitaine en second, & d'un Lieutenant, de 2. Maréchaux des Logis, & de 40. Dragons montez ; sçavoir, 3. Brigadiers, 36. Dragons, & un Tambour. *En Quartier à Bousonville, par Sarre-Louis.*

COMPAGNIE DE M. LE CHEVALIER DU MOULIN, Brigadier, Capitaine.

UNIFORME, *habit rouge, parements & veste verte, boutons blancs, chapeau bordé d'argent fin, & cocarde noire.*

COMPOSE'E d'un Capitaine, d'un Capitaine en second & d'un Lieutenant, de 2. Maréchaux des Logis, & de 40. Dragons montez ; sçavoir, 4. Brigadiers, 35. Dragons, & un Tambour. *En Quartier à Sarre-Louis.*

QUATRE COMPAGNIES ; de M. JACOB, Colonel, Capitaine ; de M. DE LA CROIX, Lieutenant-Colonel, Capitaine ; de M. le Chevalier DE MONTAUBAN, Lieutenant-Colonel, Capitaine ; & de M. GALHAU DE FREMEIDORF, Lieutenant-Colonel, Capitaine.

UNIFORMES, *habits bleus, doublures, paremens & vestes rouges, boutons blancs, chapeaux bordez d'argent fin, & cocardes noires.*

COMPOSE'ES chacune d'un Capitaine & d'un Lieutenant, d'un Maréchal des Logis, & de 30. Dragons montez; sçavoir, deux Brigadiers, 27. Dragons, & un Tambour. *En Quartiers*; premiere Compagnie *a Avancey, par Longwy*, 2e. *à Marville*, 3e. *à Dieuze, près Verdun*; & 4e. *à Altheim, en Lorraine, par Metz.*

COMPAGNIE DE M. DE GODERNAUX, Lieutenant-Colonel, Capitaine.

UNIFORME, *habit gris de fer, doublure, parement, & veste rouge, boutons de cuivre, chapeau bordé d'or fin, & cocarde noire.*

COMPOSE'E d'un Capitaine & d'un Lieutenant, d'un Maréchal des Logis, & de 30. Dragons montez; sçavoir, 3. Brigadiers, 26. Dragons, & un Tambour. *En Quartier à Longwion, par Longwy.*

COMPAGNIE DE M. DE ROMBERG, Capitaine.

UNIFORME, *habit bleu, doublure, paremens & veste jaune, avec agremens blancs, boutons blancs, chapeau bordé d'argent fin, & cocarde noire.*

COMPOSE'E d'un Capitaine & d'un Lieutenant, d'un Maréchal des Logis, & de 30. Dragons montez, sçavoir, 2. Brigadiers, 27. Dragons, & un Tambour. *En Quartier à Carignan.*

MONTANT GENERAL DES HUIT COMPAGNIES Franches de Dragons; 10. Capitaines & 8. Lieutenans, faisant 18. Officiers en pied, avec 10. Maréchaux des Logis, & 260. Dragons, dont 20. Brigadiers, 232. Dragons, & 8 Tambours sur pied.

Il y a plusieurs Capitaines & Lieutenans reformez entretenus par le Roy à la suite desdites Compagnies.

Les dix Compagnies franches de Fuſiliers & Guides, & les huit Compagnies franches de Dragons, sont payées par les deux Tresoriers Generaux de l'Extraordinaire des Guerres, année par & impair.

Digitized by Google

COMPAGNIES DE'TACHE'ES SUISSES, ET GRISONNES,

En Decembre 1739.

UNIFORMES, *habits rouges, doublures, parement, veſtes, culottes & bas bleux, chapeaux bordez d'argent.*

La demie Compagnie Suiſſe de M. d'Heuberger, Capitaine, eſt compoſée de 80. Hommes, y compris Meſſieurs les Officiers ; ſçavoir, un Capitaine, un Lieutenant, & un Sous-Lieutenant, 4. Sergens, 2. Trabans, 2. Tambours, un Fifre, 3. Caporaux, 3. Anſpeſſades, & 62. Fuſiliers Suiſſes. *En Quartier à Bouillon.*

Un quart de Compagnie Suiſſe de M. de Reynold, Capitaine, eſt compoſée de 50. hommes, y compris Meſſieurs les Officiers ; ſçavoir, un Capitaine, un Lieutenant, 2. Sergens, un Trabant, un Tambour, 2. Caporaux, 2. Anſpeſſades, & 39. Fuſiliers Suiſſes, avec un Fifre. *En Quartier au Fort Barraulx.*

La demie Compagnie, dits Griſons, de M. le Baron de Travers, Capitaine, eſt compoſée de 50. hommes, y compris Meſſieurs les Officiers ; ſçavoir, un Capitaine & un Lieutenant, 2. Sergens, un Trabant, un Tambour, 2. Caporaux, 2. Anſpeſſades, & 39. Fuſiliers Griſons, avec un Fifre. *En Quartier à Bouillon.*

MONTANT général des 3. Compagnies détachées Suiſſes & Griſonnes, 180. hommes, compris 3. Capitaines 3. Lieutenans, & un Sous-Lieutenant, 8. Sergens, 4. Trabans, 4. Tambours, 3. Fifres, 7. Caporaux, 7. Anſpeſſades, & 140. Fuſiliers, ſuivant l'Ordonnance du Roi du 8. Janvier 1737. paſſez par les Tréſoriers Généraux de l'Extraordinaire des Guerres, année paſſée & impaire.

AUTRES COMPAGNIES FRANCHES ANCIENNES D'INFANTERIE FRANÇOISE.

En Decembre 1739.

UNIFORMES *des trois Compagnies cy-après, Habits & Parements blancs, Doublures rouges, & Chapeaux bordés d'or.*

Compagnie de M. de Dreux, Capitaine, compoſée d'un Capitaine & de 2 Lieutenans, de 30 Fuſiliers, y compris 2 Sergens, un Caporal, un Anſpeſſade, & un Tambour, avec un Chapelain à la ſuite de ladite Compagnie, qui a ſon Quartier *aux Iſles Sainte Marguerite & Saint Honorat.*

Une Compagnie de Fuſiliers pour la Garde du Château de la Baſtille à Paris, M. de Jourdan de Launay, Gouverneur, Capitaine, M. de Beauval, Lieutenant; 60 Soldats, y compris 3 Sergens & un Tambour, avec un Drapeau.

Une Compagnie de Fuſiliers pour la Garde du Château de Vincennes, M. le Marquis du Châtelet, Gouverneur, Capitaine, un Lieutenant, & un Enſeigne; 70 Soldats, y compris 3 Sergens & un Tambour, avec un Drapeau.

MONTANT général des 3 Compagnies Franches anciennes d'Infanterie Françoiſe: 3 Capitaines, 4 Lieutenans, & 3 Enſeignes, faiſant 8 Officiers en pied, 160 Soldats, compris 8 Sergens, & 3 Tambours, avec deux Drapeaux, payez par les Tréſoriers Généraux de l'Extraordinaire des Guerres, année pair & impair.

HUIT BRIGADES D'OFFICIERS REFORMEZ *dans les Places Frontieres du Royaume.*

En Decembre 1739.

SIX BRIGADES D'OFFICIERS ETRANGERS.

M. de Thenefol, Lieutenant Colonel, commandant une Brigade d'Officiers Réformez du Regiment Royal Italien, compoſée de 9 Capitaines, & de 3 Lieutenans. *En Quartier à Dunkerque.*

M. de Comberfort, Capitaine, commandant une Brigade d'Officiers Réformez du Regiment de la Marck, Allemand, compoſée de 6 Capitaines & 30 Lieutenans. *En Quartier à Douay.*

M. de Walbrun, Capitaine, commandant une Brigade d'Officiers Réformez du Regiment d'Aliace, Allemand, compoſée de 4 Capitaines & de 9 Lieutenans. *En Quartier à Sarre-Louis.*

M. de Magnis, Capitaine, commandant une Brig de d'Officiers Réformez du Regiment de Berkeley, Irlandois, compoſée de 3 Capitaines & de 29 Lieutenans, & de 4 Capitaines & 17 Lieutenans du Regiment de Berwick, Irlandois. *En Quartier à Bapaume.*

M. de Mauris Hualaham, Capitaine, commandant une Brigade d'Officiers Réformez du Regiment de Dillon, Irlandois, compoſée de 6 Lieutenans. *En Quartier à Befdin.*

UNE BRIGADE NOUVELLE D'OFFICIERS Etrangers Reformez,

Créée le premier May 1737.

M. Hieronimy, Capitaine, commandant une Brigade d'Officiers Réformez du Regiment d'Appelgrhen, Allemand, compoſée de 9 Capitaines, & de 16 Lieutenans. *En Quartier à Schelestat.*

DEUX BRIGADES NOUVELLES D'OFFICIERS François Reformez,

Ou des Pays de la Domination du Roi, qui ont ſervi dans les Regimens Allemands,

Créées le premier May 1737.

M. Ocahane, l'aîné, Capitaine, commandant par Brevet du 21 Juin 1738. la premiere Brigade Françoiſe d'Officiers Réformez, compoſée de 6 Capitaines & de 31 Lieutenans. *En Quartier à Dunkerque.*

M. de Lort, Capitaine, commandant la ſeconde Brigade Françoiſe d'Officiers Réformez, compoſée de 4 Capitaines & de 25 Lieutenans. *En Quartier à Beſſort.*

MONTANT generalement ces Commandans, Capitaines, & Lieutenans des 8 Brigades d'Officiers François & Etrangers Reformez. 8 Commandans, 50 Capitaines & 174 Lieutenans, qui font ensemble 232 Officiers Réformez, conservez & entretenus par le Roy ; lesquels sont payez par les Tréoriers Généraux de l'Extraordinaire des Guerres, année pair & impair.

CHAPITRE XVI.

HOSTEL ROYAL DES INVALIDES,

En Decembre 1739.

Fondé sous Louis XIV. par Edit du mois d'Avril 1674.

Monsieur BAUYN D'ANGERVILLIERS, Ministre & Secretaire d'Etat de la Guerre, Directeur & Administrateur Général de l'Hôtel Royal des Invalides, nommé par le Roy le 23 May 1728.

ETABLISSEMENT DE L'HOSTEL ROYAL des Officiers & Soldats Invalides.

BELLO PARTA QUIES,

CET Hostel, qui est un des plus beaux Monumens de la liberalité & de la magnificence de Louis XIV. fut établi par son Edit du mois d'Avril 1674 au dessous de Paris, sur une élevation à 380 toises de la Riviere de Seine.

En faveur des Officiers, Soldats, Cavaliers, Dragons estropiez a la Guerre, & hors d'état de servir. Ils y sont logez, nourris & entretenus de toutes choses le reste de leur vie, jusqu'au nombre de 4000 hommes de sa fondation ; tant Officiers que Soldats qui y séjournent ordinairement, & le surplus des Officiers & Soldats Invalides, moins infirmes, est partagé successivement par Compagnies détachées pour le service du Roy dans les Villes, Citadelles, Forts & Châteaux des Frontieres du Royaume. Son premier revenu est de 4 deniers pour livre prélevez sur tout ce qui se paye pour les Troupes du Roy, & l'excedent de ce revenu est destiné aux Pensions des Chevaliers de l'Ordre Militaire de S. Loüis depuis 200 liv jusqu'a 800 liv. & aux Gratifications des Officiers. Le second revenu sont les Pensions que les Abbayes & Prieurez d'hommes à la

nomination de Sa Majesté sont obligez de payer pour les Oblats, depuis qu'ils sont déchargez du logement & entretien des Officiers & Soldats estropiez au Service du Roy qu'ils avoient avant la fondation de cet Hotel Royal, où il y a grand Etat Major, & l'on y fait la Garde journellement.

Les premiers Officiers & Soldats Invalides y ont été reçûs dès l'an 1670. de son établissement par M. de Louvois, Ministre & Secretaire d'Etat de la Guerre, premier Directeur & Administrateur Général. M. Dormoy en a été premier Gouverneur Commandant cette même année que les premiers fondemens furent jettez, & cet Hôtel Royal fut achevé de bâtir en 1676. Son Eglise est un chef-d'œuvre de l'art par son grand ordre & sa magnificence.

ETAT MAJOR DE L'HOSTEL ROYAL.

M. le Chevalier de Saint André Marnais, Maréchal de Camp, Gouverneur, Commandant, en Janvier 1738.
M. de la Courneuve, Rang de Maître de Camp, Lieutenant de Roy la même année.
M. de Varennes, Major.
M. Beauchesne, premier Aide-Major.
M. Toucheron le, second Aide-Major.
M. Baralon, Garçon Major.
M. Berthelot de Duchy, Directeur & Intendant de l'Hôtel Royal.
M. de Châteauvillard, Fils, Inspecteur, & Contrôlleur General de l'Hôtel Royal, en Septembre 1738.

SERVICE DU DEDANS DE L'HOSTEL ROYAL.

Tréforiers Généraux & Payeurs des Invalides.
M. Perichon, ancien, impair.
M. le Riche, alternatif, pair.
M. Pelletier, Secretaire, Garde des Archives de l'Hotel.
M. Aubry, Sous-Contrôleur.
M. Michon, Sous-Inspecteur.

M. Rollot de Beauregard, Prévôt & Commissaire d'Artillerie de l'Hôtel, avec 6 Archers.
M. Malort, Medecin.
M. Bouquaut, Chirurgien Major.
M. Bouquaut le jeune, Chirurgien, Aide-Major: & M. Guyon, Apoticaire, gagnant Maîtrise.

Plus, un Capitaine des Portes, & 3 Portiers. La Paroisse Royale de S. Louis de l'Hôtel, est déservie par

un Curé, un Vicaire, 10 Prêtres de la Congrégation de S. Lazare, avec 10 Clercs, & 12 Enfans de Chœur, 40 Sœurs de la Charité, dont une Supérieure, pour le Service des Infirmeries des Officiers & Soldats de l'Hôtel Royal.

GARDE DE L'HOSTEL ROYAL DES INVALIDES.

Plus il y a vingt-cinq Compagnies pour la Garde ordinaire, à un Capitaine, ou un Lieutenant, & 25 hommes par Compagnie, & six Tambours qui roulent ensemble sur le pied de 5 Compagnies, qui montent chaque jour la Garde à l'Hôtel Royal, montent à 25 Officiers, & 625 Soldats, y compris 50 Sergens & six Tambours.

COMPAGNIES ORDINAIRES DETACHE'ES DE L'HOSTEL ROYAL DES INVALIDES, sur pied.

En Decembre 1739.

144 Compagnies détachées dans les Places de Guerre, Citadelles ou Châteaux des Frontieres du Royaume, à un Capitaine, un Lieutenant & 60 Hommes par Compagnie, sçavoir, 3 Sergens, 3 Caporaux, 3 Anspessades, 50 Soldats & un Tambour, montent à 288 Officiers, & à 8640. Soldats, y compris 432 Sergens, & 144 Tambours.

TROIS COMPAGNIES de bas Officiers, choisies & détachées de l'Hôtel Royal.

SÇAVOIR,

La Compagnie de M. d'Autane, Capitaine en pied, & 3 Lieutenans, de 140. Fusiliers, compris 6 Sergens, 6 Caporaux, 6 Anspessad.s, & 4 Tambours, cy . 140.

La Compagnie de M. Moret, Capitaine en pied, compolée de même, cy . . 140

La Compagnie de M. de la Vallorie, Capitaine en pied, compolée de même, cy . . . . . 140.

MONTENT à 12 Officiers en pied, & à 3 Compagnies de bas Officiers, qui forment un Bataillon de 420 Fusiliers, par Augmentation de 120 Fusiliers bas Officiers en 1738. compris 18 Sergens, & 12 Tambours, sous le commandement de M. de Montcamp, Colonel d'Infanterie réformé, M. Vaillant, Capitaine réformé, Aide-Major, chargé du détail desdites 3 Compagnies.

A LUNEVILLE pour la Garde ordinaire du ROY de POLOGNE, non compris une Compagnie de 150 Gardes à cheval près Sa Majesté Polonoise.

4 Compagnies de bas Officiers, détachées dans les Places cy après, sçavoir,

La Compagnie de M. de Chazal, Capitaine, un Capitaine en second, 6 Lieutenans, & 150 Fusiliers, sçavoir, 6 Sergens, 6 Caporaux, 6 Anspessades, 130 Fusiliers, & 2 Tambours. *En Garnison à Auxonne.*

La Compagnie de M. Dornet, Capitaine, composée de même. *En Garnison à Chalons sur Saône.*

La Compagnie de M. de Beauvoleil, Capitaine, composée de même, *En Garnison au Fort Barrault.*

La Compagnie de M. Jacquet, Capitaine, un Capitaine en second, 2 Lieutenans, & 70 Fusiliers, compris 3 Sergens & un Tambour. *En Garnison à Saumur.*

MONTENT à quatre Compagnies de bas Officiers, en Garnison dans les Places, à 4 Capitaines en pied, 4 Capitaines en second, & à 20 Lieutenans, 520 Fusiliers, compris 21. Sergens, & 7. Tambours.

Une Compagnie de Fusiliers du Roy, pour la Garde ordinaire de l'Hôtel Royal des Invalides; SÇAVOIR,

La Compagnie de M. de Vesne, Capitaine, & un Lieutenant, composée de 63 hommes; sçavoir, 2. Sergens, 2 Caporaux, 2 Anspessades, 55 Fusiliers, & 2 Tambours.

OFFICIERS & SOLDATS, COMPRIS LES INFIRMES, *& hors de Service à l'Hôtel Royal.*

Officiers, ...	455	3875. hommes.
Sergens, Soldats, Cavaliers & Dragons, ...	3420	

MONTANT GENERAL des Officiers & Soldats Invalides, tant infirmes à l'Hôtel Royal, que pour le Service ordinaire, & détachez par Compagnie de bas Officiers, Fusiliers, & de Soldats dans les Villes & Places frontieres du Royaume, en tout 177. Compagnies, & 787 Officiers, non compris l'Etat Major à plus, 13003. Soldats, Cavaliers & Dragons Invalides, compris 523 Sergens, & 171 Tambours, paiez par les deux Trésoriers Généraux des Invalides, année pair & impair

RANG DES COMPAGNIES DES INVALIDES,

Article III. de l'Ordonnance de Loüis XIV. du 26 Novembre 1696.

Veut Sa Majesté, que lorsque des Compagnies de l'Hôtel

Royal des Invalides se trouveront avec les autres Troupes d'Infanterie, elles marcheront & prendront rang avec lesdites Troupes, du 13 Avril 1690 jour auquel pour la premiere fois elles sont sorties dudit Hôtel pour aller servir ailleurs.

UNIFORME, *habit bleu, parements & doublure rouge, boutons d'étain, veste, culotte, & bas blancs.*

LE ROY a établi une Ecole de Trompette dans l'Hôtel Royal par son Ordonnance du premier Juin 1731 composée d'un Maître de Trompette & d'un Aide, pour instruire trente Cavaliers qui y sont envoïez sur le champ à la fois, & pris dans les Régimens de la Cavalerie Legere pour en fournir les Compagnies : ils y sont logez & nourris, & ont 2. sols par jour pour leur entretien, outre leur solde ordinaire.

CHAPITRE XVII.

ARTILLERIE DE FRANCE,

AUTREFOIS MACHINE DE GUERRE.

L'origine du nom Artillerie, sous S. LOUIS IX en 1228. contre les Infideles.

CORPS DE L'ARTILLERIE DE FRANCE.

En Decembre 1739.

MOnseigneur le Comte d'Eu, Lieutenant Général, Grand Maître & Capitaine Général de l'Artillerie de France, grand Officier de la Couronne, en survivance, sous Louis XIV. le 16 Mars 1710, & nommé par le Roy le 14 May 1736.

GRANDS OFFICIERS DE L'ARTILLERIE, *A l'Arcenal de Paris.*

1. M. le Comte de Borstel, premier Lieutenant Général de l'Artillerie.
2. M. Garnier de Montigny, Contrôlleur General.
3. M. Hequart, Tresorier Général.
4. M. le Boiteux de Gormond, Secretaire Général.
5. M. Thomas de Villeneuve, Inspecteur Général du Magasin Royal des Armes.

AUTRES OFFICIERS.

M. Henriet, Secrétaire General du Contrôlle de l'Artillerie, *à l'Arcenal.*

M. l'Abbé Ranquinot, Aumônier ordinaire de l'Artillerie, *à l'Arcenal.*

UNIFORME *de Messieurs les Officiers du Corps de l'Artillerie de France, par l'Ordonnance du Roi du 22 May 1722. qui est le même qu'au Regiment de Royal Artillerie, habit bleu, paremens, veste, culotte & bas rouges, boutons de cuivre doré, & chapeau bordé d'or.*

LIEUTENANS GENERAUX D'ARTILLERIE *Commandans dans les Departemens du Royaume.*

M. Thuboutot, *Isle de France, & Arcenal de Paris.*

M. de la Chaubruere, Brigadier, *haute & basse Picardie, & Artois.*

M. de Saint Perier, Lieutenant Général, *Flandre, Haynault, Boulonnois & Soissonnois.*

M. de Boisfogé, Marechal de Camp, *Trois Evêchez & Lorraine.*

M. le Baron de Meslay, *Champagne.*

M. de Malezieu, Maréchal de Camp, *Alsace, Duché & Comté de Bourgogne.*

M. le Chevalier des Mazis, *Lyonnois, Beaujolois, &c.*

M. le Chevalier de Grossolles, *Roussillon, & Languedoc.*

M. le Camus, *Guyenne, Bearn, Aunis, &c.*

M. de Jaunay, Brigadier, *haute & basse Bretagne.*

M. le Maître, *Touraine, Anjou & Maine.*

M. le Chevalier de la Roche-Aymon, Maréchal de Camp, *haute & basse Normandie.*

M. de Saint Hilaire, Lieutenant Général, retiré, étant Gouverneur *de Belle-Isle.*

M. de Valiere, Lieutenant Général, Directeur Général des cinq Ecoles d'Artillerie, des Manufactures d'Armes, & Inspecteur des cinq Bataillons du Régiment Royal Artillerie.

LIEUTENANS PROVINCIAUX DE L'ARTILLERIE, *Commandans dans les Departemens generaux, sous les ordres des Lieutenans Généraux d'Artillerie.*

L'ISLE DE FRANCE & Arcenal de Paris, composé un

Departement général, dont la Charge de Lieutenant Général d'Artillerie tombe dans le cassel de Monseigneur le Grand Maître, ainsi que celle de Lieutenant Provincial de l'Arcenal, dont M. de Berval est pourvû ; & de même la Charge de Garde Provincial de l'Artillerie, dont le sieur Cneberron est pourvû.

DE'PARTEMENT GENERAL DE PICARDIE, & ARTOIS, *dependant de celuy de Flandre*, résidences,

A *Amiens*, M. de Rumigny.
A *Arras*, M. de Cantron.
A *Aire*, M. Fredy de Vallenson.
A *Saint Omer*, M. de Vallory.
A *Hesdin*, M. de Montgruy.
A *Calais*, M. de Terranteau.
A *Dunkerque*, M. de Rostrenen.
A *la Fere*, M. le Chevalier d'Abonville, Commandant en chef à l'Ecole de l'Artillerie.
A *Saint-Quentin*, M. de Montovillier.
A *Avesne*, M. de la Fontaine.

DE'PARTEMENT GENERAL DE FLANDRE, & *Laymant*.

A *Lille*, M. de Porrat.
A *Douay*, M. de Sabrevois.
A *Cambray*, M. de Vaulx de Sempigny.
A *Valenciennes*, M. de Montopin.
A *Philippeville*, M. de Maison Rouge.

DE'PARTEMENT GENERAL DES TROIS EVECHEZ, *dont depend celuy de Champagne.*

A *Metz*, M. Guerin.
A *Verdun*, M. de Grimouard du Peré.
A *Mezieres*, M. le Cerf.
A *Metz*, M. du Perule, Commandant en chef l'Ecole de l'Artillerie.
A *Thionville*, M. de Villemur.

DE'PARTEMENT GENERAL D'ALSACE, COMTE', & *Duché de Bourgogne.*

A *Strasbourg*, M. du Pas Commandant en chef l'Ecole de l'Artillerie.
A *Philsbourg*, M. le Boistel.
A *Landau*, le Chevalier de la Guerre.
Au *Neuf Brisack*, M. de Fayolle.
A *Besançon*, M. Bailly, Commandant en chef l'Ecole de l'Artillerie.

Il n'y a point de Lieutenant Provincial dans le Département general des Lyonnois.

DE'PARTEMENT GENERAL DE DAUPHINE', *& Provence.*

A *Grenoble*, M. de Eusagny, Commandant en chef l'Ecole de l'Artillerie.

A *Marseille*, M. le Baron de Rochefort.

DE'PARTEMENT GENERAL DU ROUSSILLON, *& Languedoc.*

A *Perpignan*, M. de Gilbert.

A *Montpellier*, M. le Chevalier de Beaudrecourt.

DE'PARTEMENT GENERAL DE GUYENNE, D'AUNIS, *& de Bearn.*

A *Bordeaux*, M. de Boisrigny.

A *Bayonne*, M. le Chevalier Descartes.

A *la Rochelle*, M. Descartes, l'aîné.

Il n'y a point de Lieutenant Provincial dans le Département general de Touraine, il dépend de celuy de Guyenne.

DE'PARTEMENT GENERAL DE BRETAGNE.

A *Saint-Malo*, M. de Fontfaye.

A *Nantes*, M. de la Roussiere.

DE'PARTEMENT GENERAL DE NORMANDIE.

Au *Havre de Grace*, M. de Saint Quentin, Lieutenant Provincial.

CINQ ECOLES DE L'ARTILLERIE E'TABLIES dans les Villes de Guerre ci après

Avec leurs Officiers Commandans à chacune,

Où sont employez pour leur instruction des Commissaires extraordinaires, & des Officiers Pointeurs, avec les Surnumeraires qu'il plaît à Monseigneur le Grand-Maître d'agréer.

ECOLE DE LA FERE.

M. le Chevalier d'Abonville, Lieutenant Provincial, Commandant en chef.

M. du Héron, Commissaire Provincial, Commandant en second.

M. de la Croix de Bellecourt, Commissaire ordinaire, Commandant en troisiéme.

ECOLE DE METZ.

M. de Perille, Lieutenant Provinc. Commandant en chef.
M. le Roy Dugué Commiſſ. Prov. Comman. en ſecond.
M. de Roſtaing, Commiſſ. Prov. Comm. en troiſiéme.

ECOLE DE STRASBOURG.

M. du Pas, Lieutenant Provincial, Command. en chef.
M. le Chev. Pelletier Commiſſ. Prov. Comm. en ſecond.
M. d'Invilliers, Commiſſ. ordinaire, Comm. en troiſiéme.

ECOLE DE GRENOBLE.

M. de Bufagny, Lieutenant Provinc. Comman. en chef.
M. Pelletier Commiſſ. Provincial Command. en ſecond.
M. Guyol de Guyran, Commiſſ. Prov. Com. en troiſiéme.

ECOLE DE BEZANÇON, *et devant a Perpignan.*

M. Bailly, Lieutenant Provincial, Commandant en chef.
M. Duc Gravier, Commiſſ. Prov. Comm. en ſecond.
M. le Chevalier de la Goucherie, Commiſſaire Provincial, Commandant en troiſiéme.

RANGS DES OFFICIERS DU CORPS *de l'Artillerie de France.*

Les Lieutenans Generaux, *Rangs de Colonels*, la plûpart Officiers Generaux des Armées du Roy.

Les Lieutenans Provinciaux, *Rangs de Colonels.*

Les Commiſſaires Provinc. *Rangs de Lieutenans Colon.*

Les Commiſſaires ordinaires, *Rangs de Capitaines.*

Les Commiſſaires extraordinaires, *Rangs de Lieuten.*

Et les Officiers Pointeurs, *Rangs de Sous-Lieutenans.*

LE CORPS des Officiers de l'Artillerie, avec les Officiers du Regiment Royal Artillerie, n'en font qu'un même; ils font le Service de Campagne & celuy des Places enſemble, prenant Rang de la droite à la gauche ſuivant la datte de leurs Commiſſions, dont chaque Officier dudit Regiment eſt également pourvû par Monſeigneur le Grand-Maître & Capitaine General de l'Artillerie de France.

CES Officiers portent tous le même habit uniforme.

AUTRES

AUTRES OFFICIERS DE L'ARTILLERIE en réſidence dans les Places de Guerre ; *avec les Contrôleurs, Tréſoriers particuliers, Gardes-Magaſins & autres, entretenus dans les Départemens généraux.*

DE'PARTEMENT GENERAL DE FLANDRE, PICARDIE & *Artois.*

41 Places où il y a des réſidences d'Officiers.
47 Places de Gardes-Magaſins.
3 Places de Contrôleurs.
3 Places de Tréſoriers.
6 Places d'Artificiers.
Un Commiſſaire des Fontes, *à Douay.*
Une Compagnie d'Ouvriers de l'Artillerie, appellez Ouvriers d'Etat, avec Capitaine & Lieutenant, *à l'Arcenal de la Fere.*

DE'PARTEMENT GENERAL DES TROIS EVECHEZ.

16 Places où il y a des réſidences d'Officiers.
15 Places de Gardes-Magaſins.
Une Place de Contrôleur.
Une Place de Tréſoriers.
3 Places d'Artificiers.
Une Compagnie d'Ouvriers d'Etat, *à Metz*, avec Capitaine & Lieutenant.

DE'PARTEMENT GENERAL D'ALSACE, DUCHE' & *Comté de Bourgogne.*

22 Places où il y a des réſidences d'Officiers.
25 Places de Gardes-Magaſins.
Un Commiſſaire des Fontes, *à Strasbourg.*
2 Places de Contrôleurs.
2 Places de Tréſoriers.
9 Places d'Artificiers.
Une Compagnie d'Ouvriers d'Etat, avec Capitaine & Lieutenant, *à l'Arcenal.*

DE'PARTEMENT GENERAL DU DAUPHINE' & *Provence.*

13 Places de réſidences d'Officiers.
37 Places de Gardes-Magaſins.
2 Places de Contrôleurs.
2 Places de Tréſoriers.
Une Place d'Artificier.
Une Compagnie d'Ouvriers d'Etat, avec Capitaine, *à l'Arcenal de Grenoble.*

DE'PARTEMENT GENERAL DU ROUSSILLON & *Languedoc.*

8 Places de réſidences d'Officiers.
26 Places de Gardes-Magaſins.
Un Commiſſaire des Fontes, *à Perpignan.*
Une Place de Contrôleur.
Une Place de Tréſorier.

DEPARTEMENT GENERAL DE GUYENNE ET AUNIS.

11 Places de réſidences d'Officiers.
30 Places de Gardes-Magaſins d'Artillerie.
Une Place de Contrôleur.
Une Place de Tréſorier.

DEPARTEMENT GENERAL DE BRETAGNE.

5 Places de réſidences d'Officiers.
8 Places de Gardes-Magaſins d'Artillerie.
Une Place de Contrôleur.
Une Place de Tréſorier.

DEPARTEMENT GENERAL DE NORMANDIE.

4 Places de réſidences d'Officiers.
11 Places de Gardes-Magaſins d'Artillerie.

DEPARTEMENT GENERAL DE TOURAINE.

3 Places de Gardes-Magaſins d'Artillerie.

DEPARTEMENT GENERAL DU LYONNOIS.

Un Commiſſaire des Pontes, à l'*Arcenal de Lyon.*

Plus, il y a un Commiſſaire Général des Pontes à l'*Arcenal de Paris.*

Et un Commiſſaire d'Artillerie à l'*Hôtel Royal des Invalides*, avec un Commiſſaire d'Artillerie, & un Garde-Magaſin en réſidences *au Château de Vincennes.*

Il y a dans chaque Place, Citadelle & Fort, où il y a Etat Major, un Garde d'Artillerie & des Magaſins du Roy, par Commiſſion de Monſeigneur le Grand-Maître.

CONTROLLEURS & TRESORIERS Provinciaux de l'Artillerie dans les Départemens, à la nomination du Contrôlleur Général & du Tréſorier Général de l'Artil.

SÇAVOIR,

PICARDIE, ARTOIS, & Flandre Maritime, *A Arras.*
M. Bouchet, le Cadet, Contrôlleur, *à Amiens.*
M. de Vieques, Tréſorier.

SOISSONNOIS & Places voiſines, *A la Fere.*
M. Brebiſſon, Contrôleur.
M. Pioche de la Vatte, Tréſorier.

FLANDRE
& Haynaulr.
A Lille.
M. Dureville, Contrôlleur, *à Douay.*
M. Plauque, Tréforier.

TROIS EVESCHEZ,
Lorraine & Champagne.
A Metz.
M. Michelet, Contrôlleur.
M. Charpy, Tréforier.

ALSACE, Haute & Baſſe.
A Strasbourg.
M. Dervillé de Meyres, Contrôlleur.
M. de Charliere, Tréforier.

DUCHE' & COMTE'
de Bourgogne.
A Beſançon.
M. Bouchet, Contrôlleur.
M. Yard, Tréforier.
M. Gaudin, Tréforier, *à Auxonne.*

DAUPHINE',
Lyonnois, Beaujollois, Breſt, & Bugey.
M. la Merliere, Contrôlleur, *à Grenoble.*
M. de Clairac, Tréforier, *id.*
M. Dupré, Tréforier, *à Lyon.*

PROVENCE.
A Marſeille.
M. Montmirel, Contrôleur.
M. Fournyer, Tréforier.

ROUSSILLON
& Languedoc.
A Perpignan.
M. Raymood, Contrôl.
M. Savalette, Tréforier.

GUYENNE, AUNIS
& Biſcaye.
A Bordeaux.
M. Clement, Contrôlleur.
M. Guymont, Tréforier.

CONTRÔLLEURS
& Tréforiers Particuliers.
Bretagne.
M. Henriet, Contrôlleur, *à Paris.*

A Lyon.
M. Charrer, Contrôlleur de la Fonderie.
A Saint-Malo.
M. Sarcouf, Tréforier.
A Breſt.
M. Raby, Tréforier.
Au Port-Louis.
M. Guymont, Tréforier.

NORMANDIE.
Au Havre.
M. Chauvel, Tréforier.
A Dieppe.
M. Ourſel de la Veilliere, Tréforier.

ARCENAUX ROYAUX *où l'on travaille ordinairement à la conſtruction des Affuts, Machines & Outils de l'Artillerie.*

Paris.	Strasbourg.	Perpignan.	Nantes.
Doüay.	Auxonne.	Bordeaux.	Havre de Grace.
La Fere.	Grenoble.	Bayonne.	
Metz.	Lyon.	La Rochelle	

ARCENAUX ROYAUX, *où l'on fait des Fonderies.*
Paris, Lyon, Doüay, Strasbourg, & Perpignan.

MANUFACTURES DES ARMES DE RAMPART, ET DES TROUPES DU ROYAUME.

Il y a trois Manufactures Royales des Armes, établies pour le Service, *à Maubeuge*, *à Charleville*, & *Nouzon*, & *à S. Eſtienne en Foreſt*, par l'Ordonnance du Roy du 10 Juillet 1722. portant Reglement pour le bon ordre que Sa Majeſté veut y être obſervé par les Entrepreneurs, & leurs Ouvriers, ſous les Ordres du Directeur Général des Manufactures d'Armes, & ſous la conduite des Inſpecteurs Lieutenans d'Artillerie, nommez par Monſeigneur le Grand Maître, & des Contrôlleurs nommez par le Miniſtre de la Guerre.

En Decembre 1739.

SÇAVOIR,

M. de Valiere, Lieutenant Général des Armées du Roy, & Lieutenant Général de l'Artillerie, Directeur Général des Manufactures d'Armes, réſide *à Paris Fauxbourg de Richelieu.*

M. Titon de Villegenoux, Inſpecteur Général des Armes de France, *à l'Arcenal de Paris.*

A Maubeuge, ſur la Sambre.

M. le Chevalier de Graſin, Lieutenant d'Artillerie, Inſpecteur des Armes.

M. Desjardins, Contrôlleur pour l'Inſtruction des Ouvriers.

A Charleville & Nouzon ſur Meuſe.

M. le Cerf, Lieutenant d'Artillerie au Département *de Mezieres*, Inſpecteur des Armes.

M. le Févre, Contrôlleur; M. Erard, Contrôlleur pour l'Inſtruction des Ouvriers.

A Saint Eſtienne en Foreſt, près Lyon.

M. Favre, Lieutenant d'Artillerie, Inſpecteur des Armes.

M. de Grangeneuve, Contrôlleur; Meſſieurs Paquet & Boneau, Contrôlleurs pour l'Inſtruction des Ouvriers.

Les Tréſoriers Généraux de l'Extraordinaire des Guerres, payent les Gages de ces Officiers.

ENTREPRENEURS GENERAUX DES MANUFACTURES des Armes, pour le Service du Roy, ſous les Ordres du Miniſtre de la Guerre.

A Maubeuge.

M. Dareſte.

A Charleville & Nouzon.

M. Pierre le Noble.
M. Charles de Nomieu.
M. Antoine Belou, Ecuyer.

dirigée par M. Dubois du Miret.

A Saint Etienne en Forest.

Messieurs Girard, Pere & Fils.
M. Jean Loüis Carrier.
M. Dubois.
La Dame Veuve Freconnet, & ses Fils.
Messieurs Jourjou, Pere & Fils.
M. Duchou.

NOMS DES VILLES & LIEUX *où sont situez les Moulins à Poudre du Roy, dans le Royaume.*

SÇAVOIR,

M. Micault, Commissaire général des Poudres & Salpêtres, *à l'Arcenal de Paris*, nommé par Monseigneur le Grand-Maître en 1729. qu'a commencé le premier Bail pour neuf années, a sous ses ordres 19 Moulins à eau en France, où l'on travaille à la fabrication de la Poudre à Canon.

M. Ducros, Caissier général des Poudres & Salpêtres, *à l'Arcenal de Paris.*

Arcier en Franche-Comté
S. Medard, près Bordeaux.
Pont de Buis, près Brest.
S. Pence, près Charleville.
Colmar, en Alsace.
Vosges, en Bourgogne.
Essone, près Paris.
La Fere, en Picardie.
S. Jean d'Angely, en Saintonge.
Esquiergue, près S. Omer.
Pene. l'Evêque, près Vienne.
S. Chamas, près Marseille.
Metz, dans les 3 Evêchez.
Castelnau, près Montpellier.
Maromme, près Roüen.
Toulouse, en Languedoc.
Belleray, près Verdun.
Perpignan, en Roussillon.
S. Leonard, près Limoges.

Nota. Il y a des Magasins à Poudre du Roy dans chaque endroit où sont situez les Moulins, qui servent a renfermer les Poudres jusqu'a ce qu'on les livre dans les Magasins d'Artillerie pour le service du Roy.

Le nom D'ARTILLERIE vient d'*Artille*, *Articula*, que l'on a formé d'Art.

INVENTION DE LA POUDRE.

La Poudre à Canon a été inventée par Bertold Schuartz, Cordelier Allemand, grand Alchimiſte, en 1330. ſous Philippes VI. de Valois, cinquantiéme Roy de France.

EPOQUE du premier uſage des Canons en France, ſous le même Roy Philippes VI. en 1338.

Cette Machine nouvelle fut premierement nommée Bombarde, enſuite Canon, & preſentement Piéce d'Artillerie.

Le premier uſage des Bombes ſe fit ſous Loüis XIII. au Siége de la Motte en 1635. la Bombe tire ſon nom du même mot de *Bombarde*.

Les Moſcovites inventerent le Mouſquet.

Les Arabes, la Carabine.

Les Italiens, le Piſtolet.

Et depuis 1630. ſous Loüis XIII. les François ont inventé le Fuſil, qui eſt le dernier effort de l'Artillerie.

L'ARTILLERIE a ſes quatre Elemens; Sçavoir, les Métaux, les Mineraux, le Bois, & le Chanvre; le Chanvre pour les Cordages; le Bois pour les Affuts; les Mineraux pour les Poudres; & les Métaux pour la Fonte; ces deux derniers ſont les principaux effets qui accompliſſent ces mots; *ultima ratio Regum*.

CHAPITRE XVIII.

FORTIFICATIONS DE FRANCE.

CORPS DES OFFICIERS INGENIEURS ORDINAIRES DU ROY.

En Décembre 1739.

MOnſieur le Maréchal d'Aſfeld, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, Directeur Général des Fortifications de France, nommé par Sa Majeſté, en Novembre 1715.

M. de Ramſault, Ingenieur en Chef de Charlemont & des Givets, Directeur du Bureau Général des Fortifications, en Janvier 1739. à *Paris, rue du Hazart*,

Butte Saint Roch, tous les ordres du Directeur Général. M. Marchand, retiré en 1739.

M. Michelin, premier Secretaire de M. le Maréchal, & Commissaire des Guerres, à *l'Hôtel d'Asfeld*, *rue Neuve des Petits-Champs*.

Les Fortifications du Royaume sont dirigées par 350 Ingenieurs du Roi, qui sont subordonnez à M. le Maréchal d'Asfeld, en qualité de Directeur Général : c'est à lui à qui tout ce qui regarde la Fortification est adressé, & c'est par lui que partent tous les Ordres du Roy, concernant les Places & les Ingenieurs.

Le Corps des Officiers Ingenieurs du Roi est composé d'un Directeur dans chaque Province, d'un Ingenieur en chef dans toutes les Places de Guerre, & des Ingenieurs ordinaires, plus ou moins selon la Place.

Leurs Fonctions en tems de Paix, sont de fortifier les Places, suivant les Projets arrêtez toutes les années par le Roy, & d'avoir aussi soin des réparations & conservations des Fortifications & des Bâtimens militaires des Places.

En tems de Guerre ils attaquent & défendent les Places, sous le commandement d'un Chef & d'un Brigadier, Sous-Brigadier, Chef de Brigade, & autres Ingenieurs, au nombre de huit chaque Brigade.

Uniforme, *habit en surtout ; doublure, veste & culotte écarlate, parements bleus, boutons de cuivre dorez & garnnez de deux en deux, manchet en bottes, poches en travers, bas rouges, & chapeau bordé d'or.*

Le Corps des Ingenieurs ordinaires du Roi *est réparti en vingt-trois Directions des Provinces.*

Sçavoir,

M. Langlois, partie des Places de Picardie & Soissonnois, *à Amiens.*

M. Demus, partie de la Picardie & de l'Artois, *à S. Omer.*

M. de la Rerye, Lieutenant-Général, partie de l'Artois, *à Arras.*

M. de la Fond, les Places Maritimes de Flandre, *à Dunkerque.*

M. de Girtard, Pere, Commandant du Fort S. Sauveur de Lille, & Directeur des Fortifications, *à Lille.*

M. le Maire, Brigadier, partie des Places de Flandre & de Haynault, *à Valenciennes.*

M. le Virlois, l'autre partie des Places du Haynault, *à Maubeuge.*

M. Poisson des Londes, Champagne, & des Places de la Meuze, *à Sedan.*

M. de Roziere, les Fortifications de Metz, *à Metz.*

M. le Comte d'Aumale, les Places de Lorraine, & partie des trois Evêchez, *à Thionville.*

M. de Perdiguier, Haute & Basse Alsace, *à Strasbourg.*

M. du Vivier, Franche-Comté, *à Besançon.*

M. Maréchal, Places du Duché de Bourgogne, *à Auxonne.*

M. de la Naverre, Places du Dauphiné, *à Grenoble.*

M. d'Aimes, Places de la Haute Provence, *à Antibes.*

M. Negre, Places des Ports de la Basse Provence, *à Toulon.*

M. de la Blottiere, Maréchal de Camp, le Languedoc, *à Montpellier.*

M. de Pontmartin, le Roussillon, *à Perpignan.*

M. de Razaud, partie des Places de Guyenne, & de celles des Pirennées, *à Bayonne.*

M. de la Motte de Thibergeau, Pays d'Aunis, *à la Rochelle.*

M. Grillot de Pradelys, partie des Places de Bretagne, *à Brest.*

M. de Garangeau, partie des Places de Bretagne, *à Saint Malo.*

M. le Chevalier de Caligny, des Places & Ports de Normandie, *à Caen.*

M. Mazin, Directeur des Plans en Reliefs des Places du Roy, aux Galleries du Louvre, *à Paris.*

QUATRE INGENIEURS EN CHEF, INDE'PENDANS, *lesquels rendent compte directement à M. le Maréchal.*

M. du Pont, à Mezieres, & deux Ingenieurs ordinaires.

M. Guiraud, *à Nismes, Saint André de Villeneuve, de la Tour du Pont d'Avignon, & du Château de Semmieres.*

M. d'Arteray, les Châteaux de *Saumur*, d'*Angers*, & *du Pont de Cé*, & un Ingenieur ordinaire.

M. de Touros, *à Nantes.*

Messieurs les Directeurs des Fortifications ont chacun un Dessinateur payé par le Roy.

INGENIEURS EN CHEF DANS LES PLACES *des Départemens des Directeurs des Fortifications de France, avec les Ingenieurs ordinaires, & Inspecteurs.*

DEPARTEMENT D'AMIENS ET D'ARTOIS.

M. Rousseau, ...	*à Peronne.*
M. de Chermont du Poncet, .	*à Doulens.*
M. de Vic, ...	*à S. Quentin.*
M. Roger, & deux Ingenieurs, .	*à Amiens.*
M. Desmaresst, ...	*à Abbeville.*
M. Vermand, ...	*à Montreuil, sur Mer.*
M. Hache, & 2 Ingenieurs, . .	*à Boulogne & Ambleteuse.*
M. le Chevalier de Vienne, .	*à Ardres.*
M. Filley, & 7 Ingenieurs, . .	*à Calais.*
M. Dartus, 3 Ingenieurs, & un Inspecteur, ...	*à Arras.*
M. Desmazis, un Ingenieur, & un Inspecteur, . . .	*à Bethune.*
M. de Fontenay, un Ingenieur, & un Inspecteur, . . .	*à Hesdin.*
M. de Foullon, 1 Ingenieur, & un Inspecteur, . . .	*à Bapaume.*
M. de Courdoumer, 3 Ingenieurs un Inspecteur, ...	*à Saint Omer.*
M. Chevalier, 3 Ingenieurs, & un Inspecteur, . . .	*à Aire.*
M. d'Ulin de Memneville, un Inspecteur, ...	*à Saint Venant.*

DEPARTEMENT DE SOISSONS.

M. Dalincourt, ...	*à Guise, & la Fere.*
M. l'Huillier, ...	*à Ham.*

DEPARTEMENT DE FLANDRE.

M. de Segent, & 3 Ingenieurs,	*à Dunkerque.*
M. le Chevalier de Clairac, & 5 Ingenieurs, ...	*à Bergues.*
M. de Freville, l'aîné, 3 Ingenieurs pour la Place, & 4 pour le Canal, ...	*à Gravelines.*
M. Gittard, Fils, & 6 Ingen.	*à Lille.*
M. de Rochemort, & 4 Ingen.	*à Douay.*
M. de Ruffé, ...	*à Bouchain.*
M. des Vallons, & 2 Ingenieurs,	*à Cambray.*

by Google

DEPARTEMENT D'HAYNAULT.

M. d'Auteville, & 4 Ingenieurs, *à Valenciennes.*
M. Franquet, & un Ingenieur, *à Condé.*
M. de Moulceau, & 2 Ingen. *au Quesnoy.*
M. d'Herten, & un Ingenieur, *à Maubeuge.*
M. Chevalier, ... *à Avesnes.*
M. Chambellant, & un Ingen. *à Landrecies.*
M. Raite, & un Ingenieur, . . *à Philippeville.*
M. de Ramsault, & 3 Ingenieurs, *à Charlemont.*
M. de Monge, & un Ingenieur, . *à Mariembourg.*

DEPARTEMENT DE CHAMPAGNE.

M. de Verville, & un Ingenieur, *à Rocroy.*

DEPARTEMENT DES TROIS-EVESCHEZ.

M. Doyré, & 5 Ingenieurs, . *à Sedan.*
M. de Chenevicre, . . . *à Bouillon.*
M. Gerard, & un Ingenieur, . . *à Mommedy, Stenay, & Carignan.*
M. de Cormontaigne, & 9 Ingenieurs, ... *à Metz.*
M. des Robert, *chargé du Château de Rodemach*, . . *à Thionville.*
M. Tardif d'Hamonville, & un Ingenieur, ... *à Toul.*
M. le Beuf, & 3 Ingenieurs, . . *à Verdun.*
M. de Querlonde, & un Ingen. *à Marsal.*
M. de Charmont, & un Ingen. *à Longwy.*
M. Senneton de Chermont, & 2 Ingenieurs, ... *à Sarre-Louis.*
M. de Riverson, ... *à Phalsbourg.*
M. Gourdon de Lesglificres, & 4 Ingenieurs. *à Thionville.*
M. de Bavillier, *à Nancy, chargé de Saint Dizier.*
M. Desbois, ... *à Bitche en Lorraine.*

DEPARTEMENT D'ALSACE.

M. du Portal, fils, & 5. Ingen. *à Strasbourg pour la Ville & la Citadelle*
M de Bouvet, ... *à Liebtemberg & la petite Pierre.*
M. Frezier, & 2 Ingenieurs, . . *à Landau.*
M. de Salmont, & un Ingenieur, *au Fort-Louis du Rhin.*
M. Marfaing, ... *à Lauterbourg.*
M. Chambre, ... *à Schelestat.*

M. Bottet, & un Ingen. | *au Neuf Brisack.*
M. Baudoüin, & un Ingen. | *à Hunnghen & Landskronn.*
M. Garnot, & 2 Ingenieurs | *à Befort.*
M. de Regemorte, Geographe du Roy, travaillant aux Cartes d'Alface, *à Strasbourg.*

DEPARTEMENT DE BESANÇON.

M. de la Fitte, & 1 Ingen. | *à Besançon.*
M. Stourm, . . . | *au Château de Blamont.*
M. Gordon, . . . | *à Salins.*
M. Dujon, & 1. Ingen. | *au Château de Joux.*

DEPARTEMENT DE BOURGOGNE.

M. Morlet, & un Ingenieur, | *à Auxonne.*
M. Buchotte, . . . | *au Château de Dijon.*
M. de Montorge, & un Ing. | *à Chalons & Fort de l'Ecluse*

DEPARTEMENT DE DAUPHINE'.

M. Payelle, ... | *à Grenoble.*
M. Grillot de Poilly, & 2 Ing. | *au Fort Barreault.*
M. Pene de Saint Loüis, . | *à Embrun.*
M. Pene, & un Ingenieur, | *à Mont-Dauphin, & Château de Queyras.*
M. Morel de Conflans & un Ingenieur, ... | *à Valence, Montelimart, & Tour de Creft.*
M. Ferry, & un Ingenieur, | *à Briançon.*

DEPARTEMENT DE PROVENCE.

M. Bernardy, l'aîné, & 2 Ing. | *à Antibes.*
M. Chauffegros, . . | *à Seyne & Saint Vincent.*
M. David, . . . | *à Sifteron.*
M. Legier, . . . | *à Entrevaux & Guillaumes.*
M. Bernardy, le cadet, . | *à Colmars.*
M. Vialis, 4 Ingenieurs & 2 Inſpecteurs, . . . | *à Toulon*, pour l'enlevement des Vaſes du Port.
M. Somis, & un Ingenieur, | Places du Département de *Toulon.*
M. Bertaud, 3 Ingenieurs, & un Inſpecteur, . | *à Marſeille*, pour l'enlevement des Vaſes du Port.
M. Paſſebon, 2 Ingenieurs, | Plac. du Dépar. de *Marſeille*

DEPARTEMENT DE LANGUEDOC.

M. Guiraud, ... | Citadelle de *Nîſmes, Saint André de Villeneuve, Tour du Pont d'Avignon, & Château de Sommieres.*

M. de Rodulphe, . .	*à la Citadelle du S. Esprit.*
Vacant, ...	*à Narbonne, Carcassonne, & Château de Ferrieres.*
M. Triaire, l'aîné, .	*au Fort de Peccais, & Aiguemortes*
M. Durand de la Roque,	*à Saint Hippolyte.*
M. de la Tour Clary, . .	*au Fort d'Alaix.*
M. d'Arles de Chamberlin,	*à la Citad. de Montpellier.*
M. Dasté l'aîné, & un Ingenieur, ...	*au Port de Cette, Fort de Brefcou & des Graux d'Agde & de la Nouvelle.*
M. de Palmas, . . .	*au Canal de communication de Mers.*
M. de Senés, & un Ingen.	*au Canal de communication de Cette au Rosne.*

DEPARTEMENT DE ROUSSILLON.

M. Thierry, & un Ingen.	*à Perpignan & Salces.*
M. de Villiers, & un Ingen.	*à Collioure & Port-vendre.*
M. de Chaumont, & 1 Ing.	*à Mont-Loüis & Villefranche.*
M. des Bordes de la Mauneric & un Ingenieur, . .	*à Bellegarde, Prats de Moullou, & Fort des Bains.*

DEPARTEMENT DE BEARN ET BISCAYE.

M. de Vande, ...	*à la Barre de Bayonne.*
M. Franquet de Chaville, & 6 Ingenieurs, . . .	*Ville de Bayonne, d'Ax, d'Andaye, & Fort de Socoa.*
M. Gilbert de Vitry, & un Ingenieur, ...	*à Navarreins & Lourdes.*
M. de la Chevalerie de la Motte, ...	*à S. Jean-Pied-de-Port.*

DEPARTEMENT DE GUYENNE.

M. le Chevalier de Pinsun, & 2 Ingenieurs, . . .	*à Bordeaux.*
M. Deſmeurgez, & 2 Ing.	*à Blaye & Fort de Medoc.*

DEPARTEMENT DE LA ROCHELLE.

M. Dubois, & 4 Ingen.	*à la Rochelle.*
M. de la Frenais, ...	*à Brouage, Fort de Chapus, Iſle Madame, & Fort-Lupin.*
M. Rocher de la Brandchoire, ...	*à l'Iſle d'Aix, Château de Nuort, Redoute de l'Eguille, & Fort de la Pointe.*
M. de Pretteſeilles, & 2. In.	*à l'Iſle de Ré.*

M. de la Luminale, . . . } *à l'Isle d'Oleron.*

DEPARTEMENT DU PAYS D'AUNIS.

M. le Févre, & 3 Ingen. } à *Rochefort.*

DEPARTEMENT DE BRETAGNE.

M. des Ferrant, . . . } à *Belle-Isle.*
M. de Marolles, & un Ing. } *au Port-Loüis.*

DEPARTEMENT DE BREST.

M. du Montier de Pricé, & un Ingenieur, . . . } à *Brest.*

DEPARTEMENT DE SAINT MALO.

M. de Parrocel, ... } a *Saint Malo.*

DEPARTEMENT DE CAEN.

M. de S. Ouen, . . . } à *Caen & la Hougue.*
M. de Caux, & 2 Ingen. } à *Cherbourg & des Places de la Côte de Normandie.*

DEPARTEMENT DU HAVRE.

M. du Trou de Villetang, & 3 Ingenieurs, . . . } *au Havre.*
M Castaing, & un Ingen. } à *Honfleur.*
M. le Chevalier d'Osseville, } à *Fecamp & Iport.*
M. des Roches, . . . } à *Saint Vallery en Caux.*
M. de Ricard, & 5. Ingen. } à *Dieppe & le Treport.*

DEPARTEMENT DE ROUEN.

M. de Thieffry, . . . } à *Rouen & Pont de l'Arche.*

AMERIQUE FRANÇOISE.

M. Verrier, Ingen. en chef, } à *l'Isle Royale & Canada.*

AMERIQUE SEPTENTRIONALE.

vacant, Ingen. en chef, à *l'Isle S. Domingue.*

AUX INDES ORIENTALES.

M. de Cossigny, Ingenieur en chef, à *Pondichery.*
M. Chevalier, Examinateur des Ingenieurs, & Professeur Royal de Mathematiques au College Royal, à *Paris*; réside à *Versailles.*
M. de Gamont, pour les Places de Terre. } Contrôlleurs généraux des Fortifications, à *Paris.*
M. de Barmont, . . . } Pour les Places de Mer.
M. de Changy, . . } de Mer.

M. de Laury, Desſinateur des Fortifications, à *Paris*

DIRECTEURS DES FORTIFICATIONS DE FRANCE,

Ingenieurs en chef, & Ingenieurs ordinaires du Roy, retirez avec appointemens de Sa Majesté, se trouvant hors d'état de servir, cy-devant employez dans les Départemens & Places de Guerre du Royaume. en Décembre 1739.

M. Duportal, Pere, Marechal de Camp, cy devant Directeur des Fortifications des Places d'Alsace, à *Paris.*

M. de Quénaut de Clermont, Brigadier, cy-devant Directeur des Fortifications des Places des Trois-Evêchez, à *Paris.*

M. d'Amoiseau, Brigadier, Places Maritimes de Flandre.

INGENIEURS EN CHEF ET INGENIEURS ordinaires.

M. Grassin de Marilly, à *Strasbourg.*
M. du Quesnel, à *Boulogne.*
M. Regnier du Breüil, à *Marseille.*
M. Maréchal, Cadet à *Betfort.*
M. du Gazel, à *Mont-Louis.*
M. des Fourneaux, à *Sisteron.*
M. de la Verde, à *Verdun.*
M. Boucherat, à *Bouillon.*
M. de Changy, à *Saint Quentin.*
M. de la Pomarede, à *Perpignan.*
M. de S. Paul, à *Umnghen.*
M. de Chevreux, à *Montmedy.*
M. de Chevallines, à *Landrecies.*
M. Neret, à *Honfleurs.*
M. Douce, à *Amiens.*
M. de la Guerre-Charbisse, à *Avennes.*
M. des Bergeries, à *Mezieres.*
M. de Bitry, à *Bordeaux.*
M. de Boulonville, à *Bergues.*
M. Mathieu, à *Longwy.*
M. de Lozange, à *Saint Dizier.*
M. le Chevalier de Bompart, à *Saint Vallery.*
M. de la Voye, à *Belle-Isle.*
M. Wiart, à *Bethune.*
M. Candau, à *Verdun.*
M. Gouyon, à *Caen.*
M. Pinsart, à *Toul.*
M. de Reneaume, à *Landrecies.*
M. Gautier de la Bretonniere, à *Landau.*
M. de Sainte Foy, en chef, à *Nantes.*
M. de Sainte Maure, ordinaire, à *Cambray.*
Et M. de Massieux, ordinaire, à *la Rochelle.*

Nota. Il y a dans ce Corps des Ingenieurs auſquel ſa Majeſté a accordé des Réformes de Capitaines, & de Lieutenans de ſon Infanterie, qui continueront d'être payez dans les Places de leur réſidence, ſuivant l'Ordonnance du Roy du 8 Janvier 1737.

M. RONDE', Tréſorier Général des Fortifications, à *Paris*, a 24 Tréſoriers particuliers dans les Places, pour payer les fonds des Fortifications, & les appointemens des Ingenieurs.

SÇAVOIR,

A Amiens, M. Thibauville.
A St. Quentin, M. Bournonville.
A Calais, M. le Veux du Noquet.
A Arras, M. Donjon.
A Dunkerque, M. Hardy.
A Valenciennes, M. Mazel.
A Givet, M. Mouſeignat.
A Landrecies, M. Chapelle.
A Chalons, M. de Lomat.
A Metz, Mme Charpy.
A Strasbourg, M. Fontenay de Charlus.
A Beſançon, M. Chevalier.
A Auxonne, M. Maillart de la Motte.
A Grenoble, M. de la Mamye-Clairac.
A Marſeille, M. Rua.
A Montpellier, M. Lamouroux.
A Perpignan, M. Savalette.
A Bayonne, M. Louſteau.
A Bordeaux, M. Lafilé.
A la Rochelle, M. Mazieres.
A Saumur, M. de Courval.
A Breſt, M. de Gaumont.
A Caen, M. le Gagneur.
Au Havre, M. du Hautbreüil Houvet.

CHAPITRE XIX.

COMPAGNIE DE LA CONNE'TABLIE, Gendarmerie, Marechauſſées de France, Camps & Armées du Roy.

Aux ordres de Neſſeigneurs les Maréchaux de France.

En Decembre 1739.

ORiginairement créée par les Rois Prédéceſſeurs d'Henry III. ſupprimée & rétablie militaire en Charges & Offices par le même Roi en 1577.

UNIFORME, *habit bleu, paremens rouges, boutons, bordé, & agrémens d'argent ſur le tout.*

M. Poulet de la Tour, Grand-Prévôt Général, Commandant, en Decembre 1731.

LIEUTENANS.

M. Janel, . . 1 | M. d'Olbelle, . . 3
M. Dumesnil, . . 2 | M. Simon, Assesseur, 4

EXEMTS.

M. de la Grange, . 1 | M. Jandelle des Roches, 3
M. de Savery, . 2 | M. le Tourneur, . 4

BRIGADIERS.

M. Nicolas, ... 1 | M. Fouquet, ... 3
M. Jourdain, ... 2 | M. Laisné, ... 4

Un Porte-Etendart.

Cette Compagnie est composée de 10 Officiers, & de 48 Gardes à cheval, dont les 4 premiers sont Brigadiers de la Compagnie, armés de Hocquetons, de Fusils, d'Epées & de Pistolets pour le service du Roy, avec un Trompette & un Etendart. Ils ont les Invalides.

L'Etendart de cette Compagnie est de taffetas blanc, qui represente en broderie d'or un bras gantelé, armé d'une Epée nue, couronnée de Lauriers, sortant d'une nue, & ces mots pour devise. NON SINE NUMINE, *& frangé d'or.*

M. Michelin, Commissaire, & M. Savet, Contrôlleur aux Revûes.

Un Procureur du Roy & un Greffier à la suite de cette Compagnie, qui est payée par les deux Trésoriers Généraux de la Gendarmerie & des Troupes de la Maison du Roy.

CHAPITRE XX.

MARECHAUSSE'ES DE FRANCE.

En Decembre 1739.

TRENTE-UNE Compagnies à Cheval établies dans les Généralités & Provinces du Royaume, pour la sûreté publique, avec leurs Prévôts Généraux & Particuliers, Lieutenans, Exemts, Brigadiers & Sous-Brigadiers, résidens dans les Départemens ci-après; originairement créées sous Philippes premier, 39e. Roi, en 1060. supprimées & rétablies par Edit du mois de Mars 1720. sur le pied, & du Corps de la Gendarmerie de France.

COMPAGNIE

COMPAGNIE A CHEVAL DU PREVOST GENERAL

De la Marechaussée de l'Isle de France, établie dans la Banlieue de Paris.

Aux ordres de Monsieur le Comte de Maurepas, Ministre & Secretaire d'Etat, ayant le Département de Paris.

UNIFORME, *hab.t & manteau bleu, parements, veste & culotte rouge, manches à coquilles galonnées d'or.*

La Brigade de l'Inspection, *Habit bordé d'or, boutons de cuivre doré, équillette & gland d'épée de foye jaune & or, baudoulière de buffle brodée d'or aux Armes du Roy, chapeau bordé d'or & cocarde noire, avec botines à cinq boucles, l'équipage du cheval de drap bleu bordé d'or.*

M. le Brun de Saint Valery, Prévôt Général, *à Paris.*

M. Lieutenant, vacant, *à Saint Mandé.*

M. Rulhiere, premier Lieutenant & Inspecteur, premiere Brigade de l'Inspection, 6 Cavaliers, Mrs. Haymier, Guillot, Aglés & Berthelin, Exemts, *à Paris.*

M. Rulhiere, fils, Lieutenant, seconde Brigade, 4 Cavaliers, *à Saint Denis.*

M. Marion, Lieutenant, troisiéme Brigade, 4 Cavaliers, *à Charenton.*

M. Mauvoisin, Lieutenant, quatriéme Brigade, 4 Cavaliers, *à Bondy.*

M. Guerry, Guidon, cinquiéme Brigade, 6 Cavaliers, *à Sévre.*

M. de la Bernardiere, Exemt, sixiéme Brigade, 4 Cavaliers, *au Bourg-la-Reine.*

M. Mignot de Fontbonne, Exemt, septiéme Brigade, 4 Cavaliers, *à Saint Germain-en-haye.*

M. Chantepie des Balances, Exemt, huitiéme Brigade, 4 Cavaliers, *à Passy.*

M. de Vi. frais, Exemt, neuviéme Brigade, 4 Cavaliers, *à Villejuif.*

M. Haymier commande une Brigade de six hommes de pied pour la garde du Jardin des Tuilleries.

Cette Compagnie est composée d'un Prévôt Général, de 5 Lieutenans, dont un Inspecteur, de 9 Exemts, & d'un Guidon, de 46 Cavaliers, compris 2 Trompettes, partagés en 10 Brigades, lesquels ont les invalides après

Digitized by Google

20 ans de service, armez de sabres, de mousquetons & de pistolets.

M. Savalle, Commissaire aux Revûës, avec M. Levesque, Contrôlleur; un Procureur du Roi, & un Greffier à la suite de cette Compagnie, qui est payée par les deux Tréſoriers Généraux des Maréchaussées de France, année pair & impair.

TRENTE COMPAGNIES A CHEVAL DES PREVOSTS Généraux des Maréchaussées dans les Généralitez, aux ordres du Ministre & Secretaire d'Etat de la Guerre.

UNIFORME & *Armures, habit & manteau bleu, doublure, & paremens rouges, veste de drap couleur de chamois, boutons d'étain argentez, bandoulière de buffle & ceinture bordez d'argent fin, éguillette blanche, bas blancs, botines & chapeau bordé d'argent fin, armez de sabres, de bayonnettes, de mousquetons & de pistolets, l'equipage du cheval de drap bleu bordé d'un galon blanc.*

GENERALITE' DE PARIS.

Une Compagnie de 180 *Caval. un Tromp. & de* 36 *Brigades.*

M. Janelle d'Ouville, Prévôt Général, & Inspecteur des Détachemens des Maréchaussées à la suite des Voyages du Roy, pour garder les Routes, & les environs des Forêts, réſide à Paris.

MELUN.

Melun. . . .	M. le Pape, Lieutenant. M. Piffaut, Exemt. Le S. Dubreüil, Brigadier.
Brie-Comte Robert.	M. Voix, Exemt.
Corbeil. . . .	M. Raymond, Exemt.
Fontainebleau. . .	M. Dorchemere, Exemt.
Nemours. . . .	M. Rouſſeau, Exemt.
Arpajon. . . .	Le S. Hubert, Brigadier.
Etampes. . .	M. Baudry de la Poterie, Exemt.
Chaumes.	M. de Montrivet, Exemt.

TONNERRE.

Tonnerre. . .	M. Baillot de Courtelon, Lieut. Le S. Viart, Brigadier.
Saint Florentin. .	M. Monſils, Exemt.
Vezelay.	M. Germain, Exemt.

MEAUX.

Meaux.	M. de la Graviere, Lieutenant. Le S. Malingre, Brigadier.
Lagny. . . .	M. Douville, Exemt.
Coulommiers. . .	M. Dalicant, Exemt.
Dammartin. . .	Le S. Bauſſan, Brigadier.

SENS.

Sens.	M. Bertrand, Lieutenant. M. Bollogne, Exemt.
Joigny. . . .	Le S. Deſbonnes, Brigadier.
Montereau. . .	Le S. Bertrand, Brigadier.
Courtenay. . . .	Le S. Dubailly, Brigadier.

PROVINS.

Provins.	M. des Urſins, Lieutenant. Le S. Poullain, Sous-Brigadier.
Nogent-ſur-Seine.	M. Pillavoine, Exemt.
Nangis. . . .	Le S. Braquemart, Brigadier.

MANTES.

Mantes.	M. de Noireterre, Lieutenant. Le S. Chayet, Brigadier.
Neauffle-le-Château.	M. Vallier, Exemt.
Montfort. . .	Le S. Varrin de Meſnilgrand, Sous-Brigadier.
Meulan.	Le S. le Févre, Brigadier.
Dreux. . . .	M. Lanfermat, Exemt.
Chevreuſe. . . .	M. Deſſions de Grandval, Exe.

SENLIS.

Senlis.	M. Caron, Lieutenant. Le S. Picard, Brigadier.
Compiegne. . .	M. Roulier des Cobert, Exemt.
Louvres. . . .	Le S. Roulier, Brigadier.

BEAUVAIS.

Beauvais. . . .	M. le Barbier, Lieutenant. M. Heraud, Exemt.
Marſeille. . .	Le S. Bleraud, Sous-Brigadier.
Beaumont-Sur-Oiſe.	Le S. Renaudin, Brigadier.
Pontoiſe. . .	Le S. Bimont, Sous-Brigad.

GENERALITE' DE PICARDIE ET ARTOIS.

Une Compagnie de 120 Caval. un Tromp. & de 24 Brigades.

M. Bailly, Prévôt General, réside à Amiens.

AMIENS.

Amiens. . . .	M. Touvenot de Lucé, Lieuten. M. Darquer, Exemt. Le S. Courcige, Brigadier.
Albert.	Le S. de Colly, Sous-Brigadier.
Perone. . .	M. Darquer, Exemt.
S. Quentin. . .	M. Morel, Exemt
Roye. . .	Le S. de Bailly, Brigadier.
Montdidier. . . .	Le S. Lemonnier, Brigadier.
Breteuil. . . .	Le S. Bacon des Rives, Brigad.

ABBEVILLE.

Abbeville. . .	M. Gaffé, Lieutenant. M. de Monchy, Exemt. Le S. Vanaire, Sous-Brigadier.
Doulens. . .	M. Savignat, Exemt.
Valine . . .	Le S. Lucas, Sous-Brigadier.
Ayraine . .	Le S. Alet, Brigadier.
Poix. . . .	M. Corbon, Exemt.

ARRAS.

Arras.	M. Grisel de Lessart, Lieutenant. Le S. de Beaupe, Brigadier. Le S. Laumonier, Sous-Brigad.
Lens, . . .	Le S. Foulmart, Brigadier.
Saint Pol. . .	Le S. Leger, Sous-Brigadier.
Aire. . . .	M. Vandendrieche, Exemt.
Saint Omer. .	Le S. Pages, Sous-Brigadier.
Hesdin. . . .	Le S. de Cauet, Sous-Brigadier.

BOULOGNE.

Boulogne. . .	M. Baron, Lieutenant. Le S. Dufay, Brigadier.
Calais. . .	Le S. Rouleau, Sous-Brigadier.
Montreuil. . .	Le S. Hardet, Sous-Brigadier.

Google

GENERALITE' DE SOISSONS.

Une Compagnie de 70 Caval. un Tromp. & de 14 Brigades.

M. Varlet, Prévôt General, réside à Soissons.

SOISSONS.

Soissons.	M. Cousin, Lieutenant. M. Emmanuel Bassée, Exemt. Le S. de la Cour, Sous Brigad.
Noyon.	M. Poignet, Exemt.
Villers-Coste-Rez.	M. du Rozoir Aubry, Exemt.
Auchy-le-Château.	Le S. Ducarme, Sous-Brigad.
Château-Thierry.	Le S. Maillefer, Brigadier.
Montmirel.	Le S. Berlaut, Sous-Brigadier.

LAON.

Laon.	M. Beffroy, Lieutenant. Le S. Sillor, Sous-Brigadier.
La Fere.	M. Dutendart, Exemt.
Guise.	M. Beffroy, Exemt.
Hirson.	Le S. Brunet, Brigadier.
Montcornet.	Le S. Prudhomme, Sous Bri.

CLERMONT, *en Beauvoisis.*

Clermont.	M. Duguey, Lieutenant. Le S. Dieudonné; Brigadier.
Gournay.	Le S. Plaquet de Quennemont, Sous-Brigadier.

GENERALITE' DE CHAMPAGNE.

Une Compagnie de 170 Caval. un Tromp. & de 34 Brigades.

M. de Lescouvetz, Prévôt General, réside à Chalons.

CHAALONS.

Châalons.	M. Broc, M. Muiron, Lieutenans. M. Mallot, Exemt. Le S. Deschars, Brigadier. Le S. Camus, Sous-Brigadier.
Epernay.	M. Payart, Exemt.
Saint Dizier.	M. Dargeavel, Exemt.
Vitry.	M. Maugué, Exemt.
Sezanne.	M. Pessey, Exemt.

SAINTE MENEHOULD.

Sainte Menehould.	M. Boutroux, Exemt.
	Le S. la Cour, Brigadier.
Vaucouleurs.	Le S. Chaurey, Sous-Brigadier.
Autry.	Le S. Dorjeault, Brigadier.
Dormans.	Le S. Bourgeois, Brigadier.
Montfaucon.	Le S. Poignet, Brigadier.
Poſſeſſe.	Le S. Deshayes, Brigadier.
Etoges.	Le S. Rouſſin, Brigadier.

TROYES.

Troyes.	M. le Comte de Monceaux, Lieu.
	M. Cardon, Exemt.
	Le S. Fontin, Brigadier.
Arcy-ſur-Aube.	Le S. Doger, Brigadier.
Montierander.	Le S. Lamarche, Sous-Brig.
Bar-ſur-Aube.	M. Larama de Vandiere, Exem.

REIMS.

Reims.	M. Savé de Grandmaiſon, Lieut.
	M. Maupinot, Exemt.
	Le S. Robert de Preville, S. B.
Fiſmes.	Le S. Cordier, Sous-Brigadier.
Rhetel-Mazarin.	M. Coſſon, Exemt.
Le Cheſne.	Le S. Rouver, Sous-Brigadier.
Launoy.	Le S. Philbert, Brigadier.
Maubert-Fontaine.	M. Capé, Exemt.

LANGRES.

Langres.	M. Maillard, Lieutenant.
	M. Marie, Exemt.
	Le S. Bourgeois, Sous-Brigad.
Joinville.	M. Thellement, Exemt.
Bourbonne-les-Bains.	Le S. Bertrand, Brigadier.
Chaumont.	M. Boulanger, Exemt.
Fere Champenoiſe.	Le S. Royer, Sous-Brigadier.
Prothoy.	Le S. Piançon, Sous-Brigadier.

Digitized by Google

GENERALITE' D'ORLEANS.

Une Compagnie de 130 Caval. un Tromp. & de 26 Brigades.

M. Delanouë, Prévôt General, réside à Orleans.

Orleans.	M. Verpel, Lieutenant. M. de S. Agnan, Lieutenant. M. Bizance, Exemt. Le S. Bechard, Brigadier. Le S. Reignier, Sous-Brigad.
Toury.	M. Thomas, Exemt.
S. Laurens des Eaües.	Le S. Chapuzes, Sous-Brigad.
La Ferté-Senneterre.	Le S. Charpentier, Sous-Brig.
Lengennerie.	Le S. Maller, Brigadier.
Châteauneuf.	M. Maqueron, Exemt.
Pithiviers.	M. Ducheſne de la Biſſonniere, Exemt.
Gien.	Le S. Coullaut, Brigadier.
Bonny.	Le S. de Montargis, Brigadier.

MONTARGIS.

Montargis.	M. Boiscourjon, Lieutenant. M. Charroyer, Exemt. Le S. Imbert, Sous-Brigadier.
Saint Fargeau.	M. la Baſſée, Exemt.
Clamecy.	Le S. Brechot, Sous-Brigadier.

CHARTRES.

Chartres.	M. Lambert, Lieutenant. Le S. Lambert, Brigadier. Le S. Rouſſeau, Sous-Brigadier.
Châteaudun.	M. Eſmond des Granges, Exemt.
Maintenon.	Le S. Barberie, Brigadier.
Dourdan.	Le S. Carpentier, Sous-Brig.
Illiers.	Le S. Rouſſeau, Sous-Brigadier.

BLOIS.

Blois.	M. Laſoſſe, Lieutenant. Le S. de la Foſſe, Brigadier. Le S. Suzanne, Sous-Brigadier.
Romorentin.	Le S. Dalaunay, Sous-Brigad.
Vendoſme.	Le S. Caſſelin, Brigadier.
Montoir.	Le S. Poulleau, Sous Brigad.

Digitized by Google

GENERALITE' DE TOURS.

Une Compagnie de 200 *Caval. un Tromp. & de* 40 *Brigades.*

M. Constantin de Marans, Prévôt General, réside à Tours.

TOURS.

Tours.	M. Lehoux,	Lieutenans.
	M. Moreau,	
	M. d'Orveaux du Cormier,	Exem.
	Le S. Moreau,	Brigadier.
	Le S. Distouches,	Sous Brigad.
Amboise.	M. Ferrand,	Exemt.
	Le S. Ferrand,	Sous-Brigadier.
Loches.	Le S. Garnier,	Sous-Brigadier.
Preuilly.	Le S. Collineau,	Sous-Brigad.
Sainte Maure.	Le S. Fey,	Brigadier.
Château-Renault.	Le S. Benoist,	Brigadier.
La Vallière.	Le S. Chabot,	Sous-Brigadier.
Langeais.	Le S. Descoüys,	Brigadier.
Chinon.	Le S. le Grand,	Brigadier.
Loudun.	M. Archambault,	Exemt.

ANGERS.

Angers.	M. Durocher,	Lieutenant.
	M. Guerin de la Guimoniere,	Ex.
	Le S. du Batran Fontaine,	Brig.
	Le S. le Duc,	Sous Brigadier.
Ingrande.	Le S. Chevaye,	Sous-Brigad.
La Fléche.	M. Gaudin de la Hullier,	Exemt.
Baugé.	M. Chabot,	Exemt.
Saumur.	M. Prevost,	Exemt.
	Le S. Tortel,	Brigadier.
Thoüarcé.	Le S. Soyer,	Sous Brigadier.
Cholet.	M. Cloquet de S. Sulpice,	Exemt.
Montreveaux.	Le S. Peyneau,	Brigadier.

CHASTEAU-GONTIER.

Château-Gontier.	M. Desforges,	Lieutenant.
	Le S. Chailland,	Brigadier.
Craon.	Le S. Duval,	Brigadier.
Segré.	Le S. Guignard,	Brigadier.
Laval.	M. Beaucastel,	Exemt.

Digitized by Google

Ernée.	Le S. Pannetier, Sous-Brigad.
Mayenne.	M. Garnier des Foſſez, Exemt.
Sablé.	Le S. Michaut de la Rocherie, B.

LE MANS.

Le Mans.	M. Neveu, Lieutenant. M. Orry de Villarceau, Exemt. Le S. Hedon, Sous-Brigadier.
Ville le Guillaume.	Le S. Frogé de Moſny, Brig.
Pré en Pail.	Le S. Petit, Sous-Brigad.
Beaumont le Vicomte	M. Sainton de la Piardiere, Exe.
La Ferté-Bernard.	M. Paſquinot, Exemt.
Saint Calais.	Le S. Chereau, Sous-Brigadier.
Château du-Loir.	Le S. Heuzé, Brigadier.
Eſuron.	Le S. Champion, Sous-Brigad.

GENERALITE' DE BERRY.

Une Compagnie de 95 Caval. un Tromp. & de 19 Brigades.

M. de Cru, Prévôt General, réſide à Bourges.

BOURGES.

Bourges.	M. Dumont, M. Lavergne, M. Doré, Lieutenans. Exemt. Le S. Mondor Soufrin, Brigad.
Vierſon.	Le S. Martignon, Sous-Brigad.
Neuvy.	Le S. Fauconneau, Sous-Brig.
Le Blanc.	Le S. Dieulefit, Sous-Brigad.
Argenton.	Le S. Lavendré de Vilain, S. Br.
Aubigny.	Le S. Boulnier, Brigadier.
Sancerre.	Le S. Freſny des Berthelos, Brig.
La Charité.	M. le Cordier, Exemt. Le S. de Trouſſebois, Brigadier.
Château-Neuf.	Le S. de Sainte Marie, Sous-Br.
La Châtre.	Le S. Aumeur, Sous-Brigadier.
S. Benoît du Sault.	Le S. Vezien, Brigadier.
S. Amand.	Le S. Fayolle, Brigadier.
Sancoin.	Le S. Courant, Brigadier.
Villequier.	Le S. Deſcouders, Sous-Brigad.

CHASTILLON SUR INDRE.

Châtillon sur Indre.	M. Baron de Chamnour, Lieut. Le S. Gilbert, Sous-Brigadier.
Châteauroux.	M. Auclerc, Exemt.
Issoudun.	M. Fleury des Bontroux, Exemt.

GENERALITE' DE BOURBONNOIS.

Une Compagnie de 90 Caval. un Tromp. & de 18 Brigades.
M. de Saint Mesmin, Prévôt Général, réside à Moulins.

MOULINS.

Moulins.	M. Herault, Lieutenant. Le S. Giraudet, Brigadier. Le S. Tamisié, Sous-Brigadier.
Bourbon l'Archamb.	Le S. Gaultier de Bellefonds, Bri.
Donjon.	Le S. Roy, Brigadier.
Varennes.	Le S. Duroché, Sous-Brigad.
Gannat	Le S. Laurette, Brigadier.
Cuffer.	M. de Farjonel, Exemt.

NEVERS.

Nevers.	M. Chaillot de Lugny, Lieuten. M. Tonnelier, Exemt.
Château-Chinon	M. Gaucher, Exemt.
Decize.	Le S. Rousseau, Sous-Brigadier.
S. Pierre-le-Moustier	Le S. Tonnelier de Valliers, S.B.
S. Saulge.	Le S. Landard, Sous-Brigadier.

GUERET.

Gueret.	M. Dumas, Lieutenant. Le S. le Grand, Sous Brigad.
Dun le Palreau	Le S. Boyron, Brigadier.
Chenerailles.	M. de Fayolles, Exemt.
Aubusson	Le S. Ducheſne, Brigadier.
Pronfac.	Le S. de Chateaubodeau, S. B.
Montluçon.	M. Bocquet de Lormaſſon, Exe.

GENERALITE' DE POITOU.

Une Compagnie de 110 Caval. un Tromp. & de 22. Brigades.
M. de la Mauvinière, Prévôt General, réside à Poitiers.

POITIERS.

Poitiers.	M. Hallon de la Beauſſe, Lieut. M. Jacques Thibaut, Exemt. Le S. Anſelme Thibaut, S. B.

Digitized by Google

Marechaussées de France.

Châtelleraud.	M. Paris de la Salle, Exemt.
Thoüars.	M. de la Cerisaye, Exemt.
Partenay.	Le S. Bertin, Sous-Brigadier.
Saint Maixant.	Le S. Hallou de la Beauſſe, Brig.

FONTENAY-LE-COMTE.

Fontenay le-Comte.	M. la Geſtiere, Lieutenant.
	Le S. Moreau, Sous-Brigadier.
Niort.	M. Meſnard Dubreüil, Exemt.
Melle.	Le S. Chailliet, Brigadier.
Chef-Bontonne.	Le S. Grimaud, Sous-Brigadier.
Mareüil.	Le S. Vinet, Brigadier.
Chantonnay.	Le S. Brilhoüet, Sous-Brigad.
La Chataigneraye.	Le S. Allart, Sous-Brigadier.

MONTAIGU.

Montaigu.	M. Briſſon, Lieutenant.
	Le S. Vignerot, Sous-Brigadier.
Châtillon.	M. Duboſc, Exemt.
Paſſuau.	Le S. Courtillyé, Sous-Brigad.
Challans.	Le S. Duflos, Sous-Brigadier.
Olonne.	Le S. de Laubuge, Brigadier.

MONTMORILLON.

Montmorillon.	M. de Monterban, Lieutenant.
	M. Gautier des Laiſes, Exemt.
Confolans.	Le S. Pugnier, Sous-Brigadier.
Civray.	Le S. Joffre, Brigadier.
Genſay.	Le S. Gilbert, Sous-Brigadier.

GENERALITE' DE LIMOGES.

Une Compagnie de 90 *Caval. un Tromp. & de* 18 *Brigades.*

M. de Puimaretz, Prévôt General, réſide à Brives.

LIMOGES.

Limoges.	M. Pabot Dubreüil, Lieutenant.
	Le S. Beaubiat, Brigadier.
	Le S. Theraud, Sous-Brigadier.
Saint Junien.	Le S. Dalby, Sous-Brigadier.
Bellac.	Le S. , Sous-Brigadier.
Beſſines.	Le S. Gigot, Brigadier.
Bourganeuf.	M. le Mercier, Exemt.
Saint-Leonard.	Le S. de Fayolle, Sous-Brigad.
Pierre-Buffiere.	Le S. Deshouches, Sous-Brig.

TULLES.

Tulles.	M. de Gramont, Lieutenant.
	Le S. Darluc, Brigadier.
Brives.	M. Delauserie, Exemt.
	Le S. Crizat, Brigadier.
Uſſel.	Le S. Lachand, Brigadier.
Uſerche.	Le S. Donneve, Brigadier.

ANGOULESME.

Angouleſme.	M. de l'Eſtanche, Lieutenant.
	Le S. Bretilhet, Brigadier.
Pont d'Agry.	Le S. Declare, Brigadier.
Manſle.	M. de Villeſerin, Exemt.
Chabannois.	Le S. Payan, Sous-Brigadier.
Ruffet.	M. de la Mongerie, Exemt.

GENERALITE' D'AUVERGNE.

Une Compagnie de 85 Caval. un Tromp. & de 17 Brigades.

M. Dauphin, Prévôt General, réſide à Clermont.

RIOM.

Riom.	M. Durand, Lieutenant.
	M. Bourdige, Exemt.
	Le S. Lambert, Sous-Brigadier.
Clermont.	M. Queriau, Exemt.
Montaigu.	Le S. d'Herment, Sous Brigad.
Tauves.	Le S. Cornet, Brigadier.
Beſſes.	Le S. Gaignon, Brigadier.
Iſſoire.	M. Jailliere, Exemt.
Brioude.	M. Beaubreüil, Exemt.
Langeac.	Le S. Valliere, Sous-Brigadier.
Ambert.	M. la Breteche, Exemt.
Thiers.	Le S. Bompard, Brigadier.

SAINT FLOUR.

Saint-Flour.	M. de la Roche, Lieutenant.
	M. Aſtier, Exemt.
Saint-Mamet.	Le S. la Salle, Brigadier.
Chaudeſaigues	Le S. Poiſſon, Brigadier.
Aurillac.	M. Fontette, Exemt.
Murat.	Le S. d'Hervilly, Sous-Brigad.
Maurtac.	M. Fonfreide, Exemt.

Google

GENERALITE' DE LYONNOIS.

Une Compagnie de 75 Caval. un Tromp. & de 15 Brigades.

M. Bonnot de Mably, Prévôt General, réſide à Lyon.

LYON.

Lyon.	M. Tournus, Lieutenant. Le S. Mourguet, Brigadier. Le S. Poitevin, Sous-Brigad.
Villefranche.	M. Teiſſier, Exemt.
Lar-Breſle.	Le S. Michal, Sous-Brigadier.
Chazelle.	Le S. Garnier, Sous-Brigadier.
Saint-Anduel.	Le S. Fuchez, Brigadier.

MONTBRISSON.

Montbriſon.	M. Chalaye, Lieutenant. Le S. Dumont, Sous-Brigadier.
Boen.	Le S. Jacquet, Sous-Brigadier.
S. Bonnet-le-Châtel.	Le S. Cheſſin, Brigadier.
S. Eſtienne, en Forêt.	M. Aleon, Exemt.

ROANNE.

Roanne.	M. Dupuis Defarge, Lieutenant. Le S. Goyet, Sous-Brigadier.
Thiſy.	Le S. Girard, Brigadier.
La Pacaudiere.	M. de la Tour, Exemt.
Tarare.	Le S. Cizeron, Sous-Brigadier.
Saint Symphorien.	Le S. Perret, Brigadier.

GENERALITE' DE LA ROCHELLE.

Une Compagnie de 60 Caval. un Tromp. & de 12 Brigades.

M. de Haſtrel de Preaux, Prévôt General, réſide à la Rochelle.

LA ROCHELLE.

La Rochelle.	M. Briſſon, Lieutenant. M. Deſcouflets, Exemt. Le S. Pellegaud, Sous-Brigad.
Mauzé.	Le S. Martin, Sous-Brigadier.
Saint Jean d'Angely.	M. Bonnegens, Exemt.
Rochefort.	Le S. Payant, Brigadier.
Marans.	Le S. Pellegaud, Sous-Brigadier.

SAINTES.

Saintes.	M. Berthus, Lieutenant.
	Le S. Hastier, Brigadier.
Cognac.	M. Langnant, Exemr.
Barbesieux. . . .	Le S. Gelineau, Sous-Brigadier.
Saint-Genis. . .	Le S. Bacle, Sous-Brigadier.
Marenne. . . .	Le S. Aucher de la Morte, Brig.
Montendre . . .	Le S. Cormiet, Brigadier.

GENERALITE' DE BOURGOGNE.

Une Compagnie de 130 Caval. un Tromp. & de 26 Brigades.

M. Fevret de Daix, Prévôt General de Bourgogne & Bresse, réside à Dijon.

DIJON.

Dijon.	M. Baron, Lieutenant.
	Le S. Brochoe, Brigadier.
Auxonne. . . .	Le S. Boussard, Sous-Brigadier.
Vieaux. . . .	Le S. Bailly, Sous-Brigadier.
Chanceaux. .	Le S. Patriarche, Sous-Brigad.

CHALONS *sur Saône.*

Châlons sur Saône.	M. Petinn, Prévôt.
	M. Boulay, Lieutenant.
	Le S. Adénot, Brigadier.
Lodans.	Le S. la Garde, Sous-Brigadier.
Seurre.	Le S. de Losy, Sous-Brigad.

MACON.

Macon.	M. Moreau, Prévôt.
	M. Hubert, Lieutenant.
	Le S. Moreau, Brigadier.

BOURG *en Bresse.*

Bourg en Bresse.	M. Gayot de la Rejéace, Prévôt.
	M. Bertot, Lieutenant.
	Le S. Flandin, Brigadier.
Saint Julien. . .	Le S. Gaillard, Sous-Brigadier.
Montluel.	Le S. Charmet, Sous-Brigadier.

BELLEY.

Belley.	M. de Brano, Prévôt.
	Le S. Nesmez de Lombard, Bri.
S. Martin Dufresne.	Le S. Martin, Sous-Brigadier.

GEZ.

Gez. . . . . M. Borſſat de Griſel, Prévôt.
Le S. Molliera, Brigadier.

CHAROLLE.

Charolle. . . . M. de la Roche, Prévôt.
M. Montet, Lieutenant.
Le S. des Portes, Brigadier.
Tournus. . . . . Le S. Bernard, Sous Brigadier.
Toulon, ſur Arroux. Le S. Ravenud, Sous-Brigadier.

AUTUN.

Autun. . . . . M. Venot, Prévôt.
M. Maitre, Lieutenant.
Le S. Favot, Brigadier.
Ivry. . . . . Le S. Bourou, Sous-Brigadier.
Beaune. . . . . Le S. Pannetier, Sous-Brigad.

AUXERRE.

Auxerre. . . . M. Creſté de la Barcelle, Prévôt.
M. Duru, Lieutenant.
Le S. Gaultier, Brigadier.
Avallon. . . . . Le S. de Voye, Sous-Brigadier.
Saulieu. . . . . Le S. Lambert, Sous-Brigadier.
Noyers. . . . . Le ſieur Duneau, Sous-Brigadier.

CHASTILLON *ſur Seine.*

Châtillon ſur Seine. M. Millet de Montarby, Prévôt.
M. Moreau, Lieutenant.
Le S. Briois, Brigadier.

MONTBARD.

Montbard. . . . . M. Porot, Prévôt.
M. Menaſſier, Lieutenant.
Le S. Dorrot, Brigadier.

GENERALITE' DE ROUEN.

Une Compagnie de 100 *Caval. un Tromp. & de* 20 *Brigades.*

M. de Cambon, Prévôt Général, réſide à Roüen.

ROUEN.

Roüen. . . . . M. Blandin . . . } Lieutenans
M. Deſpetitsprez. }
M. le Coq, Exemt.
Le S. Simont, Brigadier.
Le S. le Coq, Fils, Sous Brigad.

Tolles .	Le S. Baudot, Sous-Brigadier.
Dieppe. .	Le S. Saunier, Brigadier.
Eu. . .	M. Montervaux, Exemt.
Neuf-châtel. .	Le S. Parison, Brigadier.
Aumale. .	M. de Pavillon, Exemt.
Lafeüillée. .	Le S. Fortin, Sous-Brigadier.
Ecouys. .	M. Delamarche, Exemt.
Magny. .	Le S. Garnier, Sous-Brigadier.
Louviers. .	Le S. Mabire, Brigadier.
Evreux. .	M. la Marche, Exemt.

CAUDEBEC.

Caudebec. .	M. Moreau, Lieutenant.
	Le S. Hervey le Rougey, S. B.
Saint Romain. .	Le S. Dubosc, Sous-Brigadier.
Pont-l'Evêque. .	Le S. le Doux, Brigadier.
Cambremer. .	Le S. Hoquet, Brigadier.
Forteau-de-Mer. .	M. Ducrocq, Exemt.
Bourg-Achard. .	Le S. le Noble, Sous Brigadier.
Vernon. .	Le S. Marche, Sous-Brigadier.

GENERALITE' DE CAEN.

Une Compagnie de 60 Caval. un Tromp. & de 12 Brigades.

M. Regnier, Prévôt General, réside à Caën.

CAEN.

Caën.	M. Dorbendelle, Lieutenant.
	Le S. le Paulmier, Brigadier.
	Le S. de Bon, Sous Brigadier.
Bayeux. . .	M. Hebert, Exemt.
Aulnay. .	Le S. de S. Georges, Sous-Brig.
Mortain. . .	Le S. Signard, Sous-Brigadier.
Vire. . .	M. Delisle, Exemt.

COUTANCES.

Coutances. .	M. de la Villofern, Lieutenant.
	Le S. Lasnel, Brigadier.
Avranches. .	M. Gaultier, Exemt.
Villedieu-les-Poelles.	Le S. Damou, Brigadier.
Saint Lo. . .	Le Sieur Gaugain, Brigadier.
Carentan. . .	Le S. Mabelit, Sous-Brigadier.
Valognes. . .	Le S. de l'Etang, Brigadier.

GENERALITE'

GENERALITE' D'ALENÇON.

Une Compagnie de 70 Caval. un Tromp. & de 14 Brigades.

M. de la Courdoriere, Prévôt General, réſide à Alençon.

ALENÇON.

Alençon.	M. Collange, Lieutenant. Le S. l'Enfant, Brigadier. Le S. Drans, Sous-Brigadier.
Domfront.	Le S. Robillard, Sous-Brigad.
Mortagne.	M. Deſmeurs, Exemt.
Remalard.	Le S. Duvalet, Sous-Brigadier.
Châteauneuf en Timer	M. Barreaux, Exemt.
Ecouché.	M. Queſney, Exemt.
Breſſolles.	Le S. Bourdon, Sous-Brigadier.
Breteüil.	Le S. Mayne, Brigadier.

FALAISE.

Falaiſe.	M. Hemery, Lieutenant. M. Morel d'Armancourt, Exe.
Gaſſey.	Le S. Chevalier, Sous-Brigadier.
Montreüil-l'Argilé.	M. Delamare, Exemt.
Thibervilie.	Le S. Delamotte, Brigadier.
Beaumont-le-Roger.	Le S. Morand, Sous-Brigadier.

GENERALITE' DE BRETAGNE.

Une Compagnie de 145 Caval. un Tromp. & de 29 Brigades.

M. Picquet de Meleſſe, Prévôt General, réſide à Rennes.

RENNES.

Rennes.	M. de S. Bedan, } Lieuten. M. de la Gleſtierre, } M. Mainquet, Exemt. Le S. Chartier, Brigadier. Le S. Montal, Sous-Brigadier.
Fougerés.	Le S. Galais, Brigadier.
Vitrey.	Le S. le Rouyer, Sous-Brigad.
Guer.	Le S. Gautier, Sous-Brigadier.
Dol.	Le S. Gaudin, Sous-Brigadier.
Dinant.	M. Ernaud, Exemt.
Bréons.	Le S. Saille, Brigadier.

Maréchaussées de France.

Lamballe. . . .	Le S. de Beauvais, Sous-Brigad.
Saint Brieux. . . .	M. d'Hourmelin, Exemt.
Guingamps. . . .	Le S. Fromn, Brigadier.
Quintin.	Le S. Burnouf, Sous-Brigadier.

NANTES.

Nantes. . . .	M. la Griolaye, Lieutenant.
	M. de Creneuf, Exemt.
Pont-Château. . . .	Le S. Ollivier, Sous-Brigadier.
Rhedon.	Le S. Bullé, Brigadier.
Château-Briant. . .	M. de Villemontez, Exemt.
Ancenis	Le S. de Fermond, Sous-Brig.
Nozay.	Le S. Moulnier, Sous-Brigadier.

VANNES.

Vannes.	M. Duquilio, Lieutenant.
	M. Golfe, Exemt.
Hennebon.	Le S. le Brec, Brigadier.
Pontivy. . . .	Le S. de Beaude, Brigadier.
Ploermel. . . .	Le S. Viadeloup, Brigadier.
Quimperlay. . .	Le S. Compadre, Sous-Brigad.

QUIMPERCORENTIN.

Quimpercorentin. .	M. Joüenne, Lieutenant.
	M. Moreau, Exemt.
Châteaulin. . .	Le S. Dugas, Brigadier.
Landerneau. . . .	M. Geffroy Dufangmartin, Ex.
Morlaix.	Le S. Poncin de Kergoff, S. B.
Carhaix.	Le S. Pecourt, Sous-Brigadier.

GENERALITE' DE GUYENNE.

Une Compagnie de 95 *Caval. un Tromp. & de* 19 *Brigades.*

M. de Malromé, Prévôt General, réside à Bordeaux.

BORDEAUX.

Bordeaux. . . .	M. Danay, Lieutenant.
	M. Descayrac, Lieutenant.
	M. de Hazera, Exemt.
	Le S. Morel, Sous-Brigadier.
Langon.	Le S. la Fond, Brigadier.
L'Eiparre.	Le S. la Crompe, Brigadier
Blaye.	Le S. de Coulan, Brigadier.
Coutras.	Le S. Verdier, Sous-Brigadier.

Sauveterre. . . .	*Le* S. du Puy, Brigadier.
Creon.	*Le* S. Morin, Sous-Brigadier.
Lipostey.	*Le* S. Serret, Sous-Brigadier.

PERIGUEUX.

Perigueux.	M. de la Porte, Lieutenant.
	Le S. Chevoschos, *Brigadier.*
Sarlat.	M. de la Grave, Exemt.
Mucidan.	*Le* S. Murac, *Brigadier.*
Brantolme.	*Le* S. Rudeau, Sous Brigadier.
Sainte Foy. . . .	*Le* S. Guyon, Sous-Brigadier.

AGEN.

Agen.	M. Delagauzie, Lieutenant.
	Le S. Vignelonguet, Sous-Brig.
Nerac.	M. Lordelot de *Bellegarde*, Ex.
Caſtelgéloux. . . .	*Le* S. Frecheville, *Brigadier.*
Marmande.	*Le* S. la *Borde*, Sous-*Brigadier.*
Villerealle. . . .	*Le* S. Chevauchos, *Brigadier.*

GENERALITE' DE MONTAUBAN.

Une Compagnie de 70 Caval. un Tromp. & de 24 Brigades.

M. de Maury, Prévôt General, réſide à Montauban.

CAHORS.

Montauban. . . .	M. Lafitan, Exemt.
	Le S. Unal, *Brigadier.*
Cahors.	M. Delper, Lieutenant.
	Le S. Robert, *Brigadier.*
	Le S. Sous-*Brigadier.*
Figeac.	M. Delper, Fils, Exemt.
Souillac.	*Le* S. Portas, *Brigadier.*

RHODE'Z.

Rhodéz.	M. Lamolhiere, Lieutenant.
	Le S. Dijols, *Brigadier.*
	Le S. Gardel, Sous-*Brigadier.*
Villafranche. . . .	*Le* S. Saluy, Sous-*Brigadier.*
	Le S. Second, Sous-*Brigadier.*
Mur des Barrez. . .	M. Granvel Domain, Exemt.
Milhaut.	M. Caumont, Exemt.
Vabres.	M. Leluis, Exemt.
Eſpaillon. . . .	*Le* S. Pages, Sous-Brigadier.

GENERALITE' DE LANGUEDOC.

Une Compagnie de 160 Caval. un Tromp. & de 32 Brigades.

M. Coste, Prévôt General, réside à Montpellier.

MONTPELLIER.

	M. Trinquere, Lieutenant.
Montpellier. . . .	M. Nauton, Exemt.
	Le S. Dezeuzes, Brigadier.
	Le S. Tarteron, Sous-Brigad.
Nismes.	M. la Croix, Exemt.
	Le S. Bellieu, Sous-Brigadier.
Bagnols.	Le S. Ittier, Sous-Brigadier.
Alais.	M. Cairon, Exemt.
Ganges.	Le S. Darvieu, Sous-Brigadier.
Lodéve.	M. Alle, Exemt.
Beziers.	Le S. Berdeil, Brigadier.
Pesenas.	Le S. Lazert, Sous-Brigadier.
Remoulin.	Le S. Gilly, Sous Brigadier.

LE PUY.

	M. de Fonlauzier, Lieutenant.
Le Puy.	M. de Poujol, Exemt.
	Le S. Sous-Brigadier.
Tournon.	M. Dazemar, Exemt.
Aubenas.	Le S. Gaultier, Brigadier.
Saint Privas. . . .	Le S. Danthon, Brigadier.
Mende.	M. la Villatte, Exemt.
Annonay.	Le S. du Poyer, Brigadier.

CARCASSONE.

Carcaſſone.	M. de Saint Marc, Lieutenant.
	Le S. Meric, Sous-Brigadier.
Chalabre.	Le S. Maulhos, Sous-Brigadier.
Caudiés.	Le S. Fournier, Sous-Brigadier.
Sigean.	Le S. Lamorié, Brigadier.
Narbonne.	M. Martin, Exemt.
Saint Pons. . . .	Le S. Lanet, Sous-Brigadier.
Caſtres.	Le S. Louvel, Sous-Brigadier.

TOULOUSE.

	M. Courdurier, Lieutenant.
Toulouſe.	Le S. Durand, Brigadier.
	Le S. Benech, Sous-Brigadier.

Google

Fronton.	Le S. Poirier, Sous-Brigadier.
Lavaur	Le S. Pujol, Sous-Brigadier.
Villefranche.	Le S. Perraube, Brigadier.
Alby.	M. Medard, Exemt.

GENERALITE' DE DAUPHINE'.

Une Compagnie de 70 Caval. un Tremp. & de 14. Brigades.

M. le Chevalier de la Rochette, Prévôt General, réside à Grenoble.

GRENOBLE.

Grenoble.	M. Durand, Lieutenant.
	M. Castel, Exemt.
	Le S. Gerin, Sous-Brigadier.
Vienne.	M. Micoud, Exemt.
Bourgoin.	Le S. Latuilliere, Sous-Brigad.
Pont de Beauvoisin.	Le S. la Garde, Brigadier.
Saint Marcellin. . .	Le S. Blanchet, Sous-Brigadier.

VALENCE.

Valence.	M. de Rochefort, Lieutenant.
	Le S. Cyceron, Sous-Brigadier.
Saint Valier.	Le S. Martignac, Brigadier.
Montelimart. . . .	M. Avian, Exemt
Die.	Le S. Lemaire, Sous-Brigadier.
Orange.	M. de la Condamine, Exemt.

GAP.

Gap.	M. Pellissier de Pointhierre, L.
Corps.	Le S. de S. Martin, Sous-Brig.
Aspres.	Le S. Tortel, Brigadier.
Nyons.	M. Duclos, Exemt.

GENERALITE' DE PROVENCE.

Une Compagnie de 75 Caval. un Tromp. & de 15 Brigades.

M. de Laurens, Prévôt General, réside à Aix.

AIX.

Aix.	M. de Levesy, Lieutenant.
	M. Fanton, Exemt.
	Le S. David, Sous-Brigadier.
Frejus.	Le S. Hypert, Brigadier.
Tarascon.	Le S. Blanc, Sous-Brigadier.

Marseille. . . . . M. Chauvet, Exemt.
Le S. Serrere, Sous-Brigadier.
Toulon. . . . . Le S. Fouques, Sous-Brigadier.
Malmort. . . . . Le S. Delamotte, Brigadier.
Brignoles. . . . . Le S. Bernard, Sous-Brigadier.

DIGNE.

Digne. . . . . M. Bonnardy, Lieutenant.
Le S. Brougnon, Brigadier.
Grace. . . . . Le S. Agnel, Sous-Brigadier.
Manosque. . . . . Le S. Coubart, Brigadier.
Sisteron. . . . . Le S. Dejaquet, Sous-Brigadier.
Draguignan. . . . . Le S. Lange, Sous-Brigadier.
Apt. . . . . Le S. Allemand, Sous-Brigadier.

GENERALITE' D'AUCH, & BEARN.

Une Compagnie de 90 Caval. un Tromp. & de 18 Brigades.

M. de la Camoire, Prévôt General, réside à S. Sever.

M. le Comte de Beaufort, son Gendre, Prévôt Général, *idem*

PAU.

Pau. . . . . M. de Camp, Lieutenant.
M. Lafargue, Exemt.
Le S. la Salle, Sous-Brigadier.
S. Jean Pied de Port. Le S. Castelnau Prato, Sous-Bri.
Oleron. . . . . Le S. Castaing, Brigadier.
Tarbes. . . . . Le S. Declaux, Sous-Brigadier.
Mont-de-Marsan. . M. Ducasse, Lieutenant.
Le S. Balade, Sous-Brigadier.
Nogaro. . . . . M. Lalanne, Exemt.
Bayonne. . . . . Le S. Dubié de Grandmaison, Br.
Castets. . . . . Le S. la Borde, Sous-Brigadier.
Ayre. . . . . Le S. de Bourdet, Brigadier.
Dax. . . . . Le S. la Borde, Sous-Brigadier.

AUSCH.

Ausch. . . . . M. Darros, Lieutenant.
Le S. Sentex, Sous-Brigadier.
Lectoure. . . . . Le S. Chapes, Brigadier.
Grenade. . . . . Le S. Naujac, Sous-Brigadier.
Lombez. . . . . M. Tauriac, Exemt.

Boulogne	résident à Monre-jeau.	Le S. la Salle, Sous-Brigadier.
Saint Bertrand. . .		Le S. Dumesnil, Sous-Brigadier.
Saint Marrory. . .		Le S. du Monteilles, Brigadier.

GENERALITE' DE ROUSSILLON.

Une Compagnie de 30 Caval. un Tromp. & de 6 Brigades.

M. Dauvelliers, Prévôt General, réside à Perpignan.

PERPIGNAN.

Perpignan.	M. Ferrand, Lieutenant.
	Le S. du Betz, Brigadier.
	Le S. Boviffet, Sous-Brigadier.
Prades.	M. Delagarde, Exemt.
Boullou.	Le S. Jacombe, Brigadier.

PAMIERS.

Pamiers.	M. Dalomont, Lieutenant.
	Le S. la Grange, Sous-Brigadier.
Tarascon.	M. de Pomperate, Exemt.

DEPARTEMENT DES TROIS EVESCHEZ.

Une Compagnie de 70 Caval. un Tromp. & de 14 Brigades.

M. Ferrand, Prévôt General, réside à Metz.

METZ.

Metz.	M. Lolin, Lieutenant.
	M. Fort, Exemt.
	Le S. Beaulieu, Sous-Brigadier.
Sarrebourg. . . .	M. Poncet, Exemt.
Vic.	M. Peticjean, Exemt.
	Le S. du Beral, Sous-Brigad.
Thionville. . . .	Le S. Deschamps, Brigadier.
Phaltzbourg. . . .	Le S. le Comte, Brigadier.
Usudange.	Le S. Pierron, Sous-Brigadier.
Sarre-Lolin. . . .	Le S. la Braille, Sous-Brigadier.
Longwy.	Le S. Adan, Sous-Brigadier.

VERDUN.

Verdun.	M. Geot, Lieutenant.
	Le S. Lesuilleux, Brigadier.

Maréchaussées de France.

Sedan.	M. Clofquinet, Exemt.
Montmedy.	Le S. Rouſſel, Sous-Brigadier.
Toul.	M. Barthelemy, Exemt.

DE'PARTEMENT DE FLANDRES.

Une Compagnie de 40 Caval. un Tromp. & de 8 Brigades.

M. Mouſſon de la Grenarie, Prévôt General, réſide à Lille.

LILLE.

Lille.	M. Loyal. } Lieutenans. M. Durville. } M. le Lade, Exemt. Le S. Cakard, Brigadier. Le S. Midavaine, Sous-Brigad.
Bergues Saint Vinox.	Le S. Verny, Brigadier.
Caſſel.	Le S. Gerard, Sous-Brigadier.
Doüay.	M. Moreau, Exemt.
Cambray. . . .	M. Lallier, Exemt.
Saint Amand. . .	Le S. Duboullay, Brigadier.

DE'PARTEMENT DU HAYNAULT.

Une Compagnie de 35 Caval. un Tromp. & de 7 Brigades.

M. d'Ecuelin d'Hujemon, Prévôt General, réſide à Valenciennes.

VALENCIENNES.

Valenciennes. . . .	M. Buirette, Lieutenant. Le S. Hanoyé, Brigadier. Le S. Joly, Sous-Brigadier.
Maubeuge.	M. Delſol, Exemt.
Aveſnes.	M. Damars, Exemt.
Philippeville. . . .	Le S. Coppée, Brigadier.
Givet.	Le S. Bilbaut, Brigadier.
Landrecy.	Le S. Hulain, Sous-Brigadier.

DE'PARTEMENT D'ALSACE.

Une Compagnie de 45 Caval. un Tromp. & de 9 Brigades.

M. Gaudin, Prévôt General, réſide à Straſbourg.

STRASBOURG.

Straſbourg.	M. Gaultier, Lieutenant. M. Riviere, Exemt.

Viſſembourg. . .	M. Damien, Exemt.
Hagueneau. . .	Le S. Morin, Sous-Brigadier.
Saverne. . . .	Le S. Gaucherel, Brigadier.

COLMAR.

Colmar.	M. Marchand, Lieutenant.
	Le S. Colin, Brigadier.
Scheleſtat. . . .	Le S. Carel, Sous-Brigadier.
Altkirk.	Le S. Grouroux, Sous-Brigad.
Beffort.	M. Carlier, Exemt.
Cernay.	Le S. la Riviere, Brigadier.

DE'PARTEMENT DE FRANCHE-COMTE'.

Une Compagnie de 65 Caval. un Tromp. & de 13 Brigades.

M. Boyer, Prévôt General, réſide à Beſançon.

BESANÇON.

Beſançon.	M. de Foraiſſe, Lieutenant.
	Le S. Grimoult, Brigadier.
	Le S. Raguin, Brigadier.
	Le S. Martin, Sous-Brigadier.
Dole.	M. Boileau, Exemt.
Baume.	M. Ternat, Exemt.
Pontarlier. . . .	Le S. Pontenay, Sous-Brigad.

VEZOUL.

Vezoul.	M. Lamy, Lieutenant.
	Le S. Michaut, Sous-Brigad.
Luxeüil.	Le S. de Beaumont, Brigadier.
Gray.	M. Madroux, Exemt.

LONS-LE-SAUNIER.

Lons-le-Saunier. . .	M. Gaillande, Lieutenant.
	Le S. Dauvergne, Sous-Brigad.
Sallins.	Le S. Preval, Brigadier.
Poligny.	M. Mouchet, Exemt.
Orgelay.	M. Guardin, Exemt.

A VERSAILLES.

M. le Grain, Lieutenant de la Prévôté de l'Hôtel du Roy.
M. de Langandre; M. Gartois; & M. Peltier, Exemts.

COMPAGNIE DE LA MARE'CHAUSSE'E DE LORRAINE ET BARROIS,

CRE'E'E PAR EDIT DU ROY DE POLOGNE

du mois d'Octobre 1738.

Portant suppression de la Maréchaussée de Lorraine & Barrois, & Création d'une nouvelle Compagnie de Maréchaussée.

M. de Magny, Prévôt Général, réside à Luneville.

Luneville.	M. Cheron, Exemt. Le S. Brigadier. Le S. Sous-Brigadier.
Nancy.	M. de Norroy, Lieutenant. M. Touvenel, } Exemts. M. Duchemin, } Le S. Sous-Brigadier.
Bar-le-Duc.	M. Roüillon, Lieutenant. Le S. Brigadier.
Voges.	M. le Chevalier de Lannoy, Lieu. Le S. Brigadier.
Etain.	M. de Saint Martin, Exemt.
Neuf-Château. . .	M. Donjeau, Exemt.
Saint Diey.	M. de Mimetre de Beaujeu, Exe.
Mirecourt.	M. Malmier, Exemt.
Saint Avold. . .	Le S. le Brun, Brigadier.
Bourmont.	Le S. Henry, Brigadier.
Dieuze.	Le S. Courcelle, Brigadier.
Bouzonville. . . .	Le S. Baudee, Brigadier.
Arnay.	Le S. Pigeot, Brigadier.

Et autres Villes & Lieux où reside le surplus des Brigades d'Exemts, Brigadiers, & Sous-Brigadiers de cette Compagnie.

MONTANT GENERAL DES COMPAGNIES DES MARE'CHAUSSE'ES DU ROYAUME,

Non compris la Maréchaussée de Lorraine & Barrois.

Il y a une Compagnie à Cheval dans chacune des trente-une Généralitez & Départemens Généraux des Provinces cy-dessus détaillées, y compris la Compagnie du Prévôt General de l'Isle de France, qui composent ensemble 572 Brigades, à 5 Cavaliers par Brigade, compris un Exemt, un Brigadier, ou un Sous-Brigadier à la tête de chacune, & de plus 31 Trompettes habillez des couleurs du Roy, garnies d'argent, lesquels sont attachez aux Prévôts Generaux.

Le Roy nomme quand il luy plaît des Inspecteurs pour examiner les Compagnies des Maréchaussées; ces Inspecteurs par Commission sont ordinairement choisis dans le nombre des Prévôts Generaux, lesquels montent à 31 Commandans, avec 10 Prévôts Particuliers en Bourgogne seulement, & 108 Lieutenans, qui font 147 Officiers Superieurs, & 2915 Cavaliers, compris les Exemts, Brigadiers, & Sous-Brigadiers, avec les 31 Trompettes.

Les Prévôts Generaux, Prévôts Particuliers, & Lieutenans des Maréchaussées, sont en Charge, & en Titre d'Office, & choisis entre les anciens Officiers des Troupes du Roy, comme Personnes capables, experimentées au fait des Armes, sous le Commandement de Nosseigneurs les Maréchaux de France; c'est en cette consideration que la Capitation des Prévôts Generaux est fixée à 30 liv. sur le pied de celle des Lieutenans Colonels en pied de Cavalerie; que les Prévôts Particuliers, & Lieutenans la payent 15 liv. comme Capitaines en pied de Cavalerie, & les Exemts 9 liv. comme les Lieutenans en pied de Cavalerie, conformément à l'Ordonnance du Roy du 17 Decembre 1721 a compter du premier May 1720.

Ces Compagnies ont les Invalides apres 20 ans de service de chaque Cavalier, comme faisant Corps de la Gendarmerie de France par l'Edit de Mars 1720.

Plus, il y a à chacune Compagnie, Assesseurs, Lieute-

nans, Procureurs du Roy, & Greffiers par Commissions ; qui font environ 300 Officiers de Justice ; lesquels payent 9 liv. de Capitation chacun ; & les Brigadiers, Sous-Brigadiers, Cavaliers & Tromperres, en sont dispensez, par la même Ordonnance du Roy de 1721. ainsi que Sa Majesté en a dispensé les Brigadiers & Cavaliers de ses autres Troupes.

Elles sont payées par les deux Treforiers Generaux des Maréchaussées de France à Paris année par & impair.

M. de Gagny, ancien. } Treforiers Generaux.
M. Bourgevin, alternatif. }

TRESORIERS Provinciaux des Maréchaussées de France, & leurs résidences, en Decembre 1739 à la nomination & par Commission des Treforiers Generaux ci-dessus.

SAVOIR ;

M. Gayant, à Soissons.
M. Thibauville, à Amiens.
M. de Bremond, à Châalons.
M. de Mondouville, à Orleans.
M. de la Bouchardiere, à Tours.
M. Vivier, à Bourges.
M. Noël, à Moulins.
M. Cellier, à Clermont.
M. Dodart, à Lyon.
M. Forient, à Poitiers.
M. Liron, à Limoges.
M. Roy, à la Rochelle.
M. Aléaume, à Roüen.
M. Delahaule, à Caen.
M. de Culant, à Alençon.
M. de la Pajottiere, à Rennes
M. Lafilée, à Bordeaux.
M. Herpallier du Cheno ; à Montauban.
M. le Magnan de S. Paul, à Grenoble.
M. d'Ardelier, à Montpellier.
M. Fenoüil, à Aix.
M. le Fournier, à Auſch.
M. le Mercier de Chalonge, à Perpignan.
M. Oudinet, à Lille.
M. de Nancy, à Metz.
M. Hennet, à Maubeuge.
M. Charlier, à Strasbourg.
M. le Beaux, à Besançon.
M. Carrelet, à Dijon.

COMPAGNIE DE LA PRE'VOSTE' GENERALE DES MONOYES ET MARE'CHAUSSE'ES DE FRANCE à Paris.

En Decembre 1739.

Créée sous Loüis XIII. en 1635, & rétablie militaire par l'Ordonnance du Roy du 29 Août 1731.

Uniforme, habit & paremens rouges, boutons d'argent,

veſte de drap couleur de chamois, bordée, & boutons d'argent, bandoulliere de velours rouge, & deviſe brodée en or & en argent, bordée d'argent, & éguillette d'argent.

M. Bichon de la Tour, Prévôt General, Commandant en 1730.

LIEUTENANS.

M. Dubut, ... 1	Vacant. 4
M. Dufrene, ... 2	Vacant. 5
Vacant, ... 3	M. Segonſac, Fils, Aſſeſſ. 6

EXEMTS.

M. Alloüard, Doyen, 1	M. le Boucher du Parc, 6
M. de Gaſtagnialde, . 2	Vacant. . . . 7
M. Medar, ... 3	M. Général, . . . 8
M. de Deſſuslemourier, 4	M. Manoury, . . . 9
M. Baſins, ... 5	M. le Cuir, . . . 10

M. le Moyne, Guidon.

Cette Compagnie eſt compoſée de 18 Officiers, de 64 Gardes à Cheval, armez de Mouſquetons, de Piſtolets, & d'Epées pour le ſervice du Roy, faiſant 8 Brigades, compris 8 Brigadiers, 8 Sous-Brigadiers, un Tymbalier, & 2 Trompettes, avec un Etendart. Ils ont les Invalides.

M. de Grandmaiſon, Commiſſaire aux Revûës, un Procureur du Roy, & un Greffier à la ſuite de cette Compagnie, qui eſt payée par les Treſoriers Generaux des Maréchauſſées de France, année pair & impair.

CHAPITRE XXI.

DENOMBREMENT GENERAL

des Maréchaux de France, des Officiers Generaux, Principaux & Subalternes de toutes les Troupes du Roy.

En Décembre 1739.

Maréchaux de France.	7
Lieutenans Généraux.	156
Maréchaux de Camp.	127
Brigadiers d'Infanterie.	137

Brigadiers de Cavalerie. 90
Brigadiers de Dragons. 21
Directeurs Généraux de l'Infanterie. 3
Inſpecteurs Généraux de l'Infanterie. 8
Directeur Général de la Cavalerie & des Dragons. . 1
Inſpecteurs Généraux de la Cavalerie & des Dragons. 9
Maréchaux Généraux des Logis des Camps & Armées du Roy 5

MAISON MILITAIRE DU ROY ; *Officiers.*

Gardes du Corps 84
Cent Gardes Suiſſes Ordinaires. 18
Gardes de la Porte. 5
Gardes de la Prévôté de l'Hôtel. 20
Gendarmes de la Garde. 20
Chevaux-Légers de la Garde. 18
Mouſquetaires de la Garde, premiere Compagnie. . 17
Mouſquetaires de la Garde, ſeconde Compagnie. . 17
Grenadiers à Cheval de la Maiſon du Roy. . . 10
Gardes Françoiſes, Régiment. 218
Gardes Suiſſes, Régiment. 79

OFFICIERS DE LA MAISON DU ROY. 506

Gendarmerie, Officiers. 131
Infanterie Françoiſe & Etrangere, Officiers. . . 7508
Une Compag. d'Arquebuſiers du Rouſſillon, Officiers. 3
Autre Infanterie Milices, Officiers. 1300
Cavalerie Légere Françoiſe & Etrangere, Officiers. 1787
Dragons, Officiers. 634
10. Compagnies Franches d'Infanterie, Officiers. . . 22
8. Compagnies Franches de Dragons, Officiers. . . 18
3. Compag. détachées Suiſſes & Griſonnes, Officiers. 7
3. Compag. Franches anciennes d'Infanterie Françoiſe, Officiers. 8
2 Brigades d'Officiers Franç. & Etrangers reformez. 188
Hôtel Royal des Invalides & Compagnies, Officiers. 793
Corps de l'Artillerie de France, Officiers. . . 402
Corps des Officiers Ingenieurs ordinaires du Roy. 360
Ingenieurs des Camps & Armées du Roy, ſous la Direction du Miniſtre de la Guerre, ... 11

Digitized b

Gouverneurs & Lieutenans Généraux, Lieutenans de Roy, & Officiers Principaux, Commandans dans les Provinces.	450
Garnisons ordinaires des Compagnies de Gardes à pied & à cheval, des Gouverneurs & Lieutenans Généraux des Provinces, Officiers. . . .	150
Officiers Commandans des Etats Majors des Places de guerre frontieres & Villes interieures du Royaume.	1725
Compagnie de la Connétablie de France, Officiers.	10
31. Compag. des Maréchaussées du Roiaume, Offic.	147
Compagnie de la Prévôté générale des Monoyes & Maréchaussées de France, Officiers. . . .	18
MONTANT GENERAL des Officiers en pied de toutes les Troupes du Roy, & des Provinces & Places du Royaume.	26742

NON COMPRIS LES OFFICIERS François & Etrangers réformez & entretenus par le Roy, tant à la suite des Régimens d'Infanterie & de Cavalerie Françoise & Etrangere, & des Dragons, à la résidence des Places de guerre, que renvoyez dans leur Province, conservant leurs rangs, jusqu'à ce qu'il plaise à Sa Majesté de les remplacer.

DENOMBREMENT GENERAL DE TOUTES LES TROUPES DE FRANCE.

En Decembre 1739.

MAISON MILITAIRE DU ROY.

4 Compagnies des Gardes du Corps, ...	1348
1 Compagnie des Cent Gardes Suisses, . . .	100
1 Compagnie des Gardes de la Porte, ...	50
1 Compagnie des Gardes de la Prevôté de l'Hôtel,	90
1 Compagnie des Gendarmes de la Garde, . .	210
1 Compagnie des Chevaux-Legers de la Garde, .	210
Premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde,	198
Seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde,	198
1 Compagnie des Grenadiers à Cheval du Roy, .	130

1 Régiment aux Gardes Françoises, ... 3630
1 Régiment aux Gardes Suisses, ... 2323

TROUPES DE LA MAISON DU ROY, . . 8487

GENDARMERIE.

10 Compagnies de Gendarmes, & 6 Compagnies de Chevaux-Légers, ... 640

INFANTERIE FRANÇOISE & ETRANGERE.

121 Régimens de 192 Bataillons, ... 102470
1 Compagnie d'Arquebusiers du Rouſſillon. . . . 60

SOLDATS DE MILICES CONSERVE'ES.

100 Bataillons, chacun de 6 Compagnies de 50 hommes chacune, ... 30000

CAVALERIE LEGERE FRANÇOISE & ETRANGERE.

60 Régimens de 164 Eſcadrons, compris Royal de Carabiniers, ... 17056

DRAGONS.

15 Régimens François, de 60 Eſcadrons, . . . 6240
10 Compagnies franches d'Infanterie, ... 322
8 Compagnies franches de Dragons, ... 260
3 Compagnies détachées Suiſſes & Griſonnes, . . 140
3 Compagnies franches anciennes d'Infant. Franç. 160
177 Compagnies de l'Hôtel Royal des Invalides, 13003
27 Compagnies à pied & à cheval de Gardes des Gouverneurs & Lieutenans Généraux des Provinces. 2188
1 Compagnie de la Connétablie de France, . . 48
31 Compagnies des Maréchauſſées du Royaume, . 2915
1 Compagnie de la Prévôté Générale des Monoyes & Maréchauſſées de France, . . . 64

MONTANT GENERAL de toutes les Troupes de Terre, ſur pied, ... 184053

RECAPITULATION GENERALE

DES OFFICIERS & DES TROUPES DE FRANCE, ſur Terre,
En Decembre 1739.

Officiers, ... 16742
Troupes, ... 184053

NOMBRE GENERAL du Militaire du Roy, . 200795

CHAPITRE

CHAPITRE XXII.

PREMIERE ET ANCIENNE FOURNITURE *des Vivres & des Fourages aux Troupes de France.*

ORIGINE de la fourniture des Vivres & Fourages aux Troupes de Terre ; DE LA FONDATION de la Monarchie Françoiſe, les Vivres ſe fourniſſoient aux Troupes, à la maniere des anciens Romains.

LA premiere fourniture réglée fut faite par les Commis des Rois, ſous Philippes le Bel en 1311. Louis XI. créa deux Commiſſaires généraux des Vivres en 1470. Le premier & plus ancien Traité des Vivres & Fourages aux Troupes du Roy, fut fait au Camp de Luſignan, où commandoit M. de Montpenſier, ſous Henry III. en 1574, dont Amaury Bourguignon, de la Ville de Niort, fut premier Munitionnaire & Entrepreneur général.

LOUIS XIII. créa trois Conſeillers Commiſſaires Particuliers des Vivres dans chaque Election, en Mars 1622 & Février 1631. Le même Roy avoit auſſi créé quatre Conſeillers Surintendans généraux des Vivres, avec ſix Tréſoriers en Juin 1627.

CES OFFICES ont été ſupprimez depuis que les Peuples ont été déchargez de la contribution des Vivres & Fourages aux Troupes, que l'on a commencé à faire fournir par des Entrepreneurs, ſous Loüis XIV. en 1648 qui les font exercer aujourd'huy par Commiſſion, lors du beſoin du ſervice des Troupes du Roy, ſous les ordres du Miniſtre de la Guerre.

ETAPES DU ROYAUME *Sous les Ordres du Miniſtre de la Guerre.*

PREMIER & ancien Etabliſſement des Etapes aux Troupes du Roy, en marche dans les Provinces de France.

ORIGINE de cet Etabliſſement qui fut introduit par Henry II. en 1549. pour ôter l'occaſion aux Troupes de malfaire dans leurs Routes.

FEU M. de Louvois fit dreſſer par ordre du Roy Loüis

XIV. une Carte générale des Lieux qui seroient destinez au Logement des Troupes, & à la fourniture des Etapes sur toutes les principales Routes du Royaume ; & cette Carte a depuis servi de regle pour toutes les marches des Recruës ou des Corps qui se font dans le Royaume.

Cet Etablissement avoit été aussi projetté sous le Regne de Louis XIII. l'Ordonnance qu'il rendit à Saint Germain en Laye le 14. Août 1623. porte qu'il seroit établi quatre principales brisées dans le Royaume ; une de la Frontiere de Picardie à Bayonne ; une autre de la Frontiere de la Basse Bretagne à Marseille ; une du milieu du Languedoc jusqu'au milieu de la Normandie ; & une autre de l'extrémité de la Saintonge aux confins de la Bresse : qu'il seroit tiré de moindres brisées, traversant les Provinces qui se trouveroient enfermées entre les quatre principales, & que dans ces brisées, seroient affectés de Traites en Traites certains Logemens & Maisons qui seroient délaissez vuides par les Gouverneurs des Provinces, Baillifs, Sénéchaux, Gouverneurs Particuliers, Maires & Echevins des Villes ; lesquels Logemens seroient mis en état de recevoir & loger les Gens de Guerre, de Cheval ou de Pied, passant de Province à autre.

Cet arrangement rendit le Logement & le Passage des Troupes moins onereux aux Provinces ; mais comme le Soldat devoit vivre en route au moïen de la solde fixé à huit sols par Soldat par ladite Ordonnance, les Troupes chargées de leur subsistance, ne manquoient pas les occasions d'enlever des legumes, des volailles, & tout ce qui pouvoit contribuer à rendre leur nourriture meilleure.

Ce fut dans la vûë d'obvier à cet abus, que le Roy Louis XIV. jugea à propos de faire fournir la subsistance tant en rations de Pain, Vin, Cidre ou Bierre, & Viande, que de Fourages, dans chaque lieu destiné au Logement. Cet Etablissement produisit dans les Provinces tout l'effet qu'on pouvoit en attendre ; les Habitans de la Campagne y trouverent leur interêt dans une consommation utile de leurs Denrées ; les Troupes sûres de trouver, en arrivant à leur Logement, une subsistance prête & abondante, n'eurent plus des motifs de rien prendre : la Discipline devint reguliere dans les Marches. Enfin la facilité de porter des Troupes d'une

Digitized by Google

Frontiere à l'autre, ſans aucune diſpoſition préliminaire pour aſſûrer leur ſubſiſtance, ne contribua pas peu dans les Guerres dernieres au ſecret des projets, & à la vivacité des operations.

AUSSI les Princes voiſins ont toûjours regardé les Etapes comme un avantage infini que la France avoit en fait de Guerre ſur leurs Etats, qui par la conſtitution de leur Gouvernement, & par la difference de leurs interêts, n'étoient pas ſuſceptibles d'un pareil Etabliſſement.

UNE utilité ſi marquée n'avoit pas cependant empêché de ſupprimer les Etapes par l'Ordonnance du 15. Avril 1718. au moyen de l'augmentation de paye que l'on accorda aux Troupes. Inſenſiblement on retomba dans les inconveniens que l'on avoit évitez par cet Etabliſſement. Les choſes étoient venues à un tel point, que Sa Majeſté attentive à favoriſer ſes Peuples, & à maintenir la diſcipline parmi ſes Troupes, ne crut rien faire de plus utile que de les rétablir par ſon Ordonnance du 13. Juillet 1727. dont les principaux Articles ſont tirez de celle qui fut rendue par le feu Roy le 14. Juin 1702.

LOGEMENTS ET USTENSILES DES GENS DE GUERRE,

Sous les Ordres du Miniſtre de la Guerre.

ORIGINE.

PAR l'Ordonnance de Loüis XII. dit le Juſte, & le Pere du Peuple, 57e. Roy, en 1498. Article 3. du 20. Février 1514. Et le Reglement de Poitiers de Loüis XIV. dit le Grand, du 4. Novembre 1651. il eſt dit que les Gens du Guerre étant ſur les Frontieres, & au-dedans du Royaume, ſeront mis en Garniſon dans les Villes & Bourgs fermez, ſans pouvoir être mis en des Lieux non fermez.

ARTICLE 2. de l'Ordonnance de Loüis XIV. du 12. Novembre 1665. lorſque les Garniſons auront été ordonnées par Sa Majeſté, elles ne pourront être changées par qui que ce ſoit, ſi ce n'eſt en conſequence de ſes Ordres exprés.

ARTICLE 3. de la même Ordonnance de Loüis XIV.

QUANT au Logement en détail desdites Troupes; soit dans les Lieux de passage, ou dans ceux de séjour & de garnison; les Maires & Echevins des Villes, & dans les lieux où il n'y en aura point, les Syndics ou principaux Habitans y procederont en toute diligence lors de l'arrivée des Troupes, & avec égalité & conscience, à peine d'en répondre en leurs propres & privez noms.

ARTICLE 4. de l'Ordonnance de Louis XIV. du premier Novembre 1675. veut pour cet effet Sa Majesté, que les Troupes qui marcheront sur ses Routes, donnent avis deux ou trois heures par avance de leur arrivée en chacune des Villes & Lieux où elles auront à loger, moyennant quoy lesdits Officiers de Ville, ou principaux Habitans seront obligez de s'y tenir prêts pour en faire une Revûe exacte; en laquelle Sa Majesté leur enjoint de ne passer que les presens & effectifs, tant Officiers, que Gendarmes, Cavaliers, Dragons, ou Soldats, &c.

PAR l'Ordonnance de Louis XIV. du 27. Novembre 1684. concernant le Logement des Gens de Guerre, Sa Majesté declare les Intendans, Juges Souverains en cette Partie, &c.

De la maniere dont les Troupes seront cazernées dans les Provinces interieures du Royaume.

PAR Ordonnance du 25. Octobre 1716. le Roy aïant jugé à propos de décharger ses Sujets du Logement personnel de ses Troupes, avoit ordonné de choisir & de loüer des Maisons vuides, convenables pour cazerner les Gendarmes, Cavaliers & Dragons, avec des Ecuries suffisantes pour leurs Chevaux, aussi-bien que des Maisons pour loger les Soldats. On ne choisissoit des Maisons particulieres que par provision, jusqu'à ce qu'on eût construit des Cazernes dans les principales Villes du Royaume, pour y pouvoir loger plus commodément les Gens de Guerre, & les tenir par ce moyen dans une plus exacte discipline. On avoit imposé des sommes sur les vingt Generalitez du Royaume, pour subvenir aux dépenses necessaires à cet Etablissement. L'Etat & les Dévis de ces Cazernes avoient été faits par une Ordonnance du 25. Septembre 1719. mais ce Projet souffrit de si grandes difficultez dans son execution, que le Roy se crût obligé par un Arrêt de son Conseil du 11. Octobre 1724. de

révoquer tout ce qui avoit été reglé à ce sujet par l'Ordonnance du 25. Septembre 1719. Par-là le Logement des Gens de Guerre fut remis sur le pied où il avoit été sous le feu Roy Loüis XIV. Cependant Sa Majesté veut bien par tolerance permettre le Cazernement aux Villes qui le préferent au logement personnel, à condition d'en supporter les frais, &c.

NOTA. Que dans les Provinces interieures du Royaume, où le Cazernement est toleré, les Officiers & les Prévôts, s'il y en a au Regiment, ne peuvent rien exiger pour leur logement, qui leur est donné en nature & non en argent. Et à l'égard de ce qui est attribué aux Gendarmes, Cavaliers, Dragons & Soldats cazernez, à titre de chauffage & ustensile, les Intendants en font faire le païement conjointement avec le prêt, conformément aux Articles 80. & 81. de l'Ordonnance du 15. Avril 1718. sur les Fonds de l'Extraordinaire des Guerres.

ORDONNANCE du Roy du 9. Mars 1716. qui regle le logement des Officiers dans les Pavillons de la Ville d'Arras, ainsi que dans ceux des autres Places de Guerre.

HOPITAUX MILITAIRES DU ROY,

Sous les Ordres du Ministre de la Guerre.

En Décembre 1739.

NOMBRE DES VILLES & PLACES DE GUERRE

Dans lesquelles il y a un Hôpital Militaire, anciennement établi par le Roy, avec un Contrôleur & un Entrepreneur à chacun, pour le soulagement des Troupes de Sa Majesté.

PICARDIE & ARTOIS.

- Calais.
- Ardres.
- Saint Omer.
- Aire.
- Bethune.
- Saint Venant.
- Arras.

FLANDRE FRANÇOISE.

- Lille.
- Bouchain.
- Douay.
- Cambray.
- Bergues.
- Dunkerque.
- Gravelines.
- Saint Amand.

HAYNAULT.

- Valenciennes.
- Le Quesnoy.
- Condé.
- Landrecies.
- Maubeuge.
- Avesnes.
- Philippeville.

Givet.
CHAMPAGNE.
à Charleville.
Rocroy.
Bourbonne-les-Bains.

III. EVE'CHEZ.
à Metz.
Sedan.
Verdun.
Toul.
Thionville.
Marſal.
Montmedy.
Phalſbourg.
Sarre-Loüis.
Longwy.

ALSACE.
à Straſbourg.
Betfort.
Scheleſtat.
Huningue.
Neuf Briſack.
Colmar.
Fort-Loüis.
Landau.

LORRAINE.
à Nancy.
COMTE' DE BOURGOGNE.
à Beſançon.
Salins.
Dole.
Arbois.
Gray.
Pohigny.
Orgelet.
Lons le Saunier.
Saint Amour.
Pontarlier.
Ornans.
Baume.
Vezoul.
Nozeroy.
DAUPHINE'.
à Grenoble.
Briançon.
Embrun.
PROVENCE.
à Antibes.
Barcelonnette.
LANGUEDOC.
à Montpellier.
S. Hyppolite.
Alais.
Saint-Eſprit.
ROUSSILLON.
à Perpignan.
Collioure.
Bellegarde.
Fort des Bains.
Prat de Mouillou.
Villefranche.
Mont-Loüis.
BEARN, & BISCAYE.
à Bayonne.
Navarreins.
S. Jean-pied-de-Port.
Barcigues.
PAYS D'AUNIS.
à La Rochelle.
Broüage.
Iſle d'Aix.
Iſle de Ré.
Iſle d'Oleron.
BRETAGNE.
à Belleiſle.

Quatre-vingt-cinq Hôpitaux Militaires du Roy.

CHAPITRE XXIII.

BATAILLES MEMORABLES

Que les François ont gagnées depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à present.

ET VIGIL ET PUGNAX.

BATAILLE de *Tolbiac* près Cologne, sur les Allemands, par le Roy Clovis I. en 496. de JESUS-CHRIST. Cette Bataille fut l'occasion de sa conversion. *Monjoye Saint Denis*, ancien cri de Guerre.

De *Pestiers*, sur les Gots, en 507. par le même Roy.

De *Soissons*, sur les Bourguignons, en 593. sous Clotaire II.

De *Cambray*, sur Rainfroy, en 718. Chilperic II.

De *Tours*, sur les Sarrasins, en 726. Thierry II.

De *Narbonne*, sur les Sarrasins, en 731. par le même Roy.

De *Torsose*, sur les Maures, en 806. Charlemagne.

De *Fontenaye*, entre les fils de Louis I. en 841. Charles II.

De *Chartres*, sur les Normands Danois, en 911. Charles le Simple.

De *Muret*, sur les Albigeois, en 1213. Philippes Auguste.

De *Bouvines*, sur les Impériaux, les Anglois & les Flamands, en 1214. sous le même Roy.

De *Taillebourg*, sur les Anglois, en 1239. Saint Louis IX.

De *Massor*, sur les Sarrasins, en 1249. sous le même Roy.

De *Thune*, sur les Africains, en 1270. Philippes III.

De *Furnes*, sur les Flamands, en 1299. Philippes IV. dit le Bel.

De *Mons en Puelle*, sur les Flamands, en 1303. Sous le même Roy.

De *Saint-Omer*, sur les Flamands, en 1304. Sous le même Roy.

De *Cassel*, sur les Flamands, en 1329. Philippes VI.

De *Rasebek*, sur les Flamands, en 1382. Charles VI.

De *Patay*, sur les Anglois, en 1429. Charles VII.

De *Formigny*, sur les Anglois, en 1450. Sous le même même Roy.

De *Chastillon en Perigord*,

Digitized by Google

sur les Anglois, en 1453. Sous le même Roy.

De *Montlhery*, sur les Bourguignons, en 1465. Loüis XI.

En *Angleterre*, sur Henry, en 1471. Sous le même Roy.

En *Ecosse*, sur les Anglois, en 1485. Charles VIII.

De *Saint Aubain*, sur les Bretons, en 1488. Sous le même Roy.

De *Fornoue*, sur les Italiens, en 1494. Sous le même Roy.

De *Novarre*, sur les Milanois, en 1499. Loüis XII. dit le Juste, & le Pere du Peuple.

De *Genes*, sur les Génois, en 1507. sous le même Roy.

D'*Aignadel*, sur les Venitiens, en 1509. sous le même Roy.

De *Ravenne*, sur les Espagnols, en 1512. sous le même Roy.

De *Marignan*, sur les Suisses, en 1515. François I.

De *Serisolles*, sur les Espagnols, en 1544. sous le même Roy.

De *la Mirandole*, sur les Impériaux, en 1551. sous Henry II.

De *Dourlens*, sur les Impériaux, en 1551. sous le même Roy.

De *Renty*, sur les Impériaux, en 1554. sous le même Roy.

De *Dreux*, sur les Rebelles, en 1562. Charles IX.

De *Saint Denis*, sur les Rebelles, en 1567. sous le même Roy.

De *Jarnac*, sur les Rebelles, en 1569. sous le même Roy.

De *Moncontour*, sur les Rebelles, en 1569. sous le même Roy

De *Coutras*, sur les Rebelles, en 1587. Henry III.

D'*Auneau*, sur les Protestans Allemands & Suisses, en 1587. sous le même Roy

D'*Arques*, sur les Liguez, en 1589. sous Henry IV. dit le Grand.

D'*Ivry*, sur les Liguez, en 1590. sous le même Roy.

De *Fontaine-Françoise*, sur les Liguez, en 1595. sous le même Roy.

De *Suze*, sur les Savoyards, en 1629. Loüis XIII. dit le Juste.

De *Veillane*, sur les Espagnols & les Allemands, en 1630. sous le même Roy.

D'*Autin*, sur les Espagnols, & les Flamands en 1635. sous le même Roy.

De *Lerins*, sur les Espagnols, en 1635. sous le même Roy.

De *Leucate*, sur les Espagnols, en 1637. sous le même Roy.

De *Casal*, sur les Espa-

gnols, en 1640. ſous le même Roy.

De *Turin*, ſur les Eſpagnols, la même année, ſous *Loüis* XIII.

D'*Arras*, ſur les Eſpagnols, la même année, ſous *Loüis* XIII.

D'*Ortinghen*, ſur les Impériaux, en 1642. ſous le même Roy.

De *Villefranche*, ſur les Eſpagnols, la même année, ſous *Loüis* XIII.

De *Rocroy*, ſur les Eſpagnols & Flamands, en 1643 ſous *Loüis* XIV. dit le Grand.

De *Fribourg*, ſur les Bavarois, en 1644. ſous *Loüis* XIV.

De *Nortlingben*, ſur les Impériaux, en 1645. ſous *Loüis* XIV.

De *Lens*, ſur les Eſpagnols & les Flamands, en 1648. ſous *Loüis* XIV.

De *Rethel*, ſur les Eſpagnols, en 1650. ſous *Loüis* XIV.

De *Saint Antoine*, ſur les Rebelles, en 1652. ſous *Loüis* XIV.

D'*Arras*, ſur les Eſpagnols, en 1654. ſous *Loüis* XIV.

Des *Dunes*, ſur les Eſpagnols, en 1658. ſous *Loüis* XIV.

De *Tolhuis*, au paſſage du Rhin, ſur les Hollandois, en 1672. ſous *Loüis* XIV.

De *Zintzheim*, ſur les Impériaux, en 1674. ſous *Loüis* XIV.

De *Senef*, ſur les Impériaux, les Eſpagnols & les Hollandois alliez, en 1674. ſous *Loüis* XIV.

De *Caſſel*, ſur les Hollandois, en 1677. ſous *Loüis* XIV.

De *Fleurus*, ſur les Alliez, en 1690. ſous *Loüis* XIV.

De *Staffarde*, ſur les Eſpagnols & Alliez, en 1691. ſous *Louis* XIV.

De *Simkerque*, ſur les Alliez, en 1692. ſous *Loüis* XIV.

De *Nerwinde*, ſur les Alliez, en 1693. ſous *Loüis* XIV.

De *Marſaille*, ſur les Savoyards & Alliez, en 1693. ſous *Loüis* XIV.

De *Torcilles*, au paſſage du Ter, ſur les Eſpagnols, en 1694. ſous *Loüis* XIV.

De *Luxara*, ſur les Impériaux, en 1702. ſous *Loüis* XIV.

De *Fridlinghen*, ſur les Impériaux, en 1702. ſous *Loüis* XIV.

Sur le *Danube*, près de Hocſtet, ſur les Impériaux, en 1703. ſous *Loüis* XIV.

De *Spire*, ſur les Allemands, le 15 Novembre 1703. ſous *Loüis* XIV.

De *Donavert*, ſur les Impériaux, en 1704. ſous *Loüis* XIV.

De *Caſſano*, ſur les Impériaux, en 1705. ſous Louis XIV.

De *Caſtillon*, en Italie, en 1706. ſous Loüis XIV.

De *Calcinato*, ſur les Impériaux, en 1706. ſous Loüis XIV.

D'*Almanza*, ſur les Alliez, en 1707. ſous Loüis XIV.

De *Cumersheim*, en Haute Alſace, ſur les Alliez, le 26. Août 1709. ſous Loüis XIV.

De *Villaviciosa*, ſur les Alliez, en 1710. ſous Loüis XIV.

De *Denain*, ſur les Alliez, en 1712. ſous Loüis XIV.

Combat de *Parme*, ſur les Impériaux, par l'Armée des Alliez, le 29. Juin 1734. ſous Loüis XV. regnant.

Bataille de *Guaſtalla*, ſur les Impériaux, par l'Armée des Alliez, le 19 Septembre 1734. ſous Loüis XV. regnant.

AVEC UN NOMBRE CONSIDERABLE DE SIEGES, de Places fortes, & autres, priſes & repriſes par les François, dans tous les tems de Guerre, à la Gloire du ROY.

LE VRAY CARACTERE D'UN PARFAIT HOMME DE GUERRE, *doit être:*

La crainte de DIEU,
L'amour du SOUVERAIN,
Le reſpect des Loix,
La préference de l'honneur aux plaiſirs,
& à la vie même.

CHAPITRE XXIV.

MARINE DE FRANCE.

CORPS MILITAIRE DES OFFICIERS Supérieurs, & des Troupes de la Marine du ROY.

En Decembre 1739.

AMIRAL DE FRANCE.

CRE'E' & rétabli par Edit de Loüis XIV. donné à Saint Germain-en-Laye au mois de Novembre 1669, avec le Titre de Grand Officier de la Couronne.

Monseigneur le Duc de Penthiévre, Amiral, nommé par le Roy le 7 Decembre 1737, en survivance précedemment accordée par Sa Majesté le premier Janvier 1734.

SECRETAIRE GENERAL DE LA MARINE.

M. de Romieu, qui en cette qualité a séance & voix déliberative au Conseil des Prises: il est en outre Secretaire des Commandemens de S. A. S. & près de l'Amiral de France pour recevoir ses Ordres.

VICE-AMIRAL DU LEVANT,
créé sous Loüis XIV. par Edit de 1669.

Pour commander dans tous les Ports, & dans l'étenduë de la Mer Méditerranée, sous l'autorité & en l'absence de l'Amiral.

M. le Marquis de Sainte-Maure, le 8. Juin 1730.

VICE-AMIRAL DU PONANT,
créé sous Loüis XIV. par Edit de 1669.

Qui commande dans tous les Ports, & dans l'étenduë de la Mer Océane, sous l'autorité & en l'absence de l'Amiral.

M. le Marquis d'Antin, le 21 Avril 1731.

OFFICIERS GENERAUX ET PRINCIPAUX *des Vaisseaux du Roy dans les Départemens & Ports du Royaume, & dans les Colonies Françoises.*

LIEUTENANS GENERAUX *des Armées Navales du Roy.*

ILS commandent suivant leur ancienneté, & en l'absence du Vice-Amiral dans les Ports où ils sont départis.

1. M. de Briqueville, Comte de la Luzerne, premier Mars 1727.
2. M. de Court de la Bruyere, 27 Mars 1728.
3. M. le Comte de la Rocheallart, 8 Juin 1730.
4. M. de Sallabery de Benneville, 20 Octobre 1736.
5. M. le Chevalier de Broglie, premier Février 1737.

M. le Marquis de Rouvroy, Lieutenant Général des Armées Navales du Roy, en 1720, retiré en 1734, avec Pension de Sa Majesté.

CHEFS D'ESCADRES

Qui commandent en l'absence des Lieutenans Généraux.

Promotions.

27 Mars 1728.

1. M. le Comte de Chavagnac.
2. M. le Marquis de la Rocheallart.
3. M. le Comte de Roquefeüille.

10 Mars 1734.

4. M. de Sainte-Hermine.
5. M. Descoyeux Chefnel.
6. M. le Marquis de Lanquetot.
7. M. le Chevalier de Camilly.

20 Octobre 1736.

8. M. de Gabaret.

Premier Juillet 1737.

9. M. de Gencien.

23. Août 1738.

10. M. de Radoüay.

CAPITAINES DES VAISSEAUX DU ROY,

Qui roulent avec les Colonels, lorsqu'ils servent sur Terre, par ancienneté.

Promotions.

En 1703.

1. M. Damas de Marillac.

En 1705.

2. M. Guymont du Coudray
3. M. Dtoüerd.

En 1706.

4. M. le Comte d'Arquien.

En 1707.

5. M. Querquelin, Capitaine de Port à Brest.
6. M. de Grenonville.

En 1708.

7. M. le Marquis de Beauharnois, Gouverneur Général de Canada, en 1726.

En 1709.

8. M. le Marquis d'Ars.

En 1712.

9. M. de Rochambeau.
10. M. le Comte de Choiſeuil de Praſlin.
11. M. le Marquis de la Vieuville.
12. M. Perrot de Fercourt, Commiſſaire général de l'Artillerie, à Breſt, en 1738.
13. M. de Saint-*Legier* de la Sauſaye.
14. M. Barth.
15. M. de Thomas de la Valette.
16. M. de Vieux-Chamt.
17. M. Carmand de Cardé de S. Germain, l'aîné, Inſpecteur des Troupes de la Marine à Toulon, en 1734.

En 1721.

18. M. de Baraſin, Inſpecteur des Troupes de la Marine à Rochefort en 1736.

15. *Mars* 1727.

19. M. de Bandeville Saint-Perrier.
20. M. de Sorguer.
21. M. le Comte des Nots.
22. M. de Gand.
23. M. le Comte de Champigny, Gouverneur général des Iſles du Vent de l'Amérique, à la Martinique en 1727.
24. M. le Chevalier de Neſmond.
25. M. le Chevalier d'Eſpinay.
26. M. la Ferriere de Vincelles, Commandant au Port Louis.
27. M. la Duz de Vieux-chamt.
28. M. Davaugourd, Commandant des Gardes de la Marine à Breſt, en 1731.
29. M. Dorves, Commiſſaire général d'Artillerie à Toulon, en 1735.
30. M. le Comte de Marqueze de la Garde.
31. M. le Chevalier de Foüilleuſe.
32. M. Desherbiers l'Eſtanduere, Commiſſaire général d'Artillerie, à Rochefort en 1736.
33. M. de Marandé.
34. M. de la Jaille.
35. M le Chev. de Proſins, Commandant des Gardes de la Marine, à Toulon, en 1728.
36. M. le Comte de Rochechoüart de Montpipeaux.
37. M. le Chevalier d'Eſtourmel.
38. M. le Chevalier de Caylus.

En 1728.

39. M. le Chevalier de Châteauneuf Thomas.

Premier Octobre 1731.

40. M. d'Eſquille, Commandant à Bayonne.
41. M. le Comte du Queſne.
42. M. de la Chaiſe Beauporier.
43 M. de Galifet.

44. M. de Kermadec-Huon.
45. M. de Ravenelle.
46. M. de Chaylus.
47. M. Bidaud de Salnove.
48. M. de Baraudin.
49. M. de Breugnon.
50. M. le Chevalier de Saint-Clair.
51. M. la Maisonfort du Boisdescourt.
52. M. le Chevalier de Sainte Hermine Lazardé.
53. M. de Forant, Gouverneur de l'Isle Royale, en 1739.
54. M. le Comte Desgoutes, Commandant des Gardes de la Marine, à Rochefort, en 1729.
55. M. de Villevieille, Major à Brest, en 1731.
56. M. Lajonquieres de la Pomarede.
57. M. de Coulombe.
58. M. de Mauclerc du Perés, Capitaine de Port à Toulon, en 1731.
59. M. Duquesnel.
60. M. le Chevalier d'Albert du Chesne.
61. M. de Pardaillant, Commandant des Gardes, Pavillon Amiral, en 1734.
En 1732.
62. M. Gravier.
10. *Juin* 1733.
63. M. le Chev. de Cresnay.
64. M. Descours.
10. *Mars* 1734.
65. M. Jamain.
66. M. Deigouttes la Salle.
67. M. le Comte de Plœuc.
68. M. de Beauharnois de Beauville.
69. M. des Combes.
70. M. Macnemara, Major à Rochefort, en 1734.
71. M. le Chevalier de Coulans de Brienne.
72. M. le Marquis d'Uzés.
En 1735.
73. M. de Belliveau, Capitaine de Port, à Rochefort, en 1735.
En 1737.
74. M. de Larnage, Gouverneur général des Isles sous le Vent de l'Amérique à S. Domingue, en 1737.
Premier Avril 1738.
75. M. Heliot.
76. M. de Massiac.
77. M. de Perrier, l'aîné.
78. M. de S. Eugene de Marcellange.
79. M. de Saint Prix.
80. M. du Buisson de Varennes.
81. M. le Chev. du Bourdet.
82. M. Derville d'Estourmel
83. M. le Chevalier de Morainville.
84. M. le Comte de Vaudreuil.
85. M. Dastour.
86. M. la Haye de Mourinneuf.
87. M. de Meschin.
88. M. le Marquis de la Galissonniere.

89. M. Murat de la Brouſte.
90. M. de Keraro.
91. M. Saurins de Murat.
92. M. Mandelot de Laucé.
93. M. Fromont de Villeneuve.
94. M. S. Legier de la Saſaye.
95. M. d'Hericourt.
96. M. le Chevalier de Fromantieres.
97. M. de Nouailles.
98. M. de Conteneüil.
99. M. le Chevalier de Tréfalégant.
100. M. Gautier de Granton.
101. M. Dubois de la Morte.
102. M. le Chevalier de Foligny S. Malo.
103. M. de Labédoyere.
104. M. de Boulainvilliers.
105. M. le Comte du Guay.
106. M. d'Amblimont.
107. M. de Boisjollan.
108. M. du Quelne Meſnier.
109. M. de Jullien, Major à Toulon en 1738.

Capitaines des Vaisseaux du Roy,

Retirez avec Penſion de Sa Majeſté.

1. M. le Marquis de Sorel . . . . *en* 1728.
2. M. le Chevalier de Francine, . . . *en* 1737.
3. M. Raoul de la Gurbourgere, ... } *en* 1738.
4. M. le Comte de Saint Quentin, . . . }
5. M. de Saint Ovide de Brouillant, cy-devant Gouverneur de l'Iſle Royale, ... } *en* 1739.
6. M. de Sabran Baudinard, ... }

Capitaines d'Artillerie de la Marine.

Promotions.

1712.

1. M. Dupin de Bellugard, Pere

1727.

2. M. de Gineſt.

10. *Juin* 1733.

3. M. Dupin de Bellugard, Fils.

1. *Avril* 1738.

4. M. Rouſſel de Préville.
5. M. de la Ville, Maupetit.
6. M. de la Batut, eſt de la même année ; mais après la Promotion il a remplacé M. Pillard, retiré, avec Penſion du Roy.

Le Grade de Capitaine de Fregatte eſt éteint par la mort de M. de Brach, dernier Capitaine, au mois de Septembre 1739.

LIEUTENANS DES VAISSEAUX DU ROY, Qui roulent avec les Capitaines d'Infanterie, par ancienneté, lorſqu'ils ſervent ſur Terre.

Promotions.

1692.

1. M. le Chevalier Deſcoignés S. Oſmant.

1693.

2. M. de Carion.

1701.

3. M. Deſcouloma.

1703.

4. M. de Chambre.

5. M. Eleſcar de Sabran.

1705.

6. M. de Rhuis de la Chenardiere.

1706.

7. M. Fredy du Moulinet.

1712.

8. M. de la Maiſonfort de Parville.

9. M. Chiſon Dumené.

10. M. Keramel de Parcevaux.

1714.

11. M. le Chevalier Begon, Lieutenant de Roy en Canada.

1718.

12. M. Buret, *Lieutenant* de Roy, à Saint Domingue.

1722.

13. M. de Blain, *Lieutenant* de Port, à Toulon.

1727.

14. M. de Marcillac Chambon.

15. M. Andrieux, *Lieutenant* de Port, à Rochefort.

1728.

16. M. de Châteaurenard, *Lieutenant* des Gardes de la Marine, à Toulon, en 1734.

1729.

17. M. de Tarand, *Lieutenant* de Port, à Breſt, en 1729.

18. M. de Glandevés, *Lieutenant* des Gardes du Pavillon Amiral du Détachement de Toulon.

19. M. de Vaudreuil Cavagnol, Major en Canada.

20. M. de Villers Franſure.

1730.

21. M. Perrier de Salvert.

22. M. le Chevalier de Coëtlogon.

23. M. de Clavel, Commandant des Cadets établis à Rochefort, pour remplacer les Officiers des Colonies.

Premier Octobre 1731.

24. M. le Chevalier d'Angervitte de Cany.

25. M. de Réals.

26. M. de la Prévalaye.

27. M. de Vaſſan.

28.

28. M. Davalos.
29. M. Deſtry.
30. M. de Selve, Préſident.
31. M. Deſbois.
32. M. Beaumont le Normand.
33. M. de la Grandiere.
34. M. Conrat de Surmond.
35. M. le Jay de Pepinet.
36. M. de Champmartin.
37. M. du Tillet.
38. M. de Fragnes.
39. M. le Cheval. Dumené
40. M. le Chevalier de Merey.
41. M. de Gaſpergn.
42. M de Silly de Louvigny.
43. M. Pepin de Maiſonneuve.
44. M. Boſcal de Réals.
45. M. Longueval Daraucourt.
46. M. Euzenou de Kerſalaün.
47. M. de Birague.
48. M. d'Hervaux.
49. M. de Montlouet.
50. M. du Houlbec.
51. M. de Roſſel.
52. M. Penandrés Kerſanſon.
53. M. de Rimberlieu.
54. M. le Chevalier de Kerlorer.
55. M. de Chabannes.
56. M. de Martonne.
57. M. le Chevalier de Flavacourt.

1732.

58. M. des Monus.
59. M. Gaulette, Lieutenant de Port, au Havre de Grace.
60. M. Boiſſier de Châteauvert, Lieutenant de Port, à Toulon.
61. de Leſcoet.
62. M. de Caſtelane.
63. M. Broſſin de Merey.
64. M. du Rouret.
65. M. de Cheux, Gouverneur de la Guadeloup.

10. *Juin* 1733.

66. M. Saint Surin de Mortague.

10. *Mars* 1734.

67. M. Habert.
68. Montigny de la Haulierre, Lieutenant de Port, au Port Louis.
69. M. Catelin Lagarde.
70. M. de Janvry.
71. M. de Vitry, Ayde-Major, à Calais.
72. M. du Freſnay.
73. M. Perroteau de Grandchamp.
74. M. de Fontais.
75. M. du Guermeur.
76. M. le Chevalier de Brétauville, Lieutenant des Gardes de la Marine, à Rochefort, en 1734.
77. M. le Chevalier Barthelemy de Sainte Croix.
78. M. Dampierre de Boiſmillon.
79. M. du Poyet.
80. M. de Lyſardaye.
81. M. de Laclue.
82. M. le Marquis de Chavagnac, Ayde Major, à

Rochefort, en 1734.
83. M. d'Achey, Lieutenant des Gardes de la Marine, à Breſt, en 1738.

Premier Juillet 1735.

84. M. de Canivet, Lieutenant de Port, à Breſt, en 1735.
85. M. de Trulet.
86. M. de la Borie.
87. M. Keryavilly.
88. M. de la Croix de Mayrargues.
89. M. Dubreüil.
90. M. Courtois.
91. M. Touris.
92. M. Doſſeville.
93. M. le Tartier.
94. M. Duchaffault.
95. M. Duquesne de Meneville, Ayde-Major, à Toulon.
96. M. Serigny, Ayde-Major, à Rochefort.
97. M. Hocquart, Ayde-Major, au Havre.
98. M. de Tremereux.
99. M. de Villarzel.
100. M. Beaumont le Maiſtre.
101. M. de Bournonville.
102. M. le Chevalier de Courbon-Blenac.
103. M. le Chevalier de Livry.
104. M. le Chevalier de Beaufremont.
105. M. le Marquis de Braſſac
106. M. la Lardaye Beccaſſon.
107. M. Duguay de Chaan.
108. M. le Chevalier Guébriant de Budes.
109. M. de Caën.
110. M. Dumeſnil Rolland, Lieutenant de Port, à Rochefort, en 1735.

Premier Avril 1738.

111. M. du Goutet.
112. M. le Gardeur de Tilly.
113. M. Raguienne de Mareüil.
114. M. Carbriant de Pontlo.
115. M. de Laſſigny.
116. M. le Chevalier d'Aubigny, Cader.
117. M. le Chevalier de Saint André.
118. M. de la Falliere.
119. M. Bompart.
120. M. de Mariol.
121. M. Duvignan.
122. M. de Poulconque.
123. M. Danqueville.
124. M. de Macnémara.
125. M. de la Giroſiardiere.
126. M. Chabot de Villeneuve.
127. M. de Marquaiſac.
128. M. de Crénan.
129 M. de Sanzay.
130. M. de la Roche-Jaquelin.
131. M. de Motheux.
132. M. d'Orciſe.
133. M. de Trémigon.
134 M. Porter.
135 M. de Chateloger.
136 M. le Chevalier de

Maureſſille.
137 M. Desherbiers.
138 M. d'Elcampe.
139 M. de Caſtillon.
140 M. Dureveſt.
141 M. de Polignac.
142 M. le Chevalier de Vienne.
143 M. de Sorel.
144 M. le Chevalier de Bellingant.
145 M. de Caumont.
146 M. d'Annat de Montemorr.
147 M. de Charmail.
148 M. de Chauvereau.
149 M. le Chev. Thivas.
150 M. Hubert de Lauberdiere.
151 M. le Chevalier de Chavagnac.
152 M. Rozily de Merot, Ayde-Major, à Breſt.
153 M. le Chev. de Keruſoret.
154 M. le Cheval. d'Eaut de Raymondis.
155 M. de Blois de la Soſſore
156 M. d'Aubigny, l'aîné.
157 M. de Sabran de Gramond, Ayde-Major, à Toulon.
158 M. de Pardaillan.
159 M. de la Vacherie.
160 M. Mercier.
161 M. le Chevalier d'Ormeſſon, Ayde-Major, à Breſt.
162 M. Landré, Lieutenant de Port, à Rochefort.

Premier Mars 1739.

163 M. Boſſier de l'Iſle, Lieutenant de Port, à Breſt, en 1739.

Lieutenans des Vaisseaux du Roy, *retirez avec Penſion de Sa Majeſté en 1739.*

1. M. Pollier de Saint Quentin.
2. M. de Quergorlay.
3. M. du Chaſtel Kerlet.
4. M. de la Pommarede de Carmin.
5. M. de Saint Criq Daſpis.
6. M. Dufault.

Lieutenans d'Artillerie de la Marine.

Promotions.

1725.
1 M. Desfoſſez.
1728.
2 M. Ollivier de Vieuxchâtel.
1733.
3 M. de Boiſpineau.
4 M. Beaulieu d'Ayraud.
5 M. de Serquigny d'Acher.
1735.
6 M. de Saint André du Verger.

Premier Avril 1738.

7 M. de Clavel.
8 M. Bigot de Morogues.
9 M. du Pleſſis Nizon.

Capitaines de Brulots.
Promotions.

1712.
1 M. d'Argelos.
1735.
2 M. de Galocheau.
1737.
3 M. Testu de la Richardiere, Capitaine de Port, à Quebec.

Enseignes des Vaisseaux du Roy,
Qui roulent avec les Lieutenants d'Infanterie, par ancienneté, lorsqu'ils servent sur Terre.
Promotions.

1695.
1 M. Dubois Bertelot de Beaucourt, Lieutenant de l'Isle Royale.
1703.
2. M. de la Ronde Denis.
3. M. de Châteaugay.
1705.
4. M. Darcy.
5. M. de Chabert Cogolin.
1706.
6. M. de Bourville.
1711.
7. M. le Cheval. de Sabran.
8. M. de Montblanc.
1712.
9. M. de Runegof de Rosmar.
1721.
10. M. de Malvaut.
1727.
11. M. Penandré Keransfret.
12 M. Lortye Peritfief.
13. M. de Lesquin Motais
14. M. Dupuis.
15. M. de Lisleau.
16. M. de Rochecholiart.
17. M. le Chev. de Calmeil.
18 M. des Longchamp, Enseigne de Port, à Breſt.
1728.
19 M. des Gots.
1729.
20. M. Chabert de Burgues.
1730.
21. M. Theodat de Soſſiondo.
22. M. de Kerveny.
23. M. de Gars.
24. M. Rouſſel de Gonderville, Enſeigne de Port, à Breſt.
1731.
25. M. Lolivier de Kergari.
26. M. de la Balme, Enſeigne des Gardes de la Marine, à Toulon.
27. M. de la Clocheterie.
28. M. le Chevalier de Montevrier.
29. M. de la Ruë du Frenaye.
30. M. de Clavier.
31. M. du Cleſmeur.
32. M. de Pontevés.

33. M. de Viray.
34. M. de Guidy, Enſeigne des Gardes de la Marine, à Breſt.
35. M. de la Filliere, Enſeigne des Gardes de la Marine, à Rochefort.
36. M. Caſtelet Perez.
37. M. de Clavier.
38. M. du Cleſmeur.
39. M. de Gemeau de Ville.
40. M. Keramel de Percevaux.
41. M. de Montalet.
42. M. Deſſonville.
43. M. de Marcouville.
44. M. le Chevalier de la Villeon.
45. M. de Barazer.
46. M. de Brechart.
47. M. le Chev. de Cogolin.
48. M. de Kerjanmot.
49. M. Damblar Laſmarthe.
50. M. de Rochemaure Ladeveze.
51. M. de Drucourt.
52. M. Dubois de Marquillé.
53. M. de Marollos, l'aîné.
54. M. de Riper.
55. M. le Chevalier de la Salle des Goutes.
56. M. de Drée Laſſerré.
57. M. le Chevalier de Pannat.
58. M. le Chevalier de Villiers.
59. de Mine Quiſſon.
60. M. de Muſino.
61. M. du Château.
62. M. Beaulieu de Tivas.
63. M. le Chevalier de Requiſton.
64. M. de Mezieres.
65. M. de Saint Hilaire.
66. M. Colbert de Turgis.
67. M. le Chevalier Parcevaux.
68. M. de Coëtmillan.
69. M. D'Erville.
70. M. Droualen.
71. M. Kerſa Boisjelin.
72. M. Kerjan Kerjan.
73. M. de Cabanous.
74. M. de Guéros.
75. M. de Moëlien.
76. M. de Saint Laurent de Sartre.
77. M. Darcy de Monfriol.
78. M. le Chevalier de Baudomien.
79. M. le Chevalier de Gouyon Miniac.
80. M. le Chevalier de Caſtillon.
81. M. le Chevalier de la Routiérés.
82. M. de Saint André de Monmejan.
83. M. de Saint Affoüérne.
84. M. de Fondrivaux.
85. M. de Kermabon.
86. M. de Montfort Gaillarbois.
87. M. D'Arquémont.
88. M. de Saqui de Touras.
89. M. de Cogolin, le cadet.
90. M. de Silliés.
91. M. du Meny Norey.
92. M. de Kerlerec de Kervaſegan.
93. M. de Merville Cairon.
94. M. le Chevalier de Vancé.

95. M. le Chevalier de Villevielle.
96. M. de Thierſant.
97. M. de Terreneyre.
98. M. Beauſſier de Quiés.
99. M. de Cheſſac.
100. M. Joubert de Bouville.
101. M. de Chancy.
102. M. de Kerſaint.
103. M. Trederne du Dreſnec.
104. M. de Savigny.
105. M. de Caſtillon, Puîné.
106. M. Neveu de Roulon.
107. M. Odon des Goutes.
108. M. la Garigue de la Tournerie.
109. M. Bailly de S. Mars.
110. M. Barth.
111. M. de Chapizeaux.
112. M. le Chevalier de Villers Franſure.
113. M. de Moiſſer.
114. M. Durtuby Fagoſſe.
115. M. de Keroulas.
116. M. le Marquis Desgoutes.
117. M. Danfreville.
118. M. de Roquefeüille.
119. M. le Chevalier de Merey.

1732.

120. M. de Coulons, Enſeigne des Gardes du Pavillon Amiral, à Breſt.
121. M. le Chevalier de Tremic.
122. M. le Comte de Gadagne Galéan.
123. M. de Billy.
124. M. le Chevalier de Caumont.
125. M. Deſtelan de Norey.
126. M. de Sibon, Enſeigne de Port, à Toulon.
127. M. Daigremont.
128. M. le Chevalier de Marrel.
129. M. de Venel.
130. M. Paſtour de Coſtebelle.
131. M. de Keramſan.
132. M. le Chevalier de Leguille Froger.
133. M. Boade de Mourbrun.
134. M. le Chevalier de Châteauvieux d'Arbaud.
135. M. de Montiers.
136. M. le Chevalier de Saujon Campet.
137. M. de Vieuxchamp.
138. M. de Saint Michel de Belemont, Enſeigne de Port, au Havre.
139. M. de Berny.

1733.

140. M. de Chiffrevaſt.
141. M. de Maſſiñen.
142. M. de Saint Lezare.
143. M. Lignier de Saint Pompin.
144. M. du Paſſage.
145. M. de Lorgeril.
146. M. Deſnos Champmeſſin.
147. M. le Marquis de Saint Agnan de la Ferré.
148. M. de Beauharnois Beaumont.
149. M. Keralio Artur.
150. M. Rhuiter,

151. M. le Chevalier du Chaffault de Besné.
152. M. le Valleur de la Touche.

1734.

153. M. Kergusiau de Kermasdoüé.
154. M. de Farcy Cuillé du Rocher.
155. M de Fayet.
156. M. de Chevreau de la Damdiere.
157. M. du Bos.
158. M. Smit Staforz.
159. M. de Francine.
160. M. la Lande Calan.
161. M. le Chevalier de Marolles.
162. M. de Saint Memy.
163. M. de Malleville.
164. M. Dahon.
165. M. de Kerleans.
166. M. le Chevalier de Murat de Saurins.
167. M. Dorvillers.
168. M. de Téraffon.
169. M. Robert.
170. M. de Boutteville de Sebeville

1735.

171. M. de Fontenay.
172. M. le Chevalier de Saint Abre.
173. M. le Chevalier de Fouquet.
174. M. de la Borde Noguez.
175. M. de la Villace.
176. M. de Gauffridy
177. M. de la Rochebriant.
178. M. Michel du Carpon.
179. M. de Caſtelane de Montpezat.
180. M. de Robec de Palieres.
181. M. le Chevalier du Bot.
182. M. Desherbieres de Leſtenduere.
183. M. de Voutron.
184. M. de Chantenay.
185. M. la Prévalais.
186. M. Kineno Gouzillon.
187. M. de Caſtelane la Valette.
188. M. de Mandelot.
189. M. de Gerin.
190. M. de Broues.
191. M. de Guichen.
192. M. de Meſchin.
193. M. de Longueval.
194. M. le Chevalier de Coutance de la Selle.
195. de Barentin.
196. M. de Langle.
197. M. de Foligny.
198. M. de la Filliere.

1736.

199. M. Dorvillers, cadet.

1737.

200. M. Landré, Enſeigne de Port, à Toulon.
201. M. Andrieu, Enſeigne de Port, à Rochefort.

Premier Avril 1738.

202. M. le Chevalier Dars.
203. M. Querema de Boiſchateau.
204. M. le Marquis de Choiſeuil Praſlin.
205 M. le Chevalier de Couſage la Rochefoucault.

206. M. du Dreſneli des Roches.
207. M. de Martel.
208. M. de Bréda.
209. M. de Marqueſe.
210. M. de Carné.
211. M. Charpin de Genneſine.
212. M. de Renier.
213. M. de Courſerac.
214. de Gouvello.
215. M. Dagay.
216. M. de Sade.
217. M. de Vendes Turgot.
218. M. de Réals.
219. M. de la Motte.
220. M. Daloüe.
221. M. de Launay de Vaudricourt.
222. M. de Flotte de Seillans.
223. M. Daſnière.
224. M. le Chevalier d'O.
225. M. de Paris.
226. M. de Marchainville.
227. M. le Chevalier des Goutes.
228. M. le Chevalier Deſnos.
229. M. Huon de Kermadec.
230. M. de Chaulieu.
231. M. de S. Julien.
232. M. du Molin.
233. M. de Taulane.
234. M. de Beaujeu de Quiqueran.
235 M. du Roſel de Beaumanoir.
236. M. Pouchereſſa de Fraiſans.
237. M. de Chapiſeaux.
238. M. le Chevalier de la Dufferie.
239. M. le Chevalier d'Abbadie Saint Germain.
240. M. Thiery de la Prévalais.
241. M. deFontaineMervé.
242. M. de Blois de la Calendre.
243. M. le Chevalier de Riéoux.
244. M. de Kervaſdoüe.
245. M. le Chevalier de Becdelièvre.
246 M. de la Mauviniere.
247. M. de Saint Hilaire.
248. M. Chenel des Coyeux.
249. M. Théon de Chateau Bardon
250. M. Roſſel de Cercy.
251. M. Grenier de Conciſe
252. M. de Cheylus.
253. M. Thomas de Châteauneuf.
254. M. le Chevalier de Leſtan de Parade.
255. M. de Flayols Villeneuve.
256. M. de Sartous
257. M. le Roux.
258. M. la Croix de Mairargues.
259. M. de Brunolo.
260. M. de Monchauvean.
261. M. de Coetearie.
262. M. de Lombard.
263. M. de Chièvres.
264. M. de Rambures.
265. M. le Chevalier d'Aubarede.

266. M. de Martinet.
267. M. Lajonquierre de Taffanel.
268. M. de Quelen.
269. M. Chabot.
270. M. le Chevalier de Maillé Brezé.
271. M. le Chevalier de Roquefeüille.
272. M. le Chevalier de Bethune.
273. M. de Villeneuve Vaucluſe.
274. M. le Chevalier de Parabere.
275. M. le Comte de Tourville.
276. M. le Chevalier de Mirabeau.
277. M. le Gentil de Roſmorduc.
278. M. le Chevalier de la Mothe Miniac.
279. M. la Garigue Savigny.

Premier Mars 1739.

280. M. Gomain, Enſeigne de Port, à Breſt.

23. *Mars* 1739.

281. M. Truguet, Enſeigne de Port, à Toulon.

ENSEIGNES DES VAISSEAUX DU ROY, *retirez avec Penſion de Sa Majeſté, en* 1739.

1. M. de Keroulas.
2. M. Delbenne.

SOUS-LIEUTENANS D'ARTILLERIE DE LA MARINE. *Promotions.*

1733.

1. M. Clavel de Gobram.
2. M. de Mathéſou de Kerpeoch.
3. M. de la Broſſe.

1734.

4. M. Lambert.

1735.

5. M. Tourris.
6. M. du Lac de Montevert.
7. M. de Caſtillon.
8. M. Marquiſan.

Premier Avril 1738.

9. M. Terras.
10. M. de Miſſiſſy.

LIEUTENANS DE FREGATES. *Promotions.*

1703.

1. M. des Chandeliers de la Pigeonniere.

1705.

2. M. Goüye.

1712.

3. M. Ancelin.
4. M. de Lupé.

1733.

5. M. Sicart.

1734.
6. M. Mahé de la Bourdonnaye.

7 M. Louvet.
Premier Mars 1739.
8. de Boisjoly.

CAPITAINES DE FLUTTES.

Promotions.

1709.
1. M. Simonet de la Vacherie.

1720.
2. M. Morpain.

Premier Decembre 1738.
3. M. de Livondais, Capitaine de Port, à la Nouvelle Orleans.

AYDES D'ARTILLERIE DANS LES PORTS.

Promotions.

1736.
1. M. le Chevalier de Beauharnois, en Canada.
Premier Avril 1738.
2. M. la Jaille.
3. M. le Baron de Pestivien.
4. M. Herpin.
5. M. le Chev. de Foucault.
6. M. le Chevalier de Bermiere Garrus.
7. M de Marmiere
8. M. de Gaucourt.
9. M. de Clairfontaine.
10. M. Castelanne Saint Jeurs.

RANG DES OFFICIERS DES ARME'ES DE TERRE, AVEC LES OFFICIERS de la Marine, & des Galeres.

ARTICLE PREMIER de l'Ordonnance de Loüis XIV. du 10. Novembre 1697. *Titre* LXII. *Tome* II. *du Code Militaire de* 1734.

SA MAJESTE' désirant pourvoir à ce que, lorsque les Officiers de ses Armées, & ses Officiers de Marine serviront ensemble, il ne se rencontre entr'eux, dans le Rang que leurs Charges leur donneront, conformément à ce qui sera reglé cy-après, & suivant les dattes de leurs Pouvoirs, Provisions, Commissions ou Bravets.

ARTICLE II.

LES Lieutenans Généraux des Armées de Sa Majesté marcheront avec les Lieutenans Généraux de la Marine & le Lieutenant Général des Galeres.

ARTICLE III.

LES Maréchaux de Camp, avec les Chefs d'Escadres de la Marine & des Galeres.

ARTICLE IV.

LES Colonels d'Infanterie avec les Capitaines de Vaiſſeaux & des Galeres, les Capitaines de Ports, les Commiſſaires Généraux de l'Artillerie de la Marine, le Capitaine des Gardes de l'Etendart des Galeres, les Inſpecteurs des Compagnies franches de la Marine, & les Majors de la Marine & des Galeres.

ARTICLE V.

LES Lieutenans Colonels d'Infanterie avec les Capitaines de Galiotes & d'Artillerie, les Capitaines de Frégates légeres, & les Capitaines Lieutenans des Galeres.

ARTICLE VI.

LES Capitaines d'Infanterie, avec les Lieutenans de Vaiſſeau, les Lieutenans des Galeres, les Lieutenans des Gardes de la Marine, le Lieutenant des Gardes de l'Etendart des Galeres, les Aydes-Majors de la Marine & des Galeres, les Lieutenans des Galiotes & d'Artillerie, les Capitaines de Bruſots, & les Sous Lieutenans de la Réale.

ARTICLE VII.

LES Lieutenans d'Infanterie, avec les Enſeignes de Vaiſſeau, les Sous-Lieutenans des Galeres, les Enſeignes des Ports de la Marine & du Port des Galeres, les Enſeignes des Gardes de la Marine, l'Enſeigne des Gardes de l'Etendart des Galeres, les Sous-Lieutenans des Galiotes & d'Artillerie, les Lieutenans de Frégates légeres, & les Capitaines de Flutes.

ARTICLE VIII.

LES Enſeignes d'Infanterie, avec les Aydes d'Artillerie, les Chefs des Brigades, les Brigadiers & Sous-Brigadiers des Gardes de la Marine, le Maréchal des Logis deſdits Gardes, les Brigadiers & Sous-Brigadiers de la Compagnie des Gardes de l'Etendart des Galeres.

ARTICLE IX.

LES Commandans des Bataillons qui pourront être formez des Compagnies franches de la Marine & des Galeres, n'auront d'autre rang que celui qu'ils auront en qualité d'Officiers en la Marine ou dans les Galeres.

ARTICLE X.

LES Officiers Généraux de la Marine & des Galeres, ne pourront ſervir ni commander à terre, ni dans les Places, ſans Lettres de Service qui leur ſeront expédiées par le Sécretaire d'Etat de la Guerre, ſur la réquiſition qui lui

en sera faite par celui de la Marine, ensuite de l'Ordre qu'il en aura pris de Sa Majesté.

ARTICLE XI.

QUANT aux autres Officiers de la Marine & des Galeres, le Secretaire d'Etat de la Marine expédiera à l'ordinaire, les ordres qui leur seront donnez.

RANG DES OFFICIERS D'ARTILLERIE DE TERRE, AVEC LES OFFICIERS D'ARTILLERIE DE LA MARINE.

ARTICLE I. *de l'Ordonnance de* LOUIS XIV. *du 9 Mars 1706. Titre LXI. tome second du Code Militaire de 1734.*

LORSQUE les Officiers d'Artillerie de terre, serviront à terre, avec ceux de la Marine, ils marcheront à l'avenir entre eux, dans le rang que leurs Charges leur donneront, suivant la datte de leurs Provisions, Commissions, Brevets & Ordres, en la maniere ci-après expliquée.

ARTICLE II.

LES Lieutenans Généraux de l'Artillerie de terre, avec les Commissaires Généraux de l'Artillerie de la Marine.

LES Commissaires Provinciaux, avec les Capitaines d'Artillerie & des Galiotes.

LES Commissaires ordinaires, avec les Lieutenans d'Artillerie ou des Galiotes.

LES Commissaires extraordinaires, avec les Sous Lieutenans d'Artillerie ou des Galiotes.

LES Pourteurs ou Aydes du Parc, avec les Aydes d'Artillerie.

ARTICLE III.

EN cas que Sa Majesté donne des Ordres aux Officiers de Vaisseau, de servir comme Officiers d'Artillerie, ils auront le même rang suivant les différentes qualitez dans lesquelles ils seront employez.

ARTICLE IV.

QUAND l'Officier de l'Artillerie de la Marine se trouvera par son ancienneté, Commandant l'Artillerie de terre, il rendra compte au Grand-Maître, & informera le Secretaire d'Etat de la Guerre, pour rendre compte à Sa Majesté; & de même quand l'Officier d'Artillerie de terre se trouvera par son ancienneté, Commandant l'Artillerie de

la Marine, il informera le Sécretaire d'Etat de la Marine, pour rendre compte à Sa Majesté.

ARTICLE V.

Les ordres nécessaires pour lesdits Officiers d'Artillerie de la Marine, seront expédiez à l'ordinaire, par le Sécretaire d'Etat, ayant le département de la Marine.

OFFICIERS DE LA MARINE ET DES GALERES,

Admis dans l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis.

Par Edit de Louis XV. du mois d'Avril 1719. portant confirmation de l'Ordre de Saint Louis, Article XLII. page 140. troisiéme tome du Code Militaire de 1734.

Les Grands-Croix, les Commandeurs & les Chevaliers, seront à perpétuité tirez du nombre des Officiers servans actuellement dans nos Troupes de Terre, ou de Mer, en sorte néanmoins qu'il y aura toujours un desdits Grands Croix, quatre desdits Commandeurs & le huitiéme du nombre des Chevaliers employez dans les Etats des Pensions, qui seront tirez du nombre des Officiers de la Marine & des Galeres.

LES SOLDATS DE LA MARINE ET DES GALERES

ne peuvent être enrôlez dans les Troupes de Terre.

Ordonnance de Louis XIV. des 21 Novembre 1660. & 25 Janvier 1665. & de Louis XV. régnant du 2 Juillet 1716. Article XIII. pages 4 & 5. premier tome du Code Militaire de 1734.

ARTICLE III. de Louis XIV.

Defend très-expressément Sa Majesté à tous Capitaines & autres Officiers de ses Troupes, de débaucher, prendre, ni admettre, sous quelque prétexte que ce puisse être, dans leurs Compagnies aucun Cavalier, Dragon ou Soldat, qui ayent servi en d'autres Compagnies, sans qu'il leur soit apparu de leur Congé dûement expédié en la forme prescrite, à peine d'être cassez & privez de leurs Charges, de tenir prison pendant deux ans, de trois cens livres au profit du Capitaine auquel le Cavalier, Dragon, ou Soldat appartiendra, & de le faire conduire à leurs dépens à sa Compagnie.

NOTA. Par une Ordonnance particuliere de LOUIS XIV, du 26 Avril 1692. il avoit été fait défenses aux Officiers des Troupes de terre, d'engager des Soldats de Marine, sous peine d'être cassez, avec injonction de faire arrêter ces Soldats dans les prisons les plus prochaines, mais comme la disposition de l'Article précédent est générale pour toutes les Compagnies des Troupes sans exception, elle doit s'étendre à celles de la Marine, comme à celles de Terre, quoique les premieres n'y soient pas nommément comprises.

Il faut encore observer que les Matelots cassez ne peuvent être valablement enrôlez, si lors de leurs Engagemens ils déclarent qu'ils sont cassez, les Commissaires ou autres Officiers de Marine sont en droit de les reclamer: & on ne peut en ce cas leur refuser leurs Congez, sans répéter le prix de leur Engagement. A l'égard des Matelots ou autres gens de mer qui s'engagent dans les Troupes de terre, sans avoir déclaré qu'ils sont enrôlez dans les Classes, ils doivent être punis de la peine des Galeres, suivant une Ordonnance du Roi expediée par le Secretaire d'Etat de la Marine, le 4 Fevrier 1717.

PAVILLONS DE MER

des Vaisseaux & des Galeres du Roi, en Blazon sur soye.

AMIRAL DE FRANCE.
Grand Pavillon blanc.

ROYAL DE FRANCE.
Grand Pavillon blanc, semé de fleurs de lys d'or, & les armes du Roi couronnées au milieu avec support de deux Anges.

ORDINAIRE DE FRANCE.
Pavillon blanc.
Autre rouge, semé de fleurs de lys, avec les armes du Roi en or au milieu.

GALERE DE FRANCE.
Grand Pavillon rouge, semé de fleurs de lys d'or, & les armes du Roi en or au milieu.

ETENDART DE FRANCE.
Etendart à deux grandes bandes rouges, & une grande bande blanche en longueur au milieu, avec les armes du Roi en or.

MARCHANDS DE FRANCE
Pavillon bleu & croix blanche, les armes du Roi en or.
Autre à trois grandes bandes blanches, & trois bleues en longueur.

CHAPITRE XXV.

TROUPES DE LA MARINE

Dans les Ports du Royaume, sur les Vaisseaux du Roy, & dans la Nouvelle France.

En Decembre 1739.

UNE Compagnie de Gentilshommes, Gardes du Pavillon Amiral, composée de soixante Gardes, non compris les Officiers, un Capitaine, un Lieutenant, un Enseigne, & 2. Maréchaux des Logis, qui sont Capitaine, Lieutenant, & Enseigne de Vaisseau. Cette Compagnie est partagée en deux Détachemens egaux, dont un à Brest, & l'autre à Toulon.

TROIS Compagnies de Gardes de la Marine, composées chacune de soixante Gardes, tous Gentilshommes, avec leurs Officiers, sur les Vaisseaux du Roy, & dans les trois grands Ports de Brest, Toulon & Rochefort.

UNE Compagnie de Cadets des Colonies établie à Rochefort, composée de trente Cadets Gentilshommes, avec ses Officiers, destinée pour les Colonies Françoises.

CINQUANTE Compagnies Franches ordinaires de la Marine, sur les Vaisseaux du Roy, dans les Ports des Départemens du Royaume, lesquelles sont commandées chacune par un Lieutenant de Vaisseau, qui en est le Capitaine, & deux Enseignes de Vaisseaux, dont l'ancien est Lieutenant, & le second est Enseigne de la Compagnie. Par l'Ordonnance du Roy du 3. May 1736. ces cinquante Compagnies Franches de la Marine ont été fixées & réduites à soixante hommes chacune, à commencer au premier Juin 1736. chaque Compagnie Franche sera composée d'un Capitaine d'Armes, deux Sergens, quatre Caporaux, un Tambour, un Fifre, & cinquante-un Soldats, faisant ensemble le susdit nombre de soixante hommes, compris le Capitaine d'Armes.

TROIS Compagnies de Bombardiers de la Marine, composées chacune de trente Bombardiers, avec leurs Officiers, dans les trois grands Ports de Brest, Toulon & Rochefort.

TROIS Compagnies d'Apprentifs Canoniers de la Marine, composées chacune de trente Canoniers, avec leurs

Officiers, dans les trois grands Ports de Breſt, Toulon & Rochefort.

Le Regiment Suiſſe de Karrer eſt au Service de la Marine depuis 1721 à Rochefort, ſur les Vaiſſeaux du Roy; & dans les Colonies Françoiſes de Sa Majeſté, lequel a été créé pour le Service de terre en Novembre 1719, pourquoi ce Regiment eſt détaillé à ſon rang des cent vingt-uniéme Regimens d'Infanterie Françoiſe & Etrangere, *ci-devant aux Troupes ſur terre dans la ſeconde Partie.*

Environ 3500. Soldats, Matelots & Ouvriers Invalides de la Marine à la demie ſolde, & hors de Service, leſquels jouiſſent de la demie ſolde chez eux, & en ſont payez par les Treſoriers particuliers des Invalides, dans chaque Amirauté du Royaume.

CAPITAINERIES

GARDES COSTES DU ROYAUME,

Services Militaire & d'obſervation.

PROVINCES MARITIMES DE FRANCE,

Où ſont formées les Compagnies de Milices des Paroiſſes des Capitaineries Gardes-Côtes de l'Océan & de la Mediterranée, en Decembre 1739.

Avec les noms & qualitez des Officiers de leurs Etats Majors Généraux.

OCEAN.

PICARDIE.

Calais ou Sangatte.
- M. de S. Martin, Capitaine.
- M. de S. Martin, fils, Capit. en Sec.
- M. de Bonnafau, Major.
- M. de Troude, Lieutenant.

Ferton.
- M. le Vicomte de Groffier, Capit.
- M. de la Suze, M. Lieutenant .. vac.

Crotoy
- M. le Comte de Vivry, Capitaine.
- M de Larerz, maj.
- M. de Theuville, Lieutenant.

Cayeux.
- M. de Preville Rambure, Capit.
- M. de Creton, Major.
- M. de Berteville, Lieutenant.

HAUTE NORMANDIE.

Treport
- Capitaine . . . vac.
- M. de Heron Neuville, Major.
- M. de S. Ouën de Humesnil, Lieu.

Crat.
- M. Dyauville, Ca.
- M. Docquemesnil, Major.
- M. de Mauthois, L.

Berneval.
- M. de Roquigny Pelevero, Capitai.
- M. de Belleville Guetteville, Maj.
- M. de S. Quentin, Lieutenant.

Dieppe en Port Ville.
- M. Aubermesnil, Capitaine.
- M. Baudouin de Boureche, Major.
- M. de Blainville, Lieutenant.
- M. de Gruchet de SainteMarguerite, Capitaine.
- M. le Comte d'Arremesnil, Ma.

Sainte Marguerite.
- M. d'Aubusson, L
- M. Darremesnil, Capitaine.
- M. de Roquefort, Major.
- M. le Marquis de Sommery, Lieut.

Saint Aubin

Saint Valery.
- M. de Varanville, Capitaine.
- M. de Rpquigny Cailletot, Major.
- M. de Beaucamp de Veules, Lieut.

Paluel
- M. d'Epineville, Capitaine.
- M. de Janville, Major.
- M. le Balleur de Froberville, Lieu.

Saint Pierre en Port
- M. Canivet d'Hougerville Ca.
- M. Dorché, Maj.
- M. Porée de Boisfemont, Lieuten.

GOUVERNEMENT DU HAVRE.

Fécamp.
- M. de Grainville, Capitaine.
- M. de la Villette, Major.
- M. d'Hervieu de Sauville, Lieuten.
- M. Emalvile

Yport.
- Martel, Capitaine.
- M. de Criquetot de Parmentier, M.
- M. de Boulhard de Compoint, Lt.
- M. de la Mazure

Etretat.
- Guetteville, Capit.
- M. le Roux d'Ymonville, Major.
- M. de Pierreval, Lieutenant.

Le Havre
- M. le Marquis d'Houdetot, Lieutenant General des Armées du Roy,
- Capitaine.
- M. le Vasseur de de Courcy, Capitaine en second.

Le Havre — M. le Chevalier de Gauville, Maj. M. du Verdray, Lieutenant.

Caudebec, en Seine. — M. de Berville, Capitaine. M. de Briere de Valigny, Major. M. le Marquis de Varneville, Lieut.

Roque-de-ville du Gouvernement General de Normandie. — M. de Trouville, Capitaine. M. du Fay, Major. M. le Sens du Gros Pommier, Lieutenant.

PAYS D'AUGE.

Honfleur. — M. de Brevedent du Bocage, Cap. M. de Maquaire, Major. M. de Neuville le Gris, Lieuten.

Touques. — M. de Plinschêne, Capitaine. M. du Theil, Maj. M. du Mesnil, Lt.

Villers. — M. le Chevalier de Boncours, Cap. M. de Hebert de Bailleul, Major. M. le Gouellier du Valdor, Lieut.

Dives. — M. de Morel Secqueville Beuzeval, Capitaine. M. de Gonneville, Major. M. de Douville, Lieutenant.

BASSE NORMANDIE.

Caen ou Cabourg. — M. du Touchet le Benauville, Ca. M. de Cauvigny, Major. M. du Touchet de Gourcelles, Lie.

Oyfretham. — M. de Lion, Ca. M. de Picdoue, M. M. de la Menardiere, Lieutenant. M. le Marquis de Vassy, Capitaine.

Berneres. — M. Vaillant de Sainte Croix, Ma. M. de Marcelet, Lieutenant.

Asnelles. — M. Hericy de Villiers, Capitain. M. le Vaillant de la Ferriere, Maj. M. de Vallary le Maigre, Lieuten.

Port en Bessin. — M. le Marquis d'Estrean, Capit. M. Damferville Vaultier, Capitaine en second. M. de Vacqueville, Major. M. de Sainte Marie Taillebois, Lieutenant.

Capitaineries Gardes-Côtes du Royaume.

Grand Champ
- M. le Marquis de Rochefort, C.
- M. Deſriveres de la Bazonniere, Major.

Beuzeville-les-Vay.
- M. de Canivet, L.
- M. le Comte de Beuzeville, Capit.
- M. Godefroy de Vermont, Major.
- M. du Queſnel, Lieutenant.

Sainte Marie du Mont.
- M. le Marquis de Fontenay, Capit.
- M. le Comte de S. Simon, Capitaine en ſecond.
- M. le Chevalier de Courcy, Maj.
- M. d'Aigremont, Lieutenant.

La Hague.
- M. de Courcy, C.
- M. de la Bouſſaye, Major.
- M. d'Acqueville, Lieutenant.

Barfleur.
- M. de Grenevil-emeuldrac, Cap.
- M. de Vatteville, Major.
- M. de Cartot, Li.

Val de Saire.
- M. le Marquis de S. Pierre, Cap.
- M. le Chevalier de Barville, Maj.
- M. de Briqueville, Lieutenant.

Cherbourg.
- M. le Marquis d'Ourville, Capit.
- M. Gigault de Bellefonds, Capitaine en ſecond.

Cherbourg.
- M. de la Haye, M.
- M. de Hannevile Bellefonds, Lie.

La Hague
- M. Domonville
- S. Merèglife, Cap.
- M. de Mary, Maj.
- M. d'Eculville, Li.

Port Bail ou Carteret.
- M. Follot de Fierville, Capit.
- M. Filaitre de Marcanville, Ma.
- M. de Clamorgan, Lieutenant.

Creſſes, ou Centeville
- M. de Folligny, Capitaine.
- M. de Monthuhon, Major.
- M. de l'Iſle de la Halle, Lieutenant.

Regneville.
- M. de Moneville, Capitaine.
- M. Goeſtard des Landes, Major.
- M. des Iſles de la Bretonniere, Lie.

Grandville.
- M. le Marquis de S. Denis, Cap.
- M. de Camberon des Iſles, Maj.
- M. de la Motte Picardiere, Lieut.
- M. le Comte d'Argouge de Rohon, Cap.
- M. du Foſſay, Major.
- M. de Vauborel d'Aujou, Lieuten.

Avranches.

Capitaineries Gardes-Côtes du Royaume.

Pontorson.
M. le Vicomte de la Royrie, Ca.
M. le Breton de la Pluſſinais, Maj.
M. Verdun de la Cranne , Lieuten.

BRETAGNE.

Dol.
M. de Montloüet de Brunes , Capitaine.
M. de Boiſbaudry, Major.
M. de la Villeneuve Quebriac , Lieutenant.

Cancalle.
M. Grout de Beauvais , Capit.
M. du Boullay Pigeon , Major.
M. de la Bahaye Blanchard , Lieutenant.

Saint Malo.
M du Rouvre de Langrolay, Capit.
M. Guyon du Bourg Durand , Major.
M. Magon, Lieu

Pont Briand.
M. le Comte de Pont Briand , Ca
M. de Launay Comat , Major.
M. du Pin de Pontbriand , Lieutenant.

Matignon.
M. de Gobyon du Vauroſault , Capitaine.
M. de Marandais, Major.

Matignon.
M. de Trorout Kermarec , Lieu.
M. de Trevenoule , Capitaine.

Saint Brieu.
M. de Calan , Pere , Major.
M. de Calan , fils , Lieutenant.

Iſle de Brehat
M. de Trevenoule , Capitaine.
M. de Calan , Pere , Major.
M. de Boiſchâteau , Lieutenant.

Treguier.
M. de Botloy , Capitaine.
M. de Boiſboiſſel , Major.
M. de Tuelles de Tréſel , Lieut.

Lannion.
M. le Marquis du Gage , Capitaine.
M. le Comte de Banaſcol , Major.
M. du Parc de Lezardeau , Lieu.

Morlaix.
M. de Querloagan , Capitaine.
M. de la Villoſerau , Major.
M. Duval Pinart le Marant , Lieut.

Saint Paul de Leon.
M. Dudreſnay des Roches , Cap.
M. de la Portenoire Prigent, M.
M. Keroüas de Lezerazieu , Lieu.

M.

Capitaineries, Garde-Côte du Royaume.

Breuvrach
- M. le Comte de Belingant de Kerbabu, Capitaine.
- M. de Kerouarts de Kerodern, Maj.
- M. de Quermenguy, Lieutenant

Brest ou le Conguet
- M. de Pennendref de Kersanson, Cap
- M. de Kerjean de Troerin, Major.
- M. du Breignou. L.

Crozon
- M. du Guermeur Marigo, Capitai.
- M. du Guermeur de Penhoet, Maj
- M. de Kerlean, Li

Audierne
- M. Dumenez de Lezurec, Capitai.
- M. de Goureuf de Tremenec, Major.
- M. de Goureuf de Tremenec fils, Li

Concarneau.
- M. de Kermorial, Capitaine.
- M. de Kersalaun, Major.
- M. Olivier de Tronjolly, Lieut

Isle de Groix
- M. de Gouvello, C.
- M. de Kermart Boutouillie, Maj
- M. de Monchouarn, Lieute
- M. le Comte de Bahuno de Kerrolain, Capitaine.

l'Orient.
- M. le C. de Perenno de Penverno, Ma
- M. Chevalier Leger, Lieutenant

Port Louis.
- M. de Kerneleé de Querorguen, C.
- M. de Kerderf Lemoine, Major.
- M. de Kerlean Mauduit, Lieute.

Auray
- M. de Penhair, C.
- M. de Lesquen de Goizac, Major.
- M. de Montigny de Kerisper, Lieu.

Vannes.
- M. le Vicomte de Langle, Capitai.
- M. du Nedo, Ma.
- M. Dibart, Lieu.

Isle de Rhuis.
- M. de Francheville Boisruffié, Ca.
- M. de Gouvello, Major.
- M. du Clos Bossart, Lieutenant.

Béliste ou Monte-Clair
- M. de Caverot, Capitaine
- M. Rolland, Maj.
- M. Clech, Lieut.

Muzillac.
- M. de Blevin de Penhoët, Capitai.
- M. Dondel du Faoüedic, Major.
- M. de Sereac, Li.

Croisic.
- M. de Kermeno, C.
- M. Lestier Major.
- M. Trevele de Lesté, Lieutenant

Saint Nazaire.
- M. le Comte de Boisjollan, Capi.
- M. Dubois de la Feronniere Rougere, Major
- M. de Rolivaud de Tremeac, Lieut.

Capitaineries, Garde-Côte du Royaume.

Monthoir. M. le Chevalier de Rolivaud, Cap.
M. Major : vacant.
M. du Chaffelier Guzette, Lieutenant.

Pasmbœuf. M. de Barberé, C.
M. de Lérardiere, Majnc.
M. de Rougemont, Lieutenant
M de la Tuenaye, Capitaine.

Portnic M. de Laguerche de Ruais, Major
M des Aignant, L.

Bourgneuf M. de Lépronniere, Capitaine.
M. de Saffré, Maj.
M. Juchaulx des Blotteraux, Lieut.

Machecoul. M. Charette de Brior, Capitaine.
M. de S. Aubin, Major.
M. de la Roche Saint-André, Lieu.

BAS POITOU.

Isle de Bouin. M. Bruneau de Laubretiere, Capit
M. Richer des Brettes, Major.
M. Bruneau des Gravelles, Lieuten.

Noirmoutiers. M. Desmarets, C.
M de la Cormerie, Major.
M. Vinet, Lieut.

Beauvoir, M. Bouhier de la Deriere, Capitain.
M. Brethé, de Lairiere, Major.

ou la Barre de Monts M. de la Noüe Le Bœuf, Lieutenant

Sables d'Olonne. M. le Marquis de Crux, Capitaine.
M. Lodre des Chataignieres, Major.
M. Bouhier de Beauregard, Lieut.
M. le Marquis de la Milliere, Capit.

Saint Benoît. M de la Mignotiere, Major.
M. de la Gaudiniere, Lieutenant.

Luçon M. de Valrau du Rivage, Capitain.
M. de Ploüer, Ma.
M Buor de la Gabiniere, Lieuten.

PAYS D'AUNIS.

Marans. M de Fleury, Capi
M de Gazeau, M.
M. Bottelin de Lincé, Lieutenant.
M. Gobert de Chouppes, Capit.

La Rochelle. M. Beaudouin de la Noue, Major.
M. du Vivier, Lie.

Isle de Ré. M. de Nesle, Cap.
M. Aubry, Major.
M Guibon de la Touche, Lieuten.

Chaſtellaillon ou Artillerie. M. de Gotteville Belisle, Capitaine.
M. de Monty, Major
M. de Vignau, Lieutenant.

SAINTONGE.

Charente et Loire. M. de Sivrac, Ca.
M. de la Tour de Geay, Major.
M de Forge, Li.
M de Queux, C.
M. Tremureau de Bellevue, Major.
Soubize M Baubier de Vouliuy, Lieute.
M de Bachoué du Pradet, Capitaine.
Marennes M. de Bonfonge, M.
M Dugros, Lie.
M. Michel de Saint-Dizant, Cap
Iſle d'Oleron. M Chambon de Mont-ſtand, Maj.
M de Loubert, L.
M de Veſſiere de la Rivaux, Capit.
Royan M. du Portal Bazauge, Major.
M de la Rigaudiere de la Caſſe, Li.
M de Theon de Châteaubardon, C.
Moriengne. M de la Salle Vaumondois, Ma.
M de Chalais de la Martonie, Lieu.

GUYENNE.

Maron M. le Marquis de Jougny de Belbrune, Capitaine.
M de Rary, Maj
M. Daulé de Pardaillan, Lieuten.
Entre deux M. de Vertamont de Saint-Fort, Capitaine.
Mers ſur Garonne M. Grenier de Tandias, Major.
M. Daleſme, Lieutenant.
Entre deux Mers ſur Dordogne. M de Segut de Montaigne, Cap.
M. le Chevalier de Bonneau, Maj.
M. de Bonneau Pimpoix, Lieuten.
Bordeaux. M de Montullier, Capitaine.
M de Villandreau de Budos, Major.
M. de Cadroy, Lieutenant.
La Marque haut Medoc. M. de Bergeron, Capitaine.
M de Pontet, M.
M. le Chevalier de Rauſan, Lieut.
Soulac Bas Medoc. M. de Pichon, Seuillac, Capitat.
M. le Chevalier des Ardoüins, M.
M. Gruzur, Li.
Teſte de Buch. M. le Baron d'Arrés, Capitaine.
M. de Bretonneau, Major.
M. de Mormans, Lieutenant

MEDITERRANE'E.

LANGUEDOC.

Aigues mortes. M. le Marquis de Calviſſon, Capit.
M. de Solié, Ma.
M. Desferre, Li.
Maugue. M de Villa, Cap.
M. le Chevalier des Andrieux, M.

Cette.	M. le Chevalier de Montagne, Li- M. Portales de Tornofort, Capit M de Matron, M M de Caze, Li
Agde	M de Valanfac, Capitaine M de Vic, Maj M de Bezombes, Lieutenant
Bezziers	M. le Marquis de Puis Serguier, Ca, M de Moytia, M M Dandogue, L
Narbonne	M. de Pech, Cap. M de Belveze, Major M de Malterre, L.
Leucate	M. de Pech, Cap M Feurier, Maj M. de Pech fils, Lieutenant.

PROVENCE.

Arles	M de Servanne, Capitaine M de Loinville, Major M de Brunet, Li.
Martigues	M. de Gatines, Capitaine. M. Icard, Major Lieuten. *vacant.*
Marſeille	M de Beauchamps, Capitai M de Saboulin, Major M de Cambray, Lieutenant
LaCiotat.	M de la Cluë de Sabran, Capit. M. de Mouſtier, Major M de Cydoux, Lieutenant
Toulon	Capitaine. *vacant.* M de Martelly, Major. M. de Ricard, Lieutenant
Yeres.	M. le Marquis de Pierrefeu Thomas, Capitaine. M Monier de la Ferriere, premier Major. M. de Clapion, deuxiéme Major. M de Maſſillon, Lieutenant
Saint Tropez	M. de Romatuelle, Capitaine. M de Gueydon, Major. Lieuten. *vacant.*
Frejus	M. Giraud Dagay, Capitaine. M de Lextorel, Major. M du Bourguet Perot, Lieuten.
Antibes	M le Baron de Mouans, Capit. M de Riouffe Aîné, Major. M de Riouffe le cadet, Lieutenant.

RECAPITULATION

des Capitaineries Garde-Côte du Royaume, par Provinces Maritimes.

PICARDIE, ..	4.	BAS POITOU, . . .	6.
HAUTE NORMANDIE,	9.	PAYS D'AUNIS, .	4.
GOUVERNEMENT DU HAVRE, ...	8.	SAINTONGE, . . .	6.
PAYS D'AUGE, ..	4.	GUYENNE	7.
BASSE-NORMANDIE,	19.	LANGUEDOC, ...	7.
BRETAGNE, ...	31.	PROVENCE, ...	9.

Montant à cent douze Capitaineries Garde-Côte, qui composent environ deux cens mille hommes à pied & à cheval.

Chaque Capitainerie est aujourd'hui commandée par un Capitaine général, un Capitaine en second dans cinq Capitaineries seulement, un Major général, & un Lieutenant général, qui en forment l'Etat Major, comme étant les plus qualifiés dans les deux lieues parralleles des Côtes de France de l'Océan, & de la Méditerranée.

Il y a des Capitaineries Garde-Côte, qui ont été formées en Bataillons de quarante hommes par Compagnies, & en Compagnies de Cavalerie de soixante & dix Maîtres chacune, bien montés & équipés, à la tête desquelles sont des Capitaines Commandans, des Majors, des Aydes Major, des Lieutenans & des Enseignes par Commission du Roi.

Ces Capitaineries sont composées chacune plus ou moins du nombre des Paroisses qui fournissent les Soldats de Milice Garde-Côte, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à soixante.

Il y a deux sortes de Services dans la Garde-Côte. Le Service Militaire pour s'opposer aux Descentes, & le Service d'observation dans les Paroisses, pour y veiller journellement.

Nota Les Capitaines généraux, Capitaines en second, Majors & Lieutenans de chaque Capitainerie Garde-Côte des Provinces Maritimes du Royaume, jouissent de l'exemption du droit de Tutelle, Curatelle & nom-

mations à icelles, les Soldans & Cavaliers des Milices Garde-Côte sont dispensés de tirer pour la Milice ordinaire, chacun dans leurs Paroisses, qui en sont exemptes, suivant qu'il est porté dans l'article cinq titre premier, du Reglement du Roi de 1726. au sujet de la Garde-Côte.

CHAPITRE XXVI.

MINISTERE DE LA MARINE.

En Décembre 1739.

MOnsieur le Comte de Maurepas, Ministre & Secretaire d'Etat, ayant le Département général de la Marine des Vaisseaux & des Galeres du Roi.

En fonction au mois d'Août 1723.

Bureaux de la Marine a la Cour.

Les Classes des Matelots du Royaume & la Garde-Côte, &c. *M. Feriol de Pondeveyle*, Intendant des Classes.

Les Promotions des Officiers par le Roi, les fonds & dépenses de la Marine, & des Galeres, &c. *M. Gourdan.*

Les Correspondances, & les Consulats du Nord, d'Espagne & d'Italie, &c. *M. d'Ambenson.*

La Police générale des Ports du Ponant, du Levant, & des Galeres, &c. *M. Palerin.*

Les Colonies Françoises de l'Amérique, &c. *M. de la Porte.*

Les Consulats des Echelles du Levant, *M. Pignon.*

Les Pêches, &c. *M. le Masson du Parc.*

La Garde-Côte & le Secretariat de la Marine, *M. Guillon.*

Bureaux de la Marine a Paris.

L'Examen des Comptes de la Marine, &c. *M. l'Hostelier.*

Le Dépôt général des Papiers de la Marine, *M. Clairambault.*

La Direction de la garde des Plans & Cartes de la Marine, &c. *M. le Chevalier d'Albert*, Capitaine de Vaisseau.

Digitized by Google

PREMIERS OFFICIERS DE PLUMES DE LA MARINE, *en Décembre 1739.*

INTENDANS DE LA MARINE *Dans les Départemens actuels.*

M. de Beauharnois, en 1739. Intendant des Armées Navales de France, à *Paris.*
M. Begon, en 1710. Intendant au *Havre* en 1724.
M. de Ricouart, en 1732. Intendant à *Rochefort.*
M. Bigot de la Motte, Intendant à *Brest*, en 1736.
M. le Vasseur de Villebranche, Intendant à *Toulon*, en 1737.
M. Feriol de Pondeveyle, en 1739. Intendant des Classes du Royaume, à *la Cour.*
Intendant à *Dunkerque*, supprimé.

INTENDANS DES COLONIES.

M. Hocquart, Intendant en *Canada*, à *Québec*, en 1731.
M. de la Croix, Intendant des Isles du Vent de l'Amérique, à *la Martinique*, en 1737.
M. Maillart, Intendant des Isles sous le Vent de l'Amerique, à *Saint Domingue*, en 1738.

COMMISSAIRES GENERAUX DE LA MARINE *Dans les Départemens actuels.*

A *Saint Malo*, vacant.
M. Charron, à *Lyon*, en 1729.
M. de Cheu d'Erchigny, au *Havre*, en 1736.
M. Gourdan, à *la Cour*, en 1730
M. de Fontenu, honoraire
M. d'Aubenton, à *la Cour*, en 1731.
M. le Fevre d'Albon, Ordonnateur, à *Cayenne*, en 1736.
M. des Landes, à *Rochefort*, en 1736.
M. Pellissier, Ordonnateur à *Dunkerque*, en 1739.
M. de Roſtan, à *Bayonne*, & à *Bordeaux*, en 1739.
M. Beillard, à *Toulon*, en 1738.
M. Dionis, à *Brest*, en 1738.

INSPECTEUR GENERAL DE LA MARINE.

Premier Août 1739.
M. du Hamel du Monceau, ſes fonctions le font rouler dans tous les Ports du Royaume.

COMMISSAIRES ET CONTROLEURS ORDINAIRES

de la Marine, dans les Départemens actuels.

M. le Brun, à *Breſt*, en 1702.
M. l'Hoſtellier, à *Paris*, en 1703.
M. Bécot, à *Rochefort*, en 1703.
M. Gaderoy, à *Arles*, en 1704
M. Ferrand, à *Toulon*, en 1705.
M. Nevière, à *la Cour*, en 1706.
M. Belamy, à *la Rochelle*, en 1709.
M. Clouet, à *Roüen*, en 1711.
M. Grivard, à *Breſt*, en 1711
M. Gaudin, à *Breſt*, en 1713.
M. Pellerin, à *la Cour*, en 1718.
M. du Teillay, à *Nantes*, en 1720.
M. Montaman, au *Hâvre*, en 17 9.
M. Chabert de Lille, à *Grenoble*, en 1722.
M. Laffillard, Contrôleur, à *Rochefort*, en 1722.
M. Marias, Ordonnateur, au *Port-Louis*, en 1723.
M. Marin, Ordonnateur, à *la Guadeloupe*, en 1723.
M. Mçnars de Cleſſe, à *la Cour*, en 1724.
M. Clairambault, Contrôleur, à *Breſt*, en 1724.
M. Maſſon du Parc, à *la Cour*, en 1726.
M. Bigot de la Motte, à *Breſt*, en 1726.
M. Montenay de Saint-Victor, Contrôleur à *Toulon*, en 1728.
M. Sicart, *au Hâvre*, en 1728.
M. Pottier, à *Auxonne*, en en 1728.
M. Taſſin, à *la Charité ſur-Loire*, en 1729.
M. le Petit, à *Breſt*, en 1729.
M. de Ruys, à *Rochefort*, en 1729.
M. Michel de la Rouvilliere, à *Quebec*, en 1730.
M. Villeneuve, à *la Cour*, en 1731.
M. Le Fevre de Gurry, à *Rochefort*, en 1731.
M. de Langerye, à *Marſeille*, en 1731.
M. de Berny, à *Toulon*, en 1731.
M. Salmon, Ordonnateur, à *la Nouvelle Orléans*, en 1731.
M. Barbier, Contrôleur *au Hâvre*, en 1731.
M. de la Haye d'Anglemont, Contrôleur, à *Dunkerque*, en 1732.
M. Olivier, à *Breſt*, en 1732.
M. Milain, à *Rochefort*, en 1732.
M. Bigot, Ordonnateur, à *Liſle-Royal*, en 1739.
M. Begon de la Perine, à

Toulon, en 1732.
M. Quinot, à *Saint Domingue*, en 1732.
M. le Normant de Mezy, Ordonnateur au *Cap*, en 1739.
M. Robert, à *Toulon*, en 1733
M. Leftang de Château-Neuf, à *Calais*, en 1733.
M. Varain, à *Quebec*, en 1734.
M. Partyet, Conful, à *Cadix*, en 1734.
M. Martin, à *Agde*, en 1735.
M. d'Abbadie, à *Rochefort*, en 1735.
M. le Clerc, à *la Cour*, en 1735.
M. Guillot, à *la Cour*, en 1735.
M. le Clerc de Launay, *aux Sables d'Olonne*, en 1735.
M. de la Porte, à *la Cour*, en 1737.
M. Bizoton de Saint Martin, à *la Louisiane*, en 1737.
M. Begon, à *Breſt*, en 1738.
M. Lambert, à *Toulon*, en 1738.
M. l'Hermitte de Villebranche, à *Toulon*, en 1738.
M. Goubert, à *Breſt*, en 1738.
M. Michel de Caze-Neuve, à *Toulon*, en 1738.
M. Charon, en 1738

CONTROLEURS PARTICULIERS DE LA MARINE

Premier Octobre 1728.

M. Maillard de la Motte, Comté & Duché de Bourgogne.

Premier Septembre 1737.

M. Baubé, Deſclozeaux, à *la Louiſiane*.

COMMISSAIRES AUX CLASSES DE LA MARINE

pour la Régie des Matelots des Vaiſſeaux du Roi, dans les Départemens actuels du Royaume.

M. de Bellefonds, à *Saintes*, en 1728.
M. Milon, à *Libourne*, en en 1728.
M. le Maugin, à *Nantes*, en 1728.
M. Briay à *Marenne*, en 1732.
M. de la Courtaudiere, Contrôleur, à *Bayonne*, en 1733.
M. Tournois, à *Toulon*, en 1734.
M. du Hallier, à *Granville*, en 1734.
M. la Fleche-Vaulmin, à *Marſeille*, en 1735.
M. Rioufle, à *Hendaye*, en 1737.
M. Tirat, à *Cherbourg*, en 1737.
M. Garnier de Ricard, *aux Martigues*, en 1737
M. Neuville, à *Saint-Malo*, en 1737.

M. le Bret, à *Saint Jean de Luze*, en 1738.
Mr Raoul, à *Honfleur*, en 1738.
M. Grivart, à *Breſt*, premier Novembre 1738.
M. Pouſſel, à la Seyne près *Toulon*, 12. Juillet 1739.

TRESORIERS GENERAUX DE LA MARINE RESIDANS A PARIS.

En Décembre 1739.

M. Marſolin Florent de Selle, Ancien.
M. Mouſle de la Thuillerie, Alternatif.

CONTRÔLEURS GENERAUX DE LA MARINE.

M. Perrotin, de Barmont, Ancien.
M. Blanchard de Changy, Triennal.
M. Perrotin de Barmont, fils, Alternatif.

TRESORIER GENERAL DES INVALIDES DE LA MARINE.

M. Mouſle de la Thuillerie, par Commiſſion.
M. Perrotin de Barmont, Contrôleur général.

TRESORIERS PROVINCIAUX ET PARTICULIERS de la Marine, réſidans dans les Ports de France & dans les Colonies Françoiſes, par Commiſſion des Tréſoriers Généraux.

En Décembre 1739.

M. de Selle de la Caſtille, à *Toulon*.
M. Rocheron de Voiſins, à *Breſt*
M. Vallier, à *Rochefort*.
M. Queſnet, au *Havre*
M. des Novelles, à *Dunkerque*.
M. Bourdette, à *Bayonne*.
M. Bois de la Gaſte, au *Port-Louis*.
M. Tâchereau, à *Quebec*.
M. Rondeau, à *l'Iſle Royale*.
M. Ferraud, au *Fort Saint-Pierre de la Martinique*.
M. à *Saint Domingue*.
M. Baudouïn, à *Cayenne*.
M. la Pommeraye, à *la Louiſianne*.

AUTRES OFFICIERS DE PLUME DE LA MARINE.

IL y a ſept Gardes-Magaſins de la Marine, réſidans dans les différens Ports, avec Commiſſion du Roi.

IL y a cinquante à *60* Ecrivains principaux, réſidans dans les Ports & Colonies Françoiſes, avec Brevets du Roi.

IL y a dix-huit à vingt Commis principaux des Claſſes,

dans les différens Ports & Départemens qui en dépendent, avec Brevets du Roi.

Il y a vingt-cinq à trente Commis ordinaires des Classes, avec Brevets du Roi.

Il y a six Ecrivains généraux dans les trois grands Ports, de Breſt, Toulon & Rochefort, avec Brevets du Roi.

Il y a environ deux cens Ecrivains ordinaires de la Marine, tant dans les Ports & Départemens, qu'aux Colonies, avec Brevets du Roi.

Il y a dans les trois grands Ports, un nombre d'Eleves Ecrivains, entretenus par le Roi.

Il y a en outre pluſieurs Ingénieurs ordinaires de la Marine, Profeſſeurs d'Hydrographie pour la Navigation; Medecins & Chirurgiens Majors dans les Ports, Colonies, Arcénaux maritimes, & ſur les Vaiſſeaux du Roi; ainſi que des Aumôniers, Chirurgiens Majors, & bas Officiers des Equipages & Chiourmes, des Galeres, à Marſeille, ſous les ordres du Miniſtre de la Marine.

CHAPITRE XXVII.

AMIRAUTÉ DE FRANCE, ET DES ISLES ET COLONIES.

En Décembre 1739.

MOnſeigneur le Duc de Penthievre, Amiral de France, en eſt le Chef depuis le premier Décembre 1737.

SIEGE GENERAL DE L'AMIRAUTÉ, à *Paris*

Compoſé d'un Lieutenant général, d'un Lieutenant Criminel, d'un Lieutenant Particulier, & de ſix Conſeillers.

GENS DU ROY.

Un Procureur du Roi, un Subſtitut, un Greffier en chef, ſept Huiſſiers & deux Sergens pour le ſervice de la Chambre.

SIEGES PARTICULIERS RESSORTISSANS *au Siége général de Paris.*

A Calais.	Au Bourgdault.
A Boulogne.	A Eu & Tréport.
A Abbeville.	A la Rochelle
A Saint-Vallery en Somme.	Aux Sables d'Olonne.

DUNKERQUE.

Siege général dont les Appellations des Jugemens ressortissent au Parlement de Paris.

ROUEN.

Siége général ressortissant au Parlement

SIEGES PARTICULIERS RESSORTISSANS *au Siege général de l'Amirauté de Rouen.*

A Dieppe.	A Grandchamp	A Carantan.
A Saint-Vallery en Caux.	A Honfleur.	A la Hougue.
A Fescamp.	A Dives.	A Barfleur.
Au Havre.	A Touques.	A Cherbourg.
A Candebec.	A Oyfrehann.	A Port-Bail.
A Quilbeuf.	A Caen.	A Coutances.
	A Bayeux.	A Grandville.

SIEGES GENERAUX RESSORTISSANS *au Parlement de Bordeaux.*

A Bordeaux. A Bayonne. A Marenne.

SIEGES GENERAUX RESSORTISSANS *au Parlement d'Aix.*

A Toulon.	A Martigues.
A Arles.	A la Ciotat.
A Antibes.	A Marseille.
A Frejus.	A Saint-Tropés.

SIEGES GENERAUX RESSORTISSANS *au Parlement de Toulouse.*

A Narbonne.	A Aiguemortes.
A Agde.	A Cette.

SIEGES D'AMIRAUTEZ, *dans les Isles & Colonies*

CÔTE DE SAINT-DOMINGUE.

A Bayaah.	Au Port de Paix.
Au Cap François.	Au Petit Goave.
A Jaquemel.	A Saint-Louis.
A Léogane.	A Saint-Marc.

LA MARTINIQUE.

Au Fort Royal.	A la Guadeloupe.
Au Fort Saint-Pierre.	A Cayenne.
A la Grenade.	A Quebec.
A la Trinité.	A Louisbourg.

AMIRAUTEZ DE BRETAGNE,

Dont les Officiers sont à la pleine & entiere disposition du Roi, & dans lesquelles Monseigneur le Duc de Penthievre, Amiral de France, jouit en qualité de Gouverneur Général de la Province, de tous droits d'Amirautés, suivant l'Article premier de l'Ordonnance de la Marine du mois de Novembre 1684.

Les Officiers de ces Siéges sont obligés, aux termes de l'Article II. Titre premier de ladite Ordonnance, de prendre l'attache du Gouverneur Général.

Les Sieges ci-après dénommés ressortissent au Parlement de Bretagne.

A Rennes.	A Morlais.	A Vannes.
A Saint Malo.	A Breft.	A Nantes.
A Saint-Brieux.	A Quimper.	

PREVOSTEZ DE LA MARINE.

Il y a dans chacun des trois grands Ports de Breft, Toulon & Rochefort, un Prevôt, un Exempt, un Procureur du Roi, un Greffier & douze Archers.

Et dans chacun des Ports du Havre & de Dunxerque, un Exempt & quatre ou six Archers.

Nota Ces Archers ne résident pas tous dans les Ports principaux, il n'y en a que six dans chacun des trois grands Ports, & le reste est affecté au service des Départemens qui en dépendent près les Commissaires Généraux & ordinaires de la Marine.

SEMINAIRES DE PRESTRES AUMOSNIERS *sur les Vaisseaux du Roi.*

A BREST.

Louis XIV. a établi en 1686. une Communauté ou Séminaire de Prêtres Séculiers, pour fournir d'Aumôniers sur les Vaisseaux du Roi

A ROCHEFORT

Un pareil Séminaire de Missionnaires, établi sous Louis XIV. la même année.

A Toulon.

Autre Séminaire établi sous Louis XIV. sur la fin de l'année 1686. pour l'instruction de vingt Prêtres Séculiers destinés pour servir d'Aumôniers sur les Vaisseaux.

LES PESCHES DU ROYAUME.

La Regie générale des Pêches sur l'Océans & sur la Méditerannée, est anciennement établie pour faire exécuter & maintenir le bon ordre des Pêches de France par les Juges des Amirautés du Royaume, conformément aux Ordonnances & Reglemens du Roi, rendu en conséquence, sous les ordres du Ministre & Sécretaire d'Etat de la Marine, dont *M. Masson du Parc* est Inspecteur, & chargé du détail, *à la Cour.*

CHAPITRE XXVIII.

COLONIES FRANÇOISES, OU NOUVELLE FRANCE.

En Décembre 1739.

AMERIQUE SEPTENTRIONALE.

Premier Gouvernement general.

M. le Marquis de Beauharnois, Gouverneur & Lieutenant Général de la Nouvelle-France, ou du Canada, & de la Ville Capitale de Quebec.

Ville de Quebec.
M. des Chaillons, Lieutenant de Roi.
M. Pean, Major.
M. de Beaujeu, Major des Troupes en Canada.

Mont Real.
M. de Beaucours, Gouver.
M. le Chevalier Begon, Lieutenant de Roi.
M. le Baron de Longueil, Major.

Les trois Rivieres.
M. de Vaudreuil de Cavagnial, Gouverneur.
M. de Gannes, Lieutenant de Roi.
M. du Buisson, Major.

Isle Royale.
M. de Forant, Gouverneur.
M. de Bourville, Lieutenant de Roi.
M. de la Valliere, Major.
M. du Hajet, Ayde-Major.

LA LOUISIANE.

M de Bienville, Gouverneur à la Nouvelle Orléans
M. de Louboey, Lieutenant de Roi
M le Chevalier de Noyan, Major

LA MOBILLE

Lieutenant de Roi *vacant.*
M. de Beauchamp, Major.
M. Chauflegres de Lery, Ingén en chef en Canada.
M. Verrier *Idem*, à l'Isle Royale.

AMERIQUE MERIDIONALE.

ISLES DU VENT,

douzième Gouvernement général.

M le Marquis de Champigny, Gouverneur & Lieutenant Général des Isles du Vent. M Dupoyet, Lieutenant honoraire au Gouvernement général.

LA MARTINIQUE.

Gouvernement . . . *vacant*
M. de Poinsable, Lieutenant de Roi.
M de Longueville, Lieutenant de Roi.
M. de Ligny, Lieutenant de Roi
M. Nadau, *idem.*
M de Lonvilliers de Poincy, Major.

LA GRENADE.

M. de Pradines, Gouverneur.
M de Bonvouſt, Lieutenant de Roi.
M le Chevalier Dars, Major.

CAYENNE

M. de Chateaugué, Gouverneur.
M. d'Orvilliers, Lieutenant de Roi.
M le Jard, Major.
M. d'Audifredi, Aide-Major.

LA GUADELOUPE.

M. de Clieu, Gouverneur.
M Demon Saint-Renti, Lieutenant de Roi
M. de la Fond, Lieutenant de Roi.
M. du Buélay, Major.

MERIE GALANDE.

M. de Poincy, Gouverneur.
M. de la Chaſſagne du Jarrier, Major.

ISLES DU VENT.

M. Houel, Ingénieur.

ISLES SOUS LE VENT,

troiſième Gouvernement général.

M. de Larnage, Gouverneur & Lieutenant Général des Isles ſous le Vent, à *l'Iſle Saint-Domingue.*
M. de Chaſtenoye, Lieutenant de Roi, au Gouvernement général.

ISLE SAINT LOUIS.
M. Mithon de l'Ecossois, Gou.
M. Descartac, Lieut. de Roi.
M. Massip, Major.

CAP FRANÇOIS.
M. de Chastenoye, Gouv.
M. Dartaguette Diron, Lieutenant de Roi.
M. Pernay du Recours, M.
M. de Sabran, Enseigne de Vaisseau, Reforme, servant au Cap François.

PORT DE PAIX ET FORTERESSE.
M. de Cadouche, Major, Commandant.

LEOGANE.
M. Bizoron, de la Mothe, M.

PETIT-GOAVE.
Lieut. de Roi : . . *vacant.*
M. de la Touche, Major.

L'ARTIBONITE.
M. de Courpon, Lt. de Roi.
M. Maupoint, Major.

FORT DAUPHIN.
M. Butet, Lieutenant de Roi.
M. Chastenoye fils, Major.

JACQUEMEL.
M. de Petitbois, Major.

GRANDE ANSE.
M. du Bourry, Major.

MIRBALAIS.
M. de Feuret, Major.

L'ISLE A VACHE.
M. le Chevalier de Vaudreuil, Major.
M. Meynier, Ingénieur en chef, à *Saint-Domingue.*

NOMBRE DES OFFICIERS DE LA MARINE,

Commandans pour le Roi dans les trois Gouvernemens généraux ci-dessus de la Nouvelle-France ou Amerique septentrionale & méridionale.

En Décembre 1739.

Gouverneurs & Lieutenans Généraux, - - - - - - 3.
Gouverneurs des Places & Isles, - - - - - - - 11.
Lieutenans de Roi, *idem.* - - - - - - - - - - 20.
Majors, *idem.* - - - - - - - - - - - - - - - 23.
Aydes-Major, - - - - - - - - - - - - - - - - 2.
Ingenieurs en chef, - - - - - - - - - - - - - 4.

NOMBRE GENERAL des Officiers supérieurs, 63.

LES TROIS GOUVERNEMENS GENERAUX de la Nouvelle-France, ou de l'Amerique Françoise, sous le ministere de M. le Comte de Maurepas, Secretaire d'Etat, ayant le Département de la Marine & des Galeres du Roi, sont remplis ordinairement par des Officiers de la Marine, & toutes les Troupes du Roi qui sont dans ces pais avec leurs Officiers.

Digitized by Google

Officiers, ſont détachées des Compagnies Franches de la Marine, & du Regiment de Karrer, Suiſſe, a Rochefort, qui réſident dans les Ports de France.

CONSULS DE FRANCE,

ETABLIS par le Roi, pour maintenir la Juſtice & Police du Commerce & de la Navigation Françoiſe, reſidans dans les Villes & Ports d'Eſpagne, de Portugal, d'Italie, du Nord, & des Echelles du Levant, de Morée & de Barbarie, ainſi que pour veiller au Militaire des courſes maritimes, ſous les ordres du Miniſtre de la Marine.

En Décembre 1739.

ESPAGNE.

M. Partyet, *à Cadix.*
M. Montemart de Boſſe, *à Malaga.*
Vacant, *à Carthagena.*
M. Gayot, *à Alicant.*
M. Vignon, *à Gijon & les Ports des Aſturies.*
M. de Laſtre, *la Corogne & les Ports de Galice.*
M Nieulon, *à Mayorque*
M de Puyabry, *à Barcelone.*
M. de Deaux, *à Oran.*
M. Porlier, *Tenerif & les Ports des Iſles Canaries.*

PORTUGAL.

M. du Vernay, *à Liſbonne.*
M. d'Herbés, *Iſle Madere.*
M de Sieuva, *l'Iſle de Tercere.*
M Andrieu, *Iſle de S. Michel.*
M. d'Hanague, *Iſle de Fayal*

ITALIE.

M Coutelet, *à Genes.*
M de Bertelet, *à Livournes*
M. Digne, *à Rome.*
M. Vidau, *à Civitavecchia.*
M. Devant, *Naples & les Ports du Royaume : Meſſine, & les Ports de Sicile.*
M. Paget, *Caillery & les Ports de Sardaigne.*
M le Marquis de Beninca-ſa, *à Ancône.*
M. le Comte de Behardy, *à Senigaglia.*
M le Blond, *à Veniſe.*
M. Nouveau, *à Rovigno.*
M Scapich, *a Raguſe*
M. Giordany, *à Peſſaro.*
M Marin, *Iſle de Cerſou.*
M Taulignan, *Iſle d'Uzante.*
M. le Comte Thomas d'Armiſe, *à l'Iſle Sainte-Marie.*
M. Georges Liurry, *à l'Iſle de Corico.*

DANS LE NORD.

M. Villardeau, *Moscou & les Ports de Russie.*

M. Rochefort, *Elseneur.*

M. Butaud, *Bergben, en Norvvege.*

M. Laugier, Commissaire de la Marine, de France, *à Amsterdam.*

M. Potin, Agent de la Marine de France, *à Roterdam.*

M. Maty, Commissaire de la Marine de Fran. *à Dantzik.*

ECHELLES DU LEVANT.

M le Marquis de Villeneuve, *Ambassadeur* du Roi *à Constantinople.*

M. Peyssonel, Chancelier de l'Ambassade.

LE CAIRE.

M Damirat, Consul.

M. Valiere, Chancelier.

ALEXANDRIE, *dépendant du Consulat du Caire.*

M. Costa, Vice-Consul.

M Broche, Chancelier.

ROSSET, *dépendant du Consulat du Caire.*

M. Taffin, Vice-Consul.

SEYDE.

M Arafy, Consul.

M Pignon, Chancelier.

ALEP.

M. de Lane, Consul.

M. Bonnard, Chancelier.

ALEXANDRETTE, *dépendant du Consulat d'Alep.*

M. Brés, Vice-Consul.

TRIPOLY DE SYRIE.

M. Yon, Consul.

M. de S. Amant, Chancelier.

SMYRNE.

M Péleran, Consul.

M. Morin, Chancelier.

SCIO, *dépendant du Consulat de Smyrne.*

M. Rougeau de la Blotiere, Vice-Consul.

M. Arnaud, Chancelier.

SATALIE.

M. de Saint-Amand, Consul.

CHYPRES.

M. J. L. Lemaire, Consul.

M. Lemaire, Chancelier.

SALONIQUE.

M. Thomas, Consul.

M. Chabert, Chancelier.

LA CANE'E.

M. de Valnay, Consul.

M. Larmet, Chancelier.

CANDIE. *dependant du Consulat de Canée.*

M. Maltor, Vice-Consul.

M. Fiquet, Chancelier.

ECHELLES DE MORE'E ET DE L'ARCHIPEL.

MODON.

M. Clairambault, Consul.

M. le Prêtre, Chancelier.

NAPOLY DE ROMANE'E, *dépendant du Consulat de Modon.*

M. Auvellier, Vice-Consul.

PATRAS, *dépendant du Consulat de Modon.*

M. Roze, Vice-Consul.

LARTA.
M Boullo, Consul.
LES DARDANELLES.
M Fabre.
LA CRIME'E.
M. Venture, Consul.
ANDRINOPLE.
M. *vacant.*
NEGREPONT.
M. Auberi, Consul.
LA CAVALLE.
M. Verdier, Consul.
RHODES.
M. André, Consul.
LE MILOT ET L'ARGENTIERE.
M. Aignin, Consul.
TINO ET MICONI.
M. *vacant*
METELIN.
M. Bonnal, Vice-Consul.
ATHENES.
M. Dimitte de Gaspari, Consul.
NAXIE, PAROS, ET ANTIPAROE.
M Raymond de Modene, Consul.
SANTORIN.
M. Jacques Alby, Consul.
NIO.
M. Reynioard, Consul;
ECHELLES DE BARBARIE.
TRIPOLY.
M. de Montgrand, Consul.
M Magy, Chancelier.
BENGAZI ET DERNE, *dépendans du Consulat de Tripoly.*
M. Boutton, Vice-Consul.
TUNIS.
M. Gautier, Consul.
M. de Flandre, Chancelier.
ALGER.
M. Taitbout, Consul.
M. de Jonville, Chancelier.

MANUFACTURES, FABRIQUES ET FONDERIES

ROYALES des Canons, & des Armes des Vaisseaux, & des Troupes de la Marine & des Galeres du Roi.

En Décembre 1739.

LE ROY fait faire, quand il lui plaît, des Armes pour la Marine & les Colonies Françoises, aux Manufactures de Tulles en Limosin, & de Saint Etienne en Forests.

La Fabrique de Saint Gervais, en Dauphiné, appartient à la Marine qui y fait faire des Canons quand on en a besoin.

Il y a à Toulon & à Rochefort des Fonderies, où l'on fait faire des Canons, Mortiers & Pierriers de fonte, &c.

Sous les ordres du Ministre & Secretaire d'Etat de la Marine, & des Galeres.

CHAPITRE XXIX.

GALERES DU ROY.

Corps Militaire des Officiers d'Epée & de Plume, & des Troupes des Galeres du Roi, au Département de Marseille.

En Décembre 1739.

GENERAL DES GALERES,

LIEUTENANT GENERAL E'S MERS DU LEVANT,

Grand Officier de la Couronne.

Cette Charge fut créée sous Charles VIII. dit l'Affable, en 1490. depuis la réunion du Comté de Provence à la France.

Charles IX regla le pouvoir & les fonctions du Général des Galeres, par son Ordonnance rendue à Amboise le 6. Avril 1562.

Monseigneur le Chevalier d'Orléans, Grand-Prieur de France, Général des Galeres, nommé par le Roi le 20. Août 1716. Commandant la Galere Réal.

M. Sarrau de Vahuny, Secretaire Général des Galeres, le 15. Avril 1738 près du Général, *au Temple à Paris*, pour recevoir ses ordres.

LIEUTENANT GENERAL DES GALERES.

M. de la Rochefoucault, Marquis de Roye, le premier Janvier 1704 commande *la Patronne*.

M. le Duc d'Amville son fils, reçu en survivance le 7. Décembre 1720.

CHEF D'ESCADRES.

Promotion.

21. *Janvier* 1737.	vy-Gandiez.
M. le Commandeur de Le-	*Premier Avril* 1738.

M. le Comte de Maulevrier Langeron.
Premier Juillet 1739.

M. le Commandeur de Villeneuve Traus.

CAPITAINES DES GALERES.

Promotions.

18. *Mars* 1725.
M. du Laurent de Bruée, commande *la France.*
M. de Barras de Chantercier, commande *la Valeur.*
M. le Comte de Neufvy-Duchon, Inſpecteur en 1738. commande *la Fortune.*
M. le Commandeur de Village de la Gratianne, commande *la Gloire.*
5. *Avril* 1728.
M. de Villeneuve-Bargemont, commande en ſecond *la Patronne.*
M. le Chevalier de Pilles, commande *l'Héroïne.*
5. *Avril* 1730.
M. de Gardane, commande en ſecond *la Réal.*
Premier Janvier 1732.
M. de Souſſans, commande *la Hardie.*
M. de Fabre Maſan-Sabran, commande *la Perle.*
4 *Octobre* 1732.
M. de Fontette, commande *l'Ambitieuſe.*
8. *Septembre* 1733
M. le Comte de Tournon-Pontevez, commande *la Brave.*
M. de Langerie, Capitaine de Port à Marſeille.
M. le Chevalier de la Fare, Commandant des Gardes de l'Etandart Réal des Galeres.
21. *Janvier* 1736.
M. de Gailhac-Caumont, commande *la Ferme.*
21. *Janvier* 1737.
M. de la Bouvernelle, commande *la Favorite.*
Premier Avril 1738.
M. le Chevalier de Sartous, commande *l'Eclatante.*
25 *Juillet* 1739.
M. de Flotte, commande *la Ducheſſe.*

CAPITAINES-LIEUTENANS DES GALERES.

Promotions.

Premier Mai 1732.
M. de Giraudy.
Premier Octobre 1732.
M. de Saint-Victoret de Tournier, faiſant les fonctions de Major.
8. *Septembre* 1733.
M. des Tourres.

M. de Villeneuve.
M. de Bernage, cadet.

21. Janvier 1736.

M. de Villeneuve de Castillon.

21. Janvier 1737.

M. d'Haraucourt.
M. de Cabannes.
M. de Fabas.

25. Juillet 1739.

M. de Chaumont.

LIEUTENANS DES GALERES.

Promotions.

15. Avril 1730.

M. Duguay.
M. le Marquis de Blacas.
M. le Chevalier d'Albert Saint Hypolite.
M. de Soissans-Villar.
M. le Chevalier de Glandevez, Ayde-Major.
M. le Chevalier de Raousset Paſné, Ayde-Major.

Premier Janvier 1732.

M. le Marquis de Levy.
M. d'Oraison.

Premier Octobre 1732.

M. de Bassin.
M. le Com. de Gras de Preville.

Premier Janvier 1733.

M. le Chevalier de Raousset le cadet, Ayde Major.

8. Septembre 1733.

M. le Commandeur de Preville, cadet.
M. le Chevalier de Castellanne-Majastre.
M. le Chevalier de Ligondes, Lieutenant des Gardes de l'Etendart Réal.
M. de Chaumont de Luſſac.

21. Janvier 1736.

M. le Chevalier de Jarante la Bruyere, l'aîné.

21. Janvier 1737.

M. de Beaumont le Maître.
M. le Chevalier de Blacas.

Premier Avril 1738.

M. de Grille, Chevalier d'Estoublon.

Premier Mai 1738.

M. de Arragonez de Laval.

25. Juillet 1739.

M. d'Aubiboau.

ENSEIGNES DES GALERES.

Promotions.

5. Avril 1728.

M. le Chevalier de la Bastie.
M. le Chevalier de Lespine, Enseigne des Gardes de l'Etendart Réal.
M. d'Heureux l'aîné.
M. de Roquefort-Bauffet.
M. de Razac.
M. de Gotho.
M. d'Arbaud de Gardane.
M. de Bonneval.

by Google

21. *Mars* 1729.
M. de Châteauneuf, Enſeigne de Port.
Mars 1730.
M. le Chevalier d'Heureux.
15. *Avril* 1730.
M. le Chevalier de Cabre-Roquevaires.
M. de Caſtelane d'Hademar.
M. de Gantez.
M. de Pontis d'Hurtis, Enſeigne de Port.
M le Chevalier d'Argent.
M. d'Albert.
M. le Chevalier de Gérente la Bruyer le Cadet.
M. de Chaumont.
M de Grandmaiſon, Maréchal des Logis & Garde de l'Etendart Réal.
M. le Chevalier de Gadagne.
Premiere Janvier 1732.
M. de Graves.
M le Chevalier de Valabre.
Premier Octobre 1732.
M. le Chevalier de Blacas-Daups.
M. de Raouſſet.
Premier Avril 1733.
M. le Chevalier de Grimaldy.
M. de Cheu.
8. *Septembre* 1733.
M de Mazam.
M le Marquis d'Aubignan.
M le Marquis de Trans
16. *Novembre* 1733.
M le Marquis de Treſſemanes
M. le Marquis de Vento, Deſpennes
21 *Janvier* 1736.
M. le Chevalier Monier de Caſtelet, Enſeigne de Port.
21 *Janvier* 1737.
M. le Chevalier de Graſſe du Bar.
M. le Chevalier de Leſtang de Parade.
Premier Mars 1738.
M. le Marquis de Javon.
M. de Lomenie.
Premier Avril 1738.
M le Chevalier d'Urre.
Premier Mai 1738
M. de Gréoux d'Audiffret.
25 *Juillet* 1739.
M le Marquis de Villeneuve-Mons.

CHAPITRE XXX. ET DERNIER.

TROUPES DES GALERES DU ROY,

AU DEPARTEMENT DE MARSEILLE,

En Décembre 1739.

UNE COMPAGNIE des Gardes de l'Etendart Réal, tous Gentilshommes

CAPITAINE.

M. le Chevalier de la Farre, 8 *Septembre* 1733.

LIEUTENANT.

M. le Chevalier du Ligondez d'Autilly, 8 *Septembre* 1733.

ENSEIGNE.

M. le Chevalier de l'Epine, 5 *Mai* 1728.

MARE'CHAL DES LOGIS.

M. le Chevalier de Grandmaison, 4 *Mai* 1728.

BRIGADIERS.

M. le Marquis de Serignan. | M. de Segur Cabanac.

SOUS-BRIGADIERS.

M. de Gaufridy | M. le Chevalier de Venasque.

Cette Compagnie est composée de trente Gentilshommes Gardes de l'Etendart Réal, compris les deux Brigadiers & les deux Sous-Brigadiers résidans dans le Port de Marseille.

Quinze Compagnies Franches de Soldats ordinaires des Galeres du Roi, composées chacune de cinquante hommes, compris un Capitaine d'Armes, deux Sergens, quatre Caporaux, un Tambour & un Fifre, sur les Galeres & dans le Port de Marseille, montant à sept cens cinquante hommes armés pour le service du Roi.

Plusieurs bas Officiers, Soldats, Matelots, & Ouvriers Invalides des Galeres, hors de service, à la demie solde, retirés dans leurs pais, de même qu'à la Marine.

PREMIERS OFFICIERS DE PLUMES DES GALERES DU ROY, *en Décembre* 1739.

INTENDANT.

M. d'Hericourt, *en* 1729.

COMMISSAIRE GENERAL.

M. de Montgrand, 15 *Septembre* 1735.

COMMISSAIRES ORDINAIRES.

M. Blondel, Commissaire & Contrôleur, 6. *Juin* 1729.

M. Sinetty de Pulon, 1. *Novembre* 1733.

M. Ranché, 15 *Janv.* 1731.

M. Flamenq, 1 *Octob.* 1735.

M. Lusignan, 1 *Juin* 1737.

TRESORIERS

TRESORIERS GENERAUX DES GALERES DU ROI

résidans à Paris, pour l'exercice de 1740.

En Décembre 1739.

M. Orceau des Arennes, Ancien.
M. Cornette, Alternatif.

CONTROLEURS GENERAUX DES GALERES.

M. Perrotin de Barmont. | M. de Changy.

Un Tréforier Provincial à Marſeille, par Commiſſion des Tréforiers Généraux.

M. de Rebuty.

COMMISSAIRES DES CHAINES DE PARIS ET DE BRETAGNE, *avec Commiſſions du Roi.*

M. Jordanis, en 1727. de celle de Paris. | M. Louet, *premier Janvier* 1736. de celle de Bretagne.

CAPITAINES DES CHAINES DE PARIS ET DE BRETAGNE.

M. Duval de Thillieul, Alternativement, réſide à Paris.
M. Bataille, Alternativement, réſide a Rennes.
Payés par les Tréſoriers Généraux des Galeres du Roi.
Ces deux Chaînes ramaſſent dans leur Route tous les Condamnés des Juriſdictions du Royaume.
Il y en a une particuliere pour le Parlement de Bordeaux.

OFFICIERS DE PLUMES DES GALERES.

Il y a un Garde-Magaſin Général des Galeres, à Marſeille, avec Commiſſion du Roi.
Il y a trois Ecrivains principaux, avec Brevets du Roi.
Plus, deux Ecrivains généraux, avec Brevets du Roi.
Et quarante-huit Ecrivains ordinaires, tant pour l'Arcenal que pour les Galeres, à Marſeille.

NOMS DES GALERES DU ROY, & le nombre des Forçats & Turcs qui composent les Chiourmes sur chacune, dans le Port de Marseille, & au Baignes ou Arsenal de Mer, en Décembre 1739.

GALERES.	FORÇATS ET TURCS.
La Réal, *premiere*	425.
La Patronne, *deuxiéme*	297.
La Valeur, *troisiéme*	276.
La France, *quatriéme*	125.
La Fortune, *cinquiéme*	263.
La Gloire, *sixiéme*	189.
L'Héroine, *septiéme*	198.
La Hardie, *huitiéme*	171.
La Perle, *neuviéme*	339.
L'Ambitieuse, *dixiéme*	413.
La Brave, *onziéme*	193.
La Ferme, *douziéme*	193.
La Favorite, *treiziéme*	286.
L'Eclatante, *quatorziéme*	265.
La Ducheſſe, *quinziéme*	198.
QUINZE GALERES DU ROY,	3761 Forçats & Turcs.
Plus, une Galere de dépôt dans le Port pour les Chiourmes, Invalides, Forçats & Turcs,	300.
Au Baignes ou Arcenal de la Darce à Marſeille, Forçats qui travaillent, pour les partager enſuite ſur les Galeres du Roi, ſuivant la revue faite ſur les Galeres le 31. Août 1739.	719.
MONTANT GENERAL des Chiourmes,	4780. Forçats & Turcs.

Les Chiourmes ſont régies par un Argouſin, un Sous-Argouſin, & un Mouſſe à chaque Galere.

Les Equipages des Matelots, pour la manœuvre de la navigation des Galeres, ſont commandés par un Côme, un Sous-Côme & un Sous-Commite à chaque Galere, avec des Pilottes & Timoniers, ainſi que les Mariniers de rames, pour maintenir le ſervice des Galeres du Roi.

Fin de la troiſiéme & derniere Partie.

ADDITION

PENDANT LE COURS

DE CETTE IMPRESSION.

COMPAGNIE DES GENDARMES de la Garde ordinaire du Roi, ſeconde Partie, P. 14.

GUIDONS.

M. le Marquis de la Salle, premier.
M. le Marquis de Poyanne, ſecond.
M. le Marquis de Marcieu, troiſiéme.

REGIMENT ROYAL LA MARINE, Seconde Partie, page 79.

Crée le 24. Décembre 1669. & fut tiré des Compagnies-Franches de la Marine, deſtiné à ſervir ſur mer, en conſéquence ſes Capitaines avoient droit de quitter à leur volonté leurs Compagnies pour ſervir en qualité de Lieutenans de Vaiſſeaux, ce que pluſieurs firent. Ce Regiment a ſervi auſſi par détachement ſur les Vaiſſeaux, & depuis il a été fixé de ſervir ſur terre.

INTENDANS DES PROVINCES, premiere Partie, page 125.

M. de Harlay de Cely, Conſeiller d'Etat ordinaire, Intendant de la Généralité de Paris en 1728. mourut le 27. Décembre 1739.

M. Herault, Conſeiller d'Etat ordinaire, Intendant de la Généralité de Paris, nommé par le Roi le 28. du même mois.

JUSTICE DES CONSEILS DE GUERRE,

Se doit toujours rendre au nom du Roi, Tome I. page 388. du Code Militaire de 1734. Article X.

Par l'Ordonnance de Louis XIV. du 22. Août 1666. la juſtice ainſi faite aux Soldats d'Infanterie, ſera exercée au nom du Roi, comme Colonel Général; & celle qui ſe fera aux Cavaliers, au nom du Colonel Général de la Cavalerie; tout ainſi que s'il n'avoir aſſiſté que des Officiers d'Infanterie, ou de Cavalerie, à l'un & à l'autre deſdits Jugemens.

HUIT BRIGADES D'OFFICIERS FRANÇOIS & Etrangers réformés.

Au montant général deſdits Officiers, page 8. de la troiſiéme Partie, liſez, 8. Commandans, 41. Capitaines, & 139. Lieutenans, qui ſont enſemble 188. Officiers reformés.

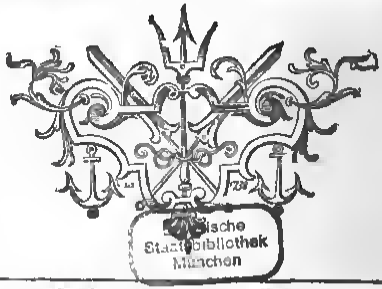
Bayerische Staatsbibliothek München

De l'Imprimerie de J. B. LAMESLE, rue vieille Bouclerie, à la Minerve. 1740.